



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 – Jean Jaurès

Présentée et soutenue par

Marie COLIN

Le 23 Septembre 2022

Clinique des adolescents victimes de cyber-
violences : le lien victime/auteur comme
actualisation d'une position victimale

Volume I

École doctorale : CLESCO – Comportement, Langage,
Education, Socialisation, Cognition
Spécialité : Psychologie

Unité de recherche
LCPI – Laboratoire Cliniques Pathologique et Interculturelle
Thèse dirigée par
Sonia HARRATI et David VAVASSORI

Jury

M. Daniel DERIVOIS, Rapporteur
Mme Astrid HIRSCHMANN, Rapporteuse
Mme Maria Teresa REBELO, Examinatrice
M. Jean-Yves CHAGNON, Examineur
M. Pascal MARCHAND, Examineur
Mme Sonia HARRATI, Directrice de thèse
M. David VAVASSORI, Co-directeur de thèse

Université Toulouse 2-Jean Jaurès
Laboratoire LCPI

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité : Psychologie

Clinique des adolescents victimes de cyber-
violences : le lien victime/auteur comme
actualisation d'une position victimale

Marie COLIN

Présentée et soutenue publiquement
Le 23 Septembre 2022

Thèse dirigée par

Sonia HARRATI - Professeure des Universités en Psychologie Clinique et
Psychocriminologie clinique, Université Toulouse II Jean Jaurès

David VAVASSORI - Professeur des Universités en Psychologie Clinique
et Psychopathologie, Université Toulouse II Jean Jaurès

Jury

M. Daniel DERIVOIS, Rapporteur, Professeur des Universités en
Psychologie Clinique et Psychopathologie, Université de Bourgogne Franche-Comté

Mme Astrid HIRSCHMANN, Rapporteur, Professeure des
Universités en Psychologie Clinique et Psychopathologique

Mme Maria Teresa REBELO, Examinatrice, Maître de Conférence en
Psychologie Clinique et Psychopathologie à l'Université de Rouen

M. Jean-Yves CHAGNON, Examinateur, Professeur des Universités en
Psychologie Clinique et Psychopathologie, Université Paris Descartes

M. Pascal MARCHAND, Examinateur, Professeur des Universités en
Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse III Paul
Sabatier

A Léo, Charlotte, Elise,

Mes neveux d'amour,

La CLE de ce travail,

Mes petits rayons de soleil au quotidien

Je vous aime.

Remerciements

Je tiens à remercier mes deux directeurs de thèse, **Sonia Harrati** et **David Vavassori**, pour m'avoir accompagné et conseillé tout au long de ce travail de thèse. Je vous remercie de votre confiance depuis mon Master 1 et pour m'avoir emmenée jusqu'à la présentation de mon travail de Doctorat.

Je remercie également **Astrid Hirschelmann**, **Maria-Teresa Rebelo**, **Jean-Yves Chagnon**, **Daniel Derivois** et **Pascal Marchand** d'avoir accepté de siéger dans mon jury. J'espère que ce travail sera à la hauteur de vos attentes.

Merci à **Franky**, **Genny** et **Destiny** d'avoir accepté de participer à cette recherche.

Je remercie tout particulièrement **ma famille** sans qui ce travail n'aurait pas pu aboutir. Merci d'avoir enduré avec moi ces années de travail ! Et surtout de m'avoir supportée dans les moments les plus durs. Je peux maintenant vous le dire, c'est fini !

À mon chéri, **Mathieu**, qui a supporté mon stress et mes élaborations nocturnes, ça y est tu as enfin un peu de répit !

À mes amies et collègues qui ont su supporter ce travail. Ma Dream Team. Merci **Kate** et **Carine** d'avoir su être là quand il le fallait, n'était-ce qu'au détour d'un café ou d'un appel.

Merci à **Marie-Line** d'avoir su tenir mes angoisses, à moi maintenant de tenir les tiennes à plein temps !

Merci à **Manon**, tes mots crus n'ont eu d'égal que ton amitié, je te dois un convoi entier de ta boisson préférée !

Merci à **Mylène**, malgré la distance tu as su être là quand c'était le chaos dans ma tête.

Merci à tous les doctorants du labo, c'est grâce à vous que ce travail a pu se faire dans d'aussi belles conditions. Et merci à ceux que je ne peux citer ici, votre soutien a été précieux !

Sommaire

INTRODUCTION	13
1. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	17
1.1. ADOLESCENCE : DEFINITION, PROCESSUS ET ENJEUX	19
1.1.1. L'adolescence dans l'histoire	20
1.1.2. Métapsychologie de l'adolescence – de l'adolescence à la post-adolescence contemporaine	22
1.1.3. Conception de l'adolescence contemporaine et de la post- adolescence.....	26
1.1.4. La métamorphose paradoxale adolescente	28
1.1.5. Le sens de la transgression à l'adolescence	29
1.1.5.1. <i>La transgression adolescente comme mise à l'épreuve des</i> <i>limites ?</i>	29
1.1.5.2. <i>Le processus de déliaison comme appropriation subjective à</i> <i>l'adolescence</i>	32
1.1.5.3. Le paradoxe de la violence subie à l'adolescence	35
1.1.5.3.1. Agir adolescent et vulnérabilité adolescente	35
1.1.5.3.2. Le corps dans l'agir adolescent	37
1.1.5.4. <i>Processus adolescent, « virtualescence » et violence virtuelle</i>	38
1.1.6. Enjeux psychiques de l'adolescence dans le virtuel : Un troisième monde virtuel, entre l'internalité et l'externalité adolescente	39
1.2. CLINIQUE DU VIRTUEL NUMERIQUE	43
1.2.1. Définition du cyberespace.....	43
1.2.2. Cyberespace et réalité virtuelle.....	45
1.2.3. Le virtuel : définition(s).....	46
1.2.4. Transition du virtuel psychique au virtuel numérique par l'anticipation	48
1.2.5. Caractéristiques de l'interaction dans le cyberespace	51
1.2.5.1. La nouvelle possibilité d'échange	52
1.2.5.2. <i>Le rythme de communication</i>	52
1.2.5.3. <i>Identité et invisibilité</i>	53
1.2.5.4. L'anonymat	54
1.2.6. Le virtuel : entre rêve, rêvasserie et imagination.....	55

1.2.7. Le virtuel : un nouveau monde entre empathie et illusion.	56
1.2.8. Virtuel et sexualité.....	57
1.2.9. Virtuel et immersion.....	58
1.2.10. Virtuel, Moi et autrui.....	59
1.2.11. Virtuel et narcissisme	60
1.2.12. Virtuel et angoisse	62
1.2.13. Virtuel et désinhibition	62
1.2.14. Virtuel et identité	63
1.2.15. Virtuel et conflit.....	64
1.2.16. La dépendance adolescente au virtuel, entre dépendance à l'objet et dépendance par l'objet	65
1.3. VIOLENCE SUBIE ET CYBER-VIOLENCE, UNE CONSTRUCTION CLINIQUE.....	68
1.3.1. Conflictualité, Violence et Agression.....	69
1.3.1.1. <i>Conflictualité adolescente : une violence pubertaire</i>	69
1.3.1.2. <i>Agressivité, Agression, et Violence Fondamentale</i>	71
1.3.1.3. <i>Pulsion et destructivité</i>	74
1.3.2. De la violence morale aux violences postmodernes.....	75
1.3.2.1. <i>Violence morale</i>	76
1.3.2.2. <i>Les violences postmodernes, Postmodernité et déclin du surmoi dans la violence froide</i>	77
1.3.3. De la violence interne à la cyber-violence	79
1.3.3.1. <i>Essai de définition des cyber-violences</i>	79
1.3.3.1.1. Définition juridique des cyber-violences.....	79
1.3.3.1.2. Plusieurs définitions pour un même phénomène	82
1.3.3.2. <i>Problème de consensus des définitions</i>	84
1.3.3.3. <i>Caractéristiques de la cyber-violence</i>	85
1.3.3.4. <i>Les différentes formes de cyber-violences</i>	87
1.3.3.4.1. La cyber-violence directe	88
1.3.3.4.2. La cyber-violence indirecte.....	89
1.3.3.5. <i>De la conflictualité adolescente à la cyber-violence</i>	90
1.3.4. Clinique de la Cyber-violence : essai de proposition.....	91
1.3.4.1. La cyber-violence au regard de l'agir violent adolescent	91
1.3.4.2. <i>La place du corps dans la cyber-violence</i>	93
1.3.5. La cyber-violence, la rencontre de deux espaces psychiques?.....	95
1.3.5.1. <i>Le lien victime/auteur, une relation miroir ?</i>	96
1.3.5.2. <i>Le paradoxe du lien victime/auteur de cyber-violences</i>	97

1.4. D'UNE LECTURE INTRAPSYCHIQUE DE L'ACTE SUBI A UNE LECTURE PSYCHODYNAMIQUE INTERSUBJECTIVE	100
1.4.1. Le traumatisme psychique	100
1.4.1.1. <i>Le conflit, le trauma : une différenciation terminologique</i>	101
1.4.1.2. Quelques points de l'histoire du trauma, de Freud à aujourd'hui	102
1.4.1.3. <i>Caractéristiques cliniques du traumatisme</i>	103
1.4.1.4. <i>Le traumatisme psychique en deux temps</i>	105
1.4.1.4.1. <i>Le noyau chaud et le noyau froid</i>	106
1.4.1.4.2. <i>Le trauma dans la clinique contemporaine : Traumatismes primaire et secondaire</i>	107
<i>Différenciation terminologique</i>	107
<i>Les deux types de traumatisme : Primaire et Secondaire</i>	107
<i>Les traumatismes primaires</i>	108
<i>Les traumatismes secondaires : Entre fantasme et désir</i>	108
<i>Entre désorganisation et étayage narcissique</i>	108
1.4.1.5. Le psychotraumatisme et la question de l'effraction psychique	109
1.4.1.6. <i>Le traumatisme psychique précoce</i>	110
1.4.2. La victime, entre trauma et répétition?	112
1.4.2.1. <i>Victime, victimé, position victimale, une construction subjective?</i>	113
1.4.2.2. <i>La répétition, entre retour du même et élaboration</i>	115
1.4.2.3. <i>La victime adolescente de cyber-violences</i>	118
1.4.2.4. <i>La victime, de la tragédie au drame</i>	119
1.4.3. L'auteur de cyber-violence, un agresseur en proie à ses propres traumatismes?	120
1.4.4. Intérêt d'une double lecture	123
1.4.5. Dynamique du lien entre la victime et l'auteur de cyber-violence	128
1.4.5.1. <i>De la notion de victime à la construction de la position victimale</i>	128
1.4.5.2. Dimension du lien Victime/Auteur, une rencontre par l'acte cyber-violent	130
1.4.6. La cyber-violence : entre relation d'emprise et de dépendance?	133
1.4.6.1. De l'emprise de l'auteur à la dépendance de la victime	134
1.4.6.2. <i>Le paradoxe du lien dans les cyber-violences</i>	138
1.4.7. L'après-coup des cyber-violences : de la réparation à la représentation.	143
1.4.7.1. Trace de l'auteur sur la victime	143
1.4.7.2. <i>Le travail psychique de la victime (Pignol, 2011)</i>	143

1.5. CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	150
2. MÉTHODOLOGIE.....	153
2.1. PROBLEMATIQUE	155
2.2. PROTOCOLE DE RECHERCHE	161
2.2.1. Intérêt d'une recherche qualitative pour l'étude des cyber- violences subies.....	161
2.2.2. Méthodologie : de l'analyse lexicographique à l'analyse clinique	162
2.2.3. Population et terrain de recherche	164
2.2.4. Présentation des outils soutenant l'analyse clinique	165
2.2.4.1. <i>Première phase de la recherche</i>	165
2.2.4.1.1. Présentation de l'outil pour l'analyse lexicographique	165
2.2.4.1.2. Méthode d'analyse du logiciel	166
2.2.4.2. <i>Seconde phase de la recherche</i>	167
2.2.4.2.1. Entretien non directif de recherche.....	167
2.2.4.2.2. Présentation des tests projectifs	170
2.2.4.2.3. Le Make A Picture Story Test	170
2.2.4.2.4. Le Rorschach.....	173
2.2.4.2.5. Pertinence de la complémentarité des tests projectifs.....	175
2.2.4.3. <i>Temps d'aménagement de la séparation</i>	179
2.2.5. Déroulement de la recherche	179
2.2.6. Principes d'analyses cliniques	183
2.2.6.1. Principe d'analyse des données textuelles	183
2.2.6.2. Principe d'analyse des données de l'entretien	184
2.2.6.3. Principe d'analyse des données projectives	186
2.2.7. Enjeux éthiques de la recherche auprès de sujets adolescents ayant subi des cyber-violences.....	188
3. RÉSULTATS	191
3.1. RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE	193
3.1.1. Analyse structurale des discours	193
3.1.1.1. <i>Analyse lexicographique</i>	193
3.1.2. Analyse de contenu.....	200
3.1.3. Mise en perspective des résultats lexicographiques	208
3.2. RESULTATS DE LA SECONDE PHASE	210
3.2.1. Le cas Franky.....	210
3.2.1.1. Analyse clinique des données de l'entretien non directif ...	210
3.2.1.2. <i>Analyse clinique des données des méthodes projectives</i> ...	220
3.2.1.2.1. Analyse clinique des données du MAPS	220

3.2.1.2.2. Synthèse de l'Analyse de la feuille de placement des personnages	221
Synthèse de l'Analyse histoire par histoire	221
Analyse Aire par Aire.....	222
Synthèse des données du MAPS.....	225
3.2.1.2.3. Analyse des données du Rorschach.....	227
Analyse du psychogramme	227
Synthèse de l'Analyse structurale et de l'Analyse planche par planche	229
Synthèse des données du Rorschach.....	230
3.2.1.3. <i>Synthèse générale des données cliniques de Franky</i>	232
3.2.2. Le cas Genny.....	235
3.2.2.1. Analyse clinique des données de l'entretien non directif ...	235
3.2.2.2. <i>Analyse clinique des données des méthodes projectives</i> ...	243
3.2.2.2.1. Analyse clinique des données du MAPS.....	243
Synthèse de l'Analyse de la feuille de placement des personnages	245
Synthèse de l'Analyse histoire par histoire	245
Analyse Aire par Aire.....	246
3.2.2.2.2. Synthèse des données du MAPS	249
3.2.2.2.3. Analyse clinique des données du Rorschach	250
Analyse du psychogramme	251
Synthèse de l'Analyse structurale et de l'Analyse planche par planche	252
Synthèse des données du Rorschach.....	253
3.2.2.2.3. <i>Synthèse générale des données cliniques de Genny</i>	254
3.2.3. Le cas Destiny	256
3.2.3.1. Analyse clinique des données de l'entretien non directif ...	256
3.2.3.2. <i>Analyse clinique des données des méthodes projectives</i> ...	263
3.2.3.2.1. Analyse clinique des données du MAPS.....	263
3.2.3.2.1.1. Analyse de la feuille de placement des personnages ..	264
3.2.3.2.1.2. Analyse histoire par histoire.....	265
3.2.3.2.2. Analyse Aire par Aire	266
3.2.3.2.1.3. Synthèse des données du MAPS	269
3.2.3.2.2. <i>Analyse clinique des données du Rorschach</i>	270
3.2.3.2.2.1. Analyse du psychogramme	270
3.2.3.2.2.2. Analyse structurale et Planche par Planche	271
3.2.3.2.2.3. Synthèse des données du Rorschach	272
3.2.3.2.3. <i>Synthèse générale des données cliniques de Destiny</i>	273
3.3. SYNTHÈSE DES RESULTATS	277
3.3.1. Adolescence, pubertaire et virtuel	277
3.3.2. Dynamique intersubjective, corps et projection	278
3.3.3. Limites, temporalité et répétition traumatique.....	279
3.3.4. Lien à l'agresseur, position victimale et actualisation	280
4. DISCUSSION	283
4.1. RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS ET HYPOTHESES	285

4.2. DISCUSSION THEORIQUE	290
4.2.1. La question terminologique	290
4.2.2. La question de l'usage des technologies de l'information et de la communication	292
4.2.3. Le lien victime/auteur et la question de l'identité victimale 	295
4.3. DISCUSSION METHODOLOGIQUE	297
4.3.1. La question des témoignages et du numérique	297
4.3.2. La question de la rencontre	298
4.3.3. La question des tests projectifs chez la victime adolescente	300
4.4. DISCUSSION CLINIQUE	301
4.4.1. La question des liens intrafamiliaux et de leurs actualisations par le virtuel.....	301
4.4.2. La question de la (con) fusion des limites Moi/autre, réel/virtuel.....	302
4.4.3. La question du trauma et du positionnement victimal	304
4.4.4. La question de l'investissement dans le lien à l'auteur	307
4.5. PERSPECTIVES : CLINIQUE/SCIENTIFIQUE.....	309
5. CONCLUSION	313
6. BIBLIOGRAPHIE	319
7. INDEX THEMATIQUE	347
8. INDEX ONOMASTIQUE	351

INTRODUCTION

Nous pouvons recenser environ 4,2 milliards d'internautes à travers le monde, soit environ 53,6 % de la population mondiale. Sur ces chiffres, il y a 4,15 milliards d'internautes qui se connectent à un média social, quel qu'il soit. En moyenne, les internautes ont 8,4 comptes sur les plateformes à disposition, dont 6,8 pour les utilisateurs français. Les adolescents d'aujourd'hui représentent la première génération à être née dans l'immersion totale du virtuel. Ils évoluent dans une nouvelle configuration sociale, un nouvel environnement, au rythme de l'évolution technologique, à la fois dans notre réalité et dans celle du virtuel.

Les adolescents sont immergés totalement dans ce monde numérique, communiquant avec les autres grâce à celui-ci, et exposant une part de soi. Le processus adolescent doit ainsi être saisi au regard de ce nouveau prisme qu'est le virtuel. La lecture clinique que nous pouvons en faire se saisira de la lunette sociétale dans laquelle le sujet est immergé.

Depuis les années 90, avec l'arrivée innovante d'internet, plusieurs formes de communication se sont vues se développer, ainsi que de nouvelles formes de violences : **la cyber-violence**, une forme de violence psychologique teintée de virtualisation. Rendue tristement connue par le suicide de nombreux jeunes adolescents, et plus récemment par le procès des cyber-harceleurs de la jeune Mila, cette violence croît exponentiellement chez ces nouvelles générations.

Lors de cette affaire judiciaire, il a été soulevé le fait que l'adolescente n'ait pas quitté les réseaux sociaux tout de suite, malgré les menaces proférées. Cette thèse se veut d'offrir une étude qui part du constat indéniable, base de notre question de recherche : pourquoi les victimes de cyber-violences ne quittent-elles pas les réseaux sociaux ?

Les principales études parlant des cyber-violences sont outre-Atlantique, et s'intéressent en particulier aux cyber-harceleurs. Nous soulevons l'originalité de notre recherche qui s'intéresse aux enjeux et processus psychologiques qui entrent en ligne de compte chez le sujet victime adolescent. Nous exposerons au travers de notre clinique les mécanismes sous-jacents au processus victimal au sein des cyber-violences. Nous nous intéresserons au rôle que vient jouer le virtuel, notion que nous définirons par la suite, dans les cyber-violences. Faire appel à ce média n'est pas anodin et peut agir sur les processus psychiques des adolescents pendant l'acte subi de cyber-violence. Plus qu'un simple intermédiaire, le virtuel pourrait être considéré comme un outil du mode opératoire propre aux cyber-violences.

Ce travail s'inscrit dans une continuité de nos travaux de Master, qui formeront la base clinique sur laquelle nous nous appuierons, notamment au travers des cas de nos recherches concernant les victimes de cyber-violences.

Nous nous inscrivons dans une démarche clinique, en nous appuyant sur la complexité et la richesse du fonctionnement psychique adolescent, sous-tendue

par des apports théoriques en psycho-criminologie clinique afin de nous intéresser aux sujets victimes pris dans un scénario de cyber-violence avec les auteurs.

Cette thèse s'intéressera à l'angle victimologique adolescent, où nous étudierons le rapport victime/auteur afin de saisir la construction victimale adolescente. L'auteur sera convoqué au regard de cette dynamique relationnelle.

Notre revue de littérature se composera ainsi de cinq parties :

-La clinique du processus adolescent : Nous ferons un état des lieux de la littérature sur le fonctionnement adolescent, pour en venir à une compréhension contemporaine de ce processus.

-La clinique du virtuel numérique : Nous construirons cette partie afin d'éclairer le lecteur sur les rapports complexes entre la psyché adolescente et le monde virtuel. Nous nous intéresserons au rapport entre l'humain et l'ordinateur, afin de saisir les enjeux chez les sujets adolescents et le fonctionnement du virtuel numérique. Cette partie se situera dans l'entre-deux du virtuel psychique et du virtuel numérique afin de saisir l'inscription de l'adolescent dans ce monde numérique.

-La construction clinique de la cyber-violence : De la définition des violences morales, nous mettrons en évidence une construction clinique de la cyber-violence au regard du lien victime/auteur. Nous étayerons notre proposition d'apport définitionnel sur les violences postmodernes ainsi que d'apports sur l'agir violent adolescent afin de pouvoir avoir une perception globale de ce phénomène.

-La lecture psychodynamique du lien victime/auteur : Nous aborderons dans cette partie le traumatisme psychique au regard de la construction victimale. De ces apports, nous mettrons en évidence la dynamique victime/auteur de cyber-violences et ses enjeux. L'objectif de cette partie est de saisir l'enjeu paradoxal de ce lien et ses processus sous-jacents.

Nous en viendrons à problématiser l'objectif de notre recherche : **comment s'élabore la position victimale adolescente dans le lien à l'auteur de cyber-violences ?**

Suite à cela, nous avons construit notre méthodologie en deux phases :

-Une première phase d'analyse lexicographique : nous analyserons un recueil de 19 témoignages de victimes adolescentes de cyber-violences grâce à un logiciel d'analyse de données textuelles. Nous en déduisons ainsi des hypothèses cliniques qui viendront en complément de notre analyse des entretiens de recherche.

-Une seconde phase d'analyse des données de nos sujets : nous avons rencontré 3 sujets adolescents victimes de cyber-violences qui ont été soumis à un protocole triangulé par un entretien non directif de recherche, les tests projectifs du MAPS et du Rorschach.

Nous en venons ainsi à la partie de nos résultats : elle sera construite en suivant l'ordre méthodologique adopté. Nous présenterons les résultats de notre analyse lexicographique en suivant le modèle proposé par l'outil d'analyse. Les résultats de nos rencontres avec les victimes seront organisés par sujets. Il sera présenté au sein de ces parties les différents résultats du protocole, les résultats à l'entretien non directif de recherche, au MAPS puis au Rorschach.

Enfin, nous discuterons nos résultats sous trois angles, une discussion théorique, méthodologique et clinique.

1.
REVUE DE LA LITTÉRATURE

1.1. ADOLESCENCE : DEFINITION, PROCESSUS ET ENJEUX

L'adolescence est connue comme étant ce passage entre l'enfance et l'âge adulte. Il survient après le temps de latence, qui est un temps nécessaire à l'intégration d'éléments psychiques (Pelladeau et Chagnon, 2015). Le processus adolescent réinvestit ces éléments, et pourrait notamment permettre à l'adolescent de retrouver l'aspect fantasmatique infantile afin de poursuivre le travail identificatoire (Chagnon, 2009).

Cette période particulière du développement évolue conjointement avec les avancées technologiques. Comme le souligne Braconnier (2009), l'adolescent est directement connecté à la société. Sa connaissance de lui-même est conditionnée par l'image sociale et par celle que peuvent lui renvoyer ses pairs.

Au vu des avancées technologiques actuelles, nous pouvons souligner que l'image de l'adolescent est perçue via le prisme des réseaux sociaux. Les adolescents sont imprégnés des avancées technologiques, ils ont évolué et grandi avec celles-ci selon Marty (2013). Ce dernier se questionne sur les effets de la technologie sur la santé des adolescents et se demande d'où provient cet engouement pour ce monde chez les jeunes. Nous pouvons quant à nous questionner les effets du virtuel sur le psychisme des adolescents.

Nous nous efforcerons dans cette partie de faire une lecture du processus adolescent au travers du prisme du virtuel et de ses influences.

Le processus adolescent est un passage dont la fonction est d'élaborer l'effraction pubertaire traumatique : ce qui a pu blesser, attaquer, effracter le Moi, cette menace pouvant provenir du dedans comme du dehors (Chagnon, Houssier, 2021). C'est une « inquiétante étrangeté » au sens de Freud (1919) que doit alors traverser l'adolescent, dans un travail d'après-coup d'élaboration de l'effraction traumatique.

Blos (1962) parle de l'adolescence, et notamment de sa définition, qui reste encore à ce jour floue et incertaine quant à la place de l'adolescent dans la société : « Il n'existe toujours pas dans la société occidentale de convention sociale quant à l'âge auquel un individu cesse d'être un enfant, ou cesse d'être un adolescent pour devenir un adulte. La définition de la maturité en termes d'âge a varié selon les époques et varie encore aujourd'hui selon les lieux. L'adolescence est comprise ici comme la somme résultante de toutes les tentatives d'accommodation à l'état de puberté, au nouvel ensemble de conditions internes et externes, endogènes et exogènes, qui s'imposent à l'individu. »

En ce sens, le but de l'adolescent est de maintenir ou de rétablir un équilibre psychique qui est potentiellement menacé par la crise pubertaire imminente. Cette crise vient mettre en avant le conflit interne adolescent.

Mais avant tout, reprenons tout d'abord le concept adolescent d'un point de vue historique.

1.1.1. **L'adolescence dans l'histoire**

Le concept adolescent est un concept qui a été étudié tant du point de vue de la rupture pulsionnelle que du point de vue d'une continuité développementale. Avant de pouvoir penser le concept adolescent pour notre propos, il nous faut comprendre de quelle notion adolescente nous parlons. Que veut-dire être un adolescent aujourd'hui ? Comment s'est construit ce concept et quelle incidence a « l'adolescent d'hier » sur « l'adolescent aujourd'hui » ?

Nous nous appuyerons pour cette partie sur les travaux de Stassart (1988) sur l'adolescence et l'émergence historico-sociale de ce concept. Nous pouvons retrouver le culte de l'éphèbe, un jeune garçon arrivé à l'âge de la puberté, dans les civilisations gréco-romaines. Pendant le siècle d'or de ces civilisations, la jeunesse était porteuse d'espoir et de progrès. L'« adolescens », dit Stassart en paraphrasant Freud (1913), est le père de « l'adultus », celui qui grandit face à celui qui a cessé de croître. Cette phrase se retrouve chez William Wordsworth, un philosophe en 1802.

Puis, pendant quelques siècles, l'âge adolescent a disparu. Le modèle sociétal archaïque réduit l'âge adolescent à son expression la plus simple, se concentrant ainsi sur l'âge du travail. Suite à l'évolution du modèle sociétal, le focus adolescent prend plus de place pour ensuite se repositionner sur l'âge de l'enfance. Au XIXe siècle, l'enfant occupe une place importante, pour ne pas dire l'enfant roi. C'est grâce à ce passage dans l'histoire que nous avons pu profiter des avancées en psychanalyse sur le complexe d'Œdipe. Les sociétés se sont ensuite attardées à mettre en place un modèle initiatique pour accompagner les transformations et réalisations de cet âge adolescent. Jeammet (1994) souligne une similitude entre les rites archaïques et la période adolescente, comme elle est considérée de nos jours. Au premier abord, un rite qui propulse l'enfant dans l'âge adulte et une société qui allonge le temps de l'adolescence (allongement des années d'études, dépendance financière et logistique aux parents) n'ont rien en commun, et pourtant Jeammet met en avant la notion de trouble comme mythe personnel. Dans la culture contemporaine, le jeune qui n'est pas dans les conduites normées est considéré comme « malade », ou tout du moins comme un individu pathologique. L'évolution

de la société semble favoriser l'émergence de ces troubles au sens sociétal, par l'accroissement des exigences de performances, le « toujours plus » demandé. Il semble que le passage de l'enfance à l'adolescence est concomitant au déplacement du conflit de l'espace interne à l'espace externe. Le conflit semble se déplacer de l'intrasubjectif sur l'intersubjectif, sur une problématique du lien à l'autre.

Brusset (dans Lebovici, 1985) rappelle que certains rites de passage dans notre société prennent une valeur symbolique d'un rite initiatique pour le passage de l'enfance vers l'âge adulte. C'est également lors de ces rites que l'adolescent forge son mythe interne, et construit son expérience. Ce n'est pas sans rappeler l'élaboration du pubertaire propre à cet âge. Stassart (1985) complète son propos : les rites, en plus d'amener l'enfant dans son prochain âge, ont pour but de l'introduire dans l'âge adulte ; ce n'est plus un enfant, et pas encore un adulte. Ils sont également présents pour aider l'adolescent à se détacher de sa famille, à s'individualiser, à sortir du groupe pour devenir un individu à part entière.

Nous pouvons également revenir sur Freud et son travail sur le complexe d'Œdipe et l'angoisse de castration. Ces travaux ont notamment amené à penser le parricide et l'interdit de l'inceste, base du refoulement œdipien qui serait le principe de chaque individu dans chaque civilisation. Marie Delcourt (1944) met également en exergue, lors de ses études sur les mythes, le conflit entre le groupe et le sujet, le type clanique contre le type individualiste. Cela amène Stassart à faire le lien avec la thèse de Goux (1990). Ce dernier lie les rites du pubertaire avec le rite d'intronisation mis en avant dans le mythe œdipien. Ce rite permet l'accès à la différenciation des sexes, des générations, la répartition des rôles et des fonctions de chacun.

L'adolescence est comprise comme le temps de la relecture de l'Œdipe. De cette « crise » est censé émerger l'adulte qui a accompli le deuil des imagos parentales, construit une identité stable, en somme une construction individuelle.

Le Breton (2016) parle d'une évolution du concept adolescent, mais également une évolution du concept de famille. Il relève notamment les familles recomposées, les divorces, l'introduction de nouveaux membres dans la famille, les conflits intra-parentaux post-séparation. Les impasses narcissiques parentales enferment les enfants dans des rouages rigides où leur développement s'en trouvent entravés. Ajouté à cela, Le Breton relève une rupture des générations multifactorielle : l'âge avancé des parents, l'absence de besoin de maintenir une filiation... Le rapport d'autorité semble se renverser, l'adulte pouvant éprouver une certaine difficulté à maintenir un lien. Le Breton précise que l'adulte d'aujourd'hui semble considérer l'adolescent comme un adulte à part entière, et ainsi se décharger d'une obligation de filiation. L'adolescent peut alors se sentir

hors de toute filiation, et habité par le besoin de recréer ces liens dans une communauté. Le cadre familial, toujours selon l'auteur, n'est plus aussi contenant et rassurant que pour les anciennes générations. Cela semble avoir pour effet sur l'adolescent de faire entrer l'adolescent dans le processus de séparation-individuation plus précocement sans avoir d'assises internes stables. Le passage adolescent semble interdépendant de la capacité des parents et de la qualité des liens intrafamiliaux. Ce temps est plus ou moins long en fonction des conditions environnementales. Le Breton qualifie ce temps comme un temps en suspension où le devenir adulte n'est plus soumis à un rituel. Cette traversée est conditionnée par leurs histoires, leurs conditions environnementales, ainsi que leurs conditions affectives. La durée de cette traversée s'allonge ces dernières années, notamment depuis l'apparition d'internet.

Nous pouvons donc conclure cette partie en retenant trois grands temps dans l'histoire de l'adolescence :

- La mise en place des rites pour exprimer le passage de l'enfance à l'âge adulte dans l'antiquité.
- La construction du temps adolescent afin de permettre l'élaboration d'un individu stable et efficient dans les temps plus contemporains.
- L'allongement du temps de l'adolescence en post-adolescence dans notre société post-contemporaine, comme nous l'aborderons dans le prochain chapitre.

Nous reprendrons dans la prochaine partie les concepts psychologiques de l'adolescence et de la post-adolescence avant de penser plus particulièrement le concept d'adolescence contemporaine. Il nous faudrait comprendre pour la suite plus largement les processus adolescents. Stassart (1995) s'essaye à une métapsychologie de l'adolescence en s'appuyant sur les recherches qui ont été faites jusqu'à sa proposition et en pose les bases. Nous en exposerons les principaux concepts en vue de faire le lien avec l'adolescent contemporain et son inscription dans la société actuelle, comprenant les nouvelles technologies à sa portée.

1.1.2. **Métapsychologie de l'adolescence** – de l'adolescence à la post-adolescence contemporaine

Stassart (1995) reprend Freud (1905) et sa conception de l'adolescence pour décrire ce qu'est la quête de la recherche de l'objet qui est propre à tout adolescent. La définition de cet objet pour l'adolescent est sous-tendue par la répétition du conflit œdipien à l'adolescence, ainsi définie par la poussée génitale du pubertaire.

L'adolescent est en quête de l'objet génital. Ces transformations amènent à penser « la conquête de la génitalité » selon Marty (2002). Le but n'est plus retourné sur soi, mais sur l'autre. C'est l'instant de la rupture entre l'objet introjecté et la réalité de l'objet qui est en dehors de lui et dont il ne fait pas partie. Cette séparation rend la période adolescente très douloureuse, une phase intense de reviviscence des fantasmes infantiles que l'individu vivra dans l'après-coup, troublé de cette intensité. Freud souligne que le désir primaire, originel, est incestueux, car le premier objet d'amour est le sein maternel. L'adolescent cherche dans l'objet cette notion presque nostalgique de bonheur qu'il avait étant enfant dans ce réel incestuel, mais cela est générateur d'angoisses pour lui. L'angoisse de castration et l'angoisse de séparation sont étroitement en rapport avec l'angoisse de morcellement et de dépersonnalisation qui menacent la construction adolescente. Marty (2011) souligne l'importance d'une conceptualisation psychopathologique propre de l'adolescence qui vient compléter la réflexion proposée par Stassart (1995). Cette dernière évoque l'utilisation adolescente du « retour à l'Œdipe plutôt qu'un recours à l'Œdipe comme si beaucoup d'adolescents utilisaient la dramatique œdipienne pour se défendre d'un plongeon dans le monde des angoisses archaïques de fusion et de morcellement ». Freud a mis en avant la problématique propre de l'adolescent, le cheminement menant à l'élaboration psychique du conflit œdipien et des compulsions incestueuses revivifiées dans l'imaginaire. Chagnon (2000) souligne par ailleurs que le travail psychique de l'adolescent l'amène à penser le renoncement de l'objet incestueux.

Le rôle adolescent est orienté autour de deux tâches. Dans un premier temps, l'adolescent doit se résigner à abandonner la jouissance incestueuse infantile par le deuil des imagos parentales et de sa toute-puissance primitive. Dans un second temps, il doit construire son identité propre, impliquant pour cela de se détacher de ses parents pour construire sa propre subjectivité et non plus être dans cette fusion infantile. Ces tâches déterminent le processus adolescent, et sont le noyau de la crise identitaire à laquelle doit faire face l'individu.

Stassart (1995) souligne dans sa métapsychologie de l'adolescent que la plupart des auteurs, d'orientation psychanalytique ou non, s'accordent à reconnaître un caractère polymorphe de l'adolescence. Le narcissisme étant mis à mal, l'adolescent est extrêmement sensible à l'environnement qui l'entoure, et se raccroche à des supports dans un mouvement de dépendance, nous pensons ici à ses parents en tout premier lieu. Il les investit autant qu'il les rejette. L'identité adolescente étant en cours de construction, celle-ci ne peut se fixer entre le surmoi préalablement établi et l'idéal du Moi attendant des modèles auxquels se raccrocher. Le travail identificatoire est possible par ce rapproché temporaire possible aux objets archaïques infantiles (Chagnon, 2009). L'adolescent essaye de

reconnaître et d'occuper ses propres limites. Par exemple une adolescente rencontrée au cours de nos recherches antérieures investissait sur un fonctionnement état limite le monde virtuel, se raccrochant à ce qu'elle pourrait être, son Idéal du Moi, et non ce qu'elle était, une adolescente. Son identité étant encore fluctuante, l'investissement dans sa construction d'un idéal virtuel lui était plus supportable que d'éprouver ce qu'elle était.

Pour Kestemberg (1962), l'adolescent ne peut se définir que dans la négation, il n'est pas un adulte ni un enfant, il n'est ni l'un ni l'autre. Ce travail en négatif n'est pas sans rappeler le processus de latence dans son aspect de désinvestissement des processus libidinaux (Marty, 1998 ; Chagnon, 2002). L'adolescent ne peut se définir clairement, ce qui amène à ce conflit identificatoire complexe auquel il doit faire face. Kestemberg (1962) nous fait aussi part de la temporalité adolescente. Nous savons que la période adolescente commence lors de la poussée pubertaire qui projette le sujet dans cette période. Nous ne savons pas en revanche quand finit cette période, il n'y a pas de bornage final.

La période adolescente n'est pas bornée : nous ne pouvons mettre d'âge précis sur la période adolescente, nous pouvons même aller plus loin en proposant que l'adolescence est subjective, chacun vivant son adolescence d'une manière différente d'un autre. Pour exemple, la religion juive possède un passage à l'âge adulte marqué, la « barmitsva » qui vient en cela mettre de côté la période adolescente, instaurant de fait une « maturité religieuse » chez les jeunes garçons. De même que pour plusieurs tribus, le passage par l'adolescence n'existe pas. Dans notre société occidentale, l'adolescence est reconnue comme étant la période d'environ 11-13 ans jusqu'à 18 ans, âge de la majorité légale. Or, nous pouvons soulever que ces bornes sont fluctuantes et qu'un jeune peut se sentir et se définir comme adolescent jusqu'après l'âge légal de majorité, comme nous le développerons par la suite dans ce que nous appellerons la « post-adolescence ». Les limites de cette période sont floues, ce qui ne conforte pas l'adolescent dans sa définition de lui-même.

Winnicott (1960) aborde le polymorphisme adolescent. Le sujet ne peut pas accepter les compromis du fait de son combat identitaire, et la stabilité que cela engendrerait ne pourrait pas réguler sa conflictualité psychique ainsi que le trop-plein de pulsions qui en résulte. Ce combat se refuse à une solution stable, car il doit être mené à bien pour construire l'adolescent. C'est une lutte économique qu'il doit accomplir. Braconnier (2009) parle de résistances paradoxales aux changements, où l'adolescent se sent menacé par ce qu'il désire le plus, dans un mouvement de détachement aux imagos parentales. Ce dernier conduit à une certaine dysphorie très labile, sous-tendue par ce travail de deuil trop violent que doit résoudre l'adolescent. En mouvement contraire à ce deuil vient s'ajouter

l'auto-inflation narcissique, mêlant « l'exaltation mégalomaniacale chaotiquement à la dysphorie du deuil » (Stassart, 1995). C'est un point culminant qui se traduit par le courant terme « crise d'adolescence ».

Pour revenir sur l'adolescence et ses conflits, nous pouvons situer l'objet central comme étant le corps. C'est le moment du développement où le corps joue un rôle important, car il est bouleversé par tous les changements s'opérant. En effet il révèle les bouleversements psychophysiologiques auxquels doit faire face l'adolescent, il est à la fois le représentant de son Moi interne, tout en étant dans le monde externe. Il fait figure de double statut d'appartenance. Pour citer Stassart (1995) : « Il peut aussi bien devenir le représentant privilégié du Moi, comme dans les perversions narcissiques, qu'être perçu comme un corps étranger ou étrange, non reconnu par la psyché, comme c'est le cas dans la schizophrénie et, dans une moindre mesure, dans la névrose, ou bien encore devenir l'objet de manipulations et de traitements expérimentaux où le sujet risque littéralement sa peau ». Le corps est le centre du conflit adolescent. Ladame (1991) explique l'adolescence d'un point de vue psychodynamique. L'adolescent réaménagerait la distance par rapport aux objets infantiles, l'investissement libidinal est recalculé en fonction du type de réaménagement qui s'opère. Ces objets peuvent être compris entre l'espace psychique et l'espace de réalité, donc entre l'interne et l'externe. Ladame (1991) considère l'adolescent entre le rêve, l'inanimé, et l'action, l'animé, car pris entre deux investissements libidinaux. Le changement s'opérant s'explique par la libération des tensions dans l'externe, car l'appareil psychique ne peut pas les penser. Cette extériorisation des conflits n'est pas en opposition avec un échec de mentalisation, mais c'est une poursuite du travail d'élaboration psychique en action. De même, le recours à la fantasmagorie et à la rêverie correspond à des formes d'aménagement du conflit, pareillement à l'agir. La distinction est faite, l'action actualise l'élaboration psychique, il y a un déplacement vers le but et l'objet de la pulsion, tandis que l'agir est une manifestation par le passage à l'acte dans l'externe ou dans la rêverie, il n'y a pas déplacement vers un but.

Pour réguler la distance psychique par rapport aux objets, Jeammet (1994) avance la notion d'utilisation de l'espace externe. En effet, par ce mouvement d'extériorisation l'adolescent trouve le moyen de figurer et représenter ses contenus intrapsychiques tout en les maîtrisant. L'espace externe est utilisé ici pour maîtriser ses conflits, contrairement au temps qui renvoie à l'attente insupportable propre à cette période, et à la passivité et au manque d'emprise sur le réel. La destruction de l'objet et du Moi menace à l'adolescence, réactivant les angoisses les plus archaïques d'abandon et de séparation, ainsi que de destruction et de morcellement. La symbolisation de ces conflits amènerait à leur résolution.

La conception de l'adolescence contemporaine nous amène à penser la notion de « post-adolescence ». Le bornage adolescent est de plus en plus flou. Rota (1993) considère cette période comme la suite de l'adolescence, correspondant à la période 18-25 ans environ. L'auteur s'appuie sur le fait que les adolescents font généralement des études, ce qui reculerait leur intégration dans l'âge adulte. C'est un paradoxe auquel l'adolescent doit faire face, le besoin d'individuation étant contré par la réalité contemporaine dans laquelle s'inscrit le statut adolescent.

1.1.3. **Conception de l'adolescence** contemporaine et de la post-adolescence

Le Breton (2016) relève qu'Internet et les réseaux virtuels font partie intégrante du quotidien adolescent. Il relève l'hyperconnexion des adolescents et la modification des codes sociaux. Sur ce dernier point, il marque l'obligation d'humour parfois au détriment d'autrui ainsi que le besoin de revendication d'idéaux personnels. L'auteur souligne que les adolescents sont régis par un besoin d'immédiateté et de réponse au désir. L'identité est soumise à la confrontation avec les événements extérieurs, les lois, et les autres (qu'ils soient virtuels ou réels).

Ancrée dans le quotidien des adolescents, l'hypermodernité fait croître l'angoisse selon Ramirez (2013/4), affaiblit les processus symboliques en ne laissant aucun répit aux adolescents, aucun temps pour élaborer leur quête identitaire qu'ils ne travaillent qu'au travers de ces interfaces virtuelles. Ils courent après cette hypermodernité, qui facilite et parfois favorise la montée du passage à l'acte. Marty (2013) propose l'idée que les adolescents se nourrissent de ces avancées technologiques. Ils évoluent conjointement aux avancées du monde qui les entoure. L'auteur avance en cela que l'adolescent pris dans un monde virtuel n'appauvrit pas sa fantasmagorie, mais la renouvelle d'une autre façon. De plus, le narcissisme adolescent étant en pleine élaboration, ce qui se joue dans cette période cruciale avec l'expansion des réseaux sociaux est un besoin d'être vu et reconnu. L'adolescent veut montrer aux autres qu'il est le meilleur, toujours dans le « plus » (plus fort, plus intelligent, celui qui a le plus d'amis...). La frustration est de moins en moins tolérable au Moi adolescent, qui se sent obligé parfois, face à l'impasse de ne pas être le meilleur, de dénigrer les autres pour assouvir son narcissisme.

Passard (2012) pense l'adolescent d'aujourd'hui pris dans cette hypermodernité, une exacerbation de la modernité, une escalade paroxystique où il faut toujours être plus, faire plus, être dans l'excès, dans « l'hyper ». Cet excès de trop serait-il là pour cacher un excès de rien, de vide ? L'auteur nous considère comme étant dans l'ère du vide, pris dans le drame de l'ennui, où l'excès cache notre propre vide. Prenons l'exemple d'une adolescente rencontrée dans nos

recherches antérieures, qui poste des photos d'elle sur plusieurs réseaux sociaux, qui se montre « active » en actualisant ses profils, ses statuts, ses mises à jour, et qui paradoxalement nous dit s'ennuyer. Nous pouvons nous interroger sur la construction identitaire des objets internes adolescents pris dans ce monde virtuel.

Au cœur du virtuel, l'adolescent renouvelle les modalités de mise en lien avec les autres. Passard (2012) avance que l'homme contemporain est « sans lien », il n'y a plus de liens fixes et durables entre les hommes, ceux-ci ne se créent que dans un but précis : atteindre le bonheur. L'homme existe par ses désirs. Or, comme le souligne l'auteur, l'autre interviendrait ici comme un instrument pour le sujet afin d'y accéder. C'est ce qu'appelle Liaudet (2007) « l'impasse narcissique ». Dans notre société actuelle, l'individu ressent qu'il n'est pas indispensable, qu'à tout moment il peut être remplacé, jeté. Passard (2012) rappelle que cette sensation n'est pas sans réactiver chez l'individu un sentiment d'angoisse de perte ainsi qu'un sentiment de solitude. Cette société n'est pas sans risque. En effet, l'une des caractéristiques actuelles est celle de l'image qui surplombe le discours. Marty (2013) propose que l'adolescent confronté à ce monde d'images puisse s'en rendre dépendant, comme si ces nouveaux objets venaient se substituer à ceux de son enfance avec lesquels il n'aurait pas pu faire son deuil. Une adolescente de nos recherches de Master se montre, s'expose, se met en scène par les multiples photos d'elle-même qu'elle poste sur ses profils. Il y a là un besoin de se montrer, un besoin d'être (re) connue. Les photos qu'elle poste mettent en avant un besoin de se montrer, ou plus précisément de montrer une partie de soi modifiée. L'image est imposée à l'individu dans un empêchement de penser. Nous pouvons questionner les limites qui lui sont données pour l'exposition de son image et de soi. L'intime étant banalisé, les limites entre norme et transgression sont toujours plus reculées, voire effacées. Comment l'adolescent s'expose dans cette société ? C'est par exemple le cas avec les réseaux sociaux, où des photos relevant de l'intime sont parfois diffusées, partagées, n'appartenant plus à l'individu duquel elles proviennent. La famille contemporaine n'impose plus ces limites, le filtre entre le socius et l'adolescent est de plus en plus poreux. Lazartigues (2007) parle justement de nouvelles familles où les médias et les écrans (télévision, ordinateur, téléphone portable...) jouent un rôle tiers dans la construction de l'enfant et de l'adolescent, intervenant comme un troisième parent. C'est ce tiers qui vient faire structure dans la construction entre l'espace familial et social ainsi que dans la psyché de l'enfant.

Nous pouvons en venir à questionner la construction des limites internes de l'adolescent et la confusion des mondes entre interne/externe/virtuel. En cette période de changements à la fois psychique et physique, l'adolescent doit reconstruire ses limites au travers de cette métamorphose.

1.1.4. La métamorphose paradoxale adolescente

La période adolescente est un moment crucial pour le développement jusqu'à l'âge adulte. Taborda-Simoes (2005) nous rappelle que la notion d'adolescence repose sur l'idée de changements, profonds et multiples. Le corps adolescent est source de transformations, à la fois physiques (taille, muscle, changements liés à la puberté...) et psychiques (caractères sexuels primaires, secondaires, changements liés au pubertaire...), intervenant sur plusieurs plans (cognitifs, moraux, socioaffectifs, représentation identitaire), et conduisant progressivement à l'autonomisation. Les adolescents rencontrés pendant nos recherches de Master avançaient ressentir des bouleversements qu'ils comparaient à une crise en eux. Le corps change, les représentations du Moi et du non-Moi évoluent, engendrant de multiples bouleversements.

Gutton (2011) parle de paradoxalité de l'illusion pubertaire. En ce sens au sein de l'adolescent existent simultanément l'infantile, déjà présent, et le pubertaire, arrivant progressivement, créant des changements de plus en plus importants, et métamorphosant l'enfant en adulte. Le Moi infantile est submergé par ces changements qui ne sont pas propres à ce Moi, du moins pas encore. L'adolescence peut être considérée comme un temps transitoire.

Cette notion transitoire amène Corcos et Lamas (2016) à penser la période adolescente comme une période au fonctionnement limite. En effet, ils perçoivent une dynamique semblable entre l'état adolescent et les personnalités limites, de par leur fonctionnement et leurs défenses. Ils ne pensent pas cette ressemblance comme figée dans le temps et inéluctable, mais comme évolutive. Le remaniement identitaire adolescent et la défaillance de certains mécanismes de défense amènent le jeune à s'appuyer sur d'autres mécanismes, tels que le clivage ou l'identification projective. Ceux-ci sont semblables aux mécanismes avancés par les pathologies dites limites, qui clivent en « tout bon/tout mauvais », luttent contre un traumatisme primaire, et où la subjectivité est mise à mal, comme pour les adolescents qui sont en plein chamboulement identitaire et où toute leur vie est remise en question. Les mouvements dynamiques opérants semblent conflictuels pour ces deux fonctionnements, tout comme l'organisation mentale, appuyant la ressemblance avancée par les auteurs. Malgré ces mouvements, il ne faut pas oublier que le fonctionnement adolescent est en constante évolution et remanie les limites de l'adolescent.

Cette remise en cause des limites vient questionner le rapport des adolescents au virtuel. La vie psychique s'en trouve métamorphosée, le rapport à soi et à l'autre est transformé. Dans cette période de remise en cause identitaire, couplée à la violence interne pubertaire (Marty, 2013), l'adolescent peut non seulement s'appuyer sur l'autre pour s'étayer, mais également projeter sur l'autre

virtuel une part de soi dans un but de contrôle du Moi. L'autre virtuel deviendrait ainsi une part du Moi, remettant en cause le processus de mise en lien avec l'autre chez l'adolescent.

Cette période marque aussi le moment de l'individuation, l'instant où l'enfant se détache de la dépendance à ses parents pour s'autonomiser. Le lien aux parents se modifie, un lien envers autrui commence à se créer. L'adolescent est dans un processus de dépendance/indépendance à ses parents, à autrui, construisant petit à petit son identité propre, à la fois entre son passé d'enfant qu'il assume et le futur proche d'adulte dans lequel il se projette. L'adolescence est donc une période fragile par définition, une période de remaniements dans laquelle l'adolescent n'est plus enfant, n'est pas encore adulte, et ne sait plus où se positionner. C'est une période complexe, Taborda-Simoes (2005) relève d'ailleurs toute la particularité de ce phénomène crucial au développement, et l'important enjeu sous-tendu par celui-ci. En effet, cette période repose sur les bases de l'enfance, et sur un cadre défini pour maintenir cette période morcelée dans une continuité de développement. Des bases non solides ou un cadre poreux mettraient en danger cette période cruciale. L'adolescent transgressera les règles établies pour tester les limites mises en place par les différentes autorités de sa vie. Cette transgression peut prendre plusieurs formes, notamment la violence et la cyber-violence.

Marty (2001) et Roman & Dumet (2009) parlent de violence à l'extérieur, d'une pulsion expulsée par projection sur l'externe. Dans notre propos, nous pouvons nous questionner par rapport aux cyber-violences et le rapport à l'agir chez l'adolescent victime. Dans quelle mesure l'agir subi peut-il aider au processus de subjectivation adolescent ? Il nous faut d'abord penser le concept de transgression à l'adolescence.

1.1.5. Le sens de la transgression **à l'adolescence**

1.1.5.1. *La transgression adolescente comme mise à l'épreuve des limites ?*

Chartier (2002) définit les limites adolescentes comme restriction et renoncement de l'omnipotence infantile. Il soulève le paradoxe sociétal dans lequel l'adolescent évolue, qui le pousse à transgresser toutes les limites, à être au-delà des exploits humains communs, tels que les records sportifs exacerbés frôlant les limites du corps humain. Chartier (2002) pose à ce moment-là la question suivante : les transgressions adolescentes sont-elles une quête de limites ? Il propose deux solutions : soit l'adolescent a introjecté ses limites et la transgression servira alors

à élaborer sa créativité, soit les limites introjectées sont défailtantes et la transgression serait l'expression de l'agressivité et du (de l'auto-) sabotage du potentiel renfermé. «Leurs actes imprévisibles, souvent d'une grande violence contre les personnes, manifestent l'absence d'intériorisation d'une représentation de l'autre. Ils semblent se déplacer dans un univers virtuel où aucun acte ne devrait avoir de conséquences et où le sentiment de culpabilité n'existe pas» (Chartier, 2002).

Notons que depuis cette proposition, l'expansion du numérique est devenue très importante, repoussant ainsi les limites de la raison humaine, amenant à des conduites transgressives. Nous pouvons considérer que le virtuel est comparable à un entre-deux mondes, à la fois dans le réel et dans l'imaginaire, à la fois dans aucun, sans place définie. Le processus adolescent met ainsi en exergue une dynamique de transformation menant à l'individuation, pris entre dépendance et indépendance aux imagos parentales (Marty, 2004). Le monde interne et le monde externe chez l'adolescent peuvent se trouver confondus, notamment au sein du virtuel. Entre ce qu'il perçoit et ce qu'il se représente peut se trouver une confusion qui l'empêchera de discriminer les stimuli auxquels il peut faire face.

La transgression adolescente peut pallier à l'action du pubertaire à laquelle l'adolescent essaye de s'échapper (Chagnon, Matha et coll., 2018). La transgression peut prendre forme sur les réseaux sociaux, dans un objectif d'exploration de soi, de ses limites, et de subjectivation. Des facteurs familiaux peuvent être prédisposants à cette transgression. Notamment l'absence du père, dans sa présence ou dans sa disqualification, et l'échec de sa métaphore entraîne sa non-inscription dans la généalogie et empêche l'adolescent de se situer, rendant la marginalité attrayante et sécurisante, car pouvant l'accueillir. L'adolescent essaie de se faire reconnaître par ses conduites ordaliques, voire violentes telles que le passage à l'acte. Chartier (2002) conclut en disant que «l'absence de limites rencontrées dans l'enfance fait de l'adolescent un sujet en risque de devenir sans limites en perpétuant la mégalomanie infantile dont il n'a pu sortir et qui lui est devenue en quelque sorte vitale». Cette absence de limite peut amener le sujet à acter celle-ci au travers du passage à l'acte.

Jeammet (2015) définit le passage à l'acte comme «une dimension d'effraction et de violence». Ce recours répond à un rapproché relationnel qui a provoqué des émotions perçues comme trop intrusives. Cette réponse permet de rétablir une séparation, une différenciation d'avec l'autre, une frontière. L'espace propre au Moi est alors défini, la menace étant évincée. La perception d'une possible menace de violence subie, qu'elle soit véritable ou imaginée, engendre un sentiment de dépersonnalisation du Moi. La violence agie serait une réaction à la menace d'une violence subie. Le sujet n'est plus maître de lui-même, mais la

marionnette d'une force plus puissante, outrepassant ses propres désirs. Le Moi est victime de cette force, et se vit victime. La violence subie est ressentie lorsque les affects du registre narcissique, de honte ou encore de rage sont impliqués.

Toujours d'après Jeammet (2015), le passage à l'acte serait en lien avec un manque de sécurité interne. Ce dernier engendre une insuffisance des ressources psychiques internes disponibles pour traiter correctement les situations de stress ou de conflit, les réponses à celles-ci sont plus impulsives et moins réfléchies. Les émotions adolescentes sont manipulées par l'extérieur, de par les contraintes imposées, et sont de l'ordre de l'immédiat, non plus du différé. En ce sens, l'instauration d'un monde interne sécuritaire, stable, est indispensable pour l'enfant afin de se construire, de même que la différenciation Moi/autre qui permettra à l'enfant de se nourrir des autres et de pouvoir se percevoir lui-même comme un individu à part entière.

On perçoit que les limites entre l'intersubjectif et l'intrapsychique, comme celles de l'externe et de l'interne, n'assurent plus le rôle de barrières et de symbolisation. Le rapport à l'agir est modifié à l'adolescence par la sexualité génitale qui vient bouleverser les représentations mises en place jusque-là. L'objet devient dès lors plus menaçant, ne laissant comme recours au jeune que le passage à l'acte, car la symbolisation est prise en étau, n'opérant plus au profit de l'agir. La décharge pulsionnelle voit en ce dernier un moyen détourné de s'exprimer autrement que par la symbolisation. En ce sens, le rapport de l'adolescent avec ses propres moyens de symbolisation et de représentation est bouleversé par ces changements. L'adolescent agit maintenant pour exister, pour pallier ce qu'il se passe et qu'il ne peut contrôler ni penser. L'agir offre une solution à l'adolescent sur un mode défensif face à l'affect angoissant. C'est en agissant que l'adolescent répond à la passivité qu'il subit avec les changements pubertaires, c'est en cela un retournement pulsionnel. Le corps de l'adolescent est au premier plan du processus pubertaire.

L'adolescent est au monde par et grâce au corps, qui est donc le support d'exigences et d'expériences nouvelles selon Roman et Dumet (2009). Il est au centre du processus de subjectivation. Les mises en actes du corps reflètent, comme un miroir, la conflictualité psychique de l'individu qui l'actualise. Ainsi le corps ferait office de surface de projection, l'agir étant la manifestation de l'actualisation de la conflictualité psychique.

La transgression à l'adolescence mettrait en évidence un objectif de subjectivation à l'adolescence. Ce processus serait aussi initié par la déliaison pulsionnelle adolescente.

1.1.5.2. *Le processus de déliaison comme appropriation subjective à l'adolescence*

Matot (2011) perçoit l'adolescence comme au centre d'un processus de liaison/déliaison menant à l'appropriation subjective. Dans ce temps, l'adolescent pourra aménager ce qui est à sa portée dans une sorte d'espace de jeu où il sera maître de pouvoir expérimenter ce dont il a envie, et ainsi être dans une sensation sinon un sentiment de liberté. Matot (2011) rapproche cet espace de celui de Aulagnier (1975) « où le « Je » peut advenir ». N'oublions pas que pendant le temps de l'adolescence, le « Je » est un autre. L'adolescent est en prise directe avec son monde social et culturel. Le processus de subjectivation va lui permettre de s'approprier le monde environnant et de l'intégrer à son Moi. Mais avant de se subjectiver, l'adolescent devra déconstruire par des mouvements psychiques les liaisons préétablies.

Dans ce temps de déconstruction, l'adolescent exprime une violence qui doit être considérée comme structurante, car pouvant permettre un développement personnel et authentique de son Moi. Cette violence est parallèle à celle du contrat narcissique que Matot (2011) définit à travers Freud en tant que « l'idéal du Moi comme formation commune à la psyché individuelle et aux groupes sociaux. ». Le « contrat narcissique » s'étaye dans le groupe et par le groupe, dans une intersubjectivité et une « transsubjectivité¹ ». Le Moi agit donc sur le groupe comme une continuité de soi, pour former une continuité du groupe. Kaës (2009) définit trois types de contrats narcissiques : originaire, primaire et secondaire. L'originaire est inscrit comme l'appartenance à l'espèce humaine, qui se révèle par la destructivité génocidaire. Le primaire est l'inscription au sein d'une filiation, d'une famille, dont l'inceste désavoue ce contrat. Enfin le secondaire est l'ouverture sur le social, qui se retrouve parfois en conflit avec le primaire. Le rapport au monde renouvelle l'identité inscrite dans le contrat primaire comme un renouveau de soi, dans une articulation parfois conflictuelle. Les premiers termes définis dans ce contrat narcissique sont chamboulés à l'adolescence, et doivent être rediscutés par la clinique du pubertaire, voire modifiés dans leur nature par ce rapport nouveau au social dans une perspective de précipitation de la psyché et du corps. Un paradoxe se crée alors, celui des attentes narcissiques et transgénérationnelles du groupe et de la famille, et ses propres attentes narcissiques en tant qu'être, amenant l'asymétrie du contrat narcissique. L'idéal du moi partagé avec ses pairs ainsi que les legs transgénérationnels viennent bouleverser par leur puissance

¹terme proposé par Kaës, 2009

l'investissement de l'adolescent dans ce contrat narcissique, qu'il vivra comme une passivation de lui-même face à ses bouleversements psychophysiologiques. Le paradoxe d'être à la fois soi et en même temps le soi du monde amène une violence anti-narcissique au sein de ce contrat.

Cette violence paradoxale nous amène à parler de ce que Matot (2011) qualifie de déconstruction à l'adolescence. L'impulsion pubertaire amène l'individu à vouloir occuper sa propre place, indépendamment de ce que veut le groupe, conduisant à une modification de l'équilibre imaginaire/symbolique, ainsi qu'à revendiquer le droit d'être soi tout en étant dans le monde. C'est dans cet entre-deux du contrat narcissique primaire et du contrat narcissique secondaire que doit se construire l'adolescent. Cette subjectivation va se dérouler dans un espace qu'on peut qualifier de jeu, où les processus de déconstruction et de reconstruction vont prendre forme et pouvoir se déployer et créer l'être adolescent. Par ces processus, la réalité va se trouver altérée, et le rapport au monde s'en modifier.

Cet espace évolue au fil des générations, tout d'abord pris entre la réalité du corps et la réalité du rapport à l'autre et du monde, entre les espaces intermédiaires de la vie familiale, l'adolescent doit trouver sa place dans le social, une place où il peut être accueilli. La société d'aujourd'hui propose cet espace dans le virtuel, sur internet, le contrat narcissique étant pris dans l'explosion des nouvelles technologies. Le travail d'appropriation de soi se fait en plus de temps, prolongeant l'adolescence en post-adolescence. Or, depuis l'expansion du virtuel, le cyberspace est un espace où se déploie le processus adolescent et prend part à sa construction interne. Cet espace n'est pas sans risque, la toile offre un espace de possibilités que la réalité du monde ne peut offrir, l'identité s'en trouve chamboulée, car les aménagements peuvent être multiples et variés, l'adolescent peut être celui qu'il veut, comme un essai de lui-même en pleine renégociation narcissique. La conflictualité des différents contrats narcissiques est comme projetée sur la toile, et s'aménage sur celle-ci. L'interstice proposé à l'adolescence pour se construire est indispensable, mais toutefois dangereux, car le modèle sociétal impose à l'individu de se conformer à celui-ci. Par exemple une adolescente rencontrée dans une recherche précédente a pu se sentir à l'écart de ses pairs du fait de son physique d'enfant, alors qu'elle est adolescente, et ainsi ne pas se sentir à l'égal d'eux. L'adolescent peut ainsi se sentir en marge de la société alors qu'il ne pensait qu'à se construire, à faire ses expériences, entraînant des conflits entre ses contrats narcissiques remaniés et ce qui lui est imposé.

Pour que l'adolescent puisse se construire tout en déconstruisant ses premiers contrats narcissiques, il faut qu'il y ait une certaine distance entre ses propres impératifs de développement et ce que l'environnement exige de lui. Cet interstice est à la fois source de liberté et de sécurité, et permet le mouvement de déconstruction adolescent dans le pacte narcissique. Kaës (2009) vient placer le

pacte pervers et psychotique dans ce jeu indispensable entre le pacte adolescent et celui imposé par l'environnement, qui transforme le processus adolescent en processus abolescent², les liaisons établies étant dès lors mises à l'épreuve.

Matot (2011), en s'appuyant sur les concepts de Freud, définit la dialectique du processus liaison-déliaison comme étant « au cœur même du développement psychique » tandis que la destructivité « résulte des effets mortifères de la compulsion de répétition engagée par les effractions traumatiques et les impasses de la symbolisation qui en découlent ». En ce sens, la symbolisation adolescente se construit de concert entre la complémentarité liaison-déliaison. La liaison est ici pour faire lien, faire sens, tout en maîtrisant le processus face à l'insécurité. Parallèlement, la déliaison agit ici pour déconstruire des liaisons qui ont été faites afin de pouvoir intégrer de la nouveauté, du changement.

Cette complémentarité liaison-déliaison est au centre de la vie psychique de l'individu, et de l'équilibre mis en place sur ce continuum découlera le fonctionnement mental à l'œuvre. Une liaison trop rigide entraîne un fonctionnement psychique rigide, ne laissant aucune place à l'adaptation ni à la vitalité, au contraire une déliaison excessive, pareillement à l'effraction traumatique, menacera le sentiment d'existence et immobilisera l'individu dans sa temporalité. Freud en 1938 définit aussi ce continuum : « le but d'Éros est d'établir de toujours plus grandes unités, de conserver : c'est la liaison. Le but de l'autre pulsion, au contraire, est de briser les rapports, donc de détruire les choses ».

Le processus adolescent est un travail d'appropriation de son Moi physique, de son Moi psychique, ainsi que de sa propre histoire, en opérant une rupture avec l'autre. La violence du processus de déconstruction est indispensable à l'adolescent pour éprouver une force de vie. En effet, si à l'adolescent n'est renvoyé que son potentiel destructeur et non son potentiel de déconstruction, il peut chercher à entraver son processus adolescent et ainsi s'en couper totalement, car terrifié par ce qui lui arrive. La place de l'adulte est d'aider l'adolescent à articuler sa déconstruction et sa réappropriation subjective, afin que leurs interactions soient dynamiques.

Cet espace de déconstruction/reconstruction et déliaison/liaison adolescente se met en rapport avec des objets tant animés qu'inanimés. Matot (2011) distingue deux types de déliaisons. La première porte sur la déconstruction objectale, qui vise à transformer ces liens en laissant une place plus importante pour les individus et leur subjectivité. L'adolescent s'en trouve canalisé. La seconde est celle de la déconstruction objectale, qui a une visée d'autosuffisance narcissique.

²Issu du terme abolir

Le rôle de l'environnement dans ce continuum narcissique-objectale est ainsi primordial. En s'appuyant sur l'environnement, l'adolescent opère un mouvement qui l'amènera à transformer ces objets, de sorte qu'ils soient en concordance avec son processus de changement. Dès lors nous pouvons penser qu'un objet tel que le virtuel est à la fois inanimé par son aspect fixe, son hardware, et animé par sa partie logiciel et virtuelle, son software. C'est un objet particulier pour l'adolescent qui peut se l'approprier comme il l'entend, de sa propre manière, y mettre de sa propre subjectivité.

Ce processus de déliaison peut dès lors être vécu comme violent pour l'adolescent qui doit s'en défendre et parfois agir sur l'environnement pour redevenir maître de son propre corps et de sa subjectivité.

1. 1. 5. 3. *Le paradoxe de la violence subie à l'adolescence*

Chagnon & coll. (2018) parlent de la violence intrinsèque au processus adolescent. Les transformations pubertaires débordantes et la non-maîtrise de cette période ne peuvent renvoyer l'adolescent qu'à sa propre impuissance. Cette non-maîtrise peut s'illustrer par le choc du sexuel génital qui peut devenir traumatisant pour le sujet. Pour pallier cela, l'adolescent va modifier son organisation narcissique et subjectivante pour retrouver un interne sécuritaire. Or, l'expression sur l'externe par la mise en acte peut intervenir pour dire quelque chose de l'interne qui cherche à s'exprimer. La violence s'entend pour Simond (2001) comme une force en action dans un mouvement de décharge pulsionnelle. Dans les deux cas, les auteurs soulignent la notion d'effraction de l'intégrité interne.

Comme nous avons pu le voir, l'adolescent joue avec les limites, teste les interdits imposés par la loi sociétale, sociale et morale. Il est important de distinguer ce qui relève d'un test des limites de ce qui relève d'un passage à l'acte renouvelé. L'adolescence est un temps de remaniements psychiques et physiques importants, ce qui peut provoquer une fragilité de l'équilibre psychoaffectif.

Freud (1929), dans *Malaise dans la culture*, avait analysé ce qui conduit les hommes à se détruire et à s'autodétruire. Le combat entre la pulsion de vie et de mort est pour lui au centre de ce débat, un conflit dont résultent les angoisses de persécution et de perte d'objet.

1. 1. 5. 3. 1. *Agir adolescent et vulnérabilité adolescente*

L'irruption du pubertaire peut prendre valeur de traumatisme, l'économie psychique de l'adolescent se trouvant désorganisée et réactivant ainsi la crainte de passivation et des angoisses. Pour Penot (2001), la construction subjective se tient

entre la pulsionnalité et la signifiante. En ce sens, l'agir adolescent traduit l'impasse de cette association, ou la tentative de pallier à ses failles.

Marcelli, Braconnier et Gicquel (2013) parlent de conduites d'oppositions, agies ou mentalisées, comme « des modes d'expressions privilégiés des conflits et des angoisses de l'individu ». En ce sens, ils placent sous ce terme ce qui relève du passage à l'acte, les actes, les impulsions, les compulsions, les acting out ainsi que les symptômes.

Nous pouvons parler à propos de l'adolescence de faille narcissique, comme nous l'expliquions précédemment. La violence intervient pour maintenir un certain équilibre, une illusion de maintien du sujet envers son idéal. Paradoxalement, Marty (2000) pointe le fait que l'acte vient marquer une rupture du lien, la déliaison sans possibilité de reliaison. Comme précisé précédemment, l'adolescence fonctionnerait pareillement à la structure état limite, comme l'explique aussi Richard (1998), qui précise qu'on ne peut parler de fonctionnement névrotique ou psychotique pour parler des adolescents, ce qui met en avant un accès au symbolique entravé. Le réel de l'agir vient pallier aux difficultés symboliques. En effet, l'adolescence est en proie à une reviviscence des traumatismes infantiles réactualisés par le pubertaire. Ceux-ci viennent signifier la défaillance dans le symbolique, un trou dans la chaîne. L'acte intervient ici pour trouver une solution à une impasse, dans une perspective de réinscription symbolique. Face à la souffrance et l'angoisse qui pèsent sur son psychisme, l'adolescent est comme forcé à agir dans la réalité pour soulager l'interne. L'acte se retrouve commandé par l'impasse psychique, où l'autre est mis à l'écart. Il peut court-circuiter le fantasme, et ainsi éviter le déploiement de l'affect.

Nous pouvons nous questionner quant à la valence de la violence subie pour l'adolescent.

Les premières confrontations à sa propre impuissance peuvent être considérées dans sa réalité comme des traumatismes. L'adolescent est en proie à plusieurs vulnérabilités. Le sentiment de sécurité interne est défaillant, et ne lui permet pas d'avoir accès à des ressources psychiques internes suffisantes pour pouvoir penser et métaboliser une réponse. Les conduites transgressives surviennent pour maîtriser l'environnement qu'il subit, évitant ainsi l'angoisse d'abandon, de fusion ou d'intrusion. Le risque du recours à l'agir à l'adolescence est d'autant plus exacerbé que le sentiment d'insécurité et de fragilité s'accroît.

Dans le cas des cyber-violences se pose la question de la valeur de l'acte pour les adolescents, tant dans l'acte agi que subi. En ce qui nous concerne, nous nous concentrerons sur l'acte subi. Les cyber-violences invoquent paradoxalement le corps adolescent, ce que nous allons aborder.

1.1.5.3.2. Le corps **dans l'agir** adolescent

L'éprouvé du corps chez l'adolescent est en proie à plusieurs chamboulements parfois considérés comme catastrophiques symboliquement parlant. La peau, enveloppe du corps, est essentielle dans le développement et dans le processus adolescent. C'est un organe vital dont l'importance n'est plus à prouver. La peau est l'ultime frontière entre le Moi et l'environnement. Elle prévient de l'expérience du corps et de l'internalité. Tout en faisant office de protection, elle est aussi l'interface au monde par laquelle les expériences peuvent être éprouvées.

Anzieu (1974) parle du corps comme d'une dimension de la réalité humaine, prévalant de l'expérience psychique. Le Moi-Peau désigne « la figuration dont le moi de l'enfant se sert au cours des phases précoces de son développement pour se représenter lui-même comme moi contenant les contenus psychiques, à partir de son expérience de la surface du corps » (Anzieu, 1985). Le Moi-Peau peut être considéré comme un objet psychique de l'expérience corporelle. La peau contient la psyché et permet la limite avec l'externe. En ce sens, nous pouvons penser la peau comme à la fois dans l'actif et le passif, interne et externe.

Dans la continuité, Freud en 1920 dans *Moi et le Ça* situe le corps comme essentiel au développement et à l'élaboration du Moi du sujet. Le Moi est aux prises entre une entité de surface et une entité de projection de surface, le corps.

Winnicott (1970) reprend ces conceptions : « Le Moi se fonde sur un Moi-corporel, mais c'est seulement lorsque tout se passe bien, que la personne du nourrisson commence à se rattacher au corps et aux fonctions corporelles, la peau étant la membrane frontière ». Le psychisme s'étaye sur les sens, notamment sur le tactile. Le corps est l'espace transitionnel entre le dehors et le dedans, à plus forte raison au cours de l'adolescence. L'inconnu se mêle au familier dans la transformation du pubertaire, l'adolescent observe les changements de son corps de façon passive, tout en les vivant dans une dynamique active. Le corps dans sa valence d'agir ouvre l'accès au processus d'individuation-séparation.

Dans le passage à l'acte, le corps est convoqué, et est éprouvé dans de nouvelles expériences. Le paradoxe se révèle entre la passivité de l'agir et le corps en source d'expériences agies, à la fois contenant et limitant. Le corps est une surface sur laquelle s'étaye le Moi. Bessoles (2005) parle de « calmance » pour comprendre le passage à l'acte adolescent comme un apaisement de ses propres angoisses. En ce sens ce serait un mécanisme de dégagement, parallèlement à la « calmance » citée, de l'état de passivité et de dépendance.

Dans notre propos, nous pouvons nous saisir de cette idée de « calmance » à propos des violences subies. Pareillement à un agir sur soi, comme les scarifications, la cyber-violence subie pourrait-elle être considérée comme un

apaisement de souffrances adolescentes ? En cela, le virtuel pourrait être le support par lequel prennent forme les cyber-violences, et support de projection de la souffrance adolescente. Il semble primordial de saisir les enjeux de ce monde conjointement au processus adolescent.

1.1.5.4. Processus adolescent, « virtualescence » et violence virtuelle

Nous pouvons nous questionner sur les enjeux des violences virtuelles chez les adolescents et les enjeux de la rencontre avec l'autre par le média numérique.

Les adolescents d'aujourd'hui ne recherchent plus seulement l'excitation par les jeux vidéo, mais privilégient les rencontres sociales, par exemple grâce aux MMORPG³ et aux réseaux sociaux. Nous allons essayer de comprendre l'investissement de ce lien virtuel par les adolescents d'aujourd'hui, ou comme le nomme Gozlan (2014) la « virtualescence », qui désigne le lien entre l'espace virtuel et le processus adolescent. L'adolescent se réfugierait dans la virtualisation pour étayer la constitution et le changement des affrontements pubertaires.

Ce nouveau mode de relation montre l'émergence d'une nouvelle conception du lien social d'aujourd'hui, un lien qui tend à se virtualiser par les réseaux sociaux. Le but pour les adolescents, et pour les adolescentes rencontrées dans nos précédentes recherches, est de conserver un lien numérique avec leurs pairs, d'avoir des « followers » (suiveurs), des « amis » sur leurs profils, d'avoir des commentaires, des « likes », de conserver ainsi un réseau numérique social... Cette nouvelle relation permet à la fois d'être en lien avec tout le monde, à tout moment, quand on le veut, tout en conservant une certaine distance avec l'autre, une situation de proximité et d'éloignement ambiguë. Rappelons que les adolescents peuvent mettre à distance le pubertaire, et ainsi la violence interne qui en découle. Mais bien que figée par le processus virtuel, cette violence doit trouver à s'externaliser.

Cette violence contenue ainsi dans le monde virtuel trouverait une voie d'expression par la projection sur l'autre internaute, dans un mouvement où le sujet attribue à l'autre une part de soi. Ce mouvement est permis par la maîtrise de la distance à l'autre, par l'impression de communauté au sein du virtuel, et l'illusion de puissance.

³Massively Multiplayer online role playing game – Jeu de rôle en ligne massivement multijoueur

Il semble nécessaire de comprendre les enjeux psychiques de l'adolescent pris dans le monde virtuel.

1.1.6. **Enjeux psychiques de l'adolescence dans le virtuel : Un troisième monde virtuel, entre l'internalité et l'externalité adolescente**

Marty et Missonnier (2010) définissent le troisième monde, le monde virtuel conformément aux deux premiers mondes qui sont le monde interne et le monde externe, comme ceci : « une construction mentale du sujet immergé physiquement dans des simulations sensorielles interactives produites par des artefacts technologiques qui leurrent sa perception ». C'est un espace de synthèse dans lequel l'internaute peut avoir la sensation de se déplacer, entre le rêve et l'imaginaire, notion que nous développerons par la suite.

Toujours d'après ces auteurs, la réalité virtuelle est un espace où l'adolescent peut anticiper certaines situations, notamment de conflit ou de danger. Par cette voie, l'adolescent peut percevoir la réalité à venir, expérimenter, et anticiper par ce fait les transformations/pubertaires advenant à cette période. Par le virtuel, l'adolescent peut trouver de nouveaux référentiels auxquels se tenir. Son image projetée va être investie de fantasmes, sans pour autant être totalement coupée de la réalité émotionnelle propre à l'adolescent. « L'investissement du virtuel à l'adolescence s'inscrit dans une quête de sens dans un contexte où l'importance des changements corporels peut être dépersonnalisant » (Marty et Missonnier, 2010).

Face à la réalité et la violence interne/pubertaire, l'adolescent peut ainsi figer son processus au sein de ce monde. En effet, rappelons que le processus adolescent n'est pas un simple âge du développement, mais un processus psychique, avec des remaniements tels que la puberté. Cette période de la vie entraîne des bouleversements tant physiques que psychiques. Elle peut être qualifiée de métamorphose, requérant un travail psychique, indispensable, pour l'intégration de la nouveauté. Cette dernière peut être source d'angoisse, car l'adolescent peut ne plus se reconnaître, ne plus savoir qui il est, être déboussolé de cette nouveauté. Il faut qu'il garde une continuité, lui permettant de sentir qu'il existe malgré le fait qu'il soit en train de changer. L'identité de l'adolescent est remise en cause, remettant en question sa relation aux objets, notamment les imagos parentales d'avec lesquelles il doit rompre, sans pour autant les abandonner. De même qu'investir l'autre devient dangereux, au risque de s'abandonner soi-même, de se perdre, de se voir vidé de soi. C'est une quête que l'adolescent se doit d'accomplir, pour se rencontrer à la fois en tant que lui-même et en tant qu'autre.

C'est une discontinuité importante que l'adolescent doit endurer, et qui est mouvementée par une violence interne. Ces changements instables et extrêmes demandent à l'adolescent de rester passif. Mais parfois cela ne se passe pas idéalement, « comme si agir pouvait éviter de se sentir agi par la puberté » (Marty, Missonnier, 2010). Le refuge dans le virtuel serait une alternative pour expérimenter de nouvelles configurations. Il peut ainsi avoir le contrôle, le rendant étranger aux gens de son monde externe, qu'il peut détruire pour se le réapproprier, comme il le fait avec son propre psychisme.

Nous pourrions penser que l'adolescent recherche à se cacher, se réapproprier son identité, comment expliquer ce besoin de se dévoiler sur la toile ? Les réseaux sociaux offrent aux jeunes la possibilité de se montrer, tout en se cachant derrière leur écran, et ainsi de filtrer les informations qu'ils dévoilent. Une adolescente de nos recherches précédentes montre par exemple une facette d'elle-même qu'elle tend à exposer, et cache ainsi ce qu'elle ne veut pas exposer. On parle d'extimité, contraire à l'intimité. Montrer une partie de soi permet de cacher et de protéger la partie que l'on veut garder secrète, notamment la fragilité narcissique, la peur des nouveaux amours, ou de perdre l'amour de son ancien monde. Investir le monde virtuel peut permettre de montrer qu'on a beaucoup d'amis, de montrer ses réussites, et d'exposer son narcissisme. Ce recours aux réseaux sociaux viendrait produire une impasse psychique. Là où le virtuel étaye le projet identificatoire adolescent, le virtuel viendrait au contraire mettre en rupture le projet identificatoire par rapport à l'adolescent (Houssier, Marty, 2010). Marty et Missonnier (2010) parlent de pathologie de la transitionnalité où l'adolescent s'attache à des images fixes et donc empêche l'élaboration et l'interactivité. « Le virtuel technologique tue la virtualité (le potentiel) qui est en soi » (Marty, Missonnier, 2010).

Nous pouvons nous décaler de cette proposition dans le cas des cyber-violences où le sujet adolescent est rattaché à l'objet auteur de violence, entre projection en mouvement et fixation temporelle. Nous pouvons imaginer cette idée comme une arborescence, où la part adolescente projetée dans le virtuel représenterait une branche à part, qui possède ses propres codes. L'adolescent reste en interactivité avec l'autre, tout en figeant son développement pubertaire interne.

Nous pouvons assimiler le virtuel à un refuge, une manière d'habiter le monde sans ses changements. Freud, en 1929, dans *Malaise dans la culture*, parle de « briseurs de soucis ». Pouvons-nous considérer le virtuel comme tel ? Un briseur de soucis est un moyen pour une personne de se dégager de sa souffrance, de se réfugier dans un monde qui lui appartient. En ce sens est-ce que le virtuel peut être considéré comme un moyen de se soustraire à une réalité externe désagréable pour les adolescents ?

L'adolescent trouve une solution à la violence pubertaire dans ce troisième monde. Dans le rapport à l'autre et à ses pairs, il peut tester de nouveaux modes communicationnels. Ainsi les adolescents inhibés socialement peuvent entrer en relation avec les autres. C'est ce que développent Huerre et Belamich (2014). Les adolescents menacés par des angoisses d'abandon et d'intrusion peuvent aménager la présence de l'autre par ce média particulier. Les fantasmes infantiles réactivés pendant cette période, notamment sexuels et agressifs, peuvent ainsi être maîtrisés, annihilés ou mis à l'écart. L'espace transitionnel permis par ce média peut aider l'adolescent à conjuguer avec ses mouvements internes, au risque d'une pathologisation de son utilisation.

En effet, il y aurait un continuum de la réalité virtuelle, partant de l'objet virtuel, créatif, aidant à la résolution des conflits internes, pour arriver à son utilisation pathologique, le surinvestissement de l'objet, une relation virtuelle appauvrissante (Tisseron, 2012).

Preist-Lagache & coll. (2014) définissent, par une formulation très juste, le passage «de la relation d'objet virtuelle à la relation d'objet virtuel». Les adolescents sont dans une logique d'actualisation de leurs échanges virtuels. Le Moi fragilisé adolescent se repose sur des relations moins exigeantes et moins éprouvantes grâce à l'écran, par rapport à des relations actualisées dans le «maintenant». L'écran joue le rôle de protecteur du Moi adolescent, pare-excitant, permettant le choix des modalités d'interactions. Grâce à celui-ci la distance à l'autre peut être négociée en fonction de la tournure de la relation engagée.

De même, le virtuel intervient comme tiers dans la relation de dépendance parentale pour laquelle il agit comme une protection, dans un soutien d'autonomisation. Cette triangulation (Parent/enfant/écran) n'est pas sans rappeler la triangulation œdipienne réactivée à l'adolescence. La marque laissée par les premières expériences de séparation définira la manière d'être de l'adolescent avec l'objet virtuel, investissant celui-ci sur un mode d'accrochage angoissé ou comme une capacité de jeu. De même la construction de sa propre sécurité intérieure et de ses limites définit son sentiment de toute-puissance infantile réactualisé dans le virtuel. Comme nous le disions précédemment, Freud (1929) évoque le terme de briseur de soucis que nous pouvons appliquer comme caractéristique du virtuel. Huerre et Belamich (2014) évoquent un déplacement, une projection des soucis, c'est-à-dire des conflits internes, sur la scène extérieure que nous pouvons ici considérer comme le virtuel. Le recours au virtuel et aux mondes du cyberspace serait vécu comme une nécessité et non plus un plaisir.

Cette nécessité de saisir les enjeux du cyberspace nous amène à penser la compréhension du mécanisme du virtuel et son influence sur la psyché des internautes.

Résumé du 1.1 – Clinique du processus adolescent

Tout d'abord, accordons-nous sur le terme d'adolescence, et plus particulièrement les bornes qui délimitent cette période. Comme nous l'avons dit, nous considérons l'adolescence comme une période subjective dans le sens où chaque individu va la vivre différemment. Nous ne pouvons pas borner fermement cette période, car celle-ci peut s'étendre jusqu'à environ 25 ans, âge jusqu'auquel les adolescents poursuivent leurs études. La période de l'adolescence s'étend donc du fait de l'évolution de la société.

Les changements pubertaires propres à la période adolescente relèvent des métamorphoses physiques et psychiques, l'adolescent doit conjuguer entre dépendance et indépendance. Cette « crise » met en lumière une violence interne résultant du pubertaire.

L'adolescent pris dans ces changements peut tester ses limites à la fois internes et externes en recherchant les limites de son excitation pulsionnelle par les transgressions possibles. Ces dernières peuvent soutenir l'adolescent dans un processus d'appropriation subjective de ces mouvements à l'œuvre. Cela peut soulever le paradoxe des violences subies où l'adolescent rejoue la violence interne pubertaire par une violence externe subie, dans une projection de ses éprouvés internes sur l'externe. Cette projection est d'autant facilitée par le virtuel, espace de tous les possibles.

L'investissement du virtuel est d'abord entrepris par l'adolescent pour échapper à cette violence interne, et mettre à l'écart le corps. Cela met en évidence un processus de virtualescence, à mi-chemin du processus virtuel et du processus adolescent. Le virtuel est l'outil pour l'adolescent qui permet de se saisir d'une illusion de reprise de contrôle de cette période incontrôlable.

Notons que l'adolescent contemporain se trouve presque dans « l'obligation » de posséder un réseau social par crainte d'être rejeté par ses pairs, comme si l'investissement des réseaux sociaux était induit par la société et ses nouveaux liens sociaux.

Au cours de ce temps adolescent lié au virtuel, l'adolescent peut transgresser les codes et normes.

Dans le cyberspace l'adolescent peut exercer son sentiment de toute-puissance, tout en se protégeant des ressentis insupportables.

Le processus adolescent ainsi pris dans les enjeux virtuels met en exergue une pulsionnalité qui cherche à s'exprimer dans un monde de possible. Celle-ci peut dans les cas extrêmes s'exprimer au travers de l'agir adolescent, notamment les cyber-violences.

1.2. CLINIQUE DU VIRTUEL NUMERIQUE

Ces dernières années, avec l'apparition des réseaux sociaux particulièrement, la psychologie clinique a questionné le rapport du sujet au virtuel, notamment avec les apports de Tisseron (2006), Marty et Missonnier (2010), Gozlan (2013), Preist Lagache, Mazoyer et Roques (2014) et d'autres. Ce questionnement a pour objectif d'étudier les phénomènes psychologiques et les comportements résultant de l'interaction humain-technologie. Il est ainsi primordial de saisir que nous pouvons étudier cette interaction du point de vue du support utilisé dans un objectif comportemental, ou du point de vue des effets sur le psychisme du sujet dans une approche interactionniste. Dans notre sujet, nous allons étudier le lien entre la victime et l'auteur de cyber-violences au travers d'un outil numérique. Nous pouvons en cela constater que la clinique a étudié le rapport adolescent au virtuel numérique à la fois dans son double versant délétère, subi, et créatif, agi.

Pour mieux cerner notre objet de recherche, il convient de définir, le cyberespace, le virtuel numérique et ce que nous entendons par réalité virtuelle, ces notions étant le décor dans lequel la cyber-violence va s'installer. En effet, le virtuel numérique transforme la vision de la réalité chez l'adolescent et module son espace fantasmatique. Le cyberespace et le virtuel, sous sa forme numérique, doivent être considérés comme de nouveaux objets pour la recherche en psychologie, car ceux-ci viennent bousculer la représentation de l'environnement adolescent et les processus psychiques connexes. Définissons tout d'abord ce que nous entendons par cyberespace, espace dans lequel prend forme le numérique pour moduler la réalité psychique.

1.2.1. Définition du cyberespace

Nous faisons le choix de définir les notions relatives au virtuel par l'espace dans lequel celui-ci prend place. En effet, il faut d'abord saisir des notions techniques du numérique pour comprendre les modalités de mises en lien chez les adolescents et ainsi en comprendre les mouvements psychiques connexes.

Lévy (1997) définit le cyberespace comme « un ordinateur dont le centre est partout et la circonférence nulle part, un ordinateur hypertextuel, dispersé, vivant, pullulant, inachevé ». Ventre (2011, p. 31) le définit quant à lui comme l'espace accessible par le biais d'un ordinateur. Cet espace peut être celui contenu dans l'ordinateur lui-même, l'espace créé par la mise en réseau de plusieurs ordinateurs

ou encore l'espace accessible par le biais d'un moteur de recherche. Il peut donc être perçu comme une infrastructure par les différents réseaux ou les différents moyens d'accéder à l'internet, ou encore perçu comme une couche virtuelle, c'est-à-dire la virtualité que certains ramènent au réseau TCP/IP⁴. Par une méta-analyse des différentes définitions du cyberespace, l'auteur en vient à une conclusion nécessaire : la prise en compte du visuel pour représenter cette notion. Pour illustrer ce propos, il faut concevoir le cyberespace comme un domaine en trois dimensions dans lequel les données circulent et sont représentées visuellement, mais aussi dans lequel l'utilisateur peut s'immerger. Ventre (2011, p.45) parle « de l'univers de la réalité virtuelle », dans lequel l'utilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peut y voir une seconde réalité à celle de la vie réelle.

L'auteur en vient à comparer le cyberespace à la psyché humaine comme son équivalent cybernétique. La psyché est selon lui représentée par les rêves, les cognitions, les pensées. Ceci projeté dans le monde cybernétique donne lieu à la création des rêves par la manipulation des données disponibles. Le cyberespace est un monde fantasmatique, où l'utilisateur projette ses pensées pour leur donner vie, même si celle-ci n'est ni physique ni matérielle. Pour illustrer nos propos, une des adolescentes rencontrées pendant nos recherches de Master jouait à un jeu en ligne nommé Dofus, un MMORPG⁵ où l'on peut créer et modifier son personnage, lui donner vie. Le visuel prend toute sa place dans cette dimension, cette perspective. Nous pouvons élargir nos propos à tous les genres de MMORPG où l'on crée son avatar, un double de soi sans l'être, une projection que l'on modèle dans le monde virtuel. Nous pouvons faire le lien entre ces images et les photos de profils et autres avatars (représentation graphique d'un internaute) que les internautes choisissent d'exposer sur les réseaux sociaux. Nous pouvons dès lors parler de réalité perceptive, où le percept prend son importance pour l'adolescent qui va le travailler, le modeler et agir sur lui.

Comme le dit Ventre (2011, p. 41), définir le cyberespace par une métaphore permet une meilleure représentation. Grâce à l'utilisation d'une représentation familière, nous pouvons définir une chose non familière, ici cet espace. Nous pouvons le représenter tel un système, avec des couches plus ou moins supérieures. Comme dit précédemment, dans ce modèle, la première couche serait celle qui pose l'infrastructure, les outils pour accéder au cyberespace, le

⁴Transmission Control Protocol/Internet Protocol (Protocole de contrôle des transmissions/Protocole Internet). TCPI/IP est un ensemble de règles normalisées permettant aux ordinateurs de communiquer sur un réseau tel qu'internet.

⁵Massively Multiplayer Online Role Playing Games : Jeux de rôle en ligne massivement multijoueurs

matériel, une couche d'interface, le hardware. La seconde couche serait celle des plateformes en interaction avec les informations, et permettant d'agir sur celles-ci. La troisième serait celle de l'information pure, perçue dans le cyberspace.

L'auteur montre quand même une nuance entre un système commun et le système du cyberspace : ce dernier n'a pas de frontières, il est sans limites décelables, perceptibles. L'on parle de relation virtuelle, notion qui sera définie plus tard.

Pour la compréhension de la terminologie utilisée au cours de notre recherche, il convient de différencier le cyberspace, décor dans lequel se déploie le virtuel, et la réalité virtuelle, notion qui désigne la réalité déployée au sein du virtuel.

1.2.2. Cyberspace et réalité virtuelle

Lorsque nous parlons du numérique, très vite nous notons une confusion entre les termes de cyberspace et de réalité virtuelle. Ces deux notions ne sont pas à confondre, malgré leur lien étroit au travers de la notion de virtuel.

Pour Raus (2001), le confixe cyberspace renvoie à la description d'un espace entre l'homme et la machine dans le cadre de la cybernétique. Elle reprend Gibson qui est le premier à introduire le terme de « cyberspace » renvoyant à « l'espace virtuel qu'on trouve dans les ordinateurs ou entre eux, dans les réseaux ».

Le cyberspace est un espace où les usagers peuvent interagir entre eux. De ce fait, le cyberspace est à la fois un espace et un moyen de communication pour ses usagers.

Pour Jung (1999), le cyberspace est un espace numérique composé d'internet. Ici le terme espace est à considérer au sens large. Dadjo (2003) et Jung parlent de réseaux interreliés. Pour ce dernier, ces réseaux formeraient un monde parallèle, un nouveau monde où les internautes se déplacent en « surfant ». Sur internet la communauté est formée d'éléments numériques innombrables et abstraits. En ce sens, le cyberspace peut être l'univers d'un jeu informatique (comme les jeux de rôles en ligne), ou encore le bureau électronique (desktop) d'un ordinateur d'un usager, ou la communauté d'un réseau social. Parallèlement au monde réel où nous sommes représentés par notre enveloppe corporelle, dans le cyberspace nous sommes représentés par notre avatar, une image, un personnage, des informations, qui « surf » sur la toile à notre place.

La réalité virtuelle est, toujours d'après Jung (1999), un concept plus précis que le cyberspace. C'est un cyberspace particulier possédant ses propres règles. Jung reprend Heim et sa règle des trois Is pour définir la réalité virtuelle : l'Immersion, l'Interactivité et l'Intensité de l'information. La réalité virtuelle est un

environnement numérique tridimensionnel dans lequel le principal acteur (l'internaute) agit sur les éléments de cet espace. Si nous reprenons les éléments de cette définition pour l'illustrer, la télévision ne serait pas une réalité virtuelle, car la personne n'est que spectatrice et ne serait pas dans l'interactivité. Alors que pour le cas des jeux vidéo (Doom ou Dofus par exemple) l'utilisateur est plongé dans un monde créé pour le jeu, et il ne pourra prendre des décisions qu'en rapport avec cet environnement. Cette idée reprendrait la proposition annoncée par Jung (1999). L'internet n'est pas une réalité virtuelle en soi, car l'internaute n'est pas immergé dans ce monde, pour exemple sur une page internet simple, à l'inverse des jeux en ligne.

Or, et comme nous le verrons par la suite, nous ne pouvons pas être aussi catégoriques que l'auteur. Les images ne sont pas perçues comme un monde interactif, mais plutôt comme des images inanimées. Dans la réalité virtuelle, c'est l'impression d'espace qui doit être ressentie par l'internaute, comme dans un jeu vidéo où le joueur se déplace dans un monde virtuel. Pour exemple, dans les MMORPG nous nous déplaçons dans un nouveau monde, évoluons, faisons des rencontres, comme dans la vraie vie, mais cela prend place par le biais d'un ordinateur, ce que nous pouvons étendre plus largement à tout l'espace d'internet.

Nous pouvons dès lors faire le lien avec les concepts de position active et de position passive (Freud, 1937). En effet, l'internaute confronté au cyberespace est dans une position passive, il subit les percepts qui s'affichent sur l'écran sans pouvoir agir sur eux, sans pouvoir les modifier. A contrario, l'internaute est dans une position active lorsqu'il décide quelle photo publier de lui-même, d'entrer en contact avec un autre, ou encore d'exposer une partie de soi au travers d'un messenger sur les réseaux. C'est pour cela qu'il convient de mieux définir ce que nous entendons par virtuel.

1.2.3. Le virtuel : définition(s)

Le virtuel est une notion utilisée couramment pour désigner ce qu'il se passe au travers d'une technologie numérique, or cette conception est totalement obsolète.

L'origine philosophique de ce terme, du latin médiéval *virtualis*, est utilisée pour définir l'idée de puissance (*dunamis*), en dualisme avec l'idée d'acte (*energeia*) (Vial, 2014). L'acte fait advenir une chose dans la réalité, contrairement à une chose qui existe en puissance qui n'est donc pas (encore) réelle.

Nous pouvons considérer qu'exister en puissance c'est exister virtuellement, et exister en acte est le fait d'exister actuellement.

S'en suit le terme virtuel utilisé en psychanalyse pour désigner la fantasmatique. Selon Tisseron (2008), « le virtuel est une dimension de la vie psychique qui se distingue de celle de l'imaginaire ». En ce sens, l'imaginaire désigne ce qui n'existe pas, alors que le virtuel fantasmatique correspond à « l'ensemble de nos attentes et de nos représentations préexistantes à une rencontre réelle » (Tisseron, 2013, p.6). Contrairement à l'imaginaire qui est en parallèle du réel, le virtuel fantasmatique tend à s'actualiser dans une dimension réelle, le réel des possibles actualisables. Tisseron & coll. (2013) actualise cette proposition et parlent de virtuel psychique, un monde interne au sujet, fait de « représentations attachées à un être ». Lorsque dans la réalité se produit la rencontre avec cet être, le sujet doit travailler psychiquement la représentation de l'être pour tenir compte de toutes les nouvelles variables qui s'imposent, notamment le fait que ce n'est plus une représentation psychique, mais bel et bien une rencontre dans la réalité. Tisseron parle d'anticipation de la réalité dans l'objectif d'un réaménagement du fantasme. Dans ces termes, le fantasme en ligne est souvent en décalage avec la réalité hors ligne, l'éprouvé fantasmatique n'est pas le même que l'éprouvé réel. Ce décalage, ce hiatus, est ce que nomment Tisseron & coll. (2013) une « potentialité qui s'actualise », comme un fantasme en latence actualisable par l'acte, en référence à la virtualité philosophique.

Or, et comme nous avons pu le constater lors de nos différentes recherches de Master, les adolescentes rencontrées projetaient de leur propre fantasmatique dans le monde du virtuel et en venaient à confondre leurs éprouvés. Elles ne faisaient plus de différence entre les éprouvés fantasmatiques projetés et leurs éprouvés réels. Cela nous conduit à un point de questionnement, le virtuel en tant que lieu de dépôt fantasmatique. C'est en cela que le virtuel peut venir modifier la perception de l'environnement et par là même modifier les éprouvés, qu'ils soient réels ou fantasmatiques. Le virtuel numérique affecte la psyché des internautes. La frontière devient de plus en plus poreuse et les adolescents tendent souvent à confondre ces deux mondes.

Enfin le virtuel informatique, Quéau (1993) le définit comme « les images de synthèses tridimensionnelles informatiquement simulées », où l'internaute peut se fondre, surfer pour parler en terme informatique, le rendant acteur des faits et gestes qu'il engendre sur ce monde. Comme nous le disions précédemment, exister virtuellement c'est exister en puissance. Or Quéau (1993) lève une ambiguïté concernant l'existence virtuelle, car agir virtuellement c'est agir en acte, le virtuel est dans l'ordre du réel. Ce qui se produit par le biais d'un écran est un acte réel, un acte exécuté par une personne.

Retenons que le virtuel fantasmatique est un réel en puissance, et le virtuel numérique est un réel manipulable par l'utilisateur. Ces deux notions sont appelées

virtualisation psychique par Tisseron et coll. (2013), où la part fantasmatique est projetée dans le monde numérique, modulée, transformée, travaillée.

Nous en venons à aborder le concept d'anticipation, qui semble être le point de transition permettant la projection du virtuel psychique au virtuel numérique.

1.2.4. Transition du virtuel psychique au virtuel numérique **par l'anticipation**

Tordo (2015/4) avance que le virtuel « est d'abord une histoire de sujet avant d'être une histoire du numérique ». En effet, le mouvement de connexion numérique provient d'un internaute qui se connecte à un réseau social, un jeu, ou une autre plateforme. Il se produit dès lors une rencontre entre l'espace psychique virtuel et l'espace numérique virtuel. Comme nous l'avons vu, le virtuel est un terme utilisé à la fois pour désigner un virtuel psychique et un virtuel numérique.

Essayons de comprendre le mécanisme de virtualisation psychique. Il apparaît précocement dans le développement du sujet, notamment lorsque le sujet est encore un nourrisson. Tisseron (2013, p.25) parle de « creux de l'autre » pour désigner la place de la représentation de l'autre au sein de son psychisme, avant la rencontre avec lui. Cet espace assure donc au sujet une fonction anticipatrice des comportements d'autrui, la capacité de prévoir ses réactions. Nous pouvons ici faire le lien avec le virtuel fantasmatique qui est marqué par l'anticipation. Nous pouvons ici faire un parallèle avec la conceptualisation de Stein Bräten (1988), et l'actualiser à nos jours, qui nomme cet espace « l'autre virtuel ». Ce serait une aide pour introduire l'échange relationnel par la réflexivité, la capacité à « pouvoir se prendre soi-même pour objet ». Nous en venons à la conception amenée par Nicolas Abraham (1963) sur la duplicité. Lorsque l'enfant se sépare de sa mère, il va introjecter une partie d'elle, qui va donc devenir un objet interne avec son double externe réel. L'image de la mère est ainsi double. L'autre virtuel est un double, situé à l'intérieur de nous-même, une image virtuelle anticipée avant la rencontre d'avec la mère. La rencontre effective avec elle va venir actualiser l'image virtuelle, l'autre virtuel va s'actualiser dans une réalité externe, assurant ainsi la réflexivité. Il y a un double objet, à la fois interne et externe, comme le Moi propre au sujet dont l'image est virtualisée.

Ce dédoublement permet de montrer que le sujet navigue dans et par le virtuel. Les potentialités subjectives du sujet s'actualisent par l'expérience effective, laissant toutefois une partie de son Moi virtualisée. Cela nous renvoie à de M'Uzan (2005) et son « soi-même archaïque ». Le sujet doit pouvoir se percevoir en miroir, comme un double de lui-même, afin de pouvoir acquérir sa propre identité. Ce

double virtuel est un double transitionnel dans le développement du sujet. Ce Moi virtuel, au sens de de M'Uzan, est source des aspirations subjectives, de la fantasmatique du sujet.

Tordo (2015) situe au cœur du virtuel psychique la composante de l'anticipation, permettant de s'approprier symboliquement le monde, et soi, en ce sens cette composante permet d'anticiper l'autre ainsi que soi. Anticiper provient du latin « *anticipare* », composé de « *anté* » signifiant « avant » et « *capare* » signifiant « prendre ». Donc anticiper signifie littéralement « prendre l'avant », « prendre par avance ». « Anticiper, c'est prévenir, devancer un événement ou une action : devancer un événement de sorte que cet événement se produise avant l'échéance attendue ; devancer une action en accomplissant soi-même cette action avant la date convenue » (Tordo, 2014). Par déduction, l'anticipation serait le fait d'agir sur quelque chose qui n'existe pas encore par définition. Cela mobilise l'appareil psychique vers un avant non connu, prévisible ou non. Avant toute action, l'individu est en tension vers celle-ci. Cette tension sera orientée d'une manière particulière suivant la logique adaptative, subjective ou cognitive. À ces trois types de tension correspondent trois types d'anticipation : l'anticipation fondamentale, l'anticipation cognitive, et l'anticipation fantasmatique. Le premier type est de l'ordre de la survie, préparant notre système perceptivo-moteur à agir en cas de danger, d'anticiper la menace de notre environnement. Le deuxième type concerne les tâches, et l'anticipation des actions à effectuer pour les accomplir, l'orientation de l'action et des connaissances prédictives. Enfin le troisième type est un fantasme réflexif, le sujet étant à la fois producteur de son fantasme (de la scène qu'il visualise) et acteur (comme un double Je). Le Je est à la fois acteur et producteur de cette scène réflexive. Il va s'anticiper lui-même, ses états de subjectivité, ses actions.

Le lien entre psychique et numérique est donc sous-tendu par une composante importante, l'anticipation. Pour Tisseron (2012a), au cœur de la vie psychique se situe le virtuel psychique, comme mouvement anticipateur et indifférencié. Ce virtuel met en représentation l'objet même en son absence, un « voir-absent » subjectif. En ce sens, le virtuel psychique est une étape préalable à la représentation des objets internes : avant de pouvoir se les représenter, l'individu les anticipera. Contrairement à l'imaginaire, le virtuel psychique est sous-tendu par la possibilité de son actualisation, une mise en forme dans la réalité, que la représentation a juste préparée. Torok (1959) parle de fantasme d'anticipation pour parler de l'appréhension du devenir, de l'actualisation. Tisseron (2012a) le reprend pour expliciter l'association des affects et représentations. Pouvoir faire cette association permet à l'affect d'être communicable, même si associé à une représentation erronée, en attente de la représentation adéquate. Torok (1959)

pense le fantasme d'anticipation comme « une manifestation brutale d'un affect, tenu jusque-là à l'écart de la conscience, qui viendrait s'actualiser en s'associant à une représentation ». Donc l'anticipation de la représentation, dont son actualisation, permet la symbolisation de ce qui a fait irruption au sein de l'affect.

En ce sens, le virtuel psychique est une mise en disponibilité, ajoutant la composante de l'anticipation au virtuel psychique. Tisseron (2012 b, p.25) parle de « bipolarité en tension » entre anticipation et actualisation, sous-tendant la dynamique du psychisme. Ce dernier est en tension vers l'actualisation « d'un ultérieur en devenir d'actualisation », « une tension de l'anticipation vers son actualisation ».

Or, si cette tension est inexistante, l'anticipation resterait une composante vide dans l'appareil psychique, n'étant plus du registre du virtuel psychique, mais de l'imaginaire. Lorsque la réalisation semble impossible, cela nous situe dans ce registre. Où le sujet peut-il trouver un lieu d'actualisation ? Dans le numérique. Ce lieu de tous les possibles rend le non réalisable actualisable. « Le numérique a en effet le pouvoir de faire advenir au registre du virtuel psychique une anticipation imaginaire, dès lors réalisable [...] il apparaît alors souvent comme l'espace privilégié pour faire advenir au domaine des potentialités actualisables, ce qui provient d'autre registre du fonctionnement psychique, notamment imaginaire. » (Tordo, 2014). Par exemple, l'une des adolescentes rencontrées au cours de nos recherches a pu nous dire que le fait de poster des images d'elle-même sur les réseaux lui donnait l'impression de se sentir « plus femme » d'après ses mots, nous pouvons penser que par ce biais elle actualisait une potentialité.

Nous pensons le cyberspace comme l'infrastructure, l'espace dans lequel prend place le virtuel numérique et où peut se déployer la virtualité psychique. Le cyberspace est l'infrastructure permettant au virtuel de prendre place. En ce sens, le virtuel numérique se déploie dans le cyberspace, il représente la part visuelle de ce monde. N'oublions pas que c'est grâce à l'Homme que le cyberspace existe. C'est grâce et par l'intelligence humaine que tout ce monde numérique se déploie et impose certaines limites à cet espace. Il est intéressant de se questionner sur la limite entre le virtuel numérique et le virtuel psychique. Il peut se produire une confusion entre ces deux espaces, voire une superposition, dans le sens où le virtuel psychique peut se déployer dans le virtuel numérique. Nous pouvons conceptualiser le cyberspace en couche : les couches inférieures sont les fondations, les bases, où le virtuel numérique va pouvoir se déployer sur les couches supérieures. Ces dernières sont celles visibles et accessibles par tous les utilisateurs « lambdas », en somme la part perceptible.

Cet espace induit de nouveaux codes sociaux, notamment une nouvelle forme de communication entre les internautes. Nous pouvons le constater chez la

population adolescente qui, en plus d'échanger par messages, peut aussi échanger des photos, fichiers, ou tout autre média.

1.2.5. **Caractéristiques de l'interaction dans le cyberspace**

La communication par internet soulève beaucoup de questions quant aux nouvelles implications sociales. Le lien social qui se crée relève de la connaissance qu'ont les usagers de ce média particulier, de la représentation et du but qu'ils lui confèrent. Ce n'est pas une communication classique comme chacun l'entend, mais une nouvelle forme de communication au travers d'un média numérique.

Dadjo (2003) relève que le contrat social ; qui unit normalement deux interlocuteurs et qui implique que si l'un parle à l'autre, il doit y avoir une réponse en retour ; devient un « contrat cyberspatial », un contrat social électronique, avec les mêmes caractéristiques. La communication se ferait dans un environnement virtuel et le moyen de communication serait la transmission d'informations par le média de l'ordinateur.

Or comme nous le constatons, ces caractéristiques sont transformées, ce contrat peut être enfreint entre deux internautes. La réponse induite n'est pas systématique, les internautes pouvant se trouver sans réponse, voire encore bloqués par leur(s) interlocuteur(s).

D'autres changements sont advenus, notamment l'absence de rencontre réelle entre les internautes, une absence de corps par cette rencontre virtuelle. La distance Moi/autre est à concevoir dans un sens très rapproché, où l'autre peut s'intruser dans le quotidien de l'internaute, et un sens très éloigné, où l'autre peut disparaître et ne plus exister. Pour Vautherin-Estrade (2004), il existerait un risque important de dérive induite par ce nouveau champ de communication, pouvant conduire dans notre étude à des cyber-violences.

Avant d'aller plus loin, il semble nécessaire de saisir certaines caractéristiques propres à cet espace. En effet, cela ouvre un nouveau champ à l'étude pour la psychologie d'orientation psychanalytique, tant sur le plan de son influence sur le psychisme des usagers que de son influence sur la dimension de la communication. D'après Héroult et Molinier (2009), il y aurait quatre caractéristiques sur lesquelles il faudrait s'attarder : la nouvelle possibilité d'échange qu'offre ce nouveau mode de communication, la question du rythme de la communication, la distance et l'invisibilité nouvelle, et l'anonymat.

1.2.5.1. **La nouvelle possibilité d'échange**

Concernant le nouveau mode de transmission des données, Hérault et Molinier (2009) montrent que celles-ci sont sous un nouveau format numérique. Elles sont plus simples à transmettre, à conserver et à reproduire. Les échanges et documents sont conservables sur l'ordinateur. Il y a un danger, celui de la diffusion sur la toile avec ou sans consentement de la personne. Les internautes sont plus ou moins conscients de la dimension de cette nouvelle forme d'échange. Par les informations diffusées, les internautes voient une certaine forme de lien qui se crée. Mais par la conservation des échanges, il y a une dimension paradoxale quant à l'appréciation de ceux-ci. Il y a l'avantage de la réexploitation, mais aussi un désavantage, car cette dernière peut porter à confusion et entraîner des conflits.

Il est intéressant de se questionner sur cette double modalité s'exposer/se cacher par les réseaux pour les adolescents. Par exemple la dimension de partage d'informations personnelles, voire de photos intimes à des internautes qu'ils peuvent connaître réellement ou non. Pour exemple, une adolescente rencontrée lors de notre recherche de Master 2 a pu nous dire qu'elle n'investirait jamais le réseau social Facebook, car les photos de son père avaient été diffusées sur son propre réseau sans son consentement à cause d'une erreur de manipulation. Paradoxalement, s'exposer sur le réseau social Instagram ne lui paraît pas plus dangereux. Nous pouvons relever là la notion sous-jacente de contrôle : elle décide de ce qu'elle expose d'elle-même, dans une certaine forme de communication où elle permet aux autres de percevoir la part de « femme » et non plus « d'adolescente » d'elle-même. Cette forme de communication lui permet de se montrer et de se cacher dans le même temps, et de maîtriser ainsi la nature et le rythme de celle-ci.

1.2.5.2. *Le rythme de communication*

Les adolescentes précédemment rencontrées ont pu nous dire que le fait de communiquer sur internet leur procurait un certain contrôle sur les discussions qu'elles ont pu entamer, et qu'elles pouvaient réfléchir à ce qu'elles disaient. De même, en tant qu'internaute nous avons déjà communiqué par internet, commencé à rédiger une phrase, un SMS, puis l'effacer, le modifier, y ajouter des « smileys ». L'introduction des smileys et la forme textuelle que le sujet choisit pour son texte en font un écrit particulier, entre l'écrit et l'oral, par l'usage d'indices paraverbaux. Hérault et Molinier (2009) parlent du nouveau rythme des conversations qu'entraîne le média d'internet. Les internautes sont libres de décider s'ils veulent répondre instantanément, plus tard ou jamais. Ces sessions d'échanges peuvent ou

non répondre aux attentes des internautes. Idéalement, les internautes conviennent implicitement d'un commun accord sur ce rythme, notamment lorsque ceux-ci se connaissent à la fois sur l'espace réel et l'espace virtuel. Même si l'échange peut sembler soutenu, et ainsi s'apparenter à une communication classique, il n'en est rien du fait de l'asynchronicité de ce média.

Or, nous pouvons constater au regard des cyber-violences que le rythme de communication peut être contrôlé par un des internautes, sans tenir compte de la position de l'autre sujet. Il peut y avoir un déferlement de messages, une appropriation des données personnelles de l'autre, un blocage du canal ou encore une diffusion de photos ou données sans consentement préalable.

Cela pose la question de la rencontre à l'autre et de la manière dont le sujet va s'introduire à l'autre dans cette nouvelle modalité communicationnelle.

1.2.5.3. Identité et invisibilité

Héroult et Molinier (2009) montrent aussi que cette communication particulière est régie par l'invisibilité de l'internaute et par la distance induite entre eux. Une des adolescentes rencontrées au cours de nos recherches de Master a pu nous dire que le fait de pouvoir être invisible sur les réseaux lui permettait de discuter avec d'autres personnes sans une timidité ravageuse, et de pouvoir se sentir libre dans la communication. Mettre à distance les interlocuteurs est parfois plus rassurant pour les adolescents, qui ressentent moins d'angoisse. Arsene (2013) appuie cette idée en affirmant que l'usage des TIC serait une solution aux entraves sociales de la communication. L'invisibilité est régie par le fait que la communication n'est pas en face à face, le corps physique n'est pas inclus.

Cela soulève des questions autour de l'identité : qui est cet autre, quels sont les processus du lien mis à l'œuvre dans cet échange ? Existe-t-il un transfert au travers de ce média numérique entre les internautes, et quelles en sont les modalités ? Selon Arsene (2013), les internautes s'appuient sur un processus imaginaire pour construire une représentation de l'autre, à partir des indices reçus, mais aussi de leurs propres attentes. Nous pouvons ici faire un renvoi aux conceptions précédemment abordées comme le virtuel fantasmatique et l'anticipation. Il peut exister là un décalage entre l'imaginaire et le réel. Nous pouvons nous saisir de cette proposition et rapprocher ce procédé de la projection, dans le sens où l'internaute va projeter une représentation de l'autre au travers du numérique. En nous appuyant sur cette idée, nous pouvons penser que l'internaute va se servir de l'autre comme un support de projection, afin de projeter une part de soi dans l'autre, s'appropriant le lien à l'autre de manière parfois déformée pour en retirer un certain bénéfice.

L'autre point que nous pouvons discuter au regard des cyber-violences est celui de l'invisibilité permise par les réseaux. Hérault et Molinier (2009) entendent que l'invisibilité place les interlocuteurs sur un pied d'égalité, qu'il n'y a plus de barrière physique ni de discrimination. Ils parlent de « communication pure », sans préjugés. Or comme nous pouvons l'entendre dans les médias et sur les réseaux sociaux, il existe des formes de discrimination et de violence sur les réseaux, conduisant aux cyber-violences.

Mais l'invisibilité ne vient pas signifier l'anonymat, ce n'est pas parce qu'on met à l'écart notre réel corporel qu'on choisit de dissimuler notre identité. C'est ce que nous allons maintenant définir : l'anonymat sur internet.

1.2.5.4. **L'anonymat**

Comme nous venons de le voir, au sein du cyberspace est censé demeurer un contrat social implicite entre les internautes, qui peut se trouver être entravé dans le cas des cyber-violences notamment. Ce nouveau type d'interaction numérique soulève de nouvelles caractéristiques de l'interaction, notamment la part désincarnée de celle-ci, dans le sens où les sujets n'ont plus à se voir, se connaître, ou posséder des informations sur l'identité de l'autre pour interagir. Cette désincarnation peut avoir lieu grâce à l'aspect anonyme possible sur internet.

Arsene (2013) expose l'aspect bénéfique pour un internaute adolescent de se rendre sur les réseaux sociaux de façon anonyme : pour un jeune qui a du mal à contrôler sa présentation, ou qui ressent une gêne, l'anonymat peut aider. Mais cela peut aussi avoir des effets négatifs par « les réactions impulsives stimulées » (Arsene, 2013) pouvant induire des actes agressifs.

De cette composante anonyme, nous pouvons revenir sur le mécanisme de projection à l'œuvre au sein du virtuel. Si l'internaute ne possède aucune information sur son interlocuteur il peut projeter librement sur cette toile vierge. Cette projection semble être un rouage de la mise en lien des internautes anonymes. L'anonymat serait un facilitateur pour la projection sur le virtuel. Mais cette mise en lien peut aussi entraîner des dérives par lesquelles les internautes peuvent se saisir de cet anonymat et décharger une violence interne à l'encontre d'un autre.

Les adolescents d'aujourd'hui sont totalement immergés dans un monde entre réel et virtuel. Comme le disent Priest-Lagache et coll. (2014), la réalité des adolescents « ne se limite plus au tangible, et la réalité virtuelle entraîne des modifications des rapports qu'entretiennent les sujets à leur environnement, à l'autre et à soi ». Les processus entre le monde réel et le monde virtuel semblent passer comme nous l'avons vu par le mécanisme de projection, sous-entendant qu'il se jouerait pour les adolescents des mécanismes sous-jacents. Avant d'aller

plus loin, il convient de définir dans notre prochaine partie les rouages de la projection.

1.2.6. Le virtuel : entre rêve, rêvasserie et imagination

Comme nous avons pu le constater, le virtuel et la psyché humaine sont en lien. En effet, les limites humaines sont concomitantes aux limites du virtuel dans le sens où elles sont transposées dans cet espace.

Si le virtuel est un lieu où les personnes peuvent tirer beaucoup d'avantages, les risques encourus peuvent être d'autant plus dangereux.

Tisseron (2012 b) s'appuie sur les travaux de Winnicott (1971) sur la rêvasserie, le rêve et l'imaginaire pour tenter de comprendre la représentation du virtuel et ses conséquences sur la réalité. L'engagement dans le virtuel est semblable à celui dans les espaces réels. Dans cette proposition, Tisseron cite Winnicott qui parle de « Fantasmatisation ». Il reprend également Pontalis qui parle quant à lui de « Rêvasserie ». Cette notion évoque une non-résolution d'un traumatisme antérieur qui est évité par une activité psychique compulsive afin de se protéger d'une réalité trop difficile. L'adolescent une fois sur les réseaux est dans une temporalité hors temps, hors du réel. La rêvasserie permet de s'échapper de cette temporalité parfois douloureuse. Le sujet en proie à sa propre perte psychique utilise ses dernières ressources pour se réfugier dans ses pensées, qui ne sont pas en lien avec le réel ou l'imaginaire, mais dans un monde de pure pensée. Dans cette idée, la rêvasserie exercée au sein du virtuel serait une échappatoire à la souffrance du sujet. L'adolescent pourrait ainsi s'échapper de la violence interne pubertaire en figeant ce processus ou au contraire en l'accéléralant par le biais des réseaux.

La rêverie, différente de la rêvasserie, est quant à elle liée à la réalité. Les mises en scène concernent des personnes de l'entourage plus ou moins proche ainsi que des imagos introjectées. Ces images peuvent être interrompues par le sujet, et il est capable d'en avoir conscience.

L'imagination est aussi liée à la réalité du sujet, mais une réalité transformée, sur les « possibles » du futur, sur les « et si ».

Au sein du numérique, nous pouvons penser que la projection qui a lieu se situe au carrefour de ces trois notions. En effet, la projection au sein du virtuel relèverait chez le sujet d'une manière détournée de pouvoir se confronter à sa souffrance sous une forme déguisée. Une façon pour le sujet de penser fuir la source de sa souffrance tout en la projetant sous une forme déguisée, et parfois inconsciemment. La projection sur le numérique serait à mi-chemin entre le réel et le fantasme. Nous pouvons en saisir un aspect affectif pour le sujet.

Définissons dès maintenant le ressort affectif de ce nouveau monde.

1.2.7. Le virtuel : un nouveau monde entre empathie et illusion

Beller (2015) parle des adolescents dans le nouveau monde virtuel comme des « passionnés », mais qui n'arrivent pas à exprimer leur monde interne, leurs angoisses. Pour cette auteure, le virtuel utilise des stratégies de leurres pour nos émotions et perceptions. Comme pour le cas d'une des adolescentes rencontrées dans nos recherches antérieures, qui ressent des émotions trompeuses en jouant à des jeux vidéo, par exemple le stress que son personnage se fasse tuer. En ce sens, le virtuel nous trompe, et nous fait ressentir des sensations qui n'ont pas lieu d'être. L'image et les sensations associées sont accessibles dès que l'internaute le veut, pour le temps qu'il souhaite, il peut les arrêter et les reprendre à tout moment.

Tordo (2010) propose que l'internaute choisisse spécifiquement son avatar, son personnage de jeu, lui conférant ainsi une sorte de conscience virtuelle dans une projection de soi. Il peut figurer ses actions grâce à lui. Le mot empathie ne désigne pas ici le sens commun, qui est de reconnaître et ressentir les émotions d'autrui, comme une introspection de l'autre dans un processus de simulation mentale de sa subjectivité. Il désigne plutôt une simulation mentale de sa subjectivité propre, comme une auto-empathie par l'externe, un retour sur soi. Tordo (2010) parle d'auto-empathie virtuelle, car cela se passe sur une image virtuelle. L'avatar répond aux actions que lui ordonne l'internaute. Pour exemple, l'adolescente citée précédemment jouait à Dofus, un jeu vidéo en ligne où nous créons notre personnage comme nous l'entendons, lui attribuons des caractéristiques choisies préalablement. L'avatar interprète une potentialité d'action, le sujet se représente l'action avant de l'exécuter par l'intermédiaire de l'avatar. C'est un mouvement représentationnel qui naît dans la psyché de l'individu et qui trouve son expression dans le virtuel. Il y a là une concordance entre ce que peut éprouver l'avatar et ce qu'éprouve le sujet, dans une sorte de réplique de l'émotion. L'avatar est ainsi le miroir de soi-même.

Nous pouvons penser que les avatars et autres représentations de soi sur les réseaux viennent donner l'illusion à l'internaute d'être en lien avec les autres. Disarbois (2009) présente des relations médiatisées par ordinateur comme prises dans l'illusion de l'objet total. En ce sens le sujet pense pouvoir être en relation avec des personnes réelles alors que ce ne sont que des objets partiels filtrés par l'ordinateur. L'internaute est pris dans une relation d'objet virtuelle.

Nous pouvons dès lors rapprocher ces propositions de notre sujet de recherche dans le sens où les internautes sont impliqués affectivement avec leurs

avatars, et de fait leurs projections à plus large échelle. Cette implication de soi peut être rapprochée du concept de projection du Moi. L'internaute pourrait dès lors projeter une potentialité traumatique, une souffrance, ou encore un fantasme.

Pour les adolescents, il y a un tout autre enjeu, celui de la puberté qui est contenue dans cet espace et qui peut être stoppée, comme arrêtée dans le développement, dans un entre-deux mondes. Nous allons développer cela dans la prochaine partie, l'enjeu sexuel de la virtualité.

1.2.8. Virtuel et sexualité

Le virtuel, dans son rapport au corps, est en opposition avec la présence charnelle par la distance qu'il opère naturellement par l'écran. Comme le rappelle Preist-Lagache (2014), l'adolescence est une période de remaniements psychiques, identitaires et corporels. Le corps change, la puberté commence, elle marque le début de la sexualité, période angoissante de la construction du sujet. Le virtuel permettrait une mise à distance du corps charnel de l'autre, corps porteur d'angoisse. La virtualisation permet aussi une certaine dynamique de l'économie psychique lorsqu'elle est suivie d'une actualisation. Par cet usage, l'adolescent peut introjecter la différence des sexes, l'altérité, tout en conservant l'autre à une distance sécurisée de lui-même, l'autre étant attrayant et effrayant. La virtualisation des situations d'après Faure-Pragier (2003) est un moyen d'apprentissage de la nouveauté et de l'angoisse. Par la simulation des situations précédant l'affrontement, la crainte adolescente dans l'imaginaire est ainsi évincée. Le plaisir se suffira à lui-même dans cette simulation, et pourra permettre une rencontre réelle par la suite.

Le virtuel ne serait pas opposé au réel, mais à l'actuel. Certains traits de personnalité peuvent être masqués grâce au virtuel, ce qui est évidemment moins facile dans la rencontre physique.

Tisseron (2013, p. 16) propose que dans le psychisme, nous ayons une composante virtuelle qui explique notre fascination pour le virtuel numérique, d'autant plus chez les adolescents qui sont imprégnés de cette nouvelle culture. Il définit la relation d'objet virtuel, ce qui correspond à une relation psychique avec l'objet virtuel, et la relation d'objet virtuelle qui est « une relation virtualisante à un objet ».

Concernant la relation d'objet virtuelle, nous pouvons la considérer comme pathologique dès lors que les limites entre les internautes sont confuses. Ces limites floues peuvent mettre à mal l'internalité adolescente dans le sens où la différenciation Moi/autre n'est plus claire. L'identité s'en trouverait affectée. Le monde interne du sujet s'en trouve appauvri, il ne peut pas créer de lien avec son

entourage. Tisseron (2013, p. 113), en s'appuyant une nouvelle fois sur les travaux de Winnicott, notamment sur l'omnipotence et l'illusion de création de monde, montre l'importance de la désillusion, permettant la distinction Moi/Monde et la survie face aux frustrations imposées par la réalité et l'environnement. Privilégier une relation virtuelle serait pareil à un repli auto-érotique, permettant de contre-investir l'abandon dans la relation d'objet. La relation d'objet virtuelle s'établit quand il y a échec de la « satisfaction du désir d'omnipotence ou de la frustration progressive de ce même désir ». Le sujet pris dans cette forme de relation la considère plus satisfaisante par le fantasme et la manipulation des représentations des objets du désir. Ce type de représentations apparaît quand il y a défaillance lors des premières étapes de la vie relationnelle et psychique, et un possible traumatisme que le sujet ne peut élaborer. Son organisation psychique s'en trouvera clivée. Grâce aux avancées technologiques et numériques, le sujet peut retrouver une certaine forme de relation à l'autre.

La relation d'objet virtuel quant à elle ne refuse pas l'actualisation de la relation avec une personne réelle au sujet. L'adolescent cesserait l'actualisation de la relation avec ses parents privilégiant l'actualisation des objets intériorisés (Tisseron, 2013). Le type de relation d'objet virtuel permet de renforcer les représentations déjà présentes dans le processus de l'adolescence.

Gozlan (2013) reprend cette idée de corps déssexualisé sur les réseaux sociaux, où les relations duelles n'existent pas : il n'y a pas de relations directes comme dans la vraie vie, elles sont toutes médiatisées par l'intermédiaire de la machine virtuelle qu'est le réseau social ou la plateforme sociale. L'objet (la personne de l'autre sexe) peut de cette manière être contrôlé, de cette façon il n'est plus menaçant pour l'adolescent. Facebook dans son ensemble représente une communauté à part entière, avec des sous-communautés (les pages possédant un intérêt commun, etc.). Cette communauté suscite l'indifférenciation envers l'autre. Le corps génitalisé est mis à distance, l'adolescent peut communiquer avec ses pairs sans cette gêne qu'est le corps, il se sent identique à ses pairs, rien ne change. L'adolescence est le moment de la séparation, de l'individuation, nous pouvons voir ce refuge dans les réseaux sociaux comme une fuite de cette inévitable réalité.

De par cette fuite de la réalité, il peut se produire un processus appelé immersion, que nous allons dès à présent définir.

1.2.9. Virtuel et immersion

Reprenons l'exemple du réseau social Facebook, un des premiers réseaux sociaux, où l'adolescent peut rester connecté, tout le temps et partout, au monde et à ses « amis ». Cette connexion peut rester dans la plus grande confiance, car

les parents n'ont pas toujours le contrôle sur ce réseau, de même que sur Twitter, Snapchat, Whatsapp, Instagram... Dans ces cas, l'adolescent s'immerge dans une communauté d'amis virtuels, parfois connus parfois inconnus, il actualise son fil d'actualité, son propre statut amoureux, son humeur, publie une photographie de lui-même qui généralement le met en valeur. Preist-Lagache & coll. (2014) montrent combien ces réseaux sont tiraillés entre l'intimité et l'extimité : à la fois caché par le profil et mis en valeur par le fil d'actualité, on décide ce que l'on veut montrer. Cette dialectique vient incarner la machine immersive du virtuel. L'exposition peut parfois être incontrôlable, du fait de la mauvaise utilisation des filtres existants, mettant en péril l'intimité. Marty et Missonnier (2010) émettent l'hypothèse que ce besoin d'être vu relève d'un plaisir auto-érotique « de se voir être vu ». L'exposition de soi vient relever d'une immersion identitaire, une immersion interne où tout le monde peut nous voir. Par la mise en évidence de l'intimité, des photos personnelles, des détails du quotidien, parfois privés, l'adolescent protégerait ainsi son propre psychisme. C'est en choisissant de se montrer sans filtre, en exposant un pan de sa vie privée que l'adolescent réussit à cacher ce qu'il veut de lui-même, et ne choisit d'exposer que ce dont il a envie. Nous pouvons aller plus loin en parlant de séparation de sa personnalité : en décidant de cacher une facette de soi, l'adolescent ne présente que ce qu'il souhaite à l'autre, un moi-arrangé, un moi-amélioré dont il n'a aucune honte.

Du point de vue de la temporalité, l'adolescent peut ainsi accélérer le mouvement pubertaire ainsi projeté sur les réseaux, et interrompre la puberté qu'il subit au quotidien. Cette immersion peut ainsi lui offrir une illusion de contrôle des mouvements propres au processus adolescent.

Cette perception repose ainsi sur l'idée que cette maîtrise est possible grâce à l'illusion permise sur les réseaux sociaux. Or, la question se pose d'une perte de contrôle de cette illusion lorsque le sujet adolescent est confronté à un autre internaute.

1.2.10. Virtuel, Moi et autrui

Illouz (2006) dit que pour pouvoir rencontrer l'autre sur la toile, le sujet adolescent doit d'abord se connaître lui-même. Il doit avoir une image en miroir de sa propre définition interne, introspective, possible par le biais des réseaux sociaux. Par le profil internet créé, et la sélection minutieuse de ce qu'il a choisi de diffuser ou non, l'adolescent voit son reflet dans ce miroir cybernétique, et peut engager une relation par le biais de ces avatars. Il peut accueillir l'autre dans son propre Moi. Le regard de l'autre sur soi serait un support identificatoire étayant pour l'adolescent. Le virtuel n'étant pas dans l'actuel des changements opérant chez

L'adolescent, il peut être considéré comme un refuge, une solution pour la fuite face au pubertaire. Comme le propose Gozlan (2013), la virtualescence, notion que nous reprendrons plus précisément par la suite, aiderait à affronter l'identité mise à mal et fragilisée par le processus adolescent. Par le regard sur soi reflété et distancé grâce au virtuel, la dynamique psychique adolescente peut s'engager dans une relation avec le psychisme d'autrui. L'angoisse de l'intimité amoureuse n'existe plus sur les écrans, elle est canalisée. Mais un des dangers restant en suspens est celui de la dyade numérique, où l'écran servirait d'expérience renarcissisante (Tisseron, 2006). Pareillement à la dyade mère-enfant, l'autre servirait de support anaclitique à l'adolescent dans le sens où il a besoin de l'autre pour exister, pour se sentir exister.

Danet (2015/9) parle plus précisément du lien et du rapport à l'autre dans ce monde virtuel. En effet, la question est de savoir si l'interaction est la même que dans la vie réelle. Le Moi se trouve protégé dans ces échanges, la personne peut prendre son temps pour répondre, exercer un certain contrôle, et cacher ses signaux non verbaux à son interlocuteur. Comme une adolescente rencontrée lors de nos recherches antérieures, qui par le biais d'un écran se sentait protégée, se sentait plus à même de pouvoir répondre à ses interlocuteurs. Comme elle a pu nous le dire, le fait de ne pas être face à l'autre lui permettait de se sentir plus à l'aise. De même l'internaute peut contrôler la connexion, partir à tout moment, et donc par là se protéger d'une relation qui ne lui convient pas ou qui le met mal à l'aise. L'autre pouvant être perçu comme menaçant, passer par le média virtuel permet de rendre la relation plus sécurisée. Les internautes peuvent faire le choix de dissimuler des parties de leur Moi qu'ils ne veulent pas exposer, ou au contraire choisir de tout dévoiler à un parfait inconnu qu'ils ne verront jamais hors virtuel.

Nous pouvons ainsi nous décaler de la proposition de Illouz (2006) dans le sens où lors des cyber-violences, la connaissance qu'a l'internaute de lui-même peut être insuffisante, et le virtuel viendrait ainsi en support pour l'exploration identitaire. L'expérience renarcissisante avancée par Tisseron (2006) peut être discutée au regard de ces violences, qui peuvent être au contraire une attaque narcissique pour l'adolescent.

1.2.11. Virtuel et narcissisme

Les réseaux sociaux représentent une nouvelle modalité de communication chez les jeunes. Potier (2012) affirme que l'être humain intègre les éléments de l'environnement dans son propre psychisme, le construisant au travers de ces nouvelles technologies évolutives. Cette construction amène la notion d'homéostasie dans l'appropriation des éléments provenant de l'externe.

La popularité sur les réseaux sociaux est signifiée par le nombre « d'amis » que l'internaute possède, comme un tableau de chasse. C'est ce que Potier (2012) appelle l'identité numérique. Dans notre recherche précédente, une des adolescentes rencontrées a pu nous dire qu'avoir des commentaires sous ses photos et des personnes qui suivent ses actualités lui procurait une grande satisfaction, et revalorisait son estime d'elle.

Nous pouvons nous demander ce qu'il advient du narcissisme à l'heure du virtuel. Gonzales et Hancock (2011) ont montré au travers d'une étude sur le réseau social Facebook qu'observer et construire son profil augmentait l'estime de soi. Le potentiel relationnel est quant à lui accru par la manière dont l'internaute se présente sur ces médias virtuels. Dans ce sens, le profil Facebook sert d'étayage à l'estime de soi de l'internaute, de même que son réseau d'amis sert à se différencier des autres, avoir beaucoup d'amis montrerait une certaine popularité. L'internaute se construit un Moi social, un Moi sur la toile.

Freud (1913) soumet l'idée que le narcissisme est construit à partir de deux courants libidinaux. L'un s'appuyant sur le Moi et l'autre étant tourné vers autrui, le conflit est tirillé entre un investissement narcissique et un investissement objectal.

Potier (2012) montre que l'enjeu narcissique à l'adolescence dans le monde virtuel comporte certains conflits propres au processus adolescent. Nous pouvons aborder notamment celui de la différenciation Moi/autre qui s'opère à l'adolescence. Sur le virtuel l'adolescent rencontre cette différence parfois à son détriment. Le virtuel est un espace où l'adolescent peut échapper à tout conflit, qu'ils soient internes ou externes, or dans le cas des cyber-violences nous pouvons constater qu'il existe une violence spéculaire, une violence en miroir. Le virtuel, qui est une part du puzzle narcissique adolescent, permet aussi de taire une autre angoisse adolescente, celle de la différenciation de l'autre, de la rencontre.

Mais à l'heure de la virtualité, comment est pensé ce narcissisme ? Sur les réseaux tels que Facebook, le narcissisme est étouffé. L'internaute n'est pas différencié sur la toile, seule la construction de son profil lui permet de se différencier au détriment de la structure identique aux autres. La différence est maintenue à l'écart, par toutes les sécurités et modérations opérantes sur les réseaux. Le narcissisme ainsi étouffé trouverait-il à s'exprimer autrement ?

Nous aborderons dans la prochaine partie les angoisses adolescentes au sein du virtuel, dans leur valence tue et réactivée.

1.2.12. Virtuel et angoisse

Comme nous l'avons vu précédemment, les réseaux sociaux se veulent rassurants en dégenitalisant la rencontre à l'autre. Comme le dit Gozlan (2013), la rencontre est moins angoissante pour les adolescents. Une adolescente de nos recherches précédentes se montrait plus assurée, moins angoissée, dans ses échanges avec les autres, nous disant que par ce moyen numérique elle pouvait se montrer moins timide et pouvait s'exprimer librement. Mais aussi ces réseaux sociaux imposent un cadre presque ritualisé que l'adolescence défait par définition. L'adolescent grandit, change, évolue dans et par le virtuel. Le cadre externe instauré par les parents n'existe plus, et est remplacé par un cadre virtuel propre aux réseaux, un cadre qui paraît rassurant contenant cette exacerbation des affects adolescents. Le jeune peut s'identifier aux autres, il ressent un sentiment sûr qui efface les différences entre lui et ses pairs. En plein remaniement identitaire d'individuation, l'adolescent se sent au sein d'une communauté, au sein d'un tout. Il est indifférencié, et en plein déni du deuil de son enfance.

Gozlan (2013) va plus loin en parlant de la communauté virtuelle comme une illusion groupale, qui « dans la régression aux processus primaires qu'elle engendre participe au déni des fantasmes originaires ». Ces fantasmes sont en correspondance avec le cycle en trois phases de la sexualité. Tout d'abord le fantasme de séduction, qui se rapporte à l'éveil du désir, ainsi que l'attente du plaisir. Ensuite le fantasme de castration, qui répond à la différenciation des sexes. Enfin le fantasme de la scène primitive, qui équivaut à comprendre d'où viennent les enfants. Les réseaux sociaux répondent à cela en proposant une déssexualisation des situations, devenant un refuge aux angoisses liées à la puberté, aux reviviscences des fantasmes, à la réalité de la génitalité. La communauté virtuelle répond à un besoin de sécurité, « de préservation de l'unité moïque menacée » (Gozlan, 2013).

Cette idée de communauté et le sentiment de sécurité qu'elle procure peuvent favoriser une désinhibition chez l'adolescent lors de la rencontre avec l'autre.

1.2.13. Virtuel et désinhibition

Tordo (2015) évoque l'effet de désinhibition numérique qu'elle met en lien avec l'impulsivité. Sous couvert d'anonymat, le pulsionnel agit plus simplement sur internet, voire parfois la violence, ce qui est le sujet de notre recherche. L'agressivité, induite par la désinhibition, peut laisser libre cours à son expression, tant elle est clivée d'une partie de l'individualité de la personne. Se produit alors un

phénomène de régression induit par cette invisibilité tant physique que psychique sur la toile, exacerbant ce sentiment de toute-puissance. Ces mécanismes peuvent amener les limites adolescentes à être floues, notamment la limite Moi/autre.

Tordo (2015) s'appuie sur un terme de Suler, celui d'«introjection solipsiste». Ce terme sous-tend le fait que les identités peuvent se trouver fusionnées sur les réseaux. Tordo (2015) reprend cette notion en parlant de dialogue auto-empathique. Cela a pour conséquence des dialogues aux autres comme si l'on se parlait à soi, dialogues qui sont de ce fait asynchroniques. Ces modalités de communication facilitent la désinhibition adolescente et ainsi les attaques virtuelles.

Ce phénomène de désinhibition numérique a des effets de clivage sur les adolescents : clivage entre le « vrai self » et le « faux-self » (anonymat), clivage entre le corporel et le psychique (invisibilité), clivage entre l'actuel et le virtuel (réactions retardées), clivage soi-autre (introjection solipsiste) et clivage soi-autorité (neutralisation des statuts). C'est en cela que nous pouvons aborder le concept d'identité qui, chez l'adolescent, est à la fois en construction et projeté dans ce monde numérique.

1.2.14. Virtuel et identité

L'identité, pour Nowak dans son séminaire de 2000, est un concept répondant à la question « qui suis-je ? ». Cela renvoie la personne à plusieurs dimensions de son histoire, de sa personne, de sa généalogie, de sa culture. L'identité peut aussi être perçue comme une construction sociale, ce que les autres, le groupe, la société, nous renvoie de nous-mêmes. Comme nous l'avons déjà évoqué, une des adolescentes rencontrées précédemment se montre en tant qu'adulte, en tant que femme, sur les réseaux et non plus en tant qu'enfant au physique chétif qu'elle arbore chaque jour. Elle teste une nouvelle identité par ce biais, celle d'une adulte, et reçoit de là, par des suiveurs de son profil, une évaluation de sa photo par les réactions et commentaires des autres, construisant ainsi cette identité qu'elle expose au monde. Cette construction est à la fois subjective et intersubjective.

Comment cette identité est-elle mise à l'épreuve dans et par l'usage des TIC ? Ces dernières permettent de jouer sur le rythme et le fond textuel, on peut décider de la manière dont on veut que l'autre nous lise. L'identité peut être falsifiée, améliorée, anonyme, en bref, l'internaute peut jouer avec celle-ci. Il revient à lui seul de décider s'il veut que l'autre perçoive son identité, partiellement ou non, par son pseudonyme ou son avatar. Les formes d'expositions de son Moi peuvent

être nombreuses, voire infinies, grâce à l'anonymat et l'invisibilité induits par l'écran. L'identité se trouve éclatée dans de multiples fenêtres numériques, l'internaute pouvant jouer n'importe quel rôle, n'importe quelle identité, devenir n'importe qui. Il pourra décider de révéler sa véritable identité avec un tel, d'être quelqu'un d'autre avec un tel, ou encore de changer de sexe avec un tel. Une multitude de choix s'offre à lui, tant il y a de fenêtres tant il peut y avoir d'identités potentielles. Cela peut avoir comme conséquence d'ébranler l'identité de l'internaute, qui est multipliée et fragmentée sur le cyberspace. Dans la vie réelle, cette identité est censée être unifiée, intégrée, mais sur le cyberspace cela peut soulager la personne d'être un autre, de jouer un rôle, tout en lui permettant d'expérimenter. C'est par exemple le cas des adolescents qui, ne se connaissant pas, expérimentent des identités pour s'appréhender eux-mêmes, savoir qui ils sont. La réalité et le cyberspace peuvent parfois se confondre, le monde réel n'étant qu'une fenêtre de plus. Nowak (2000) parle d'une possibilité d'une schizophrénie du Moi en réseau.

Est-il possible que l'internaute dépose une partie de soi dans plusieurs fenêtres de ce monde virtuel, afin de pouvoir la construire, la nourrir, la développer? Est-il possible que la personne dépose cette partie de soi qu'elle n'arrive pas à penser dans le monde virtuel, pour régler sa propre conflictualité, et pouvoir ainsi s'unifier?

1.2.15. Virtuel et conflit

Comme nous l'avons vu précédemment, les scènes qui prennent place sur les réseaux sociaux et les communications par les TIC sont des scènes déssexualisées, où la personne est identifiée par un avatar ou un pseudo. Relevons que le conflit est censé être évité et supprimé sur ces plateformes (Gozlan, 2013). Les apparitions conflictuelles sont immédiatement supprimées, stérilisées par des personnes qui sont en charge de surveiller le contenu de ces plateformes, et qui sont appelées « modérateurs ». Les réseaux sociaux ne prônent que des liens d'amitié, d'amour, mais en aucun cas de liens conflictuels. Si un internaute devient gênant, il suffit de le bloquer, ainsi il n'y a plus de conflit. Nous pouvons parler de déni de la différence et de l'altérité (Batout, 2011). En ce sens, nous supposons que dans la cyber-violence la rencontre avec un élément déclencheur éveille une pulsion destructrice jusque-là maîtrisée par la pulsion de mort. Le réveil de la différence entre les personnes provoque les réminiscences d'angoisse de séparation, ou comme le dit Anzieu (1975) le fantasme de casse. La séparation est vécue dans un mode pré-génital de castration phallique. Ces angoisses sont aussi vécues par l'adolescent, et la vue de l'altérité sur les réseaux provoque le réveil de celles-ci,

perturbant l'état inorganique dans lequel les internautes sont placés sur la toile. Pour ne plus ressentir ces angoisses, l'adolescent éprouvera le besoin de détruire l'objet qui le perturbe, provoquant le conflit avec l'autre. On retrouve ici la question de l'Éros et de la pulsion sadique (Freud, 1920). La pulsion de mort et le sadisme sont en cela des concepts qui se rapprochent, du fait de leur rapport à l'objet perturbateur. L'e-conflictualité, produite sur les réseaux et sur les plateformes, est prise entre l'inanimé et l'animé, il faut détruire l'objet pour retrouver la plénitude. Le conflit sur les réseaux intervient ici comme seule solution pour l'adolescent pour se débarrasser de l'objet conflictuel intrapsychique.

D'autres mouvements sont à l'œuvre au cours du processus adolescent, notamment la dialectique de dépendance/indépendance. À l'heure du numérique, cette dialectique est repensée par le prisme du virtuel.

1.2.16. La dépendance adolescente au virtuel, entre **dépendance à l'objet et dépendance par l'objet**

Les adolescents, comme nous le disions précédemment, se construisent, et mènent ce que nous pouvons appeler une quête identitaire. Ils peuvent trouver par le moyen du cyberspace une manière de se créer, de s'expérimenter, d'incarner une identité qu'ils peuvent incarner sur la toile, comme dans une tentative de réparation de leur processus adolescent. De même que leur image idéale est projetée sur le cyberspace, ils peuvent trouver dans les liens en réseau une manière de compenser des carences affectives. Par exemple, Stora (2007) souligne que les adolescents trouvent dans leurs partenaires de jeux en ligne des substituts aux figures paternelles parfois défailtantes. Aussi, le virtuel numérique peut jouer le rôle de refuge, où l'adolescent peut exprimer et expérimenter ce qu'il ne peut pas ou plus faire dans la vie réelle, dans un souci d'existence et de ressentis. La fuite dans le virtuel mettrait en évidence une souffrance de l'image de soi défailtante. Être dépendant au virtuel serait assimilable aux antidépresseurs, avec la même fonction.

Tisseron (2008) énumère cinq raisons pouvant expliquer l'engouement des jeunes pour les écrans. La première est celle de la lutte contre l'angoisse d'abandon, l'écran joue le rôle d'un compagnon toujours présent, où ils peuvent déployer leur avatar. La seconde est celle de la recherche de sensations, d'excitation, d'un sentiment d'existence face à une déconstruction narcissique. La troisième est celle de la recherche de contrôle, de construction, un peu à la manière du jeu des Sims, un simulateur de vie où l'internaute a le total contrôle sur tout. La quatrième est celle de la lutte contre une estime de soi défailtante, en se réassurant par exemple par les niveaux gravés dans les jeux vidéo. La cinquième est la recherche de lien à

l'autre, tout en se protégeant par l'anonymat. Nous pouvons percevoir que la frontière réel/virtuel est fragile et que la recherche de sensation peut amener les adolescents à préférer le monde du cyberspace à la réalité. De même, la recherche de lien et de soutien peut conduire à une certaine forme de dépendance à l'autre, chez qui l'internaute trouvera un substitut d'une présence manquante dans sa vie. Certains jeux vidéo sont d'ailleurs construits sur le schéma familial, par exemple les jeux impliquant des guildes où chacun se soumet à l'autorité du chef, tel un substitut paternel. Il est possible par le biais virtuel d'actualiser, de projeter, ou de modeler des schémas internes.

Considérons le virtuel numérique comme n'étant pas un potentiel en lui-même, mais comme étant « en acte » (Tisseron, 2013). On peut se demander si ce virtuel permet l'actualisation d'une potentialité au sein de l'adolescent, d'une latence qui demande à s'exprimer. « Contrairement à l'imaginaire qui est en parallèle du réel, le virtuel fantasmatique tend à s'actualiser dans une dimension réelle, le réel des possibles actualisables » (Tisseron, 2013). Le virtuel peut mettre en image les fantasmagories des adolescents en numérique (Beller, 2015), comme pour rendre visible un invisible psychique. Par ce moyen, il est possible de représenter ce qui n'est pas là, comme pour combler un manque, représenter une absence. L'adolescent est acteur de sa création. Par le virtuel, il échappe au monde pubère, au monde des adultes, et peut éviter le conflit œdipien qui ressurgit à cette période. En effet, rappelons que la proximité d'avec les parents est intolérable, et le virtuel permet de s'échapper des tensions économiques en jeu, dont la régulation devient difficile. C'est une des raisons pour lesquelles le virtuel est si attrayant pour les adolescents, attraction qui poussée à l'extrême peut finir en dépendance. Le travail psychique doit lier et donner une figure aux représentations, comme un projeté de son monde interne. Selon Winnicott (1951), dans son ouvrage « *Jeu et réalité* » il met en avant la conception d'une aire transitionnelle, un intermédiaire d'expérience, où il situe la conflictualité. Cette aire représente une frontière Moi/dehors, tout ce qui ne représente pas le Moi, le non Moi. Nous pouvons ici faire le parallèle entre cette frontière et la frontière réel/virtuel, ou plus précisément la frontière réel/virtuel numérique. Le virtuel est une aire d'illusion partagée, une place où l'on peut projeter tous nos désirs et fantasmes. Dans cette aire, les images virtuelles sont perçues comme des créations d'une réalité, une reproduction d'une antériorité de l'internaute (Flavigny, 2001). Le virtuel permet une autre expérience du réel. Il est en soi producteur de sens, sans être lui-même porteur de sens. C'est en cela que l'adolescent peut se trouver piégé et commencer à développer un mécanisme de dépendance au virtuel. La création de la réalité aide à fournir le sens sans pour autant remplacer le réel. C'est par la machine virtuelle que l'internaute peut aider à écrire sa réalité, à produire du sens.

Pour citer Ventre (2011, p.199), « le monde électronique du cyberspace [...] est une zone de combat », et donc une zone d'affrontement entre deux parties. Cet affrontement peut prendre plusieurs formes, mais ici nous nous intéresserons plus particulièrement aux cyber-violences, que nous étudierons par la suite. On peut se demander quel chemin est entrepris par l'adolescent pour arriver à la cyber-violence. C'est ce que nous allons essayer de comprendre dans la prochaine partie.

Résumé du 1.2 – Clinique du virtuel numérique

Posons ici les bases des termes que nous allons utiliser tout au long de cette recherche. Entendons par cyberspace (ou cyber) la totalité du monde numérique, matériel inclus. Pour faciliter la compréhension de ce terme, nous pouvons poser l'analogie à l'espace, dimension à la fois finie et infinie, à la fois stable et en expansion, pareillement au cyberspace dont les limites ne relèvent que de celles de la psyché humaine. En effet, ne perdons pas de vue que le cyberspace est créé par l'homme.

Entendons par virtuel numérique (que nous nommerons virtuel) les mouvements au sein du cyberspace, où l'internaute peut se déplacer, agir, ressentir par le biais d'un avatar nous représentant, en somme tout ce qui relève de l'image au sein du cyberspace. N'oublions pas que le virtuel numérique est en acte, et tend à actualiser les potentialités latentes chez l'adolescent.

Le virtuel psychique est une notion relevant de la fantasmagorie qui tendrait à s'actualiser dans le virtuel numérique, dans une rencontre entre le monde interne et le monde cybernétique. Les représentations et l'anticipation de la réalité sont des potentiels actualisables dans le monde virtuel. Nous pouvons ici parler de virtualisation, dans le sens où la fantasmagorie se meut dans le virtuel.

Nuançons le terme d'immersion. En effet, il est possible de sentir immergé (voire submergé) dans un fil d'actualité d'un réseau social, d'un jeu vidéo en ligne, ou d'un flux d'informations incessant. Du moment que la personne crée son avatar et évolue sur une plateforme, il est possible de s'immerger dans un monde virtuel et d'y évoluer.

Enfin, le cyberspace possède ses propres codes, sa propre manière de communiquer et amène avec son expansion une nouvelle manière d'appréhender le monde ainsi que de nouveaux codes sociaux (échanges nouveaux, rythme de communication, distance, invisibilité, anonymat).

Nous envisageons le virtuel comme un refuge pour l'adolescent, pour garder à distance le pubertaire et ses changements.

Nous pouvons entendre le virtuel comme une rêvasserie, un refuge à un traumatisme antérieur. Rappelons que la réalité peut être insupportable au psychisme adolescent, et l'activité psychique sur le virtuel est rassurante, répétée, et surtout contrôlable. D'un seul clic, on a accès au refuge comme on peut l'arrêter et le déconstruire à tout moment. Le virtuel est modelable, on agit sur lui pour le construire à notre image. L'adolescent agit sur le virtuel en parallèle du pubertaire sur lequel il n'a aucun contrôle.

Comme nous l'avons vu, le virtuel garde le pubertaire sexuel à l'écart, la rencontre avec autrui est maîtrisée, loin et près à la fois. Le virtuel agit sur le narcissisme adolescent, le jeune pouvant se tester, vivant des expériences narcissisantes, s'exposant tout en se cachant. Il peut tester son identité, être tout le monde et personne à la fois. L'adolescent inhibé peut trouver à être extraverti, ou être anonyme dans une perspective rassurante pour lui-même. Il y a un effet empathique et illusoire dans le virtuel. L'adolescent est à la fois rassuré, mais aussi immergé dans le monde virtuel, ce qui peut se retrouver angoissant.

En effet, le virtuel est contrôlable dans une certaine mesure, car tout peut dérapier très vite et devenir angoissant, dans une perspective paranoïaque. Comme le traite le sujet de notre thèse, la cyber-violence est une violence incontrôlable pour l'adolescent. Or, comme nous pouvons le soulever, ici aussi il suffirait d'un clic pour tout arrêter, un profil supprimé, une porte de sortie du réseau social, mais cela ne semble pas si simple dans la psyché adolescente.

1.3. VIOLENCE SUBIE ET CYBER-VIOLENCE, UNE CONSTRUCTION CLINIQUE

Pour saisir les processus propres aux cyber-violences, il faut d'abord saisir les concepts connexes tels que la violence, la violence froide, les violences morales, et les violences postmodernes afin de pouvoir saisir les enjeux au sein des cyber-violences. Mais tout d'abord, revenons sur la violence pubertaire propre à l'adolescence.

1.3.1. Conflictualité, Violence et Agression

1.3.1.1. Conflictualité adolescente : une violence pubertaire

Mellier (2003) s'appuie sur la fonction contenante pour mettre en évidence la conflictualité psychique interne aux individus, fonction qui permet de se faire rencontrer ce qui normalement ne le peut pas. En cela nous pouvons renvoyer le conflit et la conflictualité à deux niveaux différents d'opposition. Le conflit est manifeste, visible, il renvoie à une superstructure. La conflictualité est latente, conceptuelle, elle renvoie à une infrastructure. La source psychique du conflit serait la conflictualité interne à l'individu. Le conflit est externe, alors que la conflictualité est interne au sujet.

Chouvier (2001) rappelle que « le conflit suppose déjà une communication possible à l'intérieur d'un champ ». Il existe un heurt interne entre deux mouvements. De par notre position épistémologique en psychologie clinique d'orientation psychanalytique, nous considérons la constitution du psychisme comme étant intrinsèquement faite de conflictualité. En effet, la singularité du sujet en fait une conflictualité particulière. Pour citer Mellier (2003) : « dans cette perspective, il y a un écart entre la manifestation d'un conflit et son origine psychogène ; de même une manifestation à priori non conflictuelle [...] tire son origine d'un type de conflictualité psychique singulière ». En ce sens, le sujet va attribuer à l'externe l'origine de son conflit et non pas sur l'interne.

Mellier (2003) donne un aperçu des notions de Freud à Bion sur le conflit, partant de l'intrapsychique jusqu'à l'intersubjectif. Comme nous le disions précédemment, la conflictualité est interne au sujet, elle est propre à sa singularité. Laplanche et Pontalis (1967) explicitent la conflictualité comme suit : « on parle en psychanalyse de conflit psychique lorsque dans un sujet, s'opposent des exigences internes contraires. [...] La psychanalyse considère le conflit comme constitutif de l'être humain. [...] Plus largement la dimension du conflit est présente comme en témoignent les concepts de « pulsion », « d'inconscient », de « refoulement », de « résistance », etc. La métapsychologie étudie l'appareil psychique sous un aspect dynamique que Freud a défini à côté des dimensions (coordonnées) topique et économique, voire génétique ». Pour reprendre notre position épistémologique, le conflit étant central, il faut s'axer sur la personne, sur son psychisme particulier, sur son intrapsychique. Or, nous pouvons observer que le conflit peut se déplacer de la sphère interne sur une sphère externe.

Anna Freud (1965) pense le conflit entre enfant et adulte, car ce premier ne peut pas penser ses propres conflits internes. Mélanie Klein (1947) pense cette

conflictualité entre les deux grandes instances qui sont pulsion de Mort et pulsion de Vie. « Le conflit est celui du monde interne de l'enfant ou de l'adulte. En 1927, les premiers stades du conflit œdipien sont envisagés chez le bébé, puis elle met en relief l'existence de deux positions psychiques conflictuelles (schizoparanoïde, dépressive) à l'origine de la constitution de ce monde interne. Les notions d'objets partiels et d'objets internes permettent d'envisager d'un point de vue strictement intrapsychique la conflictualité, alors que les conflits s'étendent bien sûr entre les personnes. » (Mellier, 2003, sur Mélanie Klein). Mellier (2003) reprend la conception Winnicotienne sur la conflictualité psychique de l'individu et son environnement en déplaçant la conflictualité infantile sur les frontières du psychisme limitant le dedans et le dehors. La problématique clinique psychique se déplace. L'objet central n'est plus le conflit intrapsychique, mais le problème de la frontière entre le dedans et le dehors, entre le sujet et son environnement. Pour revenir sur Winnicott (1971), dans son ouvrage « *Jeu et réalité* » il met en avant la conception d'une aire transitionnelle, un intermédiaire d'expérience, où il situe la conflictualité. Cette aire représente une frontière Moi/dehors, une limite entre le Moi et le non-Moi.

Si nous reprenons ces concepts par rapport au modèle adolescent en proie aux remaniements des limites, nous pouvons saisir que les processus qui se rejouent de l'infantile à l'adolescence peuvent être à l'origine d'une conflictualité. La violence pubertaire que le sujet subit peut être à l'origine d'importants mouvements psychiques internes contraires.

Marty (2001) souligne que l'expression de la violence pubertaire est parfois projetée, adressée à un autre afin de pouvoir penser l'irreprésentable. L'adolescent est en cela victime, selon Marty (2001), de sa propre adolescence dans le sens où il subit les changements propres à la puberté et au pubertaire. Le processus adolescent marque la rencontre avec le génital, qui peut faire effraction pareillement au traumatisme psychique. Cette rencontre contraint l'adolescent à élaborer cette violence pubertaire. Or, parfois cette élaboration est impossible, l'adolescent a recours au virtuel afin de pouvoir projeter cette effraction au-dehors. L'activité fantasmatique étant mise à mal par le processus adolescent, les fantasmes parricides et incestueux infantiles sont réactualisés. L'effraction du pubertaire constitue en cela une menace interne pour l'adolescent.

Ces mouvements sont parfois perçus comme violents pour l'adolescent, et pour les autres. Nous pouvons donc penser le concept de violence fondamentale afin de pouvoir élaborer sur la notion d'agressivité dans les cyber-violences.

1.3.1.2. *Agressivité, Agression, et Violence Fondamentale*

La cyber-violence est considérée comme une agression du point de vue de la loi. Or, en psychologie, nous pouvons entendre les cyber-violences comme sous-tendues par d'autres facteurs, notamment la violence fondamentale qui peut nous éclairer. Cette distinction et cet éclaircissement nous permettront de définir ce que nous entendons par acte de cyber-violences.

Bergeret (1984) parle de la différence entre violence fondamentale et agressivité. Il revient notamment sur l'origine de ces termes, qui sont souvent confondus dans la littérature. Bergeret s'appuie sur les travaux de Freud afin de se saisir du sens donné à ces terminologies. L'agressivité était perçue sur un modèle économique, et la violence comme un instinct basé sur le modèle animal. Peu à peu, Freud reconnaît le caractère réducteur de sa définition et admet un « instinct d'agression ». L'agressivité interviendrait en défense du Moi face au monde extérieur menaçant. Le sujet tenterait donc de maîtriser les objets externes afin de maintenir une affirmation de soi. Si cela doit causer un certain tort à l'objet de sa maîtrise, le sujet en est totalement détaché. Freud (1920) met dès lors en perspective la pulsion de mort et la libido. En ce sens, l'agressivité contre un objet serait considérée comme du sadisme, et l'agressivité contre soi du masochisme.

C'est sur ces bases que Bergeret (1984) distingue la notion de violence fondamentale. Il précise que sous cette dernière il entend les manifestations de types imaginaires ou vécues. Il distingue six points principaux :

- L'agressivité est orientée vers un objet sexuel et œdipien propre à une identification secondaire. La violence fondamentale s'oriente sur la construction d'une identité primaire narcissique, où l'objet de cette orientation est le sujet. L'objet externe n'a qu'une importance secondaire pour le sujet.

- L'agressivité a pour but de détruire l'objet, ou du moins lui nuire. Le sort de l'objet dans la violence fondamentale est tout autre, le sujet cherche au contraire à le conserver et il reste indifférent aux conséquences de ses actes.

- L'agressivité est placée sous l'angle de l'union et de la désunion des tendances hostiles avec les pulsions amoureuses. L'ambivalence affective reposerait entre autres sur cette composante. Or la violence fondamentale serait de l'ordre des fantasmes primitifs, réactualisés dans le lien à l'externe.

- L'agressivité peut être entendue comme en résonance avec la pulsion de mort, alors que la violence fondamentale selon Bergeret (1984) serait en lien avec l'instinct de vie prégénital.

- L'agressivité est en lien avec la sexualité de façon synchrone et en harmonie. La violence fondamentale est quant à elle mise au profit de la sexualité dans un but efficient et étagant.

- L'agressivité possède des éléments de l'ordre du libidinal. Dans la violence fondamentale, le primat archaïque est détourné au profit du primat libidinal et de l'inscription des relations et interdits œdipiens.

Bergeret (1984) relève que la violence fondamentale fonctionne du côté des pulsions d'autoconservations, dans une idée de pulsions de survie.

Perrone (2013) parle de la violence comme une fonction importante pour l'individu, dans le sens où elle remplit des impératifs pour la survie de l'individu. Cette violence peut anéantir celui qui la reçoit autant que celui qui l'émet.

Nannini et Perrone (2012) ont proposé trois types de violences :

- La violence agression : la relation entre l'auteur et la victime est symétrique, les deux protagonistes s'agressent mutuellement.

- La violence punition : la relation est de type complémentaire, un seul protagoniste inflige des dommages à l'autre.

- La violence punition avec symétrie latente : un des protagonistes a subi antérieurement la violence et va l'infliger à son tour, la victime était contrainte de subir la violence, et l'a fait subir en forme de représailles envers son agresseur.

Les auteurs ont mis par la suite en évidence les liens avec l'agressivité. Pour le premier type de violence, elle serait le fruit d'un débordement d'agressivité. Le second serait la conséquence de l'inhibition qui s'exprime à travers cette forme de violence. Le troisième est « l'expression sans contrôle de l'agressivité », après qu'elle ait été étouffée par la contrainte forcée de l'agresseur.

En ce sens, nous pouvons penser que la violence vise à effacer l'objet, elle est comparable à l'instinct de survie, c'est « lui ou moi ». L'individu est poussé par son narcissisme et dénie l'altérité. Alors que l'agressivité aurait un rapport à l'objet basé sur une rivalité œdipienne, libidinale, et ne viserait pas forcément son éradication. Ces concepts peuvent se trouver dans les théories portant sur l'agressivité en lien avec notre propos sur les cyber-violences. Nous pouvons donc décliner ce que nous entendons par agressivité dans notre recherche et quel est son rôle au sein des violences numériques.

D'après Perrone (2013) l'agressivité est « la représentation mentale continue d'une force disponible de l'esprit. C'est une énergie qui existe pour créer, préserver, protéger la vie, autrement dit, c'est la capacité à s'opposer à la menace et à la contrainte ». La contrainte désigne ici une personne à laquelle on fait violence à son état psychique et physique. Le sujet va à partir de là produire une représentation psychique pour mobiliser les fonctions et ressources lui permettant de résoudre cette contrainte et échapper à sa destruction imminente. C'est cette force que l'on va appeler agressivité. Nous pouvons donc comprendre que les sujets cyber-

agresseurs cherchent à s'extirper d'un éprouvé d'une menace immédiate, en lien avec une attaque interne.

L'agressivité serait étroitement en lien avec l'estime de soi et la confiance, elles-mêmes en lien avec le narcissisme. L'estime de soi étant « la perception positive de soi suite aux interactions précoces marquées par la confirmation globale de la singularité de la personne » (Perrone, 2013). Elle se construit au sein d'une sphère communicationnelle. Les différents échanges construisent l'estime de la personne dans une dynamique subjective. Par l'acceptation de l'autre, il y a la construction de sa propre image, de sa propre représentation. Grâce à l'estime de soi le sujet peut continuer de s'apprécier même si tout autour de lui tend à le déprécier. L'agressivité peut être comprise comme une ressource pour la personne qui se sent agressée dans le sens où elle peut la mobiliser pour se défendre.

Le narcissisme quant à lui est la capacité de s'aimer intrinsèquement. Il existe grâce à la perception que le sujet se fait de l'attraction qu'il produit chez les autres. La personne peut ainsi jouir de son auto-amour. Le narcissisme n'est pas directement lié à l'agressivité, mais la confiance, résultant du narcissisme, l'est (Perrone, 2013).

La confiance et l'estime de soi « sont des états de l'esprit qui ouvrent à la modélisation et à l'instrumentalisation adaptée de l'agressivité » (Perrone, 2013). À l'adolescence, il est important d'apprendre à contrôler et maîtriser l'agressivité, grâce à l'environnement aidant. Il est possible de l'utiliser quand le contexte l'exige.

Or l'agressivité ne peut pas toujours s'exprimer en fonction du contexte ou des contraintes en tout genre (représailles, menaces...). Elle reste latente, en attente de pouvoir s'exprimer ou de se sublimer. L'inactivité est brisée lorsque les conditions sont favorables à la libération ou la sublimation de l'agressivité, qui n'est pas contrôlée.

On peut définir à partir de ce terme la notion d'agression. C'est une force mise en œuvre dans le but d'induire une déstabilisation ou de déséquilibrer l'autre. L'individu veut modifier la nature d'autrui, son identité. « L'agression peut être explicite ou implicite, évidente ou masquée, unique ou multiple, persistante ou occasionnelle ; elle est une attaque inattendue, sans raison, sans provocation, déloyale. » (Perrone, 2013). Comme nous le disions plus tôt, l'agression est la non-retenue de l'agressivité, le contrôle de celle-ci est mis en échec.

Freud (1915, 1920) rapproche la violence et l'agressivité sur le plan pulsionnel et le plaisir d'engendrer des actes pareils. L'agressivité seule semble se lier à la pulsion de mort, mais la question se pose de cette association lorsque celle-ci est couplée à la violence. Klein (1947) développe sur cette question et parle de la pulsion agressive comme d'une pulsion de vie si la destructivité n'est pas érotisée, sinon elle la rapproche d'une pulsion mortifère. Bergeret (1984) distingue violence

et agressivité dans le sens où la seconde notion implique une intégration libidinale des pulsions. La première notion quant à elle se rapproche plus d'un aspect archaïque, à simple but de destruction opérant avant toute création de liens avec l'extérieur. Bergeret (1984) parle de violence fondamentale face à la menace de destruction par l'autre. Comprendons par-là que l'agressivité soutient le lien à l'autre dans une sorte de rivalité œdipienne, tandis que la violence vise la destruction de l'objet, sa négation en tant que subjectivité propre. C'est pour cela que la violence est sur un mode désobjectalisant précœdipien. L'agressivité semble maintenir un lien dans ce qu'il a de mortifère, alors que la violence le détruit. Dans les cyber-violences, l'attaque à l'autre s'exprime au travers des violences morales.

Nous avons mis en évidence un point qu'il est important de développer, la destruction de l'objet par les cyber-agresseurs.

1.3.1.3. Pulsions et destructivité

Aïn et al (2012, p.187) analysent une note de Freud, note parlant du lien entre culpabilité, haine et amour insatisfait. Les auteurs ne peuvent en dégager l'interprétation que Freud aurait voulu en tirer, mais nous livrent la leur. Ils y voient un lien entre une pulsion qu'ils nomment « inaccomplie » et la culpabilité. « Le surmoi plonge ses racines dans le Ça », aime à le rappeler Freud, et ce qui n'est pas intégré et introjecté dans le moi lui « revient » à partir du surmoi, donc est producteur de « conscience de culpabilité » (Aïn et al, 2012, p.188). Une haine inaccomplie harçèlerait le Moi pour pouvoir s'exprimer. Pour expliciter cette notion de haine inaccomplie, l'auteur propose de s'appuyer sur les travaux de Winnicott sur « l'usage de l'objet ». Grâce à cela, il arrive à différencier la destructivité et la destruction, avec comme simple écart la violence et les réactions de l'environnement.

L'expression pulsionnelle du sujet sera définie en fonction des réactions de l'environnement précoce et plus tard par l'environnement social.

« Les impasses de l'intégration de la destructivité doivent être référées aux contextes traumatiques liés à des modes de réponse de l'environnement premier qui ne rendent pas possible, ou entravent, l'intégration des élans pulsionnels. » (Aïn et al, 2012, p.29). On parlerait de pulsions réactionnelles à l'environnement. L'auteur s'appuie une nouvelle fois sur Winnicott, et sur ses travaux sur la relation d'objet, la relation à l'autre, en affirmant que les premières expressions de la pulsion à l'autre sont impitoyables, sans retenue.

Mais l'auteur va plus loin en parlant de la fonction miroir chez Winnicott, et en couplant cette notion à la déception. Pour rappel, la fonction miroir de Winnicott, la fonction réflexive de l'objet, est dans l'enfance représentée par le

bébé qui cherche son propre reflet dans le visage de sa mère. L'auteur rejoint ce concept de Winnicott avec celui de déception chez Freud. L'objet ayant échoué dans sa fonction réflexive décevrait le sujet, transformant la déception en haine. Cette haine se retourne contre le Moi du sujet, pouvant prendre par la suite la forme d'un surmoi cruel, extension de la pulsion de mort.

La violence psychologique est, d'après Hirigoyen (2010, p.123), une agression psychique, ce qui est conforté par la précision de Bergeret sur cette notion (1984) dans ce qu'elle maintient du lien. L'agresseur veut déséquilibrer le psychisme de l'autre, le modifier dans sa personnalité, sa psyché. Ce n'est donc pas une modification superficielle (physique, externe), mais une modification en profondeur (psychique, interne). Notons d'ailleurs cette différence entre les violences chaudes (physiques) et les violences froides (psychiques) (Aïn et al, 2012).

1.3.2. De la violence morale aux violences postmodernes

Dans les cyber-violences, les violences morales sont au premier plan. Nous pouvons questionner les particularités des violences morales dites froides afin de saisir le fonctionnement psychique des violences postmodernes.

Aïn et al. (2012) définissent les violences chaudes et les violences froides comme suit : les violences chaudes seraient des violences plutôt de contact, des violences physiques telles que les coups et les blessures ; en opposition les violences froides seraient assimilables aux violences psychologiques, « nécessaire réussite pour soi-même entraînant des blessures narcissiques si le but n'est pas atteint et dévalorisation de soi-même donnant des dépressions » (p.170).

Concernant plus précisément les violences froides, et les violences psychologiques, Aïn et al. (2012, p.185) affirment que celles-ci « favoriseraient et seraient favorisées par des traumatismes froids, dont la traduction clinique, outre les dépressions, donnerait des pathologies en faux self, états limites, des conduites addictives ou de quête de sensations ». Ils en viennent à citer trois axes de développement psychique qui montrent une situation de violence froide : la perte des substances nécessaires à la vie du psychisme (la présence de l'illusion), la perte du narcissisme de vie fortifiant le moi, la perte du plaisir de penser. Le but n'est pas de détruire l'objet, mais de provoquer une modification profonde, pour finalement tirer bénéfice de cette mise en acte.

Les violences froides seraient ainsi assimilables aux violences morales. Intéressons-nous plus précisément au mécanisme des violences morales.

1.3.2.1. Violence morale

Hirigoyen (2010) décrit les phases de la violence morale en deux catégories (à court terme et à long terme), divisées en dix sous-catégories. À court terme, il y a le désistement (la personne évite le conflit, elle se résilie), la confusion (la victime ne se plaint pas, car elle ne comprend pas ce qui lui arrive et pourquoi cela lui arrive), le doute (la victime est en plein déni de la réalité, elle se voile la face sur sa condition), le stress (la victime ne veut pas contrarier l'agresseur), la peur (la victime a une crainte de l'autre), l'isolement (la victime doute de sa perception des événements). À long terme, il y a la phase de choc (la victime prend conscience de l'agression dont elle a fait part), la décompensation (la victime entre en dépression, elle a besoin d'aide), la séparation (la victime s'ouvre à deux choix : la soumission ou la fuite) et l'évolution (la libération vis-à-vis de l'agresseur).

En conséquence, la violence morale arrive à briser des relations et à conduire à l'isolement de la victime. Aussi dans le cas de la cyber-intimidation, celle-ci peut aller jusqu'à détruire des relations, des carrières, une réputation et donc atteindre l'estime de soi de la victime.

Olweus (1993 : 9) et Greene (dans Griffin et Gross, 2004, p.383) définissent la violence morale de la façon suivante : Olweus la définit autour de deux éléments cruciaux, la répétition et l'intention de nuire, en proposant qu'un sujet « est victime de harcèlement quand il est exposé, répétitivement et tout le temps, par des actions négatives d'une part ou plus des autres. » S'il n'y a pas répétition, il n'y a donc pas violence morale, de même pour l'intention de nuire. Si une personne reçoit répétitivement des messages sans contenu dénigrant, alors il n'y a pas non plus violence morale. Ces deux critères sont indispensables et non substituables l'un à l'autre selon cet auteur. Greene, quant à lui, la définit à partir de cinq critères : l'auteur « a l'intention de faire du mal à la victime ou de susciter de l'angoisse chez elle ; l'agression vis-à-vis de la victime a un caractère répétitif ; la victime n'incite pas la violence par une agression verbale, physique ou psychologique ; la violence morale se produit dans des groupes sociaux familiers ; le harceleur est plus puissant que la victime (physiquement - psychologiquement). » On retrouve ici les critères d'Olweus sur l'intention de nuire et le caractère répétitif de l'acte, mais il rajoute que la victime n'a pas incité l'auteur à amener cette situation, l'acte provient d'un des cercles sociaux de la victime et l'auteur est perçu comme plus puissant.

Bilheran (2010) cherche aussi à définir la violence morale. Elle s'appuie sur une définition globale de la violence qui décrit un but de destruction psychologique et morale de la victime. Elle construit une définition des violences morales comme une atteinte au psychisme de la victime, sans atteinte corporelle directe. Cette forme de violence est qualifiée d'invisible. Il nuance la notion de destruction en

introduisant la notion de contrainte et de défense dans les violences morales. En effet, Bilheran (2010) trouve « dangereux d'introduire la notion de volonté de nuire », au contraire des auteurs précédents, car l'agresseur ne le fait pas toujours par simple but de destruction, mais aussi par satisfaction, par jalousie ou par défense. En effet, l'intention n'est pas toujours de nuire à l'autre, mais parfois de se défendre d'une menace d'annihilation de son être. L'auteur, ressentant ces émotions négatives en lui vis-à-vis de la victime, va se protéger lui-même en agressant la cause de ses émotions. La violence morale n'est plus perçue comme une simple attaque, mais comme une défense, ainsi la notion de nuire doit être vue comme un instinct de survie dans cette définition.

Une notion importante que Bilheran (2010) ajoute est celle de la condition de cette violence, le fait qu'il doit y avoir un refus de la part de la victime d'être victimisée, sinon il y a consentement et la violence morale n'existe pas. Bilheran (2010) explique ici qu'elle distingue ce qui peut relever de la « taquinerie » de ce qui relève de la violence morale. Mais cette vision peut nous paraître incomplète dans le sens où une victime de cyber-violences est soumise à des mécanismes tels que la sidération traumatique empêchant toute réaction face à la violence, comme nous le verrons plus tard dans ce travail. Il semble primordial d'affiner cette notion de consentement pour les violences morales et les cyber-violences en prenant en compte les réactions victimales.

Les violences morales au travers d'un média numérique peuvent être comprises comme des violences postmodernes.

1.3.2.2. Les violences postmodernes, Postmodernité et déclin du surmoi dans la violence froide

Aïn et coll. (2012, p.176) parlent de la violence psychologique comme une violence dite froide, en opposition aux violences dites chaudes, les violences physiques. Ils parlent ainsi de violence postmoderne, qu'ils décrivent comme caractéristique de notre société. Nous pouvons considérer notre société actuelle comme une société sans visage. Là où le bébé a besoin du visage de sa mère comme miroir réflexif, le sujet postmoderne a besoin de réflexivité dans sa vie quotidienne, qu'on lui renvoie son image. La vie psychique se construit grâce à ce miroir. Les adolescents d'aujourd'hui sont marqués par le fait qu'ils ne tolèrent plus l'ennui, ils ont constamment besoin de stimulation, et passent de ce fait par l'écran numérique pour rechercher cette stimulation, un miroir sans visage. Par exemple un sujet de nos précédentes recherches investit les réseaux sociaux dans des moments d'ennui, où elle ne sait plus quoi faire et comble par ici un vide. La question se pose chez les victimes de violences numériques d'une recherche d'un miroir par l'autre virtuel.

La construction interne de l'individu est mise à mal par la modernité. Or cette modernité ne semble pas posséder l'essentiel pour la construction de l'individu, c'est-à-dire des narrations, des contenants familiaux et une identité. Les auteurs reprennent le terme de Le Poulichet, « la clinique de l'informe », dans le sens où les sensations et perceptions informes de l'individu ne sont pas travaillées grâce aux contenants cités précédemment. Ces contenants viennent être modifiés, ainsi que la perception des enfants par les parents. Cette clinique de l'informe traite des conduites addictives, ainsi que du manque d'engagement affectif, dans une perspective de dépersonnalisation, résultant à priori de l'anonymat saisissant de notre société, tournée vers la mondialisation et non plus dans la quête de sens singulier (Passard, 2012). Ces styles de personnalités sembleraient résulter d'une éducation permissive sans aucun cadre contenant.

Passard (2012) évoque que l'enfant est un objet du désir, et non plus seulement utile pour le renouvellement de la population. Nous pouvons constater, comme le fait Passard (2012), que le modèle éducatif est en soi plus permissif, centré sur les besoins de l'enfant. Nous pouvons dès lors penser que le meurtre symbolique du père ainsi que l'ïmago de la fonction paternelle castratrice disparaissent symboliquement peu à peu, venant provoquer un défaut du complexe d'Œdipe. Le Surmoi œdipien est en déclin. Ce surmoi sait traiter la frustration, les limites, et accepte la réalité parfois frustrante. L'individu ne recherche plus la solution, plus difficile à vivre, mais recherche l'amputation, l'éradication de ce qui fait conflit, comme nous avons pu le voir dans nos recherches précédentes avec les adolescentes qui cherchent à supprimer les éléments qui perturbent leurs équilibres. Toute relation à l'autre peut potentiellement être source de conflit. Le style d'éducation permissif peut entraîner le développement de ces personnalités faux-self, aux pathologies narcissiques. Le surmoi primitif ne serait alors plus freiné par le surmoi œdipien, mais soutenu par le surmoi de l'idéal narcissique avec cette illusion de toute-puissance. Moins l'individu sera à la hauteur de ses aspirations au niveau narcissique, plus il développera un sentiment de culpabilité qui engendrera un complexe castrateur, complexe pouvant se retourner sur autrui.

Si nous revenons sur ce point précis qu'est la relation de l'adolescent avec les objets numériques, nous pouvons constater que la frontière objet/« doudou » (au sens de l'objet transitionnel Winnicotien) s'effrite, et encore plus en ce qui concerne la frontière « doudou »/fétiche (Tisseron, 2016). Il existe une angoisse constante concernant la perte de cet objet comme perte d'une partie de soi. L'adolescent dépose de son propre Moi, notamment dans son portable qui est le recueil de ses fantasmagories, moyen de garder le lien avec ses amis, et de s'exposer tout en se protégeant sur la scène des réseaux sociaux. L'objet connecté représente la stabilité face à l'indisponibilité maternelle, tel un objet transitionnel. Le fétiche

unit l'adolescent à la mère primitive, toujours disponible dès qu'il en a besoin, contrairement à l'objet transitionnel qui aide l'enfant à se développer et se détacher de la mère. En s'attachant à l'objet, l'adolescent s'enferme dans une « relation impossible » (Tisseron, 2016). Nous pouvons en ce sens considérer la relation du sujet à son objet comme une relation à part entière dans cette nouvelle modernité.

On peut constater un vide intérieur chez l'individu contemporain. Vide corroboré par une tentative presque obsessionnelle de percevoir le monde extérieur, les objets, et par cela construire un monde interne jusque-là vide de sens, et construire ainsi la relation à l'autre. Le comportement et l'acte envers un objet deviennent une sorte de procédé autocalmant pour décharger l'excitation interne que l'individu ne peut plus refréner.

Nous pouvons penser que pour l'auteur de cyber-violences, l'investissement des réseaux sociaux a un effet délétère sur son Surmoi, et lui permet plus facilement d'attaquer l'autre. L'adolescent libère son excitation interne sur un autre sujet. Du côté de la victime, nous pouvons penser que l'investissement du virtuel intervient comme un substitutif au Surmoi en déclin dans la société. Nous pouvons questionner le rôle des cyber-violences dans cet investissement, et comment le sujet adolescent victime les investit.

Par ces premiers apports, nous pouvons nous essayer à définir les cyber-violences à la fois juridiquement et psychologiquement.

1.3.3. De la violence interne à la cyber-violence

1.3.3.1. Essai de définition des cyber-violences

Suite à notre définition des violences morales, nous pouvons désormais définir les cyber-violences au regard de la loi.

1.3.3.1.1. Définition juridique des cyber-violences

Lorsque nous nous intéressons aux textes de loi, les cyber-violences sont comprises sous l'égide de cyber-harcèlement.

La loi définit le cyber-harcèlement, en s'appuyant sur les lois sur le harcèlement moral, par l'article 222-33-2-2 du code pénal, créé par la loi n° 2014-873 du 04 août 2014 et modifié par la loi n° 2018-703 du 3 août 2018, comme suit :

Article 222-33-2-2 : Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont

causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail.

L'infraction est également constituée :

a) Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ;

b) Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime, successivement, par plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

Les faits mentionnés aux premier à quatrième alinéas sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende :

1° Lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ;

2° Lorsqu'ils ont été commis sur un mineur de quinze ans ;

3° Lorsqu'ils ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de leur auteur ;

4° Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique ;

5° Lorsqu'un mineur était présent et y a assisté.

Les faits mentionnés aux premier à quatrième alinéas sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'ils sont commis dans deux des circonstances mentionnées aux 1° à 5°.

Une autre version est récemment parue le 2 mars 2022.

LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire

Art. L. 111-6.-Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal.

« Les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics

et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire. Ces mesures visent notamment à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et à orienter les victimes, les témoins et les auteurs, le cas échéant, vers les services appropriés et les associations susceptibles de leur proposer un accompagnement. « Une information sur les risques liés au harcèlement scolaire, notamment au cyberharcèlement, est délivrée chaque année aux élèves et parents d'élèves. »

La loi perçoit le cyber-harcèlement comme une prolongation du harcèlement moral, une autre forme de celle-ci, voire une aggravation. Selon l'article 222-33-2 du Code pénal, le cyber-harcèlement est une circonstance aggravante du harcèlement moral « lorsque les faits ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique ».

Les sanctions sont variables en fonction des situations :

- Si l'auteur est majeur, et si la victime a plus de 15 ans, il risque deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Si la victime a moins de 15 ans, l'auteur risque 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.
- Si l'auteur est mineur, mais a plus de 13 ans, et si la victime a plus de 15 ans, la peine encourue est d'un an de prison et 7 500 euros d'amende. Si la victime a moins de 15 ans la peine encourue est de 18 mois et 7 500 euros d'amende. Si l'auteur a moins de 13 ans alors des règles spécifiques s'appliquent.
- S'il y a plusieurs auteurs, les mêmes règles s'appliquent de façon individuelle.

Nous pouvons constater que, malgré les lois existantes, il est pénalement difficile d'être reconnue comme victime de cyber-harcèlement, qui plus est quand la victime connaît l'auteur.

La victime est reconnue en tant que telle de par les conséquences physiques et psychiques que l'agression a pu provoquer sur elle, mais comme nous le verrons par la suite, le sujet victime peut être en proie à un gel psychique, une sidération, qui ne met pas au premier plan les conséquences du cyber-harcèlement.

Du point de vue de la littérature scientifique en sciences-humaines, les définitions sont multiples pour ce phénomène, ce qui complique également la délimitation définitionnelle de celui-ci.

1.3.3.1.2. Plusieurs définitions pour un même phénomène

Belsey (2006) définit la cyber-violence comme « l'utilisation des technologies de l'information et de la communication [...] pour adopter délibérément, répétitivement et de manière agressive un comportement à l'égard d'un individu ou d'un groupe avec l'intention de provoquer un dommage à autrui ». Ces notions se verront reprises par différents auteurs.

D'après Pierre Lévy (dans Coutanceau et Smith, 2014), la violence virtuelle utilise la force et l'intimidation pour pousser quelqu'un à agir contre sa volonté, mais cette violence n'a pas sa place dans l'actuel, c'est une violence d'après-coup dont les conséquences ne sont pas immédiates. Le fait que celle-ci soit virtuelle ne lui donne pas sa place dans l'actuel, car elle n'est pas dans le moment présent.

Bourdieu (dans Coutanceau et Smith, 2014) parle de violence symbolique, invisible. Nous pourrions la qualifier de désincarnée. Du fait de cette forme particulière de violence, qui passe par les TIC, la cyber-violence n'est pas matérielle, elle est virtuelle. Lorsque l'auteur la qualifie de désincarnée, c'est du fait de l'utilisation des TIC. Le fait de passer par des moyens de communication en fait une violence différente, car la provenance même, la source, n'est pas assurée. Il n'y a pas de contact direct avec l'auteur, parfois son identité est masquée, c'est pour cela qu'elle est désincarnée. Pour Bourdieu (dans Coutanceau et Smith, 2014), la cyber-violence est faite pour nuire, blesser. Cette forme de violence diffère de la cyber-agression (qui consiste à envoyer un virus à l'ordinateur du destinataire), et de la violence morale. Ici, l'agresseur peut masquer son identité. Il n'y a pas de séparation d'avec la victime du fait des nouvelles technologies. Par exemple, la violence par mail peut continuer par le biais des réseaux sociaux, à l'école, au domicile, grâce à l'accès internet des portables. Il n'y a pas de supervision, c'est-à-dire que personne ne peut arrêter la violence, car personne hormis la victime et l'agresseur ne la voit directement. Le déséquilibre des forces n'existe que par la technopuissance exercée par l'auteur.

Comme le dit Hirigoyen (2010), la cyber-violence aurait un impact plus profond sur les victimes que la violence morale, autant sur leur psychisme que sur leurs relations avec leur environnement social. De Roeck-Isebaert, de Vinck, Jacquemin (2009) distinguent cinq caractéristiques spécifiques de violence par les TIC. L'anonymat, ou la falsification d'identité, où les cyber-agresseurs ne sont pas clairement identifiés, leur identité est préservée grâce à l'usage d'adresses mail factices, en ne révélant pas leurs vrais noms, en mentant sur leur identité. Ensuite

il y a l'aspect d'inséparabilité, c'est-à-dire que les victimes ne sont pas séparées des nouvelles technologies, elles sont toujours connectées, par exemple grâce à leurs téléphones portables et leurs connexions internet, contrairement aux violences morales où il faut qu'il y ait une interaction directe entre l'auteur et la victime. Elles sont des victimes potentielles tout le temps et à n'importe quel moment. Ensuite, la gestuelle et la communication non verbale propres aux violences morales n'existent plus dans les cyber-violences. La victime ne sait plus quoi penser des messages qu'elle reçoit, si c'est vraiment pour lui nuire ou juste une blague. De plus dans le cyberspace, les modérateurs des sites ne font preuve que de peu de supervision, voire aucune, tandis que dans la vie courante il y a les « témoins » de violence qui « surveillent » cette agression. Enfin, la notion du caractère public possible, mais pas systématique, sur la toile est une notion qui est induite, pour la violence morale, par le fait qu'il y ait des témoins à la scène, tandis que dans le cyberspace l'ampleur est plus importante du fait du champ presque infini qui est permis par les forums et autres réseaux sociaux/blogs. Ces deux notions sont les mêmes, mais l'ampleur en est différente. La cyber-violence peut être publique, ou privée. Les actes peuvent être visibles par tout le monde, c'est sur cette notion que l'on voit que l'impact de la cyber-violence est plus important, et engendre des conséquences plus graves.

Radillo & Virole (2010) définissent la cyber-violence comme une violence qui se verrait intrusive sur la victime qu'on dénigrerait, humilierait sur les espaces d'échanges sociaux (réseaux sociaux, forums). La victime est attaquée dans ses idéaux, c'est-à-dire sa présentation de soi. Les thèmes qu'utilise l'auteur pour humilier sa victime sont de l'ordre de la sexualité, de l'intelligence, de son appartenance communautaire et ethnique, l'agresseur essaye de détruire sa victime à partir de son intérieur psychique.

Or, Vandebosch (2008 : 9), lors de sa définition, précise qu'il faut être prudent si l'on part d'une définition de la violence morale pour aller vers une définition de la cyber-violence. Étant donné qu'il n'y a pas de contact direct entre les protagonistes de l'interaction, on ne peut savoir s'il y a un caractère de nuire sans l'intonation, le comportement non verbal, le contact visuel. En ce qui concerne la répétition, celle-ci doit être interprétée avec vigilance dans le cas de la cyber-violence car si l'acte est mis en ligne définitivement, la procédure de la mise en ligne est unique et non répétitive. Il y a là une ambiguïté avec laquelle il faut réfléchir. En ce qui concerne la population en jeu dans la violence morale, elle ne concerne que des groupes sociaux familiers, alors que dans le cas de sa forme évoluée cela concerne un plus large panel. En effet, il est possible de rester en contact avec son groupe social, mais aussi de l'élargir à des étrangers dans lequel le facteur de l'anonymat s'inscrit et fait souvent office de déclencheur de la violence.

En ce qui concerne le rapport de force, il est asymétrique dans le contexte classique, mais ce déséquilibre n'existe pas dans le contexte des TIC. La puissance dans le cyberespace s'exprime comme la capacité à maîtriser les nouvelles technologies et celle de garder son anonymat, elle est appelée la technopuissance. Ce dernier terme se verra défini plus loin dans cet écrit.

Nous pouvons conclure avec Vandebosch & Van Cleemput (2008 : 9) sur la définition de la cyber-violence. Pour eux, cinq critères doivent être remplis pour qualifier un acte de violence comme de la cyber-violence. L'acte doit avoir l'intention de blesser du point de vue d'au moins un des protagonistes. Il doit faire partie d'un « modèle répétitif d'actions négatives en ligne et/ou hors ligne ». L'acte doit être caractérisé par un déséquilibre des forces, qui doit être évalué par les critères de la vie réelle et des TIC. Dans le cas des cyber-violences, le groupe n'est pas obligé d'exister en ligne, cela peut arriver entre deux inconnus. Enfin l'acte doit être orienté vers un individu particulier.

Cette classification permet de distinguer la cyber-violence du cyber-teasing (blaguer par voie électronique) et du cyber-arguing (se disputer par voie électronique).

1.3.3.2. Problème de consensus des définitions

Comme nous avons pu le voir précédemment, les définitions sont aussi nombreuses que variées. Or, et comme le soulève très justement Arsene (2013), les définitions ne s'accordent pas toujours à dire la même chose sur ce phénomène et certains auteurs vont jusqu'à omettre le terme « répété » dans leur définition. Des comparaisons transversales entre différentes études sont parfois impossibles.

Le phénomène de la cyber-violence est relativement récent (depuis l'émergence des réseaux sociaux), et les études traitant de celle-ci étant rares, il n'y a pas de protocoles « types » pour traiter ce genre de sujet, chaque chercheur faisant cela à sa manière et posant par la suite des problèmes de comparaisons, tant en ce qui concerne la population que le type de média impliqué ou encore le type de test.

Les différentes définitions s'accordent sur le fait qu'il y a intention de nuire, et non pas de détruire. Comme nous l'avons vu précédemment, dans ce genre de violence il n'y a pas intention de destruction totale de l'autre, mais d'induire un changement radical, donc une destruction partielle de l'autre, une destruction de la partie qui fait que la victime est prise pour cible. Les définitions s'accordent sur l'aspect répétitif de ce type de violence, qui se produit sur le long terme, ainsi que sur l'abus de pouvoir, un déséquilibre des forces dû à la technopuissance, entraînant une domination agresseur/agressé. Or il y a un problème de consensus sur la durée du phénomène. En effet il est possible qu'une personne soit victimisée

par plusieurs auteurs occasionnels. Il y a un flou sur la ponctualité et la temporalité du phénomène. De plus, si les différents auteurs ne sont pas liés entre eux, nous pouvons nous demander ce qui les pousse à attaquer la même personne. La victime se poserait-elle inconsciemment, dans ses actes et attitudes sur le cyberspace, dans une position victimale perçue par les autres ? De même que pour l'intentionnalité, Blaya (2013) reprend cet exemple et montre par-là que l'agresseur n'a pas forcément l'intention de nuire.

En ce sens, nous pouvons dès lors poser notre propre définition de la cyber-violence, résultant de nos cliniques précédentes dans nos différentes recherches : la cyber-violence est une violence invisible, symbolique, parfois désincarnée par l'anonymat possible ; elle prend place dans un jeu de force et d'intimidation, de technopuissance, de violence, de chantage, d'insulte ; il n'y a pas forcément l'intention de nuire à l'autre, dans le sens d'annihiler l'autre, mais de prendre le contrôle de l'autre ; il y a une inséparabilité entre le cyber-agresseur et la cyber-victime permise par la connexion continue de notre société ; il y a la notion de caractère public sur la toile en raison du nombre potentiellement infini de spectateurs, il y a caractère de répétition, soit plusieurs personnes qui attaquent (une ou plusieurs fois chacune) une cyber-victime, soit une personne qui attaque plusieurs fois une cyber-victime.

En reprenant les caractéristiques vues précédemment sur la violence, nous pouvons proposer que la cyber-violence est basée sur la violence morale, car le cyber-agresseur aurait pour but de contrôler l'autre. Venons-en maintenant à définir quelques principales caractéristiques de la cyber-violence.

1.3.3.3. Caractéristiques de la cyber-violence

Nous pouvons mettre en avant quatre principales caractéristiques de ce phénomène : l'utilisation des différents médias, les frontières inexistantes, l'absence de feedback ainsi que les spectateurs potentiellement infinis.

Arsene (2013) met en avant deux principaux médias dans la cyber-violence, le téléphone portable et l'ordinateur, tous deux pouvant être reliés à internet.

Cette même auteure montre que 87 % des jeunes entre 12 et 17 ans utilisent internet, jusqu'à 94 % pour les 17-18 ans. Elle montre aussi que plus de la moitié des adolescents américains possèdent et se servent pluriquotidiennement de leur téléphone portable. Nous pouvons supposer que ces chiffres sont à peu près équivalents pour les adolescents français. Venons-en maintenant à décrire ces différents médias.

Par l'ordinateur, le cyber-agresseur peut utiliser les e-mails ou encore les messageries instantanées pour envoyer des messages insultants et maltraitants. De

même que cet envoi de messages calomnieux peut se faire sur les forums, les forums de discussion en ligne (chat room), sur les différentes pages d'accueil des réseaux sociaux, ou encore les sites web de haine (hate site).

En ce qui concerne les réseaux sociaux, ce sont principalement de nouvelles plateformes sociales, qui servent à entrer en contact potentiellement avec le monde entier, à se faire voir et à voir (Arsene, 2013), par exemple le réseau social Facebook. Cette plateforme est un site internet où il est possible de créer son profil (qu'il soit réel ou fictif), de diffuser des informations qui relèvent ou non de la vie privée, son humeur, ses goûts, même de révéler son état civil, et de diffuser des photos qui peuvent se révéler personnelles. Ces informations sont partagées avec ses « amis », c'est-à-dire les personnes qui suivent son réseau social, et réciproquement la personne peut avoir accès à toutes les informations partagées par ses « amis ». Facebook est un réseau social calqué sur le principe d'un journal intime ouvert à tous. Ce n'est pas le seul réseau social qui existe sur la toile, il en existe d'autres types comme Twitter qui est un réseau social de type microblogging, où les statuts sont limités à un certain nombre de caractères et permettent la diffusion de photos ou images. Il n'y a pas que des « anonymes » qui ont rejoint ce réseau, des gens célèbres l'ont aussi rejoint, que ce soit des politiciens, chanteurs, artistes en tout genre... Il y a aussi Instagram qui est un réseau social permettant l'envoi et la diffusion de photos et de commentaires, ou encore Snapchat plus récemment qui permet l'envoi de photos éphémères (qui ne durent que quelques secondes), la discussion en ligne, et bien plus encore...

En ce qui concerne le téléphone portable, celui-ci peut être utilisé pour envoyer des messages haineux, ou encore diffuser des photos dépréciantes, et plus récemment des vidéos. L'évolution des nouvelles technologies a vu l'apparition des smartphones, des téléphones portables ressemblant à des ordinateurs portables en version miniature, permettant par ailleurs la connexion aux différents réseaux sociaux. De plus en plus les utilisateurs des téléphones portables vont vers une inséparabilité d'avec ceux-ci. Aussi, la connexion internet est plus facile d'accès dans notre société. Arsene (2013) parle d'hyperconnexion et met en avant que le risque d'être cyber-victime s'accroît de ce fait. Les personnes peuvent attaquer ou être attaquées tant dans la sphère professionnelle (école, travail...) qu'à la maison. Pour citer Arsene (2013), « le risque a envahi la sphère intime », la maison ne constitue plus « un refuge » à la violence.

Arsene (2013) met en avant une particularité de la cyber-violence, qui est l'absence de frontières. Elle ne se limite pas à un seul contexte, un seul environnement, mais peut se produire n'importe où, n'importe quand, par n'importe quelles TIC à disposition. Dans le monde du virtuel, il n'existe pas de frontières concrètes, rien ne dit que la violence doit se terminer une fois sortie de

l'école, du travail, etc. Cela peut aggraver la sensation d'être « pris au piège », ainsi que celle d'être traqué.

Dans la même veine que précédemment, l'écran n'a pas de frontières, mais est une barrière entre l'agresseur et l'agressé. En effet, l'agresseur n'a aucun moyen de voir la réaction de sa (ses) victime(s). Le feedback n'existe plus, l'agresseur ne voit pas les conséquences de ses actes, il n'en ressent que ce qu'il peut percevoir sur la toile, et l'imaginer.

Aussi, l'agression sur la toile peut potentiellement être vue à l'infini, par tout le monde, partout. Les spectateurs du phénomène sont éventuellement infinis.

Pour résumer, la violence morale montre un caractère de répétition, avec une intention de nuire, de détruire psychiquement et moralement la personne visée. L'envie de nuire peut être réduite à une simple envie de satisfaction ou à de la jalousie. L'attaque peut être perçue comme une défense, un instinct de survie, car détruisant la cause du mal-être. La cyber-violence quant à elle possède un caractère répétitif, avec une possible intention de nuire à la personne, de la blesser ou d'en prendre le contrôle. C'est un acte d'intimidation, une violence symbolique invisible. La notion d'acte désincarné se retrouve ici, car il n'y a pas de contact direct entre les personnes. Il y a de ce fait un déséquilibre des forces. Nous relèverons comme caractéristiques principales l'anonymat, l'inséparabilité entre cyber-victime et cyber-auteur, la gestuelle et la communication non verbale inexistante, de même pour la supervision, avec une notion de caractère public très présente. La cyber-violence est une violence perçue comme intrusive.

Ces notions soulevant beaucoup de questions d'ordre de la classification, Vandebosch (2008 : 9) distingue la cyber-violence et les cyber-agressions (rassemblant le cyber-arguing, cyber-teasing, cyber-attacking et cyber-harassment).

Maintenant que le terme de cyber-violence est précisé, et que ses limites sont clarifiées, nous pouvons en définir les différentes formes.

1.3.3.4. Les différentes formes de cyber-violences

Une première classification possible est celle de Smith e. a. (2006 : 6). Ils distinguent le text message bullying (harcèlement par message texte), le picture/vidéo clip bullying (la cyber-violence par photo ou vidéo que l'on menace de diffuser), le phone call bullying (la violence par appels incessants), l'e-mail bullying (la violence par e-mails), le chat room bullying (la violence dans une salle de chat), le bullying via instant messaging (violence par messagerie instantanée), le bullying via websites (violence par le biais de sites). Cette classification permet de préciser en détail quelques formes de cyber-violences, mais dans cette précision nous ne pouvons distinguer si celles-ci relèvent de forme directe ou indirecte.

De Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin (2009) ont eux aussi élaboré leur propre classification à partir d'une méta-analyse de différentes distinctions. Le terme de cyber-violence regroupe deux sous-formes de ce type d'attaque, notamment la cyber-violence directe, impliquant directement la victime, et la cyber-violence indirecte qui permet une attaque de la victime sans sa pleine conscience des faits. Cette dernière forme est difficilement détectable et la victime ne peut pas facilement s'en défaire.

Willard (2007) a distingué sept formes de cyber-violences :

- Le flaming, qui consiste à envoyer de brefs messages d'insultes très violents par le biais des réseaux.
- Le harcèlement, qui consiste à envoyer des messages violents de manière répétée via les canaux numériques.
- Le dénigrement, qui se compose de l'ensemble des rumeurs et ragots envoyés par le numérique pour nuire à la répétition d'une personne
- L'intimidation, désignant l'usurpation d'identité à but malveillant. Cette forme consiste également à prendre l'identité d'une personne et de s'adresser à son carnet d'adresse afin de nuire à ses relations et sa réputation.
- Le happy-slapping, qui désigne l'agression d'une personne filmée par le biais d'un smartphone et partagée sur les réseaux.
- Le outing, qui consiste à révéler des informations intimes sur une personne sans son consentement.
- L'exclusion, qui se compose de l'exclusion volontaire d'une personne d'un groupe de discussion ou d'un jeu vidéo.

Nous verrons plus particulièrement les sous-formes de cyber-violences directes et indirectes.

1.3.3.4.1. La cyber-violence directe

Pour commencer, et toujours d'après de Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin (2009), dans la cyber-violence directe nous pouvons distinguer la cyber-violence physique, la cyber-violence verbale et la cyber-violence sociale.

Dans la cyber-violence physique, physique ne doit pas être lu au sens premier du terme, mais plutôt au sens de stopper les activités TIC de la victime. Ceci peut être provoqué par des virus, le hacking (piratage) de son compte et son changement de mot de passe, ou par l'envoi de spam volumineux bloquant ses boîtes mail. Le but est de couper la victime de tous ses moyens de cyber-communication.

Ensuite, la cyber-violence verbale désigne les interactions agressives et dépréciantes par l'envoi d'e-mails et/ou de messages en ligne (sur les réseaux

sociaux ou les blogs par exemple). Cette forme de violence s'est étendue aux insultes envoyées par SMS.

Pour finir avec cette forme, nous pouvons discerner la cyber-violence sociale qui implique l'isolement social de la victime des différents groupes existants. Cette forme apparaît le plus souvent dans le contexte de jeux en ligne (pour exemple les MMORPG (massively multi original role playing games) où le personnage de la victime est exclu de tous les groupes existants sur les jeux de rôle. Par exemple, une adolescente de nos recherches de Master a été cyber-harcelée par une forme de mise à l'écart sur le jeu en ligne Dofus, où toute sa guilde (un groupe dans le jeu) s'est mise à l'exclure de toutes les quêtes en cours, ne l'aidant plus et l'excluant de la dynamique du jeu.

1.3.3.4.2. La cyber-violence indirecte

En ce qui concerne la cyber-violence indirecte, les auteurs distinguent l'outing, l'usurpation d'identité, le dénigrement et les hate-sites.

L'outing est une forme de cyber-violence indirecte. Cela consiste à humilier la victime, lui conférer une grande détresse par les TIC. D'après Li (2007 : 2), cela désigne la diffusion d'informations personnelles à caractère gênant en ligne.

De Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin (2009) distinguent deux formes d'usurpation d'identité. D'une part le vol de l'identité, qui consiste à voler l'identité de sa victime et à se comporter comme elle sur la toile, en en profitant pour mettre en danger sa réputation ou même l'inscrire à des activités sans son accord. D'autre part il y a l'identity fluidity, dans laquelle le cyber-agresseur se fait passer pour une autre personne lorsqu'il entre en contact avec la victime dans le but d'en abuser et de l'humilier.

Lorsqu'il y a dénigrement, le nom et la réputation d'une personne sont compromis du fait du lancement de fausses informations dans le cyberespace et de l'envoi de mails à contenu humiliant envers l'entourage de la personne, détruisant sa réputation et ses relations.

Une autre forme consiste à créer un site web de haine qui vise une personne particulière. Les personnes peuvent y laisser leurs messages humiliants, agressifs, violents envers cette personne, tout en l'informant que ce site web existe pour l'humilier de surcroît. Cette forme s'appelle les « hate sites ». Un « hate-site » connu est celui de Lizzie Velasquez, jeune femme qui a vécu de la cyber-violence du fait d'une maladie qui a atteint son corps et son visage, la rendant aveugle d'un œil et ne pouvant lui faire métaboliser de graisse sur son corps. Plusieurs personnes ont ouvert un site sur cette femme, l'appelant « la femme la plus laide du monde », ouvert au public pour recueillir plusieurs commentaires dépréciant sur cette personne.

Les différentes formes de cyber-violences ayant été clarifiées, nous pouvons désormais penser l'émergence de la cyber-violence, les mécanismes la favorisant.

1.3.3.5. De la conflictualité adolescente à la cyber-violence

Lorsque l'adolescent éprouve un conflit, qu'il soit interne ou externe, il doit trouver une solution, une issue (Lauru 2017/1). Il veut faire entendre son conflit, par la forme d'un symptôme, ou encore par un acte.

Le symptôme peut s'exprimer, peut se déployer dans le comportement. Il résulte d'un compromis de représentations qui agissent dans des mouvements contraires. Mais lorsque celui-ci ne peut trouver à s'exprimer, devenant intranscriptible, il peut se matérialiser sur l'espace numérique.

Pour Raoult (2006/1), l'adolescent se retrouve confronté à une potentialité traumatique sur le plan narcissique. L'agir subi se formera sur un plan brutal pour prendre le pas sur la fantasmagorie. L'adolescent peut trouver un objet substitutif aux imagos dans un mouvement de drainage d'un investissement des imagos inconscientes, pour ainsi les désinvestir. Il incarnera l'objet emprisé par l'auteur de cyber-violence. En cela, le sujet adolescent victime peut se sentir dénué de représentation consciente. Même si dans la cyber-violence l'emprise se situe sur le corps de données, ce dernier représente une projection subjective de la victime qui est emprisée, malmenée, et dénuée de représentations positives.

Le fonctionnement psychique utilise la réalité externe, notamment le numérique, pour pallier sa réalité interne. En ce sens, la relation à l'autre est au premier plan, en particulier dans notre propos la relation emprisé/empriseur. En réponse à une faillite objectale, le mécanisme de l'emprise prend le pas. Le passage à l'acte opère un glissement de la représentation fantasmagorie à la réalisation, tandis que le recours à l'acte tire profit du narcissisme pour échapper à une menace sur sa propre existence. D'après Raoult (2006/1), cela se rapproche de la conception d'Aulagnier en tant que « télescopage entre le fantasme et la réalité ». Cette proposition prend tout son sens lors des cyber-violences.

Pour Tiscini (2017/1), l'acte prend place lorsque le conflit interne n'arrive plus à tenir en tension. Ce dualisme entre pulsion de vie et pulsion de mort, processus primaire et secondaire, principe de réalité et principe de plaisir, est désarticulé et cherche à s'exprimer par le virtuel. L'acte vient souligner une discontinuité dans le conflit. Nous pouvons penser que l'acte subi par l'adolescent victime de cyber-violence est également acteur d'une rupture psychique. Selon Tiscini (2017/1) l'acte est censé pouvoir permettre à l'adolescent de s'échapper

d'un mode d'aliénation à l'autre, or pour l'adolescent victime l'agir subi semble au contraire contraindre le sujet dans un mode d'aliénation à l'autre.

Avec l'émergence des cyber-violences, cela nous amène à penser une nouvelle clinique propre à ce type d'agir.

1.3.4. Clinique de la Cyber-violence : essai de proposition

Ramirez (2013/4) parle du passage de la postmodernité à l'hypermodernité comme entraînant une connexion toujours plus importante des personnes, une humanité connectée. La science modifie le réel, entité que nous pensions immuable. Le fonctionnement psychique des internautes est bousculé. Le résultat en est que le sujet n'est plus manquant, dans le sens où les nouvelles technologies de l'information et de la communication interviennent pour combler un manque, dans un mouvement anticipatoire de ce dernier. Le circuit pulsionnel se modifie pour investir l'objet connecté se déplaçant vers, dans notre étude, l'écran.

1.3.4.1. *La cyber-violence **au regard de l'agir violent** adolescent*

L'agir répond à un besoin d'expulser de son champ un élément de sa propre vie psychique, pour diminuer une tension insupportable à l'adolescent, dans une recherche d'apaisement des tensions en jeu. L'adolescent ne pouvant élaborer ce qu'il ressent va expulser cette tension sur l'externe, l'agir devenant une défense de son Moi, contre une menace d'effondrement. Il agit pour ne pas se sentir agi. Cette défense peut se trouver être orientée sur une personne, dans un mouvement destructif de l'autre qu'il rend responsable de l'angoisse ressentie. Dans notre propos, l'auteur de l'agir va expulser ses tensions envers sa victime.

Nous allons désormais étudier le processus de l'agir violent au regard de la cyber-violence et de ses composantes principales. Nous pouvons dès lors faire le parallèle entre la (con) fusion des mondes que nous présentions et la frontière poreuse propre à la cyber-violence entre le virtuel et le monde externe, l'intrapsychique et l'environnement. En effet, dans ce processus l'adolescent ne différencie pas les mondes et ne distingue plus ce qui relève de son Moi ou du virtuel numérique.

Jeammet (2002) présente l'agir violent adolescent comme un moyen d'exprimer, par un moyen non verbal, son internalité, dans un mouvement d'extériorisation ou de mécanisme de défense, ce qui rejoint notre propos précédent. Celui-ci intervient en réponse à une effraction et une dimension de

violence. Face au rapproché relationnel, et à l'intrusion que cela provoque, l'acte violent vient marquer la différenciation et la séparation (Jeammet, 2005), mais dans le contexte de la cyber-violence l'acte signe un rapproché, une indifférenciation, voire même une fusion. La frontière entre le Moi et autrui n'existe plus, seul l'écran signe une séparation matérielle. Le narcissisme est convoqué dans cette violence pour celui qui la subit, comme s'il devenait la marionnette de l'autre. Face à la violence, et la défaillance de sécurité interne propre à l'adolescence et la post-adolescence, le sujet ne peut différer ses émotions afin d'y répondre. L'identité menacée dans l'acte, perçu comme réel ou imaginaire, essaye de retrouver son propre espace.

Bourdin (2015/2) parle du processus d'extériorisation dans un but représentatif d'une internalité, une élaboration sur l'externe pouvant dès lors être approprié. L'acte est considéré comme une expression de la vie psychique et de la vie relationnelle. Dans l'acte peut se retrouver le fantasme. En ce sens, l'acte rend réel un mouvement interne, concrétisant une pulsionnalité interne. Le mouvement d'expression peut s'adresser à une personne, et venir signifier une expression psychique.

Nous pouvons penser cette proposition au regard de l'agir subi pour la victime, dans le sens où ce qui sera projeté par l'adolescent sur l'auteur de cyber-violence peut exprimer une part de la vie fantasmatique de l'adolescent.

La cyber-violence peut signifier une expression de la vie psychique interne, où l'angoisse adolescente est projetée dans un mouvement défensif sur une autre personne qui viendrait raviver ces angoisses, ou à minima déclencher une réaction qui enclencherait le mécanisme de la cyber-violence.

La cyber-violence est un mode de l'agir, qui requiert un support virtuel pour s'élaborer à l'intérieur de celui-ci, où l'adolescent peut projeter une tension sur l'externe (le support virtuel) et l'adresser à une personne (la victime internaute). La cyber-violence est un mode de l'agir particulier, qui se passe dans un troisième monde qui inclut l'intrasubjectivité et l'intersubjectivité des personnes engagées. L'internalité des internautes peut en cela être représentée et élaborée sur le support virtuel. La victime de cyber-violence exprime de sa vie psychique au travers de l'acte subi, dans une valeur interprétative. Comme l'exprime Bourdin (2015/2) concernant la position d'auteur, nous pouvons penser que pour la victime de cyber-violence il se retrouve dans l'acte et dans la position de l'auteur le fantasme, l'acte le rendant alors réel sur un support virtuel dans un mouvement interne.

Cette confusion réel/fantasme semble, au premier abord, ne pas inclure le corps réel de l'adolescent. Or, comme nous allons le développer par la suite, dans une tentative de fuite de son corps, l'adolescent vient le placer au premier plan.

1.3.4.2. *La place du corps dans la cyber-violence*

Pour Calamote (2017/1), l'économie de l'agir à l'adolescence est paradoxale, le climat transférentiel oscille entre le chaud et le froid, entre la détresse et l'omnipotence. L'adolescent trouve comme seule solution une issue corporelle ayant valeur de compromis. Or, le recours au virtuel numérique est souvent une façon pour l'adolescent de mettre son corps ou celui de l'autre à l'écart. Nous pouvons nous demander quelle est la place du corps dans la cyber-violence.

N'oublions pas que l'adolescence est marquée par le bouleversement d'un équilibre économique libidinal, transformant le rapport au corps dans ses fondements (Gross, 2013/4). Le symbolique et le réel pubertaire n'ayant aucun compromis psychique, la sensorialité trouve une nouvelle qualité de jouissance par de nouvelles transcriptions (Ouvry, 2014). L'intensité pulsionnelle qui augmente à la puberté attaque l'adolescent depuis son internalité, l'assiégeant par des pulsions incontrôlables, lui faisant éprouver de nouvelles sensations. En ce sens, nous entendons la sensorialité comme étant le principal élément au cœur de la dialectique corps/psyché (Matha, 2014). L'image sensorielle rendrait possible la représentation de l'éprouvé, qui jusque-là n'était pas pensable, car nouveau. L'adolescent étant passif sur les changements à la fois corporels et psychiques, il se retrouve à éprouver une sensorialité nouvelle qu'il ne peut représenter. L'alliance soma/psyché est rompue. L'adolescent en proie à cette nouvelle réalité corporelle et ces nouvelles expérimentations se doit de retrouver le contrôle, ce qu'il peut faire en passant par l'agir sur son propre corps (comportement autolytique) ou par l'agir de son corps. Néanmoins subsiste un paradoxe de ce corps à l'adolescence. Le corps est agi par la puberté dans le même temps qu'il est agi par l'expérience, il est intéressant de le questionner au travers du passage à l'acte dans son rapport de contenant et limitant. D'autant plus que par la cyber-violence, et dans le virtuel numérique en général, le corps adolescent n'est pas présent.

En nous appuyant sur la psychologie clinique d'orientation psychanalytique, nous constatons que le corps psychique est indissociable du psychisme, ces deux parties constituant l'internalité de l'individu (Tapia, 2015). En ce sens, l'adolescent va s'appuyer sur ses perceptions face au conflit psychique, donc sur son corps et le percept (Boisseuil, 2014). En provoquant la sensation, que ce soit chez soi ou chez l'autre, on cherche à exister. Si nous pensons cela dans une perspective cybernétique, l'adolescent va rechercher du percept principalement visuel, par les écrans, pour finalement rechercher une perception interne, une excitation psychique.

Pour rebondir sur cela, revenons sur un point mis en évidence précédemment, le fait que le processus adolescent fonctionne comme le fonctionnement psychique d'un état limite. D'après Tordo (2017/1), plus le

fonctionnement tend à être celui d'un état limite, plus le Moi tend à se trouver sur la périphérie interne, modifiant ainsi sa localisation interne sur la limite. Tordo (2017/1) évoque un mouvement du sujet, d'un « non-sujet » qui signifie que l'internaute n'est pas, à « l'advenir-sujet » pour nommer le potentiel du sujet qui peut advenir. Or, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le double virtuel peut être représenté, dans un autre monde, comme un objet substitutif. L'auteur nous dit que ce double virtuel est ce qui peut amorcer la réflexion sur l'auto-empathie réflexive.

Casilli (2006) souligne que le corps traverse la cyberculture, dans une transmigration de l'activité humaine dans la machine virtuelle. Le corps n'est pas, comme nous pouvons le penser, abandonné par le virtuel, mais mis à l'écart, voire transformé. L'organique en ce qu'il a de faillible n'existe plus. Nous pouvons en cela imaginer un moi-peau vide dans le cyberspace, que l'internaute vient remplir avec sa subjectivité. Ce moi-peau peut prendre la forme d'un avatar à forme humanoïde ou encore représenter un corps de données cybernétiques, prenant une forme informelle. Le numérique est un lieu d'expérimentation sur une frontière, une recherche de l'expressivité. Le corps virtuel sert en cela à structurer l'identité adolescente.

Au sein des cyber-violences, l'investissement du corps virtuel sert à se séparer de ses propres failles/pubertaires, que l'adolescent ne peut pas contrôler, pour contrôler son corps de données.

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, virtuel et rêve sont étroitement liés notamment par leur sémiologie, mais aussi par leurs fonctionnements. Rêve et virtuel ont en cela de commun de provoquer des sensations au sein de la psyché du sujet malgré une absence de toucher corporel. En effet, pour protéger la psyché du sujet face à sa production tout en permettant d'y provoquer un éprouvé, l'onirisme s'appuie sur un écran psychique, et dans notre cas le virtuel qui s'inscrit dans un écran numérique. Le rêve vient provoquer un éprouvé dans la psyché du rêveur, analogiquement le virtuel aussi. En corrélation avec la notion de trauma, le rêve nourrirait une fonction traumatolytique dans le sens où rêver amènerait à une tentative de résolution et une maîtrise psychique (Matha, 2014). Nous pouvons penser le même processus au sein du virtuel numérique. Nous pouvons supposer que la sensorialité adolescente se situe entre un processus de liaison et de déliaison, à mi-chemin entre le corps et la psyché (Cornalba et Dayan, 2014).

Le réel/pubertaire prend appui sur la sensorialité qu'il peut trouver au sein du virtuel, l'adolescent passant « son corps activement sous silence » (Boucherat-Hue, 2014) afin d'éviter toute conflictualité par le fantasme virtuel (Brusset, 2010). L'adolescent est aux prises de mouvements psychiques traumatiques qui viennent

se conjuguer à de possibles mouvements traumatiques virtuels. Lors de sa rencontre avec l'autre, ses mouvements traumatiques seraient au premier plan de celle-ci. Étudions désormais les processus sous-jacents à cette rencontre violente.

1.3.5. La cyber-violence, la rencontre de deux espaces psychiques ?

Pour Kaës (2015), l'espace psychique est un espace de la réalité psychique inconsciente. Il la conceptualise comme un espace de matière dans lequel agissent des processus inconscients. La matière psychique et l'espace intrapsychique forment ainsi la réalité psychique.

Nous pouvons questionner la réalité psychique des internautes concernés par les cyber-violences, plus particulièrement celle de la victime. En effet, chacun met de sa propre subjectivité dans ce processus, le percevant depuis sa propre réalité interne et depuis sa propre subjectivité projetée dans ce monde. L'adolescent victime de cyber-violences pourrait alors s'en saisir dans un objectif de subjectivation.

Pour Brécard (2017/1), l'adolescent clive sa personnalité pour projeter la partie mauvaise sur l'externe, ou sur une personne. Nous supposons que dans le processus de cyber-violence, l'internaute clive sa personnalité, projetant le bon dans son corps de données et le mauvais dans le corps de données de l'autre. Cela reprend la conception de Raoult (2008/10), où la violence provient de l'autre.

Pensons cette proposition dans le cadre des cyber-violences. La victime adolescente projette une part d'elle, la « mauvaise part », dans le corps de données de l'auteur des violences. Elle subirait à la fois le renvoi de sa propre négativité et la violence provenant de l'autre.

Le passage à l'acte prend une dimension d'effraction et de violence d'après Jeammet (2015/2). L'acte est ainsi une réponse à une situation, une intrusion de celui qui le provoque. Or dans la cyber-violence, le rapproché relationnel n'existe pas du fait de la distance imposée par l'écran, la dimension d'effraction existe alors sous une autre forme que celle qui provoque l'acte « classique ».

L'adolescent instaure de façon brutale une séparation et une différenciation d'avec l'autre, restaurant ainsi son propre espace, éradiquant une menace. Or, dans la cyber-violence, ce n'est plus une mise à distance, mais un rapproché qu'instaure l'adolescent auteur avec la victime. C'est en cela le paradoxe qui relève de l'agir virtuel violent.

1.3.5.1. *Le lien victime/auteur, une relation miroir ?*

Aïn et coll. (2012, p.187) analyse une note de Freud, note parlant du lien entre culpabilité, haine et pulsion insatisfaite. Ils ne peuvent en dégager l'interprétation que Freud aurait voulu en tirer, mais nous livrent la leur. Ils y voient là un lien entre une pulsion qu'ils nomment « inaccomplie » et la culpabilité. « « Le surmoi plonge ses racines dans le Ça », aime à le rappeler Freud, et ce qui n'est pas intégré et introjecté dans le moi lui « revient » à partir du surmoi, donc est producteur de « conscience de culpabilité » » (Aïn et coll., 2012, p.188). Une haine inaccomplie harçèlerait le Moi pour pouvoir s'exprimer. Pour expliciter cette notion de haine inaccomplie, les auteurs proposent de s'appuyer sur les travaux de Winnicott (1949) sur « l'usage de l'objet ». « Les impasses de l'intégration de la destructivité doivent être référées aux contextes traumatiques liés à des modes de réponse de l'environnement premier qui ne rendent pas possible, ou entravent, l'intégration des élans pulsionnels. » (Aïn et coll., 2012, p.29). On parlerait de pulsions réactionnelles à l'environnement. Les auteurs s'appuient une nouvelle fois sur Winnicott, et sur ses travaux sur la relation d'objet, la relation à l'autre, en affirmant que les premières expressions de la pulsion à l'autre sont impitoyables, sans retenue.

Les auteurs rejoignent le concept de Winnicott sur la relation d'objet avec celui de déception chez Freud (1924). Pour rappel, la fonction miroir de Winnicott, la fonction réflexive de l'objet, est dans l'enfance représentée par le bébé qui cherche son propre reflet dans le visage de sa mère. L'objet ayant échoué dans sa fonction réflexive décevrait le sujet, transformant la déception en haine. Cette haine se retourne contre le Moi du sujet, pouvant prendre par la suite la forme d'un surmoi cruel, extension de la pulsion de mort. Nous pouvons dès lors poser cette question sur la réflexivité chez la victime adolescente de cyber-violences, est-elle elle aussi soumise à cette fonction ?

En effet, comme nous avons déjà pu l'aborder, et comme nous le détaillerons par la suite, l'adolescent vient projeter par le média du numérique. L'écran et sa fonction réflexive agiraient pour l'adolescent comme un support miroir où il pourrait projeter sur cet espace une part de soi.

Nous pouvons questionner le besoin pour l'adolescent de chercher son reflet dans cet espace, serait-ce un défaut de fonction réflexive primaire ? Nous pouvons en effet penser que l'adolescent peut trouver une solution au travers du virtuel afin d'échapper à une haine de soi. Or, lors de la rencontre avec l'auteur de cyber-violences, l'image de l'adolescent est malmenée, et il lui est renvoyé une image négative de lui-même. Paradoxalement, la constance de ce renvoi négatif peut paraître être pour l'adolescent contenant, car continu et toujours présent.

Nous pouvons dès lors aborder le concept de cyber-violence au regard de la clinique contemporaine et des processus adolescents en jeu.

1.3.5.2. Le paradoxe du lien victime/auteur de cyber-violences

Gozlan (2017/1) parle des réseaux sociaux comme de scènes théâtrales, avec ses acteurs et spectateurs. Le virtuel ouvre l'espace du leurre, l'adolescent pouvant créer plusieurs profils sur différents réseaux, abordant une nouvelle identité à chaque fois. Du fait des fonctionnalités permises par le réseau et de l'éprouvé identitaire, l'adolescent se montrera différemment pour chaque identité : on parle alors de masque virtuel. En se jouant de la matière virtuelle, l'adolescent peut se créer de multiples identités, nous pouvons penser qu'il s'en crée dans la cyber-violence et qu'il peut en créer pour l'autre internaute. Le masque est un mélange, un entre-deux, entre le visage et l'étrange, mais aussi entre soi et l'autre. Le masque est en cela l'expérience avec l'autre, un travail sur l'informe et par l'informe, s'adaptant ainsi à la réponse de l'autre. Il est partie prenante du processus de subjectivation, un médiateur de la relation, de liaison ou déliaison.

Ce masque intervenant dans la cyber-violence sous-tend le lien entre la victime et l'auteur de cyber-violence. Pour Eiguer (2008/3), la relation victime/auteur relève d'un mécanisme pervers, il semble important d'interpréter la perversion narcissique au regard du lien et de l'expansion narcissique. « Par un phénomène de projection, la haine est simultanément haine de soi en l'autre, de l'autre en soi. Haine de cette part de soi insaisissable et obscure qui, en un retournement, s'attaque à un autre bien réel, qui risquerait d'inquiéter celui qui se sent menacé. » (Lauru, 2017/1). Haïr l'autre est alors une issue pour se différencier.

Nous pouvons nous positionner au regard de la perversion narcissique, et en retirer que le lien auteur/victime serait sous-tendu par une problématique narcissique au-delà d'une problématique structurelle de perversion.

Pour rebondir sur ces propos, Marty (2000) parle de déliaison sans possibilité de reliaison. Or, cette rupture de lien ne se retrouve pas dans la cyber-violence, qui est un maintien du lien entre deux adolescents. Nous pouvons nous appuyer sur Eiguer (2008/3) qui parle d'identification projective, le même appelant le même. En ce sens, l'autre doit reproduire ce que l'adolescent éprouve, ou veut. Il dépose de sa propre subjectivité, ses affects ou encore idées dont il veut se débarrasser en les projetant dans l'autre. Dans l'induction narcissique, l'agresseur peut même aller jusqu'à faire ressentir à la victime ce qu'il souhaite, la faisant agir. Il s'agit non plus d'une influence psychologique, mais d'une impulsion par l'écran, à distance. En ce sens, le lien ne doit pas se rompre, sinon la fantasmagorie ne

pourra se déposer. Mais le lien n'est pas rompu du côté de la victime non plus, nous pouvons supposer que de sa position il s'exerce aussi un dépôt dont elle a besoin, dont elle peut se nourrir ou qu'elle a projeté.

Résumé du 1.3 – Violence subie et cyber-violence, une construction clinique

Au départ de l'expansion des cyber-violences, celles-ci étaient considérées comme une simple extension des violences morales, avec les mêmes caractéristiques et le même contexte, mais par le biais de nouveaux moyens de communication. Or, malgré les similitudes flagrantes entre ces deux types de violences, des dissemblances sont aussi présentes.

Définir la cyber-violence n'est pas simple, du fait de ses multiples dénominations anglo-saxonnes, telles qu'internet harassment, internet bullying, online aggression, internet stalking, cyber-stalking, et ceci n'est pas une liste exhaustive (de Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin, 2009). Mais aussi du fait qu'internet est un champ d'investigation immense, où plusieurs types de communications interagissent, se mélangent, se supplantent.

Pour expliquer le mécanisme qui sous-tend le lien de la victime à l'auteur de cyber-violences, il faut en partie se saisir de ce qu'il se joue du côté de l'auteur.

Nous pouvons retenir de cette partie que la mise en lien avec l'autre se fait par le biais de la violence. L'agresseur vient initier le lien avec sa victime par la mise en acte. L'auteur contraint sa victime dans une position où il a pour objectif d'en prendre le contrôle, de la détruire ou de la manipuler.

Dans le cas des violences froides, violences dites morales, l'auteur chercherait donc à posséder l'objet. La victime revêt alors une fonction pour l'auteur. Dans notre propos nous pensons que l'auteur revêt une fonction pour la victime.

Nous relevons que le corps adolescent est écarté lorsqu'il investit le monde virtuel. Il devrait être écarté lors des cyber-violences. Or, la rencontre avec l'auteur vient réveiller pour la victime le processus pubertaire jusqu'alors inanimé par le virtuel. L'avatar de l'adolescent victime ainsi attaqué réveille sa violence interne. Le percept de la cyber-violence s'inscrit sur le corps adolescent qui voit ses mouvements internes réactivés.

Comme nous avons pu le souligner, lors de cette rencontre des espaces psychiques, l'autre est proche, trop proche, menaçant et réveillant une pulsion destructrice. Dans la cyber-violence, l'adolescent met à l'écart sa victime, essaye de l'éloigner en l'attaquant, mais dans le même temps il ne cherche pas à rompre ce lien, il veut rester en lien. Cela est aussi vrai pour la victime qui va s'impliquer dans ce lien, y rester et y évoluer. Cette place active dans les violences numériques subies questionne le processus victimal chez la victime qui ne serait pas simplement sous-tendu par une position passive d'un agir subi, mais également d'une position active. Nous pensons que l'auteur pourrait revêtir pour la victime une fonction élaboratrice au travers de cet agir numérique.

1.4. D'UNE LECTURE INTRAPSYCHIQUE DE L'ACTE SUBI A UNE LECTURE PSYCHODYNAMIQUE INTERSUBJECTIVE

Pour saisir ce qu'il se joue chez la victime adolescente de cyber-violences, à la fois du point de vue intrapsychique que du point de vue intersubjectif, il est pertinent d'aborder tout d'abord le traumatisme psychique. Ce dernier pourrait être inhérent à la victime, et peut aussi nous éclairer sur l'après-coup de l'acte violent.

1.4.1. Le traumatisme psychique

Il est important de relever que les sujets ne vivent pas tous de la même manière un trauma, tant au niveau de l'impact traumatique que de l'élaboration de sa propre victimité.

Dans un premier temps il convient de différencier le stress traumatique et le psychotraumatisme afin de nous positionner d'un point de vue épistémologique. Ces deux terminologies désignent différents effets dans l'appareil psychique. Lebigot (2006) en s'appuyant sur les travaux de Freud éclaire ce sujet. Les mécanismes et les conséquences de chacune de ces notions ne sont pas les mêmes, le trauma ayant un impact plus considérable que le stress. Lebigot (2006) s'appuie sur le pare-excitation freudien, abordé par la métaphore économique de l'appareil psychique, pour expliquer la filtration des énergies pulsionnelles venant de l'externe. Celles-ci dépassent la puissance économique interne et peuvent perturber l'interne du sujet et ses représentations.

La confusion entre les notions de stress post traumatique et psychotraumatisme repose sur leur similitude : être une menace pour l'intégrité physique et/ou psychique du sujet. Mais les conséquences sont différentes. Lebigot (2006) symbolise l'impact du stress sur le pare-excitation comme une membrane qui plie mais ne rompt pas sous l'impact. Cette pression provoque angoisse et souffrance chez le sujet qui mobilise son énergie pour s'en défendre dans une idée de résistance. Une fois que le stress disparaît, la menace disparaît elle aussi, et ne laisse pas d'altération profonde. La souffrance s'estompera avec le temps au fur et à mesure que la menace disparaîtra.

Par contre, le psychotraumatisme est défini selon Lebigot (2006), en reprenant la terminologie freudienne, comme une effraction du pare-excitation, dans l'idée d'une intrusion d'un élément étranger au Moi. Cette intrusion vient perturber le fonctionnement de l'appareil psychique, dépassant les représentations de l'individu

dans un « trop plein ». Cette intrusion peut altérer à long terme le fonctionnement du sujet, et revenir à sa conscience tout au long de sa vie. Nous pouvons ici faire le lien avec le concept du syndrome de répétition. Crocq (2014) définit le trauma comme une effraction de la psyché, caractérisée par un débordement des défenses contre les excitations violentes consécutives à un événement ou une agression externe qui menace l'intégrité physique et psychique du sujet.

Cette différenciation nous amène à penser les forces en jeu dans le traumatisme, et les conséquences de l'événement traumatique.

1.4.1.1. Le conflit, le trauma : une différenciation terminologique

Il est important de comprendre les paradigmes propres au conflit psychique et au trauma, pour ne pas confondre notre terminologie. Küchenhoff (2006) comprend le trauma comme une catastrophe surgissant de l'externe, tandis que le conflit psychique se situe dans l'interne. L'auteur souligne que dans l'un comme dans l'autre des dimensions sont trop facilement mises de côté et font perdre un appui psychanalytique précieux à la compréhension et l'élaboration théorique de ces paradigmes. Concernant le trauma, il précise que malgré un surgissement externe il ne faut pas perdre de vue la dimension interne concernant la fantasmagorie et la pulsionnalité. Sur le conflit psychique, il rappelle qu'il ne faut pas se focaliser sur la dimension interne seulement, mais qu'il faut prendre en compte la dimension externe, notamment les relations intersubjectives et les violences possibles. Le point sur lequel l'auteur insiste est la terminologie du terme « réalité ». En effet, la réalité externe pour un enfant peut tout aussi bien désigner la fantasmagorie parentale ressentie, relevant dès lors de l'interne, mais provenant de l'externe. Il souligne là la confusion qu'ont les théoriciens pour se positionner, soulignant l'estompement des frontières tant psychiques que corporelles. Küchenhoff (2006) nous dit qu'il faut de ce fait différencier le trauma du conflit selon trois critères qui sont : le point de vue économique, le point de vue de la représentation psychique et le point de vue de l'intervention extérieure. Ces points de vue sont différents, mais ne peuvent être pensés séparément. L'aspect économique aborde la pulsionnalité sous un angle quantitatif. La représentation nous amène à penser le trauma et le conflit d'un point de vue dynamique dans la rencontre intersubjective. Dans le traumatisme la représentation est bouleversée et mise à mal, voire interrompue. Cela amène l'auteur à se baser sur la compulsion de répétition élaborée par Freud (1920), d'abord caractéristique du traumatisme. Mais l'auteur va plus loin en précisant que dans le traumatisme c'est un retour du même

qui s'opère, tandis que dans le conflit ce sera « une répétition formelle à contenu changeant » (Küchenhoff, 2006). Enfin sur le troisième point l'auteur souligne la différence traumatisme/conflit dans la mesure où le traumatisme est une réaction à une violence extérieure alors que dans le conflit c'est dans l'intégration psychique que se situe le nœud problématique.

1.4.1.2. **Quelques points de l'histoire du trauma**, de Freud à aujourd'hui

Il est de convenance de rappeler que le traumatisme psychique est vécu différemment chez chaque personne, il est en cela singulier. Néanmoins, ses bases sont communes chez chaque individu.

Si nous nous référons à l'étymologie grecque, le terme de traumatisme psychique signifie « Blessure ». Nous pouvons constater qu'Oppenheim (1888) aborde le traumatisme sous cet angle de blessure psychique, notamment par la « névrose traumatique ». Il met en avant et actualise le terme de trace traumatique, qui n'est plus contenu dans une perspective somatique seule, mais ouvert à la perspective psychique, désignant par cela les blessures psychologiques causées par l'effraction traumatique.

C'est au cours de la Première Guerre mondiale qu'Abraham (1918) et plus tard Ferenczi (1919) travaillent sur la névrose traumatique, notamment chez les soldats du front. Ferenczi met en avant « la fin de l'illusion de mortalité », qui a permis de supplanter au terme de « pathogénie post-commotionnelle » le terme de « pathogénie post-émotionnelle », l'émotion de terreur étant mise au premier plan. Le traumatisme perturbe et ensevelit la personnalité des soldats (Simmel, 1918).

C'est au regard de ces travaux que Freud commença à questionner l'origine traumatique, qu'il situe entre la réalité et le fantasme. Par ses observations cliniques, il commence à s'interroger sur la question de l'effraction traumatique. À la suite de Janet (1889), Freud élabore ce qu'il nomme « Neurotica » (1895).

Se basant sur le sexuel et la séduction, Freud interroge la réalité de l'individu avant sa puberté. Il avance que les femmes hystériques de ses recherches ont vécu une « séduction sexuelle » prépubertaire traumatisante, activant des symptômes de défenses pour mettre à l'écart la souffrance du traumatisme. Or, et comme nous pouvons le constater pour nos propres recherches, il est difficile de dater précisément un traumatisme ou même la réalité des faits. Cela a conduit Freud à abandonner sa théorie de la Neurotica pour la théorie de « l'après-coup ».

En ce sens nous devons entendre que ce n'est plus la séduction qui fait trauma, mais le fantasme. Cela ne ferme pas l'idée qu'un traumatisme peut être réellement vécu. Dans cette théorie l'enfant se trouve être incapable de traiter un

fait d'ordre dans un premier temps. Ce même fait se verra réactualisé par le développement psychosexuel adolescent. C'est cette réactualisation fantasmatique qui pourra faire trauma. Donner du sens à ce qui jusque-là était en sommeil créera un trop-plein d'excitation qui signera l'impact traumatique.

C'est au travers de son étude sur le développement sexuel infantile que Freud à partir de 1905 élabore la conception de l'Œdipe. L'enfant n'est plus passif comme dans la Neurotica, mais bien actif dans sa relation avec ses parents. Ces derniers deviennent objet de fantasme, et la situation traumatique renvoie l'enfant au fantasme originaire.

Enfin, Freud, en étudiant les états psychiques des traumatisés de guerre, conclut la chose suivante : pour chaque homme il existe une base commune du traumatisme psychique, celui de la compulsion de répétition. Face à l'impossibilité de symboliser le traumatisme, la personne se laisse submerger par la reviviscence de ses souvenirs et leur impact traumatique, revivant incessamment l'événement, de manière parfois inconsciente.

La dimension économique du traumatisme émerge en 1920 dans « Au-delà du principe de plaisir ». Freud parle d'un « trop plein » en « peu de temps », ce qui souligne une dimension quantitative au traumatisme. L'appareil psychique n'est plus protégé par une membrane pare-excitatoire, n'est plus contenu et peut être ébréché. Nous nous appuyerons sur la dynamique du traumatisme élaborée par Freud afin de penser notre recherche, afin de l'étayer avec des références plus contemporaines.

Ferenczi (1931) propose quant à lui une théorisation du traumatisme, où il expose une dimension non symbolisable qui fera trauma chez le sujet. L'événement traumatique ayant lieu, c'est sa reviviscence qui ferait trauma chez le sujet. Le trauma fragmenterait la psyché du sujet, comme une défense qui opposerait une surface au sujet.

Ces deux précurseurs ont posé les bases de la réflexion autour du trauma et du traumatisme. Abordons maintenant ce concept d'une manière contemporaine à la suite de ce socle théorique. Nous allons désormais exposer les caractéristiques du traumatisme selon la psychologie clinique.

1.4.1.3. Caractéristiques cliniques du traumatisme

Pour commencer, nous pouvons citer les travaux de Barrois (1998) sur le traumatisme. Il souligne l'idée de rupture dans le traumatisme, brutale ou progressive, qui marque la fragilisation de l'enveloppe protectrice du système psychique. Le sens de la vie en est ainsi altéré dans sa notion de permanence, point

sur lequel Lebigot (2006) reviendra et que nous traiterons plus loin dans ce document.

Nous pouvons considérer le trauma en trois temps selon les travaux d'orientation psychanalytique de Bokanowski (2021). Dans un premier temps, l'auteur cite l'effroi qui rendrait la victime de traumatisme vulnérable face à l'effraction psychique subie. L'excitation produite par cela ne peut être traitée par le sujet, qui s'en trouve débordé. Dans un second temps l'auteur parle d'une organisation de l'événement traumatique. Face à la passivation traumatique, le sujet va avoir recours à la répétition pour essayer de répondre par la position active. Enfin, le dernier temps est celui de l'après-coup qui trouve à s'actualiser par les relations transférentielles.

Exposons désormais les conséquences traumatiques sur la psyché (Kaës, 2003). La réalité externe au sujet fait irruption brutalement dans la topique interne du sujet en le bouleversant dans son intégrité. Le déséquilibre au niveau de la pulsionnalité du sujet est tel que l'enveloppe psychique s'en trouve profondément altérée et devient de fait poreuse. Cette théorie renvoie à ce que Winnicott (1974) appelle « breakdown », qui signifie la destruction de l'organisation psychique entraînant des dysfonctionnements pouvant provoquer des ruptures, voire même mettre à mal les défenses mises en place jusqu'alors.

Nous nous appuyons sur les caractéristiques mises en avant par Lebigot (2006) pour venir signifier les altérations psychiques à la suite d'un trauma.

Tout d'abord, le sujet est confronté lors d'un trauma au réel de la mort, la menace de l'anéantissement de son intégrité physique et/ou psychique se présente à lui. Face à ce que l'auteur nomme le « néant », communément appelé la mort, le sujet ne peut accepter de l'affronter ou de l'intégrer psychiquement. Or cette rencontre viendra s'inscrire dans la psyché, marquant de ce fait la fin de l'illusion d'immortalité et confrontant le sujet à son réel de mortel. L'individu prend conscience de la menace réelle de sa propre mort. L'auteur relève trois situations pouvant relever de l'ordre du traumatisme. En premier lieu il y a le fait que l'individu se saisisse du regard de son agresseur et y perçoive sa propre mort. En second, l'individu est confronté à la mort de l'autre, mort qui ressurgira sous forme de cauchemars. Enfin, il y a ce que l'auteur appelle « la mort horrible » où l'individu est confronté à des visions d'horreur et à plusieurs morts. L'auteur souligne l'effroi propre au traumatisme psychique, renvoyant aux travaux de Bokanowski (2002, 2021). Le sujet se trouve dans un état de sidération, comme vidé de lui-même. C'est par l'angoisse provoquée par la situation traumatique que le sujet se retrouvera protégé dans son intégrité psychique par le surinvestissement des défenses psychiques, provoquant cet état de sidération voire de dissociation. Il se produit ce que Lebigot (2006) nomme « blanc de l'affect » plongeant le sujet dans un état de

non-expression par l'appareil psychique, comme s'il était bloqué à l'état traumatique sans possibilité d'actualisation. L'impuissance provoquée par le blocage du système langagier et la non-possibilité de signifier le vécu traumatique déshumanise le sujet. Face à la puissance traumatique et l'impuissance du sujet, celui-ci peut se retrouver en phase de situation de déni de la réalité traumatique, pour se protéger face au vécu insoutenable subi. Mais ce mécanisme échoue parfois et provoque la remontée soudaine du traumatisme à la conscience de l'individu. La réalité externe et l'environnement lors de la situation source du traumatique sont inscrits sensoriellement parlant dans la psyché de l'individu, et leur reviviscence peut provoquer un retour au traumatique dans la psyché. La suffocation de l'existence propre du sujet peut vite lui devenir insupportable à gérer, la réalité n'est plus maîtrisable et la répétition inconsciente du traumatisme renvoie le sujet à un fonctionnement mortifère, le fixant à cette expérience vécue. Sa personnalité est remaniée par la dépression, l'anxiété, le stress et les plaintes somatiques qui deviennent le quotidien du sujet. Les comportements autolytiques et les symptômes de conversion sont tout aussi communs. Le sujet traumatisé est pour ainsi dire coincé dans l'éternel renouvellement et reviviscence de son trauma, comme dissocié, une partie de lui-même étant figée dans le passé et l'autre partie étant contrainte d'avancer (Janet, 1909). Le sujet peut se voir développer une double personnalité, une nouvelle inconnue et une imprégnée du trauma, dans une dissociation de son Moi, à la fois dans sa valence de défense et sa valence de choc traumatique. L'altération de l'enveloppe psychique provoque chez le sujet une confusion Moi/dehors, à la manière dont le traite Anzieu (1987) dans sa théorie du Moi/peau. Il peut ainsi se produire chez le sujet une confusion des mondes, une fusion des espaces moi/autre. Dans notre recherche nous pouvons penser la confusion des mondes entre le monde virtuel et le monde réel. En ce sens est-ce que ce qui se passe à l'intérieur d'un écran affecte la réalité ? Dans le même temps est-ce que nous pouvons considérer ce qui arrive dans le virtuel comme réel ou comme purement numérique ? Dans l'un comme dans l'autre, il existe une (con) fusion des espaces et des mondes, les limites étant de plus en plus poreuses. L'espace psychique n'a plus de limites définies.

De par cela, et avant d'aller plus loin, il nous faut comprendre tout d'abord le mécanisme du traumatisme.

1.4.1.4. Le traumatisme psychique en deux temps

Tout d'abord, considérons le traumatisme comme résultant d'une fusion entre plusieurs éléments conduisant à la formation traumatique.

1.4.1.4.1. Le noyau chaud et le noyau froid

Pour Roman (2017), le traumatisme psychique est composé de deux « ingrédients » : l'expérience traumatique, que nous pouvons comprendre comme un trop-plein d'excitation, ce que la vie psychique ne peut métaboliser, et le sentiment de ne pas avoir de recours possible. Dans cette perspective, le traumatisme est une double expérience, ce que Janin (1985) appelle noyau chaud et froid du traumatisme. Le noyau chaud est ce qui fait violence, ce qui bouscule la vie psychique brutalement, et le noyau froid est l'absence de recours possible dans l'environnement, l'absence de soutien ou de solution qui fait craindre au Moi son effondrement.

Toujours d'après Roman (2017), qui reprend les concepts de la théorie freudienne sur le trauma, le traumatisme va ainsi se constituer sur deux temps. Le premier est celui du vécu traumatique, souvent éprouvé pendant l'enfance, que le sujet a maintenu dès lors hors de sa psyché, souvent par le clivage. Le second temps est celui de l'après-coup, généralement à l'adolescence qui est le temps pubertaire, temps de la sexualisation qui va donner du sens au traumatisme dans l'économie psychique génitale.

En reprenant la conception des noyaux chaud et froid du traumatisme, Janin (1985) repère trois temps du traumatisme. Le premier est celui de la blessure narcissique. Le deuxième celui de l'après-coup qui réinterprète le premier temps comme un plaisir libidinal. Le troisième enfin est un principe post-pubertaire, confondant ainsi les deux premiers temps. Il parle de traumatisme paradoxal, où le trauma est vécu sur le registre de la blessure narcissique et celui de l'excitation libidinale. Le sujet, confronté aux deux noyaux du trauma, laisse emporter le trop. Les perceptions ne renseignent plus l'adolescent sur ce qui relève de l'interne ou de l'externe, du passé ou de l'actuel. Janin (1985) s'appuie sur la métaphore du ruban de Möbius, où l'adolescent passe d'une face à l'autre sans franchir les limites, dans une alternance des faces.

En cela, la défaillance de l'étayage sexuel renvoie pour Janin (1985) à la conception de la sexualisation du second temps énoncé précédemment. Sur ces bases, Freud propose que cet étayage se situe au plus tôt dans le développement de l'individu. En ce sens, l'étayage pulsionnel n'est pas statique, mais évolutif, dynamique. De plus, Janin (1985) avance la notion de « collapsus de la topique interne » c'est-à-dire que l'individu ne peut plus faire la différence entre ce qui relève du fantasme et ce qui relève du réel. Ne pouvant savoir si l'excitation est d'origine interne ou externe, cette confusion se propage, amenant une perte de sens de la réalité.

Fournier (2017/2), s'appuyant sur les travaux de Sylvie Canat, distingue le traumatisme progrédient et le traumatisme régrédient. Le traumatisme progrédient

conduirait à des structures que l'auteur qualifie d'« ordinaires », ou du moins peu pathologiques. Malgré l'événement qui fragilise le sujet, celui-ci trouve des ressources pour contenir ses angoisses. Par l'opération symbolique et les représentations, il peut transformer l'expérience traumatisante. Cela requiert de la part du sujet une maturité certaine, or quand le niveau de développement n'est pas suffisant c'est l'environnement qui accueillera la détresse, comme une béquille de soutien, le temps de sa maturation psychique. Le traumatisme régrédient quant à lui représente « la trace ineffaçable de la non-trace signifiante » (Fournier 2017/2). Il représente en cela un bouleversement brutal que le sujet ne peut traduire, ou relier à des mécanismes de symbolisation. Or, l'absence de ces mécanismes va déborder le sujet d'angoisse, affectant dès lors l'équilibre psychique, inscrivant le traumatisme en creux, la souffrance s'accumulant autour de ce trou.

Il est intéressant pour notre thèse de nous intéresser aux conceptions plus contemporaines sur le traumatisme.

1.4.1.4.2. Le trauma dans la clinique contemporaine : Traumatismes primaire et secondaire

Différenciation terminologique

Avant tout, définissons ce que nous entendons par traumatisme, traumatique et trauma au sens de Bokanowski (2021). Le traumatisme renvoie à ce qui est figurable ou représentable chez et par le sujet. Si l'on se place d'un point de vue économique, il est préférable d'utiliser le terme de traumatique. Enfin, le trauma représente les effets sur l'appareil psychique du traumatisme.

L'auteur souligne une différence entre le trauma et le traumatisme généralisé, dans le sens où le trauma convoque des mécanismes de défense primaires.

Les deux types de traumatisme : Primaire et Secondaire

À la suite des bases théoriques de Freud et Ferenczi, Bokanowski (2011, 2021) s'est lui aussi intéressé à la question du traumatisme en apportant son propre point de vue sur ces théories.

Dans une perspective de clinique contemporaine, le trauma souligne l'absence de l'objet, rendant impossible toute projection sur celui-ci. Le sujet va se lier à un objet qui ne remplit pas les conditions nécessaires pour être favorable au psychisme de l'individu, cet objet va devenir pathogène et menacer l'intégrité psychique.

Cette défaillance de l'objet renvoie pour Bokanowski (2021) au mécanisme du clivage, un qu'il considère comme bon pour le sujet, le clivage dynamique, et un mauvais, le clivage statique. Le premier aide l'individu dans le développement de

son vrai self, le second le renvoie à la confusion et à la désorganisation évoquée précédemment, pouvant entraîner des confusions libidinales prises entre l'érotique et le destructeur.

Les traumatismes primaires

Les précurseurs à la question du traumatisme que sont Freud et Ferenczi posent les bases des nouvelles conceptions cliniques. Le point d'ancrage situé dans l'enfance trouve à évoluer et devenir la confrontation à la mort par l'individu. Le débordement psychique provoque une désorganisation psychique qui, au sens de Freud, vient affecter la seconde topique. Bokanowski (2011) parle en cela « d'agonie psychique », la décharge pulsionnelle ne peut trouver à se métaboliser. Le sujet se retrouve enseveli par ces pulsions qui ne trouvent pas à s'introjecter ou se projeter.

À la suite de cela, le sujet n'a comme solution que le recours à des mécanismes de défenses primaires tels que le clivage ou la dépersonnalisation. La représentation et l'assimilation ne sont pas accessibles, face à la pulsion effractive le sujet n'a d'autres recours possibles que de convoquer ces mécanismes primaires.

Les traumatismes secondaires : Entre fantasme et désir.

Les traumatismes dits secondaires au sens de Bokanowski (2021) sont la cause de la désorganisation psychique mise en avant dans l'explication des traumatismes primaires. Les rapports préconscients et inconscients en sont ainsi altérés. Bokanowski (2011) s'appuie sur la théorie de la séduction pour étayer que l'objet externe est objet de séduction. Le fantasme inconscient se concrétise brutalement. Bokanowski reprend le terme de Janin (1996) sur le collapsus topique, une confusion des mondes de l'externe et de l'interne. Le désir rejoint le fantasme, en ce sens la source du traumatisme se trouve dans le barrage entre l'inconscient et le préconscient.

Entre désorganisation et étayage narcissique

Bokanowski (2011) s'appuie sur Ferenczi pour étayer la notion de traumatisme narcissique. Pour survivre narcissiquement, le sujet doit cliver une partie de lui-même, celle affectée par le traumatisme.

La coupure avec l'expérience subjective laisse la place à l'inscription d'un réinvestissement hallucinatoire. Pour se reconstruire, il est nécessaire de se séparer de la partie affectée, et c'est sur ce trou laissé par le détachement que vient s'investir la dimension hallucinatoire.

Malgré ce clivage, la réactivation des traces de l'expérience traumatique ne peut être empêchée. Face à sa propre impuissance le sujet s'en trouvera gravement

fragilisé et pourra être ainsi poussé dans ses retranchements, voire convoquer des comportements mortifères, autolytiques, auto ou hétéro-agressifs.

Pour Guillaumin (2001) et Calamote (2017/1), l'expérience traumatique peut aider l'adolescent à éprouver la crise pubertaire. La double face du mouvement pubertaire peut déstabiliser l'adolescent, engendrant de ce fait un déséquilibre qui peut aider aux résolutions des scènes traumatiques. Paradoxalement, les expériences traumatiques aident au processus adolescent et à la crise pubertaire en présentant plusieurs organisations possibles.

Le trauma va chercher à s'exprimer, soit par la répétition, mécanisme que nous allons présenter, soit par la voie de décharge du corps ou de l'agir. Le sujet, se sentant envahi par ses angoisses, le réel le renvoyant à ses difficultés, va chercher une solution à cette vulnérabilité.

*1.4.1.5. Le psychotraumatisme et la question de **l'effraction psychique***

Le traumatisme psychique est une question qui a été longuement étudiée. D'après Villerbu (2003), le traumatisme psychique « est la confrontation d'un sujet à un événement », donc une perception subjective du réel de la mort, au sens littéral ou non. Freud et Ferenczi ont aussi travaillé sur cette notion.

Freud (1920) parle de traumatisme dans l'économie psychique du sujet. D'après lui, soit le trauma révèle une structure névrotique préexistante, soit il crée le symptôme et inonde la vie psychique du sujet. Freud parle de syndrome de répétition, notion que nous reprendrons plus tard plus en détail. Pour illustrer ce propos, prenons le cas d'une adolescente rencontrée au cours d'une recherche antérieure qui a répété une situation de violence subie en cyber-violence subie, se positionnant alors en victime de cyber-violences dans un mouvement de répétition victimale. Ce syndrome va bloquer le sujet à l'événement traumatique, « avec la nécessité de maîtriser, de lier et d'abréagir ⁶le traumatisme. » Le sujet ne peut plus investir le monde extérieur, car sa vie psychique est elle-même envahie. Pour Freud (1920), la fixation du symptôme montre la névrose, et l'effroi montre que le

⁶Abréaction : « c'est une décharge émotionnelle par laquelle un sujet se libère de l'affect attaché au souvenir d'un événement traumatique lui permettant ainsi de ne pas devenir ou rester pathogène ». Laplanche, J et Pontalis, J.B. (1967)

traumatisme a été vécu sans préparation, sans l'angoisse protectrice. Il y a effraction du système pare-excitation au sujet, c'est tout cela qui fait trauma.

Ferenczi (1934) parle du vécu initial du trauma, du choc qui va anesthésier le sujet, lui stopper toute activité psychique le plongeant dans un état de passivité absolue. Il en vient à décrire une commotion psychique sur le modèle d'une commotion physique, qui va créer du déplaisir non surmontable, de ce fait la cause du traumatisme ne peut être dissociable de la réalité. En conséquence, le sujet n'aura plus de protection, et sa reconstruction narcissique en sera plus difficile. Ferenczi (1934) reprend la notion de répétition comme une tentative de résolution et de maîtrise psychique.

Pour revenir sur cette notion de syndrome de répétition, Freud l'a élaborée grâce au jeu du Fort/Da, le jeu de la bobine qui s'en va et qui revient à l'enfant, un jeu de disparition et de retour dont il est maître. Freud conclut que par ce jeu, le jeune enfant compense le départ de sa mère auquel il n'a pas pu faire opposition. Il passe du rôle passif au rôle actif, qui est plus supportable pour lui-même s'il répète du déplaisir, car c'est un déplaisir dont il est maître. Mais en plus de cela l'enfant recrée le signifiant de l'absence de sa mère, ainsi il recrée la situation traumatique qu'il peut se représenter, elle revient sous forme de répétition. La bobine est le signifiant de l'absence de la mère.

Maes (2000) évoque le mot brèche, un choc qui viendrait faire irruption dans le Moi, sans pare-excitation. C'est l'effraction psychique qui crée la victime pour surmonter le trauma : le sujet devient victime, pour réparer cette brèche. Il va utiliser la compulsion de répétition sans se soucier de la fixité temporelle, mélangeant les temps, pour mieux comprendre le trauma et arriver à le surmonter, mais cette reviviscence se fait de manière inconsciente.

Outre les événements traumatiques soudains, brutaux, nous pouvons aussi relever les trauma qui s'inscrivent dans le temps et qui provoquent une brèche chez les sujets. Nous pouvons notamment évoquer les traumatismes précoces.

1.4.1.6. Le traumatisme psychique précoce

Liébert (2015/1) évoque les traumatismes développementaux. Ces derniers sont la conséquence de carences affectives, voire éducatives. Une carence affective représente une insuffisance de la relation de l'enfant à sa figure d'attachement. Les professionnels évoqués dans l'article de Liébert (2015/1) parlent de carences affectives partielles ou secondaires. Celles-ci sont en lien avec des défaillances dans la relation, ou des séparations répétées. L'auteur s'appuie sur les conférences de Boris Cyrulnik pour mettre en avant les conséquences de ce type de carences traumatiques dans le développement des enfants et des adolescents. Le vécu du

sujet va s'en trouver altéré, pouvant aller jusqu'à la perte de sens et un éprouvé d'humiliation. Liébert (2015/2) relève que souvent les conséquences d'un traumatisme affectif précoce sont banalisées, voire méconnues. Ce type de traumatisme serait alors en creux. En ce qui concerne les conséquences au niveau développemental, elles peuvent aller jusqu'à un défaut de représentation de l'enveloppe psychique et corporelle. Les sujets, face à ce défaut de contenance, peuvent chercher à le compenser et ainsi développer des relations d'objet désorganisées. Ils cherchent à contrôler l'environnement externe. Lorsque l'enfant se sent délaissé, il va peu à peu s'organiser autour de cette absence et du vide laissé. Il va se développer en fonction du manque ressenti. Cette problématique abandonnique entraîne chez l'enfant, et plus tard l'adolescent, un sentiment d'angoisse et de colère envers les adultes. Cela peut aussi conduire à un éprouvé de dévalorisation. Le délaissement du parent envers l'enfant laisserait un impact sur la structure du sujet.

Nous pouvons également citer Rosenfeld (1978) sur les traumatismes infantiles précoces. Ces situations peuvent engendrer chez l'enfant des affects agressifs et un retournement contre soi. Le soi libidinal est attaqué ; le sujet perçoit que cette part de lui pourrait être responsable de sa souffrance actuelle. Les états vides et passifs sont, le désir de disparaître, voire de mourir. Ils sont consécutifs d'une confusion entre les parts libidinales et les parts destructrices. Les actes auto-agressifs ne sont pas rares selon Rosenfeld. La violence contre la vie émotionnelle et affective entraîne la disparition de soi. La vitalité interne disparaît peu à peu.

Certains auteurs relèvent un lien entre les conflits internes et le mode d'alliance des liens familiaux (Drieu, Terradas, Roques, Rebelo, 2021), ce qui peut parfois entraîner un trauma quand il est mal géré. Le sujet peut alors mettre en place un processus afin de pallier son trauma précoce. Ce processus est coûteux économiquement pour l'adolescent, et aura des conséquences dans plusieurs sphères de sa vie. Il est important de noter qu'en plus d'essayer de recouvrir son trauma antérieur, l'adolescent est en proie à son traumatisme pubertaire et à ses processus de liaisons/déliations à l'œuvre. Drieu, Terradas, Roques et Rebelo s'appuient sur une proposition de Kaës (2012) : « Dans ce contexte, l'adolescent-e, face au traumatisme pubertaire qu'il subit, peut tenter de renouer avec l'expérience de la « survie de l'objet », soit l'appel à une figure référente dans sa continuité d'existence là où l'adolescent-e vit la perte de ses repères en interne avec la sexualisation du corps, des liens et la désidéation des objets de l'enfance » (p. 116). Dans cette idée, l'adolescent peut chercher à diminuer des affects négatifs au travers d'un comportement autopunitif. L'adolescent, en proie à ses remaniements internes, et ne pouvant compter sur ses objets internes, se trouve face au risque d'auto-engendrement négatif, voire de mise en place de

comportement sacrificiel (Marcelli, 1988). L'adolescent subit dès lors des attaques provenant de l'interne, mais aussi pouvant provenir de l'externe. La dimension relationnelle et filiale ne doit pas être mise de côté dans la compréhension du processus adolescent. Drieu (2001) parle d'un « complexe traumatique de filiation » qui peut être à l'origine des conduites traumatophiles. Les tendances traumatophiles peuvent dès lors résulter des contextes de filiations en proie à des traumatismes, des carences, des difficultés affectives. Le « besoin de traumatisme » intervient dans une défense de soi face à une construction interne en creux.

Le travail de latence avant l'adolescence peut également être affecté par ce besoin. L'attachement aux figures primaires étant défaillant, le sujet peut se trouver en difficulté pour nouer des relations stables. La capacité de mentalisation est atteinte, et peut le rendre plus vulnérable pour les expériences traumatiques ultérieures. La sécurité affective dans les liens d'attachements est indispensable de manière à pouvoir fournir au sujet les objets internes nécessaires pour affronter les expériences ultérieures. Le monde interne, s'il n'est pas suffisamment stable, ne peut affronter l'expérience intersubjective et la confrontation à la réalité externe.

Les carences dans l'environnement de l'enfant peuvent provoquer une charge d'agressivité importante à l'adolescence qui doit trouver à se décharger dans l'hétéro-agressivité ou l'auto-agressivité. La répétition traumatique peut dès lors entrer en jeu, en lien avec le vécu du sujet de vide précoce, pour tenter de les dépasser. Cette tentative ressemble bien souvent à un leurre que l'adolescent met en place. La répétition traumatophile adolescente peut mettre en exergue des événements non introjectés avec les parents. Les adolescents tentent de contrôler le complexe traumatique antérieur dans l'intention d'échapper à son emprise. « Face à l'insécurité dans les liens, ces mécanismes alimentent surtout à l'adolescence des velléités mortifères, soit l'envie de maîtriser sa propre mort puisqu'il est impossible de construire sa vie en tenant compte de ses origines » (Drieu, Terradas, Roques, Rebelo, 2021, p. 118).

En prenant en compte le fait que tout trauma ne fait pas forcément la victime, analysons désormais ce qu'est une victime à la fois dans les processus mobilisés et l'appropriation subjective de sa position.

1.4.2. La victime, entre trauma et répétition ?

Crocq (2003) considère deux évolutions possibles suite au temps de latence chez la victime : soit un retour à un état antérieur, soit la survenue d'un syndrome psychotraumatique. Le syndrome de répétition quant à lui évoque la tentative de maîtrise d'un événement qui a débordé les capacités d'intégration du sujet. Mais cela témoigne également d'une fixation problématique dans le psychisme d'un

moment traumatique. Dans le prolongement des travaux de P. Janet, le syndrome de répétition peut être entendu comme une tentative de mise en sens de l'événement irréprésentable. Les formes de répétition sont différentes en fonction de la dynamique abordée.

1.4.2.1. Victime, victimé, position victimale, une construction subjective ?

Le sens juridique du terme victime est compris comme un individu subissant un préjudice ou un dommage, souffrant d'une violence subie ou d'une injustice (Marzano, 2006). Ce terme est en ce sens souvent associé à la notion de blessure et d'impuissance. La victime n'est plus humaine, elle est l'objet de son auteur ou objet du sort. Elle ne peut ressentir sa subjectivité qu'au travers des points de vue et de l'opinion de l'agresseur et être dépendante de lui pour tenter de sortir de sa condition d'objet. Il est important pour la victime de se retrouver en tant que sujet, d'asseoir sa position subjective.

Lors de dommages subis, la victime peut se trouver atteinte physiquement. Ces blessures trouvent à guérir avec le temps, les bleus s'effacent, les lésions s'atténuent, mais les blessures psychologiques sont le plus souvent oubliées et impactent la victime d'une manière plus dévastatrice. L'environnement sécure du passé ne l'est plus, la personne est comme nouvelle dans son propre milieu et doit réapprendre à vivre avec l'impact du choc vécu. Malgré l'absence de blessures physiques, les blessures psychiques persistent. La cyber-violence ayant lieu dans la sphère intime du sujet, son environnement est considéré comme menaçant, car c'est dans celui-ci qu'a eu lieu l'effraction. Le sujet n'a plus confiance dans ce qui était auparavant rassurant pour lui. On pourrait ici prendre l'exemple d'une victime d'agression sexuelle qui revit constamment son agression en revoyant l'endroit où cela s'est passé. On peut facilement imaginer qu'une victime de cyber-violence ne soit aucunement rassurée dans son propre environnement, car ayant été effractée dans son intimité. Il nous faut désormais préciser ce que nous entendons par la terminologie de victime.

Pour cela, nous nous intéresserons aux travaux de Pignol (2011) afin de nous positionner sur les différentes terminologies en lien avec le terme de victime.

Dans une perspective victimologique, la victimisation renvoie le sujet à l'état d'objet ayant subi des dommages physiques, psychiques, personnels. En ce sens, la victime est considérée comme étant à l'autre bout d'un continuum allant de l'auteur d'acte délictueux jusqu'à la victime. Elle n'existe que par l'acte criminel d'une personne, comme façonnée par celui-ci. Pour comprendre l'auteur, il faut étudier la victime, qui devient objet de l'acte et non plus un être subjectif.

L'auteur va plus loin en nous livrant sa définition de victimé. Le sujet, à la suite des crimes subis, est confronté à plusieurs situations le renvoyant à son statut de victime, que ce soit dans le domaine juridique, social ou encore psychologique. Il est reconnu chez la victime une dimension de souffrance psychique, et des effets cliniques et psychologiques à la suite d'actes criminels. La personne est ainsi reconnue dans sa dimension subjective, en tant qu'être victime et non plus objet victime. Dupont (2008) va plus loin et parle même de la victime en tant qu'être assujéti à ses pulsions, dans le sens où le sujet est victime de sa propre destructivité et violence interne. La position victimale est à comprendre d'un point de vue sujet/environnement, mais aussi sujet/internalité. Ajoutons à cela l'aspect subjectif d'un traumatisme subi qui va compliquer la position du sujet à se considérer ou se comprendre comme victime. En ce sens, se dire victime peut vouloir signifier la source du problème dans l'externe, permettant au sujet d'avancer et de pouvoir vivre (Dupont, 2008), tandis que ne pas se dire victime permet de conserver le sujet dans un blanc rassurant de son histoire, un temps arrêté qui protège son internalité face à la réalité externe cruelle.

En conclusion, Pignol (2011) relève que la victimologie ne cesse d'évoluer. Il distingue la victimologie des autres champs (justice, social...). Cette distinction qu'il constate altère le consensus autour de la terminologie du terme de « victime ». La définition du terme de victime peut s'entendre d'un point de vue légal, mais aussi subjectif. Les ressources que le sujet mobilise peuvent l'aider à assimiler sa propre victimité. Notons que ces différents points de vue convergent vers l'importance de la prise en compte du couple Victime/Auteur pour la compréhension de la dynamique victimale. La représentation que chacun des acteurs s'en fait semble primordiale. L'intériorisation de sa place par la victime de par ce que lui renvoie l'auteur et de par sa propre subjectivation de l'acte la confronte à une double dynamique à la fois individuelle et intersubjective, entre être sujet de l'acte et objet de l'acte.

Nous avons pu ainsi voir une évolution dans la notion de victime, mais quel est le statut pour une victime « virtuelle » ? Notamment dans notre propos pour la victime de cyber-violence ? Il fallut plusieurs années pour reconnaître à la victime de violence numérique un statut, et actuellement celui-ci est encore instable. La reconnaissance légale de ce phénomène progresse timidement, mais dans une dimension à l'ampleur de l'espace virtuel il est difficile de pouvoir prouver ou surveiller les agissements de chacun. Reprenons certains points propres à la cyber-violence d'un point de vue juridique. La loi engage la responsabilité de la personne lorsque celle-ci tient des propos poussant au suicide ou diffamatoires, diffuse des images ou vidéos personnelles d'une autre personne sans son consentement, ce qui protège les personnes dans leur intégrité et leur dignité face à des messages à teneur

ostentatoire. Or ce qui se révèle difficile dans la loi pour reconnaître la cyber-violence est que dans le monde virtuel, un monde sans frontière, il est difficile de définir des limites que les internautes peuvent ou non franchir. Lors de l'émergence de ce phénomène, il était difficile d'en reconnaître la dimension criminelle, car il était compliqué de mettre en avant l'altération de la santé morale et psychique du sujet. D'un point de vue légal, il est encore compliqué de définir le terme de victime de cyber-violence.

1.4.2.2. La répétition, entre retour du même et élaboration

Avant de détailler la notion de la victime, il faut tout d'abord comprendre le mécanisme de l'auteur. La victime étant étroitement liée à l'auteur de cyber-violences il nous faut saisir le fonctionnement de l'auteur pour comprendre le positionnement victimal.

Benoit Servant (2016) revient sur un concept avancé par Évelyne Kestemberg en 1988, le mécanisme de défense de l'agresseur suite à sa réaction conflictuelle qui va se traduire par un mécanisme pervers. Il situe la perversité dans une dimension avec l'implication nécessaire de l'autre, une neutralisation affective et une tendance à la contamination. Considérons dans notre propos le mécanisme de maîtrise de la relation adolescente (Jeammet, 1994), notamment celui de l'emprise, dans une tentative de maintenir une liaison psychique qui n'a pas pu réussir. Nous nous situons par rapport à la perversion non pas dans un enfermement théorique, mais plutôt dans un élargissement de cette conception qui soulève des problématiques narcissiques et traumatiques. En effet, à travers plusieurs cas cliniques, Jeammet (1994) décrit ce qui paraît central dans ce type de conduite : la résolution d'un conflit narcissico-objectal menaçant l'intégrité des sujets. Il explique que cela proviendrait d'un trauma ou d'un empiètement maternel. En ce sens, les problématiques narcissiques identitaires renverraient à la question du traumatisme et aux carences affectives précoces du sujet (Dossios, 2016/5).

Jeammet (1994) propose que le sujet auteur, pris dans une relation d'emprise, ait déjà vécu un même type de relation par le passé qui l'aurait fragilisé dans sa structuration. Cela favoriserait de ce fait la mise en place de mécanismes de défense, notamment le clivage, le recours à l'acte et l'identification projective. De cette manière, lors de la reviviscence d'un trauma, le sujet peut adopter une attitude que nous qualifierons de « contre-manipulation » dans une relation qu'il juge comme trop envahissante pour son Moi, menaçant de ce fait son identité (Dossios, 2016/5). Ces propositions peuvent de fait être appliquées pour les

victimes de cyber-violences dans le sens où le sujet peut répéter une situation d'emprise passée, et ainsi avoir recours à des mécanismes de défense pour s'en défendre.

Le corps de l'autre devient surface, le sujet victime déposant ce qu'il souhaite de son expérience, extérioriser notamment un trauma dans un objectif/illusion de réparer les conséquences de celui-ci. Par l'identification projective, le sujet expulse son mauvais objet qui lui fait défaut dans sa structuration, l'autre devenant le double négatif de lui-même. La relation auteur/victime interviendrait ici comme une tentative de maintien d'un lien, qui serait perçu sinon comme envahissant et désorganisateur. Dès lors, envisageons la relation cybernétique comme basée sur l'interliaison des pulsions (Guiche et Missonier, 2015), un échange entre celles-ci. L'interliaison, au sens d'interactivité, de réciprocité, de communication, serait non plus basée sur la présence physique, mais la présence psychique.

D'après ces éléments, nous nous proposons de reconsidérer la position victimale dans une dynamique de cyber-violence, au vu du mécanisme de l'emprise. En effet, nous pouvons penser que la victime adolescente a vécu dans son passé, pareillement à l'agresseur, un traumatisme qui la conduirait à s'ancrer dans un tel type de relation. La question se pose de l'intérêt de cette dynamique vis-à-vis du trauma vécu. Du point de vue économique, le trauma est pensé comme un débordement d'excitation.

Si l'on considère l'excès dans un versant quantitatif, nous ne pouvons le réduire à une représentation (Perelberg, 2017), mais nous pouvons nous rapprocher de la notion de contrainte de répétition (Freud, 1920) : une pulsion qui ne peut se représenter et qui cherche à s'exprimer. Rappelons que le traumatisme a besoin de trouver un moyen de sortir, de s'expulser, d'être mis au-dehors. La pulsion est à l'origine de l'activité psychique qui se trouve en excès, un « trop » qui cherche à s'exprimer. Dans cette mesure, l'acte peut être élaboré dans un scénario psychique (Bourdin, 2015/2). Pensons ce mouvement sur la scène du virtuel numérique, en ce sens que le scénario peut être élaboré dans ce monde. Le trauma peut trouver une voie de décharge par ce moyen d'expression. En corrélation avec ces éléments, nous pouvons nous appuyer sur les éléments bêta et alpha (Bion, 1979) de cette façon : un élément bêta est impensable à la psyché, un élément alpha peut au contraire être pensé. Pour transformer un élément bêta en alpha, il faut qu'il y ait un penseur, notamment possible par l'identification projective dans la relation mère-enfant. Dans le cas de la cyber-violence, nous supposons que le harcelé ne peut penser une part de son histoire que par ce processus. Par ailleurs, ce n'est pas une absence d'éléments représentatifs qui empêche la représentation, mais plutôt un vide psychique empêchant toute symbolisation (Reid et coll., 2005). Freud (1895) parle du traumatique comme suit : le souvenir du trauma est tel un

corps étranger, exerçant son action dans le présent, il ne peut atteindre la représentation et de ce fait la symbolisation.

En nous appuyant sur Calamote (2017/1), Guillaumin (1985) et Guérin (2013/2), nous pouvons relever que l'appétence traumatophilique adolescente peut conduire l'agresseur à vouloir traumatiser l'autre pour résoudre ou du moins organiser ses propres traumatismes. Il utiliserait le média virtuel pour déposer et projeter ses conflits internes, pour ainsi pouvoir les métaboliser, les penser et les résoudre sur une dimension externe à son Moi, permettant d'être maître omniscient sur cette situation. Ne pouvons-nous pas penser que la victime, se confrontant au traumatisme, en retirerait alors un bénéfice ? Au moment où l'adolescent se sent saturé, débordé, et ressent des craintes d'intrusions, il invoque le traumatisme. L'expérience n'est en soi pas négative, mais une quête, une recherche de frontière. Nous pouvons faire le parallèle avec le corps de l'œuvre d'Anzieu (1981), et la démarche créatrice en cinq phases. En premier lieu, le créateur se rapproche d'un état de régression voir de dissociation de son Moi, non pathologique. En second, il prend conscience d'éléments psychiques inconscients jamais représentés, qu'il fixe dans son préconscient dans une activité de symbolisation. En troisième lieu, le créateur dirige le représentant psychique en code organisateur de l'œuvre, permettant de donner corps à ce code. En quatrième et cinquième lieu, le créateur compose son œuvre en détail, et la projette ainsi à l'extérieur de lui. Nous pouvons de ce fait rapprocher ces étapes de l'acte créateur dans la cyber-violence, ce que les deux protagonistes vont écrire à quatre mains dans ce processus. Face à l'impensé, à l'irreprésentable, l'œuvre prend place. Une fois ancrée sur l'agir, celle-ci permet d'exprimer de manière symbolique des représentations que la fonction alpha maternelle ne peut traiter. L'acte hétéro-agressif se manifesterait ainsi en cyber-violence, dans un instinct de vie, où l'adolescent introduit dans l'autre de sa propre subjectivité. L'agir, à la fois dans le sens d'action et dans le sens de soumission, ainsi que dans sa dimension d'intention et dans sa dimension subjective de réception, prend sens (Maggi, 2011). Au sens de la cyber-violence, nous supposons que chaque versant, que ce soit la victime ou l'auteur, répète la destruction du lien inhérente à ce processus pour vérifier que l'autre reste, que le lien se conserve, qu'il survit à la destructivité adolescente. Freud (1920) met en avant le caractère mortifère du processus de répétition, qui s'impose au sujet comme solution. Le lien symbiotique ainsi créé permet d'organiser le traumatisme, et de maintenir le lien dans une projection de sa propre souffrance dans l'autre. Nous nous proposons dans notre recherche d'interroger le lien victime de cyber-violence/auteur de cyber-violence du point de vue de la victime, la dynamique de ce lien ainsi que les processus sous-jacents à celle-ci.

Abordons désormais la victime adolescente du point de vue psychodynamique.

1.4.2.3. La victime adolescente de cyber-violences

De Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin (2009) estiment que les victimes de cyber-violence ont entre 12 et 15 ans, période du remaniement identitaire et du réaménagement narcissique, ce qui les rend d'autant plus vulnérables. L'internaute se sent en sécurité sur la toile pour aborder l'autre et lever ses inhibitions habituelles, ce qui conduit à une plus grande prise de risque. Il peut être à la fois anonyme et reconnu. Les prises de risques peuvent être de l'ordre des sextos (l'envoi de texto à caractère sexuel), des dédipix (une dédicace sur une partie de son corps intime envoyée par photo), ou encore une sexe tape (une vidéo d'une relation sexuelle mise en ligne). Cette prise de risque réduit la frontière entre l'espace privé et l'espace public, et parfois conduit à un dérapage virtuel qui peut avoir de terribles conséquences et mener à de la violence psychologique.

Bilheran (2010) perçoit la personnalité de la victime de violence comme propice à ce phénomène de cyber-violences car elle se distinguerait du groupe par un aspect particulier de sa personne ou de son comportement. Par exemple, une adolescente rencontrée au cours d'une recherche de Master a pu nous dire qu'elle avait du mal à s'intégrer dans des groupes sociaux de la vie de tous les jours, et qu'elle avait du mal à nouer des liens.

La victime s'estime comme sous le courroux de son agresseur, car elle ne se sent pas assez forte et ne considère pas qu'elle ait assez de soutien pour se défendre. Bilheran (2010) va plus loin en disant qu'elle a une « aura » qui attise la jalousie, l'envie et la frustration de l'auteur, car elle est, par cette aura, différente. Elle susciterait méfiance ou fascination de l'agresseur. La violence psychologique serait sur une base de discrimination, car la personne serait devenue une victime par discrimination de son auteur. Celui-ci se sentant jaloux du fait que la personne soit pleine de qualités humaines, bien dans sa peau, autonome, il voudrait lui voler son autonomie, sa liberté et se l'approprier. Si la personne résiste à l'auteur, il y a violence psychologique répétée, sinon elle accepterait de se rallier à lui et ne serait plus « à part », mais comme fondue dans la masse. Cette résistance va entraîner une colère et une agressivité chez l'agresseur qui va conduire à un cercle vicieux d'attaques et de contre-attaques qui ne finira que par la résilience d'un des deux protagonistes.

Stassen Berger (2007) a une définition plus simple de la victime, qui serait une personne sans défense attaquée répétitivement par un ou plusieurs agresseurs. De Roeck-Isebaert, de Vinck & Jacquemin (2009) avancent aussi que les victimes de violence psychologique classique ont des risques de devenir des victimes de cyber-violence par la suite.

La victime est une personne qui généralement est dans une période de remaniement identitaire. Elle revêt un aspect particulier de sa personnalité, comme

une aura qui attirerait jalousie et envie de la part de son (ses) (cyber-) agresseurs(s). Cette agression est semblable à de la discrimination. Concernant le psychotraumatisme engendré, le choc entraîne un état de passivité comparable à une commotion psychique. La reconstruction psychique s'en trouve affectée et devient plus difficile. L'introduction de la notion de répétition aide la personne à « créer » la victime pour surmonter le trauma.

1.4.2.4. La victime, de la tragédie au drame

Comme nous avons pu le constater, d'un point de vue clinique, le sujet, à la suite d'un événement traumatique, se retrouve dramatiquement fragilisé (Neau, 2015). Le trauma, dans une dimension quantitative, vient marquer la quantité d'excitation acceptable que le psychisme peut endurer. Ce qui fait trauma est le surplus qui effracte la frontière du Moi et qui devient intolérable et intraitable à la psyché. L'effet traumatique ne peut être traité.

Freud (cité par Neau, 2015) reprend cette conception et insiste sur le terme de névrose traumatique pour expliquer le rôle de la compulsion de répétition chez le sujet. La perception subjective ou sensorielle du traumatisme affecte les sens de la personne. Freud suggère de considérer cela en tant qu'expérience et impression dans une dimension tragique. Il faut donc, par le transfert et la prise en charge psychanalytique, aider le sujet à passer de la tragédie du trauma au drame qui aide à l'historisation des événements.

Le sujet doit reconstruire le monde autour de la tragédie, au sens de Winnicott (cité par Neau, 2015) pour ainsi se sentir exister et vivant. Mais cela peut ouvrir une dimension piège où le sujet peut se sentir happé par sa création et ne plus pouvoir faire face à la réalité.

Retenons ici que la relation auteur/victime, au-delà d'être sous-tendue par un fonctionnement psychique particulier, vient mettre en évidence une dynamique narcissico-traumatique. Il faut se saisir de la dynamique des processus psychiques et contextuels, au-delà d'une description de l'acte. La trajectoire de vie singulière des victimes viendrait mettre au-devant les aménagements mis en place pour le traitement de l'expérience traumatique.

Revenons sur la notion de traumatisme, comme nous l'avons soulevée dans une partie précédente. La notion de traumatisme ne se superpose pas systématiquement à l'événement traumatique. Il convient d'interroger le statut du trauma dans sa perspective de répétition ou de commémoration pour signaler un enlèvement psychique. Il est primordial de ne pas imposer un seul modèle victimal applicable à toutes les victimes de violences, notamment parce que l'auteur, la victime et le contexte sont singuliers. Harrati et coll (2003) et Pignol (2011)

évoquent le couple Auteur/Victime, ce qui vient poser les prémisses d'une dynamique de l'acte dans notre propos.

Cette dynamique de l'acte violent ne peut se réduire à un comportement, qu'il soit agi ou subi. Il doit être pensé dans une perspective dynamique qui prend en compte le sujet dans sa singularité et son historicité. Dans cette perspective dynamique, et selon Harrati (2019), l'agir serait une interaction du sujet avec un contexte donné. Nous mettons donc en avant la singularité historique, intrapsychique, et intersubjective. Une situation d'agir violent doit se penser au cas par cas.

1.4.3. **L'auteur de cyber-violence, un agresseur en proie à ses propres traumatismes ?**

Notre recherche, bien que portant plus particulièrement sur les victimes de cyber-violence, ne doit cependant pas omettre de penser la position agressologique. En effet, nous nous axons dans une dynamique du lien victime/auteur, il semble opportun de comprendre la dynamique intrapsychique agressologique pour comprendre ce qui vient être projeté sur la victime et la fonction qu'elle revêt. Plus précisément, l'auteur de cyber-violence projetterait sur sa victime sa propre fantasmatique, ce que la victime reçoit plus ou moins consciemment.

L'agresseur dans la cyber-violence se trouve dans un contexte particulier, du fait de la distance opérée par l'utilisation du média qu'est l'écran.

Selon Bilheran (2010), l'agresseur est bloqué au stade anal sadique et est en proie à ses pulsions. Il cherche à effracter l'intimité de la victime. L'agresseur est conscient de son agissement lorsqu'il diminue la personne pour en tirer des bénéfices. Il est incapable de se représenter toute forme d'affectivité n'y ayant pas accès lui-même, il est comme « anesthésié affectivement ». Lorsque l'auteur va attaquer la victime, celui-ci ira même jusqu'à dire qu'il se défend de la victime, il considère qu'elle l'a menacé et qu'elle lui a fait du mal, qu'elle l'a attaqué en premier.

Pour rebondir sur cette composante, Wagner (2012) propose quelques constructions de cette structure. Le Moi lutterait contre un effondrement de son propre narcissisme déficitaire. Pour cela, il met en œuvre des défenses comme le déni et l'expulsion projective des composants toxiques à son Moi. Par cela, il reste ignorant de sa propre souffrance qu'il attribuera à un autre. L'auteure parle ici « d'exportation projective de sa conflictualité » sur un autre afin de s'en détacher. L'individu fonctionnant sur un mode narcissique investira alors la personne afin de la contrôler et d'avoir une certaine emprise sur celle-ci, pour son propre profit narcissique. Nous pourrions rapprocher ce mécanisme de l'identification projective. L'autre devient objet de la psyché, l'auteur de violence allant jusqu'à

désorganiser la structure interne de sa victime, l'éprouvant émotionnellement et la faisant douter de ce qu'elle perçoit. Le but de l'individu est de maîtriser l'autre afin de ne pas en dépendre, le détruire, mais sans pour autant s'en séparer, toujours rester dans ce lien d'emprise en évitant soigneusement une dépendance quelconque.

Le fait d'être caché derrière un écran permet de n'avoir aucun visage, aucun corps, donc l'individu peut devenir tout et n'importe qui, pendant le temps et l'instant qu'il souhaite. Heirman et Walrave (2008) utilisent l'expression « d'effet cockpit » pour parler de l'éloignement qui se produit entre l'agresseur et la victime. Cette métaphore s'apparente aux pilotes de chasse qui ne réalisent pas les dommages de leurs attaques au sol, comme l'agresseur qui ne perçoit pas les dommages de ses violences. Il n'a aucun moyen de percevoir les réactions de sa victime, d'où son manque de pitié envers elle, il ne montre aucune empathie.

L'effet désinhibiteur de l'écran sur l'agresseur lui rend plus accessible le fait d'insulter ou de tenir des propos haineux, notamment par l'absence de feedback. Se sentant protégé, l'agresseur se voit faciliter la propagation des propos haineux ou diffamatoires à l'encontre d'une personne.

Blaya (2013) émet l'affirmation selon laquelle les personnes qui ne se risquent pas à attaquer leur victime en contexte « traditionnel » se risqueraient à le faire par le biais de l'ordinateur, car elles se sentiraient plus en confiance et protégées.

Pour reprendre l'idée de l'empathie, Blaya (2013) la définit comme « la capacité à comprendre et partager les émotions et sentiments des autres », ce qui se rapproche des définitions communes. Pour l'auteur, cela expliquerait le passage à l'acte de l'agresseur, car celui-ci en serait dénué. La communication virtuelle diminuerait l'effet de conscience du comportement et accentuerait un effet de victimisation, car les agresseurs n'ont pas de retour sur l'effet infligé par leurs actes. L'empathie est une capacité qui protège des comportements anti-sociaux et d'exclusion, le cyberspace favoriserait son extinction et la profusion de ces comportements. De plus, Blaya (2013) affirme que les auteurs de cyber-violences ont un niveau d'empathie extrêmement faible, par rapport aux auteurs occasionnels (envoi d'une attaque occasionnelle). Aussi, l'auteur différencie deux formes d'empathie : l'affective et émotionnelle d'une part, et la cognitive d'autre part. La première forme est impliquée dans les agressions physiques, la seconde dans les formes d'agressions indirectes telles que les violences psychologiques. L'hypothèse d'un défaut d'empathie cognitive pourrait être une source des cyber-violences.

Dans le phénomène de cyber-violence, la diffusion des messages dépréciants est instantanée et extrêmement rapide. Tellement rapide que parfois l'agresseur ne contrôle pas sa diffusion, que ce soit une image ou un message.

Parfois, l'agresseur agit dans un cadre restreint, or il n'a pas forcément de contrôle sur la diffusion et ce cadre peut rapidement s'élargir, potentiellement à l'infini. Cela peut évoluer hors de tout contrôle, autant pour la victime que pour l'agresseur. Et se produire à n'importe quel moment du fait des connexions internet de plus en plus nombreuses et accessibles. La cyber-violence permet donc une agression que nous pouvons définir comme « publique » avec une large ampleur, tandis que les violences psychologiques traditionnelles, même si elles sont considérées comme publiques, auront des spectateurs moins nombreux. La dissémination du message est étendue et rapide.

La diffusion de ces messages est possible par l'autonomisation de l'adolescent. En effet, dans la société actuelle nombre d'adolescents ont leurs propres ordinateurs et téléphones portables, l'espace privé prend de l'ampleur et la supervision parentale sur la toile s'amoindrit. Les adolescents ayant évolués dans ce monde baigné dans l'expansion du virtuel maîtrisent mieux les outils informatiques que leurs aînés, pouvant de ce fait opérer comme ils veulent sur internet et pouvoir le cacher à leur guise. Les adolescents peuvent adopter plus facilement un comportement d'agression à l'encontre d'autrui. Ils ressentent ce que nombre d'auteurs appellent la « technopuissance », c'est-à-dire dans une certaine mesure le contrôle de la toile, de leurs agissements sur internet, et développent ainsi un sentiment de pouvoir sur les autres.

Aussi, Arsene (2013) affirme que le fait de cyber-agresser rend plus difficile les conséquences disciplinaires et/ou pénales du fait que le cyber-auteur est difficilement identifiable, et l'on peut difficilement l'arrêter. Cela conférerait aux agresseurs un sentiment d'impunité, voire d'immunité. Parfois même, ce sentiment est tel que le cyber-agresseur n'attaque pas sa victime d'une façon « choisie ». Il n'attaque pas sa victime car c'est sa cible, et qu'il veut lui nuire, mais juste pour s'amuser, se divertir, sans mesurer les conséquences de ses actes.

Parfois, les agresseurs sur la toile se trouvent avoir été des victimes de violences psychologiques hors connexion. Ces précédentes victimes n'osant pas se « défendre » trouvent dans le virtuel une porte de sortie pour pouvoir se sentir puissantes. Elles se retrouvent dès lors dans la position d'agresseur pour certaines.

Blatier (2014) propose quant à elle une approche psychodynamique de l'agresseur pour reprendre le concept vu précédemment d'agressivité. L'auteure s'appuie sur les travaux de Freud, sur la pulsion de mort, et en ressort « l'idée d'une criminalité par sentiment de culpabilité inconscient auquel le sujet répond par un passage à l'acte ». De même, l'auteure s'appuie sur les travaux de Winnicott sur la tendance antisociale, et par là la recherche d'une stabilité de l'environnement, pour contenir l'individu. Le passage à l'acte serait par là une action défensive de l'intégrité psychique promulguant sa sauvegarde face à un conflit, « la vulnérabilité

du sujet fondant sa dangerosité» (Blatier, 2014, p.47-48). Cela corrobore notre revue de littérature sur l'adolescent dans le monde virtuel, dans sa fragilité, sa non-contenance, sa non-constance, et la recherche d'une solution dans le virtuel.

Lorsque nous travaillons sur le mécanisme des cyber-violences, nous constatons que le lien à la perversion pour les agresseurs est souvent implicite.

Pour Eguier (2008/3), la perversion narcissique à l'œuvre dans la violence psychologique ou, dans notre propos la cyber-violence, peut être considérée comme une forme de perversion morale. Le narcissisme auto-suffisant est déplacé sur les limites de l'action. Au sein de la perversion narcissique, deux éléments sont fréquemment associés, la destructivité et la tendance à l'extraterritorialité. En ce sens, le sujet essaye de mettre en difficulté une autre subjectivité, une autre psyché. Le pervers narcissique agit aux dépens d'un autre, sans être porté sur une dimension de jouissance, à l'instar du sadique moral qui recherche la satisfaction dans l'humiliation. Hors de toute culpabilité, le sujet essaye d'introduire chez l'autre ses principes. « Une sorte de subversion de l'idéal du Moi les anime au nom du Moi idéal mégalomane » (Eguier, 2008). En ce sens, le pervers narcissique se repaît de nourriture narcissique qu'il se procure chez sa victime. La notion de prédation morale a été introduite par Racamier (dans Eguier, 2008). Celle-ci désigne le renversement de position chez l'auteur de cyber-violences, où il renverse les rôles en mettant en évidence que la victime a besoin de lui, comme si elle provoquait sa dépendance. C'est en cela que dans la cyber-violence, la relation entre les deux protagonistes est particulière. Retenons ici que la relation auteur/victime, au-delà d'être sous-tendue par un fonctionnement psychique particulier, vient mettre en évidence une dynamique narcissico-traumatique.

L'auteur de cyber-violence aurait donc la volonté de prendre le contrôle de sa victime, sans avoir le besoin de lui nuire au sens destruction.

Afin de compléter notre propos, il nous faut nous appuyer sur des apports épistémologiques en psycho-criminologie pour saisir la dynamique de l'acte violent numérique.

1.4.4. **Intérêt d'une double lecture**

Comme nous l'avons déployée au cours de notre revue de littérature, la psychologie clinique a pour objectif l'étude du sujet. Or, pour étudier la clinique de l'agir subi, cette seule lecture semble insuffisante, notamment dans l'étude du couple victime/auteur. C'est pourquoi nous complétons notre lecture clinique d'une lecture psychocriminologique clinique.

Distinguons deux branches dans cette approche psychocriminologique. La première, que l'on pourrait nommer l'approche générale, synthétise les données

bio-psycho-sociales des criminologues dans un objectif de comparaison. La seconde, d'approche clinique, se centre sur l'individualité du sujet, sa personnalité, son comportement, afin de prévenir la récidive et de proposer une prise en charge adaptée.

Lagache (1947) institue un champ d'étude et de pratique de la psychologie clinique par la criminologie. « Poser aujourd'hui le problème de la "psychocriminogénèse", c'est se demander de quelle façon le psychologue, armé des connaissances, des théories et des méthodes de 1950, peut aborder le problème de l'explication du crime » (Lagache, 1947). Nous pouvons transposer cette phrase au sein de notre décennie actuelle. De fait, nous nous saisissons de cette lecture s'appuyant sur les concepts psychanalytiques afin d'offrir un enrichissement clinique à notre objectif de recherche. En effet, grâce à cet apport théorique nous pouvons saisir les mécanismes de conduite d'atteinte au lien social dans une scène cyber-criminelle. En cela, nous pourrions comprendre comment l'inscription d'une conduite criminogène dans l'espace virtuel et le rapport violent à l'objet peuvent avoir des effets sur les victimes de cyber-violences. Il est nécessaire de comprendre le fonctionnement du couple auteur/victime afin de pouvoir saisir ces effets sur les sujets victimes. Nous ne pouvons étudier la position du sujet victime en omettant le lien à l'auteur.

Chagnon (2015) ajoute que la criminologie étudie le phénomène délinquant et la personnalité du criminel dans une perspective plurielle. Il la distingue de la psychocriminologie qui, en plus de contenir ces deux perspectives, amène une dimension psychopathologique, l'historicité personnelle des sujets, la clinique singulière du sujet étudié, les modalités qui ont mené l'agresseur au passage à l'acte ainsi que la relation à la victime. Il y a une recherche d'intrication des modalités auteur/acte/victime qui « permet d'entrer dans une compréhension dynamique et processuelle du moment infractionnel » (Moulin, Villerbu, 2012, p. 201). Chagnon (2015), en s'appuyant sur les conceptualisations de Balier (2005) et Ciavaldini (2012), ajoute que dans une perspective psychanalytique la psychocriminologie amène une compréhension du fonctionnement psychique du sujet ainsi que de ses relations d'objet. Elle met également en avant les modalités opératoires de la mise en acte criminelle dans une mise en avant de la problématique du sujet. Roussillon (2010) et Houssier (2015) parlent d'une théorisation du langage du corps et de l'acte. La perspective criminologique psychanalytique met également en avant le rôle de la victime pour l'auteur, au-delà d'une perspective objectalisante, dans le sens où elle tiendrait une fonction au regard de son histoire.

Lorsque l'on aborde la criminologie sous un angle psycho-criminologique, on s'intéresse aux acteurs des phénomènes criminologiques, tant les auteurs que les victimes (Blatier, 2014 ; Harrati et al., 2006). Le phénomène criminel est étudié

au plus près des sujets qu'il concerne, et aborde une lecture subjective du phénomène (Villerbu, 2006) en s'intéressant au sujet plutôt qu'à l'acte (Gaillard, 2008). Il s'agit dès lors de remettre de l'historicité aux sujets de l'acte (histoire de vie, rupture marquée, vulnérabilité, rapport à l'acte, rapport à l'autre...). Nous nous intéressons aux modalités de fonctionnement des acteurs de l'acte. Le phénomène criminologique est abordé selon quatre axes : l'infraction, le délinquant, le contexte sociétal et la victime (Harrati, Vavassori et Villerbu, 2006). Ces axes peuvent nous aider à étudier le phénomène cyber-violent, qui prend part dans un espace particulier.

La psycho-criminologie s'intéresse à la « pratique de soi » transgressive (Villerbu et Pignol, 2017, p. 125). Le sujet criminel ne trouvera aucune alternative à l'acte afin de pallier sa propre vulnérabilité. La rencontre violente du sujet auteur avec le sujet victime se fera dans une situation donnée, avec une opportunité (Balier, 2001). L'atteinte à l'autre intervient en sauvetage du Moi. La violence, dans ce qu'elle est d'agie ou subie, implique un autre sujet. Elle est « toujours psychologique en ce sens où elle est une effraction qui porte atteinte à l'intégrité de l'autre » (Harrati et al., 2006, p. 22).

De plus, l'intérêt de cette double lecture réside dans la pluralité et le polymorphisme de la clinique adolescente, qui nous amène à penser une clinique criminelle adolescente plurielle. L'adolescent, comme nous l'avons mis en exergue, est au cœur d'une problématique du lien. Nous pouvons penser que cette même problématique vient se compléter aux problématiques criminelles. La clinique psychocriminologique propose d'étudier le processus criminel dans une perspective dynamique. Cette approche se détache d'une lecture unique et se propose d'être plurielle (Harrati⁷, 2019). « La criminologie peut être définie comme une science multidisciplinaire ayant pour objet l'analyse globale et intégrée du phénomène social provoqué par les actions criminelles, dans leur genèse et leur dynamique, sous la double dimension individuelle et sociale, du point de vue de l'infracteur comme de celui de la victime, à des fins de préventions et de traitement » (Cario, 1996).

La criminologie est l'étude de l'acte violent, qu'il soit physique ou moral, qui a pour conséquence une effraction, qu'elle soit physique, psychique, sociale...

Nous nous axons dans une approche qui prend en compte l'environnement social et situationnel du sujet, son contexte de vie, qui l'ont mené à l'agir violent agi ou subi (Harrati, 2003 ; Harrati et coll, 2007 ; Harrati et Vavassori, 2015). Il y a

⁷ Harrati, S. (Novembre 2019). *Formation à la psychocriminologie initiation pratique*
Titre de la conférence [Conférence]. Psychocriminologie, Toulouse.
<https://afpro.eu/replay/replay-psychocriminologie/>

donc une mise au travail entre les acteurs de la relation victimant/victimé dans la réappropriation subjective de l'acte. Celle-ci convoque différentes sphères, notamment l'empathie, l'identification, l'altérité et bien d'autres propres au contexte de vie des sujets et au contexte de la rencontre victime/auteur.

Nous retiendrons la nécessité de saisir la dynamique des processus psychiques et contextuels, au-delà d'une description de l'acte. La trajectoire de vie singulière des victimes viendrait mettre au-devant les aménagements mis en place pour le traitement de l'expérience traumatique.

Nous pouvons nous positionner par rapport à cet apport théorique en pensant la psychocriminologie clinique comme l'étude de l'agressologie et de la victimologie. Bessoles (2004) parle de victimologie clinique dans une approche psychopathologique interrogeant l'aspect traumatique. Il met en avant que l'étude victimale se centre autour de la question du trauma, en revenant sur l'histoire des travaux autour de cet aspect. Nous pouvons constater que cette approche centriste victimale existe aussi du point de vue criminel. Debuyst (2010), s'appuyant sur Mucchielli (1999), présente une rupture entre la criminologie plus traditionnelle, centrée sur la personnalité criminelle, et une approche prenant en compte l'environnement social et les réactions environnementales. Comme nous l'évoquions précédemment, une approche centrée sur la victimologie en omettant l'aspect criminologique réduirait notre approche à une étude sur l'intrapsychique du sujet sans compréhension du lien à l'auteur ou du lien à l'acte. Nous en perdriions la dynamique de l'acte et des mouvements intersubjectifs. Nous nous dégageons donc d'une approche réductionniste et privilégions une approche globale de l'acte subi en incluant cette dimension environnementale et intersubjective.

La victime est de plus en plus considérée dans les études contemporaines, non plus comme une surface réceptacle de la violence de l'auteur, mais en tant que sujet de l'acte à part entière et comprise dans sa subjectivité. « L'évolution de ce que recouvre le thème de la violence est un bon indicateur de la situation sociale et de la manière dont elle est perçue » (Michaud, 2014, p. 10). De même, les phénomènes de cyber-violences sont plus reconnus dans les considérations sociales et pénales. Il est primordial de ne pas imposer un seul modèle victimal applicable à toutes les victimes de violences, notamment parce que l'auteur, la victime et le contexte sont singuliers. Harrati et coll (2003) et Pignol (2011) évoquent le couple Auteur/Victime, ce qui vient poser les prémisses d'une dynamique de l'acte dans notre propos.

Revenons sur la notion de traumatisme, comme nous l'avons soulevé dans une partie précédente. La notion de traumatisme ne se superpose pas systématiquement à l'événement traumatique. Il convient d'interroger le statut du

trauma dans sa perspective de répétition ou de commémoration pour signaler un enlèvement psychique.

La cyber-violence, selon une approche psycho-criminologique, peut être considérée selon plusieurs axes : selon les acteurs du phénomène (auteur ou victime), selon l'acte violent, et selon le mode opératoire dans le cyberespace (quel réseau, quel média...). Comme nous le proposerons par la suite dans notre protocole, nous appréhenderons la position victimale selon ces axes, mais également selon l'angle du virtuel.

Comme décliné précédemment, le virtuel a des effets sur le psychisme des adolescents. Nous pouvons désormais analyser cela sous un angle psycho-criminologique. La dimension narcissique peut être convoquée lors de la rencontre entre l'auteur de cyber-violence et sa victime. En effet, l'identité virtuelle peut jouer le rôle d'un « double narcissique » tant pour l'auteur que la victime (Potier, 2009, p. 159). Tassel (2007) relève que cette identité s'approche d'un idéal du Moi pour les sujets. C'est cette identité, proche de la perfection selon Freud (1914), qui va être attaquée. Cette identité de façade, masquée (Potier, 2009) n'est plus objet de protection, mais devient objet de menace.

Cet effet de masque entraîne un effet de désinhibition (Suler, 1996, 2016) tant chez l'auteur que chez la victime. Pour cette dernière, cela aura un effet sur la prise de risque dans l'exposition de soi et dans la mise en lien avec l'autre virtuel. Ce masque aura aussi pour effet une expression plus libre de soi, de ses désirs, ainsi que des différentes facettes de soi. Comme nous l'avons souligné, le cyberespace étant un lieu de tous les possibles, le sujet peut expérimenter son identité, être dans une identité plus ou moins factice ou une identité authentique.

L'effet intersubjectif de ces processus intervient sur la place de l'autre dans le cyberespace. Les frontières du Moi sont altérées, muées avec le virtuel. Le Moi et le Non-Moi ne sont plus correctement définis. La perception individuelle devient plus auto-centrée. Or, dans la cyber-violence, c'est l'autre qui effracte cette perception et renvoie le sujet adolescent brutalement aux processus du pubertaire. « Internet favorise la création de relation d'objet partiel de type narcissique. L'internaute croit entrer en relation avec un autre usager alors qu'il n'a de relation qu'avec ses propres parties clivées projetées sur celui avec lequel il prétend communiquer » (Tisseron, 2012, p. 85 -86). Le virtuel peut dès lors favoriser ce type de relation que Tisseron appelle « relation d'objet partiel de type narcissique » où l'autre sur la toile incarne une part de soi. Cela rejoint notre proposition tant sur l'auteur que sur la victime d'une projection sur l'autre d'un schéma interne. Cette relation définie par Tisseron (2012) consiste soit à utiliser la représentation de l'autre dans un but de renforcement narcissique, soit à utiliser l'autre dans un fonctionnement pathologique en favorisation des persécutions paranoïdes. La

subjectivité de l'autre est déniée, ce qui s'approche de la conception d'Oppenheimer (1997) sur l'utilisation de l'autre afin de combler une faille narcissique. Cette idée se retrouve également chez Tassel (2007) et Nicolo (2007) où l'autre vient remplir une fonction pour le sujet au travers du virtuel qui est dès lors un facilitateur.

Haddouk (2018) conceptualise la relation virtuelle allant d'une dimension narcissique à une dimension objectale. La relation objectale est investie dans une dimension intersubjective, alors que la dimension narcissique est investie comme un effet miroir. L'autre est peu à peu effacé au profit d'un investissement narcissique. Voyons maintenant la dynamique de l'acte entre la victime et l'auteur de cyber-violence.

1.4.5. **Dynamique du lien entre la victime et l'auteur** de cyber-violence

1.4.5.1. De la notion de victime à la construction de la position victimale

La cyber-violence peut s'accompagner de contraintes morales et/ou physiques dans le cas des cyber-violences associées à des violences morales traditionnelles. Afin de mieux saisir la dynamique des cyber-violences, il nous semble essentiel d'aborder la question du couple victime/auteur à la fois pénalement et subjectivement. Nous pouvons en effet saisir que selon la place abordée dans cette dynamique violente, la construction et le processus de subjectivation des violences ne sont pas les mêmes. La victime plus particulièrement montre une place instable, non unilatérale et en constante évolution au fur et à mesure des rencontres virtuelles avec le ou les auteurs de cyber-violences. Nous parlerons de la notion de victime au sens de Pignol (2011) qui privilégie le terme de « victimé » plutôt que « victime ».

Pignol (2011) dans sa thèse aborde la notion de victime sous un angle historique. Celle-ci a évolué au fil des siècles et des remaniements des lois sociétales. Au départ, les préjudices matériels, personnels et relationnels prônaient sur les préjudices psychologiques. « *D'une certaine manière, la victime n'existe que lorsque sa situation est reconnue par la société. La meilleure reconnaissance sociale possible est l'existence d'un texte répressif qui, en quelque sorte, définit la situation de victimisation* » (Jonas, 1996). La victimisation pour Pignol (2011) désigne le fait d'avoir été l'objet d'actes délictueux qui ont entraînés (ou non) des dommages personnels.

Selon Pignol, la notion de victime, dans un premier temps, était réduite au facteur criminogène et totalement objectalisée à l'auteur de violence. Elle était objet

de l'acte et objet du déroulement criminel, ainsi qu'un élément de compréhension de l'acte. Cela nous renvoie à l'idée que, au cours de cette période, la victime possède un facteur de responsabilité pour l'acte criminel dans une perspective déssubjectivante.

Dans un second temps, la victime se voit considérée comme individu dans l'acte criminel. Les conséquences psychiques, morales et psychologiques sont prises en compte pour les victimes. Ces dernières sont ainsi reconnues comme sujet victime et non plus comme objet. Le concept de « victime » se dégage alors sous un angle multifactoriel : individuel, collectif et social. De même, les conséquences et répercussions sont également à saisir sous plusieurs facteurs : corporel, psychologique, social et matériel. Les conséquences renvoient aux situations que la victime peut rencontrer suite à l'acte violent, des situations à la fois sociales, juridiques, psychologiques... Grâce à cela, la notion de souffrance psychique se voit reconnue, ainsi que la prise en compte des effets cliniques et psychologiques des actes violents sur la psyché des victimes : « c'est-à-dire tout ce qui fait obstacle à cette réalisation obligée de soi [...] Nous sommes désormais également en souffrance de ne pouvoir advenir à la réalisation de nous-même pour autrui » (Pignol, 2011, p. 27).

Pignol (2011) relève une différenciation entre la position de l'auteur de violence et la position de victime d'acte violent. La réalité vis-à-vis du couple victime/auteur est subjective et s'analyse selon différent point de vue. Selon l'auteur d'acte violent, la victime revêt une fonction selon un schéma interne personnel et criminel. Selon la victime, la position de l'auteur autant que sa propre position victimale sont à élaborer. Du point de vue judiciaire et légal, les positions d'auteur et de victime sont attribuées par la justice selon les responsabilités de chacun. Or, dans la réalité psychique des acteurs. La création et l'intégration d'une position victimale chez les victimes de cyber-violences n'est pas si évidente pour les sujets : elles se retrouvent « [...] dessaisies des repères internes nécessaires à la construction de ces positions, [les victimes] vont rester en grande partie déterminées par les déliaisons constitutives de l'événement et instruire leur propre instruction, et leur propre procès, avec leurs instances et modes de représentation internes désormais défailtantes. » (Pignol, 2011). La victime, face à cette incapacité d'élaboration de sa place, indépendamment de la place de l'auteur de violences, peut se dégager de sa place de victime, ou élaborer un vécu insécuritaire ponctué de remaniements psychiques importants voire pathologiques. A l'inverse, l'auteur de violences possède une pré-visualisation de la victime qui répond à un schéma criminel ou interne, dont la rencontre répondrait à un mode opératoire. La place de la victime est déjà intériorisée par l'auteur : « la position de victime pour l'auteur est donc une

place préconstruite obéissant à sa logique criminelle propre et la personne qui va de force occuper cette place n'y a d'existence qu'au titre des actes prédéterminés obéissant à son trajet existentiel singulier que sa rencontre rend possible. » (Pignol, 2011). Selon Pignol (2011), la place de l'auteur pour la victime ne serait que dans très rares cas élaborée préalablement, et s'élaborerait dans l'après-coup de l'acte lorsque ses ressources internes seraient mobilisables.

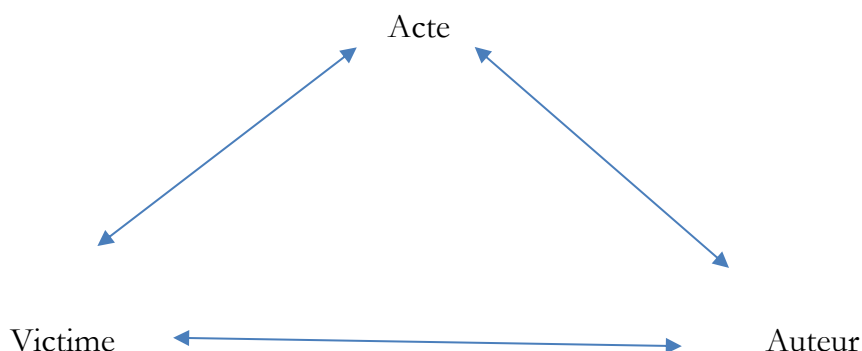
La victime vit alors : « un moment initial de confusion, de sidération voire d'effroi, auquel la personne restera pendant un temps plus ou moins long littéralement suspendue » (Pignol, 2011). Les ressources à la fois internes et externes mobilisables dépendent de différents facteurs, notamment l'intensité du moment traumatique et si la victime considère celui-ci comme traumatique. L'intensité du trauma et les perturbations qui en découlent peuvent perturber les limites internes et identitaires chez le sujet, rendant la symbolisation de l'acte difficile voire impossible : « [...] repères spatiaux, temporels, coordonnées corporelles et émotionnelles, en ont été plus ou moins gravement atteints au point que tout peut faire énigme et intrigue par défaut de constitution et de défaut de signification » (Pignol, 2011).

Il est temps pour nous de s'intéresser à la dimension de l'acte dans la relation victime/auteur.

*1.4.5.2. Dimension du lien Victime/Auteur, une **rencontre par l'acte cyber-violent***

Revenons plus particulièrement sur la dynamique de l'acte au cœur du couple victime/auteur. Harrati et coll (2005) mettent en avant que l'acte agit à un sens inconscient pour l'auteur. Pour notre sujet, la rencontre avec la victime se ferait par l'acte cyber-violent. Or, dans les cyber-violences, la victime peut choisir de répondre ou non à l'acte cyber-violent. La victime s'inscrit dans le lien à l'auteur par cette réponse active (réaction) ou passive (absence de réaction).

Le sujet auteur de cyber-violences s'inscrit dans le lien avec le sujet victime par l'acte cyber-violent. La victime subirait l'agir initié par l'auteur. Nous pouvons schématiser cette modalité de mise en lien comme suit :



HARRATI, S. ; VAVASSORI, D. ; VILLERBU, L. -M. et coll. 2009. *Délinquance et violence ? : clinique, psychopathologie et psychocriminologie*, Paris, Armand Colin.

Nous pouvons y voir une triangulation de la relation entre le sujet victime et le sujet auteur par la mise en acte cyber-violente. Nous pouvons concevoir que la victime serait à la fois en lien avec l'auteur, mais aussi avec l'acte. Ces deux espaces peuvent mettre en évidence deux modalités de projection distinctes chez la victime. Selon Tisseron (2008, 2013) le virtuel numérique vient représenter l'espace de dépôt fantasmatique, un lieu de projection pulsionnelle. Analogiquement à la topique freudienne, nous pouvons penser le virtuel comme l'espace de toute puissance infantile, un espace de déploiement pulsionnel inconscient. En ce sens, la victime pourrait projeter sur l'acte des éléments différents que ce qu'elle projette sur l'auteur. La victime pourrait s'inscrire dans le lien à l'acte afin de s'agripper perceptivement à la figure de l'auteur.

Comme nous l'avons déjà souligné grâce à Marty (2000) l'acte violent signe normalement un acte de déliaison, et pourtant la victime de cyber-violence viendra maintenir ce lien par une réponse. L'acte viendrait signer la différenciation d'avec l'autre et ainsi mener le sujet à mettre en place de nouvelles liaisons internes. La réaction à une attaque de cyber-violence viendrait être concomitante à une réaction à la différence, à la violence pubertaire, alors que le sujet internaute adolescent vient rechercher l'a-conflitualité sur internet.

L'acte de cyber-violence subi réagit à la différence dans une mise en lien du Moi avec autrui. Le lien victime/auteur serait dès lors soutenu par une position active du lien avec l'autre.

Nous nous appuierons dans cette partie sur la proposition de Pascal Roman (2012) à propos du lien auteur-victime pour en venir à notre proposition sur le lien victime-auteur. Roman (2012) propose d'étudier ce lien sous l'angle de plusieurs facteurs. Il relève en premier lieu les facteurs externes, situationnels. Ensuite, les facteurs intrapsychiques et l'inscription subjective de la victime dans la vie psychique de l'auteur. Enfin, les facteurs intersubjectifs et la nature des processus

sous-jacents à la rencontre. Dans notre proposition, nous pouvons penser ces facteurs comme suit :

- Les caractéristiques externes : le virtuel est une opportunité pour les adolescents qui l'utilisent, ils peuvent s'exposer, prendre des risques, et rencontrer le ou les auteurs de cyber-violences. L'accès au virtuel est d'autant plus facilité que les adolescents peuvent se projeter sur cet espace à tout moment.
- Les caractéristiques intrapsychiques : la victime inscrit psychiquement l'auteur de violences dans sa vie psychique, elle le ferait exister, se le représentant à la fois lui et son corps de données. L'hypothèse se pose alors d'une construction préalable de la place de l'auteur de violence dans la vie psychique de la victime.
- Les caractéristiques intersubjectives : la victime investit la rencontre avec l'auteur, et l'inscrit dans sa vie psychique. L'auteur existe dans l'internalité de la victime, pareillement à une trace.

Aussi, Roman (2012) propose que la victime réponde à des motifs inconscients pour l'agresseur, qu'elle soit un support de projection et de réactualisation traumatique. L'auteur émet l'idée que, le plus souvent, la victime n'est pas reconnue pour l'agresseur. L'agir vient prendre une dimension subjective pour l'agresseur, dimension que nous pouvons penser pour la victime. L'auteur de cyber-violence est soit connu soit inconnu voire anonyme pour la victime. Un auteur anonyme facilite d'autant plus les capacités projectives de la victime adolescente qui peut projeter des éléments internes sur une surface vierge de toute identité. Roman (2012) illustre notamment que le sujet victime revêt une fonction de surface de projection pour l'agresseur, un espace de projection sur lequel il peut modeler et construire son fantasme, ce que nous pouvons également penser du point de vue de la victime. Ces qualités externes de la représentation de l'auteur pour la victime soutiendraient la réactualisation d'une potentielle expérience traumatique antérieure, comme le propose Roman (2012) du point de vue des auteurs.

L'espace du lien victime/auteur peut être pensé comme une surface de projection, de même que la représentation intrapsychique de l'agresseur pour la victime. Ce lien met en lumière plusieurs enjeux, notamment l'agrippement à l'altérité dans une idée d'autoconstruction. Cet enjeu, premièrement pensé comme unilatéral, peut être pensé dans sa valence bilatérale, dans une double dynamique.

La violence subie semble, pour Roman (2012), se situer dans un rapport à la répétition d'une expérience, mettant en exergue les limites dans le lien. En ce sens, le lien du sujet victime au sujet auteur serait à penser comme une surface de projection pour une réactualisation de ce lien, dans une idée de compulsion de

répétition freudienne. Les agresseurs viendraient engager dans le lien violent un mouvement spécifique propre à leurs histoires de vie, ce qui nous amène à penser le mouvement inverse. Roman (2012) souligne ce que Guillaumin (1985) nomme l'appétence traumatophilique comme étant au cœur du couple victime/auteur. Ce « besoin de traumatisme » soulève chez les adolescents le besoin de se saisir d'une expérience de vécus primitifs. Ce « besoin » viendra en soutien d'une fonction de liaison entre la victime et l'auteur de cyber-violences. Janin (1996) propose que cette fonction de liaison soit au service de l'élaboration d'une « représentation par le traumatisme ».

Roman (2012) relève une difficulté pour les auteurs de violences d'investir une position de sujet dans l'agir. Au contraire, est-ce que pour la victime l'agir ne serait pas aidant pour d'investir une position de sujet ? Le processus de subjectivation serait en cela soutenu par la construction d'une position de victime au sein du couple victime/auteur. La construction victimale soutiendrait en cela un processus de subjectivation du sujet victime, de réappropriation d'une position de sujet. Roman (2012) souligne un agrippement de l'auteur de violence à sa victime en référence à une parole non dite, à une énigme adolescente. Nous pouvons supposer que l'agrippement de la victime à l'auteur de cyber-violences peut répondre aux mêmes exigences intrapsychiques.

Nous pensons que le lien victime/auteur doit être compris sur deux plans complémentaires : celui du rapport de la victime à l'auteur et celui du rapport de la victime à l'acte.

Les cyber-violences étant théoriquement considérées comme une extension des violences morales, nous pouvons penser que les processus qui les sous-tendent sont similaires. En cela, il est pertinent d'étudier le mécanisme d'emprise et de dépendance au sein des cyber-violences.

1.4.6. La cyber-violence : **entre relation d'emprise et de dépendance ?**

Envisageons la dynamique du couple victime/auteur comme prise entre deux subjectivités distinctes. En ce sens, la victime percevra ce lien différemment de l'auteur, ce que nous pouvons totalement envisager dans la dynamique de cyber-violence. La réalité de la situation est à distinguer selon les protagonistes de la relation. Pour la victime de cyber-violence, l'auteur représentera son agresseur, une menace constante. Il est important de se placer du point de vue de la réalité du sujet pour appréhender la dynamique dans sa totalité (Pignol, 2011). En ce sens, nous pouvons concevoir la cyber-violence d'une manière toute particulière :

- L'auteur visualise sa victime, elle répond par son profil à un défaut dans son intégrité, c'est une place préconstruite (Pignol, 2011). Il a élaboré dans son schéma une sorte de « victime idéale », qui, dans le cas de la cyber-violence, peut le faire se sentir en danger et « l'obligera » à l'attaquer.

- La victime entre dans la dynamique de son auteur, lui répond, ne supprime pas son profil pour s'en échapper. Elle est comme dépendante à son auteur. Nous pouvons ici faire un parallèle avec la place préconstruite de victime chez l'auteur (Pignol, 2011), dans le sens où nous supposons que l'auteur de cyber-violence vient répondre chez la victime à un schéma préconstruit. Ce questionnement est un précurseur à nos interrogations qui vont suivre.

Maintenant que nous avons énuméré les positions à l'œuvre, définissons dès à présent ce que nous entendons par relation d'emprise dans la dynamique auteur/victime.

1.4.6.1. **De l'emprise de l'auteur à la dépendance de la victime**

La pulsion d'emprise est définie sous le joug de la maîtrise, un instinct de possession selon Laplanche (1996). En cela, l'individu cherche à s'emparer ou dominer l'objet par la force, dans une perspective de pulsion d'esclavage. Il a pour but d'assujettir l'objet sans y trouver sa mort réelle, mais la destructivité vient provoquer la mort symbolique de l'emprisé. En cela, l'emprise vient rechercher la négation de l'autre sans forcément vouloir causer de la souffrance, dans une perspective d'annihilation de l'identité de l'autre. De ce fait, l'emprise cherche la domination par la force du geste, par le discours (Bessoles, 2011, Laplanche et Pontalis, 1966).

Freud en 1905 emploie pour la première fois le terme « *Bemächtigungstrieb* » signifiant la pulsion d'emprise. Dans un premier temps, Freud articule cette théorie à celle des pulsions dans une perspective de contrôle de l'autre. En 1920 seulement il articulera la pulsion d'emprise à celle de pulsion de mort. Cela renvoie à ce que nous disions précédemment, le but est la négation de l'autre, dans un refus de prendre conscience de l'altérité.

Joulain et Marnette (2010) parlent d'opposition pulsionnelle au sein de la pulsion d'emprise. Pour eux, deux composantes libidinales liées sont au centre d'une résultante qui se délie. L'objet est en ce sens considéré comme source de satisfaction et socle à l'emprise. Nous pouvons dans cette recherche parler de pulsion d'emprise (Laplanche, 1996) qui s'appréhende dans une dimension de maîtrise de l'autre, de possession. Cet aspect est à concevoir comme une asymétrie des forces en jeu, où l'auteur veut assouvir son emprise sur l'autre par la force.

Nous pouvons faire le parallèle avec l'emprise dans la cyber-violence par la recherche de l'assujettissement de la victime sans rechercher sa destruction, mais sa mort symbolique (Laplanche, 1996). Nous pouvons aisément penser que l'auteur ne cherche pas la souffrance de sa victime, mais à la nier dans sa subjectivité pour rechercher à l'objectaliser. Nous pouvons ici faire le lien avec la théorie de Bergeret (1984) sur la violence fondamentale que nous avons déclinée précédemment. La notion de volonté de nuire à l'autre est à nuancer dans notre propos, ce qui peut nous conduire à penser la notion d'emprise dans les cyber-violences.

Entendons la pulsion d'emprise et la relation d'emprise sous trois dimensions (Dorey, 1981 ; Laplanche, 1996 ; Bessoles, 2011) :

- La dimension interpersonnelle : La victime est dépossédée de toute identité propre. Le but est d'enlever toute possibilité de liberté à sa victime par des actes de violence.

- La dimension de domination : La victime est dominée autant d'un point de vue cognitif que d'un point de vue psychologique dans une sphère tyrannique. Le but est de ne laisser aucun répit à sa victime, de la submerger et de la contrôler dans un état de soumission. Cette dimension peut provoquer chez l'autre un lien de dépendance à son auteur. Or, dans la cyber-violence cette dimension de dépendance prend place sur l'espace virtuel, la victime n'a pas de contact préalable avec son auteur (dans le cas d'un cyber-bashing) et s'intègre directement dans le lien. Nous pouvons supposer une dimension de dépendance préalable au maintien de celui-ci.

- La dimension de l'empreinte de l'auteur : La victime subit l'empreinte de l'auteur, physiquement ou psychiquement, une empreinte qui subsiste lorsque celui-ci n'est pas présent, qui suit la victime dans son quotidien.

En somme, l'emprise sert à l'auteur dans la neutralisation de toute option pour la victime de s'en détacher.

En s'appuyant sur Freud (1905, 1913, 1915) et ses bases sur la perversion infantile et le sadisme, Bessoles (2011) en vient à construire son référentiel pour comprendre l'emprise. Le but de la négation de l'autre dans l'emprise est au centre de cette réflexion. L'auteur avance l'idée que la conscience d'une altérité chez l'autre renvoie le sujet à son identité propre, inconcevable pour sa conscience, l'emprise permettant de se détacher de cet éclairage sur soi-même en se concentrant sur l'autre. Bessoles (2011) avance aussi l'hypothèse que le sujet peut être renvoyé à un défaut de construction de l'autre en soi, ce qui lui est insupportable. Pour appuyer cela, l'auteur reprend la notion de cannibalisation chez Freud, la victime se sentant dévorée par ce qu'elle a vécu et par les actes de son auteur, vécu qui revient constamment par les cauchemars signant la cannibalisation de l'intégrité psychique. Dans la cyber-violence nous pouvons percevoir que l'impression de cannibalisation est constante, une partie de soi étant

constamment dans le virtuel à attendre les messages dépréciants. L'adhésivité traumatique par l'emprise résulterait ainsi d'un trauma primaire, irradiant le sujet entre excès maniaque et catatonie (Bessoles, 2011). Comme nous pouvons le voir dans la cyber-violence, l'atteinte de l'autre est principalement psychologique, ce qui renvoie pour Bessoles (2011) au référentiel freudien de la cruauté.

La victime devient objet modelable, façonné au désir de l'auteur de l'acte. Le but est d'enlever toute essence vitale qui pourrait rendre la victime humaine aux yeux de son auteur, pour l'assujettir à ses désirs et en retirer une jouissance. C'est l'emprise qui détruit la victime, plus que l'acte. Dans la cyber-violence on peut constater que c'est l'appréhension de la présence constante des sujets auteurs de cyber-violence qui affaiblit les victimes, plus que le contenu des messages. Pour Bessoles (2011) s'instaure une confusion de la limite Moi/autre, dans une dilution de l'identité, de la séparation de l'affect, et de la représentation. Le sujet victime en vient à penser qu'il est l'objet du sujet auteur, il est plus facile de se modeler à la représentation d'objet que d'essayer de résister à cette identification. Cette dernière est inscrite insidieusement dans la psyché du sujet victime, revenant à sa conscience par l'empreinte de l'auteur, dans une dépossession d'elle-même. Les reviviscences du trauma maintiennent le sujet dans son lien avec l'auteur, dans une sorte de Moi étendu.

C'est en cela que nous pouvons poser l'hypothèse d'un lien de dépendance de la victime à son auteur pour ne pas être confrontée à sa destruction.

Comme nous l'avons vu, il persiste chez la victime une trace de son auteur, trace présente à chaque instant de la vie de l'individu, l'intimidant d'une constante menace de réminiscence de ce qui ne peut être représenté dans la psyché (Pignol, 2011). L'auteur ne représente pas forcément une personne dans cette conception, mais bel et bien une empreinte. La victime est à la fois fragilisée dans son internalité par des perturbations auxquelles elle doit faire face, et dans son externalité par la menace constante du danger duquel elle ne peut se protéger. La place de l'auteur est de ce fait ambivalente, soit absente et perçant un trou dans la psyché de la victime, soit omniprésente dans l'existence du sujet victime, dans une dimension de surplus.

Peut-on en cela considérer dans la cyber-violence que l'auteur n'incarne pas le sujet auteur, mais qu'il aide à donner une forme « humaine » ou du moins virtuelle à un trou traumatique ?

Considérons que cette place, ce trou ou ce surplus, existe à posteriori de l'acte dans la psyché du sujet victime, la perturbation et l'imprégnation de l'empreinte de l'auteur entretenant un lien chez la victime. Nous pouvons ici parler de fusion des espaces psychiques dans le cas de la cyber-violence, perturbant la psyché interne de la victime. Elle peut de ce fait commencer à douter de sa propre

responsabilité, ressentir de la culpabilité, se demandant même si elle n'aurait pas provoqué son ou ses agresseurs. Il est plus facile pour elle de penser qu'elle a induit finalement cette dynamique auteur/victime pour ne pas se confronter à la non-maîtrise de sa propre vie, maîtrise qui est entre les mains de l'auteur d'acte délictueux (Pignol, 2011). En cela nous pouvons questionner le lien victime/auteur dans l'acte de cyber-violence sur une dimension de dépendance de la victime à son auteur. Nous pouvons ici penser que la victime va dépendre de son auteur pour reprendre le contrôle sur l'incontrôlable, essayer de se sentir maître de sa vie alors qu'elle est sous l'emprise de l'auteur.

Bourdellon (2004) parle de la dépendance à l'objet comme apaisement d'une souffrance en lien avec une faille dans le développement du sujet. C'est en réponse au raté de la relation primaire qui entraîne un défaut de frustration. Le sujet dépendant est comme libéré de sa propre machine à penser, transposé au couple auteur/victime, la victime dépendante de la relation est comme échappée de la réalité de sa condition. Nous pouvons penser que ce mécanisme de dépendance est à visée défensive pour le sujet victime. Cette relation aide l'individu à concilier sa réalité interne et sa réalité externe. Mais se désinvestir de la nécessité de penser forme une déshumanisation chez le sujet victime, l'entraînant dans une compulsivité répétitive l'empêchant de souffrir. La dépendance apaise le conflit interne et diminue l'impact traumatique (Bourdellon, 2004). Le court-circuit psychique éloigne la dimension tyrannique et renvoie le sujet à l'angoisse de castration. Dans cette continuité, l'objet de dépendance est recherché pour modifier la réalité, qu'elle soit externe ou interne. Nous pouvons penser que la victime va se lier à son auteur pour, paradoxalement, s'en détacher ou du moins s'en protéger.

Dossios (2016) parle du dépôt dans la relation d'emprise, dépôt dans l'investissement dans et par l'autre pour combler un trou laissé par un trauma initial. C'est dans un mouvement répétitif de ce dernier et d'identification à l'aspect sadique que la victime essaye de se libérer de l'objet traumatisant. En ce sens, l'intégrité psychique est maintenue par l'interdépendance victime/auteur qui vient combler un manque. À la fois dépositaire et socle d'une continuité psychique, la victime est au cœur de l'ambivalence paradoxale de l'investissement/désinvestissement de l'auteur. Entre recherche de sens et dépendance mortifère, la distance -non-distance dans la relation d'emprise plonge la victime dans un vécu persécutoire impensable à sa psyché. Elle va essayer de s'en sortir en reconstruisant les assises narcissiques grâce à son auteur, assises immédiatement détruites, entraînant une détresse psychique intense, jusqu'à la délivrance en se détachant de cette relation mortifère.

Le paradoxe de l'agir prend place dans le sens où le conflit interne n'existe plus, il ne possède pas de place, alors que le conflit externe perdure pour soulager

l'interne. C'est en cela que la rencontre des deux espaces psychiques vient soulager un psychisme en proie à la conflictualité.

Nous pouvons désormais nous intéresser à la relation entre la victime et l'auteur de cyber-violence.

1.4.6.2. Le paradoxe du lien dans les cyber-violences

Lorsque nous parlons de cyber-violence, nous parlons de conflit intersubjectif. Bormans & Massat (2005) citent Freud : « notre vie spirituelle est dirigée par le conflit ». Celui-ci peut être conscient ou inconscient. Ce conflit est synonyme de violence, qui serait l'origine de la vie psychique. Ces auteurs ont travaillé sur la question de l'œdipe et de la violence. L'œdipe n'existe pas sans le sexuel, la frustration interne de l'enfant se cristallisant en tension ou déchirement narcissique. Cette frustration se voit attribuée à un tiers objet : le père. L'axe pulsionnel irait de l'enfant vers la mère et celui de la frustration vers le tiers objet, pour enfin avoir l'axe reliant les deux parents. Ces trois axes formeraient la base triangulaire œdipienne. Dans cette configuration, le surmoi refoule le désir alors que l'idéal du Moi le sublime. La violence résulterait en ce sens d'une non-résolution du complexe d'œdipe : il y aurait une interférence dans l'idéal du Moi, le surmoi et le moi, et entre le désir et la loi. Cela entraînerait un morcellement mental, et donc une dépendance à l'autre. L'aliénation et la répulsion de l'image spéculaire amènent le complexe de castration. La frustration et le tiraillement intériorisés seraient extériorisés sur l'externe du sujet. Cette décharge viendrait en cela prendre forme en conflit, ce que nous supposons dans les cyber-violences.

Le contexte des cyber-violences implique au moins deux protagonistes, l'auteur et la victime, mais aussi des personnes externes comme les assistants, se ralliant à l'auteur et l'aidant dans son acte, les supporters, qui l'encouragent, les outsiders, qui assistent à la cyber-violence mais ne veulent en aucun cas être impliqués, et les défenseurs, du côté de la victime qui l'aident et la confortent.

Nous pouvons d'abord rapidement faire un résumé clinique des TIC. La nouvelle génération adolescente peut être considérée comme la génération connectée, par ses multiples connexions à internet. Mabilon-Bonfils (2012) parle des enjeux identitaires à l'adolescence comme étant déterminants, mais ceux-ci sont affectés par la poussée numérique de notre époque : l'intime est maintenant partagé avec les autres, il est affiché et le virtuel sert maintenant à l'expression de soi. Cette nouvelle communication virtuelle affecte les modalités de communication et de mise en relation. Le lien social doit être repensé par le virtuel, les canaux d'échanges étant maintenant multiples. Le langage devient symptôme de cette nouvelle génération d'adolescents baignant dans ce jeu de

voilement/dévoilement de soi. Les règles sociales évoluent en même temps que les nouvelles technologies de l'information et de communication. Les adolescents investissent l'objet langue (Mabilon-Bonfils, 2012) d'une nouvelle manière, les interactions deviennent plus complexes par la symbolique engagée par les TIC. C'est par le biais de l'interaction que le sens de la communication émerge, l'interaction donnera l'interprétation. L'identité émerge par la linguistique des messages émis. Les messages envoyés par le biais des TIC, d'après Mabilon-Bonfils (2012) viennent réguler « les débordements émotionnels qui pourraient menacer les rapports interpersonnels ». La relation à l'autre s'établit dans un continuum entre l'intimité et l'anonymat, dans le même temps où l'individu construit sa propre identité à l'aide des mises en scène de sa vie personnelle sur la toile.

Intéressons-nous maintenant à la dynamique auteur/victime. Commençons par parler des différents contextes existants au sein des relations entre auteur de cyber-violence et victime de cyber-violence. Blaya (2013), lors d'un recoupage des différentes études quantitatives existantes sur la cyber-violence, montre que généralement l'agresseur connaît sa victime, et de même un tiers des victimes connaît l'identité de son agresseur. Hinduja et Patchin (2012), dans la même veine que Blaya, affirment que presque un agresseur sur deux est un ami ou un ancien ami de la victime, confortant l'idée que la cyber-violence est une violence de proximité. Toujours selon ces auteurs, les agresseurs ont deux fois et demie plus de chance d'attaquer en ligne leur victime par la suite. Notons que lorsque l'on parle de violences morales, les auteurs font rapidement le lien avec un mécanisme de perversion (Aïn et coll., 2012, p.176). Dans ce sens, plusieurs procédés entrent à l'œuvre tels que le refus de communiquer directement, la disqualification de la victime, le langage déformé, le mensonge, l'agressivité verbale, l'utilisation du paradoxe, la disqualification de l'autre, la division des autres, et l'imposition de son pouvoir. C'est en cela un processus complexe.

Hirigoyen (1998, p.150) en étudiant le processus de la violence psychologique, s'appuie sur le modèle psychanalytique de la perversion. De ce modèle elle tire une représentation théorique de ce phénomène. L'auteur maintient sa victime sous une relation d'emprise/dépendance. De l'emprise découle une relation de dépendance dans laquelle l'agresseur peut montrer sa toute-puissance. Lorsque la victime veut s'extirper de cette relation, les mécanismes de l'auteur se mettent en œuvre.

Insistons sur cette construction de la relation. Elle se passe en deux temps d'après Hirigoyen (2010, p.151). Dans la première phase, dite de séduction, se déroule une période de préparation, pour déstabiliser la victime afin qu'elle perde la confiance qui la maintient. La seconde phase est celle de la violence manifeste. Concernant la première phase, celle-ci passe par plusieurs étapes : la séduction,

l'influence et l'emprise. En perdant toute confiance, la mainmise de l'emprise de l'auteur devient plus puissante, empêchant à sa victime de ressentir une quelconque liberté. Concernant la séduction nous pouvons citer Hirigoyen (2010, p.152) : « Le séducteur détourne de la réalité, opère par surprise, en secret ». L'auteur cherche à fasciner l'autre, à ce qu'il lui renvoie une image puissante, sans que lui-même ne se laisse prendre. Il cherche à incorporer l'autre en soi pour pouvoir le détruire, dans le sens où la présence de l'autre est vécue comme intrusive, menaçante. Le tout sous couvert d'un fond de narcissisme, d'une recherche de mise en avant par le retrait d'autrui. Venons-en maintenant au processus d'influence. L'agresseur va amener l'autre à penser, se conduire autrement. Il utilisera les faiblesses et vulnérabilités de la victime pour entrer dans cette faille et influencer plus facilement, en usant de manipulation et de séduction. Par un stratagème insidieux, il fait penser à l'autre qu'il est libre de ses propres choix alors qu'il ne l'est pas. Les défenses de la victime lui sont retirées, lui enlevant ainsi tout libre arbitre. L'emprise est considérée comme une domination de l'autre, instaurant une relation où le dominateur exerce son pouvoir sur sa victime, pouvant conduire par la suite à une relation de dépendance. Par la contrainte, il essaye de faire advenir un comportement par la force. Nous parlons de « lavage de cerveau ». L'emprise est une force propre au relationnel, qui regroupe les notions de domination morale, de relation de pouvoir ainsi que d'influence. « La victime est prise dans une toile d'araignée, tenue à disposition, ligotée psychologiquement, anesthésiée. Elle n'a pas conscience qu'il y a eu effraction » (Hirigoyen, 2010, p112). L'agresseur met en place une stratégie pour atteindre l'autre. L'objectif n'est pas de détruire l'autre, mais de le soumettre à soi. L'agresseur doit mener le jeu, se confronter à la résistance de la part de la victime, pour avoir envie de continuer ce jeu d'influence. L'autre est considéré comme un objet, qui doit rester à sa place, mais qui doit être à disposition. Ce jeu de force est plus fort quand les agresseurs se sentent en péril face au pouvoir de l'autre.

C'est sur plusieurs points soulevés par Hirigoyen (2010, p.115) que nous pouvons revenir. Notamment la phase de séduction face à notre sujet de recherche qu'est la cyber-violence. Dans les agressions par cyber-violence, la phase de séduction n'est pas systématique, tout dépend du but que poursuit l'agresseur. Les auteurs en viennent souvent à la violence manifeste sans prendre le temps de séduire l'autre, et par cette violence placent l'autre sous leur emprise, l'effractent pour arriver à leurs fins. Sauf dans certains cas de cyber-violence plus insidieuse, de manipulation/contrainte. Mais les cas que nous pouvons voir dans l'actualité ne relèvent pas de ces processus, les victimes expliquant qu'elles ont subi insultes, brimades, moqueries.

Cette communication n'est pas faite pour créer du lien, mais au contraire pour faire coupure, éloigner l'autre. L'agresseur refuse toute communication directe. Les auteurs ne parlent pas beaucoup, ce qui leur confère une image de grandeur, de sagesse. Ils ne font alors que des petites remarques désobligeantes, piquantes. « L'agression est perpétrée par le refus de nommer ce qui se passe, de discuter, de trouver ensemble des solutions » (Hirigoyen, 2010, p.153). Mais il faut aussi faire en sorte que la victime ne puisse pas penser par elle-même, ou ne puisse pas réagir. Le langage s'en trouve déformé, dépourvu de tonalité affective, une communication blanche, froide. Ce point peut être discuté du point de vue de la cyber-violence, qui relève d'une communication plutôt chaude, emplie de violence, d'affect négatif. Nous supposons que la proximité physique avec la victime amène une communication froide et que la distance procurée par le média des TIC implique une communication chaude, comme un renversement du type de communication en fonction de la proximité physique. Concernant cette relation si particulière qui unit l'auteur et la victime, nous pouvons distinguer une relation encore plus atypique entre le sujet auteur de cyber-violence et le sujet victime de cyber-violence du fait de leur lien cybernétique sans contact physique. C'est un type de communication particulier entre deux protagonistes avec une dynamique différente, sous-tendue par un processus d'emprise.

Pour Godeau et coll. (2016/4), il y a une intentionnalité dans la recherche d'emprise entre le dominant (l'auteur) et le dominé (la victime). Coutanceau & Smith (2014, p.52) estiment que la relation auteur/victime est comme un scénario dans lequel les deux acteurs (ou plus dans le cas de plusieurs agresseurs) ont une relation circulaire inégalitaire dans une perspective systémique, ce n'est pas quelqu'un qui fait quelque chose à l'autre seulement, c'est une boucle d'actions et de rétroactions. Cette perspective permet d'analyser la rencontre sans modifier la perception des responsabilités des protagonistes. Hirigoyen (2010, p.113) parle de « victime objet » dans le sens où celle-ci devient responsable de tout le mal de l'agresseur, et lui évite de se remettre en question ou de déprimer. Il confronte sa propre faille narcissique à celle de sa victime, lui rappelant les traumas et failles de son enfance. Il cherche « le germe de l'autodestruction » pour entretenir une communication déstabilisante, en renvoyant à la victime une image de non-amour d'elle-même. Hirigoyen (2010, p.151) va plus loin en parlant de masochisme de la part de la victime, celle-ci acceptant son sort et entrant dans une relation sadomasochiste avec son agresseur, car elle se sent coupable de ce qui lui arrive et se sent assouvie d'une mission, celle de changer l'état d'esprit de son agresseur. Elle se sent envahie de scrupules, l'agresseur s'attaquant à la faille de dévalorisation, de culpabilité, il cherche à la déstabiliser. La victime possède une faille douloureuse due à un trauma d'enfance, lui conférant une mélancolie partielle, et une part de

vitalité très grande à laquelle l'agresseur s'attaque. C'est l'affrontement des deux déficits narcissiques. Il serait intéressant de savoir si ces conceptions peuvent être transposées à la relation de cyber-violence.

Bilheran (2010) définit cette relation comme duelle, dans le sens où la victime serait responsable en partie des violences dans la relation. Dans la réalité des sujets auteurs rencontrés, les torts proviennent entièrement de la victime, qui aurait provoqué et menacé l'auteur de cyber-violence, de même que la victime attribue les torts à l'auteur de cyber-violence. Nous pouvons penser que ce dernier est sur un mode de vengeance, tandis que la victime est sur un mode de résistance.

Radillo & Virole (2010, p. 132) définissent la relation auteur de cyber-violence/victime de cyber-violence comme une relation d'objet virtuelle. La représentation psychique de l'usage numérique est expliquée par deux dimensions : « la sublimation saine et la répétition morbide désobjectalisante ». Radillo & Virole (2010) considèrent la relation qui unit une victime et un auteur de cyber-violence comme à mi-chemin entre une relation réelle (celle de la violence psychologique classique) et une relation purement imaginaire. Cette relation est considérée comme particulière, car l'interlocuteur de la communication est à la fois présent et absent. Nous pouvons qualifier cette relation de relation d'objet virtuel, à mi-chemin entre le réel et l'imaginaire. On peut remarquer que la relation entre les protagonistes de l'interaction est très particulière, et nous pouvons nous questionner sur la nature de ce lien.

En effet, Le Bourlot (2011) parle de passage de l'objet virtuel à l'objet sujet pour qualifier une relation par internet. En ce sens, l'autre demeure virtuel, angoissant, car sa rencontre dans la vie réelle est possible et qu'il peut être déçu de rencontrer notre Moi, qui était transformé en Moi-idéal sur la toile.

Dans la même terminologie de cette relation d'objet, Chagnon & coll. (2018) discutent de l'utilisation de ce terme. Dans ce qu'ils appellent un contexte criminologique, l'objet n'est pas objectal, mais recouvert du narcissisme de l'auteur d'acte délictueux. Quand la victime tente de se désobjectaliser, elle amène avec elle le narcissisme déposé de l'auteur. Or pouvons-nous penser le dépôt narcissique de l'auteur en parallèle d'un dépôt narcissique de la victime sur ses agresseurs dans le contexte de cyber-violence ?

Nous pouvons d'abord dire que la relation sur internet suppose une notion d'immédiateté, de jouissance immédiate, la temporalité est différente. Quelle est la position de l'Autre dans une relation de cyber-violence ? Le Bourlot (2011) rappelle que sur internet, l'internaute choisit, parfois scrupuleusement, les informations qu'il veut donner de lui-même à autrui.

Nous pouvons désormais penser à l'après-coup de l'acte et les conséquences que cela peut avoir sur le sujet victime.

1.4.7. **L'après-coup** des cyber-violences : de la réparation à la représentation.

1.4.7.1. **Trace de l'auteur sur la victime**

Il peut persister chez la victime une trace de l'auteur (une inscription en plein), voire une empreinte (une inscription en creux), qui peut ressurgir à tout instant au travers d'un événement irreprésentable : « auteur qui n'a pas nécessairement l'identité d'une personne, « auteur » qui peut prendre toutes les formes, tous les contours, parfois tout juste une empreinte » (Pignol, 2011). La victime de cyber-violences se retrouve ainsi prise dans une double dynamique de vulnérabilité : une vulnérabilité interne créée par les perturbations psychiques qui découlent de l'événement, et une vulnérabilité externe du fait du sentiment omniprésent de la dangerosité présente dans l'environnement. La place que la victime octroie inconsciemment à l'auteur peut ainsi être vécue selon deux façons selon Pignol (2011) : « celle d'un auteur totalement absent, comme un trou noir, une perte de sens, une place à constituer à tout prix et à occuper, celle d'un auteur omniprésent, persécuteur, infiltrant la trame existentielle dans toutes ses coordonnées spatiale, temporelle, corporelle. » (Pignol, 2011) ; en somme, l'auteur est soit totalement absent et la victime doit construire sa place intrapsychiquement, soit il est intrusif et envahit la vie externe et interne de sa victime. Dans le cas des cyber-violences (exclusivement par le biais des médias technologiques) l'auteur est à la fois absent physiquement et omniprésent voire intrusif.

Il est indispensable de penser le couple victime/auteur comme deux positions différentes. Pour l'auteur, la place de la victime pré-existe dans un schéma interne, alors que pour la victime la place de l'auteur se construit dans l'après-coup de l'acte. Nous pouvons émettre l'hypothèse que suite à l'acte persiste pour la victime une empreinte laissée par l'auteur, une place qui continue d'exister et qui infiltre différentes sphères existentielles du sujet.

1.4.7.2. *Le travail psychique de la victime (Pignol, 2011)*

Dans l'après-coup de l'acte, la victime est soumise à un travail psychique galvanisé par la dynamique juridique et la dynamique interne du sujet (Pignol, 2011). Ces deux instances peuvent faire se questionner le sujet sur sa propre culpabilité et responsabilité dans l'acte délictueux. La justice détermine les rôles de chacun dans l'acte violent. Ce travail juridique est composé de 4 étapes selon Pignol (2011) :

- L'imputation : Mettre en accusation quelqu'un. La victime doit justifier de sa présence sur le lieu de l'acte et mettre en avant des informations personnelles et intimes pour se justifier.
- La qualification : L'analyse de la situation, et désignation du sujet sous le regard de l'effraction
- L'indemnisation : Estimation pécuniaire du préjudice porté à la victime.
- La condamnation : La loi assène une peine à l'auteur, la victime ne peut se venger personnellement.

Ces différentes étapes font se questionner la victime sur sa propre place dans ces événements.

La victime de cyber-violences lors de l'imputation ne peut pas toujours accuser une personne physique. De même, le lien entre l'auteur et la victime étant sous-tendue par un média numérique, la fuite de cette dernière serait facilité et pourtant celle-ci se retrouve sous l'emprise de ce lien. Cette position amène la victime à justifier sa présence dans ce lien. « En outre, d'avoir été le motif ou le mobile d'un acte délictueux interroge de fait ce que l'on est, ce que l'on a bien pu faire ou montrer de soi-même pour avoir ainsi pu « l'inspirer » ; car comment ne pas se sentir impliqué dans sa survenue quand quelque chose de nous-même, pour un autre, a pu le motiver et l'amener à passer outre les lois ? » (Pignol, 211). La victime est amenée à se questionner sur son rôle dans l'acte, l'empêchant de se dégager de la scène traumatique et de la dynamique du lien à l'auteur. Sa propre responsabilité est alors engagée, qu'a-t-elle fait pour provoquer l'auteur ? Qu'est-ce qui l'a attiré vers elle ? Cette auto-critique vient la confronter à sa responsabilité, se reprochant l'acte pour ne pas admettre qu'elle a perdu tout contrôle : « en cela, l'imputation interroge le victimé dans ses modes de relation à autrui » (Pignol, 2011). La victime se trouve entre ses propres reproches et les justifications du criminel.

Lors de la qualification, la victime témoigne du déroulement des faits, parfois sans implications émotionnelles et affectives selon Pignol (2011). Ce dernier relève que cette étape renvoie la victime à sa propre condition d'objet de son bourreau, une marionnette coupée de sa subjectivité où son vécu est exclus : « ses émotions, ses blessures, ses traumatismes etc., ne vaudront que dans la mesure où ils peuvent faire trace, c'est-à-dire venir attester ou non de l'existence d'un délit. » (Pignol, 2011). La victime est empêchée dans l'intégration de l'acte car son aspect subjectif est spolié par la justice : « comment penser et intégrer quelque chose qui se définit en premier lieu d'être ce qui n'aurait pas dû être, une sorte de négatif impensable de notre ordre commun du monde » (Pignol, 2011). La victime

doit ainsi concilier avec un sentiment de honte d'être remise en cause dans ses dires. Être victime renvoie à l'acceptation d'avoir été objet du crime délictueux.

Concernant la réparation, dans les cyber-violences celle-ci existe depuis peu. Les sanctions encourues par l'auteur sont difficilement imputables dans ces violences, et encore plus difficilement acceptées et assimilées par la victime comme compensation du préjudice. Cette manière de quantifier le préjudice n'est pas toujours à la hauteur de l'irreprésentable subi par la victime. Cette dernière doit estimer le préjudice subi selon l'échelle de la justice, et ainsi convertir son vécu en dommage pénal. Elle transforme son préjudice en « une autre valeur que celle par laquelle elle vivait ce dommage » (Pignol, 2011). Si la victime refuse cette compensation, elle endette son bourreau jusqu'à ce qu'elle trouve un moyen de transformer cette dette : « Ainsi, quelque soit l'option adoptée par le victimé, elle supposera toujours une mise en jeu de son économie interne, de ce qui, pour lui, fait valeur et donc d'office d'étalon de ces gains et ces coûts. » (Pignol, 2011). Cet auto-jugement peut l'amener à se questionner sur sa propre valeur au regard de « la mesure de ses mérites et fautes » (Pignol, 2011)

Enfin, dernier point, la condamnation. Tel un processus de deuil, elle se détache de son bourreau et des affects associés. Mais ce processus peut se trouver entravé par ces dits-affects car ceux-ci sous-tendent « l'exigence de sanction » pour la victime (Pignol, 2011). Ce sentiment libérateur de ne plus être sous le joug de son agresseur peut au contraire provoquer un sentiment d'angoisse pour la victime d'être privée de toute vengeance ou de toute réparation à la hauteur de ses ressentis. La peine prononcée par la justice n'est pas toujours à la hauteur de la peine ressentie par la victime : « la condamnation est donc, dans son principe, ni réparation, ni vengeance, mais prononcé d'une peine, et il est bien attendu que le victimé ne fasse pas celle-ci le prix à payer par l'auteur pour ses souffrances ; qu'il reste dans le respect des valeurs promues et, partant, renonce à sa propre haine. » (Pignol, 2011).

La reconnaissance de la justice du préjudice est importante pour l'élaboration psychique et individuelle de l'acte par la victime. Le fait qu'une figure d'autorité reconnaisse la perte psychique subie aide au maintien de ses ressources internes, et au contraire une non reconnaissance serait un frein à l'élaboration de sa place de victime.

Blaya (2020) aborde les conséquences psychopathologiques des cyber-violences sur les adolescents. Selon l'auteur, les conséquences varient en fonction du type de violences subies et de la fréquence. En s'appuyant sur les propositions de Jang, Song et Kim (2014), Blaya constate que des affects négatifs envahissent les sujets victimes, tels que des affects de colère, de tristesse, de peur, de honte. Le niveau de stress et d'anxiété selon Juvonen, Gross (2015) et Rémond, Kern et Romo (2015) est élevé. Selon ces derniers, le score de dépression est élevé, et le

temps d'assimilation de l'acte violent est plus long que pour du harcèlement traditionnel. L'état psychique des sujets victimes peut les conduire à des comportements auto-agressifs et autolytiques (Dehue, Bolman, Vollink, 2008 ; Goebert *et al.*, 2011). Les conséquences au niveau du sommeil et sur la détresse psychologique sont aussi présentes (Kubizewski *et al.*, 2013). Blaya (2020) note une différence de conséquences en fonction du sexe du sujet victime, les filles n'étant pas affectées de la même manière que les garçons. Ces derniers montreraient des facteurs de dépression plus importants (Cassidy, Jackson et Brown, 2009). Les acteurs du couple Victime/Auteur montrent une dégradation de leurs compétences sociales, comme des relations sociales difficiles, un isolement voire de l'agressivité (Kubiszewski *et al.*, 2013). Une étude de Blais parue dans la revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique met en avant que les victimes voient leur bien-être affecté à long terme et de façon plus importante que dans le harcèlement traditionnel. Teo Keipi et ses collègues (2016) sur une étude menée en Finlande et aux Etats-Unis ont montré l'impact des cyber-violences sur le bien-être quotidien des sujets victimes qui en étaient affectés, renforçant ainsi le sentiment d'insécurité de ceux-ci dans leurs sphères sociales. Les sujets victimes montrent une peur constante d'être atteints à la fois dans la sphère virtuelle, mais aussi réelle. Ces études montrent également des difficultés pour se concentrer sur des tâches, et de s'engager dans des travaux. Là encore les différences en fonction du sexe sont démontrées, les filles seraient plus concernées par ces difficultés, et peuvent aller jusqu'à l'absentéisme. Elles sont le plus souvent attaquées sur leur aspect physique et leur sexualité, aggravant un sentiment de honte.

Blaya (2020) souligne également des conséquences au niveau de la santé mentale des sujets victimes, avec des problèmes de dépression, des idées suicidaires, des comportements addictifs, et une consommation de stupéfiant plus importante.

L'effet sur la sphère sociale est également important, Blaya (2020) souligne des difficultés à nouer des relations avec les autres et des difficultés à se montrer confiant envers les autres.

Nous pouvons synthétiser ces résultats de la manière suivante :

Les sujets victimes de cyber-violences présentent des altérations psychopathologiques et affectives telles que la dépression, l'anxiété, la confusion, de la culpabilité, de la honte, des affects négatifs (colère, tristesse).

Ils peuvent présenter une altération de leur estime personnelle, une perte de confiance en eux et en leurs capacités, une constante dévalorisation.

Les sujets peuvent être soumis à des réminiscences traumatiques, telles que des flashbacks, les immergeant dans des peurs irraisonnées et les conduisant à mettre en place des stratégies d'évitement des situations traumatogènes, ce qui peut conduire à un réel handicap au quotidien.

Les réactions physiques sont également soulevées, telles que des troubles alimentaires ou du sommeil, ainsi que des affections physiques (fatigues, troubles digestifs...)

Les conséquences sur la sphère sociale et scolaire sont importantes, telles que l'isolement, la peur de l'autre, les ruptures dans les liens aux autres. Les sujets se montrent méfiants dans les liens intersubjectifs.

Des comportements autolytiques sont observables, tels que la consommation de stupéfiants, d'alcool, des scarifications, ainsi que des idées suicidaires allant parfois au passage à l'acte.

Enfin des conséquences sur la scolarité, les cyber-violences encourageant les sujets à être absents afin de se protéger d'une contamination des violences dans le réel.

Ces résultats sont la synthèse de plusieurs études déjà menées. Or, ils ne disent rien sur l'appropriation d'une position victimale au sein des cyber-violences.

Résumé du 1.4 : D'une lecture de l'acte subi intrapsychique à une lecture psychodynamique intersubjective

Nous avons traité dans cette partie des différences terminologiques entre le trauma, le traumatisme et le traumatique chez la victime. Cela a conduit notre raisonnement à traiter de la notion de la compulsion de répétition, qui conduit la victime à répéter inconsciemment son trauma sur un autre espace.

Considérons le profil numérique du sujet comme une part de son intimité, lieu de dépôt fantasmatique, relevant de l'internalité projetée dans le numérique. En s'attaquant à un individu par ce média nous pouvons aisément concevoir cela comme une effraction de l'intime du sujet pouvant avoir des conséquences dramatiques sur la psyché.

Notre revue de littérature a mis en évidence que l'auteur comme la victime auraient pu être en proie à un traumatisme antérieur, ce qui les aurait conduits dans cette position actuelle. Il semble primordial de se saisir des facteurs externes, intrapsychiques et intersubjectifs pour comprendre le mécanisme des cyber-violences. .

Aussi, un point important de notre recherche est le fait que la victime développe par l'emprise une dépendance à son auteur. Dans le cas des cyber-violences, nous pouvons supposer qu'une précédente situation de victimisation a préconstruit la place de l'auteur dans le psychisme qui serait dès lors comblée par la rencontre avec le cyber-agresseur. On peut supposer que le lien de cyber-violence montre chez la victime un besoin d'investir l'autre dans un besoin d'étayage narcissique et dans un objectif de transformer un éprouvé traumatique. La relation victime/auteur est d'ailleurs sous-tendue par l'acte, l'auteur initie le lien à la victime par les cyber-violences.

La victime serait prise dans un double lien, à la fois à l'auteur, mais aussi à l'acte, comme une triangulation de la relation Victime/Auteur/acte. Nous pouvons de fait en venir à penser le mécanisme des cyber-violences comme prenant appui sur le mécanisme des violences morales, car comme le supposent plusieurs auteurs les cyber-violences seraient une extension de celles-ci. Dans la cyber-violence, nous pouvons questionner la place de l'emprise et de la dépendance dans la relation entre une victime et son ou ses auteurs de cyber-violence.

En somme : qui domine qui dans cette relation de dépendance (voire d'emprise) ? Est-ce que la victime de cyber-violence existe sans ses agresseurs ?

Cette notion de « recherche » sous-entendrait la possibilité de l'existence d'un trauma antérieur au traumatisme de cyber-violence.

Aussi, point important de notre recherche, pouvons-nous penser la victime comme dépendante à l'auteur, comme dépendante à la dynamique auteur/victime ou comme dépendante à la fois à l'auteur et à cette dynamique ?

1.5. CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Tout d'abord, revenons sur la différence cyberspace/virtuel. Entendons le cyberspace comme le « tout » dans lequel vient s'inscrire et se dessiner littéralement le virtuel numérique. Nous pouvons penser cette différence en nous appuyant sur la métaphore de la maison. La maison, sa structure, ses murs, ses portes, représente le cyberspace, et la vie qui s'anime à l'intérieur, les pièces au sein desquelles évoluent les sujets, représente le virtuel numérique, part modulable et modifiable. Cette métaphore peut paraître intéressante pour intégrer la notion de virtuel psychique (Tisseron, 2006) qui est propre au sujet qui évolue dans le numérique. En ce sens on peut facilement imaginer dans cette configuration la rencontre numérique/psychique. Le virtuel psychique peut se projeter dans ce monde, se déployer, et moduler ainsi un Moi numérique, un Moi qui évolue dans cet univers qui est une part de soi-même ou la totalité que l'on souhaite projeter dans ce monde. Or, comme le nomme Janin (1996), un point de questionnement de notre recherche est le collapsus topique. Transposé aux problématiques du numérique, ce qui fait collapsus est la rencontre entre la réalité du sujet et la réalité matérielle, or ici la réalité du sujet est au sein du numérique et la réalité matérielle représente la réalité hors numérique. Lors de la rencontre entre la fantasmatique et l'événement réel, l'interne rencontre l'externe et provoque une impossibilité à différencier ce qui relève du réel et ce qui ne l'est pas. Toutefois, et comme nous l'étudions au cours de cette thèse, c'est véritablement cette confusion qui est au cœur de la psyché adolescente. Mais peut-on parler de confusion quand ce monde est une extension de la réalité adolescente ? Le sujet agit et est agi par le numérique. Il est une nouvelle dimension dont doit se saisir la clinique contemporaine, l'impact du numérique sur la psyché adolescente.

Cet impact peut parfois être d'une valence agressive et conduire l'adolescent à utiliser le média internet comme un moyen grâce auquel il peut se montrer violent envers les autres internautes. Nous nommons cette violence la cyber-violence.

Nous pouvons considérer que la cyber-violence est une extension de la violence morale. Nous définissons l'agir violent adolescent comme l'expression d'un processus qui structure (Ouss-Ryngaert, 2011). Il n'est pas en défaut, mais peut exprimer une fonction, une défense. Nous entendons par extension la cyber-violence comme une violence invisible, symbolique, désincarnée qui prend place par un jeu de force et de technopuissance. Suite au déroulé des différentes définitions, l'intention de nuire peut être comprise dans le sens où l'internaute veut induire un changement chez l'autre, le posséder dans son essence, le contrôler et non pas le détruire. Le but du sujet auteur de cyber-violence est d'atteindre l'autre

dans son intégrité psychique. La victime et son auteur de cyber-violence sont inséparables par la connexion continue. Enfin, la cyber-violence se répète et prend place sur une scène potentiellement publique où les messages peuvent être vus de tout le monde si diffusés sur les réseaux sociaux publiquement.

Nous pouvons penser l'agir au sens créateur dans le processus de cyber-violence, où l'adolescent s'adapte à son nouvel environnement virtuel pour agir ou se laisser agir par l'autre. Cette définition impose de définir ce que nous entendons par relation d'emprise. L'emprise se situe dans une dyade, où l'individu a pour but de contrôler l'objet.

Sur cette attaque d'un auteur sur une victime, Harrati et Vavassori (2015) nous disent que la réalité d'une victime peut être vécue comme traumatique, ce que nous pouvons aisément transposer à la victime de cyber-violence. Le fonctionnement psychique de la victime se trouve entravé, les mécanismes de défense sont assujettis à une logique psychique négativante où le sujet se pense comme mauvais objet. De cette réalité découle une atteinte narcissique qui freine la possibilité de toute figuration et symbolisation.

Par ailleurs, nous retenons la définition du trauma et du traumatisme de la façon suivante. Pensons le trauma comme l'événement donnant lieu au traumatisme, l'un étant un point de la vie du sujet et le second les conséquences de celui-ci. Freud qualifie le trauma comme l'effraction d'un système pare-excitant par un corps étranger interne qui s'incrusterait dans l'appareil psychique du sujet (Lebigot, 2006). Ce dernier va s'en trouver perturbé dans son fonctionnement, l'objet étranger pouvant demeurer toute la vie de l'individu, pouvant trouver des points de reviviscences à certains instants de la vie du sujet, notamment par le syndrome de répétition qui viendra pointer le caractère traumatique. Du point de vue de la singularité, nous pouvons considérer le trauma, le traumatisme et l'organisation psychique comme singuliers au sujet victime, en ce sens chaque individu traitera sa problématique différemment. Pour un même trauma, la victime organisera ses défenses psychiques singulièrement d'une autre victime (Janin, 1996), à la fois intersubjectivement et transsubjectivement, la projection et l'identification projective pouvant intervenir dans ces processus.

Traumatisme et compulsion de répétition sont étroitement liés dans les théories de Freud (1920). Nous nous intéresserons plus particulièrement ici au processus de répétition dans sa dimension paradoxale. À la fois moteur d'un changement et de résistance, de développement et de fixation du sujet à un événement donné, le trauma. C'est une contrainte qu'il doit répéter, qui peut être source de plaisir lorsque le sujet est actif de la répétition, et de jouissance quand il est agi par ce qui fait traumatisme. En ce sens, il existerait deux types de répétition. La reprise du même, où le sujet est acteur de la répétition dont il en tire du plaisir,

ou le retour du même où le sujet est spectateur, assujetti, il ne maîtrise pas la répétition mortifère.

Enfin, la question du lien Victime/Auteur qui est au cœur de notre questionnement est abordée selon trois points, les facteurs externes, l'intrapsychisme et l'intersubjectivisme. La victime viendrait construire une représentation interne de l'auteur, et lui accorder une fonction intrapsychique. L'acte violent vient revêtir une fonction de liaison entre la Victime et l'Agresseur, où la victime vient donc réactualiser un potentiel traumatique par le lien violent.

Ces notions sont les fondements de notre réflexion à suivre, qui ont construit notre méthodologie de recherche.

2. **MÉTHODOLOGIE**

2.1. PROBLEMATIQUE

L'adolescent est pris dans ce que Passard (2012) nomme une hypermodernité, une exacerbation de la modernité, une contemporanéité dans laquelle il doit évoluer avec de nouveaux codes et de nouveaux réseaux. Notons d'ailleurs que du point de vue étymologique il peut exister une confusion par rapport au sens du mot virtuel, qui peut à la fois signifier l'espace fantasmatique et également l'espace numérique. Dans notre propos nous avons fait le choix d'associer le virtuel au monde numérique. Comme nous le relevons dans notre revue de la littérature, nous pouvons constater chez certains adolescents une confusion des mondes entre le réel et le numérique permise par le mécanisme de projection (Bach, Houdé et coll., 2013). L'adolescent déjà empreint d'un remaniement des limites internes par le processus pubertaire vient les mettre à l'épreuve au travers du virtuel. Cette confusion soulève plusieurs questions telles que le degré de contamination d'un monde à l'autre, ainsi que la prise en compte des limites internes qui semblent poreuses. L'espace psychique ne semble plus avoir de limites définies lors de sa rencontre avec l'espace numérique. Comme le souligne Tordo (2017) les limites adolescentes, déjà poreuses avant la rencontre de l'adolescent avec le virtuel, viennent être remaniées sur cet espace. L'illusion de contenance par l'espace numérique rassure l'adolescent qui pense ainsi retrouver des limites, or comme le propose Tisseron (2013) cette fusion, voire confusion des mondes, transpose les limites déjà floues sur un espace où les limites ne sont pas définies.

Cette contemporanéité souligne, en plus de nouvelles modalités de construction des limites, de nouvelles modalités d'agir chez l'adolescent, dans notre propos : les cyber-violences. Notre recherche s'inscrit dans une démarche clinique contemporaine, soutenue par le paradigme psychanalytique. Notre objet d'étude cible les adolescents victimes de cyber-violences. Sur cet espace, le sujet adolescent peut venir se confronter à l'autre virtuel, à l'altérité. Cette rencontre avec l'autre actualise le processus pubertaire adolescent, le sujet n'est plus seul dans ce monde. La fonction pubertaire, jusqu'ici inanimée, est réactivée lors de cette rencontre. Les mouvements pulsionnels de liaison et déliaison sont réactualisés sur cet espace (Matot, 2011).

Les adolescents internautes s'inscrivent dans ces nouvelles modalités d'exposition de soi sur les réseaux. Gozlan (2013) parle d'une « virtualisation de l'intime » dans le sens où le sujet vient déposer des éléments intimes sur une dimension extime numérique. Ce dévoilement vient flouter les limites entre le

dehors et le dedans, entre le soi et l'autre par le mécanisme de projection. Lorsque l'adolescent vient investir le monde virtuel, il met à l'épreuve ses propres limites. Ce monde, à la fois entre le réel et le fantasmatique, permet la projection de l'interne sur une scène externe. Ce nouveau monde vient permettre à l'adolescent de s'échapper des conflits avec l'environnement, de figer le temps et ainsi fuir le processus pubertaire ou se donner l'illusion de le contrôler. Ce troisième monde, le monde virtuel au sens de Marty et Missonnier (2010) met à l'écart le conflit interne adolescent, dans une recherche d'un état a-conflictuel. L'investissement du virtuel répondrait à un besoin pour l'adolescent de fuir les changements violents liés au pubertaire.

En investissant le virtuel, dont les limites sont floues et où l'anonymat et l'invisibilité sont fréquents, l'adolescent peut transgresser les normes sans conséquences directes. Cela lui permet également d'éprouver son identité au travers parfois de transgressions. L'internaute adolescent peut transgresser les normes, éprouver son identité, projeter ses fantasmes, ses angoisses et se mettre en lien avec l'autre tout en le gardant à l'écart de soi, en évitant toutes conséquences. Cette recherche de virtualisation de soi peut faire écho à un besoin pour l'adolescent de se saisir d'une expérience de vécus primitifs.

Comme nous avons pu le relever dans notre revue de littérature, nous pouvons considérer le traumatisme psychique selon son aspect processuel et dynamique, et aussi dans son aspect à la fois intersubjectif et intrapsychique. Pris dans une temporalité, il nous faut considérer à la fois son aspect synchronique et diachronique et ainsi étudier ses effets dans l'après-coup. Le traumatisme psychique témoigne de la pulsion de mort chez le sujet. En effet, le trauma chez le sujet résonne pour lui de la rencontre avec la mort, réelle ou symbolique. Le sujet peut entretenir ce souvenir afin de le refaire exister. C'est ainsi que nous en venons à aborder la compulsion de répétition. Notons que lorsque nous évoquons le processus de répétition nous l'entendons au sens de Freud (1920) dans son double sens : à la fois moteur et résistant au changement, de développement et de fixation du sujet à un événement donné, le trauma. C'est une contrainte qu'il doit répéter, qui peut être source de plaisir lorsque le sujet est actif de la répétition, et de jouissance quand il est agi par ce qui fait traumatisme. En ce sens, il existerait deux types de répétition. La reprise du même, où le sujet est acteur de la répétition dont il en tire du plaisir, ou le retour du même où le sujet est spectateur, assujetti, il ne maîtrise pas la réitération mortifère.

Si l'on considère l'excès dans un versant quantitatif, nous ne pouvons le réduire à une représentation (Perelberg, 2017), nous pouvons nous rapprocher de la notion de contrainte de répétition (Freud, 1902), une pulsion qui ne peut se représenter et qui cherche à s'exprimer. Rappelons que le traumatisme a besoin de trouver un moyen de s'expulser, d'être mis au-dehors. La pulsion est à l'origine de

l'activité psychique qui se trouve en excès, un « trop » qui cherche à s'exprimer. Dans cette mesure, l'acte, *agi* ou *subi*, peut être élaboré dans un scénario psychique (Bourdin, 2015/2). Pensons ce mouvement sur la scène du virtuel numérique, en ce sens que le scénario peut être élaboré dans ce monde. Le trauma peut trouver une voie de décharge par ce moyen d'expression. Dans le cas du cyber-harcèlement, nous pouvons supposer que le victimé ne peut penser une part de son histoire que par ce processus. Freud (1895) parle du traumatique comme suit : le souvenir du trauma est tel un corps étranger, exerçant son action dans le présent, il ne peut atteindre la représentation et de ce fait la symbolisation.

Au sens du cyber-harcèlement, nous pouvons supposer que de chaque versant, les adolescents répètent la destruction du lien inhérente à ce processus pour vérifier que l'autre reste, que le lien se conserve, qu'il survit à la destructivité adolescente. Freud (1920) met en avant le caractère mortifère du processus de répétition, qui s'impose au sujet comme solution. Le lien symbiotique ainsi créé permet d'organiser le traumatisme, et de maintenir le lien dans une projection de sa propre souffrance dans l'autre.

Nous faisons l'hypothèse d'une appétence traumatophilique, dans le sens où l'adolescent va rechercher les limites de son excitation (Guillaumin, 1985) grâce et par le virtuel. En effet, notons que l'adolescent est pris dans cette appétence lors de sa rencontre avec l'autre, qu'il soit réel ou virtuel (Calamote, 2017 ; Guillaumin, 1985 ; Guérin, 2013). Cette mise en lien avec l'autre peut permettre à l'adolescent de rejouer sur la scène virtuelle un traumatisme dans un mouvement de compulsion de répétition (Freud, 1920). La scène numérique étant une toile vierge, celle-ci est un outil facilement accessible par l'adolescent pour déposer de son internalité et pour rejouer et réactualiser un traumatisme. L'adolescent victime peut se saisir de cet espace pour déposer et métaboliser un élément interne sur lequel il n'a pas de contrôle.

En effet, l'internaute adolescent peut utiliser le numérique pour projeter ses fantasmes et ce qu'il réactualise du processus pubertaire, mais il peut également se servir du lien à l'autre afin de pouvoir les réactualiser. Au regard de la compulsion de répétition par les cyber-violences et de ce qu'il se rejoue du trauma, Nicolo (2007) conçoit l'utilisation parasitaire de l'autre pour déposer sa souffrance au sein du virtuel. Nous avons proposé dans notre revue de la littérature le fonctionnement sous-jacent des cyber-violences, notamment dans les deux positions qui s'opposent à savoir l'adolescent auteur et l'adolescent victime. Remarquons que ce phénomène de violences numériques peut parfois se répéter dans le temps, ce qui implique que la victime n'interrompt pas le lien avec le ou les auteurs de cyber-violences. Il est courant d'observer dans la littérature l'étude de cet agir par l'auteur (Blaya, 2013 ; Gozlan, 2018) et l'étude des conséquences des cyber-violences sur les victimes

(Tordo, 2021). Il semble admis que le lien soit initié par l'auteur. L'agir numérique de ce dernier est la modalité de mise en lien entre lui et la victime. Or, dans notre thèse, nous nous proposons d'étudier le processus de mise en lien par la victime qui investirait l'auteur de cyber-violences.

Il est intéressant de soulever dans les cyber-violences les modalités de mise en lien entre la victime et l'auteur. L'adolescent victime utiliserait en cela l'autre pour pallier une réalité interne, dans une illusion de maîtrise de l'autre. Cependant, cet autre viendrait l'effracter par l'absence de frontière et malgré la mise à l'écart numérique. C'est ce point qui nous est intéressant, l'atteinte de l'espace psychique de l'autre hors de tout contact, à distance, et parfois sans avoir connaissance de son identité. Comme il a été admis que l'auteur de cyber-violence vient au travers de l'agir se défendre des changements provoqués par le processus adolescent (Houssier, 2001 ; Marty, 1997 ; Morhain et Chouvier, 2008 ; Chagnon, Matha et coll., 2018), nous pouvons penser cette modalité chez l'adolescent victime.

La victime adolescente projette sur l'espace numérique ses modalités intrapsychiques, telles que ses traumatismes dans une tentative d'élaboration psychique. Dans le cas des cyber-violences, la victime se confronte à l'autre-auteur et ainsi construit une modalité intersubjective de l'acte. Lors de cette rencontre avec l'autre, au travers de la cyber-violence, les limites internes de l'adolescent victime, déjà mises à l'épreuve par le pubertaire, deviennent confuses.

L'originalité de notre recherche réside dans l'étude des modalités de mise en lien par la victime à l'auteur de cyber-violence. Nous soulevons dans un premier temps le lien de la victime à l'auteur et ses processus sous-jacents, et le rapport de la victime à l'acte cyber-violent. En ce sens, la cyber-violence revêt un sens pour la victime.

Roman (2012) met en avant l'aspect projectif de la représentation victimale pour l'auteur. Dans notre propos, nous entendons un aspect projectif de la représentation de l'auteur ainsi que de l'acte pour la victime. L'acte, porteur de signification de déliaison, viendrait ici revêtir une fonction de liaison élaboratrice d'une « représentation par le traumatisme » (Janin, 1996). La victime viendrait se saisir de l'acte cyber-violent afin d'élaborer un irréprésentable interne.

Retenons que lors des cyber-violences subies, la victime reste en lien avec l'auteur. Nous pouvons mettre en avant deux points originaux dans cette recherche. Le premier concerne la proposition de concevoir le lien virtuel victime/auteur de cyber-violences comme une scène de projection traumatique. L'adolescent victime rejouerait le trauma au travers de sa liaison avec l'auteur. Le second point est la conceptualisation du lien victime/auteur de cyber-violences, dans le sens où la victime investirait l'auteur dans un mouvement à la fois intrapsychique et intersubjectif au travers du support virtuel.

Par la mise en lien avec l'auteur, la victime serait dans une recherche d'expérience de vécus primitifs, pareillement à l'appétence traumatophilique avancée par Guillaumin (1985). Roman (2012) souligne que ce processus revêt une fonction de lien entre la victime et l'auteur de cyber-violences. Comme l'a exposé Janin (1996) suite à la proposition de Guillaumin (1985), cette fonction serait au service de la représentation par le traumatisme, soulignant par ailleurs le paradoxe de rupture/lien propre aux cyber-violences. En effet, Marty (2000) souligne que l'acte violent marque une rupture du lien entre l'auteur et la victime. Or, lors des cyber-violences ce lien semble entretenu, il ne se rompt pas malgré la possibilité de fuir les violences en actant une rupture avec une partie du monde numérique.

Nous pouvons questionner la mobilisation de la victime dans le lien à l'auteur. L'acte et l'auteur de cyber-violences seraient deux plans projectifs pour la victime, deux dynamiques qui seraient intéressantes à étudier.

Cela nous amène à poser la problématique suivante :

Chez les adolescents victimes de cyber-violences, en quoi le lien victime/auteur participe à l'actualisation d'une position victimale ?

Nous pouvons formuler une hypothèse générale :

Chez les adolescents victimes de cyber-violences le lien virtuel victime/auteur est soutenu par une appétence traumatophilique et participe à l'actualisation d'une position victimale.

Nous pouvons formuler en ce sens trois hypothèses opérationnelles :

La première hypothèse concerne les facteurs intersubjectifs : le lien victime/auteur participe à l'actualisation d'une position victimale antérieure pour le sujet victime.

Le lien à l'auteur réactualiserait un vécu antérieur d'une situation de victimisation pour le sujet adolescent. La dynamique relationnelle entre la victime adolescente et son cyber-agresseur est au premier plan de ce premier questionnement. Est-ce que l'auteur de cyber-violence revêt une fonction pour la victime, ou est-ce la représentation qu'elle s'en fait qui possède une fonction ? Est-ce que l'auteur mobilise des éléments internes chez la victime adolescente ? Au travers de l'analyse lexicographique des témoignages, ainsi que l'analyse des entretiens non directifs et des tests projectifs nous mettrons en évidence les facteurs relationnels chez les sujets victimes. Nous nous intéresserons donc aux vulnérabilités internes, identitaires et narcissiques, ainsi que le rapport aux autres. Il est en effet essentiel de saisir les modalités relationnelles sous-jacentes chez le sujet victime avant de pouvoir comprendre le rapport victime/auteur pour le sujet victime.

La deuxième hypothèse concerne la dynamique intrapsychique :
L'appétence traumatophilique adolescente participerait au maintien du lien de la victime à l'auteur de cyber-violence au travers d'une compulsion de répétition traumatique.

Nous pouvons nous questionner sur les facteurs internes qui sous-tendent le processus de répétition traumatique chez l'adolescent. Ce dernier peut être en proie à une recherche traumatophilique en lien avec un instinct de vie et une recherche de ses limites internes comme externes et ainsi rechercher les limites de son excitation par le lien à l'auteur. Ce lien agirait ici dans une perspective de répétition traumatique d'un lien précédent et conduirait à sa réactualisation. L'adolescent victime aurait ainsi l'illusion de contrôle sur ce lien qui se révèle être mortifère. La répétition traumatophile entrave les possibilités d'évolution pour le sujet, mais le protège également d'un effondrement interne. Cette répétition interviendrait comme une défense du Moi contre des mouvements internes mortifères. Le trauma réactivé à la puberté par ces mécanismes aurait pour objectif d'aider l'adolescent à inclure l'objet qui fait défaut. La psychologie clinique d'orientation psychanalytique nous conduit à interroger ces propositions sous l'angle des vulnérabilités internes et externes du sujet adolescent victime. Les apports en psycho-criminologie peuvent nous donner des éléments d'analyses par rapport à la rencontre avec le cyber-auteur. Nous pouvons opérationnaliser cette phase par l'analyse psychodynamique des entretiens non directifs de recherche ainsi que des tests projectifs pour mettre en évidence les conflits internes, les angoisses, les événements à potentiel traumatique antérieurs, les ruptures affectives et effectives ainsi que l'impact de ceux-ci sur le sujet.

La troisième hypothèse se pose sur le facteur externe du virtuel :
le virtuel est un média qui facilite le mécanisme de projection chez le sujet victime.

En accord avec ce que nous avons déployé dans notre revue de littérature, l'espace virtuel est un espace de projection facile et accessible pour l'adolescent. En ce sens, il peut aisément projeter sur l'espace virtuel des éléments internes, et nous pouvons penser qu'il peut projeter sur le corps de données du cyber-agresseur des éléments internes au Moi. Nous pouvons en effet nous interroger sur le rapport de la victime au virtuel à la fois en ce qu'il est d'espace et ce qu'il est en tant que modalité de l'acte subi. Quel sens le sujet victime donne au virtuel avant l'acte subi, pendant l'acte, et après l'acte cyber-violent ? Nous pouvons également questionner la fonction du virtuel pour le sujet adolescent victime dans la relation à l'autre et dans la relation à l'auteur cyber-violent. Nous pouvons opérationnaliser cette

hypothèse par les résultats de l'analyse lexicographique des témoignages recueillis, ainsi que par l'analyse des entretiens non directifs et le rapport au test du MAPS.

2.2. PROTOCOLE DE RECHERCHE

En prenant en compte que les nouveaux codes et nouveaux processus du virtuel agissent sur la psyché des adolescents, nous pouvons penser que les cyber-violences peuvent être comprises comme des symptômes contemporains, c'est-à-dire aux prises avec les mouvements et les transformations sociétales. Il nous est apparu pertinent d'investiguer le recours au virtuel et son impact sur la dynamique psychique.

2.2.1. **Intérêt d'une recherche qualitative pour l'étude des cyber-violences subies**

Nous avons posé le cadre de notre recherche dans un paradigme psychanalytique, sous-tendu par la rencontre du sujet de l'inconscient. C'est par celui-ci que nous nous orientons vers une méthodologie qualitative afin d'investiguer les problématiques de cyber-violences. Nombre de recherches outre-Atlantique (Dutton et Helsper, 2007 ; O'Neill, 2011 ; Duggan, 2017) abordent la question des cyber-violences dans une perspective quantitative sur une large population, où est mis en avant l'aspect criminologique sous l'angle de l'aspect délinquantiel. Sont aussi montrées les conséquences physiques ressenties (irritabilité, angoisse...) des cyber-violences sur les victimes ainsi que la perception du lien entre la victimisation et la reconnaissance de l'auteur (connu ou inconnu). Ces recherches ne présentent qu'un seul type de résultats, et omettent l'aspect subjectivable de ceux-ci.

Nous nous intéresserons à l'histoire de vie des sujets, les processus intrapsychiques et intersubjectifs qui sont à l'œuvre au cours des cyber-violences. Notamment sur la construction victimale du sujet face à l'auteur de cyber-violences. Il est pertinent ici d'envisager les cyber-violences d'un point de vue subjectif, comme le souligne une recherche américaine qui met en avant le besoin d'étudier les processus sous-jacents des cyber-violences (Sinclair et coll., 2012). Celle-ci met en évidence le nombre de recherches d'orientation quantitative qui ont étudié ce phénomène, qui valorisent les facteurs communs entre différents contextes de cyber-violences et les conséquences physiologiques, mais n'expliquent pas les causes de l'engrenage et du maintien des violences entre adolescents.

Les recherches soulevées par Sinclair et coll. (2012) prennent en compte les résultats significatifs, mais ne mettent pas en exergue l'individualité des cyber-violences ni l'impact du virtuel sur le psychisme humain. Nous nous efforçons au cours de cette recherche d'inclure les conséquences de l'hypermodernité sur l'appareil psychique adolescent. Ce qui nous intéresse ici est la complexité de la dynamique cyber-violente, de la rencontre d'une subjectivité face à son auteur de violences numériques, dans une perspective où nous devons rendre compte de la réalité psychique de l'adolescent victime. Notre protocole s'efforcera de répondre à notre problématique au plus près de la subjectivité des adolescents victimes. « Plus on arrive à cerner une singularité dans sa complexité, plus cette singularité a d'exemplarité et de valeur universelle » (Bertrand, 2005, p. 123). Nous nous axons sur le sens que donnent aux violences les adolescents et post-adolescents victimes ainsi que les répercussions sur leurs fonctionnements psychiques.

Nous nous plaçons de fait dans une démarche idiographique⁸ afin de ne pas enfermer notre travail dans une démarche trop étroite du fait que la littérature n'ait pas permis de définir des hypothèses opérationnelles précises. Notre démarche s'inscrit dans une démarche de description de ce phénomène afin de saisir de la manière la plus exhaustive possible les enjeux sous-jacents à cette dynamique.

Nous avons pensé une méthodologie combinant un outil lexicographique et des outils cliniques. En effet, une seule méthodologie nous paraît insuffisante pour rendre compte des phénomènes émergents, nous avons pensé une méthodologie combinant deux types d'outils : à visée quantitative et à visée qualitative afin de pouvoir se saisir d'un maximum de données.

2.2.2. Méthodologie : de l'analyse lexicographique à l'analyse clinique

Au cours de notre élaboration méthodologique, nous avons mis en place une méthodologie en deux temps : tout d'abord l'outil d'analyse lexicographique soutenant une première phase exploratoire, puis une triangulation d'outils (entretien non directif et deux tests projectifs) afin d'en permettre une lecture plus affinée. Ces deux phases sont complémentaires dans le sens où elles traitent toutes deux des données de victimes de cyber-violences qui inscrivent leurs histoires sur deux espaces différents : inscription sur internet et inscription dans la rencontre.

⁸Démarche visant la description de phénomène

Cette triangulation méthodologique par les outils de l'analyse lexicographique et de l'analyse clinique aide à obtenir une meilleure compréhension du phénomène étudié (Mertens, 2010) afin de recouper les ensembles de données, à la fois qualitatives et quantitatives (Dures, Rumsey, Morris et Gleeson, 2011). Notre but est d'améliorer la richesse et la finesse de nos résultats, afin de mettre en évidence l'hétérogénéité de nos résultats, les variations entre nos sujets, mais aussi les points de ressemblances (Jick, 1979 ; Yin, 1994). Cette approche méthodologique par triangulation vient répondre à la complexité de notre objet de recherche.

Notre première phase s'inscrit dans une démarche exploratoire. Elle se compose d'un temps de recueil de témoignages sur internet de victimes de cyber-violence et d'un temps d'analyse lexicographique de ceux-ci. Dans un premier temps nous avons constitué un recueil de témoignages de victimes de cyber-violences que nous avons composé grâce à différentes plateformes (journaux en ligne, forums, réseaux sociaux). Nous avons procédé à une analyse lexicographique de ces témoignages grâce à un logiciel d'analyse textuelle nommé Iramuteq⁹. Dans une lecture idiographique, nous nous sommes efforcés de décrire ces phénomènes par le regroupement textuel permis par ce logiciel.

Cette phase, en complément de notre seconde phase, nous permet de recueillir des données concernant les sujets victimes de cyber-violences qui inscrivent leurs histoires sur internet. Nous pouvons ainsi nous saisir de la façon dont ils se saisissent de la dynamique des violences lorsqu'ils sont seuls face à l'écriture littérale de leurs histoires, qui représente une sorte de dépôt traumatique par l'inscription de soi dans le monde numérique.

Dans une seconde phase, suite à la passation du protocole de recherche, nous avons procédé à l'analyse clinique des données recueillies auprès des sujets qui ont subi des cyber-violences. Nous leur avons proposé un protocole triangulé constitué d'un entretien non directif de recherche et de deux tests projectifs : le MAPS et le Rorschach. Dans l'épreuve de la recherche, l'entretien de recherche et les tests projectifs relèvent de la rencontre. En effet, malgré l'application du même protocole de recherche aux victimes de cyber-violences, nous l'avons pensé pour soulever la singularité de nos sujets. Le discours relève d'un système qui mobilise les ressources du sujet, il s'inscrit dans son environnement et dans la relation avec le chercheur, alors que les tests relèvent du lâcher-prise. C'est dans la complémentarité de la résonance des affects internes, de la construction de la représentation, de l'évolution avec l'environnement et du discours inscrit dans une référence interne que nous pourrions appréhender la réalité du sujet. De plus,

⁹<http://www.iramuteq.org/>

associer deux épreuves projectives à un entretien clinique de recherche nous aidera à saisir la discontinuité et les ruptures au sein du fonctionnement psychique du sujet. Cette démarche triangulée assure une rigueur à notre démarche qualitative et permet d'en limiter les biais.

2.2.3. Population et terrain de recherche

Comme nous pouvons le constater dans l'actualité, les cyber-violences prennent majoritairement place à l'adolescence, période du remaniement identitaire où le sujet est en proie à de profonds changements psychiques et physiques. Une étude menée par Microsoft (2018) montre que plus d'un adolescent sur deux (57 %) est confronté aux cyber-violences, et une recherche du Pew Research Center (2019) relate que ces chiffres sont presque identiques pour la France (49 %).

Les sujets de notre étude doivent répondre aux critères d'inclusion suivants : ils sont adolescents ou post adolescents (12-25 ans), ils doivent avoir subi des cyber-violences (donc par le biais du virtuel, que cela s'accompagne de violences en contexte réel ou non), les messages reçus doivent être répétés dans le temps et non pas être de l'ordre de la dispute unique, et les messages reçus doivent être perçus comme violents ou dépréciants par le sujet.

Nous nous focalisons ici sur la construction de la position victimale chez le sujet. En ce sens, nous rencontrerons des sujets qui se considèrent victime ou qui construisent leur position victimale. L'important ici n'est pas la reconnaissance du point de vue de la justice, mais la reconnaissance interne du sujet. Comme nous l'avons déployé dans notre revue de littérature, les victimes de cyber-violences ne sont pas toujours reconnues comme telles par la justice. Notre thèse se centrant sur l'objectif de la construction subjective et de l'appropriation d'une position victimale par rapport au lien victime/auteur, la reconnaissance de la justice de celle-ci n'est pas indispensable. De plus, la reconnaissance ou non par la justice ou par une figure d'autorité peut être un résultat important qui se dégagerait de notre recherche. Aussi, nous pouvons constater que les adolescents ne vont pas toujours avouer leur victimité autant que ce soit aux directeurs ou aux conseillers principaux d'éducation ou à la justice et ses représentants. Portés par des facteurs de honte voir de peur de ne pas être reconnus en tant que victimes, les sujets privilégierons la sphère familiale afin de dévoiler leur victimité ou encore le silence. Nous nous concentrerons donc sur le fait que les sujets se disent victimes plutôt que sur la reconnaissance de leur victimité par la justice. Ajoutons que parfois, les sujets peuvent être reconnus comme victimes sans se dire eux-mêmes victimes.

Première phase :

La première phase s'appuie sur l'étude d'un corpus de 19 témoignages d'adolescents et post-adolescents recueillis sur internet, et sur l'étude des entretiens non directifs de deux adolescentes et d'une post-adolescente.

Pour constituer notre corpus, nous avons trié les témoignages que nous avons pu trouver sur les différents sites afin qu'ils soient conformes à nos critères d'inclusions. En cela, nous avons composé un corpus de données textuelles d'adolescents et post-adolescents. Notre terrain de recherche est composé de plusieurs sites, tels que les journaux en ligne, les blogs et forums. Ces recueils ont été choisis minutieusement, excluant les témoignages où l'âge ou la scolarité ne sont pas mentionnés (exemple : le témoignage de la jeune fille qui dit être au lycée, nous pouvons en déduire que son âge n'excède pas les 22 ans environ).

Seconde phase :

Ensuite, nous avons rencontré 3 sujets adolescentes victimes de cyber-violences : Franky, Genny et Destiny.

Nous avons démarché la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, ainsi que différentes associations comme « L'enfant Bleu » et « e-enfance », et les clubs de préventions. Malheureusement portées par le contexte sanitaire mondial, toutes nos démarches ont été vaines. Nos contacts auprès des lycées et collèges n'ont également pas été fructueux, soit par un refus des directeurs des établissements soit par un refus des adolescents de s'engager dans cette recherche.

Nous avons contacté d'autres professionnels auprès des IME et ITEP de la région. Une annonce sur quelques forums et par les réseaux sociaux a également été transmise. C'est ainsi que nous avons pu avoir tout d'abord un premier contact par téléphone avec nos sujets avant de prévoir une rencontre, afin de contrôler les critères d'inclusion.

2.2.4. Présentation des outils soutenant l'analyse clinique

2.2.4.1. Première phase de la recherche

2.2.4.1.1. Présentation de l'outil pour l'analyse lexicographique

Nous avons utilisé un logiciel d'analyse de données textuelles nommé Iramuteq (« Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires »). Il est initié par Pierre Ratinaud, enseignant-chercheur à

l'Université Toulouse II, au Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (Léras) en 2009, et Pascal Marchand, Professeur à l'Université Toulouse III. Il a été créé sur la base du logiciel Alceste. Il fonctionne en interface avec le langage R (langage informatique statistique) et le langage Python (langage informatique de programmation), ainsi qu'un système statistique R. L'enjeu est de faire ressortir une classification textuelle à partir d'un corpus de texte. Ce logiciel s'appuie sur la méthode de classification de Reinert, utilisée pour le logiciel Alceste notamment. Elle permet de mettre en évidence la manière dont l'individu s'est construit sa propre réalité (Reinert, 1997), tout d'abord par la classification des énoncés et ensuite par le choix du vocabulaire. Iramuteq propose en plus de cette classification un ensemble d'outils pour aider à la description d'un corpus de texte, à mettre en évidence l'organisation de celui-ci et à en dégager les éléments primordiaux. Le logiciel Iramuteq a été ici choisi, car il possède, en plus de toutes les fonctionnalités de son précurseur Alceste, des fonctions proposant des analyses supplémentaires (analyse prototypique, analyse de similitudes, nuages de mots...).

2.2.4.1.2. **Méthode d'analyse du logiciel**

Nous avons recueilli un corpus de témoignages de personnes ayant vécu des cyber-violences. L'étape de préparation du corpus se basera principalement dans l'objectif d'une analyse clinique. Ce logiciel permettra d'effectuer une analyse détaillée du vocabulaire produit, d'en constituer une sorte de dictionnaire à partir des racines et de leurs fréquences. Dans un second temps, l'application du logiciel « consiste à effectuer plusieurs découpages du corpus en « unités de contexte », à réaliser des comparaisons et des regroupements du corpus segmenté selon les lexèmes¹⁰, puis à chercher les distributions stables, « c'est-à-dire, indépendantes de l'arbitraire de chaque découpage » » (Reinert, 1998, p.292). Grâce à cela, nous mettrons en évidence des classes de sens avec le vocable le plus significatif, afin que les idées et thèmes ressortent et soient triés selon la pertinence de ces données. Cela produira une représentation graphique ainsi qu'un rapport de l'analyse factorielle des correspondances effectué grâce à la classification hiérarchique initiée par Max Reinert.

Relevons que même si le logiciel vient extraire des classes de sens et des facteurs saillants, ceux-ci ne viennent prendre sens que par une connaissance du corpus et une analyse au moment de la phase d'interprétation. Il est intéressant de saisir comment un sujet se raconte face à un écran, média par lequel ont pris forme les cyber-violences. C'est par le prisme du dépôt au sein du virtuel que nous

¹⁰Unité lexicale

étudierons ces témoignages. Nous mettrons en évidence la subjectivité de la violence reçue via le récit construit sur le média où elle est née.

2.2.4.2. Seconde phase de la recherche

La seconde phase de notre protocole va s'appuyer sur la rencontre avec les adolescents victimes de cyber-violences. Nous leur avons soumis un protocole triangulé autour d'un entretien non directif de recherche et deux tests projectifs.

2.2.4.2.1. Entretien non directif de recherche

La méthode que nous avons choisie afin de recueillir le discours de nos sujets est l'entretien non directif de recherche. Nous avons fait ce choix au regard de notre sujet de recherche où il est primordial de « favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche » (Blanchet, 1987).

C'est à partir du récit construit dans l'après-coup des cyber-violences, à partir des fantasmes et de leurs subjectivités, que nous pourrions saisir le sens que les adolescents victimes rencontrés donnent à celles-ci, c'est-à-dire en saisir le rapport à l'autre et à l'acte selon notre étude (Harrati, Coulanges, Vavassori, 2018). C'est en cela qu'il faut prendre en considération notre propre implication dans la méthode d'investigation, les effets inférentiels de nos propres mouvements transféro -contre-transférentiels et la manière dont nous pouvons venir influencer les réponses de nos sujets, ainsi que la dynamique de leurs récits. C'est dans une démarche qualitative que nous nous axerons sur la subjectivité, l'inconscient et ses mécanismes. Nous ne cherchons pas à répondre à des exigences en termes de résultats, mais à répondre d'une singularité.

L'entretien est en cela un outil « synonyme de conversation, discussion ou dialogue. Ce terme implique deux dimensions essentielles : interactives et discursives » (Bénony, Chahraoui, 1999). La dialectique du manifeste et du latent est primordiale, de même qu'être attentif aux mouvements non verbaux (silence, reprises, lapsus...). Ceux-ci sont des manifestations importantes à saisir, tout comme les mouvements transféro -contre-transférentiels. Au cours d'un entretien non directif de recherche, c'est un mouvement de co-construction qui s'opère entre le sujet et le chercheur, dans le sens où l'un et l'autre viennent alimenter cette part de connaissance partagée, ce que Widlöcher (1996) appelle une co-pensée. Cette dernière se construit dès la prise de contact, lorsque le sujet vient s'engager dans notre demande d'information, de témoignage, afin de répondre à notre questionnement de recherche. Mais dès lors se pose la question de l'implication du sujet, pourquoi accepte-t-il de répondre à notre demande, quelle est sa demande

sous-jacente dans cette démarche ? Nous pouvons penser que même si le but de la recherche est à des fins de connaissances, le sujet peut venir y chercher un effet thérapeutique secondaire en répondant à une recherche menée par des doctorants en Psychologie, car un espace d'écoute est alors offert. La relation est en cela inégale, car le sujet peut venir chercher des réponses à ses questionnements, à son vécu, chercher un sens, et nous placer ainsi en position dominante par rapport à lui. Il est nécessaire d'être conscient de ce que le sujet vient potentiellement chercher par sa participation. C'est en cela que le formulaire de consentement, présenté en annexe 13.1, 14.1 et 15.1, vient répondre à cette demande éthique et être garant du cadre de la recherche. Mais il ne vient répondre qu'à des exigences relevant du cadre externe. Pour pallier cela, notre attitude se doit d'être respectueuse, bienveillante, empathique, tout en maintenant cette rigueur scientifique qui est garante de notre cadre interne (Bourguignon, 1995). En cela, nous pouvons nous appuyer sur les attitudes avancées par Rogers (1945), notamment l'intérêt de la non-directivité afin de laisser émerger la dynamique propre du sujet et éliminer toutes inférences pouvant être provoquées par nos interventions. Cet entretien est basé sur un principe d'association libre, permettant de mettre en avant la trame associative et la réalité du sujet dans son récit. Il est aussi important de noter selon Garcia (2007) que le sujet victime se positionne comme un miroir face à son auteur, dans le sens où c'est une rencontre de deux subjectivités en souffrance, de deux failles. Il est dès lors important de penser notre positionnement face aux sujets que nous rencontrons afin de ne pas les mettre à mal. En effet, la mise en récit et le fait de se raconter peuvent venir réitérer chez la victime le traumatisme des violences.

Soulignons en cela le caractère éthique auquel nous sommes confrontés ici. En effet, face au danger des effets de la rencontre avec nos sujets fragilisés, nous pouvons nous poser la question du prix humain de notre recherche. Notre protocole peut venir déconstruire ce que nos sujets ont mis en place. Nous soulevons par là le paradoxe de la recherche. En effet, notre but est d'apporter des informations pour une construction théorique et clinique, mais nos sujets peuvent en subir les conséquences face à ce que nous pouvons nommer la violence de l'après-coup par la parole. Le fait de raconter leurs histoires peut venir réactualiser les violences vécues et abîmer leur construction. Pour éviter cela, nous avons proposé à nos sujets de rester en contact quelque temps après notre rencontre : s'ils ressentaient une quelconque souffrance ou gêne, ils pouvaient nous aborder et nous demander conseil. Nous les aurions de ce fait orientés et dirigés vers un professionnel dans leurs secteurs.

Calamote (2016) souligne le fait que la construction d'un scénario mémoriel, la mise en récit de souvenirs traumatiques, peut être compliquée dans la signification même de ce que nous nommons souvenirs. Il met en évidence la

question suivante : le souvenir traumatique existe-t-il ? Il en vient à la conclusion que les récits respectifs des victimes ne relèvent pas du souvenir, mais d'une construction qui vient permettre la survie psychique du sujet. En effet, comme le souligne l'auteur, le traumatisme n'est pas verbal : dans sa définition même il existe, car le sujet n'a pas accès à la symbolisation, donc au verbal. Le silence est souvent mis en évidence ainsi que le vide, même lorsque le sujet est exhaustif et raconte en détail les événements vécus. Nous devons l'entendre en tant que morceaux de psyché qui essaient de s'assembler en scénario acceptable à la conscience, dans un effort pour donner du sens au vécu. Calamote (2016) peut dire sur Ferenczi qu'« il reconnaît le traumatisme dans le silence » et ajoute qu'il le perçoit dans la négativité. Notre travail consiste à saisir les traces du traumatisme, entendre la négativité de nos sujets, et percevoir les empreintes sensorielles possibles. Dans l'expérience traumatique, ces dernières viennent s'inscrire dans la psyché de l'individu, et sont transformées en perception qui peut être racontée. L'événement peut en cela être modifié par condensation, hyperprécision, métaphore... C'est une clinique que l'auteur rapproche de celle des états-limites dans ce qu'elle relève de complexe. La mise en réseaux des événements afin d'effectuer une mise en lien n'est pas possible, car celle-ci serait vécue comme angoissante et intrusive pour le sujet. L'équilibre fragile de la psyché peut ainsi être menacé par ces connexions. Il est nécessaire, si ce n'est indispensable, de penser notre position lors de nos rencontres. En effet, la mise en récit traumatique vient provoquer le contact entre celui qui raconte et celui qui écoute. Calamote (2016), s'appuyant sur Ferenczi, pointe un défaut de positionnement du chercheur qu'il nomme « hypocrisie professionnelle ». Il souligne par là le fait que le chercheur doit se positionner dans une authenticité clinique, où il peut possiblement accepter d'être atteint par le récit du sujet, dans un mouvement où il le reçoit, et non pas dans une froideur qui pourrait mettre le sujet à mal. Les personnes qui ont reçu de la violence sont fragiles, déséquilibrées, effractées. Notre positionnement peut venir mettre à mal les sujets, cela vient de ce fait poser la question des recherches sur les personnes traumatisées dans ce qu'elles ont de la répétition mortifère. Il faut se présenter non pas en tant que savant-chercheur, mais dans une sorte d'authenticité clinique qui permet au sujet de se positionner et de ne pas se sentir doublement effracté. En ce sens, nous pouvons penser notre positionnement en tant que Moi/Peau contenant des effets désorganisateur du trauma sur nos sujets. Nous nous devons d'accueillir les mouvements contraires afin d'éviter une dislocation psychique et corporelle, comme si notre cadre interne venait encadrer et soutenir la psyché des individus traumatisés dans ce qu'elle a de catastrophique. « Le choc du trauma atomise complètement la vie psychique » (Calamote, 2016). En cela, nous ne pouvons nous présenter comme neutre face à ces sujets, mais nous devons nous montrer comme

présent, vivant. Le sujet pourra ainsi remonter le trauma à sa psyché sans risque d'être de nouveau traumatisé, mais en étant au contraire dans un mouvement de construction.

C'est par ces réflexions que nous avons élaboré notre question de recherche :

« Pouvez-vous vous présenter de la manière dont vous le souhaitez ? ».

Notre étude se basant sur une dynamique d'élaboration personnelle, nous avons choisi une question au sens le plus large, relevant de la subjectivité et de l'identité des sujets rencontrés. Ces derniers pourront donc élaborer autour de leur propre vécu actuel et passé, de leur évolution, de leurs éprouvés, dans une perspective large afin d'investiguer les liens familiaux, la scolarité, les violences, l'élaboration de la position victimale etc. Notre question vient en cela répondre à notre propre questionnement qui est : comment le sujet se définit-il ? Cette question vient privilégier l'élaboration du sujet, son vécu et sa narration de lui-même. L'expérience personnelle, son interprétation et les liens produits sont dès lors mis en évidence. Il est important que le sujet puisse laisser libre cours à sa dimension personnelle et qu'il soit acteur de son récit (Douville, 2014, p. 60). Le récit de vie du sujet nous permet de repérer et d'interpréter les processus psychiques inconscients. Nous pouvons notamment mettre en évidence l'impact de traumatismes potentiels sur sa construction identitaire actuelle, les modalités des conflits défensifs, ainsi que les autres phénomènes psychiques qui sous-tendent l'élaboration du fait de parole. Par l'entretien, le sujet est considéré comme un être unique, singulier, sensible, évolutif. Grâce à cet entretien, nous n'enfermons pas l'individu dans ses défenses psychiques mobilisées, et nous pouvons l'aider à ne pas se sentir submergé par une désorganisation du discours. Par celui-ci nous pouvons tisser un lien avec les sujets rencontrés et ainsi les mettre en confiance pour les rassurer dans leur discours, et les amener plus facilement à nous livrer des événements douloureux.

2.2.4.2.2. Présentation des tests projectifs

2.2.4.2.3. Le Make A Picture Story Test

Schneidman en 1947 présente un nouveau test, le Make A Picture Story Test. Ce dispositif s'appuie sur l'énigme et l'intrigue. Le MAPS est construit sur le principe du jeu de rôle, il est composé de 22 décors et 67 personnages (animaux et personnes). Il est généralement proposé aux adultes et adolescents. Le temps d'administration du test est d'environ 45 à 90 minutes. Le sujet place les images des personnages dans les différents décors et doit raconter ensuite une histoire, en

fonction de la composition. Ce test est utilisé pour mettre en avant les idéaux, les désirs, les comportements et la personnalité du sujet. Villerbu et coll. (2013) parlent de mise en scène transférentielle pour décrire ce qu'il se passe au cours de la passation du MAPS. Le test dissocie les personnages et les décors, et le sujet doit jouer avec les postures et les genres, « dans une architecture des corps et des espaces saturés de tension fantasmatique ». Le MAPS a comme particularité d'offrir une scène en 3 dimensions, il propose ainsi une certaine perspective dans les décors permettant de dissocier un « ici » et un « là-bas ». L'identification sociologique permettra alors de définir la représentation de l'espace, mais aussi de faire un parallèle avec des renvois pulsionnels et des expériences de tous les jours. Ce test offre aussi des possibilités d'alternances, et sollicite la prise de position par le simple fait que le sujet doit donner un titre à son scénario. D'ailleurs, de nouveaux décors ont été façonnés pour améliorer les objectifs de ce test. Les personnages et les décors du MAPS sont dissociés, le sujet est alors libre de créer son histoire en toute subjectivité une fois le fond présenté. C'est en cela que nous pouvons justifier notre choix d'utiliser le MAPS et non le Thematic Apperception Test (TAT). En effet, parallèlement au contexte de cette recherche, le fait de créer son histoire, son scénario, est semblable à l'internaute dans le cyberspace qui est libre d'être qui il veut et de créer sa « cyber-histoire ».

Dans ce test, nous parlons d'une consigne analytique (Pignol, Villerbu, Bouchard, 1992). En ce sens, nous nous devons de présenter le matériel préalablement à sa saisie par nos sujets. Notons que ce test est soumis à la guidance projective, soumise aux mouvements transférentiels. Cela suppose d'avoir au préalable une prise de contact ou un entretien avec nos sujets et de posséder un savoir sur leurs constructions psychiques. C'est pour cela que le MAPS intervient après l'entretien non directif de recherche. C'est par la guidance projective que nous mettrons en évidence les impasses subjectives chez les sujets interrogés, notamment par leurs réalisations créatrices. Nous venons en cela convoquer chez le sujet une temporalité particulière, à la fois un temps de production par la mise en forme des fantasmes et des identifications, mais aussi un temps de réminiscences.

Une autre particularité du MAPS de Schneidman, d'après Pignol et Villerbu (1990), est la procédure dite de forçage des limites, qui n'a pas son équivalent dans un autre test. Ce moment est parfois appelé « quatrième moment » de la passation du test, il viendrait après les différentes constructions des scènes, des récits et des titrages. Schneidman (1952) dit que la technique de l'impasse aux limites peut être utilisée lorsque l'examineur est intéressé par les problèmes des sujets et par ses défenses psychiques dans un domaine particulier. Cette technique consiste à proposer au sujet un décor et des personnages choisis au préalable par le chercheur,

et de lui demander de raconter une histoire, les décors et les personnages pouvant avoir été utilisés au préalable. L'impasse aux limites est une filiation de la guidance projective. Cette dernière renvoie à la faille qui fait l'impasse dans une construction transférentielle particulière. Mais l'utilisation de cette technique suppose que le chercheur a préalablement connaissance de la problématique de l'individu, ou du moins une hypothèse, comme dans le cas de notre recherche. La guidance projective repose sur une théorisation de la modélisation psychique de l'individu, construite sur une base de « défense à (un objet psychique désorganisateur), de défense de (se rendre présent aux effets désorganisateurs) » qui a mené à la construction d'une néoréalité, une construction-écran de sa propre vie. La guidance projective doit reconnaître les impasses subjectives du sujet lors de la réalisation de son scénario. Toujours d'après Pignol et Villerbu (1990), « la mise au travail d'une impasse aux limites » avec le MAPS se ferait en deux temps. Le premier temps serait celui des scènes et des histoires. C'est pendant ce temps que se fera l'analyse des séquences du récit et des unités de sens des histoires. Elles se liront sur un principe de répétition et du retour au semblable. La séquentialisation de la production ne peut se faire que lorsque le sujet peut choisir lui-même les éléments de sa production, comme dans le cas du MAPS.

Le second temps est celui de la mise en scène de l'impasse. Il faut souligner que le problème soumis à la guidance projective est celui du chercheur, et non celui du sujet, car c'est son hypothèse qui va être mise en jeu et qui va être confirmée ou non. C'est grâce à cette mise en scène que nous pourrions mettre en exergue les mouvements pulsionnels et réactionnels face aux créations. Nous avons choisi, dans notre protocole, de soumettre l'impasse aux limites dans une mise en scène de lien à l'auteur. Pour cela, nous devons nous appuyer sur le récit de nos sujets, leurs vécus, et mettre en scène de façon subjective ce lien à leurs auteurs.

La guidance projective mènera à l'impasse aux limites et permettra de créer une scène particulière dans la passation du test. C'est par la mise en jeu d'une hypothèse particulière et de la création d'une situation que nous observerons la réaction du sujet dans ces circonstances particulières.

Venons-en à l'intérêt d'utiliser ce test pour une population adolescente. Le MAPS a comme particularité de solliciter chez le sujet ses représentations relationnelles autour de scénarios imaginaires. Ce test convoque aussi la réactualisation œdipienne chez l'adolescent, ainsi que le processus identificatoire. Les relations d'objet et le fonctionnement narcissique sont aussi mis en exergue au cours de ce test chez l'adolescent. Le sujet s'inscrit ainsi dans une activité transitionnelle au sens de Winnicott, un espace paradoxal où l'adolescent convoque le dedans et le dehors, dans l'entre-deux de l'intrapsychique ainsi invoqué et de l'intersubjectivité avec le chercheur. Nous pouvons ainsi nous saisir de la mise en

place des limites chez eux, entre l'interne et l'externe, ce qui pourra nous donner des indications sur une possible confusion des limites réel/virtuel. L'adolescent peut laisser libre cours à son fantasme, de même qu'au sein du virtuel où il est maître de toute création. Cet aspect créateur permet d'amener à la question du choix chez le sujet, choix des personnages, choix des dimensions et des perspectives, et ainsi amener la perspective de l'identification par son inclusion ou non dans les scènes. Nous pourrions percevoir les remaniements psychiques et identitaires mis à l'épreuve par le processus adolescent, et le déploiement pulsionnel. Nous pouvons saisir les processus de répétition à l'œuvre, le redéploiement de certaines problématiques internes des adolescents grâce à ce test, ainsi que les perceptions non verbales que nous pouvons observer. Nous pouvons aussi nous saisir de la réaction des sujets face à la présentation des planches, et les rejets ou immersions sensorielles. Ces dernières peuvent nous donner des indications concernant le rapport au numérique chez les adolescents et faire le lien avec l'immersion virtuelle numérique, ce qui nous rapproche de la problématique des limites et leurs constructions.

Nous en arrivons maintenant à la présentation du second test de notre protocole.

2.2.4.2.4. *Le Rorschach*

Le Rorschach, communément appelé « test des tâches », fut élaboré par Hermann Rorschach en 1921. Il a été créé pour mettre en exergue les espaces psychiques du sujet, le pousser à exprimer de sa fantasmagorie, à mettre en avant ses représentations et affects sans jamais perdre le contact avec la réalité objective que les planches s'efforcent de garder. Par les perceptions, le sujet exprime ses représentations et ses affects dans une distinction de sa réalité interne avec l'externe. En conjuguant problématiques perceptives et problématiques affectives commandées par les planches, le sujet peut ainsi révéler de sa personnalité à l'autre. Le chercheur doit composer avec les défenses mises en place par le sujet. La consigne est simple, le sujet doit dire ce qu'il voit dans les planches, ce qu'il imagine, ce qu'il perçoit, et parfois même ce qu'il ressent.

Matériellement, le test se présente par 10 planches sur lesquelles se trouvent « des taches » noires, noires et rouges, des nuances de gris ou encore des couleurs pastels. Le point commun entre celles-ci réside dans les « trous » de blanc qui existent sur chacune.

Dans une première partie, nous devons analyser d'un point de vue quantitatif les réponses données par la personne. Pour cela, nous sommes aidés par un psychogramme qui recense notamment le nombre total de réponses, les temps de latence, les commentaires et réactions aux planches, pour en donner une

interprétation globale. Les détails et les impressions de mouvements sont des facettes clés que le chercheur doit relever dans cette analyse. C'est une synthèse de toutes les cotations du protocole, où les éléments de personnalité sont répartis en trois catégories. Nous distinguons de ce fait les processus de pensée, les facteurs de socialisation et le contrôle des affects. Dans une seconde partie, le chercheur doit se concentrer sur une dimension plus qualitative. Nous nous intéresserons plus précisément au contenu des réponses, la relation à l'autre et la relation au chercheur, les affects mobilisés, le mode d'expression employé ainsi que les représentations de soi, le rapport au réel et la fantasmagorie convoquée. C'est ce que nous appellerons l'analyse planche par planche.

Intéressons-nous désormais à plusieurs points que nous mettrons en exergue lors de l'analyse, points soulevés par Chabert (2001). Relevons notamment l'impact de l'axe de symétrie de chaque planche, semblable à une frontière Moi/autre, une limite du dedans et du dehors. Chabert (2001) souligne que chaque type de planche mobilise le sujet sur des points différents : les planches compactes (unitaires) convoquent l'unité, la représentation de soi, l'identité, tandis que les planches sans repères (bilatérales) amènent à générer de l'angoisse chez le sujet. Les planches bilatérales renvoient au double du miroir, sous-tendu par la représentation des relations internes et externes. Ici est fait le parallèle avec le stade miroir de la construction identitaire. Les planches couleurs peuvent se vivre comme étant effractantes pour le sujet, invoquant des mouvements pulsionnels agressifs et libidinaux. La délimitation des espaces est mise à mal, se joue alors une confusion entre perception et projection. L'unification n'est alors pas possible. À l'inverse, lorsque le sujet mobilise ses défenses et ne donne que des réponses formelles, cela peut venir signifier une inhibition de la vie émotionnelle et pulsionnelle pour éviter toute effraction. Or nous pouvons considérer d'après Chabert (2001) que les réponses couleur ou encore les chocs ne témoignent pas toujours d'une effraction de l'internalité, ni d'une défaillance dans l'organisation de ce débordement. Les événements traumatiques s'inscrivent sur plusieurs modalités défensives lors de la passation de tests projectifs, notamment la sidération, le choc, le refus ou encore la désorganisation spatio-temporelle (Roman, 2006, p. 15). Le Moi du sujet se laisse submerger par ses défenses face à l'impact de la planche.

Relevons que pour ces auteurs les kinesthésies proposées par le sujet l'aident à se détacher du trauma en se reposant sur le recours à l'imaginaire. Celles-ci peuvent mettre en exergue la complexité du fonctionnement mental chez les sujets ou au contraire être le signe d'intériorisation des conflits. Face à l'appel à l'identification, l'association fantasmagorie/conflictualité est sollicitée. Or Chabert (2001) soulève plusieurs questions, notamment peut-on penser que sur un plan quantitatif les mobilisations agressives et libidinales sous-tendent des débordements ? En cela est-ce que l'élaboration des conflits est possible ? Nous

pouvons de fait nous intéresser aux formations réactionnelles possibles, telles que le clivage, le déni, le refoulement ou encore la dénégation. De fait, face au test le sujet victime convoquera le « tiers malfaisant » (Chabert, 2001). En effet, il se retrouve, pareillement face à ses auteurs de cyber-violences, en position passive. Cette passivation vient fixer le sujet à l'événement traumatique subi, figurant l'affliction, repérable par les défenses mises en place. À l'inverse, une absence totale de kinesthésie vient souligner l'anxiété interpersonnelle et l'appréhension de la relation. Chabert (2001) pense cette absence comme un frein aux pulsionnalités émergentes violentes. La figuration humaine ou animale laisse alors place à des objets dévitalisés, des fragments humains déconstruits.

Si nous nous intéressons plus particulièrement à la localisation des réponses données par l'individu, nous pouvons appréhender la façon dont le sujet évolue avec son environnement. La prise en compte de peu de globalité peut faire penser à une personnalité dépressive, à un retrait de l'ordre narcissique, à un possible morcellement qui indiquerait une difficulté d'ancrage dans la réalité. La prise en compte de contour considéré comme flou ou au contraire trop net marque le rapport du sujet à son identité propre, soit diffuse, soit trop rigide. La mise à mal par le vécu traumatique à l'ancrage au réel vient entraver l'identité. En cela, le peu de globalité au profit du détail est caractéristique d'une identité morcelée, fragmentée par un traumatisme sous-jacent.

Le Rorschach est pertinent pour notre protocole dans son aspect dynamique, pareillement à la rêverie et la possibilité de figurabilité analogiquement au numérique. La rencontre entre le réel et l'imaginaire est possible, pareillement au réel/virtuel. Il est un lieu de projection pouvant poser du sens sur des représentations et affects. Le fonctionnement psychique de l'individu est ici mis en exergue par le rapport à la réalité. Nous pouvons même revenir sur les contenus humains, normalement présents lors de la passation du test, qui signifient la capacité identificatoire du sujet. Dans cette perspective, le sujet traumatisé convoquera plus facilement des figures animales pour éviter le contact trop rapproché. Les contenus humains seront de l'ordre du flou, de la désorganisation, du fragmentaire. Nous nous intéresserons aux facteurs narcissiques mis en exergue, les aspects identitaires, la pulsionnalité, la mise à l'épreuve des limites, la figurabilité, les relations d'objet ainsi que l'alternance de l'intrapsychique à l'intersubjectif.

2.2.4.2.5. Pertinence de la complémentarité des tests projectifs

Soulignons l'intérêt des apports projectifs pour l'étude des sujets victimes de cyber-violences.

Roman et Laupies (2009)¹¹ mettent en avant que les épreuves projectives peuvent nous aider à la compréhension de la structure de personnalité du sujet et de sa dynamique de vie psychique. Elles peuvent en cela nous aider à l'identification des problématiques psychiques, mais aussi des ressources que le sujet possède.

Nous pouvons comprendre l'intérêt de saisir la dynamique du processus adolescent au travers des tests projectifs. Il est ainsi intéressant de noter les capacités de traitement psychique, les problématiques de fragilisations narcissiques, la réactualisation du conflit œdipien à l'avènement du pubertaire et la remise en jeu des problématiques de pertes d'objets (Emmanuelli, 2014). Par les épreuves projectives, il est aussi intéressant de noter les qualités de pensée et capacités de sublimation.

Pour nous situer dans le contexte de notre recherche, nous sommes dans une clinique hors temps, dans l'après-coup de la cyber-violence. Finalement, nous ne pourrons jamais saisir l'instant de l'agression virtuelle. Nous sommes dans une clinique particulière, qui se situe dans l'après, dans la conséquence et jamais dans la dynamique de l'instant. Nous saisissons la subjectivité du sujet dans ses éclats et variations (Ravit, 2010). La rencontre entre le chercheur et le sujet vient redéployer un espace inaccessible à la pensée, qui vient s'inscrire dans un discours et des unités propres au sujet.

La place des outils projectifs choisis prend son importance dans la mise en forme des supports figuratifs pour saisir les ratés de symbolisation. La complémentarité de l'entretien, du MAPS et du Rorschach aide à maintenir un cadre pour aider les perceptions et les projections à prendre forme et mettre en sens les mouvements psychiques.

Face à la censure du langage, le perceptif vient traduire la représentation interne. La passation de deux épreuves vient offrir une vue globale des traces de négativité et des ratés de l'internalité. Les contenus psychiques dans leur présence ou leur absence viennent organiser les significations subjectives et la réalité perceptive. La complémentarité Rorschach/MAPS organise l'affect dans son creux ou son excès. Le Rorschach souligne la mise en sens primitive et vient signifier l'éprouvé. Le MAPS dans sa mise en scène nous offre la figurabilité interne du sujet.

Nous devons porter une attention toute particulière à notre attitude. En effet, nous pouvons éprouver une fascination clinique qui entoure le vécu traumatique des sujets. Ceux-ci peuvent l'entendre comme une réponse psychique à leurs récits et ainsi faire écho à leur propre état de sidération psychique et de

11

catastrophe interne. Nous pouvons érotiser par notre fascination inconsciente la scène de violence vécue.

Nous pouvons enfin considérer que la complémentarité MAPS/Rorschach vient souligner le paradigme des cyber-violences. Ce dernier, d'un point de vue temporel, est à la fois d'une durée courte et d'une durée longue. La cyber-violence est longue sur la durée par la répétition incessante des messages qui peuvent s'étaler jusqu'à plusieurs mois voire plusieurs années. Mais dans le même temps, cet aspect temporel peut être considéré comme court dans le sens où la victime va se considérer, si elle se considère, victime de cyber-violences à un instant précis, un instant de rupture. On est victime de cyber-violences par la durée des attaques répétées, mais on devient victime par cet instant de rupture, cette prise de conscience. C'est en cela que le parallèle des deux tests projectifs nous semble pertinent pour réitérer ce paradigme temporel.

Revenons sur la définition du cyberespace et du virtuel. Le premier peut être compris comme la structure dans laquelle prend place le second, la dynamique virtuelle. En cela, le Rorschach peut être compris comme le cyberespace, le matériel tangible qui ne peut être modifié. Le MAPS peut quant à lui être compris comme le virtuel, le programme interne du cyberespace donc ce qui est modifiable. Le sujet est agi par les effets du Rorschach, et est à la fois agi et peut agir lors de la passation du MAPS. Au sein de ce dernier, le sujet est maître de ses constructions, il peut modifier, créer, supprimer voir déplacer ses créations. Cette éventualité n'est pas possible au cours du Rorschach, le sujet ne peut modifier la disposition des couleurs, des formes et des détails lacunaires. Il ne peut donner corps à ses constructions fantasmatiques en dehors de son espace intrapsychique. C'est une dialectique du contenu/contenant qui se joue, afin d'accéder à la subjectivité des sujets (Chabert, 2001).

Nous soumettons nos sujets à une double contrainte : la sollicitation des représentations et des affects intégrés dans leur monde interne ainsi que l'impact de leur environnement sur leur construction subjective. Nos tests projectifs viennent ainsi se compléter dans ce qu'ils investiguent chez les sujets. Le MAPS invite à la construction perceptive, en s'appuyant sur un scénario, qu'il soit imaginaire ou non, dans une mise en avant de l'activité de liaison. Le Rorschach vient solliciter l'image corporelle, l'identité, les limites, la construction individuelle, ainsi que la centration narcissique. Nous pouvons faire ici mention de la conception de la rêverie imageante (Lagache, 1957) en lien avec le Rorschach, dans une référence dynamique entre le rêve et le corps. La construction du MAPS rappelle quant à elle l'immersion virtuelle, un déploiement du corps dans l'espace. Nous nous appuyons ici sur l'aire transitionnelle présentée par Winnicott, une aire où viennent se mélanger réel et imaginaire, mais aussi virtuel et réel. D'un point de vue temporel, nous sollicitons nos sujets dans l'ici, le maintenant de la passation,

dans un après-coup du trauma (parallèlement au virtuel qui n'est pas dans l'actuel), une répétition d'un scénario mis en récit.

Pour les cyber-violences, nous pouvons aussi nous saisir de l'aspect projectif d'un tel type d'épreuve, et de ce que cela convoque chez le sujet adolescent. Les techniques projectives incitent à projeter par définition, de même qu'au sein du virtuel. La dimension inconsciente des sujets est au premier plan de ces épreuves. Le lien intrinsèque des épreuves projectives avec le fonctionnement psychique est ainsi mis en exergue.

Chabert (2001) souligne l'intérêt de combiner deux tests projectifs dans l'analyse du fonctionnement psychique individuel. Elle met en avant que par la situation test, dans l'association du matériel et du discours du sujet, le chercheur peut par le décryptage et l'écoute mettre en avant ses problématiques internes. Les caractéristiques des planches des différents tests peuvent ainsi réactiver un champ d'expériences à la fois sensorielles et représentationnelles. Il faut à la fois saisir le discours du sujet dans une mobilisation des représentations internes permise par la baisse d'attention et par la convocation fantasmatique du test, et à la fois prendre en compte l'environnement et la réalité externe qui peuvent avoir une incidence fondamentale. Ce que nomme Chabert (2001) comme la double contrainte, une sollicitation interne mobilisant les représentations et affects, et une sollicitation externe du fait de l'impact de l'environnement dans sa valence relationnelle et perceptive.

Nous avons fait le choix de faire passer aux sujets l'épreuve du MAPS puis du Rorschach pour étudier les déclinaisons des problématiques internes au travers d'une épreuve structurée et d'une épreuve sensorielle. Le MAPS convoque un mouvement intersubjectif, relationnel et interpersonnel, et le Rorschach, comme le souligne Chabert (2001), convoque un mouvement intrapsychique, identitaire et narcissique. Le processus des cyber-violences et notre méthodologie viennent étudier ce mouvement de l'intersubjectif vers l'intrasubjectif, les problématiques internes étant soutenues par une mise en lien par l'acte avec les auteurs de violences. Les tests projectifs viennent en cela réactiver les problématiques internes des sujets. Nous pouvons aussi avancer que du point de vue temporel, le MAPS est un test relativement plus long que celui du Rorschach, qui demande beaucoup d'énergie au sujet et un effort de création. Enfin, nous avons fait le choix de faire passer le temps de l'impasse aux limites à nos sujets, temps pour lequel ils créent au travers du test une situation miroir de leur relation aux auteurs de cyber-violence. L'impasse aux limites, comme son nom l'indique, vient pousser le sujet dans ses retranchements psychiques, le forcer à repousser ses limites, dans une situation projective faite de reviviscences. Il nous paraît impossible de finir le protocole de recherche sur un tel temps, malgré le temps d'aménagement à la séparation qui termine le protocole. Il était profitable pour nos sujets que nous

fassions ce choix méthodologique de commencer le protocole des projectifs par le MAPS afin que nous puissions rebondir sur l'impasse aux limites et que les sujets ne terminent pas sur ce temps particulièrement éprouvant.

Le protocole finissant sur le Rorschach, il nous a paru important de pouvoir permettre aux sujets d'avoir un temps afin d'aménager la séparation entre nous, afin qu'ils puissent poser des questions s'ils le souhaitent, et que nous puissions nous saisir de l'effet du protocole sur eux.

2.2.4.3. **Temps d'aménagement de la séparation**

Nous avons complété notre protocole par un temps que nous appelons préparation à la séparation. En effet, ayant fait le choix de finir notre étude sur le Rorschach, nous ne pouvons pas, et ne nous permettons pas d'un point de vue déontologique, de libérer nos sujets à cet instant-là. Nous prenons le temps de répondre aux questions de nos sujets, de voir comment ceux-ci se sentent à la fin de notre protocole, de nous assurer qu'ils ne se sentent pas perturbés. Ce temps de pause est en cela indispensable à la fois sur un plan éthique et clinique afin que les individus interrogés se sentent apaisés et ne ressentent pas une part d'instrumentalisation qui pourrait les mettre à mal. C'est un temps où nous relierions l'expérience de la recherche avec le vécu, où nous pouvons éclaircir certains points de celle-ci, tout en gardant cette part de flou afin de ne pas heurter nos sujets en révélant notre problématique. Pensons au thème de notre recherche : celui-ci va dans une certaine mesure à l'encontre du statut de victime au sens commun, et peut être compris comme le fait que les victimes ont une part de responsabilité dans les violences subies. Afin de ne pas les déconstruire, nous préférons omettre notre hypothèse de recherche pour éviter tout quiproquo. De même que le Rorschach peut être perçu comme morcelant, provoquant un éparpillement à la fois corporel et psychique, ce temps informel où nous posons les choses calmement, où notre casquette de chercheur-testeur est mise de côté pour les sujets, vient alors tenir le cadre et effectuer son rôle afin de les rassembler d'un point de vue interne.

2.2.5. Déroulement de la recherche

Dans une **première phase**, nous avons effectué un recueil des témoignages sur les différents sites à notre disposition. Nous les avons mis aux normes requises par le logiciel afin qu'ils puissent être encodés par le logiciel d'analyse textuelle. Nous avons aussi opéré un lissage lexical afin que le logiciel puisse associer les

mêmes mots (par exemple nous avons harmonisé tous les mots « cyberharcèlement » et « cyberharcèlement » avec la même orthographe afin qu'ils soient reconnus comme tels par le logiciel). Nous avons conservé la nature des témoignages sans rectifier le reste du texte.

Nous avons en cela investigué plusieurs sites connus, où les adolescents et post-adolescents peuvent poster facilement un témoignage en ligne. Concernant la fiabilité de ces sources, nous avons consulté les chartes éthiques de ces différents sites afin de vérifier leurs droits de modification des témoignages. Nous avons pu relever que les seules raisons valables de modifications sont les propos injurieux, et comme nous avons pu le constater sur plusieurs sites les insultes ont été censurées par le symbole “*”. De plus, lors de modification de témoignages, commentaires ou toute autre trace numérique, les modérateurs sont dans l'obligation de notifier que le contenu a été modifié, il en relève ainsi de l'éthique journalistique et de l'éthique de la responsabilité de la modération d'un site internet. Nous pouvons aussi supposer que si les témoignages avaient été modifiés sans le consentement des différentes personnes celles-ci auraient fait retirer ou modifier leurs témoignages, et que nous aurions accès à la dernière version modifiée. Enfin, nous avons pu contacter un des sites sur lequel nous avons effectué notre recueil et les responsables en ont confirmé la véracité (Annexe 1.1). D'un point de vue juridique au droit d'utilisation de ces données, le terme privé n'existe pas sur internet, ce qui s'y trouve relève du domaine du domaine public. En cela, nous pouvons utiliser les données que nous avons recueillies sur ces différents sites du moment que nous n'en modifions pas la nature propre et que nous en indiquons les sources.

Ce corpus ainsi mis aux normes est analysé une première fois par le logiciel d'analyse textuelle Iramuteq. Nous trions ensuite les témoignages en deux types, les sujets ayant subi des violences numériques uniquement, et les sujets ayant subi des violences numériques et des violences morales. Ces deux sous-corpus sont ainsi analysés séparément grâce au logiciel d'analyse lexicographique.

Ces analyses se déroulent dans un premier temps par une description statistique des corpus, puis par une analyse thématique de ceux-ci.

Dans la **seconde phase**, celle de la passation du protocole à des victimes adolescentes de cyber-violences, l'accès à la population s'est avéré extrêmement difficile. Nous nous sommes confrontés à la difficulté des institutions pour lesquelles il semblait compliqué de pouvoir nous mettre en lien avec ce type de population. Suite à cela, nous avons recruté notre population sur la base du volontariat. En cela, nous avons publié une annonce dans laquelle nous expliquons qui nous sommes, ce que nous faisons, et le but de notre recherche, sur plusieurs

sites internet afin de rencontrer ces personnes. Nous avons aussi exposé notre recherche à nos contacts professionnels afin de voir si ceux-ci pouvaient nous mettre en relation avec des victimes de cyber-violences. Sur les cinq personnes qui ont répondu à notre appel, seules trois sont allées au bout de la recherche. Nous avons dû aussi faire face à la crise sanitaire du Covid-19 qui a compliqué nos démarches pour rencontrer des sujets et a empêché certains déplacements. Nous avons pensé avec nos sujets les possibles lieux de rencontres. Il a fallu aussi s'adapter à leur temporalité, tant physique que psychique, sous peine de voir nos résultats biaisés par un rejet de la recherche. Il est important que les sujets ne soient pas impactés négativement par le protocole. Il a été difficile de rencontrer nos sujets, car ils ne pouvaient nous consacrer qu'une après-midi ou que quelques heures. Il fut compliqué de se déplacer de par le contexte sanitaire mondial qui s'est imposé à nous. Lors de la prise de contact, les personnes rencontrées nous ont évoqué leurs histoires. Nous avons ainsi pu constater si les violences qu'elles ont subies sur le web relèvent de la dispute ou de cyber-violence. Il nous est important de saisir dans cette première prise de contact si elles peuvent être acceptées dans nos critères d'inclusions, si les violences étaient répétées, et par quel biais elles prenaient forme. C'est lors de cette première entrevue téléphonique que nous discutons des modalités de rencontres possibles et que nous commençons à créer un cadre de confiance. Nous leur expliquons les critères éthiques et déontologiques auxquels nous sommes tenus, tels que la confidentialité, le fait qu'ils sont libres d'arrêter à tout moment leur participation à la recherche, ainsi que les modalités de recueil de leur consentement libre et éclairé au titre 47 et 49 du code de déontologie des psychologues. Ce dernier article concernant Franky et Destiny, nous les informons que nous devons recueillir l'accord écrit de leurs parents. Nous leur exposons qu'il leur est possible d'avoir une restitution à la fin de notre recherche.

Concernant le lieu de notre recherche. Dans le but de maintenir un cadre éthique et déontologique de recherche, nous avons maintenu dans la rencontre avec le sujet un cadre externe neutre, distinct de leurs lieux de prise en charge potentielle. Franky a été rencontrée dans une salle prêtée par notre commune et Genny dans une salle de bibliothèque universitaire. Pour Destiny, la rencontre fut différente, puisque nous avons fait le déplacement jusqu'à son domicile à sa demande, dans une pièce consacrée au bureau. Nous avons conscience des influences possibles de la rencontre « au domicile » et de la rencontre « dans une salle », influences que nous avons essayé de contrôler par notre cadre interne et par le protocole de recherche que nous avons mis en place dans ces différents espaces. Autant le fait de se rencontrer dans la maison familiale pourrait être un signe de confiance et de liberté de parole, autant notre présence aurait pu être perçue comme intrusive et menaçante, parallèlement aux violences vécues. De même,

Destiny ne souhaitant pas évoquer les cyber-violences à ses parents dans les détails, le fait d'en parler au sein du foyer familial peut aussi entraîner un certain frein à la verbalisation, du fait d'un possible « entendu ». Nous pouvons rapprocher cela de la clinique à domicile comme le décrit Combeau (2017). Le domicile vient en cela représenter un entre-deux du public et de l'intime. Or, travailler l'intime dans un espace intime peut se révéler vulnérabilisant pour le sujet, convoquant de fait les limites et ayant une incidence sur les effets de transfert. C'est en cela que la proximité avec le sujet se pense, afin de ne pas effracter ses limites pouvant être mises à mal dans ce contexte. Le cadre interne du chercheur vient alors soutenir le cadre externe dans cette situation particulière (Combeau, 2020).

Lors de la rencontre effective, nous leur présentons la feuille de consentement (annexe 13.1, 14.1, 15.1). Elle leur est présentée au début de la recherche, et chaque point est explicité au sujet. Nous prenons le temps de la lire ensemble, et pour les mineurs elle est lue en présence des parents. Au cours de ce temps, nous nous présentons, nous présentons la thématique de la recherche ainsi qu'une présentation du protocole de recherche, et nous rappelons le cadre confidentiel et l'anonymat de cet entretien. Il leur est rappelé qu'ils peuvent arrêter à tout moment la recherche.

Le métacadre institutionnel ne soutenant pas la recherche, nous nous devons d'être vigilants quant au cadre externe que nous devons penser et au cadre interne du chercheur qui se doit d'être contenant. Nous commençons par l'entretien non directif de recherche. Puis nous leur faisons passer les tests projectifs du MAPS et du Rorschach. Nous finissons enfin par un temps de préparation à la séparation.

Nous rencontrons d'abord Franky, 15 ans, qui nous contacte par mail dans un premier temps, suite à notre annonce. Elle nous évoque son histoire brièvement. Franky a été victime de cyber-violences par plusieurs auteurs présumés qui l'ont harcelée par le biais des réseaux sociaux pendant plusieurs mois. Nous avons ensuite convenu d'un rendez-vous téléphonique au cours duquel nous avons rappelé les règles éthiques et déontologiques, et convenu d'un rendez-vous. Nous rencontrons ensuite Genny, 21 ans, grâce à un de nos contacts professionnels. Genny a été victime de cyber-violences, de « mise à l'écart »¹² plus précisément, avec des messages dépréciants sur les réseaux sociaux ainsi que des messages par le biais du téléphone portable. Durant ce premier entretien téléphonique, elle nous expose ce qu'elle a vécu, mais insiste sur le fait qu'elle ne sait pas si elle rentre dans nos critères parce que cela ne relève pas, pour elle, de cyber-violences. Elle nous

¹²La mise à l'écart volontaire d'une personne du groupe social par l'envoi de messages à son entourage et l'exclusion volontaire de cette personne dans des conversations sur des plateformes sociales.

dit d'ailleurs ne pas se sentir victime de cyber-violences. Nous convenons d'un rendez-vous dans une bibliothèque universitaire. Enfin, Destiny, 16 ans, entre en contact avec nous. Elle a été victime de cyber-violence directe, de « revenge porn »¹³. Nous la rencontrons grâce à un contact qui l'a orientée vers nous. La première prise de contact se fait par téléphone. Elle nous évoque brièvement son histoire. Nous faisons le déplacement afin de la rencontrer à son domicile, comme elle l'a souhaité. Deux autres sujets sont entrés en contact avec nous, mais en raison du contexte sanitaire il fut impossible de pouvoir se rencontrer. Il est pertinent d'observer que sur les cinq personnes qui nous ont contactés, une seule était un homme. Nous reprendrons cela en discussion.

2.2.6. Principes d'analyses cliniques

2.2.6.1. Principe d'analyse des données textuelles

Notre démarche d'analyse des témoignages par l'outil Iramuteq se fait en trois temps complémentaires au travers de 19 témoignages. Tout d'abord une **analyse lexicographique**, suivie d'une **analyse de similitudes** pour enfin finir par **l'analyse de contenu du corpus**.

Notre méthode a pour objectif de faire ressortir du discours des adolescents et post-adolescents recueilli les aspects subjectifs du phénomène des cyber-violences. L'intérêt est d'en percevoir le sens que lui donnent les sujets, ainsi qu'un potentiel rôle.

Nous avons construit un corpus constitué d'un recueil de 19 témoignages (15 témoignages féminins, 4 témoignages masculins, avec des âges allant de 13 à 25 ans) pris sur différents sites internet (20 minutes, Net-écoute, Ouest France, Le Parisien...) afin de réaliser une analyse lexicographique. Nous avons retenu comme variable d'exclusion le critère de l'âge des participants, comme pour le recrutement des participants pour les entretiens non directifs de recherche. Iramuteq vient traiter les données textuelles, ou comme le dit Pascal Marchand : le logiciel nous dit comment la flûte est constituée, mais n'en dit rien de comment il faut en jouer. En effet, tout ce qui relève des manifestations de l'inconscient, des associations libres, des mécanismes de défense mobilisés, ou tout autre procédé du discours

¹³Forme de vengeance par laquelle la personne diffuse des photos à caractère pornographique d'une autre personne sans son consentement.

doit être dégagé par celui qui vient étudier les résultats apportés par l'outil Iramuteq (de Kernier, 2019).

L'**analyse lexicographique** permet une analyse fine du discours, en mettant en avant le vocabulaire utilisé, les modes d'expression, la fréquence d'apparitions de mots et d'expressions. Cette analyse permet d'introduire l'**analyse des similitudes**, qui met en lumière les liens entre les mots utilisés. Celle-ci s'appuyant sur une présentation graphique permet de distinguer la structure du corpus en dégageant les parties communes. Nous avons fait le choix de ne pas exécuter l'analyse de données corpus avec un guide d'analyse préconstruit, afin de dégager librement les résultats bruts qui en ressortent. Ces deux temps d'analyse brute ouvrent sur une lecture d'orientation psychanalytique du corpus.

L'analyse lexicographique, qui s'appuie sur la méthode d'analyse Reinert, met en avant l'organisation interne des discours recueillis. Le logiciel va opérer sur le corpus une analyse du vocabulaire en constituant un dictionnaire propre à ces témoignages, avec les mots, leurs racines (lemme), et leurs fréquences d'apparition. Ensuite, il opère des fractionnements sur les données textuelles, les découpe en segments homogènes, et les classe par opposition entre eux. Ainsi, le logiciel va extraire des classes de sens, par les données textuelles les plus significatives dans leur apparition. Les classes constituées forment les idées et thèmes dominants. Le nombre de classes est laissé à notre appréciation. Plus il y a de classes, plus le sens est affiné, mais un nombre trop important de classes peut aussi faire perdre tout sens à la classification. C'est par un procédé de tests successifs que nous avons décidé du nombre de classes finales pour le dendrogramme (classement par classe de mots).

Il est pertinent de mettre en évidence les points communs entre plusieurs adolescents et post-adolescents qui se racontent sur la toile, la dialectique du récit étant sans guide, sans directivité.

L'**analyse de contenu** vient compléter les deux temps d'analyse précédents en approfondissant les résultats mis en avant. Les indicateurs dégagés serviront de complément clinique pour notre analyse des entretiens non directifs à venir.

2.2.6.2. **Principe d'analyse des données de l'entretien**

Revenons sur le cadre de la recherche. Les résultats sont relatifs à ce que nous mettons en place, au protocole posé et au dispositif de recherche. Il est primordial de saisir l'inférence de notre subjectivité, la relativité liée à notre épistémologie, à nos attentes, ainsi qu'à la relation mise en place afin d'analyser nos propres biais (Green, 1990). Il faut ainsi prendre en compte nos angoisses et leurs impacts dans l'analyse des résultats de notre recherche (Devereux, 1980).

L'élaboration de notre première question que nous poserons à nos sujets est au cœur de notre protocole. Celle-ci doit être claire, non biaisante et facile à comprendre afin de s'adapter à notre population (adolescente).

Notre épistémologie s'appuie sur la clinique d'orientation psychanalytique, par notre méthodologie qualitative, par les études de cas, ainsi que par l'objectif de notre recherche qui s'appuie sur la réalité et la subjectivité du sujet. De plus, notre recherche étant dans les prémisses des études qualitatives sur les cyber-violences, nous pourrions aller jusqu'à dire qu'elle se situe elle-même dans une démarche exploratoire, sans chercher à établir une nosographie.

Nous étudions donc la complexité du fonctionnement subjectif chez nos sujets. Il est important de saisir que nos sujets ont subi de la violence, ils sont dans un positionnement très particulier.

Nous avons analysé nos entretiens en suivant la grille d'analyse présentée en annexe n° 12, construite dans le but de soutenir l'analyse de contenu qui suivra. Cette grille est composée de plusieurs points : la présentation du sujet, l'analyse de l'histoire de vie, l'analyse du récit des cyber-violences (avant, pendant, après), l'investigation élargie (autres éléments pouvant avoir un lien avec les cyber-violences ou les processus intrapsychiques du sujet), et les effets de transfert et de contre-transfert.

De cette grille nous avons construit un tableau thématique afin de faciliter la lecture des entretiens :

- Les relations intrafamiliales : comment les sujets abordent les relations intrafamiliales, y a-t-il eu une rupture dans le lien intraparental, quel lien entretiennent les sujets à leur père, à leur mère, à leur fratrie le cas échéant, à leur belle-mère ou beau-père s'il y a lieu, et leur famille élargie (cousins, grands-parents...)

- Les relations sociales : quel est le mode de relation des sujets, comment abordent-ils les relations proches, éloignées, les relations à leurs petits amis ou petites amies

- La scolarité : comment est-elle vécue, y a-t-il eu des ruptures dans le déroulé de leur cursus, comment se sentent les sujets au sein de leurs établissements.

- Leur relation au virtuel : par rapport à leurs pairs, la nature du lien au virtuel

- Le vécu des cyber-violences : nature de l'acte, la relation à le ou les auteurs, les conséquences, et la reconnaissance de leur statut victimal.

- Le facteur traumatique : Y a-t-il eu des agressions ou événements antérieurement, des ruptures précoces dans les liens aux autres.

- La relation au corps : Comment celle-ci a évolué au cours de leur vie, en fonction des cyber-violences, en fonction de la relation aux auteurs ?

- Les formes de soutien : Comment les victimes abordent-elles leur rapport aux autorités qui sont intervenues, comment vivent-elles l'intervention de leurs parents, sont-elles soutenues par leur entourage, est-ce que la révélation des cyber-violences a déclenché le soutien de l'entourage ?

Nous étayerons notre recherche de deux tests projectifs que nous allons présenter.

2.2.6.3. **Principe d'analyse des données projectives**

Les tests projectifs du MAPS et du Rorschach présentent plusieurs intérêt pour un tel type de recherche, comme nous l'avons décliné précédemment.

Nous pouvons nous attarder sur la mise en perspective d'une partie chez le sujet morte, ou enkystée par le trauma, qui serait mise en exergue à la perception des tests. Notre analyse projective serait alors concomitante de la fragmentation selon Ferenczi (1934). Selon ce dernier, le sujet est plongé dans un état de passivité face aux cyber-violences, et peut voir son Moi se fragmenter sous l'effet traumatique en une partie morte et une partie qui continue de se développer afin de se détourner de la douleur ressentie. L'intérêt projectif prend tout son sens dans sa perspective fantasmatique tout en gardant à l'écart le trauma, et sa perspective par rapport au positionnement du sujet qui est dès lors actif.

Il est possible que se confronte un trauma de type chaud, les cyber-violences, selon Janin (1999), avec un traumatisme de type froid infantile. Les projectifs prenant alors toute leur dimension afin de surpasser ces collisions internes. L'expérience traumatique ayant pu geler la symbolisation et la fantasmatisation, l'épreuve des projectifs peut encourager ce travail chez les sujets. Comme nous le supposons dans notre problématique, les cyber-violences seraient chargées d'éléments traumatiques antérieurs. Celles-ci aideraient à donner existence dans l'actuel à ces éléments.

Pour aider à répondre à notre problématique, nous avons choisi les tests projectifs du MAPS et du Rorschach. Ces tests nous permettent d'investiguer à la fois la sphère intersubjective et la sphère intrapsychique, entre attaque du lien et identification, entre les modalités objectales et l'enveloppe psychique. Notre idée se soutient de la volonté d'aller au-delà d'une simple conception intrapsychique du trauma et d'intégrer la mobilisation des rapports objectaux afin de se saisir d'une conception unifiée de notre problématique.

Nous pouvons dégager plusieurs sphères générales aux deux tests que nous souhaitons mettre en avant :

- La dimension identitaire
- La dimension relationnelle, les modalités du rapport à l'autre

- Les processus de séparation/individuation
- La qualité de l'enveloppe psychique, la qualité des limites internes/externes
- Les modalités conflictuelles et les expressions pulsionnelles
- Le rapport actuel/inactuel

Par le protocole projectif et le discours subjectif associé, nous pouvons ainsi dégager les problématiques inhérentes aux sujets et les mécanismes de régulation pour l'interprétation du protocole (Chabert, 2014). Au-delà d'une simple analyse, nous pouvons aussi nous attarder sur ce que le protocole projectif éveille chez les sujets dans cette clinique des limites, ce que nomme Chabert (2014) comme la polysensorialité. Notre clinique se situant dans le champ de l'extrême, donc des limites, les sujets victimes peuvent être soumis à une expression sensorielle à la vue du protocole, expression pour laquelle nous nous devons d'être attentifs.

Concernant le MAPS, nous avons analysé le protocole selon la proposition de Schneidman. Nous avons analysé la feuille de placement des personnages, ensuite l'analyse histoire par histoire, s'en suit l'analyse de l'impasse aux limites pour finir par l'analyse aire par aire. Pour cela nous nous aidons de la feuille de description des personnages proposée par Schneidman.

Nous nous accordons sur les facteurs psychodynamiques suivants qui conduiront notre analyse :

- Les investissements objectaux (problématique œdipienne, perte d'objet, les attaques du lien, les limites Moi/autre)
- Les défenses mobilisées (clivage, déni, agressivité...)
- L'identification projective
- Les imagos parentales, climat familial, rapport au père, rapport à la mère
- Les éléments de répétition
- Les désorganisations spatio-temporelles
- La représentation de soi (consistance de l'enveloppe psychique, limite interne/externe, modalités d'effraction)
- Les rapports de dépendance/emprise

Pour le Rorschach, nous nous sommes saisis de deux principaux outils : « Nouveau manuel de cotations des formes au Rorschach ¹⁴ » de Azoulay et Emmanuelli de 2012 et « les nouvelles normes adolescentes françaises » proposées

¹⁴Azoulay, C., Emmanuelli, M., Corroyer, D. (2012). *Nouveau Manuel de cotation des formes au Rorschach*. Paris: Dunod. doi:10.3917/dunod.azoul.2012.01.

par Azoulay et coll. (2007).¹⁵ Concernant l'analyse, nous avons suivi le protocole proposé par Rorschach, c'est-à-dire : l'analyse du psychogramme, l'analyse structurale et l'analyse planche par planche.

Concernant les facteurs psychodynamiques, nous avons retenu ceux-ci :

- L'enveloppe psychique (corporelle, identitaire, les limites internes/externes)
- Représentation de soi et de l'autre
- Potentiel régressif et pulsionnalité
- Mise en lien avec l'autre, modalités de relation, attaque du lien ou absence de lien
- Investissement du blanc
- Représentations parentales

C'est par ces différentes étapes et outils que nous pouvons analyser nos résultats. Avant cela, revenons sur la dimension éthique d'une recherche auprès de sujets vulnérables.

2.2.7. Enjeux éthiques de la recherche auprès de sujets adolescents ayant subi des cyber-violences

Duchet (2015) propose une approche du traumatisme de façon unifiée, c'est-à-dire une articulation entre le pôle de la sexualité et le pôle du narcissisme, entre la séduction et les pulsions de vie et de mort. Cette articulation est mise à mal par l'effroi et la terreur. La résonance subjective traumatique, comme nous l'avons vu, met en lien la menace externe avec la menace interne. Cela nous amène à penser le cyber-harcèlement comme pris entre deux pôles, interne et externe, ni à la fois totalement externe ni totalement interne. L'histoire du sujet est ainsi au premier plan de l'analyse psychodynamique des enjeux mis à l'œuvre.

¹⁵Azoulay, C., Emmanuelli, M., Rausch de Traubenberg, N., Corroyer, D., Rozencwajg, P. & Savina, Y. (2007). Les données normatives françaises du Rorschach à l'adolescence et chez le jeune adulte. *Psychologie clinique et projective*, 13(1), 371-409. doi:10.3917/pcp.013.0371.

Notre étude se porte sur des sujets qui ont vécu du cyber-harcèlement à l'adolescence, temporalité particulièrement marquée par des vulnérabilités interne et frappée par la violence du pubertaire. Aussi, cette période est éprouvée par la réactivation des conflits et des enjeux infantiles. La problématique du lien à l'autre est au premier plan lors de cette temporalité.

Nous pouvons discuter l'apport des projectifs avec des sujets présentant une problématique traumatique voire victimale. Nous nous situons dans une clinique éthique soucieuse du bien-être global du sujet. Nous ne pouvons réduire notre protocole à une simple rencontre technique, mais une rencontre relationnelle entre le sujet et nous. Cet espace qui se veut en premier lieu d'être de recherche peut se trouver avoir des effets thérapeutique pour le sujet sans être pour autant dans une relation psychothérapeutique. Tant la rencontre que la méthodologie projective induisent un travail d'historicisation chez le sujet.

Il est important de noter que nos différentes rencontres avec les sujets se situent temporellement après la révélation des faits par les sujets. Pour chacun, il y a au moins une année entre les événements et la rencontre dans le cadre de notre recherche. Ce dernier permet également d'avoir accès à l'interne du sujet tout en le préservant d'une agitation psychique due aux effets transféro-contre-transférentiels et des reviviscences traumatiques.

Nous mobilisons de notre côté nos assises théorico-cliniques afin de pouvoir maintenir le cadre de la rencontre sans se faire attaquer par les effets traumatiques. Nous aménageons l'espace pour l'adolescent pour que celui-ci se sente en sécurité et ne soit pas attaqué par ses mouvements traumatiques internes. Le face à face avec le chercheur peut être le déclencheur de mouvements internes violents chez la victime adolescente, ce qui nous incite à développer l'apport des projectifs comme supports de fantasmatisation. L'adolescent rencontré doit se percevoir au sein de la relation comme sujet et non plus comme objet, afin de ne pas rappeler son statut antérieur d'objet pour l'auteur de cyber-violence. Il est ainsi primordial de ne pas se tenir à un déroulement stricte de l'entretien, et de privilégier une certaine souplesse en laissant le sujet comme conducteur de l'entretien. C'est en ce sens que nous avons privilégié l'usage d'un entretien non directif de recherche, afin que le sujet puisse être libre et user d'une place de sujet au sein de la relation de recherche.

Nous pouvons conclure cette partie par le fait de penser le sujet comme ayant subi une situation de violences antérieurement et de le considérer au sein de la relation comme acteur et non plus objet. Les histoires chargées de traumatismes peuvent être génératrices d'angoisses pour le sujet, et notre rôle est centré sur le désamorçage de l'effraction traumatique au sein du discours et de la contenance de l'hémorragie traumatique.

3.
RÉSULTATS

3.1. RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DE LA RECHERCHE

Notre démarche d'analyse des témoignages par l'outil Iramuteq se fait en trois temps complémentaires au travers de 19 témoignages. Tout d'abord une **analyse lexicographique** (mise en avant du type de vocabulaire utilisé, fréquences d'apparition des mots et des expressions), suivie d'une **analyse de similitudes** (liens entre les mots utilisés, présentation graphique pour distinguer la structure lexicale du corpus) pour enfin finir par **l'analyse de contenu du corpus** (en complément des deux premiers temps, approfondissement des résultats, analyse du discours).

3.1.1. Analyse structurale des discours

3.1.1.1. *Analyse lexicographique*

Le Type Token Ratio (TTR) étant de 17,5 % nous pouvons déduire que le vocabulaire utilisé par les sujets pour témoigner des cyber-violences est plutôt semblable. Ce pourcentage révèle que le vocabulaire utilisé ne fait pas intervenir de différences notables entre les témoignages. Nous pouvons donc penser à une prédominance de redondance lexicale entre chaque témoignage. Cela peut venir nous indiquer que les sujets ayant subi des cyber-violences utilisent un même vocable afin de présenter leurs vécus. Néanmoins, au sein de ce vocabulaire semblable nous notons 979 mots uniques, appelés Hapax¹⁶, ce qui représente 50,18 % des formes utilisées¹⁷. Cela peut s'expliquer par les histoires personnelles vécues par les sujets. En effet, les sujets déposent leurs histoires, et donc les modalités particulières les concernant (type de réseaux sociaux, nom ou pseudo des auteurs, temps des cyber-violences, parfois nom des villes, etc.) ce qui peut expliquer les mots uniques.

¹⁶Mot n'apparaissant qu'une seule fois

¹⁷Forme utilisée= mot du dictionnaire du corpus

Nous pouvons relever comme mots les plus cités la liste suivante, par ordre de fréquence décroissante : « Aller, Prendre, Jour, Parler, Message, Compte, Passer, Ami, Harcèlement, voir, Recevoir, Facebook, Twitter, Vidéo, Penser, Commencer, Photo, Cyber-harcèlement, Insulte ». Nous pouvons en déduire les thèmes suivants : le mouvement (Aller, Prendre, Passer, Penser), la temporalité (Jour, Commencer), le fonctionnement du réseau social (Message, Compte, Voir, Facebook, Twitter, Photo, Vidéo), la violence verbale (Insulte, Cyber-harcèlement) et le lien aux autres (Ami, Parler, Recevoir).

Nous avons effectué ce même travail avec les Hapax, qui renvoient quant à eux aux thèmes de la culpabilité, de la sidération, de l'accablement, de l'humiliation et de la solitude (cf : Annexe 4). Ces thèmes peuvent nous amener à penser les ressentis par rapport à des événements qui auraient pu être perçus comme traumatiques chez les sujets.

Nous avons fait le choix de réduire la Classification Descendante Hiérarchique (CHD) du Dendrogramme à 6 sous-classes afin de conserver un sens lexicographique affiné et pouvoir avoir une lecture des données plus travaillée (cf. annexe n° 2). En dessous, le nombre de classes ne révélait pas assez de différences entre elles, au-delà on en perdait le sens. C'est à partir de ces sous-classes que nous pourrions relever les récurrences dans le discours et nous amener à penser les indicateurs qui soutiendront notre analyse clinique.

Classe 1 :

La classe 1 sur le dendrogramme représente 26,5 % du vocabulaire utilisé. Le « profil classe 1 » met en évidence les mots suivants : « Seul, Monde, Prof, Parler, Montrer, Sentir, Question, Classe, Agir, Comprendre, Poser, Principal, Violence, Perdre, Peine, Impression, Cruauté, Raison. » Les témoignages mettent en avant un vocabulaire concernant un sentiment de solitude ainsi qu'un vocabulaire concernant l'environnement scolaire. Les témoignages font état d'un déferlement de haine que peuvent subir les sujets, pouvant les conduire à l'isolement affectif et social.

Classe 2 :

La classe 2 sur le dendrogramme représente 18,6 % du vocabulaire total. Le « profil classe 2 » met en évidence les mots suivants : « Cyber-harcèlement, Collège, Scolaire, Victime, Écouter, Tourner, Suicide, Mettre, Venir, Rumeur, Partie, Seulement, Page, Harcèlement, Idée, Expliquer, Tentative, CPE, Vacances, Entendre ». L'outil Iramuteq met en avant que le mot Victime (cité 17 fois), et le mot Cyber-harcèlement (cité 25 fois) sont souvent associés au cours des différents

discours. Nous pouvons donc supposer que les sujets peuvent s'inscrire dans un statut de victime de cyber-violences. Cette classe soulève également la violence et certains indicateurs adolescents de la cyberviolence, notamment l'idée de rumeur, le contexte scolaire, la figure d'autorité par le CPE, et les conséquences sur la victime avec l'idée de suicide.

Classe 1 et Classe 2 :

Le dendrogramme met en lien la classe 1 et la classe 2. Nous pouvons donc mettre en lien les affects de solitude, l'environnement scolaire, le déferlement de haine, l'isolement affectif et social, le discours victimal, la violence, et les conséquences sur l'intégrité de la victime. Les témoignages font état de sidération, et certains vont même jusqu'à se soutenir du terme de victime. Le renvoi à leur vécu est au premier plan des discours. On peut ainsi saisir un lexique qui renvoie au champ de l'événement traumatique et du vécu traumatique. Le mécanisme des cyber-violences reçues commence à se dessiner, notamment par l'intensité de la violence reçue et le contexte dans lequel elles prennent forme, ainsi que les conséquences pour la victime.

Classe 3 :

La classe 3 du dendrogramme représente 37,7 % du vocabulaire total, et occupe la plus grande classe du dendrogramme. Le « profil classe 3 » est constitué des mots suivants : « Recevoir, Trouver, Envoyer, Message, Utiliser, Privé, Compte, Nom, Numéro, Contacter, Commentaire, Connaître, Petit, Attaquer, SMS, Raciste, Garçon, Menace, Vidéo, Jour ». Nous pouvons observer que les témoignages mettent en avant la mécanique interne au réseau social, en relevant des termes relatifs à la communication virtuelle (envoi, réception, compte, privé). Nous notons aussi une terminologie relative aux attaques virtuelles, ainsi qu'à la temporalité de celles-ci (vocabulaire en lien avec l'agression, Jour), et les modalités de l'acte (soit en vidéo, message, mail...). Nous pouvons aussi saisir des mots marquant les modalités de mise en lien avec l'autre (Garçon, Connaître...).

Classe 4 :

La classe 4 du dendrogramme représente une part de 10,5 % du vocabulaire total. Le « profil classe 4 » mentionne les mots suivants : « Plaindre, Porter, Police, Surveiller, Incapable, Journée, Domicile, Mère, Aide, Donner, Décision, Dénoncer, Comportement, Arrêter, Social, Menacer, Continuer, Demander, Vie, Novembre ». Nous pouvons saisir le champ lexical relatif à la justice (plainte, police, dénoncer) et plus précisément la parole de la victime dans un mouvement de plainte des violences. Les figures d'autorité sont aussi mises au premier plan.

Nous pouvons aussi considérer le lexique relatif à l'intrusion dans l'intimité des sujets (surveiller, menacer, vie...).

Classe 3 et classe 4 :

La classe 3 et la classe 4 sont en lien d'après le dendrogramme, mais la classe 3 est supérieure en termes de pourcentage, donc de place qu'elle prend dans les témoignages par rapport à la classe 4. Cette association semble mettre en exergue le mécanisme des cyber-violences, à la fois dans les modalités de la mise en acte, mais aussi l'environnement, le lien de la victime à l'auteur, ainsi que le rapport à la justice pour les victimes.

Classe 5 :

La classe 5 représente une part de 4,4 % sur le dendrogramme. Le « profil classe 5 » contient les mots suivants : « Femme, Féministe, Moyen, Exprimer, Haine, Tweet, Solution, Sexiste, Estimer, Homme, Réagir, Exposer, Valoir, Sphère, Soutien, Réaction, Responsable, Recul, Plaire, Oser ». Nous pouvons relever un lexique relatif aux idéaux et valeurs personnelles. Nous pouvons noter également un lexique relatif aux réactions violentes qui peuvent surgir sur le virtuel lorsqu'un message est posté.

Classe 6 :

La classe 6 du dendrogramme représente 3 % du total. Le « profil classe 6 » regroupe les mots suivants : « Crise, Angoisse, Larme, Sûr, Beau, Côté, Entendre, Nuit, Tellement, Gros, Dur, Toilettes, Harceleur, Gérer, Courage, Coup, Cauchemar, Téléphone, Texte, Supporter ». Nous pouvons relever un vocabulaire relatif aux conséquences émotionnelles et psychiques pour les victimes. Les témoignages mettent aussi au premier plan l'identité de l'auteur. Nous pouvons saisir la difficulté de ces éprouvés et l'isolement consécutifs aux violences.

Classe 5 et Classe 6 :

Ces deux classes représentent les plus petits pourcentages du dendrogramme. En termes de place dans les témoignages ces lexiques prennent donc une proportion faible par rapport au total du discours. Si nous mettons en tension ces deux classes, nous pouvons saisir une dynamique auteur/victime qui viendrait se jouer. La classe 5 serait relative aux victimes et la classe 6 se centrerait sur les auteurs et la violence qu'ils viennent décharger sur les victimes.

Suite à cette classification, nous pouvons procéder à l'analyse des similitudes.

Analyse des similitudes

Tout d'abord, commençons par analyser le graphique “analyse des similitudes du corpus général” présenté ci-après et en annexe n° 5.

Cette analyse réunit en « communauté » les mots qui apparaissent ensemble lors des différents discours. Les cercles de couleurs viennent indiquer la récurrence de ces mots, plus ils sont larges plus leurs fréquences d'apparition est importante. Les communautés de mots sont mises en lien sur le graphique pour signifier la liaison lexicale les apparentant.

Au centre du schéma sont situés deux verbes à forte récurrence, Passer et Prendre. Ces verbes, et plus largement la communauté de mots orange, font la jonction entre tous les autres groupements. Nous constatons aussi d'autres mots saillants dans ce groupe qui sont Harceler, Suivre, Essayer, Vie. Les premiers verbes de mouvements associés au terme de Violence et celui de Vie viendraient mettre en évidence la dynamique des cyber-violences et leur inscription dans le temps.

Le groupe bleu foncé met en évidence des mots tels que Message, Recevoir, Insulte, Vide, Commentaire, Comprendre. Ce dernier terme fait d'ailleurs liaison avec une branche de ce groupe, comme si grâce à celui-ci cette communauté avait accès à d'autres termes. Si nous nous attardons sur la définition du terme « comprendre », nous pouvons supposer qu'il permet l'accès aux autres termes, car le sujet entame un processus de recherche de sens à son vécu.

Le groupe de mots bleu clair est composé des mots Parler, Commencer, Cours, Classe, Élève, Professeur, Seul. L'idée générale qui se dégage est celle du contexte environnemental dans lequel prennent place les cyber-violences. Nous pouvons aussi nous attarder sur le terme Commencer qui semble signer ici l'entrée dans la dynamique des violences numériques.

La communauté verte met en évidence les mots Aller, Penser, Cyberharcèlement, Connaître, Collège, Heure. Dans une progression des termes de la communauté bleu clair, nous pourrions penser que le terme « commencer » se transforme ici en « heure ». La « classe », le « cours » deviennent le « collège ». Nous pouvons donc saisir une progression dans le discours, parallèlement à la progression temporelle nous pouvons saisir une progression spatiale. Un instant se transforme en un temps continu, la classe devient le collège, comme si les cyber-violences se propageaient.

Le groupe orange foncé présente les mots tels que Jour, Ami, Porter, Plaindre, Parent. Ce groupe n'est accessible qu'en passant par le groupe de mots verts. Nous pouvons ici saisir le fait que le terme Heure devient Jour. Les cyber-violences s'inscrivent dans le temps, elles évoluent et deviennent quotidiennes.

La communauté de mots rose est composée des mots Facebook, Réseau, Social, Twitter. Les sujets viennent désigner l'espace sur lequel prennent place les cyber-violences, l'outil numérique.

Enfin, le groupe de mots jaune, accessible par le groupe de mots rose, présente des termes tels que Compte, Mois, Répondre, Fin, Semaine, Année, Bac, Insulter, Harceleurs. Nous pouvons remarquer que d'une simple dénomination du réseau social dans les cercles roses, les termes deviennent plus précis et mettent en évidence l'appropriation personnelle du réseau (compte personnel sur les réseaux

sociaux). Aussi, nous pouvons constater la dénomination des agresseurs, donc une reconnaissance par les sujets de leurs auteurs.

Venons-en maintenant à une analyse globale de ce schéma. Au centre est située la communauté orange, avec les mots « Aller, Passer et Parler ». Ces trois verbes invoquent l'idée de mouvements d'un point de vue spatial et interpersonnel. D'un point de vue symbolique, nous pouvons penser que les victimes de cyber-violences viennent souligner une dynamique des violences subies. Cette dynamique est au centre du schéma, de laquelle viennent se déployer les différentes sphères incarnées par les différents groupements de mots.

Ensuite, comme nous l'avons souligné dans notre analyse des groupements de mots, certains termes évoluent. Notamment les termes en référence à la temporalité qui expriment au départ des jours pour finir sur les extrémités des communautés de mot par des années. Les témoignages viennent exprimer ici l'évolution temporelle des cyber-violences. Ils expriment en premier lieu le moment où ils reçoivent le premier message, cet instant qui semble glacer leur psyché, illustré par la sphère « jour » sur le schéma. Ensuite se modélise un caractère de répétition de l'acte, une dynamique qui s'installe et s'inscrit dans le temps.

Dans chaque branche du schéma, nous pouvons saisir des termes soulignant l'altération de l'intégrité psychique des sujets. Ces derniers soulignent le caractère insidieux de ces violences. En effet, si nous regardons les extrémités du schéma nous pouvons saisir une dynamique insidieuse qui semble s'installer dans le temps, pareillement à un caractère de répétition. Aussi, il est important de souligner un champ lexical renvoyant à l'atteinte de l'intégrité psychique des sujets.

Nous pouvons aussi saisir des termes faisant référence à l'identité : « Femme, Homme, Gens, Harceleurs, Élèves, Profs... ». Les sujets verbalisent le terme « Harceleurs » suite à l'appropriation du réseau social et l'évocation d'un compte personnel. Nous pouvons nous saisir de la dynamique personnelle du sujet par son compte sur le réseau social, et l'hypothèse de l'effraction dans cet espace par les harceleurs, les insultes et autres messages dépréciants.

Suite à ces analyses structurales du corpus, nous pouvons maintenant procéder à l'analyse de contenu des témoignages.

3.1.2. Analyse de contenu

Nous avons pu dégager sept axes de lecture des témoignages suite à cette analyse structurale, axes qui conduiront notre analyse de ceux-ci. Nous avons retenu les axes suivants : l'évocation d'événements traumatiques antérieurs, la

confusion des limites entre le réel et le virtuel, la reconnaissance d'un statut de victime, les répercussions sur le corps des sujets, l'évocation du lien aux auteurs, les conséquences actuelles, et la relation aux figures d'autorité.

L'évocation de situations antérieures à potentiels traumatiques

Tout d'abord, rappelons que notre corpus est composé d'un recueil de 19 témoignages sur les réseaux sociaux.

Nous pouvons noter que les sujets, dans leurs témoignages, reviennent sur la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils évoquent notamment des complexes physiques, des moqueries qu'ils ont subies, ou encore l'atteinte de sphères corporelles ou psychiques pour lesquelles ils ne souhaitent pas donner de détails. Nous pouvons noter que les sujets mettent en avant une blessure antérieure. Par exemple, le sujet n° 2 évoque un complexe physique : *“enfant je louchais d'un œil [...] dès la primaire des surnoms moqueurs”*, le sujet n° 6 quant à lui parle de vagues de harcèlements antérieurs. Le sujet 11 fait un lien entre ses complexes physiques et le harcèlement scolaire qu'il a pu subir. Le sujet n° 10 exprime quant à lui une réactualisation par les cyber-violences de souvenirs douloureux : *“Ça a réveillé des choses douloureuses”*.

Nous pouvons dès lors questionner les angoisses des sujets et l'impact des événements traumatiques. Les sujets mettent en avant que du fait de ces blessures, ils ont trouvé refuge dans les réseaux sociaux. Le sujet n° 11 en fait d'ailleurs état lorsqu'il évoque qu'il a investi les réseaux sociaux pour éviter ses angoisses quotidiennes, dans une fuite du réel. Nous pourrions assimiler cela à une fuite dans la rêverie ou la notion freudienne du « briseur de soucis ».

Les témoignages mettent en tension les violences vécues antérieurement avec les cyber-violences actuelles. Nous pouvons faire l'hypothèse d'un lien entre des événements traumatiques antérieurs, et leurs réactualisations via les cyber-violences subies. Nous pouvons supposer que celles-ci sont permises par la rencontre de deux espaces : virtuel et réel. En effet, le virtuel, comme nous l'avons vu dans notre revue de la littérature, est un espace qui permet le déploiement de projection fantasmatique, de constructions virtuelles dans une perspective de modélisation numérique.

La mise en jeu des limites entre le réel et le virtuel

Les sujets témoignent d'une certaine addiction lors de l'évocation du virtuel, le témoignage 15 parle d'ailleurs d'« une drogue ». Ils mettent en avant un besoin de se connecter à internet, d'être en contact avec les autres par ce média, de devenir

invisible dans une masse sociale constituée de leurs pairs. Avec cet investissement quotidien, ceux-là même viennent évoquer des prises de risques, où ils acceptent de parler à des personnes inconnues ou encore de poster de façon plus importante sur les réseaux sociaux.

Ils supposent que c'est suite à ces comportements qu'ils ont subi des violences numériques. Les sujets mettent en exergue le caractère réel des violences, mettant en avant une atteinte de leur intégrité psychique et physique malgré la mise à distance de l'agresseur par l'écran : *"Il y a une personne que ça atteint derrière"* (sujet n° 10). Nous posons ainsi l'hypothèse d'une confusion entre ces deux espaces, une sorte de contamination réflexive (cf. sujet n° 9 dans la contamination du réel par le virtuel et inversement). Nous pouvons penser que cette contamination crée chez les sujets un espace de confusion entre le réel et le virtuel.

Nous pouvons en effet saisir que les sujets ont besoin de déposer une part de leur histoire et de réécrire leur personnalité sur les réseaux sociaux. Notamment, plusieurs sujets font référence à leurs adhésions à un parti politique, des valeurs morales ou encore une prise de position afin de défendre une minorité (cf. : sujet n° 8, nom sur le réseau social, sujet n° 1 sur le féminisme). Les sujets soulèvent aussi la facilité d'accès au virtuel afin de pouvoir défendre et revendiquer leurs idéaux. Pour plusieurs témoignages, cette prise de position a entraîné un déferlement de violence. Ils relèvent la sidération et le choc subis : *"Je l'ai déjà vu à l'œuvre envoyer sa communauté harceler des gens [...] une violence inouïe"* (sujet n° 1). La perte de contrôle sur le virtuel numérique est prégnante, à la fois dans l'emprisonnement causé par les cyber-violences et dans la confusion des espaces : *"Là ça m'a fait peur, ça devenait très réel (sujet n° 10)"*. La frontière intime/extime, privée/publique tendrait donc à se réduire.

Les sujets relèvent l'enkystement de ces violences dans des sphères privées, intimes et familiales : *"En regardant mes photos, il a réussi à identifier mon lieu de travail. Je ne sais pas comment il a fait. Il a retrouvé le magasin où je travaillais, mon nom, mon prénom"* (sujet n° 7). Les sujets font état de l'intensité des violences subies. Ils disent ressentir que cette intensité s'accroît lorsque les violences ne sont pas contenues simplement sur le virtuel (cf. sujet n° 8 sur l'attaque dans la sphère familiale).

Nous pouvons nous positionner par rapport à ces multiples notions que les sujets amènent, notamment la porosité des limites virtuel/réel, leurs effacements ou encore leurs confusions. Nous amenons cela suite au fait que les sujets soulignent cet aspect de réactualisation. Par exemple, lorsque les sujets évoquent les violences numériques actuelles, ils font le lien avec des brimades antérieures. Nous pourrions nommer ces liens des points de contamination virtuel/réel. Nous pouvons donc penser la porosité des limites réel/virtuel comme étant fragiles, avec parfois ces points de contamination qui amènent le sujet dans cette confusion.

L'effacement peut signifier la non-existence de limite entre ces deux espaces. Enfin, la confusion des espaces mettrait en avant un processus psychique où les sujets n'arriveraient plus à distinguer les deux espaces, le virtuel n'étant donc plus considéré comme un refuge au réel pour certains.

Nous pouvons donc relever comme indicateurs supplémentaires la porosité de la limite réel/virtuel. Cette porosité viendrait remettre en cause la manière d'être des sujets dans leur quotidien.

La recherche d'une reconnaissance d'un statut de victime

Nous pouvons nous saisir du fait que les sujets viennent déposer leurs témoignages sur la scène virtuelle, scène sur laquelle se sont passées les violences. Ils évoquent que lorsqu'ils ont exprimé les violences subies autour d'eux, certains ont pu leur renvoyer leur propre responsabilité dans celles-ci. Les sujets mettent en avant qu'on leur a renvoyé le fait qu'ils auraient « provoqué » les cyber-violences du fait de leurs expositions sur l'espace virtuel. Certains sujets répondent à cette idée, notamment le sujet n° 8 qui témoigne que les victimes peuvent elles aussi avoir recours à la violence. Il viendrait avancer une alternance des positions auteurs/victimes, mettant en avant une ambivalence des places.

Pour continuer sur cette question des positions, notons que pour exemple, le sujet n° 13 était hors des réseaux et n'avait pas connaissance des vidéos de Happy Slapping¹⁸ qui étaient diffusées sur les réseaux sociaux à son insu. Ce n'est que lorsqu'il en a eu connaissance par un tiers qu'il a rejoint les réseaux et a pu constater ce « déferlement de haine ». Pour le sujet n° 15, c'est par l'intermédiaire d'amis qu'il a pu avoir accès à ce qui se disait sur lui, aux photos postées, car l'application utilisée venait l'en mettre à l'écart délibérément. De fait, certains sujets ne se savaient pas victimes avant d'en avoir connaissance. Les sujets viennent présenter cet instant où ils prennent conscience des cyber-violences à leurs égards. Notamment le sujet n° 2 qui décrit la sidération et l'effroi qu'il a ressenti lorsqu'il s'est rendu compte de ce qu'il se passait sur les réseaux à son insu : « J'ai ressenti un sentiment d'humiliation, surtout quand j'ai compris que la vidéo avait tourné ». Nous pouvons alors questionner deux points, l'aspect traumatique de cette prise de conscience, et le fait de déposer son histoire sur l'espace sur lequel ont eu lieu les cyber-violences. Ce dépôt pourrait venir inscrire une revendication victimale, laisser une trace du vécu des victimes pour écrire leur réalité. Nous pouvons donc

¹⁸Vidéo de violence où une victime se fait lyncher/moquer par un ou plusieurs individus, publiée sans le consentement de l'individu.

interroger ce mouvement de dépôt virtuel, est-ce que les sujets essaient de chercher un soutien, de construire un collectif de victimes ?

Malgré l'aspect virtuel des cyber-violences et les atteintes psychiques, les sujets mettent aussi en exergue des atteintes corporelles.

Les répercussions sur le corps des victimes

Plusieurs sujets expriment des vécus d'atteinte corporelle. Nous pouvons constater tout d'abord un champ lexical relatif au corps et aux atteintes dans le dendrogramme : classe 6 « beau, gros », classe 2 « suicide, visage », classe 1 « sentir », classe 4 « viol », classe 3 « photo », classe 5 « beau, plaire ». Ce champ semble relever de l'image de soi.

Les sujets mettent en avant que les attaques viseraient aussi leur photo de profil, mettant en avant une altération de leur image de soi. L'idée de suicide est parfois évoquée (sujet n° 8). Aussi, les sujets relatent des menaces en lien avec une altération corporelle, telles que des menaces de mort (sujet n° 3), ou encore des attaques verbales concernant le physique : « *toutes ces attaques notamment sur mon physique ça devenait lourd* » (sujet n° 4).

Au cours de leurs témoignages, les sujets mettent en exergue que les personnes à qui ils ont pu se confier leur ont renvoyé le caractère non réel des violences subies (par exemple, le sujet n° 4). Pourtant, ils peuvent relater des conséquences physiques et psychiques, telles qu'une prise ou une perte de poids soudaine, des insomnies, et parfois même des symptômes de persécution ou d'isolation sont mis en avant (cf. sujet n° 8, n° 13).

Et pourtant, le lien aux auteurs de violences n'est jamais rompu et se voit même être accentué.

La nature du lien aux auteurs

Comme nous l'avons soulevé, notamment dans le cas des cyber-violences indirectes, les victimes n'ont pas forcément de lien établi au préalable avec les auteurs avant l'effectivité des cyber-violences.

Nous pouvons relever que les sujets expriment un besoin de répondre à chaque attaque numérique, que l'auteur des violences soit connu ou inconnu, comme le met en avant par exemple le sujet n° 8. Le sujet n° 9 connaissait l'auteur des attaques, et dit ne pas avoir coupé le lien avec lui. Le sujet n° 11 dit ne pas avoir rompu le lien avec les auteurs de cyber-violence car il voulait faire passer un message : « *Pour transmettre différents messages à différentes personnes, à ceux qui harcèlent arrêtez* ».

Par ailleurs, des témoignages évoquent une notion de vengeance. Le sujet n° 14 dit que l'auteur aurait voulu se venger par les cyber-violences, alors que le sujet n° 19 semblerait chercher à se venger en exprimant son histoire (« *elle devrait balayer devant sa porte avant de dire que c'est sale chez les autres* »).

Nous constatons que seuls 9 témoignages sur 19 évoquent le terme de cyber-harcèlement, 11 sujets posent le terme de victime. Les termes harceleurs et cyber-harceleurs apparaissent quant à eux dans 8 témoignages. Cela questionne le lien des victimes aux auteurs de violences virtuelles ainsi que leurs positions dans cette relation. Nous pouvons également interroger ce que vivent les victimes et ce qu'agissent les auteurs.

Les sujets reviennent souvent sur les conséquences physiques et psychiques actuelles et les difficultés auxquelles ils doivent faire face. La composante de « haine » revient dans plusieurs témoignages, et s'exprime sous différentes formes par le biais des différents supports (photos, descriptions etc...) au sein des réseaux sociaux.

Les conséquences actuelles

Les sujets dans leur discours font état de conséquences toujours présentes. Le sujet n° 8 par exemple dit avoir changé son rapport au virtuel. Le sujet n° 9 quant à lui dit avoir supprimé son profil sur les réseaux, mais en essayant tout de même d'y conserver un lien. Nous pouvons questionner le fait que conserver un lien avec le virtuel viendrait souligner un besoin de réappropriation de l'espace numérique.

D'un point de vue psychique et physique, plusieurs personnes évoquent des conséquences telles que des angoisses à l'idée d'être avec d'autres personnes, la dépression, des angoisses quotidiennes... (cf. sujets n° 11 et 16). Aussi, la notion de deuil d'une part de soi ou d'une part de leur vie est transverse aux témoignages, comme si les cyber-violences avaient détruit une part d'eux. Dans une nécessité de survie psychique, les sujets expriment un remaniement identitaire afin de pouvoir supporter ce deuil d'une part de soi suite à cela.

Une autre conséquence semble être le rapport des personnes avec les figures d'autorité (CPE, policiers...).

Les relations aux figures d'autorité

En effet, la plupart des sujets évoquent un découragement de s'engager dans des démarches auprès des autorités (cf. sujet n° 11). Le sujet n° 11 met en avant son point de vue sur l'incompétence des autorités face à une telle situation, ainsi

qu'un écart de génération trop conséquent. Certains viendraient même évoquer que par le dépôt de leurs histoires à la Justice, celle-ci viendrait les rendre coupables des violences, dans un renversement des positions victimes/auteurs. Certains sujets font aussi état de réprimandes dans le sens où des figures d'autorité leur auraient renvoyé leur propre responsabilité dans ces violences. Notamment, le sujet 10 exprime que « *Ça n'a pas de sens pour moi de dire aux victimes de cyber-harcèlement tu as pris un risque en utilisant les réseaux sociaux* » et le sujet n° 18 dit que les figures d'autorité « *insinuaient que j'étais responsable* ». D'autres témoignages évoqueraient même la passivation dans laquelle viennent les positionner les autorités en les rendant « *spectateurs de leur sort* » (sujet n° 17) et en les figeant dans cette « *peur de ne pas être crue* » (sujet n° 9).

Le fait d'exprimer leur position victimale sur l'espace virtuel, lieu où se sont déroulées les cyber-violences, est questionnant. Nous pouvons penser que ce mouvement de dépôt de leurs histoires peut signifier un besoin de reconnaissance de leur position victimale, dans ce que nous pouvons penser être une perspective de réparation psychique.

Comme nous le soulignent plusieurs témoignages, les sujets ont tous subi des cyber-violences, et certains ont en plus subi des violences morales. Nous avons donc fait le choix de mettre en tension ces deux types de témoignages, pour saisir s'il y a des différences, et relever les ressemblances.

Comparaison corpus Cyber-violences et Harcèlement/Cyber-violences

À la lecture de nos témoignages, nous avons pu mettre en évidence qu'ils pouvaient se découper de plusieurs manières, notamment en mettant en tension deux sous-corpus « victimes de cyber-violences et violence morale » et « victime de cyber-violences » dont les dendrogrammes sont présentés en annexe 6 et 8 avec les listes de mots en annexe 3. Nous avons choisi de faire cette distinction, car, comme nous l'avons soulevé dans notre revue de littérature, les cyber-violences sont souvent associées à des violences morales dans le milieu scolaire ou social. Il semblait donc pertinent d'essayer de percevoir s'il existait des effets sur les sujets dans la conjugaison de violences morales au sein de deux espaces distincts.

Tout d'abord si l'on met en tension les deux dendrogrammes nous pouvons constater que dans le corpus violence morale -cyber-violence il se dégage une colonne spécifique aux conséquences psychiques (classe 3, 20,9 % : angoisse, crise, pleurer...). De même qu'une classe spécifique au contexte scolaire se dégage (classe 4, 33,8 %), ainsi qu'au mouvement de propagation interne à l'environnement scolaire (classe 2 18,8 % : élève, rumeur, cours...). Le

dendrogramme du sous-corpus cyber-violences présente quant à lui des classes propres aux communautés virtuelles (classe 1 18,1 % : communauté, violence, nombreux, twitter), au statut de victime (classe 3 31,7 % : plaindre, victime, comportement, choquer), à la dynamique violente (classe 2 18,8 % : recevoir, message, privé, publication), et à la réception des insultes (classe 4 31,4 % : prendre, craquer, réseau, signaler).

Ensuite, mettons en tension l'analyse des similitudes entre les deux sous-corpus des violences morales et des violences morales avec cyber-violence en parallèle.

Pour le sous-corpus des cyber-violences, les mots centraux sont « aller » et « passer », eux-mêmes encadrés par « cyber-harcèlement », « social » et le trio « recevoir, message, insulte ». Saisissons que l'idée de mouvement est au cœur du sous-corpus 1, encerclée par l'idée du socius et des violences.

Le second sous-corpus a en son centre « parler » et « message », encadrés par les mots « classe », « réseau », puis « aller » et « prendre ». La dynamique du réseau social est au centre, elle-même encadrée par le milieu scolaire, et par le mouvement. Nous pouvons donc supposer qu'il n'y a pas de différence majeure entre les deux sous-corpus et leur manière d'appréhender les violences.

Les formes les plus actives, donc les mots étant les plus cités, sont pour le premier sous corpus : « aller, compte, jour », et pour le second : « parler, aller, ami ». Le premier met en exergue un aspect temporel, associé au mouvement et au réseau social, le second relève ce mouvement, mais mentionne aussi le social et la parole. Ici les deux espaces se mettent à distance, l'un mettant en exergue le numérique alors que le second met en lumière un aspect physique.

Sur les Hapax (voir annexe 4), le premier sous-corpus met en avant des thèmes tels que l'humiliation, l'anonymat, la culpabilité, l'anxiété, et l'incompréhension de la situation. Le second relève quant à lui des thèmes relatifs comme le choc, l'anonymat, l'absurdité, l'accablement, et l'humiliation. En somme, les deux séries d'Hapax semblent relever des mêmes thèmes propres aux situations de violences morales. Nous pouvons saisir que les sources de ces humiliations, de cet accablement, et de ce qui relève de l'anonymat concernent les auteurs de violence, qui viennent donc être mis en avant. Notons que même si les Hapax n'apparaissent qu'une seule fois, cela peut venir leur donner une importance textuelle qui ne tiendrait donc pas compte de son taux de récurrence.

Enfin, sur les formes totales, le sous-corpus 1 est constitué de “compte, prendre, message, personne, recevoir, twitter” et le sous-corpus 2 de “parler, aller, savoir dire, pouvoir, classe”. Le premier met en évidence la dynamique propre aux réseaux sociaux, ainsi que là où prennent place les cyber-violences, et le second

semble mettre en avant la dynamique des violences morales et l'espace où elles s'opèrent.

3.1.3. Mise en perspective des résultats lexicographiques

Nous pouvons synthétiser ces résultats en posant l'hypothèse que la principale différence entre les deux corpus précédemment constitués se situe dans les espaces, où le sous-corpus 2 vient faire l'aller-retour entre le numérique et le réel, en mettant en exergue une prolongation des violences morales sur l'espace numérique, alors que le premier sous-corpus ne les met pas en tension, comme si les deux espaces étaient mélangés. De même, lorsque l'on s'intéresse au contenu propre, nous pouvons relever que ceux-ci abordent la prise de risque de manière différente. Le sous-corpus 1 met en avant une plus grande prise de risque dans l'exposition de soi que le sous-corpus 2. Nous pouvons penser que lorsque les attaques prennent place sur le numérique, c'est l'exposition de soi qui vient faire pont avec le réel et rendre les attaques actives sur ces deux espaces, alors que lorsque les attaques prennent place dans un contexte scolaire ou social, c'est une extension des violences qui fait pont avec le numérique.

Cette analyse par le biais du logiciel Iramuteq a pu mettre en évidence certains résultats qui viendront compléter notre analyse clinique des entretiens non directifs.

Nous pouvons premièrement constater que selon les sujets l'atteinte de leur intégrité psychique et corporelle est prégnante. Ils soulèvent également un besoin de reconnaissance de leur statut victimal. Nous nous questionnons sur le choix de cette modalité de dépôt chez les sujets, de raconter leurs histoires sur l'espace sur lequel ont eu lieu les cyber-violences. Les sujets évoquent ce qu'ils pensent de la position des cyber-auteurs, s'inscrivant dans ce qui semble être un mécanisme de projection à la fois sur les auteurs et sur l'acte subi.

Les sujets témoignent des mises en acte qui ont lieu généralement au sein de la sphère scolaire (collège, lycée) reliant les cyber-violences à un espace social particulier. Enfin, les sujets relèvent d'eux même une modalité temporelle liée à la mise en acte des cyber-violences, d'un instant particulier où les premières violences ont lieu jusqu'à une quotidienneté de celles-ci, dans une modalité de répétition. Enfin, les modalités de mise en lien que les sujets relèvent entre eux et leurs auteurs semblent relever d'une confusion de l'espace réel et virtuel, ainsi que de la non-reconnaissance d'un statut victimal de par les figures d'autorité (CPE, police, parents...). En effet, lorsque ces dernières ne soutiennent pas les sujets dans leurs

statuts, ceux-ci semblent s'enfermer dans les cyber-violences et la culpabilité liée à celles-ci.

Suite à notre analyse, nous pouvons poser les hypothèses suivantes qui compléteront notre analyse des entretiens cliniques :

Nous pouvons questionner le fait que les sujets ont pris le parti de témoigner au sein de l'espace sur lequel ont eu lieu les cyber-violences. Cela nous amène à penser le positionnement victimal des sujets, se reconnaissent-ils d'une position de victime ou non ?

Leurs témoignages ont été écrits afin d'attester d'une expérience victimale, quels sont les processus psychiques ainsi convoqués ? Pouvons-nous penser un mécanisme de projection au travers de l'outil virtuel par rapport au dépôt de leurs histoires ?

Nous pouvons questionner l'espace dans lequel prennent forme les violences, et aussi les espaces dans lesquels nous pouvons constater des conséquences. Les sujets ont relevé à plusieurs reprises la sphère scolaire, ce qui questionne la conjugaison de ces sphères et des processus psychiques adolescents.

La temporalité est une notion transverse aux témoignages. Les sujets présentent un développement dans le temps des cyber-violences, une installation insidieuse de celles-ci, ainsi qu'une répétition des violences. Nous pouvons donc questionner la dynamique des cyber-violences au regard de la synchronie et de la diachronie permise par l'outil numérique.

L'absence d'atteinte au corps réel (les cyber-violences n'étaient pas directement adressées au corps, mais au psychisme) et le constat d'atteintes corporelles par les sujets nous conduisent à nous questionner. Il est intéressant de relever la composante de l'intégrité et des répercussions corporelles des cyber-violences, qui nous amènent à nous questionner sur leurs atteintes à la fois psychiques et physiques.

Les sujets font état de limites réel/virtuel désorganisées voir effacées, nous conduisant à poser l'interrogation des limites chez les adolescents victimes. De même, nous pouvons poser l'idée que cette désorganisation serait la résultante d'une dépendance à l'objet virtuel.

Comme nous l'avons soulevé, tous les témoignages ne posent pas le terme « victime ». En cela, nous pouvons questionner la reconnaissance d'une position victimale et les processus psychiques connexes.

Nous pouvons aussi questionner deux types de liens, celui aux auteurs de violences et celui aux figures d'autorité. Sur le premier, le fait de ne jamais rompre le lien peut nous interroger. Sur le second, nous pouvons étudier le regard que peuvent porter les victimes sur les figures d'autorité.

Enfin, certains sujets mettent en avant un vécu de dévalorisation antérieur par des brimades ou moqueries, ou encore des liens rompus précocement. Ces événements peuvent être vécus comme des traumatismes par les sujets. Par les cyber-violences, ils viennent soulever une réactualisation de ceux-ci. Nous pouvons questionner dans quelles mesures ces brimades antérieures peuvent soutenir le processus des cyber-violences.

Par ces multiples questionnements, nous pouvons en venir à nos analyses.

3.2. RESULTATS DE LA SECONDE PHASE

3.2.1. Le cas Franky

3.2.1.1. **Analyse clinique des données de l'entretien** *non directif*

Franky est une adolescente de 15 ans, sur le point de rentrer en seconde en lycée public. Elle habite à sept cents kilomètres de notre point de rencontre et a fait le trajet expressément pour nous rencontrer et participer à notre recherche, point sur lequel nous reviendrons au cours de notre analyse. Ses parents sont divorcés depuis qu'elle a dix ans. Elle a un petit frère de 5 ans son cadet et une demi-sœur du côté paternel âgée de moins de deux ans. Sa belle-mère est entrée dans sa vie peu de temps après le divorce de ses parents (deux semaines selon ses dires).

Lorsqu'elle s'est mise en couple avec son petit-ami, ce fut le début des cyber-violences qui ont duré sept mois. La jeune femme a reçu quotidiennement des messages dépréciants (photo, messages) sur les messageries privées de ses réseaux sociaux. Peu avant l'arrêt des cyber-violences, Franky nous confie avoir vécu une agression sexuelle. À cela s'est ajouté plusieurs suicides auxquels elle a dû faire face, notamment celui de son petit-ami puis celui de son meilleur ami.

Peu après ces événements traumatiques, Franky nous explique avoir elle-même tenté de se suicider, elle nous précise s'être sentie responsable de leur souffrance.

Le récit de son histoire

La question des séparations précoces dans l'histoire intrafamiliale

Franky commence le récit de son histoire en évoquant l'éclatement du couple parental, éclatement qu'elle semble avoir vécu sur le mode de l'impuissance.

D'ailleurs, comme pour y échapper, et se dégager d'une certaine passivité, elle semble reprendre le contrôle en les confrontant directement à leur séparation : « *En fait la fois où ils se sont où ils ont divorcé réellement donc à mes dix ans c'est moi qui suis allée en parler à mon père avant même que tout ça que tout le processus entre guillemets ne soit lancé.* » La façon dont Franky nous relate la séparation laisse supposer que cet événement aurait rompu son équilibre psychique, et fragilisé ses repères. En effet, Franky semble désormais éprouver une certaine insécurité qui semble résonner directement avec le départ du père.

Suite à cette séparation, Franky semble s'être positionnée au centre du « couple -non-couple » parental. Face à cette rupture, nous pouvons penser que Franky aurait comme voulu assurer la liaison parentale en devenant objet de lien par son positionnement central au sein du couple. Revêtir cette position lui permettrait alors de nourrir/entretenir l'illusion d'une non-rupture, et par conséquent de garder le contrôle sur ce qu'elle ne peut pourtant maîtriser. Cette position centrale viendrait se soutenir d'une nécessité d'éprouver un affect de continuité intrapsychique par cette remise en lien, une relation pulsionnelle pour pallier à une rupture parentale.

Nous pourrions faire l'hypothèse que ce besoin d'être objet de liaison au sein du couple parental serait un moyen pour Franky de préserver sa place d'enfant dans la continuité de sa phase de latence. Néanmoins, il semblerait que cette tentative échoue avec l'arrivée de sa belle-mère qui mettrait à mal le triangle œdipien qu'elle essaye de maintenir : « *Et j'écoutais mon père annoncer à ma mère qu'il avait rencontré quelqu'un donc deux semaines après l'annonce du divorce. [...] je suis descendue j'ai regardé mon père avec un regard noir et je me suis collée à ma mère.* » Nous pouvons constater un comportement très régressif chez Franky à cet instant. L'absence du tiers paternel semble résonner chez Franky comme une nécessité de refusionner avec sa mère afin de la sauver. Mais ce besoin de fusion ne vient-il pas répondre à un besoin chez Franky de se sauver elle-même face au départ du père ? Elle semble vivre l'acte du départ du foyer familial de son père sur une valence abandonnique (œdipienne ?) venant soulever une problématique de séparation. En s'assurant une relation duelle avec sa mère, elle viendrait dès lors trouver une solution à la réactualisation impossible du triangle œdipien.

Franky semble tout de même essayer de trouver des solutions pour assurer la triangulation et se sortir de cette fusion maternelle. Elle dit souvent jouer aux jeux vidéo avec son père, comme si elle cherchait à le faire exister suite à son départ. Nous pouvons supposer que ce lien virtuel incarne un lien compensatoire. L'investissement du numérique serait donc perçu dans sa valeur projective de liaison paternelle, voire de permission de réactualisation œdipienne. Le virtuel serait en cela un espace de projection œdipien, où Franky pourrait à la fois projeter

le lien à son père, mais également investir le virtuel comme le troisième point du triangle. Cela questionne chez Franky la menace de rupture de ce lien avec son père, et l'appréhension traumatique voir le trauma suite à son départ. L'événement de son départ a pu être subi comme un trauma pour l'adolescente, et la résonance traumatique de la fragilité de ce lien peut entretenir cela de façon traumatique. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les repères de l'environnement familial ont pu être perçus chez Franky de manière très précaire, la conduisant à compenser ces liens par l'investissement du virtuel.

Recomposition de sa famille et problématiques dans les liens intrafamiliaux

Franky nous signifie qu'elle n'a « *plus de famille* ». Elle met en avant une mère fatiguée et blessée par la rupture conjugale. Lorsqu'elle nous présente la fonction maternelle au sein de la famille, elle la décrit comme exténuée, ne pouvant plus s'occuper de ses enfants, en somme comme défaillante dans sa fonction.

Franky nous dit par ailleurs s'être appropriée cette fonction par la suite, s'occupant de sa mère et de sa famille, dans cette idée de suppléer à la défaillance maternelle. Nous pouvons supposer qu'en devenant l'égal œdipien de sa mère, voire du père, Franky se positionne dans une confusion des places et des générations. Cela laisse également supposer que la différenciation des sexes ne s'est pas effectuée. En s'appropriant cette position et cette identité maternelle, Franky semble chercher à surmonter le trauma causé par la séparation parentale. Cette confusion des places peut causer un réaménagement des limites, et entraîner une confusion des limites Moi/autre. Cette dernière pourrait amener l'adolescente à gérer ses crises identificatoires et internes au travers de l'autre.

Elle nous dit avoir essayé d'évincer sa belle-mère de la constellation familiale, dans une visée défensive afin de se protéger avec sa mère contre cette menace et ainsi amener son père à reprendre son rôle et sa place : « *Au début je me suis dit je vais lui pourrir la vie elle va partir. Si lui il la dégage pas moi je vais la dégager* ». Par cela, elle se dégagerait de cette fonction œdipienne. Néanmoins, il semblerait que cette tentative échoue ce qui mettrait à mal le triangle œdipien qu'elle essaye de maintenir. En n'investissant pas sa belle-mère, elle se préserve d'une culpabilité d'abandon de sa mère. Elle semble opérer un retournement passif/actif agit par la violence du rejet.

À l'annonce de la grossesse de sa belle-mère, Franky dit la rejeter elle et l'enfant. Selon ses dires cette enfant n'est pas de sa famille. Elle met en évidence le fait qu'elle n'est pas issue de la même filiation maternelle qu'elle. En nous appuyant sur l'idée avancée précédemment, d'une confusion des places mère/fille, l'adolescente a pu rejeter l'arrivée de sa petite sœur à la fois de sa place de fille et à la fois de son identification à la mère. Aussi, nous pouvons penser que cette petite

sœur peut être une menace pour le mouvement œdipien réactivé à l'adolescence, car elle vient acter dans le réel le non-retour du père. Franky se retrouverait alors bloquée dans cette position d'égal œdipien, et se maintiendrait dans cette confusion des places et des générations.

Franky présente l'objet maternel comme inanimé et donc comme une menace pour sa place. Elle semble ne plus être dans le registre de faire comme la mère, mais de devenir la mère. Elle devient son égale œdipien. Si nous nous appuyons sur Abraham (1963), nous constatons que l'introjection de l'image de la mère afin qu'elle devienne un objet interne est fondamentale dans la construction identitaire. La fonction de duplicité chez Franky est à questionner chez elle du fait de l'impossibilité d'introjection d'un élément maternel stable, pouvant alors construire une internalité ambivalente.

Franky se serait donc construite sur des bases d'abandon paternel et de carences affectives maternelles. Les repères familiaux peuvent donc être considérés comme précaires. Elle met aussi en avant un cadre interne et externe ambivalent et insécure de la manière dont elle nous le rapporte. L'accès à sa propre souffrance semble cependant compliqué, elle se montre comme désaffectivée. A contrario elle nous dit « *empathir* » de la douleur des autres, comme si l'appui sur cette douleur de source externe venait traduire sa propre douleur interne.

L'adolescente met en avant une problématique au niveau de ses limites, que nous pouvons lier à ces ruptures et discontinuités précoces.

Incarnation d'un substitut maternel/projection du substitut maternel

Malgré le fait que Franky ait rendu sa belle-mère responsable du divorce parental, et du vécu abandonnique paternel, elle semble s'être resignée à son arrivée et l'avoir acceptée. Elle la présente même comme un substitut à la figure maternelle, dans un mouvement de réappropriation de sa place d'adolescente. Franky met d'ailleurs en avant un éprouvé adolescent compliqué. En effet, les mouvements de réactualisation sont mis à mal par la confusion des places, et la précarité de la stabilité de celles-ci. En s'appuyant sur sa belle-mère, elle n'a plus à conjuguer ses mouvements pubertaires et l'ambivalence des places, ce qui du point de vue de sa propre économie psychique est plus supportable. Sa belle-mère passe donc d'un objet de haine à un objet d'amour. Pourtant, en effectuant ce mouvement Franky semble abandonner son objet maternel primaire, ce qui peut la maintenir dans un vécu de culpabilité.

Conjointement à cela, elle revoit sa position concernant la grossesse de sa belle-mère, et investit l'idée de l'arrivée de sa petite sœur. Elle va même jusqu'à émettre des pronostics sur le sexe de l'enfant, dans une idée de jouissance masochiste du « je contre tous » : « *j'étais contente de savoir que c'était une fille tout le monde*

disait ça sera un garçon [...] c'est moi qui ai gagné ». Notons que sa petite sœur est très présente dans son discours, contrairement à son frère qui n'y apparaît que peu de fois. Dans cette idée de confusion des places chez Franky, la naissance de sa demi-sœur vient poser un conflit intrapsychique. Elle se trouverait osciller entre son positionnement fantasmatique d'égal œdipien maternel, et être l'enfant (unique ?) de son père. Nous pouvons rapprocher cela des conflits entre désirs incestueux et les interdits.

L'arrivée de cette demi-sœur viendrait poser un conflit intrapsychique chez Franky, entre son positionnement fantasmatique actuel et ce à quoi elle aspirerait, en somme être la mère viendrait s'opposer à être l'enfant (unique ?) du père. Nous pouvons supposer qu'elle se sent remplacée par cette enfant, ravivant de fait les carences et les angoisses de perte et d'abandon. Mais l'identification initiale maternelle peut venir perturber ce schéma fantasmatique, elle peut à la fois "réparer" l'image maternelle en s'appropriant cette position envers sa sœur et réussir là où sa mère aurait échoué, mais cela entrerait en conflit avec le schéma où elle est la fille du père. De plus, nous pouvons poser l'hypothèse qu'en restant dans cette identification maternelle, la naissance de sa petite sœur pourrait incarner l'enfant incestuel œdipien, porteur de la "trace du père", ce qui lui serait insupportable. L'ambivalence des places intrafamiliales viendrait donc mettre en lumière un conflit interne prégnant. En étant à la fois mère et enfant, elle viendrait se protéger d'une structure interne insécure infantile et pourrait obtenir le père symbolique œdipien.

L'organisation défensive de Franky semble s'organiser autour d'un fantasme où elle se donne l'illusion de contrôler l'œdipe (consécutif à la conservation de sa période de latence) et de la projection. Cela questionne son rapport à la réalité, et notamment ce qui peut se jouer dans l'investissement du numérique. La modalité fantasmatique de réactualisation œdipienne peut se trouver projetée sur cette scène dans son versant idéal. Nous pouvons faire l'hypothèse d'un achoppement de la latence au sens de Chagnon (2009) dans le sens où Franky s'est confrontée à des obstacles dans son développement. Ceux-ci la conduisent à l'illusion de l'obtention fantasmatique de l'objet sans rejet. Cela a pu poser les bases de son investissement des relations interpersonnelles générales. En contexte réel, elle dit se sentir mal à l'aise : "*À côté d'un ado de mon âge c'est compliqué*", ce qui a pu l'amener à investir le numérique afin de nouer des relations qu'elle peut contrôler et modeler au plus proche de son idéal fantasmatique. Les limites entre le réel et le virtuel, entre le fantasme et la réalité, seraient donc à questionner chez Franky et viendraient faire écho à sa propre porosité et son absence de limites. Le virtuel s'inscrirait donc entre lien familial, lien social et pression sociétale (avoir un réseau

pour faire comme les autres). Elle a notamment rencontré son petit-ami par le biais du numérique, suite à quoi les cyber-violences se sont déclenchées.

Le récit des cyber-violences

La question de la réactualisation des mouvements œdipiens

Franky a retrouvé « dans son journal intime des choses » qui pourront servir à notre entretien. Grâce à celui-ci, elle a pu se souvenir du jour précis des premières insultes anonymes numériques, le jour de l'annonce de sa mise en couple officielle (annonce sur les réseaux sociaux notamment) avec son petit-ami qui habite à plusieurs centaines de kilomètres. Nous pouvons d'ailleurs questionner ce mouvement de mise à l'écart de la sexualité en choisissant un petit-ami à distance.

Le virtuel, qui semble permettre chez l'adolescente la réactualisation des problématiques œdipiennes en lui permettant notamment de retrouver la triangulation, semble lui servir de *compagnon* toujours présent (Tisseron, 2008) face au ressenti abandonnique paternel. Elle peut convoquer son père dans une présence/absence rassurante. En cela, quitter les réseaux sociaux viendrait lui faire abandonner symboliquement le lien à son père, et ainsi lui faire éprouver cette discontinuité interne. L'idée de quitter son profil de réseau social lui est impensable, car cela semble réactualiser le sentiment d'abandon paternel. Créer un nouveau profil acterait la rupture dans la filiation provoquée lors du divorce.

Elle a rencontré son petit-ami par le biais des réseaux sociaux, lui étant âgé de 15 ans et elle de 12 ans. Or, lors des cyber-violences, cet espace sécurisé est considéré comme menaçant. Elle a reçu chaque jour, sans discontinuer, des insultes et photomontages à caractère sexuel. Franky n'a plus de « refuge » et s'est sentie prise au piège de cet espace qui était pourtant sa seule voie de salut à cet instant : « si je supprime les réseaux sociaux ils vont peut-être trouver autre chose, ils vont sentir que j'essaie de fuir. Ils vont essayer de me retrouver avec mon numéro de téléphone ou je sais pas. Et ça je peux rien y faire pour le coup le numéro de téléphone ». Elle aurait donc tenté de limiter les violences à cet espace numérique sans débordement dans le monde réel, en vain.

La confusion des espaces virtuel/réel et l'implication corporelle

Franky a subi une agression sexuelle en parallèle des cyber-violences : « Donc j'avais douze ans. [...] Parce que [son petit ami] l'était en retard de cinq minutes. [...] Voilà il est arrivé à quelques secondes près voilà c'était plus une agression sexuelle, mais un viol ». Elle n'évoque son petit-ami, qui l'a sauvée, qu'en mettant en avant son retard aux conséquences dramatiques de ce potentiel trauma. Elle semble lui reprocher cette agression en le décrivant comme défaillant dans son discours, car il n'a pas pu la

protéger. Nous pouvons supposer qu'ici Franky compare la place de son petit-ami à celle d'un père protecteur, et donc le dénigre. L'adolescente subit également des insultes d'ordre sexuel, et des photomontages pornographiques. De plus, Franky a perdu le contrôle de son corps suite au divorce de ses parents, ayant pris plusieurs kilos rapidement. L'adolescente se dit complexée de cette prise de poids. Ce corps qu'elle cherche à cacher se retrouve donc mis en évidence à la fois dans le réel et le virtuel. La dimension sexuelle se retrouve alors à la fois dans le virtuel et dans le réel, dans une confusion des espaces permise par une confusion des limites réel/virtuel. Le corps physique et le corps numérique sont tous les deux attaqués.

Le corps réel est scarifié par Franky au niveau des bleus laissés par son agresseur : « *J'ai commencé à j'me suis insultée je me suis frappée, etc., et à ce moment-là j'ai j'ai commencé à me mutiler au niveau des bleus.* ». Nous pouvons faire référence à Bessoles (2005) et sa notion de « calmance ». Les attaques virtuelles se seraient transformées en marques réelles, les mutilations viendraient alors signifier, en plus de la réappropriation de son corps agressé par l'auteur, une reprise de contrôle sur les attaques virtuelles. Franky met en avant l'effraction corporelle de l'agresseur, en évoquant un lien qui perdurerait avec lui par les traces sur son corps. Là où le virtuel a pour fonction première de mettre à l'écart le sexuel génital (Gozlan, 2013), Franky s'y confronterait brutalement dans une violence fantasmatique, une effraction de son Moi/Peau virtuel qu'elle a créée par l'élaboration de son profil. Au sens d'Anzieu (1974), cette limite dedans/dehors vient se confondre, dans une confusion des espaces. Elle viendrait se confronter à un retour de la réalité par une violence effractrice, dans un mouvement de collapsus topique au sens de Janin (1996). En effet, la rencontre entre la réalité psychique des violences numériques et la réalité externe surviendrait brutalement, l'événement et son fantasme n'étant plus distincts.

Franky raconte que suite au divorce de ses parents, le bruit du réfrigérateur était menaçant, évoquant une présence chez elle, pareillement à une angoisse d'intrusion prégnante : « *Un bruit de frigo par exemple le soir je savais que c'était mon frigo, mais ça y est y'avait quelqu'un chez moi* ». Suite à l'agression sexuelle, elle faisait beaucoup de cauchemars et était angoissée, rendant l'auteur présent dans son intimité. En parallèle de cela, elle continuait à vivre les cyber-violences au quotidien, avec des attaques teintées de sexualité. Les attaques à connotation sexuelle font donc à la fois partie de la sphère réelle et de la sphère virtuelle. Ces événements au potentiel traumatique important peuvent rendre la limite entre interne et externe chez Franky floue, entre ce qui relève des attaques de son Moi réel et de son Moi virtuel. Les deux espaces viennent se charger avec des vécus au potentiel traumatique, rendant la charge affective liée possiblement intense et cherchant dès lors une voie de sortie. L'anxiété et l'insécurité qu'elle décrit par

rapport aux différents bruits et au fait d'être seule dans sa chambre peuvent illustrer un mécanisme de projection sur l'externe de ses angoisses, accentuant l'effacement des limites réel/virtuel. Celles-ci viennent également mettre au-devant la précarité de ses repères familiaux. Cette réactualisation de l'acte par projection viendrait maintenir le lien à l'auteur constant chez Franky, le rendant dès lors présent au quotidien.

Réactualisation abandonnique et positionnement victimal

L'intimité de Franky est effractée par les cyber-attaques sur ses comptes personnels. Celles-ci sont venues réactiver les angoisses qu'elle a éprouvées suite à la séparation parentale. Elle semble calmer cet éprouvé d'effraction en construisant un lien aux auteurs des cyber-violences. Elle se positionne en objet de défoulement, où dans une perspective sacrificielle elle devient un défouloir pour soulager les auteurs de leurs pulsions et ainsi les aider. En cela, souffrir reviendrait à « sauver » les agresseurs, et ainsi les rendre présents. Ce lien mortifère viendrait la sécuriser dans le sens où la souffrance est associée à la présence des agresseurs. À l'image du doudou réconfortant évoqué par Tisseron (2015), nous pouvons penser qu'elle projette sur ses agresseurs l'image du père cruel lorsqu'elle le désire. Nous pouvons donc supposer qu'elle serait venue déplacer cette représentation sur ses agresseurs, mettant en évidence une problématique dans le lien à l'autre, dans une recherche d'une présence constante et contrôlable, se protégeant d'une réactualisation abandonnique paternelle.

Notons que ce lien aux agresseurs semble remplir une seconde fonction chez Franky, celui d'être victime. En effet, son petit-ami s'est suicidé par « culpabilité » (de n'avoir pas pu la protéger) et à cause de problèmes intrafamiliaux nous dit-elle. Le lendemain, ses agresseurs ont stoppé les cyber-violences. Plus tard ce fut le suicide de son ami et ensuite l'overdose médicamenteuse de la sœur de son petit-ami : « *J'ai perdu la seule chose qui me rattachait à son souvenir entre guillemets* ». Cette répétition traumatique a pu réactualiser l'éprouvé d'abandon paternel par de multiples abandons. Or, comme elle nous le restitue, elle ne subirait pas ces abandons, mais pense qu'elle les aurait provoqués. Franky évoque de façon ambivalente ces multiples pertes, évoquant que son petit-ami se serait suicidé par culpabilité de n'avoir pas pu empêcher les cyber-violences avant de se reprendre en évoquant les problématiques familiales qu'il a pu subir. Elle verbalise les faits de la même façon lorsqu'elle évoque le suicide d'un de ses amis, qui était également l'ami de son petit-ami, qui aurait agi ainsi par culpabilité. Elle fait de même pour la petite sœur de son petit-ami qui se serait suicidée par désespoir après la mort de son frère. Il est important de noter que Franky s'est alors saisie d'une position de coupable insupportable. Dans cette même veine, elle se serait ainsi rendue

coupable du départ de son père du domicile familial, dans une idée de collapsus temporel. Faire exister ses cyber-agresseurs viendrait ainsi la dédouaner de cette position de coupable et la soutenir d'une position de victime. Maintenir ce secret des cyber-violences relèverait d'une perspective d'inscription intrapsychique afin de s'assurer sa position victimale. Ce processus de victimisation serait alors un moyen de garder le contrôle de ce qui lui échappe. Nous pourrions même parler d'une position active dans sa victimisation comme si elle cherchait à se sauver de cette situation insupportable et culpabilisante. En somme, dans une perspective masochique il lui faut s'assurer une souffrance constante afin de se légitimer dans sa position victimale plutôt que de risquer de ne plus exister. Elle décide de révéler ce secret suite aux multiples suicides autour d'elle comme si elle cherchait à s'assurer d'une reconnaissance victimale auprès de ses proches. Franky opère donc un mouvement intrapsychique vers un mouvement intersubjectif.

Elle viendrait alimenter ce lien mortifère aux agresseurs, notamment lorsqu'elle leur a adressé des lettres quand elle a préparé son suicide. Cela nous amène à reposer l'hypothèse fantasmatique de projection chez Franky, qui vient se créer un scénario intrapsychique qui l'aide à se positionner en tant que victime et qui lui permet de conserver ce lien avec eux, de ne pas les laisser l'abandonner, du moins au sein de son psychisme. Selon Balier (1997), le suicide vient en lieu et place d'un sauvetage du Moi, afin d'échapper à la menace d'inexistence dans une primauté narcissique. Franky viendrait ainsi écrire à ses cyber-harceleurs, donc s'inscrire dans ces autres (Martin-Chabot, 2010) dans un mouvement d'existence. Elle viendrait ainsi continuer d'exister pour eux dans cette dialectique du lire/être lu. Analogiquement, nous pouvons rapprocher le support papier au support numérique comme nous l'avons décrit dans notre revue de littérature. En ce sens, l'écrit pourrait être pensé comme un moyen pour le sujet de penser un trauma antérieur dans un mouvement de projection. Nous pouvons même aller plus loin et supposer que Franky, face à l'impasse du virtuel qui est devenu un espace de réactualisation abandonnique, a trouvé refuge dans l'écrit, comme si du fait de l'impossibilité à penser au sein du cyberespace elle aurait trouvé une solution pour pallier l'échec de la première. Elle trouverait par là un moyen de se penser dans une réflexivité intrapsychique.

Nous pouvons de fait questionner le rapport au réel chez Franky, dans le sens où cette immersion perceptivo-sensorielle virtuelle, cette néo-réalité numérique (Leroux, 2012) a pu la plonger dans une inattentivité au monde. Dans quelle mesure ce fantasme intrapsychique ne viendrait-il pas altérer son rapport au réel perceptif? Au sens de Marty (2000), là où l'acte violent vient normalement souligner une rupture de lien, nous pouvons penser que pour Franky les cyber-violences viennent au contraire provoquer une liaison interne, liaison de morceaux identitaires en patchwork, un mouvement de défragmentation. En cela,

nous pouvons penser que le lien aux agresseurs viendrait signer pour Franky l'assurance d'une continuité d'existence victimale intrapsychique.

Observations cliniques de l'entretien

Franky a répondu à notre demande et n'a pas hésité à faire un long chemin pour nous rencontrer, comme lorsqu'elle « allait à la rencontre » de ses agresseurs sur un onglet particulier du réseau social¹⁹. Elle s'est munie également de son journal intime qui a suivi les cyber-violences. Elle ne l'a pas sorti pendant notre entretien, mais cela nous questionne quant à la signification qu'elle lui confère. Cela a pu l'aider à structurer son discours, comme un guide, un protocole pour nous restituer avec organisation son récit. Et pourtant, sur le plan des mouvements transféro-contre-transférentiels, nous avons eu l'impression que Franky venait revivre son histoire fantasmatiquement à travers l'entretien dans un récit qui nous a paru désorganisé. Elle nous a placés dans une certaine confusion avec un récit au potentiel traumatique important, et pourtant sans évoquer ses affects ou ses ressentis. Du moins, lorsqu'elle les évoque, ceux-ci restent plaqués, sans expression non verbale associée. Nous pouvons penser qu'elle a cherché à nous effracter par ce vécu. Cette ambivalence se retrouve également au sein de son discours qui se retrouve être un discours catastrophique et dans le même temps un discours de revendication de sa position victimale, comme si elle cherchait à devenir le symbole de la lutte contre les cyber-violences. Nous pouvons penser qu'elle avait un but en venant nous rencontrer, mais celui-ci reste flou. Elle nous a mis dans une certaine ambivalence, en nous racontant un discours traumatique et pourtant elle ne semble pas se soutenir de cette position de victime affectivement. Or, malgré cela, il nous semble qu'elle est dans la jouissance de cette position victimale. Nous pouvons donc penser qu'elle s'est servie activement de nous afin de pouvoir actualiser son positionnement victimal. Nous pourrions aller jusqu'à penser qu'elle nous a placés en tant qu'auteur de sa souffrance afin de pouvoir perdurer dans cette place, dans une obtention d'un bénéfice secondaire où elle ne peut se dégager de ce positionnement.

¹⁹ L'onglet « invitation » sur Facebook est à part de la consultation habituelle du réseau social.

3.2.1.2. Analyse clinique des données des méthodes projectives

3.2.1.2.1. Analyse clinique des données du MAPS

L'intégralité des résultats de Franky au MAPS est visible en annexe 13.4, 13.5, 13.6, 13.7.

Rappelons que ce test est composé de planches et de personnages dissociés, le but étant que le sujet crée des scénarios dans un décor en trois dimensions. Il est pertinent de l'utiliser avec des adolescents, car il permet d'identifier des facteurs correspondant à la réactualisation œdipienne propre au processus adolescent. Aussi, il permet de mettre en exergue des indicateurs relatifs aux modalités de relation d'objet, au processus identificatoire, au fonctionnement narcissique, aux remaniements psychiques et identitaires, ainsi qu'au déploiement pulsionnel. Ce test convoque également les limites interne/externe, les processus de répétition, le redéploiement des problématiques internes sans oublier les perceptions non verbales et le rejet ou l'immersion sensorielle.

Utilisation des figures par décor : L'adolescente a utilisé 77 personnages sur tout le test, donc en moyenne entre 3 et 4 personnages par scène (3,34), ce qui représente une importante utilisation des figures. Pour chaque décor, il y a au moins deux personnages d'utilisés, sauf pour l'impasse aux limites où nous avons imposé le personnage. Conformément à notre analyse précédente, cela révèle le besoin d'être entourée pour Franky, le besoin d'étayage ou d'étayer les autres.

Figures typiquement choisies : Elle a utilisé les figures suivantes pour construire ses scènes (cf : annexe 13.5) : 5 fois M9 et M5 ; 4 fois C1, C3 et C11 ; 3 fois A2, F3, N7, M3 et F5 ; 2 fois M4, M2, A1, F2, N1, F4, L6, M17, L5, M6 ; 1 fois M13, F8, C12, M16, N8, L4, I2, L8, C10, N3, N8, M16, F1, M8, C7, F9, M7. Notons que Franky a utilisé principalement des figures masculines et infantiles.

Activité des figures : Franky utilise généralement ses figures en interaction les unes avec les autres. Ainsi, aucune figure n'est à l'écart et ne semble être rejetée. Le plus souvent ses mises en scène sont assez mortifères, représentant une personne blessée ou encore en train de mourir.

Divers : Il y a fréquemment l'utilisation de mises en scène qui requiert l'intervention d'un « sauveur ». C'est une figure qui vient régler les problèmes ou atténuer les tensions. L'adolescente a classé ses personnages en plusieurs catégories, les « *ça m'inspire, ça m'inspire pas, les pas de visages, les à poil, les gens pas bien, les enfants, les soldats, les animaux, les normaux et les superhéros* ». Elle trouve le test plaisant même si les visages des figures la dérangent. Il y a beaucoup de mouvement dans ses productions, peut-on penser que cela illustre ses propres mouvements

psychiques ? L'adolescente joue avec le cadre des figures, ce qui révèle une appropriation du test, mais aussi un rapport aux limites compliqué.

Commentaire : Le plus intéressant dans l'utilisation des figures de Franky est qu'il existe une continuité dans ses histoires, notamment l'histoire du militaire blessé à la guerre qui se voit évoluer au fil de la présentation des fonds. C'est un lien qu'elle garde et fait perdurer tout au long de la passation. De même, l'utilisation des personnages est sous-tendue par leur utilisation précédente ou non, une figure utilisée une fois n'est pas réutilisée dans un autre contexte comme personnage indépendant. Franky fait perdurer une histoire pour chaque personnage et ceux-ci ne peuvent s'en détacher. Elle attribue des affects aux figures et par cela une continuité.

Le sujet : Franky est une adolescente de 14 ans scolarisée au collège. Ses parents sont divorcés.

3.2.1.2.2. **Synthèse de l'Analyse de la feuille de placement** *des personnages*

Nous pouvons constater que Franky met en scène des familles au sein desquelles les parents n'ont pas de contact. Les figures mises en avant sont des figures militaires, censées représenter l'ordre et l'autorité. Pourtant, celles-ci sont mises en situations délicates (sur le lit du médecin, au cimetière).

Il n'y a que peu de personnages originaux (superhéros, sorcière). Elle utilise les figures blessées, telles que l'homme blessé et l'homme estropié.

Les figures utilisées mettent en scène du mouvement. Franky les fait parfois sortir du cadre, même si cela n'arrive à quelques planches, ce qui peut se montrer être significatif.

L'ambiance globale des histoires reste étrange, morbide, à tendance triste même si elles tendent à se tourner vers du positif.

Synthèse de l'Analyse histoire par histoire

Franky démarre ses histoires par un ancrage dans sa réalité. Nous pouvons saisir la persévération de l'histoire du soldat qui revient dans plusieurs scènes, pour finir par un échec du soin et sa mort.

Nous constatons une appropriation du test par Franky. La projection de son Moi et parfois de son Idéal du Moi apparaît au travers des scènes.

Elle met en avant des mouvements dépressifs au travers de ses constructions. Franky met aussi en exergue une tendance récurrente à la culpabilité, notamment quand elle « s'excuse » auprès d'une des figures de l'avoir confondue, et au travers des histoires mises en scènes. Pour exemple le fond blanc où elle construit une histoire basée sur un sentiment coupable.

Nous pouvons constater une tendance à la mise à l'écart des autres, comme si elle les percevait comme menaçants.

Les planches convoquant le plus de fantasmagorie et de mouvement projectif, les planches vides de décors tels que le rêve et le fond blanc, engagent des mouvements défensifs importants chez Franky. Elle tente de s'ancrer dans le réel et invoque des mouvements négatifs au cours de ses constructions. Notamment elle peut nous signifier ses difficultés à ces planches en particulier, une confusion dans ses créations, ainsi que de fortes angoisses qui s'y déploient.

Les figures masculines, et plus largement d'autorité, sont représentées comme défaillantes, et vont même jusqu'à décéder au cours de ses constructions. Nous pouvons questionner ce mouvement chez Franky qui semble les percevoir comme menaçantes. Les figures paternelles notamment sont représentées comme impuissantes.

Franky met en place une gestion de l'espace particulière, cherchant à l'occuper et le remplir. Nous pouvons penser qu'elle cherche à remplir le vide et ainsi se protéger d'une angoisse. Aussi, elle cherche à aller contre le cadre imposé, sortir des planches et construire un décor plus imposant.

Enfin, à l'impasse aux limites, Franky se désengage de toute implication affective. Elle utilise le pronom « elle » pour exprimer les affects qu'éprouve la figure censée la représenter. Nous pouvons penser à un mouvement défensif afin de mettre à l'écart tout éprouvé qu'elle ne pourrait contrôler, voire à une répression affective nécessaire à cet instant pour elle.

Analyse Aire par Aire

Pression : Les responsabilités familiales semblent être au cœur de la pression à laquelle s'assujettit l'adolescente. Ses propres besoins semblent passer au second plan. Elle exprime aussi une pression familiale, dans le sens où elle semble ressentir le besoin de souder sa famille. Elle fait à plusieurs reprises appel au serpent, ce qui peut ainsi faire écho à la représentation phallique, mais aussi par extension à l'acquisition de la toute-puissance.

Motivation, But, Moyen : Elle présente en premier lieu un besoin de se positionner en tant que sauveur, d'aider tout le monde et de s'oublier. Nous pourrions comprendre son but comme étant de rallier tout le monde, d'effacer tous les conflits potentiels et toute la souffrance. Mais cela peut aussi mettre au second plan sa propre souffrance et ainsi la protéger. Pour revenir sur l'image du serpent, elle semble espérer que ses parents se remettent ensemble, que son père arrange la situation conjugale, ce qu'il n'a pas pu. Il devient donc un imposteur, alors qu'elle-même devient le vrai héros de l'histoire, porteur du phallus qui vient sauver sa famille dans une ambivalence des places.

Perspective, attitude, croyance : Franky se place toujours dans une attitude très empathique, même envers les personnages utilisés. Elle semble leur accorder une histoire propre, des affects, et semble ressentir de la peine pour certains (l'unijambiste). Son attitude est toujours compréhensive et à l'écoute. Elle pense en cela pouvoir apaiser les tensions, comprendre les attitudes de chacun et pouvoir leur pardonner leurs actes sans éprouver de rancœur.

Frustration, conflit, peur : La principale peur de l'adolescente semble être de se confronter à elle-même, à sa propre souffrance qu'elle prend grand soin de garder à l'écart. Le fait qu'elle essaye constamment de réconcilier tout le monde et d'éviter tout conflit peut venir souligner une peur du rejet par autrui. Son équilibre fragile reposerait sur le fait que les liens autour d'elle sont façonnés grâce à elle, comme si elle en était le ciment. Mais elle présente tout de même un conflit interne du fait qu'elle ne s'autorise pas à haïr une figure dangereuse. Par exemple, les figures qui lui veulent du mal ne sont pas discriminées et sont même intégrées et comprises.

Affect, sentiment et émotion :

A- Général autre qu'hostile : Elle semble exprimer ses sentiments d'une manière contrôlée. Elle essaye toujours d'exercer un certain recul et un ascendant sur ses affects. Nous pouvons même penser que Franky réprime ses affects pour ne pas ressentir de souffrance.

B- Sentiment hostile : Son hostilité se tourne vers les figures d'autorité qu'elle représenterait comme défaillantes, qu'elle ne légitime pas. Plus généralement, elle présente de l'hostilité envers les hommes et les figures paternelles. Les figures masculines seraient représentées comme des dangers pour son intégrité, comme des menaces qui peuvent à tout moment la détruire. D'une manière générale, toute forme de figuration peut à tout moment se révéler hostile pour elle et la mettre à mal.

Pensées sexuelles et comportement : Franky tient à l'écart toute forme de sexualité, particulièrement l'hétérosexualité qui serait présentée comme dangereuse. Il semble qu'elle tienne toutes perspectives hétérosexuelles à l'écart, comme pour se défendre de conséquences traumatiques dues à son vécu (cyber-violence à connotation sexuelle, agression sexuelle).

Niveau de psychosexualité et développement : Malgré une constante peur du masculin, la psychosexualité semble mature, il y a donc un décalage entre celle-ci et le développement de sa sexualité génitale. Les figures masculines sont mises à l'écart, représentées comme défaillantes pour se défendre de leur possible dangerosité.

Surmoi, Valeur et Moi Idéal : Nous pouvons penser que, pour se réaliser, Franky doit se positionner en tant que sauveuse. Elle n'existe que parce qu'elle peut aider les autres. Lorsqu'elle se sent impuissante pour « sauver » quelqu'un, elle ne

se sent pas exister. Elle présente un constant recul face aux situations extrêmes, ce qui la place dans une position de faux-self qui ne lui laisse pas de place pour son existence propre.

Self contrôle, force du Moi et aperçu du Moi : Le contrôle de son Moi se montrerait poreux, laissant apparaître des bribes de réminiscences traumatiques. Son Moi ne semble pas libre de lui-même, mais sous le joug de ses multiples défenses. Elle se contraint à toujours être dans une perspective empathique, de bien faire social, de pilier pour ses amis. Nous pouvons nous appuyer sur les effets de transferts et de contre-transfert afin d'étayer notre interprétation. En effet, Franky fait preuve d'une maîtrise d'elle-même rigide, dans un contrôle de son discours et de ses affects qui ne lui laisse aucune place pour l'authenticité.

Défenses personnelles et Mécanismes : Franky met en place des défenses pour se défendre de ses angoisses. Elle omettrait de ce fait une partie de sa réalité. Elle intellectualiserait toute relation sociale, toute situation, afin de ne pas s'impliquer émotionnellement. Nous pourrions presque penser que l'adolescente se rapproche de la pulsion de mort, un état inanimé, car ressentir des émotions lui serait presque traumatique.

Contact à la réalité, orientation : L'adolescente semble nier une partie de sa réalité psychique. Elle est ancrée dans la réalité externe, mais met à l'écart une partie de sa réalité psychique qui lui serait insupportable.

Relation interpersonnelle et relation d'objet :

A- Général autre que parent : Franky ne met que peu de fois en scène une figure fraternelle. Nous pourrions penser que cette absence du frère viendrait souligner une non-intégration de sa place dans sa réalité. Est-ce une sorte de rivalité ? Les relations sociales sont riches, mais elle ne semble pas s'impliquer en tant que personne, mais simplement en tant que « sauveur ».

B- Relation parent : Elle semble présenter les relations intraparentales comme compliquées, la figure paternelle comme absente, et donc défaillante dans son rôle de protection, et la figure maternelle comme défaillante. L'enfant est ainsi au centre de ces conflits, comme s'il essayait de réunir ses parents et de les maintenir ensemble.

Qualité de perception, fantaisie, langage, style de pensées : Franky s'applique à avoir une élocution soutenue. Elle se montre exhaustive et curieuse de la démarche de la recherche. L'intellectualisation dans laquelle elle se réfugierait semble la rassurer et l'aider à nous parler.

Symptômes, diagnostic : En termes de symptômes, nous pouvons souligner les réminiscences traumatiques, ainsi que la perception de danger constant qui peut provenir des autres. La relation à ses parents semble ambivalente. Elle a été « diagnostiquée » dépressive par la psychologue qui la suit.

Étiologie : L'étiologie de ses symptômes peut provenir des responsabilités qu'elle s'est incombées lors du divorce de ses parents. De là, elle se serait mise à l'écart en tant qu'être de subjectivité pour devenir la figure de sauveur.

Pronostic, prédiction (thérapie) : Franky est suivie par une psychologue depuis sa tentative de suicide, un an auparavant environ.

Postdiction :

Données biographiques : Ses parents sont séparés depuis environ 5 ans. Malgré une entente qui semble cordiale, nous saisissons que, latent à cela, il y a de la rancœur et des non-dits qui affectent toute la famille et notamment Franky. Elle a un frère et une demi-sœur. Cette dernière est née après qu'elle ait vécu ces événements au potentiel traumatique.

Données psychologiques : Franky nous expose un avis négatif envers les figures d'autorité qu'elle ne reconnaît pas, car elles n'ont pas pu l'aider avec les cyber-violences et l'agression sexuelle. Le détachement affectif qu'elle mettrait en place serait alors une fonction protectrice de son Moi, à défaut d'avoir reçu la protection parentale ou la protection par des autorités supérieures.

Synthèse des données du MAPS

Franky met en avant un conflit familial sous-jacent sous couvert d'une fausse cordialité. Les imagos parentales sont présentées comme défaillantes. Sa place au sein de sa famille n'est pas celle de la fille, mais d'objet de lien parental. Les figures parentales ne sont que très peu représentées en présence des enfants. Il y a comme un clivage qui s'opère entre ces deux pôles. Les enfants sont mis à l'écart. La figure du père est particulièrement mise en valeur par rapport aux autres figures familiales. Par exemple, le père soldat défaillant apparaît dès la planche une pour mourir à la planche du médecin et avoir sa cérémonie funèbre à la planche du cimetière. L'insistance sur ce personnage peut venir souligner une compensation de sa vie réelle. La relation avec son frère réel n'est pas existante dans ses productions, ce qui peut souligner soit une absence de conflit soit une absence d'intégration psychique de lui dans son schéma familial interne.

Les interactions sociales entre les différents personnages sont pauvres. Oscillant entre sentiment de danger et solidarité, les relations avec les autres sont teintées de conflictualité. Elle semble se placer en position de sauveur face aux autres, et intellectualiserait chaque situation. Lorsqu'un personnage est victime (planche de la cave), elle n'arrive pas à éprouver de ressenti négatif envers les auteurs et essaye toujours de comprendre les positionnements de chacun. Elle viendrait donc mettre au premier plan le lien à ses propres agresseurs, qui serait toujours existant. Lorsque les planches sollicitent des interactions sociales, elle place plusieurs personnages en situation d'évitement (planche de la rue) où il n'y a

pas de contact. Cela peut aussi révéler la préférence de l'évitement pour ne pas se heurter à un potentiel danger ou au fait de revivre la séparation d'avec l'autre.

Franky ne semble pas pouvoir se séparer des autres, que ce soit des figures familiales ou sociales. Nous pourrions rapprocher cela d'une problématique de dépendance-indépendance. L'adolescente s'appuie sur les autres pour exister, mais cette manière de faire est dangereuse pour son intégrité psychique. Elle se présente socialement comme ambivalente, à la fois tiraillée entre besoin d'aider les autres et peur de se faire agresser. Nous pouvons lier ces deux éléments dans une problématique d'abandon prégnante, entre lien perçu dans une valence pathologique et reviviscence traumatique. En effet, il est important de rappeler que le père de Franky est parti lorsqu'elle avait 10 ans, la jeune fille étant alors en période latence.

Nous pouvons donc dégager de ces productions une fragilité narcissique sous-jacente qui résulterait d'une construction interne instable. Franky semble se défendre de l'impact du test sur elle-même, elle essaierait d'agir sur celui-ci, mais se laisserait parfois déborder.

Comme nous le disions précédemment, les figures d'autorité sont dénigrées, présentées comme défaillantes. Elle ne peut pas s'appuyer sur celles-ci pour s'étayer, pour trouver une source suffisamment stable pour pouvoir évoluer. Nous pouvons rapprocher cela des figures parentales archaïques qui n'auraient pas été suffisamment stables pour qu'elle puisse construire une internalité stable et non ambivalente.

Sur le versant de la projection, nous pouvons souligner que Franky s'est appropriée le test, a exprimé du mouvement et a joué avec le cadre imposé. Nous pouvons donc penser que, analogiquement au virtuel, son évolution dans cet espace se situerait dans la dialectique passif/actif. Comme elle semble se laisser happer par les effets du test, nous pouvons penser qu'elle se laisse happer par les effets du virtuel malgré son envie de s'en défendre et d'agir par ses mouvements psychiques et son jeu avec les limites. L'adolescente ne respecte pas les côtés des planches, elle imagine des histoires qui prennent forme et continuent à l'extérieur, des déplacements des personnages par exemple. Nous pouvons penser qu'au sein du cyberspace Franky peut évoluer aisément. Un point important que nous soulignons est que l'adolescente a attribué une histoire unique à chaque personnage, et n'arrive pas à les réutiliser deux fois dans deux contextes différents pour la plupart. Elle va même jusqu'à vouloir « se faire pardonner » pour avoir utilisé le personnage unijambiste dans un autre contexte que celui de handicap. Nous pouvons donc aisément penser que l'adolescente peut attribuer une personnalité singulière derrière un avatar et nouer facilement une relation et un lien avec lui. Les effets immersifs du virtuel semblent donc agir sur sa psyché, et le collapsus virtuel/réalité serait au centre de cette problématique.

Franky présente des mécanismes de défense de l'ordre de l'intellectualisation pour exercer une attitude de recul face à l'impact du test. Malgré cela elle semble ne pouvoir entériner certains affects et se laisse déborder. Lorsque cela se produit, elle marque des moments de latence, et se laisse aller à des productions de type opératoire ou humoristique (placard, camp). Elle a comme mis un voile sur sa réalité, pour mettre à l'écart des contenus intolérables ou angoissants.

Notons que, comme nous l'exprimions, elle n'arrive pas à ressentir d'affect négatif envers des auteurs d'agir violent, comme le cambrioleur dans la cave qui, dit-elle, est lui aussi heureux. Partagée entre son ressenti victimaire et son lien empathique pour l'auteur, nous pouvons retrouver l'expression de son psychisme, qui semble lui-même en conflit entre exprimer du ressenti envers des figures menaçantes et se mettre à leur place et les excuser. Nous pouvons penser que Franky ne peut se confronter à ses ressentis négatifs qu'elle ne pourrait gérer, dans une "non -autorisation" à éprouver. Négativer les auteurs de violences serait-il comme se négativer soi-même pour l'adolescente, alors qu'au contraire les faire exister serait par extension assurer sa propre existence ?

3.2.1.2.3. Analyse des données du Rorschach

Nous présentons le test réalisé par Rorschach à Franky qui se montre participative mais exerce un mouvement de recul face à la première planche. Elle se montre comme déstabilisée par les planches. Elle est très minutieuse, tenant les planches par le bout des doigts, ne les tournant que très peu. L'intégralité des réponses ainsi que le psychogramme sont présentés en annexe 13.8, 13.9, 13.10, 13.11.

Analyse du psychogramme

Franky se montre en difficulté pour produire des Généralités (G). Elle semble happée par l'effet des planches et le fonctionnement de ses mécanismes de défense est compliqué. Elle exprime beaucoup de commentaires « *Bizarre* ». Elle présente beaucoup de réponses blanches, et détaille chacune de ses réponses. Elle refuse de répondre à la planche IV qui l'angoisse. Plusieurs fois, ses commentaires sur les planches semblent être de l'ordre de l'affect et du ressenti, ce qui indique qu'elle prend appui sur son interne pour exprimer ses perceptions et l'impact des planches sur elle.

Nous pouvons voir à la suite de l'analyse du psychogramme que d'un point de vue statistique, le nombre de réponses est dans la moyenne haute. Les Généralités (G) sont dans la moyenne à laquelle on se réfère. Les Détails (D) sont supérieurs aux normes, alors que les petits détails (Dd) sont inférieurs. Cela peut

souligner une découpe du stimulus, un échec de son élaboration de l'angoisse qui ne pourrait être contenue (Roman, 2006). Le F % est de 44 %, avec un fort taux de F+%. Le Dbl est légèrement supérieur aux normes, ce qui peut montrer une sensibilité au manque. Les réponses couleurs sont pauvres, ainsi que les Banalités (Ban). L'Indice d'Angoisse (IA) se révèle très fort, ce qui peut expliquer la convocation supérieure de réponses animales (A %).

Le nombre important de commentaires vient comme soutenir ses réponses. Elle semble montrer un besoin d'exprimer ses affects, de les sortir à l'extérieur pour les poser en dehors de son Moi. Ce recours à l'affect vient souligner une tentative de résolution des tensions psychiques. Les commentaires sont de l'ordre de la subjectivité, dans une labilité verbale et émotionnelle qu'elle ne peut contrôler. Elle met en avant les notions de plaisir et déplaisir lorsqu'elle évoque les planches, ce qui viendrait souligner le débordement des affects qu'elle subit. Son angoisse transparait au fil de ses réponses, qui sont parfois de l'ordre du registre phobique.

Les réponses formelles F % viendraient exprimer une rigidité interne défensive sur laquelle Franky s'appuie pour ne pas se laisser déborder par le test. Nous pourrions aller jusqu'à penser que cette rigidité vient inharmoniser son rapport au monde et mettre son Moi en difficulté. Il semble se dessiner un manque de différenciation Moi/Monde, Franky se mouvant dans le test, s'en défendant sans succès. Elle présenterait des angoisses de l'ordre du danger, de la stupeur, notamment le choc à l'angoisse débordante à la planche IV.

Ses réponses semblent être de l'ordre d'une agressivité débordante, et de la sexualité angoissante. Pour s'en défendre, elle isolerait les éléments, découperait le réel pour le rendre moins dangereux. Elle additionne les éléments sans réelle cohérence, sans organisation. Notons que le nombre de réponses semble soutenu par le détail de ses réponses. Franky s'enfermerait dans une méticulosité presque obsessionnelle, comme si elle avait peur d'oublier un élément. Nous pouvons rapprocher cela de nos observations précédentes : Franky répond à notre désirabilité en tant que chercheur et tente de nous donner le maximum d'informations afin que nous puissions agir sur ces problématiques grâce à elle.

Les généralités de Franky sont paresseuses, ce qui peut être la conséquence de son Type de Résonance Intime (TRI), qui est introversif mixte. Elle se défendrait à la fois d'un type de danger interne et d'un type de danger externe. Son Moi chercherait à s'adapter sur un mode narcissique de raisonnement (réponses CF). Elle chercherait à contrôler ses expressions internes, mais échouerait. Ses défenses ne semblent pas adaptées. Par cela, elle tente d'accéder à un aspect identitaire, mais elle se retrouverait en difficulté. L'harmonie de son identité à la fois corporelle et interne semble défailante. L'éparpillement de ses réponses et la difficulté à se concentrer sur l'axe central viendraient appuyer cette hypothèse de

l'accès à l'identité entravé. Pour compenser cette identité fragilisée, elle se montrerait méticuleuse sur certaines planches et en fuirait d'autres.

Soulignons l'Indice d'Angoisse qui est très fort chez Franky, ce qui peut venir entraver son fonctionnement intellectuel et affectif. Son Moi semble trop peu structuré pour soutenir son adaptation sans se laisser déborder par ses perturbations émotionnelles. Les multiples chocs qu'elle exprime face aux planches peuvent révéler un refoulement de ses pulsions libidinales, qui lui seraient dès lors menaçantes et qu'elle déplacerait de fait sur un substitut, mais échouerait dans ce déplacement qui se transformerait en angoisse. Ses réponses Dbl et son Tri indiqueraient l'alternance de ses affects, l'ambivalence affective qui l'habiterait et qui viendrait signer ses phobies. La formation réactionnelle de ses mécanismes de défense exprimerait un mouvement pulsionnel qui, remplacé par une tendance inverse, se retrouverait en excès. L'ancrage au réel se révélerait dès lors compliqué, entre isolation nécessaire pour un fonctionnement normal, parcellisation obsessionnelle et rupture affect/représentation.

Enfin, son TRI confirme les informations recueillies préalablement : son action est orientée vers les autres plus que vers elle-même, jusqu'à s'en oublier.

Synthèse de l'Analyse structurale et de l'Analyse planche par planche

Nous avons fait le choix de présenter nos résultats en suivant la présentation de l'analyse structurale. De façon transversale Franky a mis en avant beaucoup d'angoisse au cours du test.

Planche I et VIII : Franky présente des affects négatifs au cours de ces planches. Elle relève la symétrie et l'étrangeté de ces planches. Ses réponses sont marquées par l'inhibition. Elle met en avant les modalités de mise en lien à l'autre. Parallèlement, l'angoisse de perte d'objet se montre prégnante. Elle se laisse déborder par l'angoisse. Elle met en avant un sentiment de dévoration important, qui se retrouve dans une modalité défensive d'existence de soi à la planche VIII mise en échec.

Planche II et III : Ces planches mettent en avant l'angoisse éprouvée par Franky. Elle présente un débordement pulsionnel important, ainsi qu'une désorganisation identitaire et un morcellement corporel. L'identité est présentée comme problématique, remettant en question ses propres limites. Le sentiment de dévoration se retrouve dans ses réponses, associées à un éprouvé d'incomplétude. Les notions d'agression et de violence sont transverses aux deux planches.

Planche IV et V : Ces planches sont marquées par le refus de répondre de Franky à la planche IV, évoquant une rupture précoce dans le développement. La construction identitaire est encore mise en avant comme étant compliquée, les consistances unitaires étant inaccessibles. Franky échoue à construire des globalités.

Planche II, VII et IX : Nous pouvons relever l'aspect cru et morbide de ses réponses. L'accès au féminin est difficile. Malgré une mise en avant du lien transverse aux planches, nous pouvons relever des angoisses sociales. La relation à la mère est placée sous le ton de l'ambivalence, et l'accès à la différenciation des sexes ne semble pas accessible.

Planche IV et VI : L'aspect phallique est refusé, Franky mettant en avant des réactions de l'ordre du choc et du refus. L'adolescente présente un clivage homme/femme important, se refusant l'accès à l'hétérosexualité. Lorsqu'elle émet des réponses asexuées, cela l'apaise.

Planche X : Cette planche marque chez Franky un fort morcellement identitaire et une image de soi désagrégée. Elle met en avant l'amputation d'un des membres de la sphère familiale.

Synthèse des données du Rorschach

Franky ne semble pas arriver à s'adapter tout au long du test. Les planches amènent l'adolescente à mobiliser ses défenses. Elle tente de donner du sens à ses productions, mais échouerait, comme à la planche V où sa globalité est rattrapée par ses angoisses. Nous pouvons souligner que psychiquement, Franky semble éparpillée, notamment par la dispersion de ses réponses. Elle ne semble pas se percevoir comme une unité humaine, mais comme morcelée, dans un manque de consistance à la fois psychique et physique. Cela pourrait expliquer la désaffectivation qui transparait, ce « *silence des émotions* » selon Carton, Chabert et Corcos (2011), et cette identité de façade qui se présente pour protéger l'adolescente de ses propres ressentis et sa propre internalité. Elle vient mettre à l'écart tout objet psychique afin de maintenir un niveau d'excitation mentale au plus bas.

La coupure des planches dont fait part Franky est commune chez les traumatisés. Elle se coupe d'elle-même dans un instinct presque de survie. En ce sens, ce clivage vient-il aggraver une identité déjà fragile et morcelée ou est-ce à cause de cette séparation que l'identité a été fragilisée ? Nous pouvons supputer que l'identité de Franky était auparavant affaiblie et que cette séparation intervient

ici dans une visée défensive. L'adolescente semble présenter une internalité incomplète afin de se protéger de son angoisse de désintégration, comme si en investissant le test et en produisant le plus de réponse possible elle viendrait éviter de se confronter à sa béance interne (Chabert, 2012).

Elle ferait preuve d'une labilité émotionnelle sur laquelle elle n'exercerait aucun contrôle, comme si les affects coulaient par une identité corporelle et psychique poreuse. La concentration sur le rouge, le choc au rouge, vient renforcer un sentiment destructeur, une perception d'intrusion et d'effraction (Chabert, 2012). Le rapport à la réalité semble rester fragile et précaire.

Relevons que Franky émet plusieurs fois des réponses de l'ordre du scopisme. Il semblerait que l'existence de l'adolescente passe par le regard des autres, dans l'ambivalence d'être à la fois trop vue et inexistante. Cela remettrait en cause sa propre consistance, sa propre vie. Elle n'arrive pas à trouver son existence individuelle, comme si celle-ci était conditionnée par ce qu'attend l'autre d'elle. Les différentes instances qui constituent la vie psychique de l'adolescente ne semblent pas encore élaborées et cadrées.

Le manque et l'angoisse semblent déborder des productions de l'adolescente. Elle se placerait dans une position passive face au test, presque victime du danger et de la menace qu'elle perçoit. Elle essaye néanmoins d'agir sur le test, de s'en défendre, de reprendre le contrôle sur ses productions, ce qui se traduirait par des réponses de l'ordre du bizarre et de l'étrange, voire du défectueux.

Paradoxalement, la planche que Franky déteste est la IX et non la IV, planche qui a pourtant suscité choc et refus. Nous pouvons en cela penser que l'adolescente refuse l'existence de cette planche afin de ne plus s'y confronter et l'exclure du test.

L'hétérosexualité et la masculinité seraient mises à l'écart, car elles représentent un danger pour l'intégrité de l'adolescente. Mais dans une perspective familiale, nous pouvons penser que Franky met à l'écart la figure paternelle qui vient la fragiliser, la mettre à mal sans lui accorder aucun contrôle. L'imaginaire paternel archaïque serait donc en ce sens un facteur au pouvoir désorganisateur pour son internalité. Dans cette perspective, nous pouvons imaginer que dans l'organisation interne de l'adolescente, son Surmoi se trouve être défaillant et qu'elle vient de ce fait compenser cette faille par un surmoi cruel qui ne lui accorde aucune liberté, presque aucun droit d'être elle-même. Cela nous amène à penser le faux-self dans lequel Franky semble s'enfermer pour correspondre à chaque personne, s'accorder aux besoins des autres en s'oubliant elle-même. Concernant l'imaginaire maternel, relevons le fantasme de la mère intrusive et de la mère morte qui se révèle au travers des planches. Franky oscille entre deux perceptions maternelles, la mère qui est trop présente, voire persécutrice, et la mère absente, sans aucune consistance. Nous pouvons ici faire le parallèle avec les réponses

scopiques que produit Franky, dans le sens où elle ne semble pas arriver à se percevoir dans les yeux de la mère, le premier objet que l'enfant investit au cours de son développement.

Enfin, nous pouvons conclure que le danger constant et la menace que ressent Franky tout au long de la passation peuvent provenir de l'environnement qui l'entoure, qui est insécure, que les imagos parentaux n'ont pu cadrer et sécuriser. La réalité perceptible est donc un environnement dangereux qui peut la mettre à mal et la blesser à tout moment.

3.2.1.3. Synthèse générale des données cliniques de Franky

Avant de reprendre les données cliniques de Franky, rappelons que celle-ci a vécu des faits de cyber-harcèlement pendant environ 9 mois provenant d'auteurs inconnus.

Le départ du père du foyer familial semble avoir eu un effet délétère sur le développement de Franky. Elle l'aurait vécu sur le plan abandonnique, affectant de fait ses imagos parentales. Ces représentations parentales se retrouvent d'ailleurs amputées d'une de leurs figures au cours de ses créations pendant la passation des tests projectifs, souvent la figure du père. Lors de l'entretien, elle émaille son histoire infantile par la perte de la figure paternelle suite à son départ du foyer familial. Cet événement peut être le déclencheur d'une majoration des angoisses latentes chez Franky. Ce départ est marqué par le sceau du secret. Elle est la gardienne de celui-ci, et le conserve jusqu'à la révélation par les parents. Au cours des épreuves projectives, elle présente à plusieurs reprises un mouvement de possession phallique, que l'on peut lier à la possession œdipienne. Les membres des familles qu'elle compose au cours de ses créations projectives ne sont pas en interaction. Elle place les figures la représentant au centre de ces familles, comme si elle incarnait un objet de lien familial.

Suite à la séparation parentale, Franky décrit une désorganisation familiale et un impact massif du divorce sur la figure maternelle. Nous comprenons par les résultats de Franky que celle-ci s'est appropriée la fonction maternelle afin de soutenir la position maternelle et de se réapproprié une position active. Elle se dégage ainsi de sa position passive où elle subit l'abandon paternel.

Nous pouvons penser que le lien mère/fille est marqué par l'ambivalence, sa mère se montrant tantôt envahissante tantôt absente. L'environnement familial se montre insécure, Franky développant des angoisses au moindre bruit et ne dormant plus seule. Sur le lien paternel, la qualification de son père en « demi-dieu » montre son investissement affectif envers lui. Le lien au père est assuré par un substitut via le virtuel, les deux jouant aux jeux vidéo ensemble assez régulièrement. Pendant l'entretien, Franky se présente comme anesthésiée affectivement, racontant son histoire d'une façon laconique et dans le même temps nous pensons qu'elle cherche à nous effracter, qu'elle cherche à tester nos limites. Les épreuves

projectives aident à saisir ses mouvements internes et percevoir ses affects qu'elle essaye de mettre à l'écart. Le pare-excitation échoue et déborde ses affects. Nous pouvons supposer que Franky scinde son Moi comme une défense par clivage. Nous pouvons également noter qu'elle tente de s'ancrer un maximum dans la réalité au cours de ses créations, mais échoue, révélant des failles internes. Au MAPS les personnages infantiles sont laissés seuls, sans parents. Elle incarne dans des personnages masculins des sauveurs. Au Rorschach, les planches sont coupées en deux, pouvant mettre en avant un clivage du Moi ou encore une réaction aux ruptures dans les liens. Les facteurs d'angoisses relevés au Rorschach mettent en avant de vives réactions aux angoisses de pertes et d'abandons. Nous pouvons également relever des facteurs dénotant une tendance à la culpabilité et une réaction à l'angoisse du vide. Nous pouvons faire ici le lien avec ses représentations des investissements objectaux au MAPS. Franky convoque plusieurs personnages à chaque scène, mais ne les met que très peu en interaction. Cela pourrait souligner une tendance à l'évitement dans les liens, mais également le besoin de s'appuyer sur l'autre. Franky ne semble pas éprouver le besoin d'entrer en symbiose avec l'autre, mais rechercherait une béquille psychique pour se défendre d'une menace d'anéantissement interne. Le rapport à l'objet est placé sous l'angle de l'ambivalence, entre le besoin de contact avec l'objet, mais dans le même temps l'objet représenterait une menace. Nous pouvons supposer que Franky oscille entre l'angoisse de perdre l'objet et l'angoisse d'abandon.

Franky incarnerait donc la mère oedipienne au sens symbolique, débordant ses capacités affectives d'adolescente. Or, son père a refait sa vie avec une autre femme, avec laquelle il aura une fille. L'adolescente se sentirait doublement remplacée, à la fois dans son rôle de mère, mais également dans sa place de fille. Son intégrité narcissique et identitaire est menacée. Le substitut du lien au travers du virtuel n'est plus efficient. Le lien au père est petit à petit désinvesti par l'adolescente, celle-ci investissant le lien à son petit-ami. Franky ne percevant plus sa place privilégiée auprès de son père, elle cherchera donc à remplacer celui-ci. Son petit-ami est plus âgé qu'elle lorsqu'elle le rencontre par le biais des jeux vidéo. Le virtuel est un espace de projection que Franky semble saisir pour modeler sa propre réalité et ses investissements objectaux. L'adolescente présente au cours des épreuves projectives un besoin de continuité interne, d'incarner le même personnage ou de poursuivre ses histoires sur plusieurs planches. Son sentiment d'existence interne semble reposer sur l'investissement de l'autre, et ce qu'il peut lui renvoyer d'elle. Mais cette existence prend place sur le virtuel, ce que nous pouvons rapprocher de l'état inanimé afin de mettre à l'écart toute pulsionnalité ou affect déplaisant qui pourrait alimenter sa conflictualité intrapsychique. Nous pouvons rapprocher cela de la pulsion de mort, un état a-conflictuel. Or, d'un point de vue économique, l'agression est venue déborder le potentiel affectif de Franky. Le caractère réel des violences numériques vient l'effracter brutalement, ce qui l'amène à mettre à l'écart ses agresseurs, mais dans le même temps il lui est impensable de rompre le lien avec.

En conjugaison de cette problématique au niveau des liens chez Franky, nous pouvons également supposer une problématique par rapport à l'édification de ses limites internes. Son récit est marqué par plusieurs événements au potentiel traumatique : la perte symbolique du père, l'agression sexuelle, les différents suicides, ainsi que ses passages à l'acte auto-agressifs. Ces derniers sont le signe d'une solution de décharge pulsionnelle afin d'endiguer l'hémorragie narcissique. Elle raconte ces événements sur un mode de pensée opératoire, elle se centre sur les événements du corps réel sans laisser place à l'affect ni à l'imaginaire. Comme nous le saisissons au cours des épreuves projectives, Franky montre le besoin de s'appuyer sur des éléments externes. Ces derniers sont incarnés par les figures menaçantes de ses cyber-agresseurs.

Ceux-ci lui assurent la continuité d'un narcissisme négatif. L'image interne de Franky semble axée sur la dévalorisation et serait désorganisée. Les enveloppes corporelle et psychique paraissent poreuses. Son internalité semble manquer de consistance. Le virtuel viendrait ainsi l'aider à se structurer, mettre à l'écart le corps qui est incontrôlable et dangereux, qui est déstructuré (Rorschach) et meurtri (MAPS), qu'il faut rendre absent, pour se concentrer sur un corps psychique troué, creux, qu'il faudrait remplir. Prise dans ce qui semble être un entre deux dépersonnalisation/clivage, nous pouvons penser que Franky chercherait à s'amputer d'une partie d'elle-même pour conserver le contrôle. Cet appauvrissement de son Moi par cette amputation viendrait en réponse face à l'agonie primitive, le trauma vécu, un déchirement représenté/non représenté. L'expérience traumatique est venue directement confronter Franky à sa mort psychique, dans une dialectique d'immaturité de son organisation psychique sans possibilité de s'en défendre. En étant « l'objet » de l'autre, cela serait plus supportable à sa psyché. Ainsi, elle ne se confronte pas directement à sa propre souffrance et vient mettre à l'écart ses affects. L'objet ne peut pas ressentir, l'objet ne peut pas souffrir. Elle réactualiserait le lien, en rejouant l'expérience agonistique sans accès à sa subjectivité (Carton, Chabert, Corcos, 2011). Ses cyber-agresseurs sont continuellement présents, et se laissent à voir par les aspects scopiques de ses réponses. Elle se connecte quotidiennement à ses réseaux sociaux, voire plusieurs fois par jour, afin de regarder ses messages. Dans l'idée d'un mouvement masochiste, nous pouvons penser que ces messages assurent à Franky une unification interne, une enveloppe négative qui la contient.

Or, ces messages s'arrêtent du jour au lendemain suite au suicide de son petit-ami. L'arrêt des cyber-violences semble résonner comme une réactualisation abandonnique chez Franky. L'unification interne serait mise en échec, dans une cadavérisation psychique de morceaux psychiques internes qu'elle tenterait de réunifier (Carton, Chabert, Corcos, 2011). L'hypothèse d'un mouvement masochique insupportable à un narcissisme moral se pose chez Franky (Carton, Chabert, Corcos, 2011). L'impasse aux limites dépersonnalisée du MAPS ainsi que les planches identitaires du Rorschach viennent souligner ce manque d'identité et de structure interne. Face à l'impasse identitaire et au manque de consistance interne, Franky continue de faire exister ses agresseurs, en vain. Elle envisage le

passage à l'acte suicidaire face à l'impossibilité de recréer cette enveloppe externe. C'est alors qu'elle fait part de son histoire à plusieurs personnes autour d'elle. Elle nous confie, hors cadre de l'entretien, qu'elle a partagé son histoire à plusieurs personnes sur les réseaux sociaux, sur de multiples forums, ainsi que dans des groupes d'aide aux victimes de cyber-harcèlement. Cette démarche entre en résonance avec l'intervention dans les épreuves projectives de ces multiples personnages, d'avec lesquels elle n'est pas en lien directement. Nous pouvons penser que la multiplication des personnes autour d'elle lui assure une enveloppe externe qui la prévient d'une hémorragie. L'hypothèse se pose alors chez Franky d'un recours au narcissisme par les cyber-violences, dans la perspective d'une ressource psychique narcissique victimaire. La position victimale agit en effet de décarence, lui permettrait d'avoir une identité, et de subsister. Cette jouissance mortifère et cette ambivalence persistante viennent poser la question d'un trépied existentiel qui peut venir détruire l'internalité fragile de Franky à tout moment.

En conclusion, Franky s'est détachée de sa position de victime passive suite à l'abandon paternel en arborant une position active face aux cyber-violences. Or, à l'arrêt de celles-ci l'adolescente s'est retrouvée sans source d'étayage narcissique, bien que négatif, ce qui lui est dès lors insupportable. Afin de s'extraire de cette position passive, elle révèle sa position de victime à plusieurs personnes autour d'elle et redevient par cela active. L'enveloppe virtuelle qu'elle se crée compenserait une enveloppe interne trouée. L'arrêt des cyber-violences semble réactualiser chez elle un vécu abandonnique paternel dont elle se dégage en assurant un lien avec de multiples personnes qui lui renvoient chacune une identité victimale.

3.2.2. Le cas Genny

3.2.2.1. Analyse clinique des données de l'entretien non directif

Spontanément, Genny a proposé que l'on se tutoie. Nous lui proposons de nous rencontrer dans une salle d'une bibliothèque universitaire.

Genny est une post-adolescente de 22 ans au moment de notre rencontre. Elle est en 4^e année de droit. Elle a une petite sœur de 4 ans sa cadette et ses parents sont divorcés depuis une dizaine d'années environ. Elle présente les relations familiales comme étant compliquées, elle a d'ailleurs déménagé de chez sa mère pour aller chez son père récemment. La première prise de contact s'est faite par téléphone, Genny ne sachant pas si elle rentrait dans nos critères de recrutement et si son histoire nous intéresserait selon ses dires. Elle a subi ce que l'on peut qualifier de violence indirecte par John, un camarade de son TD à

l'université. Celui-ci a d'abord émis des propos dépréciants à son encontre devant l'entourage universitaire de Genny. Il l'a ensuite contactée directement.

Récit de son histoire

Tentative du maintien du lien au père

Genny introduit l'entretien en nous disant se trouver en difficulté pour se définir : « *C'est compliqué je trouve* ». Nous pouvons penser qu'elle met en place une défense afin de se protéger des questions que nous pourrions lui poser, ou encore qu'elle se sent désorientée par l'entretien.

Elle rapporte que son père, suite à sa « crise de la quarantaine », aurait décidé de quitter sa mère. Elle qualifie ce divorce de « *dur à vivre* ». Elle rapporte avoir développé suite à cela des troubles obsessionnels compulsifs et des TIC de langage : « *Et tous les soirs j'avouais tout ce que j'aurais pu faire de mal dans la journée. [...] Et j'avais ça comme tic aussi je me raclais le nez c'était plus un problème physiologique au final. Et ensuite qu'est-ce que je peux dire je me craquais les doigts* ». Ces différents symptômes peuvent constituer l'hypothèse d'un défaut de mentalisation de ses angoisses de perte provoquées par le divorce. Nous pouvons en cela noter le potentiel traumatique de cette séparation pour Genny. Elle se rend coupable du divorce parental, dans l'idée d'adopter une position « rédemptrice » en incarnant l'enfant idéal. Être cet enfant objet de lien serait la solution qu'elle privilégie pour soutenir ses angoisses, dans un mouvement fantasmatique de culpabilité masochique.

La jeune femme nous rapporte que « *y'a eu des crises de pleurs, y'en a pas eu beaucoup encore, mais ça ça a été un peu dur.* » Nous pouvons penser que ce fantasme de culpabilité servirait à répondre à un besoin masochique, que nous pouvons ici supposer être un fantasme de punition paternelle du fait qu'il soit celui qui ait quitté le foyer familial (Rosenberg, 1999). « La conduite masochiste offre toujours au Moi la possibilité ou l'illusion de se délivrer de l'emprise de l'objet et de reprendre une position active de maîtrise, là où il se sentait menacé de débordement et de reddition passive à l'objet » (Jeammet, 2000, p.58). Afin de se dégager de ce sentiment d'impuissance et de passivité face à la séparation, Genny aurait pu construire un scénario fantasmatique où elle invoque l'instance surmoïque punitive paternelle afin de conserver une illusion de lien familial. Soulevons néanmoins qu'un lien entre la culpabilité et le processus œdipien a été mis en évidence par Tassel (2011). En se rendant coupable, elle peut venir recréer fantasmatiquement le lien à son père, le rendre présent dans l'absence, et ainsi venir réactualiser le processus œdipien.

Sur ce lien au père, elle nous rapporte qu'elle n'a aucun souvenir de sa relation avec lui avant le divorce : « *je me rappelle que rapidement après la rupture je disais*

à la psy je savais pas comment ça se passait avant que mes parents se soient séparés ». Il semblerait que le départ de son père ait agi sur sa psyché comme un trauma qui aurait bloqué tout accès aux souvenirs. En cela, recréer un lien fantasmatique viendrait répondre à un besoin interne de reliaison.

Cette tendance à se rendre coupable peut aussi venir évoquer une culpabilisation par rapport aux mouvements œdipiens à l'œuvre. Le divorce ayant eu lieu pendant une période de réactivation à l'adolescence, le départ de son père vient comme rendre réel un mouvement fantasmatique œdipien, comme si elle venait acter la mort d'un de ses parents. En effet, ces mouvements seraient venus la contraindre dans le choix archaïque d'un parent en éliminant fantasmatiquement l'autre, ce qui peut se rapprocher du désir parricide ou incestueux œdipien (Tassel, 2011).

Séduction fantasmatique et virtualité

Genny nous dit se sentir à l'aise « *lorsqu'[elle] sait qu'[elle] plaît* ». La séduction infantile semble alors se répéter dans un comportement de séduction actuel. Elle a recours à sa féminité afin de créer du lien avec l'autre. Elle peut nous dire notamment qu'elle séduit afin de pouvoir s'insérer dans son groupe d'ami, y être intégrée, et qu'elle sait immédiatement si elle plaît à l'autre ou non. Le féminin est donc au centre de sa mise en lien avec l'autre. Paradoxalement, elle nous dit avoir été « *paniquée* » à l'idée de l'arrivée de ses menstruations : « *je me rappelle je voulais pas les avoir tous les soirs je me disais pitié que t'ai pas tes règles demain.* » Nous pouvons supposer un conflit intrapsychique entre son Moi réel, en proie au développement psychosexuel, et son Idéal du Moi, qui serait d'incarner l'enfant fantasmatique idéal. Or pour incarner ce dernier, elle ne doit pas avoir accès au sexuel, à la déliaison parentale, et « rester » une enfant dans une mise à l'écart des angoisses liées à la transformation pubertaire : « *Mais je me considère pas forcément comme une adulte là* ».

La jeune femme n'arrive pas à s'engager dans une relation amoureuse, ce qui entre en écho avec l'angoisse de perte à l'adolescence. Le processus de déliaison de la réactivation œdipienne semble signifier pour Genny la perte des liens archaïques parentaux. L'existence de la jeune femme semble sous-tendue par cette quête de l'idéal du Moi, donc d'une fantasmatique créée autour des imagos parentales. En déconstruisant ce lien, elle viendrait alors mettre en danger sa propre existence. Genny nous confie qu'elle « *avait peur des petites filles mortes* » lorsqu'elle a eu 20 ans. Elle vient par là souligner une angoisse liée à la maturité physiologique et l'abandon de son enfance.

Nous pouvons penser qu'en investissant les réseaux sociaux elle viendrait se protéger de ces angoisses, figer son image dans le temps et mettre ainsi à l'écart toute conflictualité possible et annihiler toutes menaces pour son intégrité. Le

rapproché génital y est mis à l'écart par une a-conflictualité : *« J'ai fait une soirée la dernière fois, et une de mes meilleurs potes elle m'a dit, mais t'as passé la soirée sur messenger »*. L'utilisation du virtuel chez Genny en devient mécanique, elle ne se rend plus compte de ce qu'elle y pratique. Elle dit y perdre *« des moments de sa vie »*. Elle rapproche cela de sa peur de la mort : *« moi je me sens trop mal parce que je me sens coupable je me dis tu gâches des moments déjà que tu vas mourir bientôt *rire* »*. Pourtant, il lui est impossible de quitter cet espace, dans un mouvement presque compulsif de cette utilisation, voire de dépendance. Elle vient par cela contrôler son image et se figer dans le temps, mais aussi maîtriser les liens qui pourraient se créer sur cet espace.

Les problématiques de réactualisation abandonnique paternelle

Bastien, un camarade de classe de la première année universitaire de Genny, est l'homme avec lequel elle aura son premier rapport sexuel. Il était alors célibataire, mais lorsqu'elle l'a séduit, elle l'a dès lors rejeté : *« C'est-à-dire que ça me fait flipper les relations du coup je pense que du coup dès que je sens que je plais à quelqu'un je vais m'en éloigner »*. Lorsque celui-ci se met en couple avec une autre, elle cherche à le posséder de nouveau. Genny semble chercher à contrôler la distanciation relationnelle avec Bastien. Il semblerait qu'elle oscille entre angoisse d'intrusion et angoisse d'abandon, entre rapproché insupportable et distance angoissante. C'est une dialectique du posséder/non-posséder l'objet qui semble se dessiner.

Nous pouvons penser alors à une anticipation de la perte de l'objet, perte qui l'empêcherait d'opérer une continuité psychique et relationnelle. De fait, elle viendrait maîtriser la perte, dans un mouvement intentionnel d'abandon de l'objet et dans un désir de maîtrise, plutôt que de le perdre involontairement avec le risque d'ébranler son Moi et la projeter dans une angoisse mortifère. Provoquer l'acte abandonnique viendrait la protéger : en rendant l'objet inaccessible, elle se protège de l'intrusion et plus largement de la réactualisation incestuelle. Nous pouvons penser qu'elle vit dans l'excitation de pouvoir avoir l'objet et non dans le désir de l'objet : *« dans ces moments d'angoisse, il lui faut parfois littéralement courir à la poursuite de son émotion qui est presque là, pointe le bout de son nez, mais inexorablement se dissipe dans les méandres de son esprit et de sa peau. [...] elle (l'angoisse) est instable dans sa profondeur, ouvrant d'étranges perspectives érotiques où amour et haine sont comme deux mouvements flottants qui se recouvrent. Amour et haine sont comme deux tonalités d'une angoisse qui ne parvient pas à être affect et encore moins à acquérir une représentation, deux timbres, deux couleurs qui se cherchent une affinité dans l'instabilité »* (Corcos, dans Chabert et coll., 2019, p. 105). Elle viendrait donc rendre l'objet inaccessible, marqué par les multiples ruptures avec Bastien. Ce qui semble l'intéresser c'est

donc la conquête de l'objet d'amour et non pas sa consommation. Ce fonctionnement évoque le mode de fonctionnement adolescent, où le sujet est en quête perpétuelle de l'objet. Selon Mathelin (2001), cette recherche vaine de l'objet vient essayer de combler un manque interne, dans une quête de l'auto-érotisme par procuration.

Suite au départ de son père, elle a cherché à remplacer l'objet d'amour envers sa mère. Or, celle-ci lui a exprimé un besoin d'avoir « *une vie privée* ». Genny semble avoir vécu cela sur le plan du rejet tel qu'elle nous le rapporte. Elle s'est alors tournée vers son père, mais il semble que l'éprouvé d'un rapproché incestuel, dû à la réactualisation œdipienne, lui serait devenu insupportable. C'est alors qu'elle se tournerait vers l'autre afin de combler ce manque auto-érotique, sans succès. La question se pose de l'identité de l'objet, et de l'interchangeabilité de l'objet parental par un objet externe.

Si l'on se réfère à Skoulika (2015) qui reprend les théories freudiennes de la pulsion de vie et de la pulsion de mort, le masochisme coupable que ressentirait Genny pourrait venir exprimer un masochisme primaire érogène, dans une perspective de satisfaction libidinale. Selon ces théories, la direction de cette pulsion, ne trouvant satisfaction optimale, évoluerait alors vers l'amour objectal. Ce dernier sous-tendrait de soumettre son Moi à l'intrusion de l'autre, ce que refuserait la jeune femme. Nous pourrions penser que nous sommes ici confrontés à un au-delà du principe de plaisir, une répétition sans cesse d'un échec objectal. Nous pourrions parler d'une non-satisfaction érotique qui ne trouverait pas d'issue dans une compulsion de répétition masochique d'un échec d'investissement parental. Cela viendrait plonger la jeune femme dans une perpétuelle conquête de l'objet, ce qui la contraindrait dans une problématique du lien à l'objet. Ce dernier doit à la fois répondre présent lorsqu'elle le convoque, et à la fois rester éloigné pour ne pas paraître menaçant. Cela semble être le premier point de construction relationnelle avec John, son cyber-harceleur.

Récit des cyber-violences

Projection d'une création victimale sur l'objet

Genny a rencontré John pendant un cours universitaire. Elle le place fantasmatiquement dans une position de victime : « *mais je pense que j'avais besoin ou envie de le sauver, je sais pas de quoi* ». Indirectement, elle vient se positionner comme sauveuse de John. Ainsi, elle peut manipuler et posséder cette représentation qu'elle se fait de ce lien à John. Genny a créé cette dernière au travers du support numérique, par le biais de son téléphone portable, comme si elle cherchait à se confronter à son contraire : « *J'aimais bien le fait d'être la gentille de gauche. Qui essaye de*

sauver le mec de droite qui est gentille avec lui. Qui sauvait le vilain petit canard». Cet opposé serait venu attiser une appétence à la fois séductrice et traumatique du fait de l'éprouvé qu'il provoquerait. Nous pouvons supposer que, guidée par l'idéal du Moi fantasmé infantile pour être l'enfant idéal parental, la jeune femme opérerait une séduction fantasmatique où elle modèlerait elle-même les positions de chacun.

En effet, c'est lorsqu'elle divulgue des propos dépréciants de John aux camarades de son TD que les cyber-violences ont commencé : « *moi je l'ai répété aux gens de mon TD, et que c'est revenu à ses oreilles, et j'me suis sentie très coupable* ». Elle le place en position de mauvais objet, mais de fait elle souligne qu'elle se soutient d'une position d'agresseur insupportable et incompatible à son Idéal du Moi. Elle se met en échec dans cette quête.

Ensuite elle en vient à dire qu'elle se confronte au « *mal incarné* », et qu'elle peut le changer, le sauver par une toute-puissance héroïque, que nous pouvons rapprocher de la toute-puissance infantile. John devient donc son ennemi, son contraire, qu'elle doit détruire afin de pouvoir se sauver. Comme elle le souligne, et malgré cette tentative de modélisation, John n'est plus sous son contrôle et devient une menace pour sa propre intégrité.

Afin de se dégager de cela, elle dit avoir pris contact avec lui : « *Et je me suis sentie coupable. Et c'était quelqu'un d'instable j'avais peur qu'il se suicide, en fait, à cause de moi [...] j'me suis débrouillée pour trouver son numéro de téléphone et lui envoyer un message.* » Genny semble revendiquer une position de sauveur de John encore une fois. Or, pour reprendre ses termes, elle dit que c'est à partir de ce moment que tout a « *dégénéré* » : « *[Genny cite John] tu m'as servi ton numéro sur un plateau d'or* ».

Cyber-violences : fantasme et projection sur l'environnement

Suite à cela, John a révélé avoir des sentiments amoureux pour Genny à ses amies, sans le lui dire directement : « *il se débrouillait pour que je le sache, mais pas directement* ». Or, lorsqu'il lui a révélé ses sentiments, Genny s'était rapprochée de Bastien. Elle a fait comprendre à John qu'elle ne ressentait pas la même chose pour lui. S'en est suivi des propos et actes dépréciants, toujours indirectement par le biais de ses amis, par des messages qui lui sont adressés, des propos dans lesquels John cite le nom de Genny sur les réseaux sociaux et d'autres formes d'attaques indirectes.

Elle développe des symptômes somatiques, tels qu'une perte de poids, des insomnies, ainsi que des angoisses. Elle a aussi mis en place une stratégie d'évitement de John à l'université. Il semblerait que le pont entre le réel et le virtuel viendrait s'effectuer par ces symptômes. L'expression corporelle qu'elle semble éprouver viendrait placer les violences virtuelles sur l'espace du réel, et ainsi mélanger ces deux espaces. La frontière se ferait donc de plus en plus poreuse.

Relevons que John n'entre plus en contact direct à l'université avec Genny, et conserve une approche indirecte par le numérique. La jeune femme fait donc état d'un déplacement des limites virtuelles et réelles, dans une confusion des espaces.

Suite à ces violences, Genny se retrouve entre son besoin de le sauver soutenu par sa culpabilité, et celui de se protéger de cette menace : « *c'est quelqu'un qui est tout le temps seul en plus on peut même se sentir presque coupable de le laisser, c'est pas quelqu'un qu'on laisse et qui a plein de potes, c'est quelqu'un qui dit j'ai plus envie de te parler, mais c'est lui qui est seul en fait, il est détesté, il avait pas d'ami dans l'amphi* ». John entretient ce sentiment de culpabilité chez Genny. Il lui dit qu'il peut se suicider à tout moment, alimentant ce conflit interne chez elle.

John change ensuite de mode opératoire : il fait le choix d'entrer en contact avec Genny de manière directe via messages numériques. Elle décrit alors un climat anxigène, oppressant. Pourtant, ce qui la met à mal et l'empêche de se décrire comme une victime de cyber-violences est le fait qu'elle n'ait reçu que quelques messages de manière directe, provenant de plusieurs comptes différents : « *Le harcèlement c'est pas ça il m'avait envoyé quatre messages c'était lourd c'était oppressant pour moi, mais je lui ai jamais dit clairement arrête de me parler non plus* ». Elle décrit un climat réel menaçant, mais ne le retrouve pas dans le virtuel du fait de cette approche indirecte. Il est donc possible que par le biais de la projection elle soit venue modéliser son fantasme sur l'espace numérique. Nous pouvons penser qu'elle vient déposséder John de ce fantasme victimal afin de se l'approprier, et le placer dès lors en tant qu'agresseur. Nous pouvons poser l'hypothèse qu'elle aurait déplacé l'économie psychique d'oppression qu'elle pouvait ressentir provenant de John sur les messages qu'il lui a envoyés. Nous pouvons faire l'hypothèse que Genny aurait donc usé d'un mécanisme inversé de déplacement du réel sur le virtuel, ici donc de l'oppression des messages sur le climat externe, afin de se soutenir de cette position de victime de cyber-violences et ainsi se rassurer sur ses éprouvés et se légitimer. Or, cette légitimation ne tend pas à être reconnue autour d'elle.

Recherche d'une légitimité de la position victimale

Bastien et John faisaient partie de la même promotion universitaire, et partageaient donc des cours en commun. Suite à des messages que la jeune femme a reçus de John et rapportés à Bastien, il y a eu une altercation entre les deux jeunes hommes. Suite à cet événement, ils ont été convoqués tous les trois par la commission disciplinaire. Cette dernière a désigné Genny comme l'origine du conflit, lui renvoyant qu'elle a attisé le conflit entre les deux jeunes hommes et qu'elle est la cause de cette altercation. Elle nous dit se sentir coupable suite à cette discussion. Nous pouvons penser à une réactualisation de sa culpabilité antérieure

par rapport au départ du père. Elle se sent décrédibilisée de toute possibilité de se considérer comme victime.

De plus, la psychologue qu'elle a consultée lui a renvoyé que son ressenti n'était pas réel, qu'elle n'était pas victime de harcèlement à ce moment-là : « *elle avait dit que c'était pas du harcèlement* ». Genny nous évoque qu'elle ne s'est pas sentie légitime à se positionner en victime de cyber-violence suite à cet entretien. Elle peut nous dire qu'elle « *ne sait pas si elle est une victime ou non* ». Il y aurait un conflit entre un éprouvé interne victimaire et une réalité externe dépossédante, ce qui peut l'amener à douter de sa position et de sa propre histoire : « *Je me sentais pas légitime à me sentir mal* ».

Genny peut nous dire que malgré ses symptômes physiques et psychiques elle n'a jamais envisagé de changer de compte sur les réseaux sociaux. Nous pouvons penser qu'il est indispensable pour elle de garder le lien, et la possibilité de rentrer en contact avec John, car c'est en le plaçant en tant qu'auteur qu'elle peut asseoir sa place en tant que victime. En se positionnant en tant que victime, elle conserve le fantasme de son idéal du Moi, incarner le fantasme parental de l'enfant idéal. En étant auteur, cela viendrait rendre impossible sa possibilité d'assouvir son fantasme de quête du Moi idéal.

Cette problématique du lien soulignerait une angoisse chez Genny de réactualiser la perte de l'objet primaire, et s'exprimerait de fait dans son positionnement victimaire. En devenant auteur des faits, elle se rejouerait elle-même auteur de la perte originelle. En maintenant le lien, et en le métamorphosant de par la fantasmagie qu'elle y projetterait par le virtuel, elle dépeint un scénario idéal dans lequel elle peut aisément projeter son fantasme. Mais John serait venu mettre à mal sa création fantasmagie en reprenant le contrôle de la situation.

Observations cliniques de l'entretien

L'entretien nous permet de relever que la construction fantasmagie de Genny semble dépendre de ce que peut lui renvoyer son entourage, notamment les figures d'autorité. Nous pouvons penser que c'est pour cela qu'elle a accepté de répondre à notre demande, afin de pouvoir asseoir sa position victimaire, comme pour s'assurer d'une légitimité. Aussi, du point de vue de la séduction, nous supposons que Genny s'est imposée de répondre à nos attentes. Nous avons pu relever quelques comportements de séduction à notre égard, à la fois dans son comportement, dans son élocution et dans sa manière de se positionner face à nous ; entendons ici une séduction sociale.

Revenons sur la prise de contact avec la jeune femme. Genny doutait que son récit puisse convenir à nos attentes. Dans cette idée, elle aurait accepté de participer à notre étude dans le but d'obtenir des réponses, dans le sens où elle

serait venue nous modeler en tant qu'objet de savoir. Ainsi, Genny viendrait se positionner en tant que victime légitime.

Nous pouvons penser qu'il s'est joué cela d'un point de vue transférentiel, du fait qu'avant l'entretien Genny nous a demandé de l'informer si nous la « *diagnostiquions folle* ». Le fait qu'elle propose le tutoiement pourrait être une manière pour elle de créer un climat dans lequel elle puisse se sentir en confiance, et ne pas être dans cette dynamique « d'évaluation ». Une fois l'entretien terminé elle nous a demandé ce que nous en avons retenu, si nous avons perçu des symptômes en particulier. La question de la légitimité victimaire semble être au centre de sa propre demande. Nous pouvons aussi souligner qu'elle cherche à convoquer chez nous des ressources contenant, dans une idée de combler un vide interne en elle. Elle semble attendre de notre part que nous la remplissions d'un savoir ou d'une contenance.

Sur cette notion de vide, nous avons pu ressentir dans notre analyse transféro -contre-transférentielle cette impression d'une béance identitaire, que Genny se repose sur nous pour reconstruire son récit et s'approprier une identité victimale. Nous avons eu l'impression en sortant de l'entretien que nous n'avions pas d'éléments sur lesquels travailler pour mener notre recherche, que Genny nous avait mis dans une confusion d'éléments cliniques en nous transmettant ses doutes. Elle nous a fait ressentir ses hésitations par rapport à sa condition, pareillement à son questionnement victimal. Son discours vient donner une impression d'avoir eu un entretien hésitant, donnant l'impression d'un manque d'éléments dans son histoire, au contraire de la réalité.

3.2.2.2. Analyse clinique des données des méthodes projectives

3.2.2.2.1. Analyse clinique des données du MAPS

L'intégralité des résultats de Genny au MAPS est visible en annexe 14.4, 14.5, 14.6, 14.7.

Rappelons que ce test est composé de planches et de personnages dissociés, le but étant que le sujet crée des scénarios dans un décor en trois dimensions. Il est pertinent de l'utiliser avec des adolescents, car il permet d'identifier des facteurs correspondant à la réactualisation œdipienne. Aussi, il permet de mettre en exergue des indicateurs relatifs aux modalités de relation d'objet, au processus identificatoire, au fonctionnement narcissique, aux remaniements psychiques et identitaires, ainsi qu'au déploiement pulsionnel. Ce test convoque également les limites interne/externe, les processus de répétition, le redéploiement des

problématiques internes sans oublier les perceptions non verbales et le rejet ou l'immersion sensorielle.

Utilisation des figures par décor : La jeune femme a utilisé 48 figures sur tout le test. Pour 8 planches les personnages sont seuls, et pour 6 ils sont en duo. Dans l'ensemble, Genny privilégie des mises en scènes convoquant peu de figures, le maximum invoqué étant exceptionnellement de cinq lors du fond blanc, ce qui peut venir souligner dans sa personnalité le fait qu'elle se sente à l'aise dans des groupes restreints.

Figures typiquement choisies : Elle a utilisé les figures suivantes pour construire ses scènes (cf annexe 14.5) : 4 fois F4 et A1 ; 2 fois N7, M3, C9, F6, F2, I2, M14, L3 ; 1 fois C3, M13, M6, F5, C10, C7, C11, F9, C12, C1, L5, C2, C12, N8, M8, M4, N9, M18, M17, F11, S4. Genny a utilisé en majeure partie des figures féminines (14 fois), des enfants et des figures masculines (10 fois chacun) ce qui peut venir souligner que son identité est assise dans une perspective spéculaire.

Activité des figures : Genny n'insuffle pas de mouvement dans ses mises en scènes, ce qui souligne un fonctionnement rigide. Dans l'ensemble, les interactions entre les personnages sont de mauvaise qualité, marquées par des rivalités ou des menaces.

Divers : À deux reprises elle met en scène une figure humaine et un animal, soulignant par là une angoisse dans l'intersubjectivité et dans ce que convoquerait la planche pour elle. Elle entame le test en nous faisant part de son ressenti négatif : « *Aie Aie Aie je sens que je vais pas aimer parce que je sais que je suis analysée du coup c'est pas naturel mes réponses* ». Nous pouvons faire un parallèle avec son discours lorsque nous avons commencé l'entretien et le fait qu'elle appréhendait de se faire évaluer. Le rapport aux limites du test est respecté ce qui viendrait faire penser à ses propres limites internes possiblement trop rigides.

Commentaire : Le peu d'utilisation de figures chez Genny peut faire référence à une pauvreté imaginaire chez elle, comme elle le dit au début où elle n'a « *jamais aimé jouer à la barbie* ». De plus, elle a eu un mouvement de recul face aux figures qui peuvent exprimer pour elle des affects dépressifs. Nous supposons que cela peut venir corrélérer avec le peu d'utilisation et le peu d'investissement dans le test.

Le sujet : Genny a 22 ans lors de notre rencontre, elle est l'aînée d'une fratrie de deux enfants de parents divorcés. Elle fait des études universitaires.

Synthèse de l'Analyse de la feuille de placement des personnages

L'intégralité de l'Analyse de la feuille de placement des personnages est présente en annexe 14.5.

Genny entame le test par une mise en scène familiale où elle place la fille loin de ses parents. Globalement, les scènes invoquant des enfants font peu appel à des figures d'adultes, comme si les deux générations n'étaient pas liées.

En règle générale, elle utilise des figures adaptées aux différentes scènes. Au début, elle entame le test par des tonalités plutôt neutres à tendances joyeuses (cf. planche du salon, de la rue, et le rêve). Nous pouvons penser que Genny se défend face à ce que lui renvoie le test. Rapidement, les scènes se déroulent sur une ambiance à tendance négative ou ambivalente (cf. planche du pont, de la nurserie, du radeau).

Remarquons que lors des scènes invoquant la sexualité, Genny met en scène des personnages déssexualisés (silhouettes) dans ce qui semble relever d'un mouvement défensif.

Genny met en avant plusieurs figures d'autorité. En lien avec son vécu, nous pourrions penser à une tentative de réappropriation de celles-ci.

Les scènes où elle met en avant des femmes seules sont placées sous l'égide de la vulnérabilité ou du danger (cf. planche du cabinet du médecin où la jeune femme se déshabille, la scène du grenier où le personnage féminin semble se défendre d'un danger).

Synthèse de l'Analyse histoire par histoire

Genny met directement en avant des relations intraparentales compliquées dans ses créations. À la première planche, elle présente un père qui quitte la famille à cause de son homosexualité : « *elle est choquée, elle va devenir alcoolique, parce que son mari est gay* ». Malgré la scénarisation de l'histoire, nous pouvons faire un certain parallèle avec sa vie. Au cours des autres planches, le couple parental est mis à mal, par des ruptures ou des départs.

Tout au long du test, la jeune femme semble se laisser déborder par les effets de celui-ci, dans une mise en exergue de ses angoisses.

Les situations hétérosexuelles et la nudité sont soigneusement évitées et empêchées : « *Y'a une femme qui se déshabille (F2), parce que... Enfin elle se rhabille plutôt* ». Paradoxalement, les figures féminines sont surinvesties chez Genny, dans une mise à l'écart du masculin et de l'homme.

Au cours de la planche de la classe, Genny vient se calquer au réel et incarne la figure de son cousin sur une figure qu'elle choisit. Nous pouvons donc penser que ce recours au réel est possible au cours des autres planches, mettant en avant un parallèle avec sa vie.

Elle met souvent en tension le « bon » et le « mauvais », comme si elle mettait en avant la notion de jugement et de culpabilité. Paradoxalement, les figures incarnant les sanctions, les autorités, sont rejetées.

Nous pouvons saisir une sorte de quête de légitimité au travers du test, les personnages étant dans la revendication.

À l'impasse aux limites, Genny semble se détendre, mais ne se saisit pas de la consigne. Elle évoque un retournement passif/actif parallèlement à ce qu'elle a pu nous rapporter dans l'entretien.

Analyse Aire par Aire

Pression : Les pressions qui s'exercent sur Genny seraient de l'ordre de la dépendance/indépendance. Elle semble tiraillée par rapport à son propre développement physique et les responsabilités que cela incombe, notamment le fait qu'elle ne pourrait plus se reposer sur ses parents et qu'elle devrait s'autonomiser. Conformément à ce que nous avons pu relever dans l'entretien, le développement vient réveiller chez Genny la pulsion de mort, et la peur de l'anéantissement.

Motivation, But, Moyen : Genny semble se reposer sur les autres pour construire son monde interne. Cela vient contrebalancer ses propres failles. L'autre vient ici incarner la norme à laquelle elle essaye de se cantonner et de se fixer. Elle essaye de s'intégrer dans le groupe et de correspondre aux attentes des autres, dans une fixation objectale.

Perspective, attitude, croyance : Nous pouvons penser que Genny ne semble pas être suffisamment étayée et serait dans une perspective défensive. Elle se présenterait dans une attitude superficielle, et ne mettrait que très peu en avant son internalité. Elle se montrerait comme plutôt solitaire, d'où le peu de contact entre ses personnages, mais dans le même temps lorsque le besoin se ferait sentir, par une faille ou un sentiment insécure, l'autre viendrait cadrer l'interne poreux.

Frustration, conflit, peur : La jeune femme met en scène des personnages qui se confronteraient à leur propre trauma. La peur serait orientée vers la solitude et l'angoisse de se retrouver seule. De même que le masculin serait perçu comme un potentiel danger, car il viendrait incarner la fin de l'enfance. L'autre est donc la béquille sur laquelle Genny doit s'appuyer, mais celle-ci peut potentiellement être

un danger, car l'autre peut la détruire et la confronter à son propre anéantissement à tout instant.

Affect, sentiment et émotion :

A- Général autre qu'hostile : Les principaux affects que mettrait en avant Genny seraient l'insécurité et l'ambivalence. De même qu'elle dégage beaucoup d'affects d'angoisse face à des situations angoissantes.

B- Sentiment hostile : L'hostilité serait en direction des figures d'autorité. Elle les rendrait défaillantes au cours du test, de même que plus généralement elle se montrerait hostile envers le masculin. Elle transforme d'ailleurs le plus souvent la figure du sauveur en super-héros, ce qui viendrait corrélérer avec ce besoin de mettre à l'écart l'autre. En convoquant l'imaginaire, elle se place dans une position où il est impossible d'exercer un rapproché.

Pensées sexuelles et comportement : Il semble impossible pour Genny de faire partager une scène de rapproché entre un homme et une femme. La femme serait perçue comme indépendante, l'homme serait tenu à l'écart. L'image du couple n'existerait pas, ou semble mise en avant comme instable, car la femme est présentée comme volage (planches : Médecin, Chambre) et ne peut s'attacher à un seul homme.

Niveau de psychosexualité et développement : La peur de l'homme vient ici révéler la peur de l'intrusion. Il ne semble pas possible pour Genny de penser au rapproché relationnel avec le masculin, comme pour la planche de la cabane et de la chambre. Le féminin serait représenté comme indépendant, ne pouvant se lier au masculin. Mais cela lui causerait de multiples problématiques et conflits internes.

Surmoi, Valeur et Moi Idéal : Genny présente comme ambition l'autonomisation et l'indépendance de son Moi en tant que femme. Son Moi idéal se conformerait à la désirabilité du groupe dans lequel elle évolue, mais celui-ci lui imposerait également des impératifs qu'elle ne peut accomplir pour le moment, notamment le fait de construire un couple et d'accéder à la sexualité génitale. Cela pourrait entrer en conflit avec le Moi idéal fantasmé parental, en accédant à la génitalité elle ne serait plus l'enfant idéal et ne pourrait pas atteindre son Moi idéal. De même, ce collage à l'externe viendrait peut-être souligner une peur de l'échec, de ne pas convenir à l'autre.

Self contrôle, force du Moi et aperçu du Moi : Genny met en place des stratégies où elle peut être seule afin de se recentrer sur soi et ne pas être dans une perspective de faux-self. Lorsque l'objet externe est absent, elle peut s'autoriser à être elle-même. Le Moi se construirait par l'autre, non pas qu'elle se nourrisse de l'autre, mais qu'elle s'élabore par ce que lui renvoie l'autre.

Défenses personnelles et Mécanismes : Le calque identitaire vient ici souligner une défense que Genny met en place pour se défendre de l'échec. De même, elle mettrait à l'écart toute perspective hiérarchique qui la met à mal et la renvoie dans une identité qu'elle refuse. Cette dernière l'empêcherait de s'exprimer librement et peut la faire échouer, dans le sens où elle ne peut coller correctement au socius et peut donc ressentir un mal-être interne. Mais dans le même temps, ne pas accéder à son internalité viendrait la protéger de la réalité de ses affects et la maintenir hors de toute souffrance.

Contact à la réalité, orientation : La jeune femme ne semble pas laisser de contact entre sa réalité interne et la réalité externe, laissant la priorité à cette dernière, occultant son internalité. Elle mettrait en avant des « familles de façade », dont les membres sont liés à priori, mais dont la réalité serait toute autre. Ses productions s'appuieraient sur des références culturelles ou personnelles afin de mettre à l'écart tout contact à sa propre réalité, dans une visée défensive.

Relation interpersonnelle et relation d'objet :

C - Général autre que parent : Genny mettrait en avant la peur de l'autre en général, par des scènes de brimades et d'exclusion. La solitude provoquée serait une angoisse que la jeune femme met en avant, dans le sens où c'est elle-même qui se mettrait à l'écart des autres. Dans le même temps, elle exprime le besoin de s'appuyer sur l'autre pour lui donner l'orientation de sa propre personnalité dans une perspective de relation d'objet anaclitique.

D - Relation parent : Les relations aux imagos parentales apparaissent de manière très complexe. Le père serait présenté comme démissionnaire de sa fonction paternelle, et la mère serait perçue comme étant une femme bafouée. La faute de la destruction des couples mis en scène serait remise sur le père. De cela nous pouvons supposer qu'il est impossible pour elle de mettre en scène un couple uni. Les enfants sont mis à l'écart des parents, ce qui viendrait montrer sa propre position par rapport aux parents. Nous pouvons penser qu'elle recherche en ce sens la filiation qui s'exprimerait par des affects de manque.

Qualité de perception, fantaisie, langage, style de pensées : Lors de la passation, nous avons pu saisir l'angoisse dans la voix de Genny. Elle n'exprime que peu d'imaginaire et d'appropriation dans les scènes qu'elle crée. Le langage est correct, mais sa pensée est parfois un peu confuse.

Symptômes, diagnostic : Genny met en avant de l'angoisse dans ses productions, ainsi que des symptômes relatifs au manque affectif. Le contact est tout de même rigide et nous pouvons saisir le fait que Genny souhaite répondre à notre propre désirabilité.

Étiologie : Nous pouvons imputer cette symptomatologie à la construction identitaire et la structure psychique de Genny, du fait de son histoire de vie.

Pronostic, prédiction (thérapie) : La jeune femme a été suivie à plusieurs reprises au cours de son histoire, dans son adolescence et récemment suite aux faits de cyber-violences.

Postdiction :

- Données biographiques : Les parents de Genny sont divorcés. Elle semble rejeter la faute sur son père, car il est celui qui est parti de la maison. Elle a une petite sœur, mais celle-ci ne semble pas être mise en scène au cours du test.

- Données psychologiques : La jeune femme ne fait pas confiance aux figures d'autorité, notamment depuis que le jury de l'université l'a mise à mal. De plus, elle nous présente des épisodes d'angoisses importantes et une symptomatologie de conversion ou de somatisation (raclement de gorge, etc.).

3.2.2.2. Synthèse des données du MAPS

Les relations familiales, parallèlement à sa vie, sont représentées comme complexes : le père est démissionnaire et fuyant et la mère brisée et secrète. Le couple parental oscillerait entre représentation destructrice et superficialité. Il semble impossible en ce sens de concevoir un couple comme soudé et une famille unie. L'enfant est en ce sens vu comme un fardeau que les parents doivent se passer l'un à l'autre. L'enfant n'a aucun socle stable sur lequel s'appuyer. Genny met en avant un besoin de filiation au cours de ce test, afin de se connaître et de pouvoir se construire.

Genny transgresse les mœurs à plusieurs reprises : vient-elle par-là souligner son besoin d'expression qui peut différer de la norme ? Elle se situe par rapport au monde social, qui lui imposerait ce qu'on pourrait qualifier de faux-self. En transgressant les mœurs, vient-elle par-là exprimer un vrai self ? Dans ses productions, il n'y a que peu de contact, ce qui peut venir souligner son besoin de se mettre à l'écart dans une perspective de préservation de son internalité. Être passive lui est insupportable. En cela se faire contrôler par le monde social serait impossible pour elle, mais dans le même temps elle ne peut faire autrement, car elle n'a eu aucun socle d'étayage.

Cet appui sur l'externe vient se retrouver dans le test par l'appui sur le perceptif. Cela peut aussi venir exprimer le besoin de mettre à l'écart ses conflits internes qui ne lui seraient pas supportables. Le peu d'interaction dans ses productions vient aussi la défendre du test qui pourrait lui renvoyer des affects insupportables. Le besoin d'isolement et d'introspection vient mettre en évidence un conflit interne prégnant.

Le masculin semble réduit à un état non menaçant pour son intégrité et sa féminité (à deux reprises un personnage homosexuel). D'un point de vue hiérarchique, l'autorité est perçue comme défaillante dans sa fonction de protection pour elle. De ce fait, elle semble perçue comme hostile.

Nous pouvons relever que la crainte de la solitude et d'être tenue à l'écart semble prépondérante. Il est possible de faire le parallèle avec les faits de cyber-violences vécus et de mise à l'écart. Elle essaye d'agir sur le test pour se défendre de tout cela, mais le projeté du parallèle de sa vie sur lui semble indéniable. Par exemple, le fait d'utiliser plusieurs personnages vient ici la défendre de toute possibilité d'identification stricte à une figure.

La prise de contrôle intervient au cours du MAPS comme au cours de sa vie, ce que nous pouvons saisir par les temps de latence importants où nous pouvons penser que Genny anticipe la situation ou isole ses affects. Le peu d'expression affective et le recours à l'imaginaire viennent asseoir ces hypothèses, mais peuvent exprimer l'internalité du sujet. La question se pose alors d'un déni de ses affects.

3.2.2.2.3. Analyse clinique des données du Rorschach

Nous présentons le test du Rorschach à Genny qui se montre sensible à la symétrie et à ce que dégagent les planches. Elle semble appréhender tout de même le fait d'être « testée », ce qu'elle dit comprendre comme une évaluation et un jugement d'elle-même. L'intégralité du protocole de Genny au Rorschach est présentée en annexe 14.8, 14.9, 14.10, 14.11.

Analyse du psychogramme

Genny produit plusieurs réponses globales, dont le pourcentage est un peu plus élevé que la norme (54 %), ce qui peut venir souligner la prise en compte du stimulus. Mais le pourcentage de réponses détails (43 %, ~1D/1G) vient appuyer le recours au support perceptif et le fait que Genny souhaiterait être active et contrôler le test. Cela peut aussi faire penser à l'activité d'analyse dont elle fait preuve. Le pourcentage de réponses petits détails légèrement inférieur à la norme (3 %) vient confirmer cette défense face à l'activité pulsionnelle contrebalancée par l'activité d'analyse. Ce rapport détail/globalité mis en avant vient ainsi souligner l'appréhension conflictuelle du projectif. L'absence de réponse « détail blanc » peut-elle venir marquer l'amputation pour Genny du vide et la non-confrontation au manque ? Si elle doit marquer le blanc, elle semble l'intégrer à une globalité afin de ne pas devoir l'affronter.

La jeune femme présente un recours à la forme pour plus de la moitié de ses réponses, mais ses défenses seraient mises en échec ($F+%= 48 \%$). Nous pouvons de ce fait relever les réponses formes-couleurs, à deux reprises, qui viendraient confirmer ce manque de mouvement psychique libre. Elle semble tenter de s'en défendre par l'invocation des kinesthésies qui vient rechercher le lien à l'autre.

Le pourcentage de réponses humaines et animales (28 % et 47 %) peut-il venir exprimer le recours à l'appui sur l'image corporelle, dans une recherche de cadre externe afin de se contenir de l'angoisse ? Ou encore cela renvoie-t-il à ses préoccupations par rapport à la représentation de soi dans une dimension spéculaire ? Serait-ce la traduction psychique du Moi corporel et de la potentialité créatrice pour se défendre du conflit prégnant ? Cela articule la pensée de Genny avec son monde interne qui ne peut vivre passivement le lien. Elle semble parcelliser et isoler chaque élément dans le but de circonscrire et mettre à l'écart l'angoisse. Pouvons-nous faire ici le parallèle à la dimension scopique qui semble animer Genny comme nous le verrons par la suite ?

L'indice d'angoisse est peu élevé, ce qui contraste avec les dires de Genny qui se dit être en pleine appréhension et avoir peur d'être testée.

Le Type de Résonance Intime est de type introversif mixte. Cela pourrait expliquer les actions de Genny orientées vers sa propre internalité plutôt que vers l'extérieur, l'intérêt pour soi-même et la pauvreté de l'expression émotionnelle surcontrôlée. La formule secondaire est de type introversif pur et n'infirmes pas totalement le TRI, confirmant ce besoin d'introspection et de retour sur soi, ainsi que le manque d'expression.

Synthèse de l'Analyse structurale et de l'Analyse planche par planche

Nous avons fait le choix de présenter nos résultats en suivant la présentation de l'analyse structurale. De façon générale, Genny s'est montrée débordée par le test qu'elle a tenté de contrôler, en vain.

Planches I et VIII : Genny semble se sentir débordée et éclatée par le test. Elle construit un décor et un contexte pour ses réponses afin de limiter le débordement de son angoisse. Elle se montre sensible à la symétrie et au reflet. Elle met en avant une angoisse d'abandon par ses réponses. Elle aborde le test par une réponse en référence à l'utérus, puis au diable. Elle sexualise la planche et présente une complexité autour de sa représentation du féminin et au fantasme de fusion originaire. Elle tente toutefois de s'en défendre en asexuant ses représentations. La planche VIII relève du paradoxe, passant d'une planche qu'elle n'aime pas à sa planche préférée, dans ce qui semble être un mouvement défensif. Elle met en avant sa vulnérabilité et un ancrage à la réalité défaillant.

Planches II et III : Genny relève le maximum de détails sur les planches. Elle présente une angoisse liée au libidinal prégnante, notamment par son choc au rouge à la planche II. Elle tente de le mettre à l'écart au maximum. Elle construit deux scénarios qui se répondent, comme une réaction interne. Le point commun de ces deux scénarios est incarné par le feu, donc la pulsionnalité paradoxalement, dans une idée que l'on peut entendre comme un mouvement désangoissant. Elle expose une lutte interne. Genny présente un temps de latence important à la planche III. Elle semble exprimer une problématique en lien avec le féminin et une tentative de réappropriation du masculin. Elle sexualise la planche et exprime le féminin par le rouge. Elle avance une intégrité trouée par des saignements.

Planches IV et V : Genny n'exprime que peu de réponses au cours de ces deux planches. Elle semble présenter une difficulté avec l'unité. Elle semble avoir des difficultés avec les représentations humaines. À la planche IV, elle relève toutes les pointes et pics qui dépassent de l'unité. Elle souligne un sentiment d'écrasement et floute les réponses qu'elle juge angoissantes afin de s'en détacher. À la planche V elle n'émet que peu de réponses, mais semble s'apaiser.

Planches II, VII et IX : Au cours de ces planches, elle oppose un dualisme masculin et féminin. Elle associe les détails lacunaires à la représentation maternelle. La planche VII montre de l'interaction. Genny se montre sensible à la symétrie et crée des réponses scopiques. La planche IX vient en réponse à la planche VIII, comme si elle avait laissé une trace chez Genny. Elle met en avant une inhibition importante. Elle vient mettre à l'écart une part de soi, et dans le

même temps présente une fusion fantasmée à la mère dans sa valence protectrice et destructrice.

Planches IV et VI : Genny souligne les représentations phalliques. Elle semble désamorcer l'angoisse que cela lui provoque par des représentations animales. Le masculin est à la fois présenté comme puissant et comme une menace. La planche VI souligne un pont avec le réel par l'affect qu'elle semble porter à ce qu'elle construit, ainsi qu'une identité fragilisée. Elle essaye d'assujettir le masculin et le féminin par des représentations de morts.

Planche X : La jeune femme avance une identité fragile, éclatée. Elle présente un morcellement de son unité interne par la dispersion et la représentation de la plaie qui incarne la violence voire la menace pour son intégrité. L'angoisse semble être vécue sur la valence du viol psychique, voire du vécu d'abandon à la fin de ce test.

Synthèse des données du Rorschach

La jeune femme dit se sentir angoissée tout au long du test. Pour s'en défaire, elle met en place plusieurs mécanismes de défense afin de se détacher des représentations que cela lui renvoie.

Genny s'appuie principalement sur la symétrie des planches et sur l'axe central. Elle convoque ainsi le lien dans une perspective d'angoisse d'abandon. En scindant les planches, elle met à l'écart ce qui fait conflit dans son monde interne. Ce mouvement centripète peut souligner un besoin de recentration narcissique, mais la scission met à l'écart une partie d'elle-même, et de l'autre. Peut-on penser à un dédoublement d'elle-même afin de retrouver ce qu'elle exclut, mais tout en pouvant maintenir cela à l'écart ?

Lorsque nous lui présentons des planches rouges, elle semble refouler l'aspect pulsionnel immédiatement. Elle écarterait ainsi la massivité et l'intensité de la planche qui sont pour elle difficilement intégrées, mais spécifiées comme à la planche III.

Nous pouvons conjecturer que les contraintes relatives au projectif lui rappellent un parallèle avec les contraintes de sa vie. En effet, nous percevons qu'elle essaierait de se détacher des impératifs du test, de ce qui lui est imposé, en instaurant sa propre vision (notamment les scènes qu'elle construit dans des forêts ou encore les couchers de soleil).

Pour revenir sur ce point, nous supposons que Genny recherche un étayage constant de ses réponses, afin d'affirmer ses représentations et ce qu'elle perçoit. Nous pouvons même penser qu'elle serait dans une quête constante d'étayage.

De plus, nous relevons l'aspect spéculaire et scopique des réponses de la jeune femme. Genny s'appuie constamment sur un objet afin d'appuyer ses propos, et dans le lien à l'autre elle cherche un appui. Nous pouvons dire qu'elle se construit par l'autre, et au cours du projectif elle semble être dans une recherche constante de notre approbation et dans l'angoisse constante que nous la jugions.

Malgré tout, même si Genny propose parfois des réponses à contenu humain, celles-ci sont comprises dans un tout. Elle ramène à l'un ce qui peut être compris comme deux réponses humaines, qu'elle exploiterait à des fins narcissiques, ce qui corrèle avec l'hypothèse que la jeune femme s'appuie sur l'autre pour se construire. En cela nous pouvons même dire qu'elle va jusqu'à intégrer l'autre dans son Moi afin de s'étayer. Son identité englobe un tout et évite de ce fait la confrontation à la différence et aux conflits.

3.2.2.3. Synthèse générale des données cliniques de Genny

Avant d'entamer la synthèse des données cliniques de Genny, rappelons que celle-ci a vécu des faits de cyber-violences de type mise à l'écart provenant d'un jeune homme de sa promotion universitaire.

Genny évoque le départ de son père du foyer familial lorsqu'elle était au collège. Elle semble l'avoir vécu sur le plan abandonnique. Ce départ semble avoir une valence traumatique pour la jeune femme qui l'exprime au travers de ses modélisations aux tests projectifs. En effet, dès la première planche au MAPS le père quitte le foyer familial du fait de son homosexualité. Nous pouvons entendre que Genny cherche à justifier le départ de son père. Notons aussi que la séparation à la fin du Rorschach semble compliquée pour la jeune femme qui appuie l'hypothèse d'un vécu abandonnique précédent.

La relation à sa mère paraît osciller entre la fusion et la défusion. Ce lien qui aurait dû trouver son équilibre au moment de l'individuation adolescent, s'en est trouvé empêché par le départ paternel.

Cette logique de fusion/défusion se retrouve également dans ses relations sociales où Genny dit chercher à séduire l'autre, plus particulièrement les hommes. En étant dans le contrôle de ses relations par la séduction, elle chercherait à maîtriser les liens qu'elle entretient, et par extension la distance avec l'objet. Lorsque l'autre se montre trop proche et intrusant, alors Genny le rejette dans un mouvement de défense de soi. Elle met en scène lorsqu'elle est en position active (MAPS) des hommes qu'elle pense contrôlables, mais lorsqu'elle est passive l'angoisse d'intrusion semble se réactiver violemment et la submergerait (Rorschach). Une problématique au niveau des liens se dégage chez Genny. Elle

abandonne l'objet avant que celui-ci ne puisse l'abandonner, et ainsi investit une position active.

Nous pouvons également dégager une problématique dans l'intégration du féminin notamment dans ses constructions projectives au Rorschach. Pour aller plus loin, nous pouvons souligner une problématique d'un point de vue narcissique dans le sens où Genny semble devoir se reposer sur l'autre afin de pouvoir se maintenir soi. Nous pouvons le voir par rapport à son discours appuyé sur la séduction de l'autre, et sur ses constructions projectives au MAPS et au Rorschach où la fixation objectale est prééminente. Mais ce besoin d'appui sur l'autre se retrouve mis en difficulté lorsque son père quitte le domicile dans un premier temps, et lors de sa rencontre avec John dans un second temps. Comme elle n'a pas pu contrôler la distance avec son père, elle se retrouve désemparée lorsque John prend le contrôle de leur relation. Également, lorsque les figures d'autorité, qui sont intervenues lors de la commission disciplinaire, lui renvoient qu'elle n'est pas victime, cela se révèle compliqué pour elle car elle n'est pas légitimisée dans sa position de victime. Développons notre propos.

Lorsqu'elle rencontre John, elle l'investit fantasmatiquement dans une place de victime. Cet investissement semble soutenir son identité où elle introjecte les éléments que l'autre lui renvoie. Genny semble rechercher à incarner une fonction portée par son idéal du Moi, nous pouvons penser qu'avec John elle cherche inconsciemment à le sauver afin de se dégager d'une culpabilité sous-jacente. Cette dernière serait en résonance avec une culpabilité qui perdurerait suite au départ de son père. Or, John renvoie à Genny qu'elle est coupable de son mal-être, et que c'est à cause d'elle s'il est mis à l'écart de sa promo. Celui-ci lui a alors envoyé quelques messages par les réseaux sociaux, en plus d'avoir créé - selon ses dires - une atmosphère angoissante à l'université. Il s'est opéré un renversement psychique chez Genny, dans le sens où face à l'impossibilité d'être l'agresseur de John, elle en devient sa victime. En cela sa propre réalité fantasmatique semble s'être transposée dans la réalité par le biais du virtuel numérique. Si John l'abandonne, alors cela signe la relecture de l'abandon paternel, et si Genny se détache de John, alors elle met un terme à sa quête interne. Le lien à John est donc marqué par une complexité dont Genny ne peut se défaire, entre répétition du même et quête identitaire.

Cette ambivalence amènerait Genny à mettre en place un aménagement défensif plutôt rigide. Elle surinvestit les objets externes pour contre-investir un monde interne fragilisé. Elle exprime dans les projectifs un besoin d'assurer une subjectivité propre, d'accéder à son Moi réel et non pas celui qu'elle fantasme dans une lignée œdipienne. Notons ici que son fantasme victimal est mis en échec par les objets de savoir qui l'entourent, et qu'elle recherche grâce à notre étude à l'assurer. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une construction en faux-self, qui

est ébranlée par la réalité et par ses propres pulsions subjectivantes. Le carcan dans lequel elle s'est contrainte de se développer semble s'ébranler face à la complexité de cette situation de cyber-violences. Celle-ci réactualiserait l'angoisse d'abandon paternel chez Genny.

En conclusion, le lien à John serait une opportunité afin d'empêcher la réactualisation abandonnique, mais face à l'échec de la maîtrise du lien elle se ferait déborder par ses angoisses.

3.2.3. Le cas Destiny

3.2.3.1. **Analyse clinique des données de l'entretien non directif**

Destiny est une adolescente de 16 ans au moment de notre rencontre. Elle est la benjamine d'une fratrie de cinq enfants, son père ayant eu deux enfants d'un précédent mariage et pareillement pour sa mère. Elle accepte de partager son histoire avec nous, ce qui étonne sa mère, car elle refuse de lui en parler. Elle a vécu ce que l'on peut nommer du *revenge porn*²⁰ de la part d'une personne pour laquelle elle pensait ressentir des sentiments amoureux. Destiny lui a envoyé des photos nues d'elle-même qui ont été diffusées à plusieurs établissements scolaires de la région.

Le récit de son histoire

Pré-histoire en tant qu'objet de liaison intrafamiliale

Lorsque nous demandons à Destiny de se définir, elle nous signifie que ses parents « *ne sont pas divorcés* ». Elle vient en cela placer le mariage de ses parents en premier plan de sa définition personnelle. Elle évolue au sein d'une famille recomposée : « *avant que je vienne au monde ma mère a eu un autre compagnon, avec qui elle a eu un fils et une fille et mon père a eu une compagne avec qui il a eu un fils et une fille* ». Elle avance que sa naissance acte la réunification des deux familles. Destiny semble signifier, à la fois dans ses gestes en mimant de ses deux mains les fratries unies par sa venue, et à la fois dans son discours, qu'elle est porteuse d'un fantasme parental de réunification de la famille dès sa pré-histoire.

²⁰ Mise en ligne de contenu pornographique incluant la personne dans le but de l'humilier pour assouvir une vengeance. Cette personne n'est pas consentante pour la diffusion de ces contenus.

Elle porte ce fantasme jusque dans son prénom qu'elle nous dit choisi expressément pour signifier la réunification. Pour reprendre les termes de Gueguen, Dufourcq-Brana et Pascual (2005), le « pouvoir du prénom » peut avoir une incidence sur la perception de soi intrinsèque et sociale chez l'adolescente. Nous pouvons aller jusqu'à dire que les parents de Destiny ont décidé de son destin avant même sa naissance par cette mission.

Elle oppose tout au long de l'entretien les deux fratries de sa famille, disant plus apprécier la fratrie maternelle que paternelle. Elle dit s'y sentir plus intégrée : « *j'avais l'impression d'être leur sœur quoi* » alors qu'elle dit se « *sentir rejetée* » par le versant paternel. Face au sentiment d'appartenance défaillant que peut éprouver la jeune fille prise entre ses fratries, il peut lui paraître compliqué « d'accomplir sa mission ».

Elle fait aussi une opposition entre son père et sa mère, ces derniers comparant leurs propres enfants : « *mon père disait que ses enfants étaient mieux que ceux de ma mère* ». Destiny se retrouverait donc entre réunification et opposition. Prendre parti pour ses frères et sœurs reviendrait à choisir un de ses parents et, symboliquement, tuer l'autre parent. En mettant en tension les deux versants de sa famille, elle met en avant l'échec de réunification familiale ce qui peut la mettre à mal dans sa fonction, et ainsi la placer dans un conflit interne débordant.

Conflit de position entre objet de lien et objet de rupture

Destiny met en avant qu'elle se sent plus proche de son père que de sa mère. Elle se sent en position de « *petite fille* » face à lui, ce qui suppose qu'elle le place en père tout puissant. À contrario, elle décrit une relation avec sa mère basée sur la rivalité. Nous pouvons faire le lien avec une réactualisation de mouvements œdipiens à l'adolescence. Selon Benghozi (2007) lorsqu'un des membres de la famille entre dans le processus adolescent, c'est l'ensemble des membres qui sont concernés par celui-ci. C'est donc à la fois le niveau individuel, Destiny, mais aussi groupal, la famille, qui est convoqué pendant cette période. Nous pouvons penser que cette mise à l'écart maternelle la détache de ce destin imposé : cette mission de réunification familiale. Cette transmission intergénérationnelle d'un patrimoine psychique familial brut semble portée par l'adolescente (Benghozi, 2007). Ce serait une obligation de devenir objet de réunification, une réactualisation de sa généalogie qui passerait par elle. Mais ne lui transmettent-ils pas dans le même temps une insécurité inconsciente où face à des parents qui ne peuvent assurer eux-mêmes de maintenir le lien, c'est à elle de le faire ? Ce qui peut exprimer une vulnérabilité, voire une précarité, des liens familiaux. La crise d'adolescence que peut traverser Destiny l'aiderait à rompre les liens existants afin d'en rebâtir de nouveaux qu'elle peut considérer plus sûres.

Le processus de liaison/déliaision viendrait donc s'exprimer d'un point de vue individuel et transgénérationnel chez elle. Selon Benghozi (2007), les liens généalogiques au moment de la période adolescente viennent être mis à l'épreuve. Revenons ici sur ses deux fratries, où celle du côté paternel a fait des études et a une situation financière plutôt stable, contrairement à la fratrie maternelle qui « *vit au jour le jour [...] En fait j'ai l'impression que j'ai le choix de soit d'être du côté de mon père soit du côté de ma mère. [...] En fait je dirai pas que c'est un chemin par rapport aux parents, mais par rapport à la fratrie* ». Nous retrouvons ici la question du choix qui symboliquement met en rupture son inscription dans une des fratries et donc sa place. Si nous rapprochons cela de sa « mission », nous pouvons penser qu'elle se doit d'arborer l'identité qu'on lui confère en correspondant au fantasme parental. Cette problématique du lien semble se retrouver dans l'actuel où l'idée de correspondre à une image imposée se retrouve dans ses liens quotidiens.

Quête identitaire et destin prédéfini

L'adolescente semble choisir la fratrie maternelle, et se détache de la mission de réunification familiale. La relecture œdipienne met en échec la mission de Destiny et la positionne en objet de rupture. Elle nous fait part d'une période de son histoire qu'elle nomme « *la période des bêtises* ». Celle-ci marque ainsi un passage à l'acte aidant l'adolescente à se détacher de l'angoisse de son propre conflit. En n'étant plus dans cette idée d'une réification d'elle-même par les attentes parentales, elle marque alors une rupture passant d'un état où elle est réduite à être l'objet du fantasme à un état subjectivant.

Par cette période qu'elle qualifie de « *rébellion* », elle montre un besoin de s'extirper d'une emprise maternelle. Dans son discours elle rapporte une conduite de réification de la part de sa mère qui la dépossède de toute son intimité et subjectivité : « *Elle me disait tout le temps alors t'as quoi à faire t'as ça t'as ça faut que tu fasses ci* ». Destiny nous dit d'ailleurs que pendant cette période de rébellion au collège elle défiait l'autorité des professeurs, a commencé à boire jusqu'à un soir faire au coma éthylique et être amenée à l'hôpital. Cette prise de risque semble signifier une tentative de réappropriation subjective de son histoire et un détachement de l'objectalisation parentale. En a résulté un suivi psychologique : « *je parlais surtout de ma famille, de mes relations avec mes copines ce qui me tracassait, puisque j'ai tendance à beaucoup me prendre la tête. Du coup c'était des trucs général, mais moi c'était des trucs qui me faisait vraiment souffrir* ». Elle s'est saisie de cet espace afin d'élaborer son fonctionnement, nous disant qu'elle a pu mettre des mots sur ses angoisses au cours de ces temps. Un autre espace dont elle se serait saisie est celui du numérique, ce que nous pouvons rapprocher de l'investissement du virtuel afin d'élaborer sa propre identité (Tisseron, 2013). En effet, elle dit avoir rejoint les réseaux sociaux

« *pour faire comme les autres* », soulignant par cela le besoin d'inclusion dans le groupe social. Elle souligne un comportement où elle se dit dépendante des réseaux ; elle dit profiter de sa famille que lorsqu'elle est déconnectée, ce qui pourrait se rapprocher d'une quête de réparation narcissique grâce au numérique (Albarracin, 2006).

Dans le monde virtuel, Destiny peut laisser libre cours à son fantasme de toute-puissance, mais par celui-ci elle entre alors dans une illusion d'être en relation avec le monde. C'est l'illusion groupale qui prédomine faisant croire à l'internaute qu'il n'est pas seul. C'est dans cette aliénation que Destiny va se protéger des mouvements adolescents pubertaires angoissants. La fusion avec l'autre est vécue comme rassurante, comme la réunion de deux narcissismes fragilisés. Albarracin (2006) parle alors de déni du corps, « le jeune adulte fidèle à l'un des fourvoiements fondateurs du lien cybernétique, lequel peut être formulé comme ceci : soustraire le corps de la rencontre avec l'autre n'a ni effet ni conséquence. Mais le corps c'est le sujet. » Se pose alors un problème de dénégation du corps comme dénégation narcissique. Nous pouvons penser que cette illusion groupale peut rassurer Destiny, à la fois dans un cadre de son identité et paradoxalement dans une liberté identitaire possible. C'est par cela qu'elle rencontre Henri : « *Il fallait faire un truc parce que dans ma vie il se passait rien* ». Elle met en avant le fait que grâce à ce miroir, cet outil de dépôt fantasmatique, elle ressent des sensations et peut trouver à animer son internalité. C'est ainsi qu'elle a commencé à échanger des messages avec lui.

Le récit des cyber-violences

Relation à Henri comme transgression adolescente

Destiny dit "suivre" Henri sur Instagram pour pouvoir discuter avec lui. Ils se sont rencontrés en réel peu de temps après, à la suite duquel un jeu de séduction a commencé par messages interposés. Un soir, ils ont joué à un jeu qui nécessite l'envoi de photo de soi nu à l'autre, sous-tendu par la confiance en l'autre de ne pas faire de capture d'écran : « *Et si je trouvais c'est lui qui m'envoyait une photo de son corps et si c'est lui qui trouvait c'est moi qui envoyais. Donc moi, le truc se passe, moi j'étais toute seule à la maison en plus j'étais toute excitée toute contente, et euh du coup moi j'ai pas screené* ». Nous pensons que par ce jeu de séduction Destiny a pris des risques dans une quête de sensation corporelle. En prenant ces risques tout en mettant à l'écart l'autre elle viendrait éprouver sa propre puberté en mettant à l'écart son corps sexué et celui de l'autre, tout en se protégeant de toute angoisse d'intrusion possible. Cette désinhibition serait permise par la protection de l'écran. L'investissement d'Henri par et grâce au virtuel lui servirait dans son

développement psychique et sa subjectivation. Nous pouvons penser que Destiny sortirait de sa condition réifiée pour essayer de se subjectiver. Nous pouvons comprendre que passer par les réseaux sociaux pour construire la relation avec ce garçon a accéléré chez elle le développement des sentiments. En passant par le filtre du virtuel, la jeune femme aurait mélangé ses fantasmes avec la réalité et les aurait projetés dans le monde numérique, créant une relation idéale fantasmatiquement. Elle a modelé une relation qui l'aurait aidée à éprouver son processus de puberté et les mouvements liés au développement psychosexuel tout en maintenant l'autre à l'écart.

Destiny savait qu'Henri avait une petite amie lorsque ce jeu a commencé. Elle se retrouve donc objet de séparation entre Henri et Anna, qui vient répéter la mise en échec de son statut d'objet de réunification familiale. Elle viendrait en cela tester l'interdit surmoïque défiant ce statut. Nous pouvons penser qu'elle vient se dédouaner des instances parentales et du fantasme identitaire imposé en éprouvant son identité.

Sauf que des internautes inconnus sont venus l'aborder via les réseaux sociaux lui demandant des photos de nu d'elle, de même qu'un camarade de sa classe lui a montré qu'il possédait une photo d'elle : « *Et en fait j'ai appris genre un mois après j'ai reçu des messages de garçons me demandant des photos* ». C'est à ce moment qu'elle a saisi la trahison de Henri qui a utilisé un autre téléphone pour prendre en photo ce que lui envoyait la jeune femme.

Trahison de Henri et réactualisation de la position en tant qu'objet de lien - Mise en échec de soi

Lorsque Destiny a confronté Henri, Anna (sa petite amie) s'est séparée de lui : « *et il m'a dit oui Anna vient de me quitter et tout elle vient d'apprendre qu'on s'est envoyé des photos machin, et là il commence à me dire aide moi à la récupérer. [...]* Ça a fait le tour de son collègue, du collègue de Anna et de mon collègue ». En émettant cette demande, Henri impose à Destiny d'être objet de réunification avec Anna, ce qui a pu la renvoyer à sa propre condition initiale familiale. Nous supposons qu'il s'opère une réactualisation du fantasme parental. Destiny a donc échoué à éprouver son identité au-delà de celle imposée du point de vue parental. Ce serait donc une impasse, ce qui a pu la conduire à privilégier la voie réifiante.

Suite à cette découverte, Destiny a voulu révéler les cyber-violences à ses parents, mais n'a pas pu. Elle dit subir un épisode mutique de quelques heures. Elle révèle ensuite les cyber-violences à sa mère. Elle dit avoir eu du mal à le révéler à son père, car « *elle est sa petite fille* », ce qui a pu la mettre à mal dans le fait de révéler ses comportements sexuels virtuels brisant ainsi cette image. Lorsque celui-ci fut au courant, elle relate qu'il a eu des mots blessants : « *J'avais pas l'impression qu'il me*

juge, mais il m'a dit t'es vraiment très très très très bête pour faire ça. Il me l'a dit mot pour mot et genre c'est un truc qui m'a hyper blessée qu'il me dise ça ». Le fait de briser cette image de petite-fille semble être compliqué à vivre pour Destiny qui est prise dans l'entre-deux adolescent de dépendance-indépendance. Nous pouvons en cela souligner la possibilité d'un conflit intrapsychique entre ses pulsions et les interdits surmoïques parentaux qui lui provoqueraient de la culpabilité. D'un autre point de vue, le conflit pourrait se situer au niveau du processus adolescent, entre recherche d'indépendance et dépendance aux imagos archaïques. Relevons que ce conflit semble sous-tendu par la passerelle de l'image entre le monde réel et l'espace virtuel. En effet, c'est le corps de Destiny (corps réel) qui s'est retrouvé être diffusé par des images (corps virtuel). Elle semble placer son corps sur un plan ambivalent, dans le sens où elle en parle de façon décomplexée, mais dit ressentir de la honte d'avoir laissé Henri la percevoir nue.

Par notre supposition d'un pont entre le réel et le virtuel par le corps, nous pouvons relever que celui-ci fut impacté à la suite de la diffusion d'image. Destiny nous dit avoir changé son aspect vestimentaire pour ne pas se faire remarquer. Nous pouvons penser qu'elle vient contrebalancer la surexposition de son image virtuelle par la dissimulation de son image réelle. Par la suite, elle dit s'être habillée de façon plus féminine, dans une recherche du regard de l'autre. Cela peut être entendu comme une défense qu'elle met en place, en se surexposant réellement, elle viendrait mettre à l'écart un affect de culpabilité ou de honte : *« je voulais pas que les autres croient que j'ai honte »*.

Henri viendrait ainsi placer Destiny en position de coupable de la séparation avec Anna, donc de mauvais objet. Elle vient ainsi se figer dans une impasse psychique identitaire où elle ne peut remplir sa « mission » et ne peut poursuivre sa quête identitaire.

Ré-incarnation en tant qu'objet de lien

Elle se compare à une femme victime de violence conjugale dans sa relation avec Henri : *« J'avais l'impression d'être une femme battue, mais genre émotionnellement, genre j'étais soumise, j'avais peur de lui »*. Elle dit avoir attendu d'Henri qu'il vienne recréer une relation avec elle. Nous pouvons nous saisir ici de ces éléments pour revenir sur la clinique de l'emprise et le lien de dépendance qu'il peut provoquer chez la victime. Elle nous dit conserver le lien avec Henri, car elle peut le bloquer et le débloquer à tout moment sur les réseaux, dans une illusion de contrôle. Nous pourrions parler ici d'une quête fantasmatique. Elle nous dit s'être *« attachée à des photos insta »* ce qui place la question du virtuel et de l'accélération du processus de séduction au premier plan. Nous pouvons comprendre que leur relation serait basée sur ce qu'elle peut imaginer sur ces photos.

Destiny qualifie la nature de leur lien pareillement à une « *proie et un chasseur* », soulignant sa position passive. Elle dit que Henri a pu être violent physiquement avec Anna. En tant qu'objet de lien, elle viendrait rejouer fantasmatiquement un conflit conjugal, peut-on penser à un conflit originel parental qui se réactualiserait sur le virtuel, et en cela une identification maternelle ? Aussi, en étant objet de lien entre Henri et Anna, elle se place indirectement en tant qu'auteur de violence envers Anna. En permettant au jeune homme de renouer une liaison avec elle, ce serait lui permettre de la violenter à nouveau. Mais, maintenir le lien avec Henri la conforterait dans son rôle d'objet de lien, et rompre le lien avec lui signifierait perdre sa propre identité, échouer en tant qu'objet de liaison : « *je le bloquais, mais j'espérais trop qu'il m'envoie un message [...] qu'il continue à me parler comme avant* ». Elle dit se placer sous son emprise par cette position de femme battue, et entretenir cette dépendance mortifère à lui en ne pouvant se défaire de ce lien. Mais il semble que le conflit intrapsychique ébranle ses défenses par les multiples symptômes somatiques. En maintenant le lien mortifère à Henri, elle réparerait l'échec du fantasme parental malgré la menace pour son intégrité. Le collapsus des deux espaces serait l'élément qui rompt l'équilibre du conflit intrapsychique.

Elle est allée porter plainte sur les conseils de son père pour protéger une amie prise au même jeu qu'elle. Elle répond ainsi au désir paternel qui voulait qu'elle aille porter plainte et ainsi réparer sa position fantasmatique d'enfant idéalisé. De plus, elle se positionne en tant que sauveuse et donc se détache de cette position d'auteur dans laquelle Henri essaye de la contraindre. Or, le policier, en figure d'autorité, la renvoie à son échec en tant qu'objet de lien, car elle a « *désobéi* » aux règles parentales, et réactualise sa culpabilité et l'échec de la mission familiale.

À la fin de l'entretien, Destiny ajoute « *y'a un truc que tu m'as pas demandé c'est est-ce que à un moment je me suis mise à la place de Henri de ce qu'il ressentait lui.* » Elle met en premier plan le lien qui l'unit à lui. Nous pouvons faire un retour au processus d'identification qui s'opère entre Destiny et Henri. Elle exprimerait un collapsus identitaire, une aliénation entre eux deux, comme si elle était en défaut de son existence sans lui. Nous pouvons poser l'hypothèse que Destiny vient encore faire vivre Henri fantasmatiquement afin de sauvegarder sa part subjectivée, une solution à l'impasse de son échec identitaire de ne pouvoir être objet de lien familial. De plus, en maintenant Henri en vie dans cette configuration fantasmatique, elle s'assure de sa propre position victimale et ainsi se détache de sa culpabilité.

Observations cliniques de l'entretien

Destiny se présente avec un ton monocorde, comme si elle racontait une histoire qui n'était pas la sienne, comme une dépossession de son récit.

Physiquement, elle se tourne sur sa chaise à roulettes et joue avec elle, comme pour exprimer un malaise et se détacher de nos questions. Temporellement, elle est confuse sur les événements qui se sont déroulés et se perd dans son récit. Elle nous le présente d'une manière déstructurée et semble dispersée. En essayant d'être exhaustive, elle rend une histoire désordonnée et troublée. Elle semble être en demande de notre cadre. La jeune femme accepte de participer à notre recherche, car, nous supposons que comme elle a déjà passé des tests et a déjà vu plusieurs spécialistes (psychologue, neuropsychologue...) elle cherche à mieux se connaître et s'analyser. Elle peut tirer bénéfice de cet entretien. En effet, par notre démarche elle explore sa personnalité et cherche à comprendre son fonctionnement interne.

Relevons un point important de notre recherche, les repères temporels. Lorsque Destiny nous rapporte son histoire, elle se perd dans le déroulé des faits, ne sait plus combien de temps toutes ces violences ont duré, et ne peut nous dire l'ordre des événements. Cette confusion peut être une résultante des faits, une traduction de l'impact psychique des cyber-violences qu'a subies la jeune femme. Elle confond des heures avec des mois, ne peut pas nous dire si les faits ont duré quelques jours ou quelques semaines. Cela peut être l'expression d'une défense mise en place afin de se protéger de toute menace pour son intégrité.

3.2.3.2. Analyse clinique des données des méthodes projectives

3.2.3.2.1. Analyse clinique des données du MAPS

L'intégralité des résultats de Destiny au MAPS est visible en annexe 15.4, 15.5, 15.6, 15.7.

Rappelons que ce test est composé de planches et de personnages dissociés, le but étant que le sujet crée des scénarios dans un décor en trois dimensions. Il est pertinent de l'utiliser avec des adolescents, car il permet d'identifier des facteurs correspondant à la réactualisation œdipienne propre au processus adolescent. Aussi, il permet de mettre en exergue des indicateurs relatifs aux modalités de relation d'objet, au processus identificatoire, au fonctionnement narcissique, aux remaniements psychiques et identitaires, ainsi qu'au déploiement pulsionnel. Ce test convoque également les limites interne/externe, les processus de répétition, le redéploiement des problématiques internes sans oublier les perceptions non verbales et le rejet ou l'immersion sensorielle.

Utilisation des figures par décor : Destiny a utilisé 59 personnages pour le test, en moyenne entre 2 et 3 personnages par décors (2,3), ce qui représente une utilisation plutôt importante des figures. Cela viendrait souligner le besoin d'être

intégrée dans un groupe et de ne pas être seule. Il n'y a que pour quatre scénarios où l'adolescente a utilisé une seule figure. C'est pour le décor blanc où Destiny a utilisé le plus de personnages (5).

Figures typiquement choisies : Elle a utilisé les figures suivantes pour construire ses scènes (cf annexe 15.5) : 1 fois M2, M3, M4, M7, M8, M9, M11, M16, M17, M18, F1, F3, F4, F7, F11, L1, L3, L5, L6, N1, N2, N3, N4, N7, C4, C9, C11, C12, A1, S2, S5, I2 ; 2 fois M5, M19, F2, F5, F8, F10, L2, L4, N9, C5, A2, S4 ; 3 fois C6. Destiny a utilisé en majeure partie des figures humaines masculines et féminines.

Activité des figures : La jeune femme met en scène des personnages en interaction le plus souvent, dans des créations morbides ou à connotations négatives. Le lien ainsi créé est finalement détruit ou mis en conflit dans la plupart des scénarios.

Divers : Lorsqu'on a étalé les figures en face d'elle, Destiny a fait le choix de se mettre debout afin « *de mieux les regarder* ». Nous pouvons plutôt penser cela comme le moyen de prendre le contrôle sur le test qu'elle peut trouver angoissant et intrusif. Au cours du test, elle peut nous dire à la suite des créations qu'elle se sent « *folle ou dépressive* ». Nous entendons cela comme ce que peut lui renvoyer brutalement le test sur elle-même qu'elle interprète comme tel.

Commentaire : Destiny met souvent en scène des personnages en tension les uns par rapport aux autres, de par les histoires, mais aussi le placement des personnages. C'est comme si elle essayait de contrôler au maximum le test, de prévoir chaque mouvement, comme elle peut nous le dire au début où elle exprime qu'elle « *n'aime pas l'improvisation* » ce qui la met en difficulté.

Le sujet : L'adolescente a 16 ans lors de notre rencontre. Elle est scolarisée au lycée de son quartier. Elle est la benjamine d'une fratrie recomposée de cinq enfants.

3.2.3.2.1.1. Analyse de la feuille de placement des personnages

Elle entame le test par une mise en scène d'un corps inerte et d'une sorcière. La question se pose d'une utilisation de figures adaptées tout au long du test. Elle utilise souvent des figures légendaires (sorcière, roi, fantôme...) ainsi que les figures silhouettes. Ces dernières, conjuguées à l'utilisation des figures de dos, viennent mettre en avant une construction scénique relevant d'une problématique identitaire.

Elle utilise aussi des figures que l'on peut qualifier de corporellement diminuées, telles que l'unijambiste ou la vieille femme, pouvant mettre en exergue une problématique corporelle. Le corps féminin, quand il est mis en scène, vient être objectalisé. Souvent, les mises en scène semblent mettre en danger les corps engagés. Paradoxalement, elle utilise à plusieurs reprises des figures de corps nu et vulnérable.

Destiny propose des constructions où elle utilise la figure du serpent de manière menaçante, pouvant mettre en avant une problématique phallique.

Elle construit ses scènes avec plusieurs personnages, mettant en avant l'aspect intersubjectif, mais dans le même temps elle semble exposer des histoires invoquant la dualité et la rivalité.

Pour l'impasse aux limites, elle vient briser nos limites imposées, et ainsi relever un aspect transgressif.

3.2.3.2.1.2. *Analyse histoire par histoire*

L'intégralité de l'analyse est disponible en annexe.

Destiny entame le test par une mise en scène de meurtre. L'interpersonnel est saisi sous sa valence de menace. Elle questionne une intégrité interne trouée.

Nous pouvons relever une forte latence à la vue de la planche du médecin, où elle finira par exposer les différents stades du corps de la femme nue, comme une explosion de son identité corporelle. Paradoxalement, ce corps est montré volontairement, mais se présente comme vulnérable, dans une mise en scène d'exposition pour se protéger. Le corps féminin est mis en scène à plusieurs reprises d'une manière objectalisée.

Elle présente une certaine méfiance vis-à-vis des sujets qui détiennent un statut social important. Elle les positionne comme des menaces pour son intégrité.

Nous pouvons nous saisir d'un sentiment d'empêchement d'une libre expression chez Destiny par la projection qu'elle met en place sur les figures utilisées. Elle met en avant un décalage entre ce qui semble relever d'elle, et ce qui relève du socius.

Cette dualité se retrouve lors des constructions invoquant des victimes et des sauveurs, mettant en tension une dialectique impuissance/toute-puissance.

Cette mise en tension se retrouve lors des rapprochés hétérosexuels qui viennent s'éprouver comme étant menaçants, Destiny ayant recours à des constructions infantiles pour s'en détacher. Elle met en avant des problématiques d'abandon et d'intrusion.

Destiny défie les limites du test, et les limites des planches. Elle met à mal les règles imposées, ainsi que celles invoquées par les planches (par ex. : planche du cimetière et profanation).

Lors de l'impasse aux limites, elle refuse l'aspect menaçant de cette configuration et met en scène une histoire d'amour, venant ainsi mettre à l'écart tout danger potentiel.

3.2.3.2.2. *Analyse Aire par Aire*

Pression : Destiny semble s'assujettir à la pression sociale autour d'elle, qui est de trouver, comme elle peut nous le dire, *un amoureux*. Elle collerait au socius qui impose de trouver une personne pour partager sa vie et ressembler aux autres. Mais ces couples créés dans ses scénarios ne sont pas stables, car construits dans une perspective de monstration sociale et non pas sur une base de sentiments. De plus, elle semble coller à ce que ses parents attendent d'elle et de tendre à être *l'enfant parfaite*, toujours dans cette mission de devenir ce qu'ils ont projeté pour elle.

Motivation, But, Moyen : La jeune femme présente un besoin de subjectivation, de pouvoir exister réellement et non pas exister par rapport à ce qu'on attend d'elle. Pour cela, elle présente des scènes transgressives, comme si elle passait outre la loi inviolable imposée, parallèlement à la transgression surmoïque. Elle ne trouverait comme moyen pour s'exprimer elle-même que de transgresser l'autorité mise en place.

Perspective, attitude, croyance : Destiny se montre très factuelle, terre à terre dans ses compositions. Elle ne laisse que peu de place à l'imaginaire, ce que l'on peut rapprocher du fait du peu de place pour son expression personnelle. Lorsque sont invoquées des représentations imaginaires, celles-ci sont de l'ordre de la dialectique punition/récompense. Il semblerait qu'elle se contraigne dans ces attitudes par peur à chaque instant d'être réprimandée pour ce qu'elle pense, par peur des réprimandes surmoïques ?

Frustration, conflit, peur : La principale frustration semble située d'un point de vue pulsionnel du fait qu'elle ne laisse que peu de place à sa propre expression. Il y a donc un conflit entre ses pulsions et l'attitude qu'elle se doit d'adopter. Mais ce conflit existe par la peur sous-jacente d'être jugée négativement par son entourage, voire par ses parents, et ne plus être en ce sens la "fille parfaite".

Affect, sentiment et émotion :

E- Général autre qu'hostile : Les émotions de Destiny s'expriment de manière factuelle, toujours dans une sorte d'entre-deux. Elle n'est jamais

totalemment dans une perspective positive ou négative. Les scènes positives sont toujours fracturées par un versant négatif.

F- Sentiment hostile : L'hostilité est dirigée vers l'autorité qui cadre et contraint l'adolescente dans une conduite qui ne lui correspond pas. Nous pouvons penser qu'elle tourne l'hostilité vers l'instance surmoïque qui l'empêcherait de se subjectiver. Elle se sentirait en étai et ne pourrait s'exprimer librement. Elle ne pourrait avoir une conduite qui lui est propre, ou même avoir des pensées qui lui appartiennent et qui n'entreraient pas en corrélation avec ce qui lui est imposé. Lorsque celles-ci cherchent à s'exprimer, cela vient provoquer un conflit interne chez l'adolescente.

Pensées sexuelles et comportement : Destiny ne semble pas pouvoir se confronter à ses pensées sexuelles, car celles-ci la renverraient à sa propre émancipation. Au cours de ses créations, elle a recours à l'infantile afin de mettre toute sexualité à l'écart et ainsi ne pas invoquer son propre conflit interne.

Niveau de psychosexualité et développement : La sexualité symbolique est mise au premier plan. Elle détourne les situations pour amener la sexualité dans ses productions non directement, elle utiliserait pour cela des représentations annexes ou encore désamorcerait des situations où la sexualité serait trop directe et inassimilable pour elle.

Surmoi, Valeur et Moi Idéal : Ses instances surmoïques semblent être prises dans une perspective rigueur. Elle se doit d'accomplir ce qu'on attend d'elle. D'un point de vue économique, lorsque l'injustice est provoquée, cela semble déborder son conflit interne. Son Moi idéal serait de l'ordre d'un Moi qui se subjectivise. Cela serait même de l'ordre de l'adolescente qui est reconnu dans sa subjectivité et non plus dans son rôle d'adolescente infantilisée idéale.

Self contrôle, force du Moi et aperçu du Moi : Son Moi ne se montre pas tel qu'il est, mais plutôt comme un faux-self imposé par l'externe, une image fantasmée par les autres qu'elle se doit de revêtir. Elle ne peut de ce fait pas le contrôler d'elle-même, ce qui vient la mettre dans une position ambivalente où deux forces contraires s'opposent.

Défenses personnelles et Mécanismes : Destiny semble faire passer ses propres affects et pulsions au second plan. Mais ceux-ci refont surface en passant les barrières défensives qu'elle a mises en place afin de les contenir, et ces surgissements viennent la questionner sur sa propre nature. Sa personnalité en perspective faux-self viendrait alors entrer en conflit avec son vrai self. Nous

pouvons questionner la possibilité d'un clivage de sa propre personnalité afin de mettre à l'écart toutes représentations qu'elle ne peut assimiler et qui viennent entrer en contradiction avec ce qu'on lui impose.

Contact à la réalité, orientation : L'adolescente mettrait en place une fuite de la réalité et un refuge dans l'imaginaire pour ne pas se confronter à sa souffrance et les défaillances qui l'entourent, que ce soit dans son cercle familial ou dans ses cercles sociaux. Elle serait dans une perspective de déni d'une partie d'elle-même et de ses propres affects.

Relation interpersonnelle et relation d'objet :

E- Général autre que parent : La relation aux autres semble basée sur une dimension anaclitique où Destiny recherche de l'étayage afin de pouvoir se subjectiver et de ne pas se confronter à son internalité. Elle opérerait un collage à la personnalité des autres afin de ne pas s'exposer, dans une visée défensive.

F- Relation parent : La relation aux parents semble placée sur un plan ambivalent, dans un dualisme amour/haine. Elle voudrait à la fois s'en détacher, car elle se sent contrainte par le carcan dans lequel ils essayent de la contenir, et s'en rapprocher, car elle a encore besoin d'être étayée par ses imagos parentales.

Qualité de perception, fantaisie, langage, style de pensées : Nous pourrions qualifier le style de perception de Destiny dans une dimension presque opératoire, où les émotions laisseraient place au factuel. La praxis est plutôt lente, dénuée d'émotion.

Symptômes, diagnostic : Destiny a déjà vu plusieurs spécialistes dont une psychologue qui a mis en avant des assises identitaires en mouvement et une estime de soi fragile. Par le test nous pouvons en effet percevoir une identité encore fluctuante.

Étiologie : L'étiologie de ses symptômes peut provenir d'un vécu entre contraintes sévères et laxisme exacerbé, la mettant dans une position ambivalente où elle ne peut se construire correctement. Elle viendrait en cela essayer de se placer entre ce qu'on attend d'elle, identité imposée, et ce qu'elle veut être, identité subjectivée.

Pronostic, prédiction (thérapie) : Destiny est encore suivie en thérapie ponctuellement avec la psychologue qui la suivait auparavant.

Postdiction :

- Données biographiques : Destiny est la cinquième enfant d'une famille recomposée. Elle a envoyé des photos de nus d'elle-même à un garçon qu'elle pensait être son petit-ami, mais celui-ci a envoyé ces photos à plusieurs personnes. Elles se sont propagées rapidement jusqu'à entrer dans son collègue.
- Données psychologiques : Elle présenterait des affects hostiles envers les hommes, car son petit-ami l'a trahi, ce qui l'a empêchée d'accéder à la sexualité génitale émancipatrice. Elle mettrait en place un détachement affectif afin de ne pas se confronter à ses affects de souffrance toujours dans cette visée défensive.

3.2.3.2.1.3. *Synthèse des données du MAPS*

Un des points saillants sur lesquels nous pouvons nous pencher est le besoin de mise à l'écart de la sexualité que nous pouvons entrevoir à plusieurs reprises chez Destiny. Par exemple, dans le décor de la chambre et de la cabane nous pouvons observer que la jeune femme s'empresse de désamorcer toute situation à potentialité sexuelle. De même que dans le décor du paysage, elle met en avant la difficulté à parvenir à l'indépendance et à la sexualité génitale qui vient signer la mise à distance familiale et le deuil de l'enfance. Elle retarderait son entrée dans la puberté, mais conserve l'accès à la sexualité symbolique.

Justement, sur cet aspect notons que l'adolescente met à plusieurs reprises en scène des couples impossibles, du fait du non-accord parental le plus souvent. Pour exemple, nous pouvons relever le fond blanc où un enfant est né de l'union mixte de ses parents, et le camp où la femme ne peut être avec l'homme qu'elle aime, car son père est contre cette union. Le choix de son union avec un homme semble être régi par l'approbation parentale, l'instance surmoïque. Une fois encore, nous pouvons faire référence au fait que l'adolescente n'a pas accès à son identité, mais à l'image qu'on lui impose. Le lien à la famille semble donc être placé sous la perspective du ressentiment chez Destiny qui semble devoir être contenue dans un carcan duquel elle ne pourrait s'extirper.

Nous pouvons faire le lien ici avec le décor du rêve où elle met en scène un roi qui contrôle les émotions des sujets de son royaume. L'instance surmoïque semble être la plus importante du point de vue de l'économie psychique de Destiny, et a donc des conséquences sur ce qu'elle peut éprouver ou faire.

Cette autorité semble provenir en premier lieu de ses parents. Constatons que sur un plan familial elle se sentirait contrainte de devoir choisir un de ses parents, ce qui viendrait symboliquement tuer l'autre parent, ce qui renverrait à une scène de l'Œdipe. Pour exemple, dans le décor de la nurserie elle met en scène une famille atypique où l'enfant est forcé de porter son attention sur un seul des parents du fait de l'écart entre eux. Cela vient illustrer un conflit interne qui concernerait donc l'amour parental.

Enfin, Destiny fait référence aux cyber-violences vécues dans ses productions. Relevons la planche du radeau, de la grotte et de la cave. Dans la planche du radeau, elle rapproche sa mise en scène de l'entretien où elle peut nous dire que ce qui provoque un conflit en elle est le fait qu'elle ait montré son corps et non pas qu'elle ait vu le corps d'un homme. Or, dans cette planche c'est la femme qui se déshabille et l'homme qui reste habillé. Nous pouvons associer cela au décor de la cave, où nous saisissons la culpabilité qui semble habiter la jeune femme d'avoir fourni « *une arme révolutionnaire* », pour reprendre ses mots, à un autre. La référence aux photos qu'elle a pu envoyer est ici flagrante. Enfin, la référence au décor de la grotte nous éclaire sur la manipulation qu'elle a pu subir de son auteur et l'analogie trésor/virginité sous couvert de la trahison d'une personne qu'elle pensait de confiance.

3.2.3.2.2. *Analyse clinique des données du Rorschach*

Nous présentons le test du Rorschach à Destiny qui se montre participative. Elle est intéressée pour obtenir les résultats par la suite. Nous pouvons en cela comprendre qu'elle accepte de passer le test pour en apprendre plus sur elle-même, toujours dans cette dynamique où elle semble ne pas comprendre son fonctionnement. Elle peut nous dire qu'elle ne veut pas produire de réponses « *banales* » comme pour se justifier de ses réponses élaborées. Nous pouvons penser que l'adolescente se sent le besoin de répondre à notre désirabilité de chercheur. L'intégralité du protocole de Destiny est disponible en annexe 15.8, 15.9, 15.10, 15.11.

3.2.3.2.2.1. *Analyse du psychogramme*

Le psychogramme de Destiny ne présente que peu de Globalité (17 %). Elle semble privilégier un style de pensée personnel. Le fait qu'elle fasse attention à ne pas produire de réponses « *banales* » peut venir expliquer le peu de réponses globales. Elle semble mettre à l'écart tout stimulus, comme dans une visée défensive. Cela peut aussi mettre en exergue son implication dans le test et la résistance qu'elle exerce contre lui afin de ne pas se laisser aller à ses percepts.

Les réponses Détails sont quant à elles nombreuses (48 %) et prennent une valeur dans l'interprétation dans une activité d'analyse soutenue et montre l'attitude active de la jeune femme face au test. Cela peut se confirmer par le peu de réponses Banalités.

Les réponses Petit Détails sont au-dessus de la moyenne (26 %), ce qui va dans le sens d'une analyse détaillée du test. Elle se montre active lorsque nous lui

présentons les planches comme pour ne pas se laisser agir par ses perceptions. Cela peut aussi venir souligner la méticulosité dont fait preuve Destiny.

Les réponses Détails Blancs viennent mettre en évidence une sensibilité au manque accrue (9 %).

Destiny essaierait de coller ses réponses au réel (F%=80 %), mais échouerait (F+%=34 %). Cela peut venir illustrer la difficulté de l'adolescente à se stabiliser dans son internalité, elle essaierait de contrôler la réalité, mais échoue.

Les Réponses Pastels représentent presque la moitié des réponses totales (46 %) ce qui mettrait en avant une exacerbation de la sensorialité et un débordement émotionnel possible à l'approche de ces planches.

Le peu de réponses Kinesthésiques viendrait mettre en exergue une rigidité du fonctionnement psychique. Les réponses Animales viendraient quant à elles montrer les défenses mises en place par l'adolescente.

Les réponses Humaines sont peu nombreuses (28 %), avec une prééminence pour les réponses Humaines Détails. Cela peut venir dire la difficulté de l'adolescente à s'identifier à un modèle humain.

Tout cela vient confirmer un Indice d'Angoisse élevé (32 %) et mettre en lumière l'état interne dans lequel était l'adolescente lors de la passation.

Le Type de Résonance Intime de Destiny est introversif mixte, ce qui souligne son besoin de contact avec l'autre et son attitude réflexive. La Formule Secondaire infirme le TRI, ce qui met en évidence le conflit interne qui l'habite et les mécanismes de défense qui semblent inefficaces.

3.2.3.2.2. Analyse structurale et Planche par Planche

Planche I et VIII : Destiny présente un éclatement interne et un débordement affectif par l'éparpillement de ses réponses. Elle met en avant une résistance et une mise en échec de l'unification. À la planche I, elle détaille chacune de ses réponses et se montre sensible à la symétrie et à l'aspect phallique. Elle présente une problématique du point de vue identitaire et dans le lien aux imagos archaïques. Ces problématiques se retrouvent à la planche VIII par les multiples défenses qu'elle met en place, notamment sa centration sur l'axe médian. L'explosion pubertaire qu'elle met en avant tente en vain d'être canalisée par une recentration. Mais la charge affective explose littéralement cette défense.

Planche II et III : L'adolescente met en avant une réaction à l'aspect libidinal des planches, dont elle essaye de se défendre par le refuge dans le lacunaire. La planche II met en avant ses angoisses pour lesquelles elle essaye de se mouvoir dans les trous de la planche, en écho à ses trous identitaires. Elle présente un besoin d'appui sur l'autre afin de contenir son explosion interne. La planche III met en

avant cette dernière, avec une tentative de refuge dans les réponses banales. Les mouvements internes viennent se trouver projeté sur l'externe dans une dimension presque maniaque.

Planche IV et V : Elle présente une difficulté à présenter une identité unifiée. La planche IV met en exergue une dimension dépressogène, et son propre positionnement par rapport à la figure paternelle. Elle tente difficilement d'entrer en défusion par rapport aux représentations phalliques. Destiny se donne à voir à la planche V, dans une tentative de défense à la fusion à la mère phallicisée. Elle démontre une construction interne morcelée.

Planche II, VII et IX : Elle met en exergue ses problématiques au lien paternel et ses angoisses de fusion. Elle présente un défaut dans le processus œdipien. Elle relève que la symétrie la dérange à la planche VII. Destiny donne une réponse amputée, soulevant une problématique identitaire. Elle tente de mettre à l'écart la représentation de l'autre. Destiny n'arrive pas à se fixer sur la planche IX, et ancre une problématique liée à la mère par sa première réponse « stérilet ». La relation à l'objet primaire semble donc défailante.

Planche IV et VI : Ces planches soulèvent les problématiques paternelles, ainsi qu'une angoisse de fusion à l'autre. Elle relève des réponses autour de l'appareil génital masculin et féminin à la planche VI, malgré une tentative de détachement. L'homme est présenté comme encadrant la femme, mais paradoxalement elle vient rendre impuissant le phallus. L'hétérosexualisation est présentée comme une menace pour son intégrité.

Planche X : Destiny met en avant une angoisse d'abandon à la fin du test. Elle met en avant la vulnérabilité de son identité et l'insécurité provoquée par la fin de la passation. Nous pouvons percevoir les effets du test sur l'adolescente. L'éparpillement de l'unité de son Moi présente sa non-consistance.

3.2.3.2.2.3. *Synthèse des données du Rorschach*

Le nombre important de réponses peut venir souligner et confirmer l'indice d'angoisse dans le sens où l'adolescente pourrait se sentir démunie et désemparée face au test. La moitié des réponses correspond aux planches pastel, ce qui vient poser la question d'une réaction placée sous le versant maniaque à la vue de celles-ci. La prédominance des réponses Détails face au peu de réponses Globales peut être en réaction au fait que Destiny apprécie d'être testée et y trouve du bénéfique pour se connaître mieux. Lors du premier contact, lorsque nous lui expliquons les démarches, elle se montre enjouée et participative à l'idée d'être testée, ce qui vient

questionner son positionnement face à nous sur une valence passive. À l'enquête, elle émet de nouvelles réponses, comme si elle cherchait à répondre à notre exigence de chercheur et à nous donner un maximum pour que nous puissions analyser nos résultats au mieux, dans le but qu'elle ait un bref retour par la suite.

Nous pouvons constater la multitude de pointes et de bosses qui peuvent faire référence à des représentations phalliques au cours de la passation. Elle se concentre majoritairement sur les contours des tâches et peu sur leur contenu, ce qui peut nous faire penser à une personnalité de surface. La dynamique du faux-self peut venir souligner le besoin qu'a Destiny de se calquer sur l'autre pour ne pas être abandonnée par son entourage. Elle semble chercher chez l'autre ce qu'elle ne peut produire de sa propre internalité, l'externe constituant en cela son repère.

L'appui sur la symétrie peut venir signifier qu'elle ne semble pas habiter son propre corps, comme dans une logique de dissociation psyché/soma. Nous pouvons aussi penser au miroir sur lequel Destiny devrait reposer afin de pouvoir évoluer et exister. Sans l'autre elle ne peut se qualifier et se subjectiver. Nous pourrions en ce sens qualifier sa relation à l'objet comme anaclitique avec un fort besoin d'étayage présent.

Nous pouvons percevoir les relations qu'elle entretient face à ses imagos parentales et la place qu'elle se construit en ce sens. Le conflit ressenti viendrait mettre à mal sa place par rapport aux figures parentales, les laissant en prendre le contrôle. En cela, nous pouvons aller jusqu'à proposer qu'elle ne se sente pas maître de sa propre vie. Les détails lacunaires relevés viennent en cela confirmer la problématique du lien placé sur la valence du creux et du trou dans la construction interne de l'adolescente.

Sur un plan pulsionnel, elle se laisse happer facilement par les représentations de la pulsion au cours du test, ce qui laisse penser que la jeune femme essaye d'enfouir ses affects afin de coller au mieux à l'externe, mais cela viendrait la contraindre et la mettre en souffrance. Elle construit son internalité par rapport à ce que l'autre attend d'elle, comme un reflet sans consistance interne.

3.2.3.3. Synthèse générale des données cliniques de Destiny

Nous rencontrons Destiny durant la première semaine de la rentrée scolaire, ce qui a pu la fatiguer durant la passation du protocole.

L'adolescente semble avoir été conçue comme un objet de conciliation familiale pour unir deux fratries, donc comme objet de lien. Mais cette mission est modifiée et Destiny se voit être porteuse de la mission de réunification parentale. En ce sens, c'est comme si elle venait être dépossédée de toute subjectivité et qu'on

lui imposait une identité préinscrite. Nous pouvons penser que l'adolescente répond à la désirabilité parentale et plus largement à la désirabilité d'autrui, ou du moins ce qu'elle en projette.

Sur les relations à la famille, celles-ci sont présentées de manière très particulière. Au MAPS, l'entrée en matière par la planche du salon, représentant la famille, se fait par un meurtre. Au Rorschach, la planche des liens à la mère est faite pour repousser sa propre existence en tant qu'enfant (*stérilet, règle...*). La place de la jeune femme au sein de sa propre famille est porteuse de symbolisme et de responsabilité, occultant sa propre identité et son existence, car elle ne vit pas pour elle, mais pour réunir deux familles. Comme au fond blanc du MAPS, la famille est vécue comme négativement, comme contraignante et lourde en termes d'obligation. Elle doit ainsi se positionner difficilement entre ce qui est attendu d'elle et ce qu'elle aimerait être, entre le devenir objet et le devenir subjectif. La nurserie et le camp mettent en avant la question du choix et la place du père dans la configuration familiale, ou du moins l'autorité qui lui incombe, mais de ce fait cela implique la question du deuil et de la perte. Le lien au père dans cette configuration familiale complexe est mis en exergue, pouvons-nous penser celui-ci comme au centre des choix et de l'existence de la jeune femme ?

Destiny peut exprimer qu'elle "préfère" la fratrie maternelle à celle paternelle, venant par-là mettre au-devant un désir personnel. Or cela met en exergue un conflit intrapsychique, sa mission d'être objet de lien viendrait être mise en échec par ce choix. De plus, le processus adolescent vient lui aussi ajouter cette problématique de liaison/déliaison intensifiant de fait le conflit interne. À cela peut venir s'ajouter le fait qu'elle "choisit" la fratrie maternelle, mais semble exprimer une meilleure relation avec son père, que nous pouvons aussi associer à la relecture œdipienne adolescente. Le conflit père/mère viendrait en cela être prégnant. Comme au Rorschach et au MAPS, elle vient tenir à l'écart ses propres pulsions, car elle ne peut les penser pour le moment. Ses difficultés d'unité narcissique et la défaillance de l'intégration pulsionnelle semblent contenues par notre présence. Peut-être vient-elle se protéger de la peur de sa propre construction en creux, de son identité construite sur le manque, comme si elle était amputée d'une part d'elle-même. La concentration sur le scopique et sur le regard viendrait pallier cela, ne la confrontant pas à sa pulsionnalité brute et venant la parer d'un masque.

Par la transgression, notamment scolaire, et par sa période de rébellion, elle peut venir exprimer qu'elle devient l'être de son propre désir et ne répondrait plus au fantasme parental. Au Rorschach l'adolescente essaye de s'individualiser, de ne « *pas être banale* » dans ses réponses. Elle peut mettre en avant un besoin d'individuation en signifiant qu'elle ne veut plus être en « copié collé » de ce qu'on lui demande d'être.

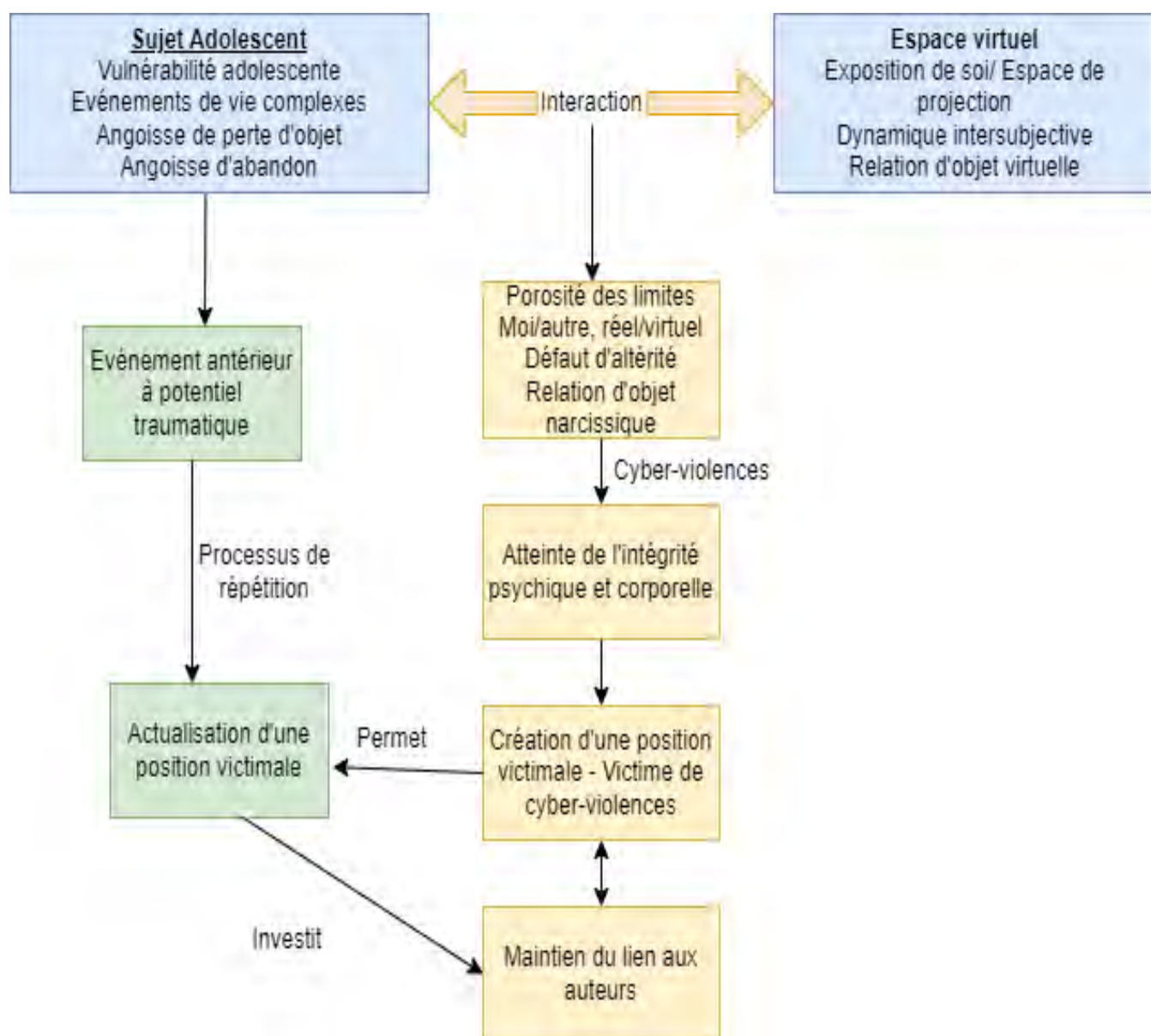
Cette tentative d'individuation peut répondre à un besoin adolescent de devenir indépendant vis-à-vis de ses parents, mais par le Rorschach on peut constater que cela reste compliqué (planche IV qui présente une problématique de fusion/confusion, planche V sur les problèmes de perception). Elle a vécu toute sa vie en étant littéralement collée à ce qu'on attendait d'elle, à la représentation que lui renvoient ses parents, la défusion est donc pour le moment impossible et peut venir causer un désordre interne chez elle. Pendant la passation du Rorschach, nous pouvons relever une séparation compliquée où une fusion a pu s'opérer chez l'adolescente.

Elle semble revêtir le rôle de l'objet dysfonctionnel, mais viendrait se subjectiver par l'acte transgressif. En effet, nous pouvons comprendre que Destiny s'est construite sur des bases précaires et des carences affectives. La mère archaïque ne lui aurait pas renvoyé son propre reflet, mais un reflet imposé, une identité fictive fantasmée par les désirs parentaux. Cela a pu renvoyer Destiny à des angoisses mortifères archaïques identitaires et existentielles. En somme, nous pouvons penser l'interpersonnel comme étant persécuteur et hostile à l'internalité de Destiny.

En entrant dans un jeu de séduction avec Henri, elle viendrait en cela se dédouaner de ce qu'il est attendu d'elle du point de vue du désir parental, tout en jouant avec l'interdit surmoïque et le transgressant dans une recherche de plaisir immédiat. Notons que le réseau social vient répondre à un besoin de scopisme, mais l'échange de photos vient doubler celui-ci et placer Destiny au centre de son propre regard, du regard du garçon et du regard des autres. Elle serait devenue objet de déliaison entre Henri et Anna, brisant l'attendu parental. Relevons que la sexualité et les représentations sexuées sont tenues à l'écart de par l'investissement virtuel et l'écran interposé. Les angoisses d'intrusion seraient ainsi tenues à l'écart. Mais la trahison de Henri la replace en tant qu'objet de lien entre lui et Anna, et viendrait mettre en échec sa recherche d'identité. Il se produirait alors une réactualisation du processus parental fantasmatique sur un plan culpabilisant. En somme, la transgression viendrait aider l'adolescente à exprimer une part d'internalité en elle, des pulsions qu'elle maintient étouffées. Mais son Surmoi semble construit sur un plan cruel et punisseur qui la forcerait à se réfugier dans des mises à l'écart pulsionnelles et ce que nous pouvons qualifier de court-circuit émotionnel. Elle aurait trouvé à s'exprimer par le virtuel, car celui-ci est non réel et ne possède pas de dimension punitive, or cela lui a échappé et la représentation de son corps s'est trouvée hors de contrôle. Elle pouvait agir sur le virtuel, en compensation de ne pouvoir agir sur elle-même, mais la trahison du garçon est venue ébranler ce qu'elle avait pu construire, comme en répréhension de ses agissements.

La réparation de cette culpabilité parentale passerait par le retournement des positions, Destiny devenant sauveuse de son amie en allant porter plainte contre Henri. Elle répondrait ainsi au désir parental, et viendrait reprendre sa position de “fille idéale” en mettant à l’écart toute position subjectivante. Le lien à Henri n’est néanmoins pas brisé, car Destiny conserve son contact virtuel. Elle va même jusqu’à exprimer qu’elle s’identifie à l’image qu’il lui renverrait d’elle. Nous pouvons donc penser que le maintien du lien à Henri viendrait répondre à un besoin de déliaison parentale et de quête identitaire adolescente par un acte transgressif surmoïque.

3.3. SYNTHÈSE DES RESULTATS



Nous pouvons décliner nos résultats en plusieurs points comme décrits dans notre schéma.

3.3.1. Adolescence, pubertaire et virtuel

Tout d'abord nous pouvons revenir sur le processus adolescent chez les sujets interrogés et au sein des témoignages recueillis. Nos résultats mettent en avant une

violence interne pubertaire qui se conjugue avec des facteurs externes, plus particulièrement intrafamiliaux selon les résultats des entretiens non directifs. Dans l'ensemble, les sujets mettent en avant une vulnérabilité psychique préalable aux cyber-violences. Les sujets livrent un vécu au potentiel traumatique, marqué par des angoisses de perte ou d'abandon consécutives à des liens rompus précocement. Les entretiens de recherche ont mis en avant des ruptures, ou des angoisses de perte et d'abandon, dans les liens au père. Les témoignages ont mis en avant également des événements de dévalorisation ou de moqueries qui ont eu lieu.

Ces événements de vie peuvent être vécus comme des traumatismes par les sujets, et à minima laisser des vulnérabilités internes. Nous pouvons relever que ces vulnérabilités jouent un rôle primordial dans la construction des relations d'objet chez les sujets qui semblent fonctionner sur un mode anaclitique. Ce fonctionnement peut entraîner des problématiques dans les liens aux autres.

Ces vulnérabilités semblent avoir conduit les sujets à investir le virtuel, entraînant une prise de risque de plus en plus importante. Les sujets investissent ce monde dans une idée de refuge aux pulsions du pubertaire ou de facilitateur dans les relations d'objet.

3.3.2. Dynamique intersubjective, corps et projection

L'investissement de cet espace peut nous questionner. Les sujets trouvent à s'exposer au travers de ce média, et à projeter des éléments internes. L'espace virtuel est également un espace intersubjectif où les sujets adolescents peuvent être en lien avec les autres. La dynamique intersubjective peut advenir sur un mode anaclitique, conduisant à une relation d'objet virtuelle. Ces relations sont, à l'origine, investies par l'adolescent dans une recherche du même, afin de mettre à l'écart la différence angoissante propre au processus pubertaire et mettre à l'écart la violence de l'altérité. La mise à l'écart du corps réel semble aussi être un facteur favorisant l'investissement de ce monde. Celle-ci facilite la mise en lien avec l'autre, tout en exposant une part de soi choisie et cachant une autre part.

Cette projection de soi soutient la mise en lien du sujet avec l'autre. Comme l'ont révélé les témoignages, les adolescents ont projeté une part de soi, un corps de données particulier, sur cet espace. Les sujets peuvent également projeter des éléments internes sur le corps de données de l'autre, s'appropriant d'une certaine manière l'exposition de l'autre. L'autre remplirait ici une fonction pour le sujet adolescent qui l'utiliserait de façon parasitaire afin de transporter sa souffrance sur ce monde virtuel au sens de Nicolo (2007). En effet, les sujets semblent utiliser le corps de données de l'autre comme une part de soi afin de projeter une part de leurs souffrances internes et ainsi s'en détacher. Cette utilisation semble facilitée

par une porosité des limites Moi/autre et réel/virtuel. Les sujets présentent un effacement des limites qui permet de penser l'autre comme « je », et de constater une extension des conséquences virtuelles sur le réel. La relation entre deux internautes adolescents semble donc fonctionner sur le principe d'une relation d'objet narcissique.

3.3.3. Limites, temporalité et répétition traumatique

L'interaction du processus adolescent et des effets du virtuel semble avoir un impact sur les limites mises en place par les sujets. Ils font état de limites réelles/virtuelles désorganisées, voire effacées. Nous pouvons dégager l'hypothèse d'une dépendance à l'objet virtuel par les adolescents qui conduit également à cette porosité des limites.

Cette porosité semble avoir des conséquences sur le vécu des cyber-violences qui ne se circonscrivent pas seulement dans l'espace virtuel, mais atteignent le corps réel des sujets. Ils ne sont pas atteints corporellement par les cyber-violences, et présentent pourtant des signes d'une atteinte de cet ordre. Les conséquences des cyber-violences sont à la fois corporelles et psychiques selon nos résultats. L'intégrité des sujets est ainsi ébranlée. Lorsque la relation avec l'autre sur le virtuel est sous-tendue par les cyber-violences, les résultats ont pu mettre en avant que les sujets victimes éprouvaient une atteinte dans leur intégrité à la fois psychique et physique. Le sujet victime se sent piégé, obligé de répondre (activement ou passivement) à l'agresseur. Ils expriment également que même lorsqu'ils ne sont pas face aux attaques ils savent qu'elles sont là en attente.

Cette notion de temporalité est transversale aux témoignages étudiés. Les sujets mettent en avant une progression dans le temps des cyber-violences, avec un appui marqué pour les premières cyber-violences. Ils présentent une répétition des violences qui s'installent insidieusement.

Cette répétition des cyber-violences dans le temps entraîne chez les sujets des mouvements victimaires. Ces derniers peuvent réactiver des mouvements antérieurs non symbolisés ou non pensés. Certains témoignages font état d'une réactualisation des événements aux potentiels traumatiques antérieurs. Au cours des entretiens, les sujets ne font pas directement le lien entre les événements de vie antérieurs et les cyber-violences, et pourtant il transparait des problématiques du lien dans la relation aux auteurs des violences.

3.3.4. **Lien à l'agresseur, position victimale et actualisation**

Lors de la rencontre avec l'agresseur, l'espace refuge virtuel devient un espace de menace et de danger. C'est par cet espace que la plupart des sujets ont choisi d'exprimer leur positionnement victimal, dans une sorte de revendication de leur statut. Nous pouvons penser que les sujets cherchent à légitimer ce statut au travers de ce dépôt de leurs histoires sur cet espace.

Ce besoin de légitimation de leur position paraît intervenir suite à une ambivalence interne sur leur condition de victime. Celle-ci serait consécutive au fait qu'on leur renvoie qu'ils ne sont pas victimes. D'ailleurs, nous l'avons souligné dans notre analyse lexicographique, les témoignages ne font pas tous état du terme de « victime », mais d'un besoin de reconnaissance des violences reçues.

Comme nous le relevons, tous les adolescents recevant des attaques ne se considèrent pas comme victimes de cyber-violences. L'appropriation d'un statut de victime semble entrer en résonance avec une solution inconsciente à un conflit intrapsychique chez nos sujets. Cette solution se révélerait être mortifère pour les sujets qui, pour permettre celle-ci, doivent entretenir le lien aux auteurs des cyber-violences.

Nous avons soulevé deux types de liens dans nos résultats : le lien que la victime entretient avec les auteurs, et le lien que les victimes entretiennent avec l'acte cyber-violent. Sur le lien à l'acte, les sujets veulent s'en échapper afin de préserver leur intégrité. Mais le lien à l'auteur semble plus complexe. Les sujets ne parviennent pas à rompre le lien, et en viennent à le maintenir inconsciemment au travers de leurs réponses passives ou actives. Les sujets que nous avons pu rencontrer nous confient également le besoin de les faire exister à posteriori des cyber-violences (par des lettres, ou par le contrôle des réseaux sociaux). Le besoin inconscient de faire exister la position des auteurs semble soutenir l'existence de leur position victimale actuelle. Par ce positionnement, la souffrance des sujets reste active dans l'actuel.

Cette souffrance paraît avoir une fonction inconsciente pour les sujets. Elle entrerait en résonance avec une souffrance latente antérieure. En effet, le maintien du lien aux auteurs de cyber-violences paraît avoir les mêmes problématiques du lien que les ruptures précoces ou les angoisses archaïques d'abandon dans les filiations de nos sujets. Les sujets ayant l'illusion d'exercer le contrôle des relations aux auteurs se retrouvent piégés dans un lien mortifère hors de contrôle. L'actualisation de cette souffrance fonctionnerait sur le mode d'une compulsion de répétition. En ce sens, la souffrance antérieure vécue dans leurs filiations s'actualise et le maintien du lien aux auteurs participerait à légitimer leur souffrance

antérieure, et plus largement une position victimale face à un départ vécu comme un abandon.

4.
DISCUSSION

4.1. RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS ET HYPOTHESES

Rappelons que l'objectif de notre recherche était de répondre à la problématique suivante : **chez les adolescents victimes de cyber-violences, en quoi le lien victime/auteur participe à l'actualisation d'une position victimale ?** Problématique suivie de l'hypothèse suivante : Chez les adolescents victimes de cyber-violences le lien virtuel victime/auteur est soutenu par une appétence traumatophilique et participe à l'actualisation d'une position victimale.

Les principaux résultats de notre recherche mettent en évidence par rapport à l'histoire de vie des sujets :

— Une rupture précoce dans les liens intrafamiliaux, un climat familial éparpillé, une menace d'abandon familial. Les sujets présentent des relations complexes avec un des membres du couple parental.

— Sur les relations sociales, ils présentent un mode de relation à l'autre compliqué, où l'autre est un objet menaçant pour leur intégrité et la distance avec celui-ci doit être maîtrisée.

— Sur la relation au virtuel les sujets expriment investir ce média sous la pression sociale, pareillement à une obligation. Les résultats présentent également une tendance à la dépendance à cet outil.

— Les sujets évoquent des événements à potentiel traumatique survenus auparavant.

— Des problématiques de fragilisation narcissique et de dépendance-indépendance émergent chez nos sujets.

Concernant le récit des cyber-violences, les résultats montrent :

— Un lien à l'auteur des violences complexe, où son identité n'est pas systématiquement dévoilée. Une tendance à faire exister l'auteur en dehors ou suite à l'arrêt des situations de violences est également au premier plan de nos résultats.

— Les cyber-violences ont eu tendance à renforcer le lien des sujets au virtuel pendant les violences, et de les en détacher suite à l'arrêt des cyber-violences.

— La reconnaissance intrapsychique d'un statut de victime n'est pas systématique, certains sujets ayant besoin de s'appuyer sur une reconnaissance par l'externe de leur statut (représentant de l'autorité, amis, famille)

— Le moment où les sujets décident de révéler les cyber-violences entre en résonance avec une impasse psychique où le sujet victime ne peut trouver de voie salutaire à celles-ci.

— Des conséquences corporelles des cyber-violences (perte de poids, angoisses...) et psychiques.

Dans notre méthodologie, nous avons posé trois hypothèses opérationnelles auxquelles nous allons répondre.

Concernant notre première hypothèse opérationnelle concernant le lien à l'auteur de cyber-violences et sa participation à l'actualisation d'une position victimale, nous avons pu constater que le sujet victime investit inconsciemment ce lien pour faire face à une problématique du lien à l'autre. Le lien à l'acte est différencié du lien à l'auteur chez le sujet. Nous constatons que les sujets victimes ne peuvent se détacher des auteurs de cyber-violences, et les font exister au-delà de l'arrêt des violences, ce qui participe à confirmer cette hypothèse selon laquelle le lien à l'auteur est au premier plan. Ce lien à l'auteur soutient le sujet dans une position de victime actuelle, et participe à actualiser une position de victime non élaborée antérieurement.

Notre seconde hypothèse soutenait l'idée que l'appétence traumatophile participe au maintien du lien à l'auteur et soutient un processus de compulsion de répétition. Les résultats de notre étude vont dans ce sens et montrent que le sujet maintient inconsciemment le lien à l'auteur de cyber-violence. Mais ce maintien se présente comme mortifère et entraîne de la souffrance chez les sujets. Cette dernière semble participer à l'actualisation d'une souffrance antérieure non symbolisée. En répondant au besoin inconscient de traumatisme, le sujet s'inscrit dans une problématique du lien qui entre en résonance avec une problématique antérieure. Le maintien inconscient dans l'actuel du lien à l'auteur serait à considérer sur le mode de la compulsion de répétition d'un traumatisme du lien.

Enfin, sur notre troisième hypothèse, nous pouvons nuancer notre réponse. Le virtuel se montre être un facilitateur pour le sujet dans ses projections virtuelles et participerait activement au maintien du lien aux auteurs. Néanmoins, nous pouvons revenir notamment sur la notion de volonté et de participation active du sujet. Le virtuel se présente comme une opportunité sans que le sujet en soit pour autant à l'initiative. Le sujet victime ne s'approprie pas l'outil virtuel dans le but premier de participer à l'actualisation d'un trauma antérieur, mais plutôt pour projeter une part de soi dans une perspective de construction interne. Le sujet adolescent se saisit de l'espace virtuel pour projeter des éléments internes, le sujet victime s'en saisit inconsciemment pour projeter des éléments traumatiques.

Nous pouvons conclure en répondant à notre hypothèse générale qui était : chez les adolescents victimes de cyber-violences le lien virtuel victime/auteur est

soutenu par une appétence traumatophilique et participe à l'actualisation d'une position victimale. Les résultats de notre recherche semblent aller dans le sens de notre hypothèse. Les sujets se soutiennent du lien aux auteurs afin de pouvoir assurer leurs positions victimales et ainsi permettre l'actualisation d'une position victimale antérieure. C'est par cette position victimale que les sujets peuvent s'assurer d'un sentiment d'existence et de continuité interne.

Nous présentons les premiers points de discussion qui soutiendront notre propos.

Le lien au virtuel peut contre-investir un éprouvé de différenciation, une angoisse d'altérité propre au pubertaire. Ce lieu de projection peut mettre à l'écart ce qui dérange les utilisateurs, ici l'altérité, dans un mouvement qui s'apparente à l'aliénation à l'autre, une indifférenciation Moi/Non Moi. Revenons sur Levy (1998) et son concept de virtualisation. Pour l'auteur, cette notion revient à effectuer l'inverse de l'actualisation, à interroger l'origine d'une problématique. Les processus d'actualisation et d'immersion aideraient le sujet à mettre au travail des transformations silencieuses et à participer à l'intégration du Moi. Or, comme l'ont montré nos résultats, la virtualisation interroge l'origine d'une problématique en lien avec le positionnement victimal mais permet également son actualisation dans le monde du numérique, une projection de l'interne sur le numérique dans une double dimension temporelle passée et actuelle. Le lien à l'autre par ce média prend alors une autre dimension, où l'existence de l'autre assurerait une existence du Moi. Ce lien problématique à l'autre est mis en exergue par les tests projectifs, notamment la liaison intersubjective aliénante ou l'angoisse d'abandon. Cela soulève la problématique de l'angoisse de perte adolescente ainsi que la dialectique dépendance/indépendance.

Le mécanisme de projection à l'œuvre soutenu par le virtuel est censé pouvoir mettre à l'écart ce qui dérange, dans un mouvement défensif pour la protection interne. Or, il semble que la réalité, ainsi que les angoisses et les conflits adolescents, se confond à cet espace virtuel. Cette défense est mise en échec par les tests projectifs, où les sujets peuvent modeler une réalité psychique sur un support physique et pourtant se font happer par la réalité de leurs angoisses.

Cela soulève la question de la nature et de la qualité du lien des sujets aux auteurs de cyber-violence. En effet, nous relevons que les adolescentes interrogées donnent une place importante aux agresseurs dans leur psyché et dans leur quotidien. Elles semblent accorder un statut à cette relation placée sur une dimension traumatique. Cette relation favoriserait une fonction de répétition. En cela, maintenir le lien aux auteurs serait essentiel afin d'assurer la répétition traumatique dans un but de réactualisation du trauma initial. Pour chacune des interrogées, le trauma antérieur semble être placé sur le ton du lien insécure,

abandonnique, menaçant, à une imago archaïque. Rejouer ce trauma du lien sur une dimension virtuelle maintiendrait le lien aux auteurs de cyber-violence. La rupture serait donc impossible, car elle mettrait en échec le processus de répétition, qui se trouve être de fait mortifère pour les adolescentes.

La position de l'auteur effracte l'internalité des adolescents. Assurer leurs existences au-delà des cyber-violences soutiendrait une liaison intrapsychique chez les adolescents victimes et la mise en place d'une répétition traumatique au travers de celles-ci. La fonction de ce lien vient donc se placer sur une dimension de réactualisation, où l'autre aussi revêt une position indispensable à celle-ci. Les sujets font apparaître cette liaison sous une tonalité œdipienne, en cela les auteurs de violences peuvent réinvoquer les angoisses de perte adolescentes. Les modalités d'inscription du lien aux auteurs apparaissent donc sous un versant pathologique (Laxenaire, 2010). Notons d'ailleurs que deux de nos sujets interrogés construisent aux projectifs des histoires « continues », sur plusieurs planches d'affilées. Les adolescents victimes semblent soutenir un besoin de continuité interne en s'appuyant sur le percept externe pour construire un lien continu avec les auteurs, un lien qui ne rompt pas, au travers du virtuel. Nos résultats mettent également en avant que la victime projette d'autres éléments sur le lien aux auteurs que sur le lien à l'acte. Le lien aux auteurs serait sous-tendu par une actualisation d'une position victimale, et le lien à l'acte serait sous-tendu par une actualisation d'un trauma antérieur. La proposition de Duchet (2015) nous dit qu'une menace provenant de l'interne contient quelque chose de réel, et qu'ainsi la menace externe ne devient traumatique qu'en fonction de celle-ci.

Les adolescentes rompent le lien aux auteurs lorsqu'elles sont face à l'impasse psychique, donc les violences ne sont pas simplement contenues sur le seul espace du numérique, mais contaminent la réalité. La confusion réel/virtuel serait en cela un déclencheur du détachement dans le lien de la victime à l'auteur.

La confusion semble permise par l'expression corporelle. En effet, les adolescents évoquent des symptômes corporels qui peuvent venir exprimer la contamination des cyber-violences sur la dimension du réel. Les angoisses prennent une part importante dans leurs vies respectives, presque sur la dimension du handicap (anxiété, perte ou prise de poids, vertiges...). Le passage entre corps réel et corps virtuel permet la contamination des violences et ainsi confronte les sujets à l'impasse de la compulsion de répétition. Nous pouvons donc en déduire que les sujets mettent en évidence une évolution du Moi d'un point de vue temporel, dans l'avant, le pendant et l'après des violences. L'avant représenterait alors un Moi en proie à un trauma non métabolisable. Pendant les cyber-violences, le Moi serait contenu par celles-ci, soutenu par un besoin de punition œdipien, entre désir incestueux et rivalité maternelle. Le destin de l'Œdipe est contenu dans cet espace, dans une violence hors temps qui suspend la rencontre avec la

psychosexualité (Blaya, 2013). Enfin, un Moi victimal, qui cherche à se légitimer en tant que victime, soutenu par un processus de quête identitaire propre à l'adolescent. Cette légitimation interviendrait entre les deux derniers temps, où le réel et le virtuel se rencontrent. En effet, nos résultats montrent que cette confusion est permise par la rencontre du corps psychique, au sens fantasmatique, et du corps numérique au sein du corps réel. Les sujets ont mis en avant des effets corporels suite aux violences, comme si le corps inscrivait dans le réel les effets des violences numériques. Tordo (2020) parle du numérique comme une extension de l'espace psychique. Or, les sujets mettent en évidence une distinction entre ces deux espaces, ce qui notamment les met à mal dans leur processus de reconnaissance victimale. Nous pouvons en cela parler de deux espaces contigus et non continus. Cette nouvelle peau numérique, dans la continuité des travaux d'Anzieu, est basée sur une réalité fantasmatique projetée, étendue, et intersubjective. En effet, sur les réseaux sociaux, et contrairement à l'espace psychique, l'internaute adolescent n'est plus seul, mais est en lien avec l'autre qui est mis à distance comme nous l'ont montré nos résultats. Les fonctions psychiques peuvent ainsi s'étayer sur le numérique. Ce dernier est donc un espace dynamique hybride, entre internalité et intersubjectivité, virtuel et réel, où les seules limites sont celles de l'internaute et des moyens technologiques. « *Il se peut que la spatialité soit la projection de l'extension de l'appareil psychique. Aucune autre dérivation vraisemblable. Au lieu des conditions à priori de l'appareil psychique selon Kant. Psyché est étendue, n'en sait rien* » (Freud, 1938, p. 288). Ainsi la confusion de l'espace interne et de l'espace numérique viendrait provoquer la révélation des cyber-violences, lorsque celles-ci ne sont plus contenues. Nous pouvons penser à une réactualisation brutale de la psychosexualité qui permet le passage de l'hors temps des cyber-violences à l'appropriation d'une position victimale, qui prendrait place vers la fin du second temps jusqu'au troisième temps. Cette réactualisation acte que l'agir violent subi n'est plus simplement contenu à l'espace numérique, mais se confond avec la réalité par les répercussions corporelles. La tentative de liaison interne échouerait.

Selon les résultats de notre recherche, les cyber-violences subies aideraient au travail de subjectivation d'un trauma antérieur au travers d'elles. Par un certain mode d'engagement dans celles-ci, les sujets mobiliseraient des effets de lutte contre une menace externe. Cette répétition met en jeu les limites dans les liens construits. La précarité des repères familiaux ainsi que celle de l'enveloppe psychique primaire placent l'auteur et la cyber-violence comme des repères actuels stables. Cela interroge la dimension narcissique chez les sujets, et notamment une construction d'un narcissisme négatif afin de valider leur propre existence (Green, 1983). Nous pouvons ici faire le lien avec la conception de Guillaumin (1999) sur

l'appétence traumatophilique. En cela, les sujets pourraient rechercher une situation de rupture active afin de pouvoir penser une situation de rupture passive vécue antérieurement. Cette violence virtuelle subie pourrait figurer le traumatisme, donner un corps numérique à un trauma du lien précoce. Ce déploiement de la vie psychique sur le numérique soutiendrait les sujets victimes de cyber-violences dans leur tentative de se saisir de vécus primitifs de rupture. Comme le souligne Guillaumin (1999), cette fonction de liaison interne par la représentation du traumatisme serait au service de l'élaboration.

Enfin, le rapport des sujets avec les figures d'autorité telles que les CPE, les surveillants, leurs familles, la police, et autres, pourrait parfois entraver leur processus de légitimation de leur position victimale. La reconnaissance par l'entourage et les figures d'autorité connexes semble être importante pour les victimes de cyber-violences qui s'appuient sur ceux-ci afin de pouvoir se positionner. En cela, leur participation à notre étude n'est pas anodine et peut relever d'une demande intrinsèque de pouvoir s'autoriser à être victimes et d'être reconnues comme telles.

4.2. DISCUSSION THEORIQUE

4.2.1. La question terminologique

Un premier point de notre recherche est la définition du virtuel qui nous amène à questionner une métapsychologie de l'adolescence au regard du numérique. Nous avons pris le parti de nommer virtuel ce qui se rapporte au numérique. Or, si nous revenons sur l'étymologie de ce terme, virtualis – Force, Puissance, nous pouvons saisir l'ambivalence qu'il pose. En effet, ce terme ne ferait donc pas référence à un espace en particulier, réel ou numérique, mais bien à un mouvement, une actualisation en devenir. Nous avons donc choisi de nommer virtuel ce qui se rapporte au numérique par rapport à notre objet d'étude : les cyber-violences. En effet, le virtuel ne désigne plus seulement le processus fantasmatique, mais également le processus adolescent au sein du cyberspace. Analogiquement au réseau internet, le virtuel numérique peut être considéré comme libérateur, au-delà des contraintes du réel, virtuel venant faire à la fois référence à l'espace et à ce qui s'y joue, définition sur laquelle nous nous sommes positionnés. Haddouk (2018) propose que le virtuel ne s'oppose pas au réel, mais au corps physique en le rendant absent. Or, et comme le montre nos résultats, il semble que la liaison entre le réel et le virtuel soit permise par le corps, entre corps réel et corps virtuel. Le

corps physique n'est alors pas mis à l'écart, mais serait occulté dans un premier temps afin de permettre la scission des deux espaces.

Un autre point est apparu lors de l'analyse de nos résultats et résonne avec ce que nous abordions dans notre revue de la littérature : la définition des cyber-violences qui n'est pas claire pour les sujets. En effet, la confusion que nous soulevions se retrouve également chez nos sujets qui n'arrivent pas à se légitimer d'une position victimale car pour eux cela ne semble pas relever des cyber-violences. Par exemple, Genny n'arrive pas à s'approprier cette position, car pour elle trois messages directs ne relèvent pas de cyber-violences, ainsi que Destiny qui soulève un flou concernant sa responsabilité dans ces violences, car elle c'est elle qui a initié l'envoi des photos. Ce non-consensus se retrouve dans l'appropriation victimale des sujets. Selon les sujets, les professionnels qu'ils ont consultés semblent également confus au vu de ces multiples définitions. Nous ne reviendrons pas ici sur les définitions proposées dans notre revue de la littérature, mais essaierons d'en apporter un éclairage clinique. Un article daté de 2018 de Blaya met au premier plan cette problématique de signification. Elle relève notamment une différence de définition du point de vue technique et subjectif. Soit les auteurs se concentrent sur les aspects pratiques : le temps des violences, le média utilisé, la répétition ou non, etc. ; soit ils se concentrent sur l'aspect personnel de ces violences : les conséquences psychiques, la souffrance, l'aspect victimant, etc. Les points de divergences soulevés sont notamment au niveau de la répétition de l'événement et le déséquilibre des pouvoirs en œuvre. Ce qui est mis en évidence de par nos résultats est l'aspect subjectif des cyber-violences. Il semble donc pertinent de s'appuyer à la fois sur l'aspect technique et sur l'aspect subjectif des cyber-violences afin d'une part de pouvoir attribuer ce terme au vécu des victimes, et d'autre part accompagner les sujets dans l'élaboration victimale traumatique.

Ensuite, les résultats questionnent les termes employés pour définir ce type de violences. Nous avons pris le parti de les nommer cyber-violences dans notre propos. Blaya (2018) a fait le choix d'utiliser le terme de cyber-violence pour désigner les violences numériques ponctuelles et cyber-harcèlement pour les violences numériques répétées. Il existe de nombreux autres termes, tels que cyber-agression, cyber-victimisation, etc. Comme ont pu le montrer nos résultats il existe une pluralité des cyber-violences, le cyber-harcèlement, le revenge porn, la mise à l'écart, le harcèlement scolaire associé à des cyber-violences, des photomontages pornographiques, des attaques directes ou indirectes... Nos résultats soulèvent également une confusion du point de vue des auteurs des cyber-violences, que nous retrouvons en limite à la définition de Blaya : de quel côté se place la répétition ? Du point de vue de la victime ou de celui de l'auteur ? En effet, dans le cas d'une victime qui reçoit plusieurs attaques violentes de la part d'auteurs différents, la

victime perçoit la répétition. Pourtant les auteurs ne sont pas inclus dans ce processus de répétition. Nous définissons donc les violences numériques sous le terme cyber-violence et il nous semble opportun d'en affiner la terminologie par des termes tels que cyber-harcèlement, revenge porn, cyber-arguing etc. Dilmaç & Kocadal (2019) relèvent d'ailleurs cette spécificité dans la nomination de ces violences. Cyber-harcèlement étant proche de la notion de répétition du harcèlement, sa définition recouvrirait dès lors les actes répétés diffamants par un support numérique. Les auteurs évoquent alors le terme de cyber-humiliation afin de regrouper tous types de violences. Or la limite de cette définition est qu'elle ne prend pas en compte les actes tels que le piratage de profil ou encore le vol de messagerie personnelle. Le terme de cyber-violence semble donc plus adéquat selon nous pour regrouper une diversité d'agressions numériques, et d'en affiner le type en fonction de la nature des violences (par exemple pour les violences morales numériques répétées, qu'elles soient perçues par la victime ou émises par l'auteur, nous pouvons parler de cyber-harcèlement).

4.2.2. **La question de l'usage des technologies de l'information et de la communication**

Ensuite, nous pouvons revenir sur un point que nous avons peu abordé dans notre revue de la littérature, la notion de l'image sur les réseaux sociaux, qui peut éclairer les cyber-violences avec usages d'images personnelles. En effet, nos résultats mettent en avant que les sujets se sont sentis attaqués sur leurs images déposées sur les réseaux sociaux. Franky s'est d'ailleurs vue dérobée et diffusée cette image. Destiny s'est aussi vue volée et transmise à grande échelle son image. Korff-Sausse, S. (2016) a travaillé sur la question des selfies et de l'image que l'on dépose sur un profil. Prendre un selfie signifie prendre une photo de soi, photo qui est souvent déposée sur les réseaux sociaux. L'auteure fait référence au narcissisme dans cet acte de dépôt dans sa valence de miroir. Pour revenir sur Winnicott (1971), le fait de déposer son propre reflet sur les réseaux pourrait faire référence à la quête du miroir maternel infantile, et donc une recherche de réaction affective par les autres grâce aux réactions multiples permises. Mais les réactions, plutôt dichotomiques en « j'aime/je n'aime pas » (et autres réactions en fonction des réseaux sociaux) font perdre en nuance de réactions émotionnelles, et notamment les nuances affectives maternelles. La réaction en vide au dépôt de soi peut alors se trouver être éprouvante affectivement pour l'adolescent qui recherche une réaction ou un mouvement de construction familial. L'adolescent déposant son image peut donc rechercher le regard de l'autre, dans un mouvement de désintimité. Nous avons pu le constater au travers de certains témoignages et

également au travers des entretiens qui évoquent la violence d'une absence de réponse positive au dépôt de son image. Nous nous positionnons suite à nos résultats par rapport aux définitions de l'extime, de l'intime, et du désintime. L'extime relève d'un mouvement volontaire d'exposition de soi sur la toile ; l'intime relève de ce qu'on choisit de ne pas diffuser ; et la désintimité (Gozlan, 2013) relève d'une partie du Moi exposée sur le virtuel qui n'appartient plus au sujet, un vol de données du Moi. Ces notions soulèvent un point transversal à notre recherche, celui des limites entre le Moi et le non-Moi, et le Moi et l'autre. En nous appuyant sur le processus de projection et ce que projette l'adolescent, dans quelle mesure l'autre est-il une projection de soi ? Et en cela, le lien à l'autre serait un lien à soi, une sorte d'altérité du Moi virtuel.

Cela nous amène à penser ce que nomme Brusset (2006) une métapsychologie des liens. Il pense le lien comme pris dans l'altérité. Il conviendrait donc de repenser sa théorie au regard du virtuel numérique, où l'autre est à la fois présent et absent, ce qui représente à la fois un autre et une partie du Moi. Les stimulations externes et internes sont traitées par l'appareil psychique. Mais dans le virtuel, entre fantasme et projection, la limite interne/externe n'est pas aussi précise. En cela, le statut de l'objet est ambivalent, entre fantasme projeté et réelle altérité. Le monde externe viendrait en cela se construire à partir du monde interne, une réalité psychique qui cherche à s'exprimer au-dehors, et donc ici sur une plateforme numérique. Les relations externes seraient dépendantes de la réalité interne du sujet. Brusset (2006) s'appuie dès lors sur la conception Kleinienne de relation d'objet fantasmatique au sein de l'internalité du sujet. Cette conception peut être un socle de compréhension de la relation à l'autre au travers du virtuel, car l'objet n'est pas entièrement réel, ni totalement virtuel. Il semble résulter d'une conjugaison de réel et de fantasme, modelé par le numérique. Nous pouvons mettre nos résultats en perspective avec notre questionnement dans le sens où cela nous éclaire sur les processus sous-jacents au maintien du lien au travers du média virtuel. En effet, les sujets interrogés mettent en exergue dans le lien aux auteurs que ceux-ci représentent une part de leur internalité. De fait, l'auteur de l'agression serait à la fois réel et à la fois créé à partir de la fantasmatique de la victime. Brusset (2006) met en avant les limites de cette clinique, dans le sens où il n'est pas possible de se cantonner aux seules topiques, ou aux modèles psychanalytiques pour rendre compte de la dialectique du lien. Nous ajoutons que la prise en compte du média semble primordiale afin de saisir le fonctionnement de celui-ci. En effet, être victime par un ordinateur ne répond pas aux mêmes modalités qu'être victime par un smartphone, d'une part d'un point de vue temporel et d'autre part par les modalités de projection qui peuvent s'en trouver changées. Un smartphone permet un accès en continu à internet, et donc une possibilité temporelle continue d'être

victime, l'ordinateur ne permet pas quant à lui une connexion continue, par exemple au-dehors. Cette mise en perspective de la temporalité avec les mouvements projectifs connexes permet de mieux saisir les processus sous-jacents aux cyber-violences. Pour citer Brusset (2006) : « *La clinique de l'identification projective, du passage à l'acte, de la somatisation, les avatars de la transitionnalité, de la fonction contenant et des enveloppes psychiques trouvent là tout leur intérêt* ». La réalité psychique semble se projeter sur la scène numérique, au risque de la disparition de la réalité psychique interne, qui se trouverait substituée par la projection. Nous pouvons donc repenser la question du lien entre les sujets, et notamment l'intersubjectivité. Est-ce que cette dernière est toujours admise dans le monde virtuel ? Est-ce que la réciprocité est systématique au sein du numérique ? La question de l'aliénation semble en ressortir, revoyant la dialectique du Moi/autre. Brusset (2006) en s'appuyant sur ses prédécesseurs évoque la question d'une troisième topique, dite topique du clivage ou topique du lien. Cette théorisation reprend notamment ce qui met en lien le Moi et la réalité externe, sous-tendu par la construction du narcissisme, du transfert, de la projection, du déni, du clivage et de l'identification aux figures archaïques. Suite à nos résultats nous pouvons interroger les limites du Moi par rapport au numérique, à l'autre numérique, au Moi numérique et au lien par le numérique.

Pour faire suite à l'idée de Brusset (2006) qui met en lumière les limites de la clinique du lien, nous pouvons en effet penser qu'un apport en cyberpsychologie aurait pu paraître pertinent pour expliquer le rapport psychisme/outil informatique. La cyberpsychologie est définie comme « l'étude des phénomènes mentaux appliqués au cyberspace » (Bouchard, 2016, p. 17). Cette discipline nous éclaire donc sur l'étude du sujet sur internet, et également sur l'interaction « entre l'humain et l'ordinateur, et par prolongement les diverses interfaces numériques » (Vlachopoulou et Missonnier, 2015, p.25). La cyberpsychologie peut être entendue sous le versant dynamique, car c'est l'interaction du sujet avec l'outil ou avec l'autre internaute qui est ici étudiée. Comme nous le constatons, les sujets n'utilisent pas le même réseaux social, ou encore le même outil informatique. Il serait donc pertinent d'ouvrir la théorisation de notre clinique sous le champ de la cyberpsychologie afin de saisir si cela peut avoir un effet sur les cyber-violences. De même que l'utilisation du réseau social viendrait mettre en avant une dynamique intrapsychique particulière, utiliser un forum, un blog ou un autre réseau ne viendrait pas impacter de la même manière ses utilisateurs, notamment par les outils permis. Comme nous ont montré les résultats, nos trois adolescentes interrogées ont montré une dynamique psychique propre à chacune vis-à-vis du numérique. Franky jouait plutôt aux jeux vidéo, Genny était adepte des réseaux sociaux plutôt textuels type Facebook, et Destiny préférait les réseaux sociaux à

images type SnapChat. Nous relevons donc ici un questionnement intéressant, est-ce que le sujet se fait impacter psychiquement par le réseau social dans l'après-coup de son utilisation, ou est-ce qu'il choisit préalablement le réseau social en fonction de son propre fonctionnement intrapsychique ? Nous constatons que la temporalité victimale chez les victimes de cyber-violences est différente en fonction du support par lequel elles sont attaquées. Une attaque sur un forum peut être considérée comme asynchrone tandis qu'une attaque par messagerie instantanée peut être synchrone. La victime est donc attaquée avec plus ou moins d'immédiateté en fonction du support.

Cela nous amène aussi à penser la spatialité des cyber-violences, si celles-ci prennent place uniquement sur le virtuel ou à la fois sur le virtuel et le réel. Prenons pour exemple Franky, qui a subi des violences uniquement virtuelles, et Genny et Destiny, qui ont subi des violences à la fois numériques et réelles. Nous relevons une différence principale d'un point de vue temporel. Franky a conservé le secret des cyber-violences sur presque une année alors que les temporalités des deux autres victimes sont plus courtes. Nous pouvons donc mettre en avant que la contamination des cyber-violences de l'espace virtuel à l'espace réel semble accélérer le processus de révélation victimale et provoquer plus rapidement l'arrêt des violences par l'intervention d'un tiers. On pourrait presque dire que lorsque les cyber-violences sont enfermées dans le cyberspace les victimes les mettent à l'écart de leur vie en les emprisonnant dans celui-ci. Franky vivait dans cette peur que les cyber-violences prennent place dans la partie « réelle » de sa vie, comme si elle mettait en avant des défenses de type déni. Comme nous l'avons montré, cette contamination des espaces est permise par le corps, virtuel et réel. Il serait donc intéressant de se pencher plus en détail dans une recherche future sur la question du corps dans les cyber-violences, et de son implication dans la révélation et l'arrêt de celles-ci.

4.2.3. Le lien victime/auteur et la question de **l'identité victimale**

La question d'une troisième topique amenée par Brusset (2006) nous amène à penser notre propre clinique au travers des cyber-violences. Nous pensons donc qu'il ne faudrait plus penser la relation comme une dualité, en dépassant de fait les conceptualisations d'intrapsychique et d'intersubjectif, mais de penser la relation par le média virtuel comme prise dans une dynamique triangulée. Le virtuel serait alors un tiers de la relation entre deux internautes, et les cyber-violences seraient alors le tiers de la relation victimé/victimant. Afin de pouvoir concevoir le lien

intersubjectif victime/auteur il faut également saisir l'impact et l'influence de ce tiers virtuel où prennent forme les cyber-violences et son impact sur ce lien.

Nous pouvons également questionner le fait que la victime adolescente puisse s'investir dans une dynamique victimale lorsqu'elle investit le virtuel avant même la rencontre avec l'auteur, dans l'idée d'une représentation intrapsychique de l'objet avant même sa rencontre. Le processus adolescent et la vulnérabilité adolescente nous amènent à penser un positionnement victimal antérieur à la rencontre avec l'auteur de cyber-violences. Le lien ne serait plus invariable, mais il serait à comprendre comme une transformation dynamique d'une représentation de l'objet.

Une étude américaine (Kim & al, 2019) relève aussi une dynamique de lien, cette fois-ci entre la victime adolescente et le personnel scolaire (CPE, enseignant, surveillant, infirmiers...). Les auteurs soutiennent l'hypothèse selon laquelle plus le lien à l'école est maintenu, moins la victime de cyber-violence risque de passer à l'acte suicidaire. L'école serait donc perçue selon cette étude comme un dispositif de soutien pour les victimes adolescentes. Or, nous avons constaté avec l'étude de l'histoire de Franky que ce lien, malgré la proximité qu'elle exprime avec sa professeuse, n'a pas empêché l'adolescente de faire une tentative de suicide. Cette étude continue en mettant en avant l'impact des figures d'autorité dans la prévention de ce phénomène. Les auteurs de cette étude proposent que l'intervention du personnel scolaire aide à réduire les cyber-violences. Or, selon nos résultats, les adolescentes interrogées en entretien ainsi que les témoignages recueillis mettent en avant une image incompétente des figures d'autorité pour gérer ce type de violences. Genny et Destiny, qui ont eu recours aux figures d'autorité, peuvent nous dire que leurs interventions ont aggravé l'aspect victimaire de leur situation, en les plaçant dans une ambivalence de leur positionnement, les rendant coupables de leur victimisation. Nous pouvons ici faire le lien avec la dynamique victimale des victimes de violences sexuelles et leur rapport à l'autorité lorsqu'elles souhaitent ou vont porter plainte, ce qui freine d'ailleurs la plupart d'entre-elles dans cette démarche (Pignol, 2011).

Ces mêmes relations viennent délimiter l'espace social du cyberspace au sein duquel évolue l'internaute, dans un paysage d'identités différentes. Relevons d'ailleurs un effet dissociatif sur la personnalité des sujets interrogés. Les adolescentes interrogées exposent une part de soi qui les oblige à penser leur personnalité en deux parts distinctes, ce qu'elles exposent et ce qu'elles cachent. Cette dichotomie se retrouve également dans la littérature où est soulevé le paradigme réel/virtuel. Or, nos résultats mettent en évidence que cette opposition n'existe plus dans le cas des cyber-violences. Les victimes essaient d'ailleurs de maintenir cette opposition, de conserver les cyber-violences dans le monde virtuel, mais la confusion permet la contamination des deux mondes. Les victimes relèvent

notamment que l'opposition entre l'espace privé et l'espace public, le familial et le social, n'existent plus dans le cas des violences numériques. Le virtuel, par le pont de la fantasmagorie selon Tisseron (2012), mais aussi par le pont du corps selon nos résultats, brise les oppositions traditionnellement admises. Nous pouvons donc penser à un nouvel organisateur des relations interpersonnelles par les cyber-violences qui convoquent une nouvelle forme de communication ainsi qu'un nouveau modèle d'organisation des liens.

De fait, dans ce nouveau modèle, si nous pensons le lien cyber-victime/cyber-auteur au travers de cette organisation et suite à nos résultats, il serait intéressant de penser l'espace virtuel comme un espace ordalique²¹. Les résultats de l'analyse lexicographique soulignent principalement ce point, où les sujets prennent consciemment le risque d'exposer une part de soi sur cet espace au risque de s'y faire détruire. Cette dynamique victimale nous amène à penser un autre terme : celui de victime. Dans notre proposition, il semble adapté de nommer les victimes de cyber-violences des e-victimes. Or, si nous nous cantonnons à cette définition d'une victime par le virtuel, comment nommer une victime de cyber-violences et de violences morales hors numérique ? Il convient alors de se positionner sur ce terme. Pour exemple, Franky peut être qualifiée de e-victime, car elle a subi des violences purement numériques, or pour Destiny nous pouvons la qualifier de victime au sens pluriel du terme dans le sens où elle a été victime à la fois sur le cyberspace et dans le monde réel. La frontière terminologique est extrêmement floue, de même que la frontière entre le réel et le virtuel, ce qui nous amène à poser cette distinction terminologique.

4.3. DISCUSSION METHODOLOGIQUE

4.3.1. La question des témoignages et du numérique

Nous pouvons constater qu'avec l'utilisation de l'outil d'analyse lexicographique nous étions limités sur plusieurs dimensions. L'accès aux témoignages sur internet afin de les utiliser comme matériel pour l'analyse par logiciel fut difficile, car il n'existe pas de sites dédiés pour ce type de dépôt. Les témoignages trouvés ont pu être orientés, notamment ceux du journal le « 20 minutes » où les journalistes ont émis une demande de récit, ce qui a pu induire certains mots ou tournures de phrases lors du dépôt du témoignage. Le nombre de

²¹ Se dit d'un comportement dans lequel le sujet prend des risques mortels, comme pour défier la mort

témoignages recueillis a également était freiné par les indications non-explicites de l'âge des sujets dans leurs propos déposés sur le virtuel. Ils n'étaient pas tous indiqués, ni dans le récit ni dans le profil, ce qui a exclu la plupart des récits que nous avons pu trouver. Enfin, les témoignages étaient pour la plupart assez courts, ce qui a pu limiter nos résultats à la fois dans leurs analyses statistique et clinique. Le logiciel n'a pas pu en sortir des résultats aussi affinés que nous l'aurions souhaité. Aussi, nous nous sommes confrontés à la limite des données textuelles, dans le sens où nous n'avons pas pu approfondir les témoignages trouvés par des questions. Nous n'avons eu que peu de détails concernant leurs histoires pré-violences respectives, les témoignages se concentrant principalement sur l'histoire de l'acte, ce qui a pu réduire le nombre de classes par le logiciel et donc d'informations soutenant nos hypothèses.

Ensuite, relevons que notre recrutement s'est déroulé principalement par internet, ce qui a pu induire une certaine dynamique à la fois dans les résultats pour l'analyse textuelle et dans les entretiens. En effet, pour certains de nos sujets la prise de contact s'est déroulée sur internet. Cela nous amène à questionner le rapport à internet et les effets de transfert qui ont pu s'induire durant la rencontre. Nous supposons que cette recherche de participants a pu écarter des données et inférer un type de résultats particulier en rapport avec un type de victime qui entretiendrait une certaine dynamique vis-à-vis du média numérique.

Notons qu'il n'est pas impossible qu'un témoignage pour le logiciel d'analyse textuelle soit le récit d'un de nos sujets reçu en entretien. Cela ne semblerait pas relever en soit d'un biais, car comme nous l'avons dit, le sujet se raconte différemment suivant s'il est dans la rencontre ou face à un écran. Le logiciel, dans son fonctionnement, analyse logiquement les données textuelles, il ne s'intéresse pas au sens du récit. Nous pourrions même aller jusqu'à dire que cela pourrait être intéressant à analyser, amenant la comparaison entre ces deux récits, l'un à l'écrit, où le sujet est face à lui-même, possiblement anonyme, et l'autre où le sujet est en face d'un chercheur qui le regarde, l'écoute, le reconnaît. Il serait pertinent de percevoir la manière dont le sujet parle des cyber-violences dans ces deux récits, au regard d'une analyse comparative.

4.3.2. La question de la rencontre

Une question se pose quant à la féminisation de nos résultats. Un seul homme a pris contact avec nous pour nous faire part de son récit, mais il n'a pas pu entrer dans le protocole du fait de son âge (38 ans). Une piste d'explication possible est celle du point de vue sociétal. En effet, il semble qu'être une victime lorsqu'on est un homme reste un aveu difficile à faire, car l'image de l'homme reste

encore patriarcale dans notre société. Une autre piste pourrait être celle de la conception de la bisexualité psychique (Freud, 1938) et une modalité de jouissance passive par l'acte subi. En effet, nos résultats laissent entrevoir une forme de jouissance à l'exposition d'un Moi victimal et d'une reconnaissance de ce statut. Nous pourrions penser une composante masochiste par cette « passivité première » (Freud, 1920) de la répétition de l'événement traumatique. « La conduite masochiste offre toujours au moi la possibilité ou l'illusion de se délivrer de l'emprise de l'objet et de reprendre une position active de maîtrise, là où il se sentait menacé de débordement et de reddition passive à l'objet » (Jeammet, 2000, p.58). Nous nous rapprochons de la conception freudienne de la pulsion de vie et de la pulsion de mort. Le masochisme primaire érogène ne trouverait pas de perspective de satisfaction libidinale (Skoulika, 2015). Cette pulsion évoluerait donc vers un amour objectal, sous-tendant de soumettre le Moi à l'intrusion de l'autre. Nos résultats montrent que cette répétition d'un au-delà du principe de plaisir (Freud, 1920) souligne l'échec objectal et la non-satisfaction érotique. Cet échec de la compulsion de répétition peut plonger les victimes dans une problématique du lien à l'autre, où il doit être présent sans paraître menaçant.

Nous pouvons aussi relever que nous n'avons pu rencontrer nos 3 sujets qu'une seule fois, dans un temps défini du fait des contraintes temporelles auxquelles elles étaient soumises. Ces contraintes induisent un risque de perte de données, à la fois psychologiques et factuelles, les sujets ayant pu se sentir pressés par le temps.

Au cours de nos rencontres, l'entretien non directif a été essentiel pour mener à bien nos analyses. Nous avons pu saisir la chronologie des éprouvés, ancrés dans leurs histoires de vie et dans la contextualisation que les sujets leur accordent. Ils ont pu nous expliquer leurs places dans la relation à l'autre, et poser leurs éprouvés. Mais comme nous l'avons vu, la contextualisation n'est pas toujours aisée pour les sujets, surtout des sujets victimes de violences. Les mots ne peuvent pas toujours être trouvés pour exprimer les affects qu'ils souhaiteraient transmettre. Cela nous amène à penser la position du chercheur face à des sujets vulnérables, fragiles psychiquement. Il peut parfois être débordant de raconter son récit, marqué par la souffrance, parfois la honte et la culpabilité, en bref un débordement d'affects. Il est primordial de saisir la singularité des cyber-violences lors de cette conscientisation des ressentis et des vécus. Le ressenti des sujets peut parfois être plus douloureux que la réalité des faits eux-mêmes, ce qui peut être pour eux une difficulté supplémentaire à délivrer leurs récits. Le pont entre le fantasme et le réel vient dès lors prendre corps de par le dépôt de l'histoire à l'autre. Notons que nous travaillons sur la fonction du lien à l'autre au sein des cyber-violences, en cela réfléchir à notre position de chercheur est un facteur important

à prendre en compte dans ce qui peut se réactualiser dans les mouvements transféro-contre-transférentiels.

L'entretien de recherche à lui seul ne peut révéler la richesse des données cliniques, ce qui nous a conduits à penser à d'autres outils pour notre thèse.

Lors de la confrontation avec le terrain, il fut d'autant plus difficile d'accéder à ce type de population. Nous avons eu au total 5 réponses à nos demandes, mais deux de celles-ci se trouvant à l'étranger, nous n'avons pas pu les rencontrer du fait de la situation sanitaire mondiale due au Covid-19. Les sujets rencontrés n'ont eu que peu de temps à nous accorder. Cela nous amène à penser à une première défense possible, face à une souffrance psychique vive il a pu être compliqué de nous accorder plus de temps. Ce sont ces contraintes et le peu de réponses à nos sollicitations diverses qui nous ont permis de mieux apprendre sur le fonctionnement psychique de nos sujets. Nous avons dû nous adapter aux contraintes géographiques et temporelles, trouver un lieu neutre ou dans lequel elles ont pu se sentir en confiance. Nous avons pu rencontrer Franky dans une salle de la commune, Genny dans une salle d'une médiathèque universitaire, et Destiny dans un bureau à son domicile. Les entretiens se sont déroulés de manière confidentielle. Les appareils d'enregistrement n'ont pas été mis en évidence, mais annoncés tout de même au début de l'entretien. Nous nous sommes adaptés aux demandes des sujets sur le tutoiement, ou le vouvoiement, afin qu'elles se sentent à l'aise. Le fait d'avoir recruté notre population sur base de volontariat, sans institution pour soutenir notre demande, peut être considéré comme un biais, ou au contraire comme une richesse clinique. Les sujets ont participé de leur plein gré, sans pression institutionnelle. Nous sommes conscients que les sujets participant à ce type d'étude peuvent venir être en recherche d'un apport clinique de notre part, voir thérapeutique. La position éthique du chercheur doit de fait être pensée. Nous nous inscrivons dans une clinique que l'on peut nommer de relationnelle, face à une population vulnérable où les mouvements traumatiques peuvent surgir en réactions diverses.

4.3.3. La question des tests projectifs chez la victime adolescente

Nous avons fait le choix du test du MAPS comme nous l'expliquons dans la partie méthodologie pour son analogie avec le virtuel et pour sa résonance avec les problématiques de perte d'objet propres au processus adolescent. Aussi, dans l'intérêt de saisir la dynamique du sujet et de la complémentarité avec le Rorschach, nous avons opté pour le MAPS dans une perspective de triangulation méthodologique analytique. Ce test met en évidence les problématiques liées à la

perte de l'objet, problématiques prégantes à l'adolescence, il fut donc intéressant de dégager des données liées à la perte, au manque ou au rejet. De plus, il a pu mettre en évidence les mécanismes de défense des sujets. Dans cette optique, nous avons essayé de nous dégager du récit associé aux planches, afin d'en percevoir une globalité, la réalité et les fantasmes du sujet, afin de saisir le lien entre notre problématique étudiée et les problématiques inhérentes au sujet. Nous avons donc posé l'hypothèse que nos sujets viendraient mettre en avant des scénarios persécutifs, ou dans la dialectique du victimé/victimant, ce qui a pu se vérifier dans quelques planches.

Quant au Rorschach, nous avons trouvé son intérêt dans son aspect régressif tout en permettant une conscientisation du récit. Relevons que la passation d'un test à l'autre a pu être éprouvante psychiquement, surtout pour de tels tests projectifs qui demandent des ressources internes importantes. Nous avons donc opté pour une interprétation dynamique du test, pertinence que nous avons éprouvée de par notre problématique initiale. Par une analyse dynamique du psychogramme et des planches, nous avons pu porter notre attention sur l'organisation défensive des sujets grâce à la régression permise. De même, les problématiques de perte d'objet, de dépendance-indépendance ont pu être mises en avant. Le potentiel méthodologique de ce test réside aussi dans le fait de l'analyse des temps de latence, de l'élocution, des hésitations et réactions émotionnelles à la perception des planches.

4.4. DISCUSSION CLINIQUE

4.4.1. La question des liens intrafamiliaux et de leurs actualisations par le virtuel

Nous pouvons constater que les trois adolescentes se sont construites sur des bases affectives précaires. Elles ont toutes trois été confrontées à des obstacles dans leur développement primaire, par l'absence de l'objet premier ou sa défaillance dans sa fonction réflexive. Nous pouvons donc penser la construction de leur narcissisme comme étant complexifiée par ces manques. Ce conflit entre l'objet primaire et le Moi des jeunes femmes peut venir troubler leur narcissisme (Carton, Chabert et Corcos, 2011). Il est possible que les adolescentes aient investi leur narcissisme de façon négative, dans le sens où la satisfaction permise par l'objet primaire vient leur être refusée au travers d'une négation de leur narcissisme.

Il semble que grâce au mécanisme de projection, l'adolescent peut se saisir d'une réalité numérique afin de donner corps à un fantasme victimaire, se

reconnaître en tant que victime dans une dynamique victime/auteur. Cela se rapproche de la conception d'Aulagnier, repris par Raoult (2006) du « télescopage entre le fantasme et la réalité ». Les sujets viennent nous transmettre une réalité externe où ils sont victimes d'une rupture du lien familial par un de ses membres. Les cyber-violences semblent être un symptôme de cette rupture. Nous pouvons donc nous interroger sur l'apport narcissique de l'acte subi. Il subsisterait une empreinte de traumatisme dans le lien qui peut se transformer par le fantasme virtuel victimal où le sujet dépose dans l'autre cette charge affective dans une preuve de sa propre existence en tant que victime. L'agir violent numérique subi viendrait dès lors signer un sauvetage identitaire, une assurance de sa propre survie psychique afin de pouvoir survivre face aux failles intrafamiliales.

Nous pouvons, au regard d'une métapsychologie de l'adolescent pris dans une virtualité, penser à une réactualisation œdipienne prise dans le virtuel. En effet, les résultats de nos entretiens montrent que face à une rupture du lien, ou face à un lien familial défaillant, les sujets semblent compenser celui-ci par le virtuel. Ils semblent faire exister ce lien perdu au travers d'un lien avec un autre sur l'espace numérique. Ce qu'il se projette alors sur cette figure numérique serait composé de ces éléments qui cherchent à s'actualiser au travers du virtuel. Se pose alors, suite à l'analyse de nos résultats, la question du virtuel comme tiers œdipien dans un mouvement compensatoire voire de remplacement d'une figure parentale défaillante. Nous pouvons dès lors questionner le rapport à ce tiers virtuel œdipien et à la cyberdépendance. En effet, les sujets ne semblent pas pouvoir s'en détacher, malgré les violences subies. Les sujets sont-ils dépendants de l'espace virtuel et de ce que représentent pour eux les auteurs ? En cela, l'internaute adolescent serait dépendant à l'objet par le média du virtuel, média facilitant la projection fantasmatique sur ce dit-objet.

4.4.2. La question de la (con) fusion des limites Moi/autre, réel/virtuel

Pour revenir sur la conduite d'emprise sur l'objet virtuel, elle viendrait en lieu et place d'un besoin de réassurance (Jeammet, 2004). Les sujets viendraient ainsi se sortir de la dynamique de cannibalisation de l'emprise/dépendance victimaire à l'auteur de violence par la contamination et le rayonnement de leur victimité dans la perspective de revendiquer une modalité existentielle (Pignol, Villerbu, 2009). Ce rayonnement répondrait au besoin de la reconnaissance par l'environnement du vécu traumatique (Tovmassian, 2018), comme ont pu le démontrer nos résultats qui mettent en avant le besoin de reconnaissance sociale du vécu victimaire. Ce besoin d'exposer de soi, d'être vu (pour les témoignages

internet) serait une mise à l'épreuve de l'identité des sujets. En s'exposant, ils viendraient ainsi prendre le risque de se voir en être dépossédés, mais dans le même temps ils revendiqueraient leurs possessions identitaires tout en émettant des limites réelles/virtuelles. Ces dernières sont construites par le monde des apparences perceptives, ici virtuelles. L'adolescent est, de par sa construction, confronté au monde matériel avec lequel il va devoir conjuguer. Cet autre monde, le perceptible virtuel, serait un support pour son identité. Le monde numérique va en cela être un support de construction, mais aussi un espace d'éprouvés sensoriels que l'adolescent pourra utiliser comme ressources internes. Mais ce monde perceptible virtuel peut avoir un effet de dépendance, dans le sens où l'adolescent, en l'absence de ressources internes accessibles, aurait recours au virtuel dans un mouvement d'étayage du Moi. Les victimes de cyber-violences mettraient ainsi à l'écart leur sentiment d'insécurité interne généré par leur vulnérabilité identitaire grâce à l'identification via le support numérique.

L'identification à l'objet viendrait amener les sujets à une indifférenciation Moi/autre majeure, ce qui soulève une problématique de dépendance, ici vitale, car sans l'autre le sujet ne pourrait exister. Le bénéfice de cette indifférenciation ne serait que temporaire, et conduirait rapidement à une dépendance mortifère. Lors de cette dynamique emprise/dépendance, relevons que même si les cyber-violences ont lieu sur une scène numérique, la psyché semble indissociée du corps. Dans les cas de ce qui semble relever de carence affective, les sujets viendraient compenser l'objet d'attachement par une quête de sensations. Mais ces dernières se révéleraient être douloureuses et autodestructives selon Jeammet (2004). En cherchant la stimulation corporelle, cela viendrait remplacer les liens archaïques défectueux. Par la dialectique de liaison/déliaison propre à la relecture adolescente, les carences affectives précoces semblent réactivées.

L'idée de fusion issue de nos résultats vient appuyer l'hypothèse d'une confusion virtuel/réel où la limite entre les deux espaces n'existerait plus. Nous défendons l'idée que la réactualisation traumatique serait ainsi permise par cette fusion, car il y aurait une indifférenciation du Moi et du non-Moi, l'autre deviendrait de fait un objet interne au sujet, avec des caractéristiques précises. Nous percevons cela au travers du discours de nos sujets lorsqu'ils évoquent cette contamination. Ici, le mouvement serait donc de la victime vers l'auteur, où en contaminant l'auteur, les victimes viendraient s'assurer un sentiment continu d'existence. Bertrand (2009) en s'appuyant sur les théories de Ferenczi reprend ainsi cette idée du plaisir de passivité, lié à un au-delà du principe de plaisir, dans un paradoxe de jouissance en confrontation à la mort de l'être. Cette introjection de l'agresseur viendrait ainsi mettre au-devant un comportement autodestructeur, un retournement contre soi de l'agression subie (Dufour, 2009). Cette autodestruction serait perceptible dans la répétition traumatique traumatophilique

(Bertrand et Bourdellon, 2009) et renverrait à la fantasmagorie de l'enfant impuissant, voire de l'enfant mort. Cette idée est mise en avant principalement par les résultats de nos entretiens. Nous pouvons ici faire le lien avec Franky, où nous avons relevé cette jouissance victimale qu'elle retrouve dans sa propre passivité face aux agresseurs dans un mouvement autodestructeur. Cette contamination perdurerait malgré la fin de l'arrêt des cyber-violences, dans une trace laissée par celles-ci.

Les excitations sensorielles provenant de l'externe viendraient être traitées par les ressources internes (Lavallée, 2016). Selon notre revue de la littérature, le surinvestissement du virtuel viendrait mettre à l'écart toutes conflictualités internes possibles ; or, selon nos résultats, l'immersion sensorielle et les conflits intrapsychiques viennent être mis au premier plan de la vie psychique. Le Moi corps est comme endormi ; l'excitation psychique vient donc être soumise au perceptif et au sensoriel. Notre recherche met en avant cette confusion des espaces, ce qui viendrait fusionner les espaces victimes et auteurs. Nos résultats mettent en avant l'effraction de l'auteur dans la psyché de nos sujets ce qui mettrait à mal les limites construites des victimes. L'enveloppe psychique viendrait différencier les espaces, ce qui relève du Moi et du non-Moi. Nous pouvons ici faire référence au Moi-Peau d'Anzieu. Ce fonctionnement permet d'identifier ce qui relève de l'interne et ce qui relève de l'autre. De fait, l'attaque de cette enveloppe psychique entraînerait une confusion des espaces et des mondes. Les conséquences sur l'individu seraient alors de l'ordre de la dépersonnalisation, déréalisation, et dissociation (Anzieu, 2000). Nous pouvons questionner le fait que les limites, à la fois interne/externe, et Moi/autre de nos sujets soient instables. De par nos résultats, nous percevons un renvoi aux notions de corps, d'impact corporel, d'image de soi, ce qui vient sous-tendre cette idée de fusion, le réel du corps étant impliqué dans le virtuel numérique. L'effraction viendrait en cela permettre la fusion des psychés par le média virtuel, une confusion des espaces psychiques Victime/Auteur.

4.4.3. La question du trauma et du positionnement victimal

Nous rencontrons les victimes adolescentes de cyber-violences dans une temporalité post-trauma, après les événements de cyber-violences. Les sujets sont libres de l'élaboration de leurs récits. Par exemple, Franky nous a d'abord livré le récit des cyber-violences avant son histoire de vie, au contraire de Destiny. Les témoignages recueillis pour notre analyse lexicographique quant à eux sont des récits écrits, où les sujets sont face à eux-mêmes. Rappelons que le traumatisme se caractérise par l'impossibilité de l'inscription dans le langage. Le sujet doit

construire une signification pour rendre représentable et acceptable cet événement. Il donne du sens à l'insensé pour exprimer l'indicible. Il se joue dans cet argument l'utilisation du langage sous différentes formes afin de pouvoir se qualifier, voire d'exister, pour la victime.

Rappelons que l'adolescence est une période du développement où le jeune convoque son histoire passée, un moment propice à l'irruption de trace traumatique antérieure. Cette remobilisation des non représentés implique la rencontre d'un autre au travers duquel l'adolescent va tenter de décrypter ses propres vécus traumatiques. En cela, nous pensons que la potentialité traumatique infantile serait réactivée au moment de l'avènement pubertaire, avec son potentiel d'effraction et de débordement du Moi. Nos résultats suite aux entretiens ont montré une relecture infantile parée de carences traumatiques par la puberté, et le corpus de témoignages a su mettre en avant un potentiel traumatique antérieur aux cyber-violences advenues. Le trauma initial serait selon Tovmassian (2018) structurant pour le sujet. Or, d'après les résultats recueillis il serait déstructurant, d'où la compulsion de répétition qui permet une relecture structurante. L'originalité de notre thèse nous amène à penser que les sujets réactualisent inconsciemment leur trauma par les cyber-violences afin d'effectuer une tentative de liaison interne de l'expérience traumatique antérieure. Cette répétition serait en ce sens une expérience à visée restructurante, qui est mise en échec par la non-contrôlabilité du monde numérique. Nos sujets doivent donc concilier entre la violence virtuelle et la violence pubertaire (Forget, 2004). Nous postulons donc que cette violence résulterait de la conjugaison entre les poussées du corps et les remaniements identitaires conjoints. Au sein des cyber-violences, nous pouvons penser que l'autre revêt une fonction de soutien d'un processus d'élaboration et de mise en sens (Roman, 2018).

Selon cette proposition, et suite à nos résultats, nous pouvons penser que les victimes des cyber-violences n'existent qu'au travers du regard de leurs agresseurs, dans une disqualification totale de leur identité. Le langage vient alors les inscrire et les amener à retrouver une existence propre. Notons que durant les violences, la victime est désertifiée de tout acte de parole, elle n'y a plus accès du fait de l'emprise de l'auteur (Daligand, 2005). En cela, elle ne peut s'inscrire dans un espace propre, se signifier par la parole. C'est par cette dépossession du langage que la victime ne peut articuler sa victimisation, dans une transformation en objet malléable (Altounian, 1990). C'est alors la parole de l'auteur qui vient remplacer le trou de son identité, son existence n'étant possible que par l'autre. C'est cette réappropriation du langage qui nous a permis de construire notre plan de recherche. Notons d'ailleurs que se raconter sur le média numérique vient ici (re) jouer quelque chose de la violence. C'est par ce média qu'ont pris forme les cyber-violences et pourtant le sujet vient déposer sur celui-ci son histoire. En effet, la

victime continue d'être active sur le cyberespace, elle se raconte dans et par le cyber, après avoir été victime ou pendant la période d'élaboration victimale.

Comme nous avons pu le voir, il existe une trace de l'auteur sur la victime, trace qui cherche à se représenter. Notre recherche nous amène aussi à interroger la trace de la victime sur l'agresseur, dans une perspective de continuité interne. L'objet-auteur viendrait ainsi être objet de liaison interne, un rouage indispensable à l'appropriation d'une identité propre dont les sujets auraient pu être dépossédés. Nous pouvons penser que cet autre-auteur devient un objet fonctionnel pour le sujet victime, un objet qu'il peut utiliser afin de pouvoir projeter et structurer un trauma. Le corpus de témoignages montre des conséquences encore présentes, une difficulté à rendre réel par la nomination leur agresseur, comme si le nommer viendrait le délier de leur Moi. Cette nomination viendrait lui approprier une identité propre et déposséder les sujets de cet objet dans un mouvement de défusion à celui-ci. Les entretiens et tests projectifs mettent en avant un besoin de répondre aux attaques, et un lien toujours présent indirectement. Pour exemple, nous pouvons citer le protocole de Destiny où au cours du MAPS elle met en scène des figures qui sont marquées par un autre, où celles-ci sont obligées de concilier avec une autre subjectivité que la leur. Ce qui subsiste, cette trace, viendrait exprimer la réactivation du lien à l'auteur, comme si en s'en détachant il était impossible d'exister par soi. En effet, notons que la victime n'existe que parce que l'auteur existe, donc lui retirer cette existence viendrait signer sa mort psychique.

Notons que l'environnement vient jouer un rôle crucial dans la reconnaissance des violences selon nos résultats, et comme l'appuie Tovmassian (2018). Nous pouvons faire le lien avec le positionnement victimal, et l'identification à l'agresseur. La construction victimaire semble se produire grâce et par l'autre, notamment via l'agresseur. Nous avons pu constater, de par les résultats des tests projectifs, une mobilisation des défenses contre le morcellement identitaire. En ce sens est-ce qu'introjecter le statut de victime viendrait réunifier la victime ? Les violences antérieures seraient venues déstructurer l'internalité des sujets, et les cyber-violences viendraient en lieu et place d'une tentative de liaison interne, dans la lignée de la théorie freudienne de compulsion de répétition. Il se produirait alors un glissement du traumatolytique au traumatophile (Guillaumin, 1985 ; Tovmassian, 2018). Cela soulève aussi la question de la passivité des victimes de cyber-violences, le sont-elles réellement, ou sont-elles au contraire dans une activité traumatophile ? Nous pensons qu'il est indispensable de penser les cyber-violences comme une dynamique intersubjective, dans une dimension à la fois individuelle et groupale. L'investissement de la victime dans les violences serait donc à analyser pour comprendre les effets psychiques possibles.

4.4.4. **La question de l'investissement dans le lien à l'auteur**

L'analyse du récit des adolescentes rencontrées et le recueil lexicographique viennent mettre en avant un surinvestissement du visible, dans un mouvement spéculaire qui viendrait les protéger de l'intrusion de l'autre. Cependant et paradoxalement nos résultats montrent une pénétration de l'autre par le virtuel. Ce « *surinvestissement du visuel* » étouffe toute forme de sensation (Carton, Chabert et Corcos, 2011, p. 88), et pourtant nos résultats mettent en avant une sensorialité accrue pour chacun des sujets, que nous pouvons rapprocher de l'immersion sensorielle permise par ce média. Ce contre-investissement du monde perceptif viendrait contenir un monde interne que les individus pourraient considérer comme vide, menaçant, dans une absence d'histoire subjectivante. Construire une histoire sur le monde virtuel serait ainsi un moyen d'équilibrer l'externe et l'interne. Les histoires construites sur le virtuel seraient en cela vides de toute subjectivité selon Carton, Corcos et Chabert (2011). Selon nos résultats, les sujets ont pu se saisir du virtuel afin de s'appropriier leurs histoires et soutenir un processus de subjectivation. De même que le recueil de témoignages qui met en avant cette appropriation d'une identité, que nous pouvons penser comme victimaire, par ce média. En se montrant sur la scène numérique, nous pouvons saisir le double registre de la relation à l'objet qui semble être central dans la dynamique psychique des adolescents ; ce besoin à la fois de voir et d'être vu, dans une perspective d'identification narcissique majeure. Nous pouvons en cela faire le lien avec la problématique de la perte chez ces adolescents, et comme le montrent nos entretiens, de la problématique d'abandon.

Nous mettons donc en avant que l'objet perceptif permettrait de supplanter l'absence de ressources internes fiables et accessibles. Cela nous renverrait dès lors aux relations archaïques faites de carences affectives que les sujets tenteraient de remplacer par des expériences sensorielles accrues, une quête de sensations qui les force à prendre de plus en plus de risques. Nous faisons ici référence particulièrement à Destiny qui a noué une relation imagée avec un garçon. Les photos étaient au centre de la relation, des images fixes. Selon Tordo (2015), la séduction à l'ère du numérique est basée sur de la tromperie et de l'illusion, mais aussi l'image psychique que chacun se fait de l'autre. Nous mettons en avant qu'une dimension virtuelle s'instaure, dans sa double valence psychique et numérique. Cela implique donc l'anticipation de l'autre, et la mise à l'écart charnelle tout en conservant l'aspect immersif sensoriel propre au numérique. Nous en venons à la conclusion que les sujets s'emprisonnent dans cette relation virtuelle afin de ressentir des affects propres au développement pubertaire tout en protégeant leur corps de l'autre menaçant. Mais cette séduction pourrait ici intervenir dans un

développement identitaire et narcissique, une séduction de soi-même par l'autre. En ce sens, l'adolescent peut essayer de capter le regard, l'attirer pour ensuite l'empriser, le contrôler, afin de mieux se séduire soi-même. Or, Tordo (2015) parle de séduction numérique avec son glissement traumatique, où le risque que l'autre contrôle la victime et maîtrise son élaboration identitaire et subjectivante est possible. C'est une prise de risque concomitante au processus de subjectivation, dans le sens où pour introjecter l'objectalité et la pulsionnalité primaire, le sujet va se confronter au hors-soi (Skoulika, 2015). Faisons ici encore référence à Destiny, où la prise de risque de l'envoi de photo par le biais d'un réseau social l'a confrontée au traumatisme des cyber-violences. Dans l'espace transitionnel, et dans une visée de relation objectale, la notion de fusion semble centrale. L'accès à la défusion semble compliqué, ce qui nous amène à penser à une régression par le virtuel.

Cet appui sur ce troisième monde virtuel (Beller, 2015) viendrait aider les adolescents face à l'épreuve du pubertaire. La psyché se développe en concomitance avec l'environnement, et notamment avec les relations d'objet. Or, comme nous l'avons montré au travers de nos résultats, l'idée d'auto-engendrement (Chabert, 2011) semble transversale. En effet, la subjectivité ne semble plus relever de la simple intériorité des sujets, mais de l'appropriation subjective presque aliénée. Nous pouvons penser que cette prise de position viendrait relever d'un mécanisme de survie psychique, dans le sens où en s'aliénant à l'autre les sujets viendraient assurer une continuité d'existence propre. Nous ne parlerions plus alors d'une épreuve de réalité dans les cyber-violences, mais d'une épreuve du réel, dans le sens où fantasme et réalité collapsés viendraient se soutenir mutuellement. La violence, de par son étymologie et la dynamique adolescente, signe un échec dans le lien. Cependant, dans ce que nous pouvons constater la violence virtuelle viendrait être ici objet de lien, notamment intrasubjectif. En assurant cette liaison, les sujets se défendraient d'un défaut d'existence en devenant objet d'existence pour leurs agresseurs. Le lien à l'auteur devient en ce sens primordial pour les sujets, car grâce à lui ils ont pu s'assurer un devenir subjectif.

Nous pouvons également soulever que ce lien à valence mortifère semble sous-tendu par une composante de masochisme moral. « La conduite masochiste offre toujours au Moi la possibilité ou l'illusion de se délivrer de l'emprise de l'objet et de reprendre une position active de maîtrise, là où il se sentait menacé de débordement et de reddition passive à l'objet » (Jeammet, 2000, p.58). Le sujet s'accroche à la douleur qu'il ressent, car c'est celle-ci qui le fait exister (Marty, 2007). Le sujet victime s'agrippe alors à l'auteur afin de pouvoir entretenir cette souffrance et s'assurer une continuité d'existence interne où la souffrance fait lien.

4.5. PERSPECTIVES : CLINIQUE/SCIENTIFIQUE

Tous les adolescents et post-adolescents ne se considèrent pas victimes de cyber-violences, ou n'entrent pas dans la dynamique de celles-ci lorsqu'ils reçoivent des messages insultants sur leur profil. Tous les adolescents ne prêtent pas la même attention aux messages, il est donc important de pouvoir étudier les violences subjectivement. Nous percevons au travers de nos résultats que les cyber-violences s'enkystent dans une histoire de vie singulière et donc prennent sens par un enchaînement d'événements particuliers. Pour une même chose vécue, d'un adolescent à l'autre il n'y aura pas les mêmes conséquences. Lafourcade et Peninon (2018) parlent d'ailleurs de l'impact de la victimisation qui n'est pas le même d'un individu à l'autre, malgré un dénominateur commun (le facteur déclencheur). Les réactions sont uniques, et le psychotraumatisme, s'il y en a un, n'est pas vécu de la même façon chez chacun. Une étude américaine ^{22a} elle aussi posé une distinction entre une prise en charge universelle et une prise en charge personnelle. Les auteurs parlent d'indicateurs aidant à la prise en charge des victimes de cyber-violence, dans le sens où ils relèvent des effets communs chez chacun, sans omettre un aspect personnel de cette victimisation. Selon nos résultats nous soulevons cet aspect pluriel dans la prise en charge des adolescents victimes. En effet, il existe autant de modalités de cyber-violences que d'histoires de vie victimantes. La violence numérique peut être purement virtuelle ou prendre place aussi sur l'espace du réel, passer par le biais d'envois de messages, de photos, de vidéos, tout à la fois... Prendre place au début du processus adolescent, ou plus tard. L'aspect d'une prise en charge personnelle et adaptée au plus près de l'histoire de vie et de l'histoire de l'acte du sujet en s'appuyant sur des aspects plus universels semble donc nécessaire pour penser la clinique des adolescents victimes de cyber-violence.

Du point de vue de notre recherche, il est important de noter que l'exposition de soi sur les réseaux sociaux n'était pas régulière pour nos victimes. Cela vient questionner la fonction que viendrait revêtir les cyber-violences pour les youtubeurs et les « influenceurs », qui eux s'exposent régulièrement. De même, pour les défis en ligne type Blue Whale Challenge et Momo Challenge, qui ne manquent pas de rappeler le « jeu du foulard », quelle place occupent les cyber-violences dans ces cas où c'est la victime qui offre à l'auteur le moyen de l'agresser ?

²²Cook, CR, Williams, KR, Guerra, NG (2010) Predictors of bullying and victimization in childhood and adolescence: a meta-analytic investigation. *School Psychology Quarterly* 25(2): 65–83.

Quelle est la fonction du lien victime/auteur dans ces cas-ci ? Dans le « jeu du foulard », même si le jeune s'inflige lui-même ces sévices, il viendrait donner à l'autre le pouvoir de le faire souffrir. Cela met en avant un lien complexe avec l'agresseur, ce que nous pourrions presque qualifier de lien sadomasochiste. Ces configurations viennent remettre en question le statut de victime, et questionnent l'éprouvé de reviviscence ressentie par l'immersion. Ces cas de cyber-violences pour les personnes publiques ou pour les situations de victimisation sont donc intéressants pour penser ce phénomène.

Autre point qui est apparu depuis quelques années que nous avons souligné précédemment : la cyberpsychologie. Selon Haddouk et Shneider (2020), elle est une métadiscipline qui étudie le comportement humain dans le cyberspace, ainsi que l'usage par les internautes des technologies de l'information et de la communication. Le cyberspace est selon les auteurs considéré comme un espace transitionnel ou une extension du monde interne du sujet. Notre thèse semble s'inscrire dans ce champ d'études. Du moins, notre recherche cherche à comprendre le comportement de victime de cyber-violence et les processus intrapsychiques connexes. Dans ce nouveau champ, mettons en évidence que nous ne pourrions pas étudier cela sans appuis sur d'autres champs cliniques. De plus, depuis quelques années nous constatons de plus en plus de téléconsultation chez les psychologues. Cela nous amènerait à penser la clinique du transfert au travers du numérique, la clinique du lien, pour en venir à une éthique du numérique.

Pour continuer dans cette veine des prises en charge, notre thèse s'est principalement concentrée sur les victimes adolescentes, car c'est cette population qui est statistiquement la plus touchée par les cyber-violences. Cela s'explique par l'immersion des adolescents dans ce que nomme Godart (2020) une cyber-modernité, un contact au monde numérique permanent. Mais ces violences peuvent aussi exister à l'âge adulte. Il serait intéressant de penser la recherche et la prise en charge des adultes victimes de cyber-violences. Quelle place le lien à l'auteur prendrait-il dans ce cas de figure ? Aussi, et comme l'ont présenté nos sujets, les cyber-violences les ont impactées elles, mais aussi leurs familles, qui ont pu se retrouver à culpabiliser et se sentir responsables. Pour exemple, la mère de Franky a pu nous confier sa culpabilité de n'avoir pas pu/su aider sa fille dans ce qu'elle traversait, ainsi que sa souffrance. Nous sommes donc confrontés à cette limite dans notre travail, le manque d'éléments familiaux. Il serait par conséquent intéressant de penser la prise en charge des victimes, mais aussi de leurs familles. Du point de vue de la recherche, quel est l'impact des cyber-violences sur les parents de victimes adolescentes ?

Nous pourrions déjà envisager qu'un outil propice à ces études serait le MAPS. Outil peu étudié dans la littérature, ce test mériterait d'être travaillé dans sa

contribution à la clinique des cyber-violences, afin d'en développer des méthodes d'analyses supplémentaires. Grâce à notre recherche, nous avons mis en avant que ce test permet d'actualiser les conflits internes adolescents ainsi que le mode de relation à l'autre, problématique au cœur de notre travail. Les vulnérabilités adolescentes sont donc mises en avant dans une double valence, à la fois soumise et devant agir face au test. L'adolescent est dans ce double mouvement, n'ayant aucun contrôle sur le déroulé de la passation, mais dans le même temps il en est acteur, ce qui répond à la dialectique du agir/être agi, de même qu'avec le virtuel. Du point de vue de la corporéité et de la perception du corps réel/virtuel, le MAPS peut être un atout pour appréhender la manière dont le sujet se perçoit réellement et se perçoit dans le cyberspace, grâce à ses scénarios, mais aussi à la récurrence des personnages utilisés. Ce dernier point nous amène à penser la question du processus identificatoire et peut nous apporter des informations cruciales quant au développement psychique de l'adolescent. En effet, l'aire transitionnelle au sens winnicottien permet ce pont réel/imaginaire semblable à l'écran numérique qui permet de passer la frontière réel/virtuel, et donc permettre de projeter au sein du test.

5.
CONCLUSION

Les cyberviolences subies à l'adolescence restent un phénomène complexe qui inscrit plusieurs concepts théoriques et peut être au carrefour de plusieurs champs épistémologiques. Nous avons abordé dans ce travail un pan de cette clinique riche dont plusieurs perspectives restent à être abordées. Les violences virtuelles subies mettent en avant plusieurs concepts, tels que le traumatisme, le fantasme, le réel, le cyberspace, le virtuel, les mécanismes de projection ou encore la rencontre intersubjective. Il a été mis en évidence le rapport du sujet au virtuel ainsi que le rapport du sujet à l'autre.

Ce rapport du sujet victime de cyber-violence à l'agresseur et au cyberspace a pu être étudié au cours de notre recherche. Dans notre revue de littérature, nous avons pu aborder plusieurs concepts et affiner leurs définitions. Nous avons pu notamment questionner l'évolution du concept adolescent au fil du temps, ainsi que les différents virtuels (psychique, numérique, fantasmatique), nous permettant de penser la clinique du virtuel sous un regard contemporain. De plus, la conceptualisation de la clinique des cyber-violences ouvre un nouveau champ de compréhension épistémologique sur la psycho-criminologie. C'est en s'appuyant sur ces concepts que nous avons pu élaborer notre protocole.

Nous avons construit notre méthodologie en deux phases. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur l'analyse lexicographique de 19 témoignages extraits de plateformes internet ainsi que sur l'analyse de trois rencontres cliniques composées d'un entretien non directif de recherche, du MAPS et du Rorschach.

Nous avons vu qu'aborder cette thématique nous amène à penser plusieurs axes d'analyses, notamment le rapport à l'autre, le rapport aux liens primaires et le rapport au virtuel.

Rappelons que suite à notre travail, nous avons posé plusieurs hypothèses qui peuvent servir de questionnements à de futures recherches. Nous nous sommes proposés d'étudier le lien victime auteur du point de vue de la victime adolescente de cyber-violences. Cette étude nous a conduits à considérer le sujet adolescent à la fois comme pris dans des mouvements intrafamiliaux, intrapsychiques et intersubjectifs.

Cela nous a conduits à étudier conjointement les processus qui sous-tendent le lien victime/auteur et l'appropriation d'une position victimale chez le sujet victime.

Nous avons pu mettre en évidence une proposition des mouvements intrapsychiques qui habitent la victime de cyber-violences.

La première composante qui s'est dégagée rend compte d'une fonction de l'autre virtuel comme substrat à un trou dans la filiation. Les relations d'objet semblent s'être construites sur des bases précaires, oscillant entre angoisse d'abandon (fantasmée ou non) et des angoisses de perte. Il s'est ainsi dégagé une problématique dans l'intégration des modalités de lien intersubjectif. Dans cette

idée, le lien à l'agresseur semble pris au sein d'un mouvement de continuité identitaire afin de pouvoir préserver sa propre existence face à une désorganisation interne. Nous en sommes venus à l'hypothèse qu'être victime de l'autre aide l'adolescent à s'extraire d'une culpabilité intrafamiliale et d'une dynamique complexe. Nous pouvons déduire de nos résultats que les sujets victimes utilisent l'auteur des cyber-violences comme un support de projection afin de pouvoir le mettre au service de leur vulnérabilité. Or, cette projection se retourne contre le sujet et devient rapidement mortifère. Les modalités du virtuel sur le recours à l'autre comme support de projection de la souffrance du sujet se trouvent être mortifères et déconstructrices pour le sujet victime lors de la rencontre avec l'autre auteur.

La seconde fonction, toujours dans cette idée d'une problématique dans l'intégration de la filiation du sujet, rend compte d'une fonction du virtuel en tant que tiers régulateur œdipien pour le sujet adolescent. On pourrait poser l'hypothèse que le sujet, dans un mouvement de projection de ses angoisses et autres problématiques sur l'autre virtuel, ait besoin d'un tiers régulateur, un média virtuel, afin de se prémunir de l'angoisse ainsi déposée. Or, ce mouvement se trouve mis en échec par l'autre qui semble s'en saisir et ainsi le retourner contre le sujet.

Enfin, il semblerait préexister aux cyber-violences une position victimale latente en attente d'être exprimée. Malgré la possibilité d'expression de celle-ci au travers du virtuel, le sujet se trouve pris entre l'actualisation d'angoisses passées, et des violences actuelles qui sont délétères pour son Moi.

Nous avons soulevé plusieurs perspectives pour des recherches ultérieures. Nous avons soulevé qu'il existait une multitude de cyber-violences. Il serait ainsi intéressant d'étudier ces différents types afin d'en dégager possiblement des dynamiques propres et en déduire peut-être des différences notables pour la psyché adolescente.

Aussi, il serait intéressant d'affiner la conceptualisation de ce phénomène au regard de la psycho-criminologie et de la cyberpsychologie. Nous n'avons pu dans notre travail approfondir ces concepts, et il serait pertinent d'effectuer des recherches ultérieures sous l'égide de ces conceptualisations. Les apports en psycho-criminologie pourraient aider à mieux saisir ce qu'il se joue dans la relation victime/auteur tant du point de vue des facteurs intrapsychiques que des facteurs criminogènes. Les apports en cyberpsychologie pourraient affiner le rapport entre l'adolescent et l'outil, et ses incidences sur le sujet.

De même, nos résultats ont mis en avant des éléments pouvant servir à constituer une métapsychologie de l'adolescent sous le prisme du virtuel. Il serait pertinent de développer cette conceptualisation afin de pouvoir en déduire un apport pour la clinique contemporaine.

De plus, nous avons pu constater que certains sujets subissaient des cyber-violences et d'autres subissaient des cyber-violences conjointement à des violences morales. Nous pouvons dès lors nous interroger sur l'association de ces deux types de violences chez les sujets, est-ce que cela peut affecter le rapport aux auteurs, est-ce que les sujets s'en trouvent affectés autrement du point de vue intrapsychique ? Nos résultats ont également mis en avant un axe analogique aux victimes de viol. En effet, les éprouvés d'intrusion et d'effraction semblent communs à toutes les victimes de cyber-violences, mais également la question de la trace. Nous pouvons donc penser plusieurs axes d'études suite à ce constat. Aussi, il existe une forme de cyber-violences nommée le viol psychique, il serait intéressant de faire une étude sur les victimes de viol virtuel. Cette notion est assez récente, elle désigne la simulation d'un acte de violence sexuelle virtuelle à l'encontre d'un internaute par le biais d'un écran. L'usage de la technopuissance et de la contrainte viendrait dès lors empriser la victime.

Un autre point que nous avons rapidement soulevé au cours de notre thèse est l'usage des réseaux sociaux et leurs effets sur le cerveau des adolescents. Borst (2019) l'a soulevé, notamment dans l'impact du virtuel sur le système neuronal. Il serait en cela intéressant de faire une étude sur l'impact des cyber-violences sur le système neuronal.

Enfin, il serait intéressant de faire une étude comparative de l'impact des cyber-violences sur des victimes issues de différents pays. Nous avons relevé que l'impact sociétal peut avoir des conséquences sur l'effet de victimisation, il serait donc opportun d'étudier cela sur plusieurs modèles de sociétés.

Pour conclure notre travail, toutes les affirmations émises dans cette thèse peuvent être caution à discussion et peuvent être remises en question par d'autres études ultérieures. La clinique du virtuel et des cyber-violences reste un champ clinique très vaste qui mérite une attention particulière. Notre ambition était de saisir les mouvements internes sous-jacents chez le sujet victime qui s'inscrit dans une dynamique de cyber-violences. Nous espérons néanmoins que ce travail peut apporter des pistes de réflexion thérapeutique pour les sujets victimes de cyber-violences afin qu'ils puissent se dégager de cette dynamique mortifère. Nous espérons que ce travail attirera l'attention des professionnels sur la prise en compte à la fois d'apports en clinique, mais également sur le fait de se saisir d'apports en psycho-criminologie et en cyberpsychologie afin de comprendre les mécanismes sous-jacents à ce type de violence.

6.

BIBLIOGRAPHIE

Abraham, K. (1966). Contribution à la psychanalyse des névroses de guerre. Dans K. Abraham (Éd.), *Œuvres complètes* (II éd. 1913-1925, p. 173 -185). Paris : Payot.

Aïn, J., Ajzenberg, D., Bonnet, G., Combe, C., Faury, R., Golse, B., Gutton, P., Molinier, P., Nathan, T., Ostermann, G., Pirlot, G., Ramage, N., Roucoules, A., Roussillon, R., Sudres, J-L., Zaouche Gaudron, G. (2012). *Violences chaudes, violences froides*. Toulouse : érès.

Albarracin, D. (2006). L'addiction virtuelle, *Champ psychosomatique/3* (n° 43), p. 75-87

Altounian, J. (1990). *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie... Un génocide aux déserts de l'inconscient*. Paris : Les Belles-Lettres.

Anzieu, D. (1974). Le Moi peau, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 9, Paris, Gallimard, 195-208.

Anzieu, D. (1975). *Le groupe et l'inconscient*. Paris : Dunod, nouvelle éd. 1981

Anzieu, D. (1985). *Le Moi-Peau*. Paris : Dunod

Anzieu, D. (1987) : *Les enveloppes psychiques*. Paris, Dunod

Anzieu, D. (1999). *Le groupe et l'inconscient*. Paris : Dunod.

Anzieu, D., Chabert, C. (2011). *Les méthodes projectives*. Paris : PUF

Arsene, M. (2013). Le cyberculling : état actuel des connaissances sur la psychopathologie des enfants et adolescent confrontés à ce phénomène. Thèse de doctorat université Toulouse III Paul Sabatier.

Aubert, N. (2010). *L'individu hypermoderne*. Toulouse, érès.

Aulagnier, J. (1975). *La violence de l'interprétation*. Paris : PUF.

Azoulay, C. ; Emmanuelli, M. (2014). Psychanalyse temporalité psychique à l'adolescence : étude comparative entre sujets tout venant et sujets au fonctionnement limite, au Rorschach et au TAT. *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 57, (1), 157-179. doi:10.3917/psy.571.0157.

Azoulay, C., Emmanuelli, M., Corroyer, D. (2012). *Nouveau Manuel de cotation des formes au Rorschach*. Paris : Dunod. doi:10.3917/dunod.azoul.2012.01.

Baechler, J. (2008). *Agir, Faire, Connaître*. Paris : Hermann.

Balier, C. (1997). Analyse psychopathologique des comportements violents. In : F. Marty. (Éds.). *L'illégitime violence*. Ramonville Sainte-Agne : Érés, pp. 79-93

Balier, C. (2000). Analyse psychopathologique des comportements violents (à propos du parricide). Dans : François Marty éd., *L'illégitime violence : La violence et son dépassement à l'adolescence* (pp. 77-93). Toulouse, France : ERES.

Balier, C. (dir.) (2005). *La violence en abyme*, Paris, PUF.

Batout, J. (2011). Le monde selon Facebook. *Le Débat*, 163 (1), 4-15. doi:10.3917/deba.163.0004.

Beller, S. (2015). Le troisième monde : adolescence et virtuel. *Le Journal des psychologues*, 331 (9), 39-44. doi : 10.3917/jdp.331.0039.

Belsey, B. (2004). *Always on, always aware*. Cyberbullying. http://www.cyberbullying.ca/pdf/Cyberbullying_Information.pdf

Belsey, B. (2006). Bullying.org: A Learning Journey. Bulletin – *Newfoundland and Labrador Teachers Association*, 49(4), 20

Benghozi, P.-J. (2007). La trace et l'empreinte : l'adolescent, héritier porte l'empreinte de la transmission généalogique. *Adolescence*, 62 (4), 755. <https://doi.org/10.3917/ado.062.0755>

Bénony, H., Chahraoui, K. (1999). *L'entretien clinique*. Paris, Dunod.

Bergeret, J. (1984). *La violence fondamentale, l'inépuisable Œdipe*. Paris : Dunod.

Bertrand, M. (2005). *Qu'est-ce que la subjectivation*. Le Carnet PSY, 96, pp. 24-27.

Bertrand, M., Bourdellon, G. (2009). L'identification à l'agresseur : argument. *Revue française de psychanalyse*, 73 (1), 5-10

Bessoles, P. (2004). Introduction - La victimologie clinique : Émergence d'un champ de recherche clinique et fondamentale. Dans : Philippe Bessoles éd., *Victimologie et criminologie. Approches cliniques* (pp. 7-12). Nîmes, France : Champ social. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/chaso.besso.2004.01.0007>"

Bessoles, P. (2005). Le crime adolescent : Criminogénèse et processus adolescents. *Adolescence*, no 54 (4), 1021-1040. doi:10.3917/ado.054.1021.

Bilheran, A. (2010). *Le harcèlement moral*. Paris : Armand Colin.

Bion W. R. (1979). Tirer le meilleur parti d'une sale affaire. In *Le mouvement psychanalytique*, L'Harmattan, IV, 1, 2002.

Blanchet, A. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod.

Blatier, C. (2014). *Les personnalités criminelles : évaluation et prévention*. Paris : Dunod

Blaya, C. (2013). *Les ados dans le cyberspace*. Belgique : De boeck.

Blaya, C. (2018). Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, 3 (3), 421-439. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/enf2.183.0421>

Blaya, C. (2020). Cyberviolence, cyberharcèlement et cyberhaine : conséquences et facteurs de protection. *Le Journal des psychologues*, 382, 38-43. <https://doi.org/10.3917/jdp.382.0038>

Blos, P. (1962). *Les adolescents*. Paris : Stock

Boisseuil, A. (2014). Temporalités sensorielles en quête de sens chez une adolescente. *Adolescence*, t.32 4 (4), 847-856. doi:10.3917/ado.090.0847.

Bokanowski, T. (2002). Traumatisme, traumatique, trauma. *Revue française de psychanalyse*, 3 (3), 745-757. <https://doi.org/10.3917/rfp.663.0745>

Bokanowski, T. (2011). « Sandor Ferenczi et la clinique des cas dits "difficiles" », *Revue française de psychanalyse*, tome LXXV, n° 2.

Bokanowski, T. (2021). *Traumatisme, traumatique, trauma : de la conception du traumatisme au concept de trauma en psychanalyse*. Paris : Ouverture psy. ISBN/EAN 978-2-84835-695-2

Bonnaire, C. & Varescon, I. (2009). La cyberdépendance. Dans : Isabelle Varescon éd., *Les addictions comportementales : Aspects cliniques et psychopathologiques* (pp. 107-132). Wavre, Belgique : Mardaga.

Bormans, C., Massat, G. (2005). *Psychologie de la violence*. Levallois-perret : Studyrama

Botbol, M., Romeau, A. & Camus, F. (2008). Quand le lien à l'autre est à la fois le problème et la solution. *Les Cahiers Dynamiques*, 42 (2), 35-38. doi:10.3917/lcd.042.0035.

Boucherat-Hue, V. (2014). Co-sensorialité et partage créatif de l'hallucinatoire. *Adolescence*, t.32 4 (4), 797-808. doi:10.3917/ado.090.0797.

Bourdellon, G. (2004). « Engagement dans le désir ou engouffrement dans la dépendance », *Revue française de psychanalyse*, vol. 68, p. 441-457.

Bourdin, D. (2015). L'acte dans tous ses états, l'acte sous toutes ses formes. *Cliniques*, 10 (2), 26-37. doi:10.3917/clini.010.0026.

Bourguignon O., 1995. La recherche clinique. Les processus de recherche. In : Bourguignon O., et Bydlowski M. *La recherche clinique en psychopathologie. Perspectives critiques*. Presses Universitaires de France, Paris, 35-65.

Braconnier, A., Gicquel, L., Marcelli, D. (2013). *Adolescence et psychopathologie*. Paris : Elsevier Masson

Bräten, S. (1988). Between dialogical mind and monological reason : Postulating the virtual other. Dans M. Campanella (dir), *Between Rationality and Cognition* (p. 205-235). Turin : Albert Meynier.

Brécard, F. (2017). Les Racines du mal : aux origines de la violence. *Actualités en analyse transactionnelle*, 157 (1), 58-69. doi:10.3917/aatc.157.0058.

Brusset, B. (2004). Dépendance addictive et dépendance affective. *Revue française de psychanalyse*, Vol. 68/2, p. 4.5-420.

Brusset, B. (2006). Métapsychologie des liens et troisième topique. *Revue Française de Psychanalyse.*, 70 : 1213-1282. doi:10.3917/rfp.705.1213.

Brusset, B. (2010). Le psychisme, le corporel et le somatique. *Revue française de psychanalyse*, vol. 74 (5), 1481-1486. doi:10.3917/rfp.745.1481.

Calamote, É. (2016). Peut-on se souvenir et parler d'une expérience traumatique : Les risques de l'investigation. *Cahiers de psychologie clinique*, 2 (2), 225-242. <https://doi.org/10.3917/cpc.047.0225>

Calamote, É. (2017). Traumatisme et limites. Errances et ressources du corps À l'adolescence. *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 60 (1), 101-114. doi:10.3917/psyse.601.0101.

Cario, R. (1996). *Jeunes délinquants. À la recherche d'une socialisation perdue*, Paris, L'Harmattan.

Carton S., Chabert C. et Corcos M. (2011). *Le silence des émotions. Clinique psychanalytique des états vides d'affects*, Paris : Dunod.

Casilli, A. (2006). L'impact des cultures numériques sur l'image du corps. *Repères, cahier de danse*, 17 (1), 21-23. doi:10.3917/reper.017.0021.

Cassidy, W., Jackson, M., & Brown, K. N. (2009). Sticks and Stones Can Break My Bones, But How Can Pixels Hurt Me?: Students' Experiences with Cyber-Bullying. *School Psychology International*, 30(4), 383–402. <https://doi.org/10.1177/0143034309106948>

Chabert, C. (1999). Le passage à l'acte, une tentative de figuration ?. Dans *Troubles de la personnalité. Troubles des conduites* (pp. 57-62). Paris : Editions GREUPP.

Chabert, C. (2001). La psychanalyse au service de la psychologie projective. *Psychologie clinique et projective*, 7 (1), 55-69. doi:10.3917/pcp.007.0055.

Chabert, C., (2011). *L'amour de la différence*, Paris : Puf

Chabert, C. (2012). *Le Rorschach en clinique adulte : Interprétation psychanalytique*. Paris : Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.chabe.2012.01>

Chabert, C. (2014). Les méthodes projectives en psychopathologie clinique : développements, confirmations, contradictions. *Psychologie clinique et projective*, 1 (1), 59-78. <https://doi.org/10.3917/pcp.020.0059>

Chabert, C., Louët, E., Azoulay, C., Verdon, B. (2020). *Manuel du Rorschach et du TAT : Interprétation psychanalytique*. Paris : Dunod. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/dunod.chabe.2020.01>

Chagnon, J. (2015). Identité - Identifications et criminalité (Brève histoire de la psychocriminologie psychanalytique). *Le Carnet PSY*, 7 (7), 24-29. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/lcp.192.0024>

Chagnon, J. & Houssier, F. (2021). Traumatisme et adolescence. *Perspectives Psy*, 60, 8-10. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.1051/ppsy/2021601008>

Chagnon, J., Matha, C., Matos do Amparo, D. & Pheulpin, M. (2018). Vicissitudes de l'intégration du féminin. *Adolescence*, t.36 1, (1), 69-83. doi:10.3917/ado.101.0069.

Chartier, J. (2002). La transgression adolescente : une quête de limites ? *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, no 48 (2), 21-26. doi:10.3917/lett.048.26.

Chauvet, É. (2004). L'addiction à l'objet : une dépendance passionnelle. *Revue française de psychanalyse*, vol. 68 (2), 609-622. doi:10.3917/rfp.682.0609.

Chouvier, B. 2001. « Conflit et conflictualité », *Cahier du crppc*, 10, université Lumière-Lyon 2.

Ciavaldini, A. (2012). Crime sexuel et situation anthropologique fondamentale, un objet de fascination pour la psyché. *Revue française de psychanalyse*, 4 (4), 1103-1118. <https://doi.org/10.3917/rfp.764.1103>

Combeau, A. (2017). Le goût des hôtes : le travail de la clinique à domicile. *Le Journal des psychologues*, 348 (6), 38-43. <https://doi.org/10.3917/jdp.348.0038>

Combeau, A. (2020). La prise en charge psychologique dans le cadre du domicile : une expérience clinique. *Le Journal des psychologues*, 376 (4), 16-21. <https://doi.org/10.3917/jdp.376.0016>

Corcos, M. & Lamas, C. (2016). Fonctionnements limites à adolescence : psychopathologie et clinique psychodynamique. *L'information psychiatrique*, volume 92 (1), 15-22. doi:10.1684/ipe.2015.1429.

Cornalba, V. & Dayan, J. (2014). Bivalence de la sensorialité : En guise d'éditorial. *Adolescence*, t.32 4 (4), 687-693. doi:10.3917/ado.090.0687.

Coutanceau, R., Smith, J. (2014). *Violences psychologiques, comprendre pour agir*. Paris : Dunod université Lumière-Lyon 2.

Dadjo, C. (2003). *Les contrats dans cyberspace à l'épreuve de la théorie générale : problème et perspective*. Université d'Abomey Calavi – Benin

Daligand, L. (2005). L'inceste entre urgence et crise. Dans : François Lebigot éd., *Victimologie-Criminologie. Approches cliniques : Tome 5 - Situation d'urgence – situation de crise*. Clinique du psychotraumatisme immédiat (pp. 47-54). Nîmes, France : Champ social. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/chaso.lebig.2005.01.0047>"

Danet, M. (2015). L'usage d'Internet au regard de l'attachement. *Le Journal des psychologues*, 331 (9), 34-38. doi:10.3917/jdp.331.0034.

Debuyst, C. (2010). La clinique criminologique à la croisée des chemins. *Déviance et Société*, 1 (1), 71-91. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/ds.341.0071>

DeHue, F., Bolman, C., & Völlink, T. (2008). Cyberbullying: Youngsters' experiences and parental perception. *CyberPsychology & Behavior*, 11(2), 217-223.

de Kernier, N. (2019). Transformer les violences de père en fils. *Dialogue*, 4 (4), 151-168. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/dia.226.0151>

Delcourt, M. (1944). *Œdipe ou la légende du conquérant*, Paris (rééd. 1981).

de Luca, M. & Estellon, V. (2015). L'acte comme limite. *Cliniques*, 10 (2), 154-188. doi:10.3917/clini.010.0154.

De M'Uzan M. (2005). *Aux confins de l'identité*. Paris : Gallimard.

De Roeck-Isebaert, A., De Vinck, I., Jacquemin, H. (2009). *Cyberharcèlement : risque du virtuel, impact dans le réel*. Retrieved from : http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/brochures/Boek_cyberpesten_fr.pdf consulté le 25 octobre 2014

Devereux, G. (1992). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement (SAVOIR (A))*. FLAMMARION.

Dilmaç, J. & Kocadal, Ö. (2019). Prévenir le cyberharcèlement en France et au Royaume-Uni : une tâche impossible ?. *Déviance et Société*, 3 (3), 389-419. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/ds.433.0389>

Dilmaç, J. (2017). L'humiliation sur Internet : Une nouvelle forme de cyberdélinquance ?. *Déviance et Société*, vol. 41 (2), 305-330. doi:10.3917/ds.412.0305.

Disarbois, B. (2009). "L'addiction au virtuel : une présence sans absence". *Psychotropes*, vol. 15 (1) pp. 41-58

Dorey R. (1981), La relation d'emprise, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 24, 117-140.

Dossios, C. (2016). La relation d'emprise. *Le Journal des psychologues*, 5 (5), 46-49. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/jdp.337.0046>

Douville, O. (2014). *Les méthodes cliniques en psychologie*. Paris : Dunod.

Drieu, D., Terradas, M., Roques, M. & Rebelo, T. (2021). Traumatismes relationnels précoces et traumatophilie à l'adolescence : Les enjeux du soin. *Perspectives Psy*, 60, 115-123. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.1051/ppsy/2021602115>

Dufour, J. (2009). La beauté du diable et la vérité du mal : Identification à l'agresseur, identification à l'abandonné. *Revue française de psychanalyse*, 1 (1), 125-134. <https://doi.org/10.3917/rfp.731.0125>

Duggan, M (2014) Online harassment. The Pew Research Centre: Internet, Science and Tech. Available at: <http://assets.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/14/2014/10/PI-OnlineHarassment-72815.pdf> (accessed 12 February 2018). [Google Scholar](#)

Dupont, J. (2008). Qu'est-ce qu'une victime ?. *Le Coq-héron*, 4 (4), 25-31. <https://doi.org/10.3917/cohe.195.0025>

Dures, E., Rumsey, N., Morris, M., & Gleeson, K. (2011). Mixed methods in health psychology: theoretical and practical considerations of the third paradigm. *Journal of health psychology*, 16(2), 332-341. <https://doi.org/10.1177/1359105310377537>

- Duris, O. (2017). Du jeu au jeu vidéo. Sur l'intérêt des univers vidéo ludiques dans la clinique de la psychose infantile. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 95 (1), 85-98. doi:10.3917/read.095.0085.
- Dutton, W.H., and Helsper, E.J. (2007). The internet in Britain : 2007. *Oxford Internet Institute*, University of Oxford. Available at : [https://www.researchgate.net/publication/41308955 Internet in Britain 2007](https://www.researchgate.net/publication/41308955_Internet_in_Britain_2007)
- Eiguer, A. (2008). La perversion narcissique, un concept en évolution. *L'information psychiatrique*, volume 84 (3), 193-199. doi:10.3917/inpsy.8403.0193.
- Emmanuelli, M. (2014). Les processus de pensée à l'adolescence : l'éclairage projectif. *Psychologie clinique et projective*, 1 (1), 79-92. <https://doi.org/10.3917/pcp.020.0079>
- Faure-Pragier S. (2003), "Le virtuel, pourquoi ça marche ? Hypothèses psychanalytiques", in S. Missonnier, H. Lisandre (dir.), *Le Virtuel : la présence de l'absent*, Paris, EDK, pp. 41-58.
- Ferenczi, S. (1919), « Psychanalyse des névroses de guerre », *Psychanalyse III. Œuvres complètes* : 1919-1926. Paris, Payot, 1993.
- Ferenczi, S., (1931), « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », *Psychanalyse IV, Œuvres Complètes (1927-1933)*, trad. fr., Paris : Payot, 1982, pp. 125-139.
- Ferenczi, S. (1934). Réflexion sur le traumatisme, dans *Psychanalyse IV oeuvres complètes 1927-1933*. Paris : Payot, 1982
- Flavigny, C. (2001). Le virtuel : site pour l'inconscient ?. *Champ psychosomatique*, no 22 (2), 111-131. doi:10.3917/cpsy.022.0111.
- Fontaine, R. (2003). *Psychologie de l'agression*. Paris : Dunod.
- Forget, J. (2004). Violences et dangerosité ordinaires à l'adolescence. *Journal français de psychiatrie*, 3 (3), 14-17. <https://doi.org/10.3917/jfp.023.0014>
- Fournier, S. (2017). Sujet-limite et limites du sujet. *Enfances & Psy*, 74 (2), 83-91. doi:10.3917/ep.074.0083.

Freud S. (1895), Esquisse d'une psychologie scientifique, in *Naissance de la psychanalyse*, tr. fr., Paris, puf, 1986, p. 307-396

Freud, A. (1965). *Le normal et le pathologique chez l'enfant*. Paris : Gallimard.

Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Paris, Gallimard Idées, 1966.

Freud, S. (1913). *Pour introduire le narcissisme, oeuvres complètes psychanalyse*, volume 12. Paris : PUF.

Freud, S. (1920). Au-delà du principe de plaisir, dans *Essai de psychanalyse*. Paris : Payot, 1981

Freud, S. (1937). « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin », dans *Résultats, idées, problèmes*, vol. II, Paris, PUF, 1985, p. 231-268.

Freud, S. (1938). *Abrégé de psychanalyse*. Paris : PUF.

Freud, S. (1985). *Psychanalyse et théorie de la libido, Résultats, idées, problèmes*. Paris : PUF.

Freud, S. (2002, 1929). *Malaise dans la culture*. Paris : PUF

Gaillard, B. (2014). *Psychologie criminologique*. Paris : Editions in press.

Garcia V. (2007), « Le couple : un lieu pour se réparer ? », *Le Divan familial*, n° 19, 2007.

Giorgi A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation, In J. Poupart et coll. : *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 341-363, Montréal, Gaétan Morin Éditeur

Godart E., 2020, « Nomophobia. De l'hypermodernité à la cybermodernité : la question du normal et du pathologique », *Psychologie clinique*, N° 49 : 49-58.

Godeau, E., Catheline, N., de Matos, M. & Ehlinger, V. (2016). Harceleurs et harcelés : des expressions du mal-être différentes. *Agora débats/jeunesses, hors série (4)*, 95-115. doi:10.3917/agora.hs01.0095.

Goebert, D., Else, I., Matsu, C., Chung-Do, J., & Chang, J.Y. (2011). The impact of cyberbullying on substance use and mental health in a multiethnic sample. *Maternal and child health journal*, 15(8), 1282-1286.

Gonzales, AL, Hancock, JT., Mirror, mirror on my Facebook wall : effects of exposure to Facebook on self-esteem. *Cyberpsychology Behavior Society Network* 2011 ; 14:1-2.

Goux, J-J. (1990). *Œdipe philosophe*. Paris : Aubier.

Gozlan, A. (2013). Facebook : de la communauté virtuelle à la haine. *Topique*, 122 (1), 121-134. doi:10.3917/top.122.0121.

Gozlan, A. (2014). Le héros éphémère sur la scène facebookienne. *Topique*, 126 (1), 51-63. doi:10.3917/top.126.0051.

Gozlan, A. (2017). Envisager la création de masques virtuels... au sein des réseaux sociaux. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 95 (1), 33-46. doi:10.3917/read.095.0033.

Green 1990 La projection : de l'identification projective au projet, RFP, t. XXXV, no 5-6, p. 939-960 ; repris in *La Folie privée*, Paris, Gallimard, 1990, p. 195-223.

Green, A., 1993, *Le travail du négatif*, Paris, Editions de Minuit.

Green, A. (1982). « La double limite », dans *La folie privée*. Paris : Gallimard

Greene (dans griffin et gross 2004) Griffin, R.S., Gross, A.M. (2004). Childhood bullying : current empirical findings and future directions for research. *Aggression and violent behavior*, 9, 379-400.

Gross, M. (2013). Passer à l'acte ou agir son corps : Le passage à l'acte à l'adolescence, une possible expérimentation corporelle. *Le Carnet PSY*, 171 (4), 40-45. doi:10.3917/lcp.171.0040.

Guegan, J., Buisine, S. & Collange, J. (2017). Effet Proteus et amorçage : ces avatars qui nous influencent. *Bulletin de psychologie*, numéro 547 (1), 3-16. doi:10.3917/bupsy.547.0003.

Gueguen, N., Dufourcq-Brana, M. & Pascual, A. (2005). Le prénom : un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 1 (1), 33-44. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cips.065.0033>

Guérin, A. (2013). L'agir violent en réponse à un traumatisme parental ?. *Perspectives Psy*, vol. 52 (2), 158-163. doi:10.1051/pps/2013522158.

Guiche, D. & Missonnier, S. (2015). L'effet de non-présence : le pendant d'une organisation relationnelle cybernétique. *Cliniques méditerranéennes*, 91 (1), 167-182. doi:10.3917/cm.091.0167.

Guillaumin, J. (1985). « Besoin de traumatisme et adolescence », *Adolescence*, t. 3, n° 1, pp. 127-137.

Guillaumin, J. 2001. « Besoin de traumatisme et adolescence », dans *Adolescence et désenchantement*, Bordeaux, L'Esprit du Temps, p. 9-21.

Gutton P. (1991). *Le pubertaire*, Paris, PUF

Gutton, P. (2011). Paradoxes en métamorphose. *Adolescence*, 75 (1), 171-189. doi:10.3917/ado.075.0171.

Haddouk, L. & Schneider, B. (2020). La cyberpsychologie : de nouveaux enjeux pour les pratiques des psychologues. *Le Journal des psychologues*, 1 (1), 10-11. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/jdp.373.0010>

Haddouk, L. (2018). Modalités objectales des relations digitales. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*. 2018/1 (70), 47-58. DOI : 10.3917/rppg.070.0047

Harrati S., Vavassori D., Villerbu L.M. (2003) : L'analyse sérielle appliquée aux agressions sexuelles des femmes. Forensic, *Revue de Psychiatrie et Psychologie Légales*, 16 : 24-27.

Harrati, S, La criminalité des femmes : La « sérialité » comme modèle d'étude du « processus acte ». Thèse de Doctorat de psychologie non publiée, Université de Toulouse 2 le Mirail, 2003.

Harrati, S. & Vavassori, D. (2015). Les femmes auteures de violences sexuelles : étude clinique du parcours de vie et de la dynamique de l'agir sexuel violent. *Bulletin de*

psychologie, 4 (4), 319-330. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/bupsy.538.0319>

Harrati, S. (Novembre 2019). Formation à la psychocriminologie initiation pratique Titre de la conférence [Conférence]. Psychocriminologie, Toulouse. <https://afpro.eu/replay/replay-psychocriminologie/>

Harrati, S., Coulanges, M. & Vavassori, D. (2018). Clinique de la dynamique violente conjugale et de la répétition traumatique. *Le Divan familial*, 1 (1), 193-205. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/difa.040.0193>

Harrati, S., Vavassori, D. & Villerbu, L. (2007). Étude des caractéristiques psychopathologiques et psychocriminologiques d'un échantillon de 40 femmes criminelles. *L'information psychiatrique*, 6 (6), 485-493. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/inpsy.8306.0485>

Heirman, W. & Walrave, M. (2008). *Cyber-harcèlement : Risque du virtuel, impact dans le réel*. Observatoire des Droits de l'Internet.

Heirman, W., & Walrave, M. (2008). Assessing concerns and issues about the mediation of technology in cyberbullying. *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace*, 2(2). 2009

Héroult, A. & Molinier, P. (2009). Les caractéristiques de la communication sociale via Internet. *Empa*, 76 (4), 13-21. doi : 10.3917/empa.076.0013.

Hinduja, S. & Patchin, J. W. (2012). *School Climate 2.0: Preventing Cyberbullying and Sexting One Classroom at a Time*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications (ISBN: 1412997836).

Hirigoyen, M-F. (1998,2001). *Le harcèlement moral*. Paris, La découverte et Syros.

Hirigoyen, M-F. (2010). *Le harcèlement moral*. Paris : Pocket

Holmes, K. A., Lawrence, S.J. (1983). Treatment of rape induced trauma: proposed behavioral conceptualization and review of the littérature, *Psychological Review*, 3, pp. 417-433

Houssier, F. (2017). Iron Man ou l'homme et son pouvoir : une quête identitaire. *Le Carnet PSY*, 204, (1), 29-33

Huerre, P. & Belamich, G. (2014). La dépendance au virtuel en question. *Cliniques*, 7 (1), 118-132. doi:10.3917/clin.007.0118.

Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris : Seuil.

Janet, P. (1889). *L'automatisme psychologique*. Édition de 1998, Paris, Odile Jacob.

Janet, P. (1909). *Les Névroses*, Paris, Flammarion.

Janin, C. (1985). Le chaud et le froid : les logiques du traumatisme et leur gestion dans la cure psychanalytique [Hot and cold: The logic of traumatism and its management in the psychoanalytic cure]. *Revue Française de Psychanalyse*, 49 (2), 667-677.

Janin, C. (1996). *Figures et destins du traumatisme*. Paris : Presses universitaires de France.

Janssen, C. & Tortolano, S. (2010). Mondes virtuels et capacité d'illusion : les avatars du lien. *Cahiers de psychologie clinique*, 35 (2), 57-76. doi:10.3917/cpc.035.0057.

Jeammet P. (2000). L'énigme du masochisme, in André J. (dir.) *L'énigme du masochisme*, Paris, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, PUF, 31-67.

Jeammet, P. (1994). Adolescence et processus de changement. In Widlöcher. *Traité de psychopathologie*. Paris : PUF. p687-726

Jeammet, P. (2002). Note sur les processus de pensée et la relation d'objet. Dans *Psychoses : Monographie de la revue Adolescence* (pp. 161-168). Paris : Editions GREUPP.

Jeammet, P. (2004). *Anorexie Boulimie. Les paradoxes de l'adolescence*. Domont : Pluriel.

Jeammet, P. (2005). *Le passage à l'acte*. *Imaginaire & Inconscient*, no 16 (2), 57-63. doi:10.3917/imin.016.0057.

Jeammet, P. (2009). *Anorexie-boulimie : les paradoxes de l'adolescence*. Paris : Hachette Littératures.

Jeammet, P. (2015). Le passage à l'acte. *Cliniques*, 10 (2), 72-81. doi:10.3917/clin.010.0072.

Jick, T. (1979). Mixing Qualitative and Quantitative Methods: Triangulation in Action. *Administrative Science Quarterly*, 24(4), 602-611. doi:10.2307/2392366

Jones, E. (1922). L'adolescence et quelques-uns de ses problèmes, in *Théorie et pratique de la psychanalyse*. Paris, Payot, 1969.

Joulain, P. & Marnette, C. (2010). Emprise, Pulsion, Possession. *Cahiers jungiens de psychanalyse*, 1 (1), 73-95. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cjung.131.0073>

Jozef Perelberg, R. (2017). De l'excès, du trauma et de l'impuissance : répétition et transformations [1]. *Revue française de psychanalyse*, 3 (3), 222-248. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/rfp.813.0222>

Jung, T. (1999). *Cyberespace et réalité virtuelle*. Retrieved at <http://depts.washington.edu/redliner/Thesis/Site/Memoire/RealiteVirtuelle.html> consulté le 23 janvier 2015

Kaës, R. (2003). *La parole et le lien*. Paris : Dunod

Kaës, R. (2009). *Les alliances inconscientes*. Paris : Dunod.

Kaës, R. (2015). *L'extension de la psychanalyse. Pour une métapsychologie de troisième type*. Paris : Dunod

Keipi, T., Matti, N., Atte, O., Pekka, R. (2017). *Online Hate and Harmful Content: Cross-National Perspectives*. London: Routledge.[10.4324/9781315628370](https://doi.org/10.4324/9781315628370)

Kestemberg, E. (1962). L'adolescence. In *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris : Payot. pp 256-266.

Kim, J., Walsh, E., Pike, K., & Thompson, E. A. (2019). Cyberbullying and victimization and youth suicide risk: the buffering effects of school connectedness. *The Journal of School Nursing*, 36, 251–257. <https://doi.org/10.1177/1059840518824395>.

Klein, M., Rivière, J. (1937). *L'amour et la haine*. Paris: Payot.

Klein, M. (1947). *Essais de psychanalyse*. Paris, Payot, 1976.

Korff-Sausse, S. (2016). Selfies : narcissisme ou autoportrait ?. *Adolescence*, t. 34 3 (3), 623-632. doi : 10.3917/ado.097.0623.

Kubiszewski, V., Fontaine, R., Potard, C., & Auzoult, L. (2015). Does Cyberbullying overlap with school bullying when taking modality of involvement into account? *Computers in Human Behavior*, 43, 49-57. [https://www.researchgate.net/publication/268207662 Does cyberbullying overlap with school bullying when taking modality of involvement into account](https://www.researchgate.net/publication/268207662_Does_cyberbullying_overlap_with_school_bullying_when_taking_modality_of_involvement_into_account) [consulté le 18 Avril 2019].

Küchenhoff, J. (2006). Traumatisme conflit, représentation : Traumatisme et conflit – une opposition ?. *Revue française de psychanalyse*, 2 (2), 553-570. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/rfp.702.0553>

Ladame, F.G. (1991). L'adolescence, entre le rêve et l'action. *Revue française de psychanalyse*. 55,6, 1493-1541.

Lafourcade, M. & Peninon, C. (2018). Enjeux de la pratique clinique en psychotraumatisme. *Le Journal des psychologues*, 4 (4), 14-18. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/jdp.356.0014>

Lagache, D. (1957). La rêverie imageante, conduite adaptative au test de Rorschach. *Bulletin du groupement français du Rorschach*, 9, 3-11.

Lagache, D. (1947). *La Jalousie amoureuse*. Paris : PUF

Lammel, A. (2001). Les "cyborg child" : les effets des cyber technologies sur le développement humain. *Champ psychosomatique*, n° 22 (2), 51-69. doi:10.3917/cpsy.022.0051.

Laplanche, J. 1986. « La pulsion de mort dans la théorie de la pulsion sexuelle », dans A. Green et coll. *La pulsion de mort*, Paris, puf.

Laplanche, J., Pontalis, J. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF.

Laurent, D. (2008). « Le partenaire symptôme à durée déterminée », *La lettre mensuelle de l'ECF*, n° 265, p. 9-10.

Lauru, D. (2017). « Penser avant le passage à l'acte ? », *Connexions* (n° 107), p. 155-168

Lavallée, G. (2016). Le moi et la créativité inconsciente. *Revue française de psychanalyse*, 5 (5), 1502-1508. <https://doi.org/10.3917/rfp.805.1502>

Lazartigues, A. (2007). Nouvelles familles, nouveaux enfants, nouvelles pathologies. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*. 55, 304-320

Le Goff, J. (2003). Que veut dire le harcèlement moral : I. Genèse d'un syndrome. *Le Débat*, 123 (1), 141-161. doi:10.3917/deba.123.0141.

Lebigot, F. (2006). *Le traumatisme psychique*. Bruxelles : temps d'arrêt.

Le Bourlot, M. (2011). Du passage possible de l'objet virtuel à l'objet sujet. Etude sur la relation par internet. *Perspectives Psy* (Vol. 50), p. 133-138.

Lebovici, S. (1985). « Psychiatrie générale et psychiatrie de l'adolescent », dans *Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Puf, t. 1, ch.1, p. 3-8.

Le Breton, D. (2016). Grandir dans la pluralité des mondes contemporains. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 93, 103-120. <https://doi.org/10.3917/read.093.0103>

Le Poulichet, S. (2004). Traversée de l'informe. *Champ psychosomatique* vol. n° 34, no. 2, 2004, pp. 57-66.

Leroux, Y. (2012). Métapsychologie de l'immersion dans les jeux vidéo. *Adolescence*, 30 : 107-118.

Lesourd, S. (2000). « La frustration de l'acte à l'adolescence », dans C. Hoffman, *L'agir adolescent*, Toulouse, érès, p. 21-32.

Lévy, P. (1997). *La cyberculture, rapport au conseil de l'Europe*. Paris : Odile Jacob.

Li, Q. (2007). Bullying in the new playground : research into cyberbullying and cyber victimisation. *Australasian journal of educational technology*, 23(4), 435-454. Retrieved at : <http://www.ascilite.org.au/ajet/ajet23/li.html>

Liaudet, J.-C. (2007). *L'impasse narcissique du libéralisme*. Paris : Flammarion

Lattès Nayebi, J.-C. (2007). *Cyberdépendance en 60 questions*. Paris : Retz.

Laxenaire, M. (2010). Psychanalyse et addictions sans substances. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, Elsevier Masson, 168 (7), pp.524. [ff10.1016/j.amp.2010.06.003](https://doi.org/10.1016/j.amp.2010.06.003) ffhal-00672280f

Mabilon-Bonfils, B. (2012). Les « pratiques numériques », entre écrit et sociabilité. *Adolescence*, 79 (1), 217-228. doi:10.3917/ado.079.0217.

Maes, J-C. (2000). La brèche. *Psychothérapies*, volume XX, n° 3, p.199-212

Maggi B., (2011) *Interpréter l'agir : un défi théorique*, Paris, Puf, p. 69-96.

Marcelli, Braconnier et Gicquel 2013 adolescence et psychopathologie elsevier mason les âges de la vie

Martin-Chabot, B. (2010). De la trace au matériau psychique : Utilisation de l'outil photo pour une confirmation et une affirmation du moi. *Dialogue*, 4 (4), 159-168. <https://doi.org/10.3917/dia.190.0159>

Marty, F. *L'illégitime violence*, Toulouse, érès, 2000, p. 7-17.

Marty, F. & Missonnier, S. (2010). Adolescence et monde virtuel. *Études*, tome 413 (11), 473-484. <https://www.cairn.info/revue-etudes-2010-11-page-473.htm>

Marty, F. (1999). Le crime à l'adolescence ou la rupture du lien. Dans : International Society for Adolescent Psychiatry éd., *Troubles de la personnalité. Troubles des conduites* (pp. 89-102). Paris : Editions GREUPP.

Marty, F. (2001). La psychose pubertaire, une impasse du processus d'adolescence. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 36, 153-166. <https://doi.org/10.3917/rppg.036.0153>

Marzano, M. (2006). Qu'est-ce qu'une victime : De la réification au pardon. *Archives de politique criminelle*, 28, (1), 11-20.

Matha, C. (2014). Adolescence meurtrie : entre rêve et sensorialité. *Adolescence*, t.32 4 (4), 719-733. doi:10.3917/ado.090.0719.

Mathelin, C. (2001). Entre mères et filles. Dans : André Michels éd., *Actualité de l'hystérie* (pp. 191-200). Toulouse, France : Érès.

Matot, J. (2011). Place des processus de déconstruction dans l'appropriation subjective à l'adolescence. *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 54 (1), 175-200. doi:10.3917/psy.541.0175.

Mazoyer, A.-V. (2013). *Clinique et médiation projective* (PUM éd.). PUM.

- Mellier, D. (2003/2). Conflits, conflictualité et fonction contenante. De Freud à Bion, une évolution de la psychanalyse de l'intrapsychique vers l'intersubjectivité. *Cliniques méditerranéennes* (n° 68), p. 257-276.
- Mertens, D. M. (2010). Transformative mixed methods research. *Qualitative Inquiry*, 16(6), 469-474.
- Michaud, Y. (2014). Définir la violence ?. *Les Cahiers Dynamiques*, 60, 30-36. <https://doi.org/10.3917/lcd.060.0029>
- Moulin V., Villerbu L -M. (2012), « Examen médico-psychologique des auteurs », in Senon J-L, Lopez G., Cario R. (2008), *Psycho-criminologie. Clinique, Prise en charge, Expertise*, Dunod, 2e édition (2012), ch. 17, 199-210.
- Mucchielli, L., 1999, Les champs de la sociologie pénale. Vingt ans de recherches et de débats dans *Déviance et Société* (1977-1997), *Déviance et Société*, 23, 1, 3-40.
- Nannini, M., Perrone, R. (2012). *Violences et abus sexuels dans la famille : une vision systématique de conduites sociales violentes*. Paris : ESF
- Neau, F. (2015). Du traitement psychique d'événements traumatiques. *Cliniques méditerranéennes*, 91, (1), 109-122
- Netter, M. (2004). Éviter la séparation, éviter la réunion ou le dilemme de la dépendance. *Revue française de psychanalyse*, vol. 68 (2), 657-672. doi:10.3917/rfp.682.0657.
- Nicolò, A. & Strinati, E. (2007). Transmission du traumatisme et défense transpersonnelle dans la famille. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 38 (1), 61-79. doi:10.3917/ctf.038.0061.
- Nowak (2000) http://barthes.enssib.fr/archives/scpo/Presentations00-01/Nowak_identite.html
- O'Neill, C. (2011). Victim and non-victim perceptions and experiences of cyber-harassing and cyberstalking behaviours.
- Olweus, D. (1993). *Bullying at school : what we know and what we can do*. Cambridge, MA : blackwell publisher, Inc., 1-157.

Oppenheim, H. (1888). *Die traumatischen Neurosen*, Berlin : V. von August Hirschwald ed., 1892.

Ouvry, O. (2014). Passion et sensorialité. *Adolescence*, t.32 4 (4), 745-756. doi:10.3917/ado.090.0745.

Passard, A. (2012). Du vide interne au vide externe : Réflexions sociopsychologiques à propos des pathologies limites chez l'adolescent-jeune adulte. *Perspectives Psy*, vol. 51 (1), 46-53. <https://www.cairn.info/revue-perspectives-psy-2012-1-page-46.htm>.

Pelladeau, É. & Chagnon, J. (2015). Modalités identificatoires et dérives narcissiques dans les actes d'agressions sexuelles à l'adolescence : Considérations à partir d'un cas. *Psychologie clinique et projective*, 21, 63-91. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/pcp.021.0063>

Penot, B. (2001). *La Passion du sujet freudien*, Toulouse, Érès.

Perrone, R. (2013). *Le syndrome de l'ange : considérations à propos de l'agressivité*. Paris : ESF

Pignol, P., Villerbu, LM., Bouchard, C. : A propos du MAPS d'E.S. Shneidman. Deux perspectives de recherche autonomes : clinique thérapeutique et clinique psychopathologique. *Bulletin de Psychologie*, mars-juin 1992, Tome XLV, 520-530.

Pignol, P., Villerbu, LM. (1990), *Forçage des limites et test des limites à l'épreuve de E. Shneidman*. Communication LCPPC, Rennes 2. Archives ICSH, Rennes 2.

Pignol, P. (2011). *Le Travail psychique de la victime*, Toulouse, Érès.

Pignol P., Villerbu L.M., (2009). La victimité, émergence d'un processus et d'un dispositif. *Rhizome*. N.35, p.13-14.

Potier, R. (2009). Au risque du Virtuel ?. *Topique*, 107, 149-162. <https://doi.org/10.3917/top.107.0149>

Potier, R. (2012/4). Facebook à l'épreuve de la différence. Avatars du narcissisme des petites différences. *Topique* (n° 121), p. 97-109

Priest-Lagache, F., Mazoyer, A. & Roques, M. (2014). Enjeux psychiques du virtuel à l'adolescence. *Bulletin de psychologie*, numéro 534 (6), 467-485. doi:10.3917/bupsy.534.0467.

Quéau, Ph. (1993). *Le virtuel : vertus et vertiges*. Seyssel : Champ Vallon/INA

Radillo, A., Virole, B. (2010). *Cyber-psychologie*. Paris : Dunod.

Ramirez, C. (2013). Formes du passage à l'acte chez l'adolescent à l'ère hypermoderne. *Enfances & Psy*, 61 (4), 40-48. doi:10.3917/ep.061.0040.

Raoult, P. (2006). Clinique et psychopathologie du passage à l'acte. *Bulletin de psychologie*, numéro 481 (1), 7-16. doi:10.3917/bupsy.481.0007.

Raoult, P. (2008). Violence et passage à l'acte. *Le Journal des psychologues*, 263 (10), 18-22. doi:10.3917/jdp.263.0018.

Raus, R. (2001). Productivité de cyber et hyper dans le lexique français d'Internet. *La linguistique*, vol. 37 (2), 71-88. doi:10.3917/ling.372.0071.

Ravit, M. (2010). Du traumatisme à la fascination dans la clinique du passage à l'acte. *Psychologie clinique et projective*, 16, (1), 29-49. doi:10.3917/pcp.016.0029.

Reid, W. (2005), Non seulement le face à face, mais encore le divan ou le traumatique et le destin de l'hallucinatoire, in *Revue française de psychanalyse*, 69 (2), 383-395.

Reinert, M. (1998), Quel objet pour une analyse statistique du discours ? Quelques réflexions à propos de la réponse Alceste, Journées Internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT).

Reinert, M. (1997). Les « mondes lexicaux » des six numéros de la revue « le Surréalisme au Service de la Révolution ». Mélusine, *Cahiers du Centre de Recherche sur le Surréalisme*, XVI, 271-302.

Reinert, M. (1998). Mondes lexicaux et Topoi dans l'approche Alceste. E. Mellet et M. Vuillaume (Eds.), *Mots chiffrés et déchiffrés*, Mélanges offert à E. Brunet (pp. 289-303). Paris : Honoré Champion.

Richard, F. (1998). *Les Troubles psychiques à l'adolescence*, Paris, Dunod.

Rogers, CR. (1945). «The Non Directive Method as a Technic for Social Research?», *American Journal of Sociology*, 50-4, p. 279-283.

Roman, P. (2006). *Les épreuves projectives dans l'examen psychologique*, Paris, Dunod

Roman, P. & Dumet, N. (2009). *Des corps en acte : Désymbolisation/symbolisation à l'adolescence*. *Cliniques méditerranéennes*, 79 (1), 207-227. doi:10.3917/cm.079.0207.

Roman, P. & Laupies, V. (2009). L'intérêt des épreuves projectives en consultation de psychopathologie clinique : le soutien de la conflictualité psychique. *L'information psychiatrique*, 10 (10), 891-897. <https://doi.org/10.3917/inpsy.8510.0891>

Roman, P. (2011). Une mise à l'épreuve du processus de subjectivation ? [1] : Les agirs sexuels violents à l'adolescence. *Les Cahiers Dynamiques*, 1 (1), 88-97. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/lcd.050.0088>

Roman, P. (2012). De l'auteur à la victime : la question du lien. Dans *Les violences sexuelles à l'adolescence* (p. 102 -109). Elsevier Masson.

Roman, P. (2017). Traces traumatiques et figures projectives des catastrophes de symbolisation. *Bulletin de psychologie*, numéro 550 (4), 265-273. doi:10.3917/bupsy.550.0265.

Rorschach, H. 1921, *Psychodiagnostic*, Paris, Puf, 1947. 7e éd., 1993.

Rosenberg, B. (1999). *Masochisme mortifère et masochisme gardien de la vie*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/puf.rosen.1999.01>

Rosenfeld, H. (1978). Notes on the psychopathology and psychoanalytic treatment of some borderline patients. *The International Journal of Psychoanalysis*, 59(2-3), 215-221.

Rota, M. (1993). *18 à 25 ans, la post adolescence et ses problèmes*. Toulouse: Privat.

Servant, B. (2016). Psychose, perversion, perversité : Psychanalyse et psychose no 15, 2015. *Revue française de psychanalyse*, 1 (1), 277-282. <https://doi.org/10.3917/rfp.801.0277>

Shneidman, ES. (1952). *The case of Jay : psychological test and anamnestic data*. *Ibid.*, 16, 297-345.

Shneidman, E. S. (1947). The Make-A-Picture-Story (MAPS) projective personality test: a preliminary report. *Journal of Consulting Psychology*, 11(6), 315-325.

Simmel, E. (1918), « *Kriegsneurosen and « psychies Trauma »* : Ihre gegenseitigen Beziehungen dargestellt auf Grund psychoanalytischer, hypnotischer Studien. München-Leipzig, Verlag von Otto Nemnich.

Simond, M. (2001). Les traces de la violence cachée. *Imaginaire & Inconscient*, 4 (4), 11-25. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/imin.004.0011>

Sinclair, K. O., Bauman, S., Poteat, V. P., Koenig, B., & Russell, S. T. (2012). Cyber and bias-based harassment: Associations with academic, substance use, and mental health problems. *Journal of Adolescent Health*, 50(5), 521–523. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2011.09.009>.

Skoulika, A. (2015). André Green : La séduction, le « représentant » et l'objet. *Revue française de psychanalyse*, 3 (3), 862-869. <https://doi.org/10.3917/rfp.793.0862>

Slonje, R., Smith, P.K. (2007). Cyberbullying : another main type of bullying ? *Scandinavian journal of Psychology*, 1-8.

Smith, P.K., Mahdavi, J., Carvalho, M., and Tipett, N. (2006). An investigation into cyberbullying, its forms, awareness and impact, and the relationship between age and gender in cyberbullying. *Research brief* No. RBX03-06. DfES, London.

Stassart, M. (1995). Métapsychologie de l'adolescence. *Cahiers du CEP*. Vol 5(2). pp: 71-104. Université de Liège.

Stassen Berger, K. (2007). Update on bullying at school : Science forgotten ? *Developmental Review*, 27, 90-126.

Stora, M. (2007). Guérir avec les jeux vidéo. *Le Carnet PSY*, 8 (8), 38-39. <https://doi.org/10.3917/lcp.121.0038>

Suler, J. (1996). The Psychology of Cyberspace. Repéré à <http://truecenterpublishing.com/psycyber/psycyber.html>

Suler, J. (2016). *Psychology of the Digital Age: Humans Become Electric*. New York : Cambridge University Press.

- Sztulman, H. (2010). Personnalités limites addictives, une relecture plurielle. *Pensées plurielle*. n° 23/1. P.37-51
- Taborda-Simoes, M. d. C. (2005). L'adolescence : une transition, une crise ou un changement ? *Bulletin de psychologie*, n° 479, p. 521-534.
- Tapia, C. (2015). Représentations du corps : Le corps, le sexe et l'hypermodernité. *Le Journal des psychologues*, 329 (6), 16-23. doi:10.3917/jdp.329.0016.
- Tassel, A. (2011). Responsabilité sans culpabilité ?. *Adolescence*, 3 (3), 595-601. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/ado.077.0595>
- Tassel, I. (2007). Le chat au masculin : la quête du narcissisme. *Le Carnet PSY*, 121 (8), 29. doi:10.3917/lcp.121.0029
- Tiscini, G. (2017). Le paradoxe du conflit. *Connexions*, 107 (1), 131-140. doi:10.3917/cnx.107.0131.
- Tisseron, S. (2006). *L'enfant au risque du virtuel*. Paris : Dunod.
- Tisseron, S. (2008). Une nouvelle culture des images. Dans : David Le Breton éd., *Cultures adolescentes : Entre turbulence et construction de soi* (pp. 126-138). Paris : Autrement.
- Tisseron, S. (2011). Les nouveaux réseaux sociaux sur Internet. *Psychotropes*, 2, 17, p. 99-118.
- Tisseron, S. (2012 a). Clinique du virtuel : Rêvasser, rêver ou imaginer. *Adolescence*, 1, p. 145-157.
- Tisseron, S. (2012 b). *Rêver, fantasmer, virtualiser : du virtuel psychique au virtuel numérique*. Paris : Dunod.
- Tisseron, S. (2013). *Subjectivation et empathie*. Paris : Dunod.
- Tisseron, S. (2015). Virtuel psychique et virtuel numérique. Dans : Véronique Bedin éd., *L'enfant et le monde : Psychologie de l'enfant*. État des lieux (pp. 94-103). Auxerre, France : Éditions Sciences Humaines. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/sh.bedin.2015.01.0094>

Tisseron, S. (2016). *Comment l'esprit vient aux objets*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/puf.tisse.2016.01>

Tisseron, S., Bach, J. -F., Houdé, O., Léna, P. (2013). *L'enfant et les Ecrans. Un avis de l'Académie des sciences*. Paris : Le Pommier.

Tordo, F. (2010). Désir d'intersubjectivité dans les jeux vidéos : entre auto-empathie virtuelle et relations interpersonnelles réelles. *Psychotropes* (vol. 16). p. 179-191

Tordo, F. (2014). Le virtuel psychique, une anticipation en tension vers l'actualisation. *Psychologie Clinique*, 1 (1), 25-37. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.1051/psyc/201437025>

Tordo, F. (2015). Séduire à l'ère du numérique : une séduction polymorphe à l'adolescence. *Enfances & Psy*, 68 (4), 83-92. doi:10.3917/ep.068.0083.

Tordo, F. (2017). Virtuel psychique et numérique... : d'une psychanalyse des organisations limites. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 95 (1), 165-176. doi:10.3917/read.095.0165.

Torok, M. (1959/2002). Le fantasme, essai de définition structurale et opérationnelle. Dans *Une vie avec la psychanalyse* (p. 76-91). Paris : Aubier.

Tovmassian, L. (2018). Rôle de l'environnement, dynamiques transférentielles et contre-transférentielles avec la clinique du psychotraumatisme. *Cahiers de psychologie clinique*, 1 (1), 107-131. <https://doi.org/10.3917/cpc.050.0107>

Valleur, M. (2009). La cyberaddiction existe-t-elle ?. *Psychotropes*, 1 (1), 9-19. <https://doi.org/10.3917/psyt.151.0009>

Vandebosch, H., Van Cleemput, K. (2008). Defining cyber bullying. *Cyberpsychology*, 1-10.

Vautherin-Estrade, M. (2004). Courriers cybernétiques : un jeu ambigu ?. *Revue française de psychanalyse*, vol. 68 (2), 581-589. doi:10.3917/rfp.682.0581.

Véléa, D. (2009). Mésusages d'Internet et cyberaddiction : réalité ou fiction ?. *Annales des Mines - Réalités industrielles*, mai 2009 (2), 67-76. doi:10.3917/rindu.092.0067.

Ventre, D. (2011). *Cyberespace et acteurs du cyberconflit* (CYBERCONFLITS E). HERMES SCIENCE.

Vial, S. (2014). Critique du virtuel : en finir avec le dualisme numérique. *Psychologie clinique* (N° 37), p. 38-51

Villerbu, L.M. (2003). *Dangerosité et vulnérabilité en psychocriminologie*. Paris : L'harmattan

Villerbu, L. M. (2006). *Pourquoi une criminologie en sciences humaines*. Rennes : L'aire d'U.

Villerbu, L. M. et Pignol, P. (2017). Psycho-victimologie, émergence de la victimologie générale en sciences humaines cliniques. Renouveau conceptuel, invention de pratiques. Dans E. Dieu (dir.), *Les innovations criminologiques* (p. 121 -141). Paris : L'Harmattan.

Wagner, C. (2012). Relation d'objet dans la perversion narcissique. Se soutenir : déconstruire l'autre. *L'information psychiatrique*, volume 88 (1), 21-28. doi:10.3917/inpsy.8801.0021.

Widlöcher D. (1990), « Neurobiologie et psychanalyse. Les opérateurs de commutation », *Revue internationale de psychopathologie*, 2, 335-356.

Widlöcher D. (1996), *Les nouvelles cartes de la psychanalyse*, Paris, O. Jacob.

Winnicott, D. W. (1945), *Le développement affectif primaire, De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.

Winnicott, D. W. (1975), *L'enfant et le monde extérieur*, Paris, Payot (Ouvrage original publié en 1939 sous le titre *The Child, the Family, and the Outside World*).

Winnicott, D.W. (1970). *Vivre créativement*. In : *Conversations ordinaires*. 1988, Paris : Gallimard, pp. 43-59.

Winnicott, D.W. (1974). *La crainte de l'effondrement*. In : *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*. Paris : Gallimard, 2000, pp. 205-216.

Winnicott, D. W. (1960) *Jeu et réalité*, 1971, P.U.F, Paris.

Winnicott, D.W. (1953). Transitional objects and transitional phenomena. A study of the first not-me possession. *International journal of psycho-analysis*, 34, p. 89-97.

Winnicott, D.W. (1971). Phénomène transitionnels et objets transitionnel. Dans *Jeu et réalité*, trad. Cl. Monod et J. B. Pontalis, Paris : Gallimard, 1975-2002

Winnicott, D. W. (1951) « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels » (1969), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, P.B.P, Tr. Fr, 169-186.

Yin, R. K. (1994). *Case study research: Design and methods*. Thousand Oaks, CA: Sage

7. INDEX THEMATIQUE

A

Adolescence, 1, 2, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 72, 73, 74, 83, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 100, 103, 106, 107, 108, 109, 114, 119, 122, 124, 128, 129, 135, 142, 147, 148, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 167, 169, 172, 174, 176, 180, 181, 184, 185, 186, 189, 204, 207, 208, 214, 231, 232, 233, 238, 243, 249, 252, 253, 255, 257, 268, 269, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 280, 282, 284, 285, 288, 293, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 303, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 343, 344

Agir, 1, 2, 8, 9, 19, 23, 25, 29, 30, 31, 34, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 61, 79, 87, 88, 89, 90, 93, 95, 96, 106, 114, 116, 120, 122, 123, 127, 129, 130, 134, 147, 148, 152, 154, 155, 174, 189, 221, 223, 226, 244, 265, 270, 281, 294, 303, 312, 317, 322, 323, 328

Agresseur, 3, 5, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 95, 96, 101, 110, 112, 113, 115, 117, 118, 119, 121, 129, 130, 133, 136, 137, 138, 139, 142, 144, 149, 156, 157, 194, 197, 211, 212, 213, 220, 228, 229, 234, 236, 250, 273, 274, 279, 296, 298, 299, 301, 302, 307, 308, 313, 319

Auteur, 2, 3, 6, 9, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 29, 33, 34, 37, 38, 39, 40, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 84, 86, 87, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 101, 104, 107, 108, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 148, 149, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 165, 169, 171, 175, 179, 182, 186, 188, 191, 194, 196, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 211, 212, 214, 220, 221, 227, 236, 237, 256, 264, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 286, 288, 289, 294, 295, 296, 298, 299, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 330, 333, 343, 344

C

Conflictualité, 2, 18, 25, 27, 58, 60, 63, 64, 87, 92, 117, 128, 134, 171, 220, 228, 232, 316, 329, 333

Conflit, 2, 3, 14, 15, 16, 18, 19, 25, 26, 27, 29, 30, 33, 35, 46, 55, 58, 60, 63, 64, 70, 72, 74, 75, 87, 88, 91, 98, 108, 112, 113, 119, 134, 153, 157, 167, 171, 172, 185, 208, 209, 217, 219, 220, 221, 232, 235, 236, 241, 242, 244, 246, 247, 248, 251, 252, 255, 256, 258, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 274, 279, 294, 296, 303, 316, 326, 329, 335

Confusion, 21, 24, 39, 44, 46, 70, 75, 90, 97, 98, 102, 103, 105, 108, 127, 133, 143, 147, 152, 169, 171, 195, 197, 203, 207, 208, 210, 211, 214, 216, 235, 237, 257, 269, 280, 283, 289, 296, 320

Corps, 1, 2, 5, 19, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 36, 45, 47, 51, 52, 87, 90, 91, 92, 96, 106, 108, 112, 113, 114, 115, 117, 121, 129, 148, 154, 157, 167, 174, 182, 196, 199, 204, 210, 211, 228, 229, 253, 254, 255, 259, 264, 267, 270, 272, 273, 280, 282, 287, 289, 292, 294, 295, 296, 297, 300, 303, 315, 322, 333, 335, 344

Cyberespace, 1, 27, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 44, 45, 48, 57, 59, 60, 61, 80, 81, 82, 87, 91, 118, 124, 147, 168, 174, 213, 221, 282, 286, 287, 289, 290, 298, 302, 303, 307, 313, 317, 326, 337

Cyber-violence, 2, 3, 4, 8, 9, 23, 30, 31, 34, 36, 37, 45, 47, 48, 54, 55, 58, 60, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 71, 74, 75, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 106, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 147, 148, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 218, 220, 229, 230, 234, 235, 236, 243, 244, 248, 250, 253, 255, 257, 264, 272, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 343, 344

E

Entretien, 4, 5, 9, 10, 159, 160, 163, 164, 167, 168, 173, 179, 181, 186, 205, 209, 213, 214, 227, 229, 230, 236, 237, 239, 240, 250, 251, 256, 257, 264, 288, 290, 292, 307, 312, 313, 344

F

Fantasme, 3, 13, 17, 20, 30, 33, 35, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 47, 49, 50, 52, 56, 58, 60, 61, 65, 66, 87, 88, 89, 90, 92, 95, 98, 99, 100, 103, 105, 117, 128, 129, 144, 147, 152, 153, 154, 164, 167, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 183, 196, 208, 209, 211, 213, 216, 226, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 246, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 269, 281, 282, 285, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 301, 307, 336

I

Identité, 1, 2, 6, 15, 17, 20, 23, 26, 27, 33, 34, 42, 47, 48, 51, 53, 54, 57, 59, 62, 65, 67, 73, 79, 80, 85, 86, 89, 91, 94, 112, 124, 129, 131, 132, 133, 135, 136, 139, 153, 155, 166, 171, 172, 174, 191, 195, 207, 223, 224, 225, 229, 230, 233, 237, 238, 242, 247, 248, 249, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 262, 263, 266, 268, 269, 277, 288, 295, 298, 299, 316, 318, 322
Iramuteq, 160, 162, 177, 180, 188, 189, 203

L

Lexicographique, 4, 9, 10, 156, 157, 159, 160, 162, 177, 180, 188, 189, 203, 274, 289, 297, 299, 307, 344
Lien, 2, 3, 5, 6, 9, 15, 16, 21, 22, 23, 25, 28, 30, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 56, 58, 59, 66, 67, 68, 69, 72, 73, 74, 93, 94, 95, 96, 98, 107, 108, 109, 110, 112, 114, 115, 117, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 143, 144, 149, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 166, 167, 169, 170, 174, 175, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 192, 196, 197, 199, 200, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 217, 220, 221, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 236, 237, 239, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 258, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 285, 286, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 296, 298, 299, 301, 302, 303, 307, 314, 315, 325, 326, 329, 333, 343, 344
Limite, 1, 5, 6, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31, 35, 36, 39, 44, 48, 49, 51, 56, 61, 64, 69, 72, 74, 84, 85, 91, 102, 103, 111, 120, 127, 129, 133, 152, 153, 154, 155, 157, 166, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 178, 183, 184, 195, 196, 197, 198, 204, 207, 208, 209, 210, 211, 214, 215, 217, 221, 224, 227, 228, 229, 235, 238, 239, 240, 258, 259, 260, 273, 281, 284, 285, 286, 290, 295, 296, 303, 312, 315, 316, 317, 318, 320, 322, 331, 335, 336

M

MAPS, 4, 5, 9, 10, 157, 160, 167, 168, 169, 173, 174, 175, 179, 182, 183, 214, 220, 227, 229, 238, 244, 245, 248, 249, 257, 263, 268, 293, 298, 303, 307, 331, 334, 344

N

Numérique, 1, 6, 8, 9, 24, 32, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 59, 60, 61, 66, 71, 72, 74, 77, 78, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 96, 102, 111, 113, 120, 128, 135, 138, 141, 144, 147, 152, 154, 155, 156, 159, 160, 170, 172, 176, 177, 194, 196, 197, 199, 200, 202, 203, 204, 206, 209, 210, 211, 213, 228, 234, 235, 236, 250, 253, 254, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 289, 290, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 307, 315, 328, 335, 336, 337, 344

R

Répétition, 3, 5, 16, 28, 70, 76, 77, 81, 82, 84, 85, 98, 100, 101, 102, 106, 107, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 123, 129, 138, 144, 148, 153, 154, 157, 166, 169, 173, 174, 184, 195, 203, 204, 212, 214, 234, 238, 250, 258, 273, 274, 275, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 291, 296, 297, 299, 323, 326, 344
Rorschach, 4, 5, 9, 10, 160, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 179, 182, 183, 184, 222, 225, 227, 229, 245, 247, 249, 264, 267, 268, 269, 293, 307, 312, 316, 327, 333, 344

T

Transgression, 1, 21, 23, 24, 25, 36, 153, 253, 260, 269, 316
Trauma, 3, 6, 92, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 115, 116, 123, 127, 132, 133, 134, 138, 144, 148, 153, 154, 155, 157, 166, 167, 171, 174, 182, 183, 204, 206, 207, 210, 213, 229, 231, 241, 272, 278, 279, 280, 281, 297, 298, 313, 314, 324, 326, 334, 344
Traumatique, 5, 13, 28, 50, 71, 87, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 113, 116, 120, 122, 123, 127, 129, 132, 133, 134, 141, 144, 148, 149, 154, 155, 157, 160, 165, 171, 172, 173, 182, 183, 185, 186, 190, 198, 206, 211, 212, 214, 219, 220, 228, 229, 231, 234, 248, 272, 273, 277, 279, 280, 283, 291, 295, 296, 297, 300, 313, 314, 315, 323, 332, 344
Traumatisme, 3, 9, 22, 29, 30, 49, 52, 61, 64, 69, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 116, 117, 123, 129, 141, 144, 148, 153, 154, 155, 156, 165, 172, 183, 185, 186, 278, 282, 294, 297, 300, 307, 313, 314, 315, 316, 318, 320, 322, 324, 325, 326, 327, 330, 332
Triangulation, 35, 128, 144, 159, 206, 210, 293, 344

V

- Victime, 2, 3, 6, 8, 9, 10, 23, 24, 37, 64, 66, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 101, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 148, 149, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 171, 172, 173, 176, 177, 179, 182, 183, 186, 189, 190, 191, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 204, 212, 213, 214, 220, 226, 229, 230, 234, 235, 236, 237, 249, 255, 260, 273, 274, 277, 278, 280, 282, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 319, 329, 331, 333, 343, 344
- Violence, 1, 2, 8, 9, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 48, 49, 55, 56, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 99, 103, 106, 108, 110, 111, 114, 115, 117, 118, 119, 122, 123, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 144, 147, 155, 163, 165, 166, 173, 175, 178, 179, 181, 185, 189, 190, 191, 194, 197, 198, 201, 202, 207, 211, 224, 230, 247, 255, 256, 272, 279, 280, 281, 283, 285, 295, 297, 298, 301, 302, 309, 311, 312, 314, 315, 317, 318, 320, 329, 330, 332, 334, 344
- Virtualité, 34, 38, 41, 44, 51, 55, 232, 294
- Virtuel, 1, 2, 5, 6, 8, 9, 13, 18, 20, 21, 22, 24, 27, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 72, 74, 84, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 102, 111, 113, 115, 119, 121, 124, 128, 132, 135, 139, 147, 148, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 163, 169, 172, 173, 174, 182, 191, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 206, 209, 210, 211, 213, 221, 227, 228, 229, 232, 235, 236, 237, 250, 253, 254, 255, 256, 269, 270, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 280, 282, 285, 287, 288, 289, 290, 293, 294, 295, 296, 299, 300, 303, 307, 308, 309, 312, 318, 319, 320, 321, 323, 324, 325, 327, 329, 331, 332, 335, 336, 337, 344

8. **INDEX ONOMASTIQUE**

A

Abraham	42, 99, 208, 311
Aïn	68, 69, 71, 73, 93, 136, 311
Ajzenberg	311
Albarracin	253, 311
Altounian	298, 311
Anzieu	31, 58, 102, 114, 211, 281, 296, 311
Arsene	47, 48, 81, 83, 84, 119, 311
Atte	326
Aubert	311
Aulagnier	26, 88, 294, 311
Azoulay	184, 311, 312, 316

B

Bach	152, 336
Baechler	312
Balier	121, 122, 213, 312
Batout	58, 312
Bauman	334
Belamich	35, 324
Beller	50, 60, 300, 312
Belsey	79, 312
Benghozi	252, 312
Bénony	164, 312
Bergeret	65, 66, 68, 69, 131, 312
Bertrand	159, 296, 312, 313
Bessoles	31, 123, 131, 132, 133, 211, 313
Bilheran	71, 76, 115, 117, 138, 313
Bion	63, 113, 313, 329
Blanchet	164, 313
Blatier	119, 121, 313
Blaya	82, 118, 136, 142, 143, 154, 280, 283, 313
Blos	13, 313
Boisseuil	91, 313
Bokanowski	101, 104, 105, 313, 314
Bolman	142, 317
Bonnaire	314
Bonnet	311
Bormans	134, 314
Botbol	314
Boucherat	92, 314
Bourdellon	134, 296, 313, 314
Bourdin	89, 90, 113, 154, 314
Bourguignon	165, 314
Braconnier	13, 18, 30, 314, 329
Bräten	42, 314
Brécard	92, 315
Brusset	15, 92, 285, 286, 288, 315
Buisine	322

C

Calamote	90, 106, 113, 154, 165, 315
Camus	314

Cario	122, 315, 330
Carton	225, 229, 294, 299, 315
Carvalho.....	334
Casilli.....	91, 315
Catheline.....	321
Chabert.....	170, 171, 174, 175, 183, 225, 229, 233, 294, 299, 300, 311, 315, 316
Chagnon.....	13, 17, 18, 24, 29, 121, 139, 155, 209, 316, 331
Chahraoui.....	164, 312
Chartier	23, 24, 316
Chauvet.....	316
Chouvier.....	63, 155, 316
Ciavaldini.....	121, 316
Collange.....	322
Combe.....	311
Combeau	178, 316, 317
Corcos.....	22, 225, 229, 233, 294, 299, 315, 317
Cornalba.....	92, 317
Corroyer.....	184, 312
Coulanges.....	164, 323
Coutanceau.....	79, 138, 317

D

Dadjo.....	39, 45, 317
Daligand.....	298, 317
Danet.....	54, 317
Dayan.....	92, 317
De Kernier.....	180, 317
De Luca.....	318
De Matos.....	321
De Roeck-Isebaert.....	75, 80, 85, 86, 96, 114, 115, 318
De Vinck.....	75, 318
Debuyst.....	123, 317
Dehue.....	142
DeHue.....	317
Delcourt.....	15, 317
Desonnay.....	318
Devereux.....	181, 318
Dilmaç.....	284, 318
Disarbois.....	50, 318
Dorey.....	132, 318
Dossios.....	112, 134, 318
Douville.....	167, 318
Dufour.....	296, 319
Dufourcq-Brana.....	251, 322
Duggan.....	158, 319
Dumet.....	23, 25, 333
Dupont.....	111, 319
Dures.....	159, 319
Duris.....	319
Dutton.....	158, 319

E

Ehlinger.....	321
Eiguer.....	94, 95, 119, 319
Emmanuelli.....	172, 184, 311, 312, 319
Estellon.....	318

F

Faure-Pragier	51, 319
Faury	311
Ferenczi	99, 100, 104, 105, 106, 107, 165, 182, 296, 314, 319, 320
Flavigny	60, 320
Fontaine	320, 326
Forget	297, 320
Forte	318
Fournier	103, 320
Freud3, 13, 14, 15, 16, 26, 28, 29, 31, 34, 35, 40, 55, 58, 63, 64, 65, 68, 69, 93, 97, 98, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 113, 114, 116, 119, 124, 131, 132, 134, 148, 153, 154, 281, 291, 320, 321, 329	
Freud, A	64, 320

G

Gaillard	121, 321
Garcia	165, 321
Gicquel	30, 314, 329
Giorgi	321
Gleeson	159, 319
Godart	303, 321
Godeau	138, 321
Golse	311
Gonzales	55, 321
Goux	15, 321
Gozlan	32, 37, 52, 53, 55, 56, 58, 94, 152, 154, 211, 285, 321
Green	181, 281, 322, 327, 334
Greene	70, 76, 322
Gross	70, 76, 90, 142, 322
Guegan	322
Gueguen	251, 322
Guérin	113, 154, 322
Guiche	113, 322
Guillaumin	106, 113, 129, 154, 155, 281, 299, 322
Gutton	22, 311, 322, 323

H

Haddouk	125, 282, 302, 323
Hancock	55, 321
Harrati	116, 121, 122, 123, 127, 128, 148, 164, 323
Heirman	118, 323, 324
Helsper	158, 319
Hérault	45, 46, 47, 324
Hinduja	136, 324
Hirigoyen	69, 70, 75, 80, 136, 137, 138, 324
Holmes	324
Houdé	152, 336
Houssier	13, 34, 121, 155, 316, 324
Huerre	35, 324

I

Illouz	53, 54, 324
--------------	-------------

J

Jacquemin	75, 80, 85, 86, 96, 114, 115, 318
-----------------	-----------------------------------

Janet	99, 102, 109, 324
Janin	103, 105, 130, 147, 148, 155, 156, 183, 211, 324, 325
Janssen	325
Jeammet	14, 19, 24, 25, 89, 93, 112, 231, 291, 295, 301, 325
Jick	160, 325
Jones	325
Joulain	131, 325
Jozef Perelberg	326
Jung	39, 326

K

Kaës	26, 27, 92, 101, 108, 326
Keipi	142, 326
Kestenberg	18, 112, 326
Klein	64, 68, 326
Kocadal	284, 318
Koenig	334
Kubiszewski	142, 326
Küchenhoff	98, 326

L

Ladame	19, 326
Lafourcade	301, 327
Lagache	35, 37, 48, 51, 53, 120, 174, 327, 331
Lamas	22, 317
Lammel	327
Laplanche	63, 106, 131, 132, 327
Lattès Nayebi	328
Laupies	172, 333
Laurent	327
Lavallée	296, 327
Lawrence	324
Laxenaire	280, 328
Lazartigues	21, 327
Le Bourlot	139, 327
Le Breton	15, 20, 328, 335
Le Goff	327
Lebigot	97, 101, 148, 317, 327
Lefebvre	318
Léna	336
Leroux	213, 328
Lesourd	328
Léveillée	318
Lévy	37, 79, 328
Li 86, 328	
Liaudet	21, 328
Louët	316

M

Mabilon-Bonfils	135, 328
Maggi	114, 328
Mahdavi	334
Marcelli	30, 108, 314, 329
Marnette	131, 325
Martin-Chabot	213, 329
Martin-Mattera	318

Marty	13, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 30, 33, 34, 37, 53, 64, 95, 128, 153, 155, 156, 213, 301, 312, 329
Marzano	110, 329
Masclat.....	318
Massat	134, 314
Matha	24, 90, 92, 155, 316, 329
Mathelin.....	233, 329
Matot.....	26, 27, 28, 152, 329
Matti	326
Mazoyer.....	37, 329, 331
Mellier	63, 64, 329
Mertens	159, 330
Missonnier	33, 34, 37, 53, 153, 286, 319, 322, 329
Molinier	45, 46, 47, 311, 324
Morris	159, 319
Moulin	121, 330
Mucchielli	123, 330

N

Nannini	66, 330
Nathan.....	311
Neau.....	116, 330
Netter	330
Nicolo	124, 154, 273
Nowak.....	57, 58, 330

O

Olweus	70, 76, 330
Oppenheim.....	99, 330
Ostermann.....	311
Ouvry.....	90, 331

P

Pascual	251, 322
Passard	20, 21, 72, 73, 152, 331
Patchin	136, 324
Pekka	326
Peninon	301, 327
Penot.....	29, 331
Perrone.....	66, 67, 68, 330, 331
Pheulpin.....	316
Pignol.....	3, 110, 111, 116, 122, 123, 125, 126, 127, 130, 133, 139, 140, 141, 142, 168, 289, 295, 331, 337
Pirlot	311
Pontalis	49, 63, 106, 131, 327, 338
Poteat	334
Potier.....	54, 55, 124, 331
Priest-Lagache	48, 331

Q

Quéau.....	41, 332
------------	---------

R

Radillo	80, 138, 332
Ramage	311
Ramirez.....	20, 88, 332

Raoult.....	87, 88, 92, 294, 332
Raus	39, 332
Ravit.....	173, 332
Reid.....	113, 332
Reinert.....	162, 163, 180, 332
Reniers	318
Richard.....	30, 332
Rogers	165, 332
Roman.....	23, 25, 103, 128, 129, 130, 155, 171, 172, 222, 298, 333
Romeau	314
Roques	37, 108, 109, 318, 331
Rorschach.....	4, 5, 9, 10, 160, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 179, 182, 183, 184, 222, 225, 227, 229, 245, 247, 249, 264, 267, 268, 269, 293, 307, 312, 316, 327, 333, 348
Rosenberg	231, 333
Rota.....	19, 333
Roucoules.....	311
Roussillon	121, 311
Rumsey	159, 319
Russell.....	334

S

Savinaud.....	318
Schneider	323
Schneidman.....	167, 168, 183
Servant	112, 333
Simmel.....	99, 334
Simond.....	29, 334
Sinclair.....	158, 334
Skoulika	233, 291, 300, 334
Slonje	334
Smith.....	79, 85, 138, 317, 334
Stassart.....	14, 15, 16, 17, 18, 19, 334
Stassen Berger.....	115, 334
Stora.....	59, 334
Strinati.....	330
Sudres	311
Suler.....	56, 124, 335
Sztulman	335

T

Taborda-Simoes	21, 23, 335
Tapia	91, 335
Tassel	124, 231, 335
Tipett.....	334
Tiscini	88, 335
Tisseron.....	35, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 49, 51, 52, 54, 59, 60, 72, 74, 124, 128, 147, 152, 210, 212, 253, 289, 335, 336
Tordo.....	42, 43, 44, 50, 56, 91, 152, 154, 281, 300, 336
Torok.....	43, 336
Tortolano.....	325
Tovmassian	295, 297, 298, 336

V

Valleur	336
Van Cleemput	81, 337
Vandebosch.....	81, 84, 337
Varescon	314

Vautherin-Estrade	45, 337
Vavassori	121, 122, 127, 128, 148, 164, 323
Vélea	337
Ventre	37, 38, 60, 337
Verdon	316
Vial	40, 337
Villerbu	106, 121, 122, 127, 128, 167, 168, 295, 323, 330, 331, 337
Völlink	317

W

Wagner	117, 337
Walrave	118, 323, 324
Widlöcher	164, 325, 337
Winnicott	18, 31, 49, 51, 60, 64, 68, 69, 93, 101, 116, 119, 169, 174, 284, 337, 338

Y

Yin	160, 338
-----------	----------

Z

Zaouche Gaudron	311
-----------------------	-----

Résumé

Clinique des adolescents victimes de cyber-violences : le lien victime/auteur comme actualisation d'une position victimale.

Nous pouvons constater dans l'actualité une recrudescence des phénomènes de cyber-violences entre adolescent depuis ses dix dernières années. Plusieurs études ont étudié les raisons qu'ont les auteurs de s'attaquer à leurs victimes, les conséquences sur ces dernières, mais peu d'entre-elles mettent en évidence les processus sous-jacent au maintien du lien Victime/Auteur.

Notre thèse vise à offrir une compréhension du phénomène des cyber-violences au travers de ce lien qui soutiendrait un processus de répétition traumatique. Nous posons l'hypothèse que le sujet victime adolescent ne rompt pas le lien avec l'auteur des cyber-violences car cela lui permettrait d'actualiser un trauma. Nous avons mis en place une étude en deux phases, une analyse clinique lexicographique de témoignage de victimes puis une analyse clinique de trois sujets adolescents victimes de cyber-violences. Pour ce faire, nous avons utilisé dans un premier temps un logiciel d'analyse de données textuelles, puis dans un second temps une triangulation d'outils au travers d'un entretien non directif de recherche, du Make A Picture Story Test ainsi que du Rorschach. Nous avons mis en évidence que les sujets ne peuvent pas rompre le lien avec les auteurs, car la dynamique instaurée vient leur assurer un sentiment d'existence et de continuité interne. Nous constatons que la projection exercée sur les auteurs et sur le lien victime/auteur sous-tend deux processus différents. Le premier permet aux victimes d'exister pour un autre, et d'être victime d'un autre (autre que l'auteur du trauma originel), et le second permet la réactualisation d'un lien antérieur rompu précocement. La recherche d'une situation active de rupture actuelle donne corps au trauma par le virtuel numérique. Notre thèse offre donc plusieurs perspectives : pour la prise en charge des victimes, pour l'utilisation du test du MAPS pour la recherche et la question de la cyberpsychologie.

Mots clés : Adolescence, Victime, Lien, Cyber-violence, Trauma

Abstract

Clinic for teen victims of cyber-violence: the victim/author link as an update of a victimal position

We can see in the news a resurgence of the phenomena of cyber-violence between adolescence since its last ten years. Several studies have studied the reasons why perpetrators attack their victims, the consequences on them, but few of them highlight the processes underlying the maintenance of the Victim/Perpetrator link.

Our thesis aims to offer an understanding of the phenomenon of cyber-violence through this link that would support a process of traumatic repetition. We hypothesize that the adolescent victim does not break the link with the perpetrator of the cyber-violence because it would allow him to update a trauma. We have implemented a two-phase study, a lexicographical clinical analysis of victims' testimonies and a clinical analysis of three teen victims of cyber-violence. To do this, we first used textual data analysis software, then a triangulation of tools through a non-directive research interview, the Make A Picture Story Test and the Rorschach. We have made it clear that the subjects cannot sever the link with the authors because the dynamic established assures them a sense of existence and internal continuity.. We find that the projection on the perpetrators and the victim/author relationship underlies two different processes. The first allows the victims to exist for another, and to be the victim of another (other than the perpetrator of the original trauma), and the second allows the updating of a previous link broken early. The search for an active situation of current rupture gives body to the trauma by the digital virtual. Our thesis therefore offers several perspectives: for the management of victims, for the use of the MAPS test for research, as well as cyber-psychology question.

Keywords : Adolescence, Victim, Link, Cyber-violence, Trauma